This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3 3433 07851411 8

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE L'ORIENT,
DE
L'ALGÉRIE ET DES COLONIES.

VII.

—

Digitized by Google

Paris. — Imp. de POMMERET et MOREAU, 42, rue Vavin.

Digitized by Google

REVUE
DE L'ORIENT
DE
L'ALGÉRIE ET DES COLONIES

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE.

Recueil consacré à l'étude

DE LA GÉOGRAPHIE, DE L'HISTOIRE, DES VOYAGES, DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES, DE LA COLONISATION, DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE, DES RELIGIONS, DES MOEURS ET COUTUMES DES PEUPLES, DES DIVERSES CONTRÉES DE L'ORIENT, ETC.

RÉDIGÉ

AVEC LE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE

ET LA COLLABORATION

De Membres de l'Institut, d'Orientalistes, de Consuls et de Voyageurs

---

NOUVELLE SÉRIE.

TOME SEPTIÈME.

ASTOR LIBRARY NEW-YORK

PARIS,

JUST ROUVIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

20, rue de l'École-de-Médecine.

1858

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉCHID PACHA

ET LES RÉFORMES EN TURQUIE.

Un événement imprévu, qu'enveloppent encore le doute et le mystère, vient de frapper l'empire Turc ! Le continuateur des réformes du sultan Mahmoud, le représentant du progrès et de la civilisation en Orient, le grand vizir Réchid-Pacha est mort !

Le nom de Réchid est inséparable des fastes de la Turquie contemporaine. Réchid en effet ne doit pas être considéré comme une individualité, il fait partie désormais de l'histoire de son pays, personnifiant presqu'exclusivement la réforme.

Il est impossible d'esquisser la vie politique et administrative de Réchid, sans entrer dans les détails des faits accomplis dans l'empire Ottoman depuis trente ans. Réchid, nous le repétons, n'est point une grande figure qui se dessine isolément, comme celles des héros de Plutarque, c'est la personnification d'une idée qui se rattache à un ensemble général d'événements, à l'accomplissement desquels il prit une part active et dont il fut une des causes principales.

Retranchez le nom de Réchid, des pages de l'histoire actuelle de la Turquie, et voyez s'il se serait trouvé dans tout l'Empire, un homme capable de continuer l'ère des réformes inaugurées par Mahmoud, de planter d'aussi solides jalons pour la poursuite de l'œuvre commencée, et d'entrer plus profondément dans la voie des actes qui devaient régénérer l'Orient.

Digitized by Google

Réchid, il faut l'avouer, fut l'homme des circonstances ; il arriva précisément à ce moment difficile où l'Empire chancelant avait besoin de son appui. Réchid et les réformes, c'est indiquer par un mot, le rôle que joua ce personnage éminent sur le principal théâtre des événements politiques de la Turquie.

Pour esquisser cette phase de l'histoire de la régénération des races soumises au sceptre de l'Islam, il faut d'abord remonter à l'origine des réformes, et dire quelles furent les causes de cette brusque innovation, dans un Etat qu'on avait cru jusqu'alors incapable de progrès, suivre dans tous les détails les développements des institutions nouvelles, et voir la part que Mahmoud et ses ministres prirent dans cette œuvre de régénération sociale. Cette esquisse nous amènera tout naturellement à étudier le rôle que joua Réchid dans cette première période des réformes ; après quoi nous le verrons présider, dès les premières années du règne d'Abdul-Medjïd à la création d'un état de choses tout nouveau, résultat du plan qu'avait conçu Mahmoud, et lancer enfin la Turquie dans cette voie d'améliorations et de progrès où elle continue de marcher aujourd'hui. C'est dans cette deuxième étude que Réchid nous apparaîtra dans toute sa grandeur, lorsque, dirigeant d'une main habile sur une route dangereuse, le char de l'Empire, il l'empêchait de se briser à chaque pas, sur la pente rapide où son génie venait de l'entraîner.

I

L'ère de la conquête venait de se fermer avec les victoires de Soliman le Grand, et, à partir de ce moment, tout allait se modifier dans l'Empire. Le despotisme des sultans avait été limité dans le sérail, et tandis, qu'invisible comme un dieu, il abandonnait le pouvoir à un divan, on voyait les janissaires devenir une démocratie militaire, et les ulémas former une association puissante. Ce gouver-

Digitized by Google

nement, né de l'annulation des monarques ottomans, trébuchait à chaque pas sur un terrain mobile ; son principal ressort, la vénalité, avait transmué son essence en rapacité, son action en violence ; et la Sublime-Porte était devenue un bazar hiérarchique d'oppressions spoliatrices. Ce n'était pas, comme autrefois à Rome, l'Empire mis à l'encan par des prétoriens turbulents, c'était le débit des provinces offert à des spéculateurs avides. L'Etat, à la suite d'excès de tout genre, de violences, d'intrigues et de crimes, succombait sous le poids d'une inertie générale. L'Empire qui naguère encore, contrebalançait les forces de l'Occident, était une vaste anarchie drapée dans les plis du manteau des sultans. Aucun pouvoir n'existait : le monarque, captif comme un vaincu, n'était même pas à l'abri de la violence; seule, la dynastie était inviolable.

Pendant ce temps, les peuples chrétiens, vassaux de la Porte, se mouvaient en silence sous l'étreinte de fer qui pesait sur eux. Peu à peu, les liens qui les attachaient au joug, se relâchèrent dans les mains de leurs oppresseurs. Leur génie qui grandissait dans l'ombre, se développait par le travail et l'industrie, et bientôt on vit apparaître les races déchues, enveloppant l'Etat dans leurs combinaisons financières, comme dans les mailles d'un filet d'or. Ce fut le premier pas de leur émancipation. Bientôt après, l'argent de l'étranger s'insinuait par tous les pores d'un pouvoir corrompu, dernier degré de la décadence d'un Etat.

Sur les limites extrêmes de cette période, dont l'horizon borné se dessinait avec clarté devant l'Europe attentive, se présentait un monarque de vingt-quatre ans, dont le trône, longtemps humilié, était rouge encore du sang de deux sultans : Sélim et Moustapha venaient d'être assassinés ! L'Empire ne pouvait être sauvé que par une réforme ; et cette réforme ne pouvait venir que d'un sultan. Il fallait donc que la dynastie, après un long sommeil, se réveillât

Digitized by Google

brusquement et que le monarque, en ressaisissant la plénitude du pouvoir, se sentît la force de régner.

Mahmoud, seul rejeton de la maison d'Othman, sacré désormais parce qu'il était sans famille, et que son frère Moustapha n'était plus, Mahmoud, qui avait pour lui le droit divin de l'Islam, embrassa d'un coup d'œil l'ensemble de la situation.

La tâche était immense ! Il fallait que Mahmoud, pour mener à bonne fin l'entreprise colossale qu'il allait commencer, réduisît à l'obéissance les gouverneurs des provinces, les chefs des villes et les derebeys ; il fallait qu'il extirpât les janissaires, qu'il émancipât les chrétiens, qu'il établît des rapports nouveaux avec les peuples soumis à la puissance des satrapes turcs, et las de leur sujétion ; qu'il abattît l'orgueil et la force du clergé ; qu'il apprît aux Turcs à pactiser avec les chrétiens ; il fallait enfin, que le sultan devînt tout à la fois un Louis le Gros, un Louis XI, un Richelieu et une Convention. Cette œuvre immense, Mahmoud y suffit ! Aussi le souverain qui a pu accomplir de tels événements n'est pas un homme ordinaire, lors même que ces événements auraient été produits par le changement des circonstances, plutôt que par ses combinaisons. Ce n'est pas une petite gloire pour lui, si l'on tient compte de son éducation, d'avoir su changer avec les circonstances et profiter de leur changement. Ceux qui ne veulent pas accorder de génie à Mahmoud, ne considèrent pas tous les obstacles que ce sultan eut à surmonter pour arriver au but qu'il poursuivait : la régénération de l'Empire et la consolidation du pouvoir souverain.

Semblable à un naufragé qui, abandonnant le navire prêt à sombrer, s'élance dans les flots pour gagner une planche de salut, Mahmoud résolut de quitter la cage dorée où s'était passée sa jeunesse ; il manifesta de suite l'intention d'être instruit de toutes les affaires de l'Etat, et entreprit de gouverner lui-même l'empire afin de le réformer. Comme tous les princes ottomans, Mahmoud avait

Digitized by Google

passé son enfance dans une inaction complète ; sa seule occupation, pour charmer les ennuis de sa solitude, était la calligraphie, art estimé en Orient presqu'à l'égal du métier des armes. Doué d'une intelligence élevée pour les temps où il vécut, mais cruel et sanguinaire, Mahmoud, au contact de quelques Européens, avait fait un cours d'histoire dans ses moments de loisir; les noms de Pierre le Grand, de Napoléon, vaguement écrits dans sa tête; l'exemple du premier, qui, d'un seul coup, avait abattu une milice insolente ; les campagnes et les victoires du second, la grande renommée dont il avait rempli le monde, avaient fini par faire germer dans l'esprit du jeune sultan l'idée confuse d'un coup d'Etat. Parfois même il en soumettait le plan à Halet, son ministre favori, qui jouissait de toute sa confiance.

Enhardi par les confidences de son maître, Halet présenta à Mahmoud les premiers aperçus d'un système de gouvernement et de réformes. Le sultan l'approuva et se mit immédiatement en mesure de l'exécuter. Il commença par battre en brèche la puissance des pachas feudataires; et pour que ses volontés fussent exécutées sans entraves, il fit mettre à mort ses vassaux. Il recomposait pièce à pièce l'échiquier de l'Etat, et marchait à grands pas à la reconstitution de l'unité de l'empire, quand un événement qu'il n'avait pas prévu, vint changer le cours de ses projets et imposer à son génie une autre direction. Jusqu'alors Mahmoud n'avait fait que suivre les errements séculaires de la politique du divan; seulement, ce que le divan faisait avec lenteur et inexactitude, il l'accomplit avec une vigueur tyrannique, abattant un à un les rebelles.

Un immense incendie venait de s'allumer dans son empire : la nation opprimée des Grecs, qui depuis plus de trois siècles gémissait dans l'esclavage, releva soudainement la tête, et, de même que Mahmoud s'était senti la force de régner, elle se sentit, elle aussi, la force de reconquérir sa liberté. Mahmoud ne prit pas d'abord au sé-

Digitized by Google

rieux cette levée de boucliers; mais, voyant que la révolte s'étendait bientôt partout où il y avait des Grecs, il songea à arrêter le mal dans sa racine. Ici ce ne sont plus des hommes isolés contre lesquels il va lutter, c'est contre une race tout entière. On connaît les phases de cette guerre mémorable. Cependant Mahmoud trouva dans le dogme de la fatalité, l'énergie nécessaire pour résister à l'effroyable crise qui ébranlait le trône d'Othman et menaçait l'empire des croyants.

C'est durant sa lutte avec les Grecs que Mahmoud, fatigué de dix-huit années de patience et de contrainte, prit la résolution d'en finir avec l'insolence toujours croissante des janissaires. Voyant que la guerre de Grèce ne faisait pas assez en les décimant, et que chaque homme des cohortes était de suite remplacé, Mahmoud conçut le projet de détruire le mal jusque dans ses fondements. L'anéantissement des janissaires fut résolu. Sourd aux conseils de ses ministres qui l'engageaient à transiger avec les rebelles, Mahmoud voulut laver dans le sang les outrages faits à la majesté impériale. Pour accomplir un acte aussi violent, il fallait être doué d'un cœur de fer, d'une énergie sauvage et d'une patience à toute épreuve.

Il quitte le sérail, suivi d'une faible escorte, et déployant l'étendard du prophète, il donne l'ordre à son artillerie de faire tonner sa foudre et de lancer la mitraille sur les janissaires étonnés. Pendant plusieurs heures, le canon gronde; les vieilles milices turques furent écrasées, et les marmites consacrées, brisées par les boulets, ne devaient plus bouillonner. L'odjak fut aboli à perpétuité, son nom condamné à l'oubli, sa caserne rasée, son emplacement voué à l'abandon, et le turban de la corporation supprimé sur les tombeaux.

Mais les orages ont leurs bienfaits. La féodalité abattue, les janissaires anéantis, les ulémas soumis, Mahmoud tout-puissant, assis sur son trône affermi, du haut de son

Digitized by Google

orgueil contempla son œuvre, et sourit à la pensée qu'il avait osé l'accomplir.

On ne peut s'empêcher de remarquer la ressemblance qui existe entre les événements qui venaient d'avoir lieu en Turquie et ceux dont la France avait donné le spectacle quelques années auparavant. Personne n'ignore que le contre-coup de la révolution française s'était fait sentir jusqu'à Stamboul; et Sélim, qu'on aurait pu croire tout à fait hors de l'atteinte des idées nouvelles et entièrement à l'abri dans l'enceinte des murailles de sa ville « la bien gardée, » en avait été tellement frappé, qu'il aurait dit que « les républiques n'épousaient pas les archiduchesses. » Sans prétendre cependant mettre sur la même ligne les résultats de la révolution de 89 et ceux que la Turquie devait obtenir par suite des réformes de Mahmoud, il est certain toutefois qu'il existe une sorte d'analogie entre les causes de ces deux grands événements. Si, d'une part, l'on se rappelle les réformes des Assemblées constituante et législative, et de la Convention, l'impression produite sur la nation française par l'entrée des armées étrangères sur le territoire, les jours de la Terreur, les guerres de Vendée, on verra, d'un autre côté, le sultan, placé entre la révolte de la Serbie, de la Grèce, de l'Egypte, l'agression de la Russie, briser à coup de haché les institutions antiques, éteindre les janissaires sous des flots de sang, et continuer son œuvre de destruction jusque sous le canon des Russes.

Quand le calme fut rendu au sultan, il résolut d'organiser le nizam, ou armée régulière, tombé avec Selim, et de créer des corps de troupes à l'instar des régiments européens. Son auxiliaire fut Khosrew. L'activité de ce ministre, secondée par un esprit fertile en expédients, fit son crédit pendant plusieurs années. C'est pendant la période de faveur dont jouissait Khosrew dans l'esprit de Mahmoud, que l'on vit saper les vieilles institutions et briser les idoles du passé. Le costume national fut proscrit et fit place à des vêtements noirs, étriqués, de mauvais goût, qui con-

Digitized by Google

trastaient singulièrement avec l'ampleur des robes de Kachmyr et les broderies d'or des dolmans asiatiques.

Cependant Mahmoud s'entêtait avec l'Europe. Ignorant les rouages de la politique occidentale et les mystérieuses combinaisons de la diplomatie moderne, l'esprit du sultan ne pouvait se plier aux exigences de la triple alliance. Résolu à maintenir l'intégrité de son empire en replaçant la Grèce insurgée sous son autorité souveraine, il ne voulait point se rendre aux injonctions de l'Europe, et s'obstinait à ne point perdre la Grèce. Le canon de Navarin, qui parlait plus haut encore que la diplomatie, l'obligea à subir la volonté puissante des monarchies d'Occident, et Mahmoud comprit qu'il fallait céder.

A partir de cette époque, l'Europe commença à s'immiscer dans les affaires intérieures de la Turquie, à qui elle imposa cette protection dont les ambassadeurs devenaient l'élément principal, protection qui devait contrebalancer l'autorité du sultan et de ses ministres et former comme un Etat dans l'Etat.

La défaite de Navarin, les conséquences qui en résultèrent pour la Turquie, ne découragèrent pas le monarque ottoman. Débarrassé des ennuis de la guerre, Mahmoud continua à travailler à des réformes et à des améliorations intérieures.

Cependant la paix ne devait pas être de longue durée. Un des grands feudataires de l'Empire, le pacha d'Egypte, le seul dont il avait respecté la puissance et qu'il n'avait pas enveloppé dans la ruine de la féodalité, leva l'étendard de la révolte et déclara la guerre au sultan. Cette lutte ralentit le développement de l'œuvre civilisatrice de Mahmoud, sans cependant l'arrêter complétement. Tout en s'efforçant de réprimer son audacieux vassal, le réformateur marchait vers son but, rétablissait l'unité administrative et restreignait le pouvoir des pachas, en décidant que désormais ils seraient payés par le gouvernement et non plus par les provinces. C'est aussi de cette époque

Digitized by Google

que date la création du rédif, sorte de landwehr turque.

Pertew, on l'a vu en commençant, avait jusqu'alors concouru, avec Mahmoud, aux réformes introduites dans l'Empire. Sa puissance avait porté ombrage à ses rivaux, et un caprice du sultan mit fin à la faveur dont il jouissait près de lui. Un firman l'exila de Constantinople, et peu de jours après, Pertew recevait le cordon fatal, dernier présent d'un monarque que l'ivresse avait rendu ingrat. On raconte que Réchid, ami et protégé de Pertew, ayant, peu de temps après la mort du vizir, récité au sultan les vers que celui-ci avait composés avant de se livrer au bourreau, il se prit à verser des larmes. Mahmoud était loin de soupçonner alors, en se privant sans raison de son plus fidèle serviteur, que le protégé de Pertew était destiné par la Providence à remplacer son maître auprès de lui.

L'ère des réformes ne faisait encore que de s'ouvrir, et il restait encore beaucoup à faire. Réchid revenait d'Europe, où il avait été puiser les notions de l'administration occidentale. Le sultan l'avait nommé ministre des affaires étrangères, et, bien que la nature de ses fonctions ne l'appelât pas directement à entrer dans les conseils de la réforme, il prit cependant une part active à toutes les innovations que Mahmoud voulait encore introduire en Turquie.

Réchid soumit au sultan un plan de régularisation des moyens de développements de la réforme, qui fut mis immédiatement en pratique. A cet acte, qui révélait de la part de son auteur une intelligence élevée, succéda la création d'un conseil d'utilité publique, d'une cour de justice, et l'établissement des quarantaines. La peste qui s'était naturalisée à Constantinople, en vertu d'un privilége imprescriptible, par le fanatisme d'une loi de prédestination, avait longtemps imposé à la réforme. Les ulémas voyaient, dans l'établissement des quarantaines, une atteinte aux volontés d'en Haut; la loi de fatalité, qui pèse encore de toute sa force dans l'esprit des Orientaux, recevait par cette inno-

Digitized by Google

vation une attaque directe. Il n'était plus écrit dès lors que l'homme devait mourir quand l'ange des Ténèbres venait le frapper; il pouvait dès maintenant lutter avec la mort et ne plus attendre l'heure dernière sans chercher à éviter son fatal dénouement. Les ulémas, interdits par tant d'audace, s'efforçaient d'arrêter les progrès de cette réforme qui, d'un seul coup, heurtait toutes les croyances et attaquait ouvertement le texte sacré du livre prophétique. Mahmoud résista et passa outre.

En rétablissant l'unité de l'Empire et le principe d'autorité, Mahmoud fonda l'unité de la race ottomane. Par l'abolition des divisions féodales, il mit les populations jadis concentrées dans un espace restreint de localité en contact immédiat les unes avec les autres; il fit disparaître les milices privilégiées et convoqua, sous un même drapeau, tous les habitants musulmans de l'Empire à une fusion. Vainqueur de l'odjak, du clan et de la tribu, il prépara à la fois l'introduction du régime administratif et le rapprochement de tous les éléments de nationalité.

II

C'est de ce moment que date la réelle importance de Réchid, et l'influence de ce grand homme d'Etat sur les destinées de l'Empire. Formé de bonne heure à l'étude des réformes, Réchid grandissait en silence, à l'ombre de Ali, son beau-frère, et de Pertew, son protecteur. Tout d'abord, il se sentit épris d'un amour sincère pour le progrès et vit avec plaisir les améliorations apportées en Turquie; son goût prononcé pour les institutions de l'Europe et l'intérêt de sa position, devaient le rendre le promoteur d'un acte important. Le génie du futur grand-vizir se dessinait déjà dans les actes de Réchid. Doué d'un esprit élevé, d'une habileté dont il donna des preuves dans la suite, travaillé par une ambition extraordinaire, initié

Digitized by Google

de bonne heure à l'étude des institutions européennes, Réchid se formait sous l'inspiration de Pertew, à l'art de gouverner un empire.

Né à Constantinople en 1802, et selon une autre version en 1798, Moustapha-Réchid était le fils d'un honorable effendy, chargé d'administrer les biens de la mosquée du sultan Bajazet. Il perdit son père lorsqu'il était encore enfant et resta confié aux soins d'une mère intelligente. Il reçut une éducation distinguée, chose rare alors en Turquie. En mourant, sa mère le confia aux soins d'Ali-Pacha, son beau-frère, qui se l'attacha en qualité de secrétaire (katib).

Réchid suivit Ali dans ses expéditions militaires, dans son gouvernement de Morée et au vizirat. A la mort d'Ali, Izzet, alors grand-vizir, le fit entrer dans les bureaux de la Porte. C'est là qu'il gagna l'affection difficile de Pertew, qui, dans la suite, devint son protecteur et son ami. Grâce à Pertew, Réchid prit part, en 1829, aux négociations d'Andrinople, et à son retour à Constantinople, il fut nommé secrétaire-rapporteur d'Etat (amedji). En janvier 1833, il fit partie de l'ambassade de Halil-Pacha en Égypte, et après la victoire de Konieh remportée par Ibrahim-Pacha sur l'armée ottomane, Réchid fut chargé de représenter le sultan auprès des cours d'Occident. Cette mesure avait pour but de rattacher l'empire Turc par de nouveaux liens à l'Europe. Il vint d'abord à Paris comme ambassadeur à poste fixe, et de là il alla remplir les mêmes fonctions à Londres. En 1837, nommé par l'entremise de Pertew au ministère des affaires étrangères, et rappelé à Stamboul, il arriva à Andrinople pour y voir la tombe toute fraîche de son protecteur. Entre le rappel et le retour de Réchid, la toute-puissance du vizir s'était anéantie. Ce sinistre événement exerça sur son esprit une profonde influence. Frappé de douleur et tremblant pour lui-même, il tourna, en soupirant, les yeux vers l'Europe qu'il venait de quitter, vers cette Europe où, pour la première fois, un osmanli,

Digitized by Google

entouré d'égards et de prévenances, s'était vu l'objet des sympathies les plus vives; vers cette Europe enfin où Réchid savait qu'une sentence de mort ne peut être prononcée qu'à la face du soleil et par la volonté de la *loi*. Aussi, ce ne fut pas sans résignation qu'il continua son voyage jusqu'à Constantinople, où la capricieuse ingratitude et l'ombrageuse jalousie du sultan suffisaient pour trancher les jours d'un ministre, dont la vertu, le talent et la fidélité avaient été prouvés par de longs services.

Incertain du sort qui l'attendait, il entra dans Stamboul, comme dans l'antre du lion. Le cœur lui battait avec tant de violence, qu'il fut obligé d'arrêter sa monture pour respirer plus librement. Indécis sur ce qu'il devait faire, il vint demander l'hospitalité dans une ambassade, et là il attendit les ordres du sultan.

Mahmoud lui laissa le ministère. Réchid profita de sa position pour venger la mort de Pertew. La disgrâce des complices du sultan ne se fit pas attendre.

L'administration de Réchid, dans la période de temps qui s'écoula entre son entrée au pouvoir et la mort de Mahmoud, fut marquée par des tentatives soutenues d'amélioration. C'est à lui qu'est due la création de deux conseils de l'Empire, qui régularisèrent l'action du gouvernement, et du conseil d'utilité publique, destiné à élaborer les projets administratifs. Mais ses honorables efforts faillirent amener sa chute. Déjà se prononçait la lutte entre la première et la seconde génération de la réforme, éternelle histoire de cette rivalité entre les fils d'une même révolution.

Réchid, qui avait remonté dans ses voyages jusqu'à la source de l'initiation, était à la tête de la génération nouvelle; pour ennemis, il avait les premiers-nés du système conçu par le réformateur, envieux de tout concurrent au crédit dont ils s'entredisputaient le monopole, jaloux d'une faveur qui, comme la leur, n'était pas née dans le sang et

Digitized by Google

le scandale, mais qui, plus pure, s'était fortifiée en s'abreuvant à la source même de la civilisation. Leurs sourdes et perfides attaques allaient l'emporter; force fut à Réchid d'abandonner le terrain en s'exilant comme ambassadeur en Angleterre. Réchid savait par expérience que dans un gouvernement où la volonté d'un seul homme s'exerce sans contrôle, il valait mieux s'éloigner que d'user sa vie dans une lutte terrible, pour la voir ensuite se terminer par un cordon fatal.

Pendant son séjour à Londres, Réchid ébaucha le plan de cette politique occidentale dont il devait apporter les éléments à Constantinople. Il jeta les premières bases de l'alliance entre l'Angleterre et l'empire Ottoman, alliance qui fut la cause principale de la ligne politique qu'il suivit dès lors et dont il ne se départit pas un seul instant pendant tout le reste de sa carrière.

Réchid était à Paris, quand arriva la nouvelle de la défaite de Nézib. Ibrahim-Pacha vainqueur de Hafiz, recommençait ses campagnes d'Asie-Mineure. Au même moment, Mahmoud était frappé de mort..... Réchid partit pour Stamboul, où l'attendait le ministère des affaires étrangères que le nouvel empereur venait de lui confier. Mais des intrigues faillirent lui ravir ce portefeuille. Réchid, qui ne savait rien encore du caractère du jeune prince, qu'un usage, aujourd'hui aboli, exilait dès sa naissance, dans une partie mystérieuse du sérail, résolut de se purifier publiquement dans la mosquée d'Eyoub, de la réputation de mauvais croyant que ses ennemis essayaient de lui faire auprès du jeune sultan. L'adroit diplomate, après être resté plusieurs heures en prières, et feignant d'oublier les griefs qu'il avait contre ses rivaux Khosrew et Halil, alla les visiter et prenant une attitude modeste et un langage conciliant, il parvint à assoupir leur haine. Il ne tarda pas cependant à éloigner ses ennemis, dont la présence à Constantinople pouvait, d'un jour à l'autre, le faire tomber du pouvoir. Il les chargea tous de gouvernements dans les

Digitized by Google

provinces les plus éloignées de l'empire, et d'ambassades en Europe et en Perse.

Maître dès lors de la situation par le départ de ses ennemis, Réchid comprit la nécessité de continuer l'ère inaugurée par Mahmoud. On sait que Réchid, qui avait déjà contribué à la création de quelques-uns des grands actes administratifs du règne précédent, sans partager la gloire du monarque, ne trouvait pas son ambition satisfaite. Plus vaste était son rêve ! Il eut foi dans l'avenir. Dès lors il résolut de donner une application active et une impulsion nouvelle aux réformes commencées. Pour cela, il fallait une main ferme et virile. Le nouvel empereur fut heureusement, dès ce jour, entouré de gens habiles que Réchid dirigeait avec adresse, et avec lesquels il travaillait à fortifier le jeune sultan par de sages et solides conseils, en l'engageant à poursuivre le but que s'était proposé son père.

Réchid a eu le mérite de ne pas subir aveuglément les erreurs de Pertew son maître ; il lui préféra la civilisation de l'Europe. Sa probité peut passer en proverbe dans un pays où la concussion est admise en principe, et il s'efforça, mais en vain, de faire disparaître ce vice inné de la vénalité. Une grande facilité de perception, de consciencieuses études, lui avaient permis de s'approprier les idées de l'Europe et jusqu'à son langage. L'avenir dira s'il posséda ce génie profond qui sait appliquer pratiquement à une nation les institutions étrangères sagement modifiées, ou s'il fut doué seulement de cette puissance d'initiation qui ne dépasse pas les bornes d'un plagiat intelligent. C'est sans doute déjà beaucoup pour lui d'avoir été le premier, parmi les Turcs, qui ait étudié à fond la science de la civilisation, dont avant lui on n'avait seulement reproduit que les signes extérieurs les plus apparents, et qu'il ait compris la nécessité de remuer le fonds même de la vieille organisation. Animé de généreuses intentions pour la prospérité de l'Empire, obligé de se raffermir lui-même dans une posi-

Digitized by Google

tion menacée, il fut le premier auteur d'un acte qui, après avoir été soumis aux conseils de la Porte et à l'approbation du scheik-el-islam, se produisit avec une solennité inusitée le 3 novembre 1839. Une foule immense était réunie dès l'aurore sur cette plaine du Sérail, attenant au Kioske des Roses (Gul-Hané) qui la domine, entourée par un bouquet d'arbres séculaires, et descendant par de douces ondulations sur les flots azurés de la mer de Marmara. Les ambassadeurs, les ministres, les grands corps de l'Etat et les dignitaires de l'ordre des ulémas et du clergé chrétien, occupaient des tribunes réservées. L'armée régulière et la garde formaient le carré. Le bruit du canon et des tambours, mêlé aux accords des fanfares militaires et aux acclamations prolongées de la foule, accueillit l'arrivée du sultan. Réchid lut le hatti-schérif dont il était l'auteur, cette charte ottomane qui restera comme le plus grand acte de son administration, et qui le plaça, à dater de ce jour, dans une position tout exceptionnelle vis-à-vis de ses nationaux et des Européens. Assurément les vieux ombrages de Gul-Hané et les antiques murailles du Sérail n'avaient encore vu un pareil spectacle ni entendu de semblables accents. Tout le système despotique des sultans s'écroulait d'un seul coup dans l'enceinte du palais des despotes, et la monarchie, en signalant elle-même les maux de l'empire, promettait d'y porter remède. C'était là assurément un acte qui avait sa grandeur et sa fécondité ; c'était la continuation de l'œuvre de Mahmoud, et rien ne prouve mieux le caractère de sa mission, la vigueur de son génie, que de voir la réforme qu'il avait ébauchée servant d'appui au trône ébranlé de son fils, comme si cet héritage eût pu sauver l'autre ! On proclama Abdul-Medjid plus grand encore que son père, lui qui avait porté la main sur un pouvoir qui, avant lui, avait été en Orient le symbole d'un despotisme sans nom, puisqu'il disposait de la vie des hommes selon son caprice, ses intérêts, sans que ni la loi, la justice, les mœurs, la religion,

Digitized by Google

pussent légalement arrêter le cimeterre ou le cordon du bourreau chargé d'exécuter ses ordres.

Les premières années du règne de Medjïd furent saluées par la presse européenne d'un applaudissement sympathique et d'unanimes acclamations. Le sultan, d'après les conseils de Réchid qui avait toute sa confiance, réorganisa son armée, établit des postes régulières, supprima les monopoles et les iltizam, fonda une université et une académie. Réchid présidait à toutes ces innovations, tantôt comme ministre des affaires étrangères et tantôt comme ambassadeur. Enfin, le 28 septembre 1846, il fut élevé à la dignité de grand vizir, poste suprême qu'il occupa six fois. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des événements qui le firent si souvent monter au pouvoir et descendre du faîte de la puissance. Qu'il nous suffise de savoir que tous ces revirements sont dus à des intrigues de palais et des mystères de chancellerie, « ces deux arcanes qui déjouent la plus minutieuse investigation. »

En résumé, la part que Réchid a prise, sous le règne du sultan Medjïd, à continuer l'œuvre réformatrice de Mahmoud est immense ; mais les moyens étaient-ils fondés sur une expérience suffisante, et ne produiront-ils pas dans l'avenir un avortement terrible ? On a jugé Réchid de différentes manières ; le parti national turc l'a toujours considéré comme un homme vendu à l'Europe et incapable de gouverner, tandis que les réformistes de la première et de la seconde génération, le regardent comme ayant été à même de faire beaucoup, et n'ayant pas su profiter de toutes les circonstances heureuses qui venaient s'offrir à lui. Quand on jugera les actes de Réchid, dans quelques années et avec cette impartialité qui convient à l'histoire, on nous dira qu'entouré, comme il le fut sans cesse, d'ambitions difficiles à satisfaire, de jalousies impossibles à dominer, Réchid fut toujours entravé dans sa marche progressive, et que s'il n'a pas fait plus pour son pays, c'est qu'il lui a été impossible de faire davantage. Je sais bien qu'on lui

Digitized by Google

reproche de n'avoir point osé dans plusieurs circonstances aborder les difficultés avec assez d'énergie, et d'avoir craint de prononcer quelquefois un formel *je le veux*, d'avoir laissé aller les choses avec trop de facilité et enfin de s'être laissé séduire plusieurs fois par des paroles flatteuses qui plaisaient à son caractère. Il avait, disons-le, les défauts de ses grandes qualités ; sa manie de bâtir l'aurait conduit infailliblement à la ruine de sa fortune, si la libéralité du sultan ne lui fût venue en aide. Mais aussi, il avait cette bonté innée qui est le propre des grandes âmes ; il était obligeant à l'excès, ami des chrétiens qu'il protégea en dépit même de ses ennemis. On s'est beaucoup inquiété de savoir si Réchid était au fond un bon musulman; sans doute, Réchid avait puisé en Europe des idées qui se trouvaient souvent en désaccord avec les prescriptions du Koran, mais cela ne l'empêchait pas d'être toujours fortement attaché à la forme religieuse ; tous les jours, il faisait sa prière ; tant il est vrai que les premières impressions de l'enfance ne peuvent s'effacer entièrement du cœur de l'homme. Réchid aimait en Europe à s'entourer d'hommes instruits et il avait avec eux des entretiens sur la philosophie religieuse, pendant lesquels sa haute intelligence se reposait des préoccupations incessantes de la vie politique. Jamais il ne fit abus de liqueurs enivrantes, et jamais aussi, il ne négligea les affaires de l'Etat pour les délices du harem. Réchid savait que dans un pays comme la Turquie, où l'homme a à peine conscience de sa valeur et de sa dignité, il était lui, un homme, et sa vie entière l'a prouvé. Grave et sérieux, il ne manquait cependant pas de cette gaîté franche, qui est une qualité rare chez un diplomate. Dans ses occupations les plus difficiles, il pouvait causer d'affaires étrangères à l'objet qui l'intéressait le plus vivement, et souvent il lui arrivait de se livrer à des travaux sérieux, et interrompus de temps à autre par des conversations enjouées. On ne lui prête pas, comme à Fuad, un esprit brillant, et il ne passa jamais pour un faiseur de bons mots, mais en

Digitized by Google

revanche, il avait cette profondeur de jugement qui, en politique, est préférable à l'esprit.

Une particularité curieuse à signaler, c'est la dernière entrevue de Réchid avec lord Stratford de Redcliff. Le diplomate anglais allait quitter Stamboul, et il venait d'avoir avec le grand vizir, son ami, une de ces conversations intimes dont le secret doit se trouver à jamais enseveli dans le double silence d'un tombeau et de la discrétion britannique. Redcliff embrassa Réchid et lui dit : *Au revoir !* — *Dites plutôt adieu !* répondit avec tristesse le grand vizir. Il semblait qu'un sombre pressentiment annonçait à Réchid, que le départ du noble lord devait lui être fatal. En effet, le jeudi 7 janvier, Réchid expirait comme frappé de la foudre ! Quand Tacite avait à raconter la mort inattendue de quelque personnage du siècle des Césars, il disait : « *Interiit, non sine suspicione veneni !* » L'histoire nous apprendra un jour jusqu'à quel point, pourront être appliqués à la mort de Réchid, les lugubres soupçons exprimés par l'annaliste romain.

VICTOR LANGLOIS.

Digitized by Google

LE TRÉSOR DES BELLES PAROLES

CHOIX DE SENTENCES

composé

Par le Lama SASKYA PANDITA.

Les stances qui suivent et forment un choix de sentences extraites du livre appelé : *Le Trésor des belles paroles*, qui a été composé primitivement en sanscrit avec le titre de *Soubhâchitaratnanidhi*, par Saskya Pandita, savant célèbre au Tibet, qui florissait au XIIIe siècle, au temps de Gingis-khan et de ses successeurs. Le livre entier, composé de 454 stances, ne se trouve pas à Paris, et nous ne le connaissons que par une courte notice de Csoma de Koros, suivie du texte tibétain des 234 premières stances, avec une traduction anglaise, qui se trouvent dans le journal de la Société asiatique du Bengale, n° 2 de 1855 et n° 4 de 1856.

Le nom indien de l'auteur est Ananda Dhvadja ; celui de Saskya Pandita, sous lequel il est plus généralement connu au Tibet, vient sans doute de ce qu'il demeurait dans le monastère de Saskya situé dans le Tibet central, dans la province de Tsang, à cent journées de la ville de Tachi-lhounpo.

Saskya Pandita était l'oncle paternel d'un grand Lama appelé Grogon, auquel Koublaikhan (empereur de Chine de la dynastie mongole pendant la dernière moitié du XIIIe siècle) avait donné la plus grande partie du Tibet central (province d'Outsang). Ses descendants possèdent encore le même monastère avec quelques dépendances, et sont les

Digitized by Google

premiers en dignité après les deux grands Lamas de Lhassa et de Tachilhounpo.

Le monastère de Saskya est un des lieux du Tibet où l'on trouve encore un grand nombre de manuscrits sanscrits qui y furent apportés de l'Inde.

Dans la courte notice qui précède, empruntée à Csoma de Koros, on ne dit pas si ce fut Saskya Pandita lui-même qui traduisit son livre en tibétain, ou s'il laissa ce soin à d'autres. Quoi qu'il en soit, si l'ouvrage qui porte le nom du savant Lama n'est pas une simple compilation, et s'il s'y trouve bon nombre de pensées qui lui appartiennent en propre, il renferme certainement aussi bien des sentences empruntées à des livres indiens connus de tout le monde. Si le travail valait la peine d'être fait, il n'est pas douteux qu'on ne pût retrouver dans les poëmes sanscrits, sinon toutes les pensées qui nous sont parvenues, sous la forme des stances tibétaines du *Trésor des belles paroles*, au moins le germe de la plupart de celles qu'il contient.

On voit que l'auteur est familier avec les légendes indiennes, et il fait plusieurs allusions aux fables de l'*Hitopadésa*[1]. On peut, par exemple, comparer la stance 86 de notre recueil avec la suivante, dont elle semble une réminiscence : « Quand un homme s'irrite pour un motif, » sa colère se calme dès que la cause qui l'a produite » n'existe plus; mais comment pourra-t-on jamais apaiser » celui qui sans raison conçoit une inimitié ? » (Hitopadésa, bibliothèque elzévirienne de P. Jannet, traduction de M. E. Lancereau, p. 115.)

Nous espérons que le choix que nous avons fait parmi

[1] Voyez la stance XXV ci-après. L'Hitopadésa parle de deux cygnes au lieu de deux corneilles. Tout le monde se rappellera ici la fable de la Fontaine : *La tortue et les deux canards*.

Dans la stance XLV, on trouve une allusion à la fable de l'Hitopadésa intitulée : *L'âne vêtu de la peau du tigre*, sujet qui a fourni à la Fontaine, celle où la peau du lion remplace celle du tigre.

(Edit. Jannet, p. 181 et 172.)

Digitized by Google

les sentences de Saskya Pandita sera d'autant mieux accueilli par nos lecteurs, que ce genre de compilation conserve moins qu'aucun autre le caractère distinctif de la littérature auquel il appartient. Le fond du cœur humain étant partout le même et ne changeant guère sous l'influence d'institutions et de climats différents, c'est surtout dans les pensées morales que les hommes reconnaissent leur communauté d'origine.

En tous temps et en tous lieux les sages qui ont donné de bons conseils n'ont jamais manqué, mais, n'en déplaise aux panégyristes du temps passé, les meilleurs conseils n'étaient pas mieux suivis autrefois qu'à présent, comme on le verra par les stances morales de Saskya Pandita.

I. — Si vous avez du talent, tous les hommes, sans être appelés, s'assemblent d'eux-mêmes (autour de vous); — Quelque éloignée que soit la fleur odorante, elle est entourée d'une nuée d'abeilles.

II. — Le sage, au temps de l'étude, éprouve de la peine, (car) sans efforts, on ne devient pas sage; en se passionnant pour un petit plaisir, on n'en obtiendra pas un grand.

III. — L'océan ne se rassasie pas d'eau, ni le trésor d'un roi de monnaie; jouir de l'objet de ses désirs ne satisfait pas; — Le sage n'est jamais rassasié de belles paroles.

IV. — C'est toujours par les gens vertueux que les bonnes qualités sont le plus louées; C'est par le vent que le parfum du sandal du mont Malaya est répandu aux dix points de l'espace.

V. — Quand les hommes sont opprimés par un mauvais roi, ils se rappellent avec regret un roi vertueux; — Ceux qui sont tourmentés par la fièvre ne rêvent que d'eau glacée.

VI. — L'homme vertueux quoique dans l'infortune se distingue encore davantage par la noblesse de sa conduite;

Digitized by Google

— Nous voyons un tison quoique renversé, faire remonter sa flamme.

VII. — Les belles qualités, quoique cachées, se dévoilent et sont visibles pour tout le monde; la fleur du jasmin, quoique desséchée, répand partout une odeur agréable.

VIII. — Un roi n'est grand que dans son royaume; un homme vertueux est respecté partout; — La fleur est belle pendant un jour; la pierre précieuse qui orne la tête est estimée en tous lieux.

IX. — Quoiqu'un service (rendu) soit le même pour le vulgaire ou pour ceux qui s'en distinguent, le retour (qu'on obtient) est différent; — Quoique la semence des champs soit égale, il y a une immense différence dans la moisson.

X. — Conservez par votre conduite la noblesse de votre famille; si votre conduite est mauvaise, votre famille n'a plus de valeur. — Le sandal répand une bonne odeur, mais s'il est réduit en charbon, qui le recherche?

XI. — Les grands tombés pendant quelque temps dans l'infortune, ne doivent pas s'abandonner au chagrin; — La lune quoique éclipsée quelque temps par une planète ne tarde pas à reparaître.

XII. — L'homme vertueux, dût-il lui en coûter la vie, n'abandonne pas ce qui est bon par soi-même; — Qu'on brûle, qu'on coupe l'or pur, sa couleur ne s'altère pas.

XIII. — Les hommes recherchent les défauts de gens éminents, et ne s'occupent pas du vulgaire; on examine les étoffes de soie précieuse. — On ne s'occupe pas d'un morceau de bois qui brûle.

XIV. — Ne vous réjouissez pas d'être loué, ne vous affligez pas d'être blâmé; — Avoir des qualités solides, voilà la marque de l'homme vertueux.

XV. — C'est la grandeur du maître quand les serviteurs sont satisfaits à tous les égards; les ornements qu'on met sur le cheval ne font-ils pas briller le maître lui-même?

XVI — Selon que le maître traite (plus ou moins) fa-

Digitized by Google

vorablement ses serviteurs et les protége, de même aussi les serviteurs prennent les intérêts du maître.

XVII. — L'homme mauvais, quand même il acquiert des richesses, n'en devient que plus mauvais ; — On a beau détourner un torrent, il cherche toujours à s'écouler en bas.

XVIII. — Le résultat obtenu par les soins d'un grand homme est détruit en un seul instant par des méchants. — Le champ cultivé pendant des années et des mois par le laboureur est, en un moment, dévasté par la grêle.

XIX. — En général, un méchant attribue aux autres les défauts qu'il a lui-même. — Quand la corneille a mangé quelque chose d'impur, elle s'empresse d'essuyer son bec à l'endroit où la terre est propre.

XX. — Il est facile de remplir d'eau le pas d'une vache; il est facile de remplir de choses précieuses un petit trésor, il est facile d'ensemencer un petit champ ; — Il est facile de rassasier de science un petit esprit.

XXI. — Auprès des sots, un preneur de singes est plus estimé qu'un savant, on offre au premier du beurre et d'autres aliments ; le second s'en va les mains vides.

XXII. — Ceux qui ont fait un mauvais usage de leur talent méprisent ceux qui en ont fait bon usage. — Dans certaines contrées, ne pas avoir de goître est regardé comme un défaut du corps.

XXIII. — Quelques personnes qui se conforment mal aux usages de la politesse se moquent de celles qui les suivent exactement. — Les hommes dont la tête ressemble à celle d'un chien, disent avec mépris que celui qui a un beau visage n'est qu'une femme.

XXIV. — Où sont les sots ayant amassé des richesses à qui vienne la pensée de leurs parents ? Après avoir amassé par toutes sortes de mauvais moyens et de mauvaises paroles, ils meurent comme des rats.

XXV. — L'homme qui a toujours besoin d'être défendu par un autre, périra par cela même. — La tortue portée par deux corneilles, tomba à terre, dit-on.

Digitized by Google

XXVI. — Ne pas distinguer le bien et le mal; oublier un bienfait; ne pas admirer un discours admirable; redemander ce qu'on a vu clairement; aller à la suite d'un autre, voilà le caractère d'un fou.

XXVII. — Quand les troupes s'avancent, il se tient à l'arrière-garde; si elles se retirent, il est en avant pour conduire; s'il voit à boire et à manger, il s'efforce d'outrer; s'il voit du plaisir, il trouve moyen d'y prendre part.

XXVIII. — Le fou énumère ses talents; le sage les tient secrets. La paille nage sur l'eau, mais la pierre précieuse s'y enfonce.

XXIX. — L'homme généreux, quoiqu'en colère, s'apaise si l'on s'incline; inclinez-vous devant un homme vulgaire, il devient plus dur encore; l'or et l'argent, quoique solides, peuvent se fondre; brûlez l'ordure d'un chien, il en sortira une mauvaise odeur.

XXX. — Le sage a toutes sortes de qualités; le fou n'a que des défauts. Avec des choses précieuses, vous avez tout ce qui est nécessaire; un serpent venimeux ne peut faire que du mal.

XXXI. — L'homme bon protége par sa douceur lui-même et les autres; le méchant par sa dureté nuit à lui-même et aux autres. L'arbre à fruit conserve lui-même et les autres, l'arbre desséché brûle les autres en brûlant.

XXXII. — Tant que vous avez des richesses, tous sont vos parents; si vous tombez dans l'infortune, tout le monde est votre ennemi. — On se rassemble de loin au pays des choses précieuses; quand le lac est desséché, chacun l'abandonne.

XXXIII. — « Celui-ci est un ami, celui-là un ennemi. » Telle est la distinction que font les gens de peu de sens. Un grand esprit se montre affable pour tous, car il ne sait pas avec certitude quel est celui qui peut lui rendre service.

XXXIV. — Les gens instruits aiment la science, il n'en est pas de même des ignorants. La mouche qui recueille

Digitized by Google

le miel aime les fleurs, mais non la mouche qui se nourrit de chair.

XXXV. — Un savant brille au milieu des savants, mais comment un sage peut-il être compris par un fou? Voyez le bois de sandal plus précieux que l'or, un fou en fait du charbon!

XXXVI. — Le sage sait ce qu'il fait; le fou suit (l'exemple de) celui qui est renommé. — Quand un vieux chien fait entendre ses aboiements, les autres courent sans raison et sans but.

XXXVII. — Le sage, même dans une grande infortune, réjouit les autres par ses belles paroles; le fou, même au temps de sa prospérité, tourmente lui-même et les autres par ses querelles.

XXXVIII. — Les uns placent la perfection dans les paroles, les autres dans le silence; un mauvais chien commence par aboyer contre l'ennemi, un chat saisit une grue sans rien dire.

XXXIX. — Tant que l'on reste modeste, le talent est le plus beau des ornements; si la modestie s'en va, le talent est mis de côté, et une rumeur maligne s'élève.

XL. — Un homme vertueux donne sans détour un bon enseignement; interrogez un mauvant, il vous donne une fausse information; — Un saint, quoique vous le dédaigniez, est miséricordieux; le dieu des morts, quoique vous lui fassiez des sacrifices, ne vous immole pas moins.

XLI. — Quoiqu'on puisse atteindre son but par une mauvaise action, où est le sage qui emploie un pareil moyen? Si, malgré de louables efforts, le but n'est pas atteint, les sages pour cela n'éprouvent pas de honte.

XLII. — Un roi vertueux, quand il a rencontré l'ennemi, redouble de bienveillance pour ses sujets. — C'est surtout quand son fils est malade qu'une mère est remplie d'inquiétudes.

XLIII. — Un homme vertueux, s'il s'associe à un méchant, sera corrompu par lui. — L'eau du Gange

Digitized by Google

est bien douce, mais elle devient saumâtre en arrivant à l'Océan.

XLIV. — Si un homme aux inclinations misérables s'attache à un saint personnage, il prendra les habitudes de cet homme vertueux. — Voyez quelle bonne odeur exhale la personne qui s'est parfumée de musc.

XLV. — Celui qui par un excès de ruse excite trop l'attention, s'il réussit pendant quelque temps, finit par se perdre. — L'âne revêtu de la peau d'un tigre, après avoir mangé la moisson (d'un laboureur) fut tué par un autre.

XLVI. — Evitez l'homme qui a un caractère méchant, fût-il un savant. — Quand même un serpent venimeux aurait la tête ornée d'un joyau, quel est le sage qui le prendrait sur sa poitrine?

XLVII. — Il est difficile de trouver quelqu'un qui donne de bons avis; difficile de trouver quelqu'un qui les écoute. — Un médecin habile est difficile à trouver, et peu de personnes agissent conformément à ses conseils.

XLVIII. — Avant d'avoir examiné, n'accordez de confiance à qui que ce soit. On donne souvent tort à l'homme juste qui a perdu sa cause; celui qui a agi avec discernement a beaucoup d'ennemis.

XLIX. — De quelque manière que vous façonniez un méchant, son caractère ne deviendra jamais bon. — Quelque soin que vous mettiez à laver un charbon, il est impossible de le rendre blanc.

L. — Les gens aux principes mauvais, qui sont passionnés pour la richesse, quoiqu'ils soient des amis, ne méritent pas confiance. Pour avoir été à la solde des grands, beaucoup ont été renversés par leurs propres parents.

LI. — Quiconque peut faire du mal, peut aussi faire du bien. — Le monarque dont le front est ceint du bandeau royal, peut donner un royaume.

LII. — Quand plusieurs sont d'accord sur un point, quoiqu'ils aient peu de force, ils peuvent faire de grandes

Digitized by Google

choses : — Un lionceau fut tué, dit-on, par une troupe de fourmis rassemblées.

LIII. — L'homme qui se laisse aller à l'indolence et néglige d'exercer ses facultés, quoique doué de force, tombera dans la dépendance. — Quoique l'éléphant ait une force immense, il est mené comme un esclave par un petit cornac.

LIV. — Les grands n'ont pas besoin d'être arrogants : à quoi sert aux petits de faire les fiers ? Le diamant n'a pas besoin d'être vanté par des paroles. — Qui achèterait un faux diamant, quelque vanté qu'il fût ?

LV. — Les hommes sont ordinairement offensés par des personnes de la même condition qu'eux-mêmes. Quand le soleil brille à son lever, tous les corps lumineux sont éclipsés.

LVI. — Servez-vous de celui qui vous est utile, quand même ce serait un ennemi ; évitez celui qui vous nuit, quand même ce serait un parent. — Achetez à tout prix un joyau (retiré) de l'Océan ; chassez avec une médecine le mal qui vous fait souffrir à l'intérieur.

LVII. — Quand un homme a acquis quelque richesse intérieure, il la montre avec orgueil à l'extérieur. C'est quand les nuages sont tout pleins d'eau qu'ils s'agitent et font entendre le bruit du tonnerre.

LVIII. — Il est rare de trouver une personne qui ait toutes les qualités, mais il est rare aussi d'en trouver qui n'en ait aucune. Parmi ces personnes chez lesquelles les défauts et les qualités se mêlent, le sage fréquente celle en qui le nombre de qualités est le plus grand.

LIX. — Au premier abord, il est douteux si une personne est amie ou ennemie. Un aliment mal digéré devient poison ; le poison, si l'on sait (s'en servir), devient médecine.

LX. — Quand on est son maître, tout est bien ; quand on dépend des autres, tout est mal. Ce qui est commun est un sujet de querelle ; — une promesse est un lien.

Digitized by Google

LXI. — Quand vous auriez au dedans toutes les qualités, si vous êtes mal habillé, tout le monde vous méprise. — Quoique la chauve-souris soit intelligente, elle est évitée, dit-on, par tous les oiseaux.

LXII. — Un fou est agréable, s'il parle peu; un roi gagne en dignité, s'il est entouré de mystère; les spectacles extraordinaires sont agréables, si on les voit rarement; un joyau a un grand prix, s'il est rare.

LXIII. — Témoigner une trop grande affection devient souvent une cause d'animosité; les nombreuses querelles du monde viennent ordinairement (d'un excès) de familiarité.

LXIV. Une grosse querelle, quelque vive qu'elle soit, devient (quelquefois) la cause d'une grande amitié; nous voyons ordinairement qu'on se réconcilie à la fin d'une querelle.

LXV. Quoiqu'un avare ait des richesses, quoiqu'un envieux ait un ami, quoiqu'un mauvais esprit ait des connaissances, il n'en peut résulter de plaisir.

LXVI. — Les convoiteux sont réjouis par les richesses; les orgueilleux le sont par les louanges. Les fous sont réjouis par leurs pareils, les gens vertueux se plaisent à entendre la vérité.

LXVII. — Les talents d'un homme méchant; la science imparfaite d'un orateur énergique; les faveurs d'un mauvais maître sont rarement utiles aux autres.

LXVIII. — Parler beaucoup est une cause de danger; le silence est le moyen d'éviter les infortunes. Le perroquet parleur est mis en cage, les oiseaux muets volent à leur gré.

LXIX. — Si un homme vient, sans arrière-pensée, en aide de toutes manières à un ennemi; si, de son côté, l'ennemi, sans détour aussi, s'incline devant son bienfaiteur, c'est (de part et d'autre) la marque d'un grand caractère.

LXX. — A quoi sert au faible de se mettre en colère? Quel besoin le fort a-t-il de s'irriter? Puisque, pour accom-

Digitized by Google

plir une chose, la colère est impuissante, elle ne fait que nuire à nous-mêmes.

LXXI. — Attirés par des présents, les ennemis même s'assemblent; si vous ne donnez rien, les parents même vous abandonnent. Si le lait de la vache tarit, le veau le plus beau dépérit.

LXXII. — L'emploi de ses richesses par le riche, la modestie de celui qui est devenu savant, la protection qu'un grand accorde aux petits, ces trois choses sont utiles à soi et aux autres.

LXXIII. — En prenant les grands pour appui, les petits mêmes parviennent à la grandeur. Voyez la liane arriver au sommet d'un grand arbre en s'appuyant sur lui.

LXXIV. — Quoiqu'un homme de talent ait des défauts, ceux qui aiment les talents le recherchent. Quoique le ciel soit obscurci par la pluie, elle fait plaisir aux habitants du monde.

LXXV. — Il ne faut point de parfums agréables aux chiens et aux pourceaux, et point de lampes aux aveugles; ceux qui ne digèrent pas n'ont pas besoin d'aliments; la règle est inutile aux fous.

LXXVI. — Un homme de talent et de l'or pur, un brave soldat et un bon cheval, un bon médecin et une belle parure, partout où ils se trouvent, sont estimés.

LXXVII. — La meilleure richesse, c'est l'aumône; le plus grand bonheur, c'est la tranquillité d'esprit; le plus bel ornement, c'est l'instruction; le meilleur ami, c'est celui qui n'a pas de désir.

LXXVIII. — Qui n'a pas été maltraité par la fortune? Qui a toujours joui du bonheur? Le bien et le mal ne se succèdent-ils pas toujours, comme l'été et l'hiver?

LXXIX. — Méditer des choses impossibles, avoir de la haine contre plusieurs, se quereller avec les forts, être passionné pour les femmes, se lier avec les méchants : ces cinq choses sont des causes de ruine.

LXXX. — Être sans fortune et désirer de beaux habits;

Digitized by Google

demander aux autres et avoir beaucoup d'orgueil ; ne pas connaître les ouvrages littéraires et vouloir disputer : ces trois choses sont un sujet de moquerie.

LXXXI. — Quand le maître se fait tort à lui-même, qui peut alors le protéger ? Quand un objet est offusqué par la lumière, il n'y a pas moyen de le voir.

LXXXII. — Les hommes désirent une longue vie ; quand ils sont devenus vieux, ils ont peur. Avoir peur de la vieillesse et désirer une longue vie, c'est la contradiction d'un fou.

LXXXIII. — Celui qui a de la fortune et qui n'en use pas en faisant des dons, est un homme qui est atteint de maladie, ou bien un avare accompli.

LXXXIV. — Celui qui connaît les préceptes de la loi (religion) et ne les pratique pas, qu'a-t-il à faire de la loi ? Quelque belles que soient les moissons, les bêtes sauvages se réjouissent-elles ?

LXXXV. — Quoiqu'il y ait beaucoup de docteurs qui connaissent la loi (religieuse) et qui disent ce qui est contre la loi, les gens qui, après être instruits en conséquence, se préoccupent de l'observer, sont rares.

LXXXVI. — La colère qui vient d'une raison juste ne sert guère, et celle-là peut être apaisée ; mais qui saura calmer la colère de celui qui s'y livre sans raison.

LXXXVII. — Tant qu'un homme n'a pas fait de mauvaises actions, le dieu Indra lui-même ne peut le blâmer ; — Quand une source ne se dessèche pas d'elle-même, à quoi sert de l'obstruer avec de la terre ?

LXXXVIII. — Quand un homme est renommé pour avoir amassé une fortune excessive, sa richesse devient l'instrument de sa perte. Une attaque se dresse contre le riche là où le pauvre circule en paix.

LXXXIX. — La renommée acquise par une force et une habileté exceptionnelles devient une cause de ruine. Dans le combat, ce sont les habiles et les forts qui, le plus souvent, trouvent la mort.

Digitized by Google

XC. — La sagesse, la force et le reste sont vos alliées si vous êtes vertueux ; si vous êtes sans vertu, toutes viendront concourir à votre perte.

XCI. — Celui qui pense : Je tromperai les autres par un mensonge, se trompe lui-même. Celui qui a dit une fois un mensonge fait naître le doute, même quand il dit la vérité.

XCII. — Pour celui qui néglige de s'appliquer, point de bonheur à attendre en ce monde ni dans l'autre ; quoique le champ soit bon, s'il n'est pas cultivé avec soin, on n'obtiendra pas de moisson.

XCIII. — Un homme de sens, quelque petite que soit une affaire, doit toujours agir avec réflexion ; s'il réussit, il n'y a rien à dire ; s'il ne réussit pas, sa conduite a été belle.

XCIV. — Les sentiments des hommes sont différents, il est donc rare que quelqu'un plaise à tous ; mais celui qui s'applique à acquérir des qualités est bien près de plaire à tout le monde.

XCV. — Celui qui sait bien distinguer un homme probe d'un misérable, sait faire réussir ses affaires ; car c'est en cela que réside le grand fondement de la prospérité.

XCVI. — L'homme doué de peu de force réussit en s'appuyant sur un grand ; quoique la goutte d'eau soit bien petite, mêlée à l'Océan, elle ne sèche pas.

XCVII. — Quoiqu'on n'ait pas soi-même d'esprit, on consulte avec fruit un homme qui en a beaucoup. La main qui, seule, ne tue pas un ennemi, ne tue-t-elle pas en prenant une arme ?

XCVIII. — Un ennemi dangereux deviendra un allié si l'on sait s'y prendre. Une grande quantité de poison blesse le corps ; si l'on sait l'employer, il devient médecine.

XCIX. — Un prince doit percevoir les impôts d'une manière convenable et sans opprimer ses sujets ; l'arbre appelé Sâla, s'il en découle trop de sève, se dessèche.

C. — Soyez attentif à cacher votre conduite ; on s'expose

en se montrant trop clairement. Si le singe n'avait pas fait de gambades, aurait-on attaché une corde à son cou? (Comp., st. LXVII.)

CI. — Il ne faut pas prononcer de paroles qui blessent les autres, fussent-ils des ennemis; comme la réponse d'un écho, elles se retournent aussitôt contre nous-mêmes.

CII. — Si vous voulez nuire à un ennemi, acquérez des talents; de cette manière votre ennemi séchera de dépit, en même temps que vous croîtrez en mérite.

CIII. — Si vous prenez pour appui un grand qui soit envieux, vous n'arriverez jamais à être grand. Voyez la lune devenir sombre en s'approchant du soleil.

CIV. — Ne faisons jamais aux autres ce qui nous déplaît à nous-mêmes; songeons, en effet, à ce que nous éprouvons quand les autres nous font le moindre mal.

CV. — Si nous faisons aux autres ce qui nous est agréable à nous-mêmes, les autres, par la même raison, nous donneront volontiers en retour ce qui nous plaît.

CVI. — C'est toujours un bonheur pour quelqu'un d'avoir pour appui des gens vertueux, d'interroger les sages, et d'avoir pour compagnons des gens de bonne volonté.

CVII. — L'animal qui n'a ni biens, ni serviteurs, s'il a pour ami un compagnon intelligent, peut obtenir ce qui lui est nécessaire; à plus forte raison celui qui est né parmi les hommes.

CVIII. — Avec un ennemi depuis longtemps acharné contre nous, il ne faut pas se lier d'amitié, quoiqu'il le désire ardemment. Quelque chaude que soit l'eau, si elle rencontre le feu, ne l'éteint-elle pas?

CIX. — S'il est généreux, honnête et droit, on peut se fier à un ennemi. Plus d'un, dit-on, a trouvé un refuge pour toute sa vie en allant le chercher auprès d'un ennemi généreux.

CX. — Quoique vous sachiez bien ce que vous avez à faire, faites tout avec réflexion. L'homme qui n'aime pas à réfléchir achète cher le repentir.

Digitized by Google

CXI. — Pourquoi les affaires de celui qui agit après avoir bien réfléchi se gâteraient-elles? L'homme doué de la vue, s'il marche avec précaution, n'évite-t-il pas le précipice?

CXII. — Plus vous désirez vous élever et plus vous devez vous rendre utile aux autres. Ceux qui veulent se parer n'essuient-ils pas d'abord leur miroir?

CXIII. — Plus on a le désir de vaincre son ennemi, plus on doit mettre d'empressement à exercer ses facultés. Voyez comme on s'effraie quand on voit les ennemis désireux de donner la mort préparer avec soin leurs armes.

CXIV. — En disant des paroles méchantes, il est impossible d'obtenir dans le monde ce qu'on désire; quand même, au fond du cœur, vous ne songez qu'à (obtenir l'objet de) votre désir, ayez des paroles bienveillantes pour tous.

CXV. — Si un homme prudent baisse la tête, la faute retombe sur celui qui l'injurie; quand une lampe est tournée la tête en bas, elle brûle la main de celui qui la porte.

CXVI. — Au moment d'entreprendre une grande affaire, il faut s'assurer un bon allié; s'il s'agit de brûler une grande forêt, n'a-t-on pas besoin d'être aidé par le vent?

CXVII. — Celui qui, lorsque le Bouddha protecteur des hommes est là, rend hommage à un autre maître, est (pareil à) celui qui, sur le bord d'un fleuve aux eaux pures, creuse un puits rempli d'eau saumâtre.

CXVIII. — Il n'est pas difficile de faire quelque chose que ce soit, si l'on y est accoutumé. De même qu'on s'est exercé à un art mécanique, on se plie sans difficulté aux pratiques de la bonne religion.

CXIX. — Celui qui sait se contenter de peu a une fortune inépuisable. Les chagrins tombent sans cesse, comme une pluie, sur celui qui, sans être jamais satisfait, cherche toujours (à acquérir).

CXX. — Dans ce monde, si vous prêtez (de l'argent) à intérêt, vous n'avez pas la certitude de recevoir même le capital; (mais) si vous donnez aux pauvres sans compter,

Digitized by Google

quand même ce serait peu, vous en obtiendrez cent fois la valeur.

CXXI. — Par crainte de voir sa famille déchoir, un homme de peu de sens accumule les moindres profits qu'il fait. Le sage, afin d'élever sa maison, fait aux autres des présents (considérables), comme si c'étaient des bagatelles.

CXXII. — L'affection d'un père et d'une mère pour leurs enfants, ne leur est pas rendue par ceux-ci. Quand les parents ont longtemps pris soin de leurs enfants, ceux-ci dédaignent le père et la mère qui sont devenus vieux.

CXXIII. — Ceux qui sont devenus les esclaves de la convoitise courent après la fortune, au risque même de leur vie. Ceux qui sont contents de leur sort, quoiqu'ils acquièrent des richesses, donnent aux autres comme il convient à des gens vertueux.

CXXIV. — Si vous voulez détruire tous vos ennemis, quand aurez-vous fini de tuer ? En domptant seulement votre propre passion, tous vos ennemis sont tués à la fois.

CXXV. — Si vous êtes en colère contre un homme puissant et actif, c'est à vous-même que vous nuisez le plus. Si c'est contre un homme doux et calme, quelle raison avez vous d'être irrité ?

CXXVI. — Les brins d'herbe qui sont nés sur la même tige, sont dispersés par le vent aux dix points de l'espace. De la même manière, les hommes nés ensemble sont séparés par leurs actions.

CXXVII. — Que celui qui cherche avec ardeur à obtenir ce qu'il désire, fasse d'abord arriver les autres à leur but. Celui qui agit surtout en vue de son intérêt, ne parviendra pas à son but.

CXXVIII. — La méditation sans l'étude des livres, quand même elle réussirait pendant quelque temps, ne tarderait pas à déchoir. Quoiqu'on puisse bien fondre l'or et l'argent, si l'on retire le feu, ils redeviennent durs.

CXXIX. — Quel est l'homme sans intelligence qui prenne un livre, quelque beau qu'il soit ? Quelque brillant que soit

Digitized by Google

un ornement d'or enrichi de diamants, où est le bœuf qui le regarde ?

CXXX. — A ceux qui reconnaissent comme très-vraies toutes les belles paroles des sages, mais qui s'occupent peu de les mettre en pratique, à quoi sert-il de connaître les livres ?

CXXXI. — Quoiqu'un homme intelligent sache (d'avance) par lui-même, il n'examine pas moins avec soin les ouvrages des sages. Quelque pur que soit un métal précieux, il a moins de prix s'il n'est pas travaillé.

CXXXII. — Quoiqu'il y ait un très-grand nombre de forêts, il y a peu de terres privilégiées où naisse le sandal. De même aussi, quoiqu'il y ait beaucoup de savants, les belles paroles sont très-rares.

CXXXIII. — Un cheval excellent se connaît au temps de la marche ; l'or et l'argent se connaissent à la fonte ; un éléphant se connaît dans une bataille ; on reconnaît le mérite d'un savant à ses compositions littéraires.

CXXXIV. — En temps et lieu, si le moment est convenable, parlez quelque temps seulement, après avoir bien réfléchi. Quelque belles que soient les paroles, s'il y en a trop, elles ne trouvent pas plus de faveur que des marchandises surabondantes.

P.-E. Foucaux.

Digitized by Google

PLACE DE L'ARMÉNIEN

PARMI LES LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

La langue arménienne a été singulièrement négligée par les philologues. On s'est occupé de l'histoire des idiomes celtiques, malais, africains; mais jusqu'ici on n'a accordé qu'une très-passagère attention à la langue riche et harmonieuse de ce peuple qui se regarde comme le plus direct descendant des fils de Noé. Chacun sait que l'arche du Deucalion hébreu s'arrêta, selon la légende, sur les pics inaccessibles du mont Ararat, en Arménie. Les natifs de ce pays tirèrent de cette tradition la conséquence que leur race était la plus ancienne des races, et leur langue la plus ancienne des langues de l'Asie et même du globe. Malheureusement, cette prétention n'est, en ce qui concerne la langue, rien moins que raisonnable, et nous n'aurons pas de peine à démontrer que, loin d'être un idiome primitif, l'arménien n'est qu'un des nombreux patois du sanscrit, l'un des plus dégradés, peut-être même le plus dégradé de

Abréviations : a. all. *ancien allemand*. All. *allemand*. Ang. *anglais*. Arm. *arménien*. San. *sanscrit*. Lith. *lithuanien*. Pol. *polonais*. It. *italien*. Pers. *persan*. Isl. *islandais*. Suéd. *suédois*. Goth. *gothique*. Nomin. *nominatif*. Gén. *génitif*. Dat. *datif*. Loc. *locatif*. Acc. *accusatif*. Abl. *ablatif*. Sing. *singulier*. Plur. *pluriel*. Pers. *personne*. R ou *R*. racine. S. *sanscrite*. M. à m. *mot à mot*. C. à d. *c'est-à-dire*.

Digitized by Google

tous ceux qui ont été soumis jusqu'à ce jour aux procédés analytiques de la philologie comparée.

Quand on remarque une analogie certaine entre deux langues sur deux points aussi essentiels que les pronoms personnels, le verbe *être*, les noms de parenté, les adjectifs numéraux et le système de dérivation et de composition, on peut affirmer hardiment que ces deux langues appartiennent à la même famille, quelle que soit d'ailleurs leur diversité dans d'autres parties de leur organisme. Le hasard seul ne saurait produire de pareils effets. Or, la langue arménienne remplit, à l'égard du sanscrit, toutes les conditions que nous venons d'énoncer, les adjectifs de nombre, les termes de parenté, le système de dérivation, et, en outre, une foule de racines verbales, sont d'origine indienne. Seulement, ces racines, ces noms, ont, en changeant de milieu, subi des modifications notables que nous nous occuperons à constater, mais qui, toutes considérables qu'elles sont, n'ont rien de plus extraordinaire que les transformations souffertes par les mots latins en devenant français, ou par les mots zends en devenant persans. Il arrive même souvent que l'arménien présente plus d'affinités avec les langues sœurs qu'avec la langue mère, phénomène qui, loin d'infirmer notre thèse, la confirme, puisqu'il établit d'une manière victorieuse la communauté d'origine de toutes ces langues.

Nous commencerons par examiner si les pronoms arméniens présentent quelques traits de ressemblance avec les pronoms indo-européens.

1° *Je* se dit AHAM en sanscrit, AZEM en zend, ASZ en lithuanien, IES en arménien, IA en russe, IO en italien, I en anglais. Il est évident que toutes ces formes proviennent du même type primitif; mais ici l'arménien tient le milieu entre les langues slaves et le sanscrit.

Le génitif de AHAM est MAMA ; en grec, EMOU pour MEMOU ; en arménien, IM pour MIM.

Au pluriel, le sanscrit nous offre pour le nomin. VAY-

Digitized by Google

AM et pour le gén. AS MA-KAM ; l'arménien, ME-Q au nominatif et ME-R au gén. Le datif arménien *me-z* vient du locatif sanscrit *as-mâsu*, et l'abl. arménien *i-mentch* de l'acc. AS-MAN ou *as-mânas*, précédé de la préposition *i*.

Dans la conjugaison sanscrite, le pronom personnel *je* est représenté au singulier par MI, en arm. par M. Au pluriel, le san. met MAS et l'arm. MQ. La gutturale Q est un des signes du pluriel pour les noms et pour les verbes.

2° Le pronom de la seconde personne au san. est TVAM au nomin., TAVA au gén., et TOU-BY-AM au dat. (Cf. TIBI). Le nom. arm. est THOU, en zend TOUM. Le gén. zend est THVÔC, d'où est venu le gén. arm. QO, par le changement du V zend en Q, changement dont la fréquence est telle du sanscrit à l'arménien, qu'il nous faut dès à présent le ranger parmi les lois constitutives de la langue. C'est par suite d'une altération semblable que l'abl. san. TVAT ou TVATTAS a fourni le dat. arm. QEZ.

Le pluriel du pronom de la 2e personne se forme en arm. du singulier THOU, auquel on ajoute la lettre Q. Le gén. THZER, le dat. THZEZ, l'abl. THZENCH se sont formés de THOU, sans rien emprunter à la langue mère.

3° *Lui* se rend en arm. par NA, qui vient de la particule san. ANA, d'où l'adj. ANYA *autre*. Cf. lith. *an-as*, celui-là ; rus. ON, ON-A, ON-O, hic, hæc, hoc, INN-Y, autre.

Comparons quelques temps du verbe être et voyons si l'analogie continue.

Sanscrit	*Grec*	*Arménien*
As-mi, je suis	ei-mi	iè-m. Cfr. ang. *am*, pers. *em*
As-i (pour *as-si*)	ei-s	iè-s. Cfr. lat. es
As-ti	es-ti	è (Cfr. l'it. *è*, il est.)
S-ma (pour *asmas*)	es-men	ièm-q
S-tha (pour *astha*)	es-te	iè-q
Santi (pour *asanti*)	ei-si	iè-n

La racine *as* est représentée dans trois personnes du présent grec par la diphthongue *ei* et en arm. par *iè* à toutes

Digitized by Google

les personnes, excepté une. Cependant l'affinité de nos trois listes est évidente. Deux terminaisons seulement se sont complétement oblitérées : celle de la 3e pers. du sing. et celle de la 2e pers. du plur. Mais cette dernière a été remplacée par un q. Nous retrouverons les mêmes suffixes personnels dans toutes les conjugaisons arméniennes.

Le prétérit arm. dérive du premier prétérit sanscrit. La racine *as* est devenue *iets*. Quant aux particules pronominales, elles sont à peu près les mêmes que dans le présent.

Sanscrit	*Armén.*	*Osque*	*Latin*	*Grec.*
âs-am (*â* à cause de l'augment a:â=a+â.	iets-i	es-am	er-am	ê-n
âs-is	iets-er	es-as	er-as	ê-s
âs-ti	iets	es-at	er-at	ê-n
âs-ma	iets-am-q	es-amus	er-amus	ê-men
âs-ta	iets-i	es-atis	er-atis	ês-te
âs-an	iets-in	es-ant	er-ant	ês-an

On compte en arm. quatre conjugaisons caractérisées par la figurative de l'infinitif comme en latin. Ces figuratives sont *e*, *i*, *a*, *ou*. L'infinitif a pour consonne finale la liquide *l*, comme il a en latin la liquide *r*. Il y a donc les verbes en *el*, les verbes en *il*, les verbes en *al*, les verbes en *oul*, comme on a en lat. ceux en *ar-e*, ceux en *er-e* et ceux en *ir-e*. La figurative demeure, en arm., à toutes les personnes du présent dont le tableau suivant offre les terminaisons.

1re conj.	*è-m,*	*è-s,*	*è,*	*e-mq,*	*è-q,*	*è-n.*
2e —	*i-m,*	*i-s,*	*i,*	*i-mq,*	*i-q,*	*i-n.*
3e —	*a-m,*	*a-s,*	*a,*	*a-mq,*	*a-q,*	*a-n.*
4e —	*ou-m,*	*ou-s,*	*ou,*	*ou-mq,*	*ou-q,*	*ou-n.*

Toutes ces formes tiennent du présent du verbe *être* que nous avons rapporté plus haut, et des terminaisons des verbes de la 1re classe sanscrite, lesquelles sont *â-mi*, *a si*, *a-ti*, *â-mas*, *a-tha*, *a-nti*.

Choisissons quelques verbes sanscrits dont la R. se soit

Digitized by Google

conservée en arménien, et mettons leurs temps présents en parallèle l'un avec l'autre.

Nous prendrons pour premier exemple le verbe *per-el*, de la 1re conjugaison. R. s. BHRI. — PHER-Ô. — FER-O.

Sanscrit	*ancien Allemand*	*Arménien*	*Latin*
Bhar-â-mi	bair-a	per-è-m	fe-ro-(m)
Bhar-a-si	bair-i-s	per-è-s	fer-s
Bhar-a-ti	bair-i-th	per-ê	fer-t
Bhar-â-mas	bair-a-m	per-è-mq	fer-i-mus
Bhar-a-tha	bair-i-th	per-ê-q	fer-tis
Bhar-â-nti	bair-a-nd	per-èn	ferunt

Tous les présents de l'indicatif se conjuguent sur ce modèle qui répond à celui des verbes de la 1re classe sanscrite. Dans les verbes en *al* la voyelle figurative était la même en arm. et en sansc. L'analogie est plus frappante encore.

Sanscrit	*Arménien*	*Russe*	*Latin*
Jiv-â-mi	gué-a-m	jiv-ou	viv-o-(m)
Jiv-a-si	gué-a-s	jiv-io-ch	viv-i-s
Jiv-a-ti	gué-a	jiv-io-t	viv-i-t
Jiv-â-mas	gué-a-mq	jiv-io-m	viv-i-mus
Jiv-a-tha	gué-a-q	jiv-io-tie	viv-i-tis
Jiv-â-nti	gué-a-n	jiv-ou-t	viv-u-nt

Quand l'infinitif est en *il*, le rapport respectif reste le même. Le verbe DZNA-N-IL, *naître*, *engendrer* de la rac. s. JAN (Cfr. lat. GEN-*ero*, *gi*-GN-*o* pour *gi* GEN-*o*, et NA-*scor* pour GNA-*sc-or*) se conjugue ainsi : *dza-n-im*, - *is*, - *i*, - *imq*, - *iq*, - *in*.

On remarque très-souvent dans les verbes ainsi dérivés du sansc., les syllabes *au*, *atch* ou *in*, *itch* insérées entre la racine et la terminaison personnelle. Je hasarderai une conjecture à ce sujet. Nous trouvons en sansc. des participes en *ana* et en *at*. Les premiers sont passifs, les autres actifs. N'est-il pas possible que ces verbes soient formés d'un

Digitized by Google

participe exprimant l'action passée ou présente, à laquelle les suffixes *em*, *es*, etc., associent l'idée d'existence? Ainsi DZNA-N-IM signifierait *je suis engendré* (- je nais ; part. pas. en *ou*). DJAN-ATCH-EM, je connais, signifierait proprement *je suis connaissant*. (*Djan-aten* part. prés. R. s. JNA, connaître, lat. *co-gno-sc*-o, gr. *gi*-GNO-*sco* ; rus. ZNA-*i*-*ou* et pol. ZNA-*m*).

Jetons maintenant un coup d'œil sur les noms de parenté.

1° Le père : san. PI-TRI ou PA-TRI ; gr. PA-TÊR ; lat PA-TER; ang. FA-THER ; isl. FA-DIR ; suéd. FA-V ; arm. HA-ÏR par le changement du *p* en *h*, changement dont nous verrons de nombreux exemples et par la suppression du *t*, comme dans *père*, *mère*, *frère* (pour *pètre*, *mètre*, *frètre*). La r. s. est PÂ, NOURRIR, *garder* ; *pitri* signifie nourrisseur ou le gardien de la famille.

2° La mère : san. MÂ-TRI, gr. MÊ-TER, lat. MA-TER, isl. MA-DR, suéd. MA-R, arm. MA-IR. Le *t* de la terminaison a disparu comme dans HA-ÏR. La r. est *mâ*, engendrer.

3° La fille : san. DUH-I-TRI, gr. THYG-A-TÊR, all. TOCH-TER, pers. DOCEN-TER, ang. DANGH-TER, arm. THOUS-DER. Le *h* de la r. a été remplacé par un *s*, permutation très-commune et très-régulière en zend, en persan et en arménien. La r. est DUH, traire les vaches ; DUH-I-TRI signifie la trayeuse de vaches comme en lat. MULIER (pour *mulger*, de *mulgeo*, traire). L'ang. *wif-e*, all. *weib*, signifie la tisseuse ; la plupart des noms de parenté tirant leur origine des fonctions que chaque membre de la famille remplissait dans la maison.

4° Le fils, le garçon : san. PU-TRA pour PUK-TRA ou PUS-TRA, de la r. PUCH, nourrir; le nourrisseur de la famille, arm. OUS-DER pour POUS-DER par apherèse du *p*, cas très-fréquent en arménien. C'est ainsi que *pâd-a*, pied, est devenu *oud-en*. PU-TRA a pour corrélatif dans les autres langues indo-européennes, pers. POUZ-R, lat. PU-ER, gr. PAID. Mais OUS-DER signifie plutôt le garçon ; c'est ORTHI qui exprime le rapport de fils, ce mot dérive du même primitif PUTRA par la métathèse du *r* et la suppression du *p*.

Digitized by Google

5° Le frère : san, BRÂ-TRI, lat. FRA-TER, all. BRU-DER, ang. BRO-THER, pers. BURA-DER. La r. est BHRI, porter et nourrir. Le père était le porteur de la famille. En arm. on l'appelle IEGH-PAÏR, mot que je crois composé de deux primitifs sanscrits, ÈKA, *un*, *le même*, et PATRI, père. Si cette conjecture est juste, IEGH-PAÏR signifie (fils) du même père. On remarquera qu'ici le *p* sanscrit est demeuré intact, ce qui se conçoit facilement dans un composé ; si on l'avait changé en *h*, cette légère aspiration aurait fini par s'effacer et le mot aurait perdu tout caractère et toute signification.

6° La sœur : s. SVA-SRI pour SWAS-TRI, goth. SWI-STAV, pol. SIO-STRA, angl. SI-STER, lith. SCHO-STO, lat. SOR-OR (pour SO-SOR le *s* se changeant en *r* entre deux voyelles), fr. SOEUR, pers. KHA-ER, arm. QO-IR. Assurément entre QOIR et SVARTRI, l'analogie n'est pas grande, le témoignage des autres langues ne permet aucun doute sur l'identité de ces deux formes. Nous avons déjà eu un exemple du changement de V au Q, ainsi SVA-QA-QO, la finale STRI est représentée par IR comme dans *ha-ïr* ; le primitif SVA-STRI est composé de SVA, *suus*, et de STRI, *femina*, le sens est *congenita*.

7° La femme : san. JAN-I, *femina*, JAN-I, UXOR, de la R. JAN. engendrer. Arm. GUIN, UXOR, gr. GUN È, russ. JEN-A, irl. GEAN, goth. GVIN-O, femina, ang. QUEEN, reine, v. fr. GOUIN-E. L'idée d'épouse se rend : 1° par AR-AM-PI, composé de *ar ou*, mâle ou de AÏR, mari (Cfr. san. VAR-A, homme, VIR AS héros), et de PI, possesseur (Cfr. san. PA qui a) ; 2° par EG-OR, dérivé de EKA, un ; m. à. m. celle qui nous est unie.

8° Le mari, le générateur : arm. AÏR, le mari ; *arou* le mâle, du san. VAR-A, vir, VIR-AS, héros. L'époux s'exprime par GON AM-PI, *muliere præditus*. Le premier composant GAU est identique au san. JAN-I, UXOR ; PI, possesseur.

9° Le beau-frère : arm. ANER, du san. NRI, *homme* (pour ANRI), gén. PARAS, gr. AN ER, de la R. AN, respirer, d'où AN-IMUS, AN EMOS, fr. AN-IMER, AN-EMONE, etc.

Digitized by Google

10° La bru : san. SNOU-CHYA, a. all. SNU-R, lat. NU-RUS, gr. NY-OS, arm. NOU. Le mot san. est une contraction de SUNU-CHYA, composé de *sûnu*, le fils et de CHYA, unie (? R. SU engendrer).

Enfin pour clore cette liste d'homonymie, nous citerons encore BAB, grand-père (lat. *papa*, gr. *pappas*, le père) et MAM, grand-mère (lat. mamma, mère).

Passons aux adjectifs numéraux.

L'unité s'exprime en san. par EKA (pers. IÉK que nous avons déjà vu dans l'arm. IEGH-PAIR, le frère. Le numéral isolé se rend arm. par MI, qui rappelle le féminin grec MI-A. A côté de MI, l'arm. nous présente encore MEN, chaque IÉ-MEN, quelqu'un, UO-MEN, seul. Cfr. lat. O-MN-IS pour O-MEN-IS, chaque ; grec MON-OS, seul, MÈN, premièrement.

Le nombre *deux*, IERGHOU, et le nombre *trois*, IÉREK, paraissent s'être formés en dehors de toute influence indienne et ne présentent aucune analogie certaine avec leurs synonymes sanscrits, *dri*, *tri*. Je ne sache non plus, dans les autres langues, rien qui s'y rattache de près ou de loin. Nous les laisserons donc jusqu'à nouvel ordre dans leur isolement et leur obscurité.

Toute hésitation cesse à partir du quatrième numératif, san. TCHA-TUR, au nomin. TCHAT-VAR-AS, lat. QUA-TUOR (pour QUA-TUORS), gr. TESS-ARES, arm. TCHOR-S, pers. TCHAR. On remarquera que le *s* final du nominatif san. s'est fidèlement conservé en arm. Dans les mots composés, l'idée de *quatre* se rend en arm. par QAR qui ne représente que la terminaison san. *var-as* dont le *v* s'est changé en Q.

Le nombre CINQ concorde partiellement ; san. PANT-CHAM, lat. QUINQUE, fr. CINQ, arm. HINQ. La forme française peut servir d'intermédiaire entre le latin et l'arménien qui se trouve presque toujours occuper la dernière place dans l'échelle de la dégradation des sons.

Le nombre SIX s'appelle en san. CHACH, en gallois CHWECH. Le *v* de la forme celtique est un trait remarquable qui pourrait faire soupçonner l'existence de cette labiale dans l'an-

Digitized by Google

cien sanscrit. Cette présomption est corroborée par l'arm. *vets* pour *svets*. Cfr. lat. SEX, gr. HEX pour SEX, all. SECHS, russ. SCHEST.

Sap-tan est devenu *iot-n*; l'initiale *s* a disparu. Cfr. russ. SIOD-M, lat. SEPTEM, gr. HEPTA pour SEPTA ; pers. HEFT.

ACH-TAN, *huit*, a fait OU-T, ou OU-TN. Cfr. lat. OC-TO, it. OT-TO. L'esp. OCHO, et le fr. *huit* ne se ressemblent guère, et pourtant la comparaison des autres langues prouve que ces deux mots sont identiques ; à plus forte raison ACH TAN et OU-TN.

NAV-AN, lat., NOV-EM, it., NOV-E, esp., NUEV-E, fr., *neuf* est devenu en all. NEU-A (pour NEV-N), en ang. NI-NE, en gr. EN-NÉA, en arm. IN-N. Le v s'est effacé entre les deux N, et l'on a ajouté une voyelle euphonique au commencement du mot.

DAÇ-AN a fait DAS-N. Cfr. lat. DEC-EM, gr. DÉKA, all. ZEH-EN, angl. TE-N.

Le nombre *vingt*, VIN-ÇATI pour DVI-N-DAÇATI, signifie *deux dixaines* (*dvi*=deux+*daç-an*=dix). Le second composant, réduit au rôle de simple terminaison (*çati*), est devenu en grec *kati*, dor. *kos-i* ou *kont-a* par le changement régulier de *ç* en *k*, et VIN-ÇATI a fait EI-KOSI, dor. *ei-kati;* TRIN-ÇATI a fait TRIA-CONTA ; TCHATVARI-ÇATI : TESSA RA-CONTA, PANTCHAN IN-ÇATI : PENTÈ-CONTA, etc.; en lat. *vi-gint-i*, *vi-gint-a*, *quadra-ginta*, *quinqua-gint-a*, etc. Les Arméniens expriment les dizaines à l'aide du suffixe *san* ou *soûn*, qui n'est que la transcription de la seconde syllabe de DAÇAN (*dix*). Le nombre *vingt* se rend par Q-SAN. Le *q* initial remplace le *v* de VINÇATI, d'après une loi que nous avons déjà signalée plus haut à propos de *qoïr*. Le suffixe *san* est pour *çan*.

Trente, se dit IÉRÉ-SOUN (*iérek*, trois).

Quarante se dit *qara soun* (=*totatvara daç-an* ; V=Q) ; cinquante, HIR SOUN pour KINQ-SOUN (*kinq*, cinq); soixante, FAT-SOUN pour VESS-SOUN (*vets*, six); septante, IO-TAN-A-SOUN

Digitized by Google

(*io-tn*, sept); huitante, OUT-SOUN (*out*, huit); et nonante, INN-SOUN (*inn*, neuf).

Mille, san. SAH-AS-RA, du substantif SAH-AS, *vis*, *robur*; R. *sah*, *sustinere*, *perferre*. En persan et en arménien, la première syllabe SA a été retranchée; il n'est resté du prototype sanscrit que HAS-RA, qui en pers. a fait HÉ-ZAR et en arm. HAZ-AR. Les étymologistes de l'ancienne école tiraient le mot français *haz-ard* du pers. *hez-ar*, avec lequel il n'a qu'une analogie toute fortuite de forme et aucun rapport de signification. *Hazard* est un mot tout à fait germanique, issu de la R. *hatz* ou *haz*, chasser, pousser (Conf. all. *has-t*, fr. *hâ-te*), et de là terminaison *ard* que nous retrouvons dans *brouill-ard*, *caf-ard*, etc.

Le système de dérivation est en arménien le même qu'en sanscrit. Les preuves abondent et nous n'avons que l'embarras du choix. Nous nous bornerons pour le moment à trois racines : *mzi* nourrir, et *enri* nuire, blesser, et *sami* demi.

Mri, guné, fait *mar*; MAR I CHY AMI *je mourrai*. Arm., *mer-a-its* (sans terminaison personnelle). Le prés arm. est *mer-an-im*, qui suppose une forme sanscrite, MAR-AN-MI, laquelle n'existe pas.

MRI-TA signifie mort; MART-YA, homme, mortel. Arm. MARTH. (Conf. pers. *merd*, lat. *mort-alis*, gr. bro-t-os). La mort se rend en arm. par *mah* (pour *marh*. Le *r* a disparu et a été remplacé par un *h*). En s. *a-nam* signifie *immortel;* de là l'arm. *an-mah* (*an* est l'*a* privatif sanscrit et grec dont la forme primitive est *ana*, que l'arm. a conservée presque intacte et qui est devenue en lat. *in* et en all. *un*). MAH-OUT-I-OUN, *mortalité*, vient de l'adj. s. *mar-t-y-a*, dont le *r* a été changé en *h*, dont le *t* a été appuyé d'un *ou* euphonique, et dont l'*y* a été accompagné de la terminaison abstraite *oun*. La terminaison *t-i oun* sert à former la plupart des substantifs abstraits. Elle répond exactement à la terminaison latine *i-o*, *i-on-is*, dans *ac-t-i-o*, *ac-t-i-on-is* : *action*. Le contraire de MAHOUTIOUN est AN-NAH-OUT-I-OUN, immortalité.

Digitized by Google

Un autre dérivé de MRITA est MER-OD, funeste.

La r. *mri*, nuire, blesser, MAR, p. guna, a produit MEGH-K, tort, péché ; MEGH-AN-TCH-EL, nuire, pécher ; AN-MEGH, in-nocent (non-nocens).

La racine MAH, *croître, être fort*, a donné le substantif MAH-AT, arm. MEDJ. (Conf. gr. *meg-as*, lat. *mag-nus*, all. *mœch-t-y*, etc.; lat. *mag-is*, d'où le fr. *ma-is*); *medj-out-i-oun*, grandeur (*tioun=lat.-tion*), *medj.-athz*, magnanime, s. *mah-at-man*.

Le s. SAM-I répond au lat. SEMI, au gr. HÉMI, et signifie DEMI. La langue arménienne changeant presque toujours *s* en *h*, *sami* a fait HAME, demi, d'où HAME-SD, modeste (Conf. lat. (*mod = med ; modestus = medestus*, c.-à-d. in mediostans ; la terminaison *sd* est identique au *st* latin). Les autres dérivés sont : HAME-SD-OUT-IOUN, modestie ; AN-HAME-SD, immodeste ; *an-ham-esd-out-ioun*, immodestie.

Il me paraît résulter clairement de tout ceci, que les allures et les habitudes de la langue arménienne sont entièrement conformes à celles des langues dites indo-européennes, et que c'est dans cette famille de langues que devront la placer désormais les philologues.

LOUIS DELATRE.

Digitized by Google

EXPLORATION SCIENTIFIQUE

DU

DJEBEL AURÈS EN ALGÉRIE

La montagne de l'*Aurès* commence au nord-ouest du *Djebel Metlili*, qui s'étend à l'est jusqu'au *Djebel-Taffrieut* et *Djebel-Mahmet*, et là aussi, sur tout le district situé au delà des *Nemen-cha*, et plus loin au sud jusqu'au *belad-el-Djerid*, et probablement jusqu'au delà des frontières de Tunis, où il se réunit ensuite avec le *Djebel-Tiouvaih*, *El-Mekrila* et autres.

Dans un précédent voyage, j'avais déjà remarqué que les plateaux qui se trouvent devant Batna ont une élévation de 3,249 pieds ; par conséquent, il en résulte que ces plateaux élevés, qui dépendent du district de Djebel-Aurès, et dont les cimes, du *Djebel-Tougourt*, près de Batna, sont couvertes de cèdres, s'élèvent à une hauteur de 5,300 pieds. L'exactitude de ce fait est aussi confirmée par la raison que les plateaux des montagnes dans le voisinage de Batna et de Lambèse sont presque tous sans exception couverts de neige jusqu'à la fin de mars.

Ces montagnes, situées au nord, et qui, pour ainsi dire, sont les parties avancées seulement du véritable Aurès, forment à 4 milles géographiques plus bas, le *Djebel-Cheliah*, qui, d'après les dernières mesures, présente une hauteur de 6,936 pieds.

Ainsi, on peut affirmer avec certitude que la hauteur de toute la partie des montagnes du sud jusqu'à la frontière

Digitized by Google

de Tunis, le *Sidi-Cheikh*, le *Djebel-Amour-Sahari* et le *Djebel-Aurès*, ont été jusqu'à présent estimées plus hautes qu'elles ne le sont réellement. Comme dans la province de Constantine et sur les plus hautes cimes du Djebel-Aurès seulement, il ne reste qu'une mince couverture de neige jusqu'au mois de mars, et que la présence de cette neige est encore plus rare sur les montagnes de l'ouest, il est évident qu'il n'y a pas une seule cime de cette zone de montagnes qui atteigne la région des neiges éternelles, qu'il faudrait supposer pour cette montagne, exister à 8,000 pieds au moins, en le comparant à l'imposant Mitthin, 31°,12′ lat. nord, 10°,19′ 45″ lat. est au sud de la ville de Maroc, lequel à 10,700 pieds au dessus du niveau de la mer, ne se trouve pas même toujours couvert de neige.

En raison de la grande étendue de la montagne de l'Aurès et de ses déclinaisons au nord et au sud, il n'a pas été facile au gouvernement français de surveiller les populations qui l'habitent ; en conséquence, il dut les partager en deux circonscriptions, l'une au nord, appartenant à Batna, et l'autre au sud, dépendante de Biskra, chacune placée sous l'administration d'un kaïd.

D'après sa direction et sa situation, on doit partager la montagne : en Aurès du nord, en Aurès de l'ouest et en Aurès de l'est ; leurs dispositions naturelles offrent en effet une grande analogie.

La végétation de cette région s'y montre sous un aspect bien plus favorable que dans les autres provinces. Toute la pente du nord présente une végétation vigoureuse et abondante, et les vallées offrent, par leur situation si romantique et leurs jardins si habilement cultivés, des jouissances si extraordinaires et si variées, que le touriste, en visitant ces contrées, s'étonne avec raison que si peu de voyageurs les aient visitées et décrites.

En me bornant à présenter ici ces données générales sur l'Aurès, je décrirai plus bas et plus en détail son caractère,

Digitized by Google

que j'ai eu l'occasion d'observer et d'étudier dans un voyage que j'ai fait à travers cette montagne.

De même que les autres montagnes du sud, l'Aurès possède, outre les habitants des villages (déchera), surtout au printemps et pendant les mois d'été, une population nombreuse, composée des races nomades du sud et d'autres tribus importantes de la zone des lacs salés du nord.

Je me suis demandé souvent à quoi tenaient ces migrations annuelles ; mes efforts ont échoué devant les rapports statistiques, les cartes géographiques incomplètes, et surtout devant les innombrables subdivisions qui partagent ces différentes tribus.

Je donne ici un aperçu général des tribus principales de l'Aurès d'après les localités qu'elles habitent.

L'AURÈS DU NORD	L'AURÈS DE L'OUEST	L'AURÈS DE L'EST
Les Beni Maafa.	Ouled Saada	Ouled Aïssa
Ouled Zian	Beni Ahmed	Beni Maassem
Ouled Fadal	Ouled Ioub	Moualin Chechar
Ouled Cherfa	Beni Imelkem	Ouled Amran
Ouled Oudjana	Serâhna	Beni Barbar
Ouled Amana	Ouled Abdi	Ouled Moussa Ben Abdallah
	Razigha	Bradiha
	Ouled Zrara	Aihech
	Ouled Sliman Ben Aïssa	
	Beni Imloul	
	Ouled Daud	
	Beni Bou Sliman	

L'Aurès du nord, commençant par le *Bab-el-Kantara*, comprend le *Djebel-Cheliah*, et s'étend jusqu'au district des *Nememcha*. L'Aurès de l'ouest s'appuie au nord et à l'ouest à la partie du nord, et comprend toute la pente du sud jusqu'à l'*Oued-Cherfa*, qui plus bas, vers le sud,

Digitized by Google

prend le nom d'*Oued-Guechtal* : l'autre partie, à l'est, y compris le *Djebel-Cheïhar*, forme l'Aurès de l'est.

Suivant le recensement officiel de l'année 1851, toute la population de cette contrée s'élève approximativement au chiffre de 58,990 âmes.

D'après le nombre des tribus mentionnées plus haut, ce chiffre pourrait paraître très-élevé ; mais on doit prendre en considération que l'on n'a cité ici que les principales tribus, qui sont elles-mêmes partagées en plusieurs subdivisions. Ainsi, les *Ouled-Zian*, qui comptent 4,800 têtes, se divisent en 9 parties ; les *Beni-Maassem* en 4, et les *Beni-Maafa* aussi en 4. Une description plus détaillée de ces parties de tribus mènerait trop loin.

Les *Ouled-Zian* et les *Beni-Maafa*, appartenant aux principales tribus qui habitent l'Aurès du nord, paraissent être les plus nombreuses ; le plus grand nombre de villages qui se trouvent dans leur district, parle suffisamment en faveur de cette opinion.

Les Ouled-Zian possèdent le territoire qui s'étend au nord-ouest jusqu'au *Djebel-Chafat* et au nord-est jusqu'à *Farroul*, l'ancien Lambæsis ; 9 tribus dépendent de ce kaïdat, parmi lesquelles les *Beni-Ferrah* comptent 1,920 âmes. Le territoire des *Ouled-Fahdal* ou *Fahsal* n'est pas exactement indiqué sur les cartes, et parfois même il n'en est pas fait mention. Ces derniers campent pendant les mois d'hiver dans les plaines qui bordent le Djebel-Fedjouj au nord et au sud, et ils étendent leurs pérégrinations jusqu'au district des *Haractas*. Après avoir levé leur camp d'été, ils vont s'établir sur les pentes nord de l'Aurès, et les Djebel-Amrous et Arrhes peuvent être considérés comme les points les plus méridionaux de leurs migrations.

La tribu des Cherfa habite pendant les mois d'été la pente nord de l'Aurès, et aussi les plaines élevées et les vallées situées le plus près du *Djebel Amran*. Elle se partage en six tribus et tire son origine de Fez ; aujourd'hui encore, il se trouve une branche de cette tribu à Tafilett.

Digitized by Google

Cette séparation forcée doit avoir eu pour cause une querelle dans laquelle un chef de tribu, appelé *Sidi-Nedjim*, aurait tué un de ses partisans. Lorsqu'il quitta le Tell, une foule de Marocains fugitifs se joignit à lui ; ils s'établirent dans les *Zibans*, et excitèrent bientôt par leur nombre la jalousie des indigènes ; cette rivalité fut cause que plusieurs familles furent contraintes d'aller se fixer à Tunis, tandis qu'une autre partie alla s'établir dans le Tell. Le noyau principal des Cherfa séjourne pendant l'hiver au Zibân et passe l'été dans l'Aurès, comme nous l'avons déjà dit. Ainsi que l'indique leur nom, les Cherfa ont une origine religieuse, qui date des temps modernes, depuis qu'un véritable chérif, *Abd'-Rahman*, de Médine, s'est fixé au milieu d'eux sur leur demande, ils sont parvenus près de leurs co-religionnaires à se faire valoir comme marabouts.

Les Ouled-Oudjana font paître leurs troupeaux sur les pentes nord du Djebel-Cheliah, et les Ouled-Amana habitent les environs nord du Djebel-Nour'is.

Quant à ce qui regarde les campements occupés par les tribus de l'ouest et de l'est de l'Aurès, ils se trouvent parfaitement indiqués sur la carte publiée, en 1846, par MM. Carette et Warnier ; c'est pour cette raison que je les passe sous silence.

Toutes les populations de ces tribus appartiennent à l'islamisme, et sont d'origine purement arabe. Outre les Arabes, il existe encore dans l'Aurès une peuplade qui s'appelle Chanja, Chojà ou Chavia, comptant 40,000 têtes, vivant au désert dans les Zibans, et se trouvant répandus dans toute l'Algérie, mais elle a son noyau sur le Djebel-Belesmah. On a fait bien des hypothèses sur l'origine de cette peuplade. La plus récente est celle du docteur Guyon, qui signale que le lobe de l'oreille doit manquer chez tous les individus de cette contrée ; c'est pour cela que ce savant les place dans la même famille que les cagots des Pyrénées.

Dans mon premier voyage en Algérie, je n'avais point visité cette population, aussi j'accordais toute croyance,

Digitized by Google

aux hypothèses répandues sur les Chanja, et aux assertions du célèbre voyageur, dans mon livre intitulé : *l'Algérie et son avenir sous l'Empire français*, dédié à Sa Majesté l'empereur Napoléon III.

Mais comme, dans les années 1855-56, j'eus de fréquentes occasions d'être en rapport avec ces Arabes dans les oasis du Ziban et dans l'Aurès, j'acquis la conviction que l'assertion du docteur Guyon reposait sur une erreur. Il est vrai qu'il se trouve parmi les Chanja des individus qui ont la peau blanche, des yeux bleus, et dont les cheveux sont d'un blond roux ; mais jamais je n'ai pu en rencontrer un seul individu auquel manquât le lobe de l'oreille. Je trouverais plus vraisemblable, d'émettre l'opinion qui ferait descendre les Chanja des Vandales.

Ils se divisent, d'après leurs lieux d'habitation, en Chanja ayant un domicile fixe et en Djebeli, habitants des montagnes.

En outre, les *Ouled-Maassem* et les *Ouled-Oudjana* me semblent appartenir à une autre race ; car il paraît qu'ils parlent un idiome n'ayant aucun rapport avec l'arabe.

Le territoire des Nememcha forme la frontière des territoires de l'est et du nord de l'Aurès, qui occupent la chaîne de montagnes s'étendant jusqu'à Tunis.

Ils appartiennent à la race arabe et s'appellent chouad (nobles), et sont doués d'un esprit guerrier. Etant exclusivement pâtres, ils ont peu de goût pour l'agriculture. Jusqu'à ce jour, on n'a encore rien publié sur le territoire qu'ils habitent, mais on sait que les pentes du sud et leurs déclinaisons possèdent très-peu de sources, ce qui les oblige très-souvent à se rendre sur les pentes sud-est de l'Aurès pour y trouver des places où ils puissent faire boire leurs troupeaux. Leur principal commerce consiste dans la vente des dattes, qu'ils échangent contre du blé avec les tribus du désert.

Les Nememcha se divisent en *Alauna-Berarcha* et *Ou-*

Digitized by Google

led-Rechach, et, vivant sous 3,000 tentes, ils comprennent une population de 64,000 âmes. D'après les rapports du bureau arabe de Biskra, les troupeaux de ces tribus sont tellement nombreux, qu'ils sont composés d'environ : 30,000 moutons et 80,000 chameaux.

En 1847, on envoya contre elles quatre colonnes françaises auxquelles elles se soumirent bientôt, sauf une partie assez considérable des leurs qui se rendit sur le territoire de Tunis. Plus tard, au mois de mai 1850, une nouvelle colonne militaire les visita. En 1853, plusieurs de ces tribus, soulevées par un chérif, essayèrent de se révolter contre le gouvernement français. Mais le 6 novembre de la même année, une bataille eut lieu, dans laquelle les Français tuèrent le chérif et mirent l'armée des rebelles en déroute complète. Depuis ce temps, les Nememcha n'ont plus essayé de se révolter. Cette conduite opiniâtre des Nememcha est d'autant plus regrettable, que la ville de Tebesse (35° 27′ 30″ lat. nord, 3° 47′ 30″ lat. est), située près de la pente nord de la montagne, à proximité immédiate de la frontière de Tunis, est bien exposée. Quoique cette ville se soit rendue au mois de mai 1842 au général Négrier, le gouvernement prit seulement en 1851 la résolution de la transformer en colonie agricole. Cette ville arabe, si mal entretenue, a été construite sur les restes d'une vieille cité romaine appelée Théveste et entourée d'une muraille flanquée de tours. Aujourd'hui encore, on y peut voir les restes d'un portique, d'un temple et d'autres ruines très-considérables. Le gouvernement a conçu le plan de construire en dehors de Tébesse deux nouvelles villes. C'est alors que le commerce des laines prendra plus d'essor et de développement, surtout quand la route conduisant à Ain-Beida sera achevée. En outre, la population travaille encore dans les carrières du Djebel-Dir, d'où l'on extrait des meules à moulin. En dehors de la ville est situé le marabout Zaoui-abd'-Rahman, qui jouit d'une haute réputation. Une fontaine qui fournit l'eau à la ville jaillit du Djebel-Dir.

Digitized by Google

Un certain nombre de trafiquants européens se sont établis à Tébesse, où ces derniers, y compris la population civile, s'élevaient, en 1851, à 1000 âmes environ. En outre, on compte encore, comme dépendant de Tébesse, le village Beccaria et le douair El-Azib; tous trois réunis forment une population de 3000 âmes, qui possèdent 1500 hectares de terres labourables.

Pour la description des steppes, comme aussi de toutes les montagnes du Sud, j'ai voulu donner au lecteur, en nommant les tribus qui se trouvent de temps en temps dans ces parages, une notion approximative des migrations considérables qui ont lieu chaque année du Sud au Nord et réciproquement. On acquiert bientôt la conviction que cette disposition extraordinaire, d'après notre manière de voir, résulte en général de la disposition naturelle du sol.

Cet échange incessant des droits territoriaux a déjà bien souvent occupé les économistes, et on s'est demandé comment on le pouvait mettre en rapport avec la politique coloniale. Tandis que les migrations des habitants du Tell se restreignent dans un cercle assez étroit, celles des habitants du désert s'effectuent par masses et à des distances presque incroyables. Aussitôt que, durant les mois d'hiver, les jardins et les champs sont cultivés et que la récolte des dattes est rentrée, les habitants se transportent dès la venue des chaleurs, avec leurs produits naturels et leur industrie, jusque sur les montagnes du Sud et même jusque dans le Tell. A cette occasion, ils échangent leurs produits contre du blé et des articles de fabrique européenne, en faisant paître en même temps leurs nombreux troupeaux de bestiaux dans la montagne et sur les plateaux.

Le retour de ces migrations, s'opérant régulièrement chaque année, met en rapport ces Arabes avec les autres habitants du Tell, et l'observateur sans préjugés doit, en comparant la vie si différente de ces deux descendances de la même race, se déclarer en faveur des nomades. Parmi ces derniers, on retrouve encore les vertus chevaleresques

Digitized by Google

qui distinguent le véritable Arabe et le Bédouin des autres peuplades de l'Afrique ; tandis que les arabes du Tell, par suite du grand nombre d'usurpateurs qui les ont traités avec plus ou moins de cruauté, ont considérablement dégénéré.

Il est incontestable que les habitants du Tell retirent de grands avantages de leur commerce avec les nomades. Les entraves apportées au commerce depuis l'occupation du pays par les Français, et la suppression du commerce des esclaves à l'intérieur, est appelé à prendre progressivement un essor plus rapide, grâce au concours des habitants des oasis.

Les avantages qui résultent pour le pays de ces migrations ne peuvent cependant pas compenser les divers mouvements qu'elles entraînent à leur suite, et qui plus tard deviendront plus sensibles quand la colonisation s'étendra sur tout le Nord dans de plus grandes proportions.

Après que la France eut adopté une voie nouvelle dans sa politique coloniale, par la vente de vastes terrains, et après avoir concédé la colonisation à l'esprit d'entreprises particulières, le gouvernement dut porter son attention sur la migration des tribus. Il fallait d'abord se demander naturellement, si on n'avait pas à craindre tôt ou tard, que des conflits ne s'élevassent entre les Européens, d'une part ; et les indigènes arabes nomades, de l'autre, si la colonisation prenait une trop rapide extension.

Il ne manque pas de gens qui trouvent plus commode de trancher le nœud de la difficulté en expulsant tout à fait les Arabes du Tell. Les vues philanthropiques des hommes d'État français ne peuvent nullement approuver l'expulsion des tribus de leur sol natal ; ils auraient à surmonter la difficulté de cadastrer l'Algérie pour y fixer les Arabes.

Quant à ce qui concerne le Tell, une pareille mesure n'est pas seulement justifiée, mais encore praticable ; avec les nomades de l'Algérie du Sud, cela serait déjà plus difficile ; il ne faudrait leur permettre que la fréquentation des pla-

Digitized by Google

teaux et des steppes du Sud ; mais il ne faudrait leur permettre de pénétrer dans le Tell, qu'à la condition de laisser leurs troupeaux derrière eux.

De telles mesures cependant seraient un si complet renversement de l'état de choses actuel, que leur mise à exécution offrirait toujours de grands dangers.

Il est possible que les suites d'une tentative heureusement accomplie soient incalculables, comme le percement de puits artésiens qui ont eu des résultats brillants dans le sud de la province de Constantine, et qui auraient aussi une influence réformatrice sur les migrations des tribus du Sud. Il est évident qu'au moyen de ce miracle, que les Arabes comparent à celui de Moussa (Moïse), les Français ont obtenu un progrès moral très important, en procurant en même temps des avantages matériels à la population indigène. Dans un ouvrage intitulé : *Voyage aux oasis du Sahara oriental*, j'expliquerai les résultats acquis par les puits artésiens.

(*A suivre.*) Dr L. Buvry.

CHRONIQUE ORIENTALE.

Avant de commencer la série nouvelle des chroniques qui doivent figurer dans chaque numéro de la *Revue de l'Orient*, quelques courtes observations nous paraissent nécessaires. On ne doit pas s'attendre à rencontrer, dans le peu de pages consacrées à ces chroniques mensuelles, un exposé complet des nouvelles relatives à l'Orient, tant historiques et géographiques, que religieuses, scientifiques et littéraires. L'espace nous manquerait indubitablement, et nos lecteurs, oubliant souvent notre excuse, ne manqueraient de nous incriminer, sauf à se dispenser ensuite de lire notre prose. — Nous pouvions également composer notre chronique, ciseaux en mains, coupant à droite et à gauche, dans les journaux, de quoi remplir nos colonnes. Mais de cette autre façon serait-on plus satisfait que de la première? — C'est plus que douteux :

Digitized by Google

notre chronique ne serait ni plus longue ni plus complète, et chacun aurait le droit de dire : *J'ai déjà lu quelque part* ce que la *Revue de l'Orient* me répète aujourd'hui sur le même ton. Et la pauvre *Revue de l'Orient*, de l'Algérie et des colonies, passerait pour l'écho tardif et monotone des nouvelles vieillies dans toutes les feuilles périodiques de la France et de l'étranger !

Dans une telle alternative, l'auteur de ces lignes a cru devoir s'abandonner à ses inspirations dans le choix des faits à insérer dans chacune de ses chroniques, et les composer tantôt d'un aperçu rapide des nouvelles du mois, tantôt du récit des événements les plus curieux et les plus piquants qui se seront manifestés sur le théâtre de l'orientalisme, c'est-à-dire en Orient, et dans le cercle occidental où l'on s'occupe de cette partie du monde.

De sombres nuages obscurcissent de plus en plus le beau ciel d'Orient : partout se manifestent les préludes d'un orage terrible, dont l'esprit étonné cherche vainement à prévoir la fin. Quelque chose de mystérieux se développe au sein de ces contrées jadis riches et puissantes, aujourd'hui livrées aux dissensions intestines et bientôt sans doute à des guerres extérieures. Les événements se multiplient avec une rapidité tellement prodigieuse, que les propres intérêts de l'Europe ne peuvent détourner son attention sans cesse attirée de ce côté.

Sur la scène de cette tragédie, à cette heure, un ministre illustre vient d'expirer à Constantinople, et il semble que cette mort imprévue doive détourner le gouvernement ottoman de la voie nouvelle que Réchid Pacha avait eu dessein de parcourir.

En Egypte, les intérêts particuliers d'une grande nation tendent à mettre obstacle à l'une des plus belles conceptions de notre siècle : le percement de l'isthme de Suez.

. . . . . .

Malheureusement pour l'intelligente Albion, l'Inde n'est pas encore pacifiée, reconquise ; et elle ne sait que trop qu'une conquête perdue se recouvre difficilement. Il faut bien y songer : c'est peu pour la puissance britannique de dompter l'insurrection qui désole sa riche colonie asiatique; après s'être servi du sabre, il faut le remettre au fourreau. Qui lui répond alors de la fidélité, de l'attachement de ces millions d'hommes livrés pour la seconde fois à des maîtres ambitieux et avides, dirais-je même cruels, à des maîtres qui ont oublié que les nations européennes devaient soumettre les peuples de l'Asie en vue de l'intérêt général de l'humanité, et non pour satisfaire à un orgueil national et à l'avidité d'une compagnie de commerçants.

Digitized by Google

Nous savons que la cause du progrès est, aux Indes, entre les mains des Anglais et non dans celles des cipayes. Nous nous déclarons donc franchement pour l'Angleterre, mais nous voulons qu'elle nous promette de suivre désormais, sans détours, la voie civilisatrice dans laquelle doivent entrer, à son instigation constante, toutes les tribus soumises à son sceptre; les actes de l'Angleterre, de nouveau maîtresse de ses anciennes possessions indiennes, seront les gages qui garantiront de sa conduite et de sa sécurité future.

Mais, tout en formant des vœux pour les armes de nos voisins d'outre-mer, pouvons-nous ne pas accorder quelques larmes à des malheureux princes chassés par eux du trône et de la patrie de leurs ancêtres, et dont l'expulsion n'a pas toujours été clairement motivée. Il faut avouer que dans ces alternatives, un sentiment indépendant de notre volonté et de notre raison vient nous intéresser au sort d'augustes exilés qui, connus plus intimement, nous paraissent moins indignes du rôle de civilisateurs qu'on ne l'aurait cru *a priori*. Qui n'a éprouvé le sentiment que nous voudrions exprimer par des termes moins pâles, en voyant, ces jours derniers, s'acheminer lentement un corbillard tendu de blanc emmenant le corps d'une reine auguste dans un cimetière musulman, où personne n'avait été déposé avant elle?

La perte de S. M. Malka Kachwar, reine d'Oude, âgée seulement de cinquante-trois ans, a causé, au sein de la population parisienne, une manifestation sympathique pour les malheureux exilés; et un vif attendrissement s'est remarqué sur tous les visages pour le triste et jeune prince héréditaire d'Oude, qui, appuyé sur deux de ses coreligionnaires, suivait, dans une attitude respectueuse, les restes mortels de son auguste mère.

En Chine, les affaires sont loin de s'améliorer. L'empereur Hien-Fong souhaite ardemment expulser les Européens des ports de ses Etats, où il regrette qu'ils aient été admis par ses prédécesseurs. D'autre part, les forces maritimes combinées des principales puissances de l'Europe et de l'Amérique stationnent dans les mers de la Chine, et déjà les premières hostilités ont commencé. Dans l'intérieur, l'insurrection gagne du terrain, et, bien que souvent combattue par les troupes impériales, elle ne laisse pas de menacer sérieusement le trône des souverains tartares.

En Cochinchine, je veux dire dans tout l'empire d'Annam, dont la Cochinchine ne forme qu'une partie, la haine des Européens est plus vive que jamais. Jamais persécution ne poursuivit les chrétiens de cet empire avec plus de férocité qu'en ce moment. Les dernières nouvelles, toutes teintes de sang, nous apprennent les ordres barbares émanés du trône contre les nombreux chrétiens de l'Annam,

Digitized by Google

et nous font savoir qu'un tribunal a été spécialement institué pour qu'aucun d'eux n'échappe à la colère impériale.

L'espace me manque : je m'arrêterai donc. Puissé-je, dans la prochaine chronique rapporter des événements plus consolants et plus propres à soutenir nos espérances. Il n'y a point à douter qu'à un orage aussi général, des temps prospères ne doivent succéder. Et quels temps ! des temps célébrés par six cent millions d'hommes s'élançant fraternellement vers l'Europe civilisée, qui recouvrera dans cette communion de peuples ce profond et pur sentiment religieux qu'elle semble avoir oublié depuis longtemps.

L. Leon de Rosny.

CHRONIQUE ALGÉRIENNE

Pendant les vingt années qui suivirent la conquête de l'Algérie, le nom de la colonie n'arrivait guère aux oreilles du public français que comme un lointain écho de luttes sans merci, et, dans l'opinion générale, l'Algérie était devenue la terre classique des combats. Un dramaturge avait-il besoin d'un jeune premier couvert de gloire? les chasseurs d'Afrique et les spahis lui offraient un nombre illimité de sous-lieutenants jeunes, beaux, valeureux, miraculeusement échappés aux balles des farouches Bédouins. Un romancier désireux de précipiter son dénouement voulait-il en finir avec son héros? il lui faisait prendre un passeport pour l'Algérie. Le yatagan de l'Arabe faisait le reste. En un mot, histoire, littérature, art, tout se liguait pour faire de la colonie un tableau glorieux, mais très-peu rassurant, et le public, nourri de ces idées, se persuadait qu'en Algérie il n'y avait que des balles à gagner.

Cette première impression est loin de s'être dissipée aussi généralement qu'on pourrait le croire. Parmi les gens éclairés, il en est encore beaucoup qui ne connaissent l'Algérie que par des récits de batailles, et pour lesquels la colonisation n'est qu'un vain mot.

Certes, notre observation ne peut s'adresser aux lecteurs habituels de ce recueil : toujours la *Revue de l'Orient* s'est fait un point d'honneur de tenir son public au courant des progrès de l'Algérie sous le rapport agricole, industriel et commercial ; toujours par l'étude approfondie des régions occupées, elle s'est efforcée d'en rendre l'exploitation plus facile. Mais nous avons pensé que ces travaux, disséminés dans le recueil, et s'appliquant à des parties diverses de l'œuvre, n'étaient pas de

Digitized by Google

nature à frapper suffisamment l'esprit du lecteur; nous avons pensé qu'il était indispensable de présenter chaque mois un tableau de l'Algérie dans lequel on verrait l'ensemble de l'œuvre colonisatrice; de suivre, en quelque sorte, jour par jour le développement intellectuel et matériel de l'Algérie. C'est cet historique de la colonie que nous allons commencer aujourd'hui, et que nous continuerons, s'il plaît à Dieu et à la bienveillance du lecteur.

Le fait qui, en ce moment, domine la situation de l'Algérie, c'est la phrase qui, dans le discours impérial à l'ouverture de la session législative, s'applique à la colonie :

« L'Algérie, reliée à la France par le fil électrique, a vu nos troupes » se couvrir d'une nouvelle gloire par la soumission de la Kabylie. » Cette expédition, habilement conduite et vigoureusement exécutée, » a complété notre domination. L'armée, qui n'a plus d'ennemis à com- » battre, aura à lutter contre des difficultés nouvelles, en ouvrant des » voies ferrées, si nécessaires au développement de la prospérité de » notre colonie.

L'Algérie va donc avoir des voies ferrées; ses produits pourront facilement et économiquement s'écouler vers la mer. Quand? on ne sait, mais tout fait croire que ce sera bientôt.

Ce n'est pas tout. Tandis qu'on se préoccupe de faciliter l'importation algérienne en réduisant le prix du transport, on cherche aussi à faciliter cette importation en lui ouvrant des débouchés nouveaux : un décret impérial doit incessamment, nous assure-t-on, autoriser l'entrée en France d'un certain nombre de produits qui, jusqu'à présent, en étaient bannis. Car il faut bien le dire à ceux de nos lecteurs qui pourraient l'ignorer, l'Algérie, bien que française, bien qu'obligée de consommer les produits français, n'a pas le droit d'importer dans la métropole les produits de son industrie. Cela peut sembler extraordinaire, mais cela est malheureusement très-exact. Nous ne pouvons donc que féliciter le gouvernement de faire un pas nouveau dans la voie libérale inaugurée par la loi de janvier 1851.

Mais il ne suffit pas que la France fasse beaucoup pour l'Algérie; de son côté, la colonie veut montrer qu'elle est bien digne de toutes les sympathies.

Des rapports récemment publiés dans le *Moniteur algérien*, constatent un accroissement considérable des cultures algériennes, et, ce qui vaut mieux, d'importantes améliorations introduites dans les procédés agricoles des indigènes. Sur plusieurs points, les Arabes ont reconnu qu'il ne suffit pas d'emblaver de vastes étendues, et qu'il faut encore s'efforcer d'augmenter le rendement du sol. C'est un progrès que nous sommes heureux de constater.

Digitized by Google

Une de nos idées fixes, c'est que tôt ou tard l'Algérie passionnera le monde élégant de la métropole. Nous espérons que, quoique française, l'Algérie sera aussi vivement appréciée que Naples, Bades ou Hombourg ; nous espérons que son climat admirable, ses eaux d'une vertu incontestée, ses plaines giboyeuses, attireront tout ce qu'il y a dans le monde parisien de frileux, de malades ou de chasseurs. C'est là, nous le répétons, une de nos idées fixes. Or, depuis quelque temps, *le Journal des Chasseurs* s'occupe d'un projet dont la réalisation commencera à nous donner raison.

Ce projet a été conçu par M. Jules Gérard, — que vous connaissez tous, — par Gérard le tueur de lions. Voici quelles en sont les bases.

Un rendez-vous de chasse sera bâti non loin du lac Fezzara et au pied de la montagne de l'Edough : ce point est situé sur la route de Bône à Philippeville, et dans la contrée la plus giboyeuse de l'Algérie.

L'établissement contiendra une chambre pour chaque membre du club, une salle à manger, une de réunion, une de billard et une d'armes; il y aura, en outre, des communs pour loger les domestiques, écuries pour les chevaux et chenil pour les chiens.

L'établissement, son mobilier et l'équipage de chasse, appartiendront au club.

Pour la création du rendez-vous de chasse, l'achat des chevaux et des chiens et l'enrôlement du personnel, chaque membre du club versera au comité la somme de soixante-quinze louis.

Il y aura un comité dans chaque capitale de l'Europe, et un comité central à Paris.

Pour l'entretien de l'établissement, du personnel et de l'équipage, chaque membre du club aura à payer une cotisation annuelle de trente louis.

Un intendant, ayant sous ses ordres un maître d'hôtel, se chargera du service de table au rendez-vous de chasse, et, pendant les déplacements du club dans d'autres contrées, il pourvoiera aux moyens de transport, de campement, aux barques pour chasser sur les lacs, à la fauconnerie dans les chasses du sud, et enfin aux munitions de chasse, moyennant une rétribution annuelle de vingt-cinq louis pendant la saison des chasses, et seulement pour les membres présents.

La distance de Paris au rendez-vous de chasse sera de trois jours ; les départs de Marseille auront lieu tous les mercredis à midi. Le point de débarquement sera la ville de Bône; les voitures du club prendront là les chasseurs pour les conduire au rendez-vous, où ils arriveront dans la journée.

Les divers comités recevront les adhésions et les communiqueront au

Digitized by Google

comité de Paris, qui les inscrira au tableau général. Communication sera donnée à tous des statuts du club.

Le départ aura lieu dans les premiers jours de février pour Philippeville en passant par Paris.

Ce projet aboutira-t-il? Nous le souhaitons et nous l'espérons. Le nom de M. Jules Gérard, populaire non-seulement en France, mais aussi à l'étranger, portera bonheur à l'entreprise. Si la première année le nombre des recrues n'est pas très-considérable, on peut être assuré que dès la seconde, il s'accroîtra notablement.

L'Algérie promet, en effet, des émotions nouvelles aux chasseurs qui la visiteront. Entre la chasse telle qu'il sera possible de l'y organiser, et la chasse possible en France, il y a la différence de la nature à l'imitation, d'un combat à une parade.

Allez donc en Algérie, vous tous qui aimez les émotions vraies ; mais allez vite, car bientôt le rail-way, sillonnant la colonie, développera les cultures, et votre terrain de chasse sera notablement diminué. Allez donc chasser les bêtes féroces, la gazelle et l'autruche. Allez, et tout en vous divertissant, vous recueillerez sur un pays fécond des données qui ne seront inutiles ni à l'Algérie, ni à l'augmentation de votre fortune!

Nous devons annoncer, en terminant, la publication d'un nouveau livre qui, s'il ne concerne pas l'Algérie, l'intéresse du moins au plus haut degré. Ce livre, qui a pour titre : *le Niger* [1], rend compte des explorations dont l'Afrique centrale a été l'objet depuis celle de Mungo-Park jusqu'à celle du docteur Barth. La *Revue de l'Orient* examinera prochainement cette intéressante publication.

Clément Duvernois.

[1] Le Niger par M. de Lannoye. Un volume in-12. Paris 1858. Hachette, libraire éditeur.

SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 JANVIER 1858.

Présidence de M. le Duc DOUDEAUVILLE.

La séance est ouverte à huit heures.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction est adoptée.

Digitized by Google

Le secrétaire lit ensuite plusieurs lettres qui lui ont été adressées : 1° une lettre de M. G. de Tassy, qui accompagne l'envoi de plusieurs brochures offertes à la Société par S. M. la reine d'Oude ; 2° une lettre de M. F. Seguin, qui envoie à la Société un mémoire sur la linguistique.

Sur la proposition de deux membres, il est procédé à l'élection du trésorier. M. Girard, ayant obtenu la majorité des suffrages, est nommé trésorier de la Société.

Le président donne quelques explications sur le retard apporté dans la publication du Bulletin de la Société, et engage les membres présents à voter un fonds supplémentaire au budget de l'année 1857. Plusieurs membres prennent part à la discussion. Le président met aux voix la question, qui est adoptée d'urgence à l'unanimité. La Société procède ensuite à la nomination de la commission des fonds. Elle est composée de MM. Audiffred, Girard et Langlois.

Le président propose de mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance la révision de quelques articles des statuts.

La proposition est adoptée.

Sont présentés et admis dans le sein de la Société, comme membres titulaires, sur la proposition du président et du secrétaire :

MM. Clément Duvernois ;
Charles Bonnet.

La parole est donnée à M. le général d'Orgoni, ambassadeur de S. M. l'Empereur des Birmans. Le général donne de longs et intéressants détails sur la Birmanie, sa population, sa géographie, son commerce, et termine par des considérations sur l'avenir de cet empire et l'intérêt qu'il y aurait pour la France d'entrer en relations suivies avec le gouvernement Birman.

Le secrétaire donne le titre de différents ouvrages qui ont été déposés sur le bureau par leurs auteurs ; des remerciements sont adressés par le Président aux donataires.

Le président remercie, au nom de la Société, le général d'Orgoni de ses intéressantes communications, et lève la séance à dix heures.

Le secrétaire général : Victor Langlois.

Digitized by Google

OUVRAGES

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

Par M. Hamel : Traité sur les maladies des plantes alimentaires, etc. 1er vol. in-12, 372 pages.

Par M. Baillet : Nécessité de la colonisation de l'Algérie et son retour aux principes du christianisme, in-8°, 366 pages.

Par M. Furnari : Recherches sur la bryone, considérée au point de vue économique, industriel et agricole (en Algérie), broch. in-8°.

Par l'Auteur : Des sentiments de justice et d'humanité de l'Angleterre dans la question indienne. — Lettre à la presse française, in-8°, 184 pages.

Par M. Garcin de Tassy : Notice biographique sur E. Quatremère, par M. Barthélemy Saint-Hilaire, in-4°.

Par M. Ferd. de Lesseps : Meetings anglais en faveur du canal de Suez, in-8°, 320 pages. — Observations hydrographiques dans la baie de Péluse, par le capitaine Philigret, br. in-8°.

Par M. Victor Langlois : Rapport à S. Exc. M. Rouland, ministre de l'instruction publique, sur les archives de Turin, br. in-8°.

Par M. d'Avezac : Histoire du Brésil, 1 vol. in-8°.

Par la reine d'Oude : Plusieurs brochures relatives à l'annexion du royaume à l'empire britannique.

Par l'Auteur : Traces de Buddhisme en Norwége avant l'introduction du Christianisme, par M. A. C. Holmboe. 1857, in-8° avec planches.

Par la Société : The transactions of the Bombay geographical Society. 1857, volume XIII, in-8°, figures.

Par l'Auteur : Les Ruines de Pompeiopolis, mémoire lu à la Société archéologique du midi de la France, par Louis Bunel, 1855, in-8°.

Le Gérant, J. ROUVIER.

Versailles. — Imprimerie de BEAU Jne, rue de l'Orangerie, 36.

Digitized by Google

LA QUESTION INDIENNE

L'Inde contemporaine, par F. de Lanoye, nouvelle édition 1858.— L'Inde Anglaise, par le comte de Warren, Paris, 1857. — Des sentiments de justice et d'humanité de l'Angleterre dans la question Indienne, 1857. — La spoliation d'Oude, par le major R. W. Bird., London, 1857.

Des symptômes précurseurs de grands événements, dont la portée doit avoir d'immenses conséquences pour l'avenir des possessions anglaises dans l'Inde, semblent indiquer que le moment est venu, pour l'Europe, de décider désormais les grandes questions politiques sur la terre de l'antique Orient. Tout annonce que les liens qui unissent le vieux monde asiatique aux nations occidentales, tendent à entrer dans une nouvelle phase. De tous côtés, on sape les barrières qui s'opposaient naguère à l'expansion de l'activité européenne, et l'expédition que la France et l'Angleterre font, de concert en ce moment, dans les mers de la Chine, pour forcer l'entrée des ports du Céleste Empire, n'est pas un des moindres incidents du grand drame qui se prépare.

La question de l'Inde qui, depuis un an déjà, occupe tous les esprits, doit trouver place dans cette *Revue;* mais pour bien juger de l'ensemble des événements qui viennent de s'accomplir; pour arriver à la connaissance de l'inconnu par le connu, il est nécessaire d'avoir des données précises sur

Digitized by Google

un des points essentiels de la question, et d'établir à ce sujet, des conjectures rationnelles. Fidèle à la ligne de conduite qu'elle s'est tracée, la *Revue* essayera de combler en partie la lacune de nos connaissances sur l'état de l'Inde, avant et pendant la conquête britannique, pour ensuite exposer les causes qui ont amené la révolte actuelle, et en tirer pour l'avenir les conséquences que cette insurrection doit nécessairement produire : il est vrai qu'elle ne peut offrir à ses lecteurs qu'un résumé succinct, mais malgré sa brièveté, elle espère qu'il suffira, pour les initier aux causes des variations successives auxquelles furent fatalement soumises les populations de l'Inde, dont l'histoire, à toutes les époques, semblable à une longue chaîne d'or, dont les anneaux infinis rattachant l'antique civilisation de l'Asie à l'Inde moderne, forment une série brillante de récits héroïques et de glorieuses épopées. Dans ce but, nous avons dû recourir aux sources originales, à ces grands poëmes sanscrits, inspirés par les dieux et écrits par les hommes; aux naïfs récits des anciens navigateurs et aux explorations modernes des voyageurs occidentaux. C'est en interrogeant attentivement ces témoins des temps passés et de l'époque actuelle; en comparant leurs dires; c'est, disons-nous, par cette longue et sérieuse enquête, qu'on démêle le vrai à son point de départ et dès que l'on est parvenu à saisir son fil conducteur, on marche d'un pas assuré à travers les faits, jusqu'à l'époque moderne, en entrevoyant constamment, ou la certitude, ou la probabilité qui en approche le plus. Nous commencions cette étude au moment où l'Inde levait victorieusement l'étendard de sa nationalité, et nous l'avons terminée alors que les échos du canon de Dehli saluaient la chute du trône d'un grand mogol postiche. Les enfants d'Albion verront qu'en France, où nous aurions bien quelque droit d'applaudir aux succès des cipayes insurgés, de jeunes cœurs palpitent pour la cause sacrée de la civilisation, et que, comme eux, ils n'ont jamais désespéré de l'avenir des possessions anglaises dans l'Inde.

Digitized by Google

II

Vers l'an 1500, Vasco de Gama avait ouvert la route de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance, et bientôt les Portugais se précipitèrent à sa suite, avec cet élan enthousiaste que donne aux navigateurs l'amour des conquêtes. La contrée qu'ils allaient visiter était bien celle que les romans de chevalerie avaient peinte sous les plus riches couleurs : un ciel pur, un soleil vivifiant, une nature luxuriante, des hommes aux vêtements d'or enrichis de pierreries, des rois magnifiques, dont le luxe se déployait dans toute sa splendeur, étaient autant de réalités bien faites pour frapper l'imagination ardente des Portugais, à la fois guerriers, intrépides, commerçants, aventureux et obéissant à ce puissant instinct qui les guidait, à travers un immense océan, vers des terres inconnues.

Quel pays, autre que l'Inde, pouvait offrir aux Portugais des charmes plus attrayants à leur vive imagination, quand le soir, ils entrevoyaient le soleil noyé dans une brume rougeâtre, prêt à s'abaisser derrière les grands arbres ; à ce moment où la nature, fatiguée par d'éternelles chaleurs, attendait avec résignation, le souffle rafraîchissant des brises du nord. A ce moment aussi, l'Indien, énervé par un climat brûlant, imitait le silence de la nature, et plongé dans une morne extase, il semblait attendre la venue d'étrangers inconnus, avec lesquels il devait partager le sol sacré de la patrie des dieux.

Déjà des signes manifestes d'une invasion prochaine s'étaient produits au sein même de l'Inde. Les devins avaient prédit que l'empire des Mongols devait bientôt tomber, et que les eaux saintes du Gange féconderaient désormais des plaines souillées par la présence impure de peuples étrangers. La nuit, des bruits inusités se faisaient entendre des vastes solitudes des déserts aux rivages enchantés de l'océan Indien. On avait vu pendant le crépuscule, des êtres sur-

Digitized by Google

naturels sortir des forêts consacrées, commencer de mystérieuses promenades et se cacher, au point du jour, dans des retraites inconnues. On avait entendu se mouvoir à travers les buissons, courir sur l'herbe, sauter sur les branches des arbres, siffler dans l'air, des monstres terribles, des reptiles hideux, des oiseaux fantastiques, dont on distinguait à peine les formes et les allures, à travers la brume du soir. Tout portait à croire que ces êtres, dont la présence s'était soudainement révélée, pratiquaient, sous la direction du dieu Pouliar ou des géants de granit, quelque chose de pareil au sabbat, puisqu'à ce moment même les peuples conjuraient les divinités par des mystères sacrés, dans leurs temples caverneux, à ce moment où l'astre aux rayons froids illuminait sans chaleur les abords déserts des redoutables sanctuaires, où accouraient de toutes parts les théories des adeptes du dieu Brahma.

A cette époque, où la colère des dieux se manifestait, toutes les populations de l'Inde, sous l'impression de la terreur, témoignaient de leur piété par des jeûnes, des prières et des sacrifices; à cette époque, dis-je, apparurent les Portugais. C'étaient de grands batailleurs qui ne combattaient pas seulement pour l'honneur de leur roi, pour venger ses injures et étendre sa puissance, mais qui mettaient aussi leur épée au service de la religion, afin d'assurer le triomphe de la foi sur les infidèles.

Au commencement du XVIe siècle, le littoral de l'Inde était soumis à la domination de princes musulmans, d'origine étrangère, qui exerçaient, avec une tyrannie odieuse, l'autorité despotique de la conquête. Soit qu'ils fussent indépendants, soit qu'ils obéissaient féodalement au plus puissant de tous, il n'y avait entre eux que haine, que jalousie, que guerres perpétuelles. Suivant l'accueil qu'ils en reçurent, les Portugais se firent les amis des uns, les ennemis implacables des autres. Quand on connut l'indomptable valeur de ces étrangers, on brigua de tous côtés leur alliance, et on la paya par la concession de priviléges, par l'autorisa-

Digitized by Google

tion de bâtir des forts pour protéger le mouillage de leurs flottes. C'est ainsi que les Portugais étendirent peu à peu leurs établissements, des côtes orientales de l'Afrique à celles de la Chine, en inspirant partout le respect de leur nom et la valeur de leurs armes.

Parfois, un courage immodéré, trop de confiance dans le succès, leur faisaient éprouver des échecs ; ils les réparaient par leur persévérance, et l'on a peine à comprendre comment une si petite nation pouvait suffire à une si grande tâche. Il est évident que tout ce qu'elle avait de plus énergique prenait alors la route de l'Inde : deux siècles et demi de malheurs et d'abaissements n'ont pu entièrement étouffer les germes déposés par les héros de cette glorieuse époque.

Les Portugais étaient les arbitres de l'Inde, quand le roi don Sébastien, entraîné par cette humeur chevaleresque dont nous parlions, s'engagea, en 1578, dans la fatale expédition du Maroc où il périt, à vingt-cinq ans, dernier héritier légitime de la couronne. Le roi d'Espagne, Philippe II, s'en saisit en vertu d'un droit fort discutable, s'il n'eût été celui du plus fort. A partir de ce moment, l'étoile des Portugais pâlit et s'éclipsa dans l'Inde. Ils n'étaient plus soutenus par cet esprit national qui est une force nécessaire à tous, mais surtout à celui qui combat loin de sa patrie, et qui, en mourant, a besoin, comme le soldat de Virgile, de tourner ses regards vers sa douce Argos. D'ailleurs leurs efforts furent désormais plutôt embarrassés que secondés par le gouvernement. Le conseil des Indes de Madrid, organisé en vue des populations de l'Amérique, n'avait que des idées fausses sur la conduite à tenir avec les peuples de l'Asie ; les jésuites y dominaient, et leur zèle intempestif de propagande fut un embarras de plus.

A ces causes d'affaiblissement vint se joindre une rivalité qui n'avait point été prévue. Les querelles religieuses du XVIe siècle avaient été, pour le commerce des Flandres, une occasion de se soustraire à l'autorité du roi d'Espagne. Après avoir longtemps combattu pour leur indépendance,

Digitized by Google

les Provinces-Unies se trouvaient en mesure, dans la vieillesse de Philippe II, de prendre à leur tour l'offensive, et de porter la guerre chez l'ennemi ; elles ne crurent pouvoir mieux faire que d'aller, au delà des mers, tarir les sources de ses richesses. Les vaisseaux hollandais mirent à la voile, et vinrent disputer à l'Espagne l'empire des mers de l'Inde. Les Anglais suivirent ce mouvement. Dès l'an 1600, la reine Elisabeth délivra les premières lettres patentes qui ont été le fondement de la Compagnie des Indes. Les Français partagèrent aussi, mais avec timidité, l'empressement que la Hollande et l'Angleterre avaient montré à arrêter, d'un même coup, le commerce du roi d'Espagne.

Dans une longue lutte contre les Portugais, les Hollandais apportèrent cet esprit de suite et de persévérance, cette merveilleuse patience qui les caractérisent. Ils marchèrent avec précaution dans la création de leurs établissements ; et cette prudence dans l'organisation, n'excluait pas cependant l'audace dans l'action. Ils comprirent que leur rôle n'était pas d'étendre leur empire sur le continent indien, et ils se bornèrent aux îles qui, par suite de la puissance de leur marine, étaient pour eux une possession assurée.

Nous avons dit que les Français s'engagèrent aussi dans cette carrière ; leurs débuts ne furent pas brillants, mais cela tint moins au manque d'habileté des navigateurs qu'au régime économique de la nation. Ce fut Richelieu, dont le génie contribua si puissamment à établir la grandeur nationale de la France, qui, le premier, songea à donner à son commerce une véritable extension dans l'Inde. Malheureusement ses tentatives rencontrèrent de grandes difficultés. Le projet de Richelieu fut repris par Colbert, qui, en 1664, créa définitivement la Compagnie des Indes. On connaît le rôle brillant que nos pères ont joué dans cet immense empire, la puissance à laquelle ils s'élevèrent, et la renommée que s'acquirent les Bussy et les Dupleix. Mais le génie de ces grands hommes, resserré qu'il était par la politique absorbante de Louis XIV, ne pouvait agir à l'aise, et leurs

Digitized by Google

exploits sur les champs de bataille, leurs habiles négociations, furent frappés de stérilité par le fait même de l'organisation de la Compagnie qui, ayant en elle un principe dissolvant, devait bientôt être frappée de mort.

La Compagnie portait l'empreinte de toutes les créations de Louis XIV. En identifiant l'Etat à sa personne, le grand roi tenait naturellement la première place en toute chose; et la part qu'il s'était faite était trop large. Ainsi la Compagnie se trouvait sous la pression immédiate de l'autorité royale, qui ne lui laissait pas une liberté d'action suffisante; et son conseil supérieur était composé des éléments les plus contraires à la bonne direction d'une société commerciale. C'est alors que la Compagnie, mal administrée, succomba sous le poids de ses engagements et surtout des fautes de sa direction. Les écrivains du dernier siècle, les libre-échangistes d'alors, ne virent la cause de sa ruine que dans son monopole; suivant eux, un commerce libre eût tout sauvé. Cependant les compagnies hollandaises et anglaises reposaient aussi sur un monopole, qui n'était ni moins exclusif, ni moins pratique que celui de la compagnie française, et elles n'en jouissaient pas moins d'une éclatante et incontestable prospérité. Le principe du désastre était donc ailleurs. Peut-être les économistes connaissaient-ils la cause véritable du mal; mais ils avaient un système à faire prévaloir, et ils ne voulaient pas en perdre l'occasion.

Nous avons dit plus haut, qu'à l'exemple de la Hollande, l'Angleterre forma une compagnie pour expédier des navires dans l'Inde; ce dernier départ eut lieu l'an 1600. Mais l'extension de cette compagnie ne date, à vrai dire, que du règne de Charles II. Ce prince confirma les chartes d'Elisabeth et de Jacques Ier, et en accorda quatre autres pour étendre les priviléges déjà existants et en octroyer de nouveaux.

La révolution d'Angleterre, et la guerre maritime pendant laquelle les armateurs français firent un mal incalculable au commerce britannique, entraînèrent la Compagnie

Digitized by Google

dans des pertes ruineuses, si bien qu'après la paix de Riswick, on la mit en liquidation pour en reconstituer immédiatement une autre. Guillaume III garantissait à la Compagnie, au moyen d'un charte d'incorporation, datée de 1698, la protection de l'Etat, et la laissait dans une indépendance à peu près illimitée, qui a été un des principaux et des plus sûrs éléments de sa grandeur. C'est de ce moment que datent l'affranchissement et la prospérité de la Compagnie. Grâce aux événements qui suivirent la guerre de la succession, d'où l'Angleterre sortit si grande, la France et l'Espagne si affaiblies, le pavillon britannique conquit définitivement l'empire des mers. L'Angleterre, sûre désormais de sa force, pressa les opérations militaires dans l'Inde avec une telle énergie, que les forces françaises, attaquées et poursuivies de tous côtés, finirent par s'enfermer dans Pondichéry, qui fut leur dernier asile. A partir de cette époque, la puissance anglaise marcha à grands pas dans la conquête de l'Inde. La Compagnie comprit qu'il n'y avait rien à attendre d'un système d'occupation restreinte, et que le plus sûr moyen de donner à sa puissance une base large et solide, était de s'établir sur tous les points du vaste empire qu'elle venait de ravir à la France.

Il est impossible de ne pas être pénétré d'admiration par cette habile politique, qui, dans une si longue suite d'années, ne s'est pas laissé un instant détourner de son but ; combinant ses plans avec une prévoyance sans égale, ne les exécutant que quand l'heure était venue ; jamais impatients, jamais découragés, s'arrêtant à propos dans le succès, réparant les échecs avec une énergie indomptable, et employant le talent de ses négociateurs avec autant d'avantages au moins, que le courage de ses soldats. Mais le mauvais côté de cette politique, si heureuse dans ses résultats, est d'avoir été presque toujours sans principes, comme sans pitié ; de s'être montrée peu scrupuleuse sur le choix des moyens, pourvu qu'ils conduisissent nettement vers leur but ; et d'avoir fait, à l'in-

Digitized by Google

térêt matériel, un trop facile sacrifice de l'intérêt moral, qui est, lui aussi, une des plus précieuses richesses des peuples.

Quand la répétition périodique des mêmes faits n'avait pas encore familiarisé les peuples avec les procédés de la Compagnie; quand le sentiment du juste et de l'injuste n'était pas émoussé par une longue habitude, l'opinion s'émut vivement aux récits qui arrivaient de l'Inde. Elle blâma l'inique annexion du royaume d'Oude aux possessions de l'Angleterre, et elle pâlit en songeant aux malheureuses victimes sacrifiées brutalement par la politique envahissante de la Compagnie.

Il s'est produit, disons-le, des faits odieux, comme l'histoire en offre peu d'exemples dans ses pages les plus sanglantes. La liste des tortures raffinées, inventées par un peuple qui se dit marcher en tête de la civilisation, ferait frémir d'indignation une race de cannibales. Qu'on lise la brochure qui a pour titre : *Des sentiments de justice et d'humanité de l'Angleterre dans la question Indienne*, et on verra si, dans le monde, à aucune époque, un peuple barbare ou une bande d'inquisiteurs, eussent été capables d'employer des moyens aussi infâmes pour arracher la vie à des malheureux qu'on avait tour à tour avilis, tourmentés, exaspérés; dont on avait volé les richesses, violé les femmes, pour ensuite les livrer à des bourreaux, parce qu'ils avaient soupiré après leur indépendance perdue... Mais détournons nos yeux de ces pages tachées de honte et de sang, et laissons de côté les bourreaux, pour reprendre la suite de notre étude.

II

L'histoire nous montre l'Inde, comme un pays fatalement destiné à la conquête étrangère; il y a des siècles qu'elle a perdu son indépendance nationale, et la domination anglaise qui, naguère encore, y était si solidement établie,

Digitized by Google

aura peut-être un jour le même sort que les occupations des Djingis-Khan, des Ling-Timour, et des Schah-Nadir. La conquête anglaise s'est successivement étendue par l'effort persévérant de plus d'un siècle de combats et de négociations ; au moment où nous écrivons, les armes britanniques luttent avec un courage désespéré contre une insurrection générale qui, presque à la même heure, a éclaté sur tous les points de l'Inde, sans que les agents anglais aient pu en prévoir d'avance et les causes et les résultats.

Dans l'Inde, la polygamie intervertit souvent l'ordre des successions, et il ne se passe pas dix années, sans le soulèvement d'un prétendant, sans guerre civile, sans révolution sanglante. Les royaumes où se passent de tels faits, recèlent dans leur sein, un agent britannique qui, loin d'arrêter ces révolutions de palais et de royaumes, encourage la lutte des partis qui recourent à son influence toute-puissante pour faire pencher la balance. Bientôt cet agent anglais, résident de la Compagnie, devient l'arbitre suprême du pays, qui, nominativement indépendant, n'en est pas moins de fait, dans le vasselage de l'Angleterre. Quand le moment est venu, on souffle sur cette ombre d'indépendance, et le territoire royal est annexé aux domaines de l'Inde anglaise ; une riche pension est accordée au souverain dépossédé, qui va achever, dans d'ignobles voluptés, une existence obscure ; à moins que, comme le roi d'Oude, il ne proteste les armes à la main, et que de son cachot, il ne jette le gant à l'Angleterre, dans l'espoir de bouleverser toute la puissance britannique, depuis l'Hymalaya jusqu'à l'Océan, depuis les embouchures du Gange jusqu'à la mer d'Arabie.

Depuis quelques années, le royaume d'Oude était condamné par la Compagnie, et il était réservé à lord Dalhousie de le réduire en province anglaise. C'était le dernier coup porté aux musulmans dans l'héritage des fils de Manou. Le maître suprême de l'Inde voyait l'ordre et

Digitized by Google

la paix régner dans l'empire de la Compagnie, et il jouissait de la gloire que Dieu donne aux monarques, quand la guerre avec la Russie éclata, et l'expédition d'Orient fut résolue par l'Angleterre, la France et la Sardaigne. La puissance britannique détacha de ses forces dans l'Inde, plusieurs régiments. Quand après la prise de Sébastopol, la paix de Paris eut été signée, son armée affaiblie par les pertes qu'elle avait faites en Crimée, soit en hommes, soit dans l'opinion publique, par suite de l'affaire d'Inkermann, où la division Bosquet sauva généreusement l'honneur du drapeau anglais, cette puissance ne voulut cependant pas rester en arrière de la France et de la Russie. Sans avoir eu le temps de combler les vides faits dans les rangs de son armée, elle recommença de nouvelles guerres; mais cette fois ce n'était plus avec la Russie, mais bien avec la Perse et la Chine.

L'histoire aura à rechercher quelle part revient à chacune de ces trois dernières puissances dans l'insurrection indienne. Il semble résulter des événements dont l'Indoustan est le théâtre, que d'abord, dans l'insurrection de l'armée du Bengale, il faut voir l'explosion d'une mine sourdement préparée et chargée de longue date par des mains étrangères. En effet, on savait depuis quelque temps, qu'une agitation fébrile circulait dans les veines des populations indiennes et de l'armée indigène; on savait aussi que dans toutes les grandes réunions solennisant quelque anniversaire religieux des deux cultes rivaux, aux fêtes d'Aly et d'Husseïn, aussi bien qu'à celles de Rama et de Vichnou, on avait saisi des paroles vagues, mais menaçantes, courant dans la foule; qu'entre musulmans et Indous, des mots d'ordre semblaient échangés. Bientôt, des rapports, partis de tous les points du territoire indo-britannique, et dont on ne pouvait suspecter l'origine, ni l'exactitude, vinrent dénoncer au conseil suprême de Calcutta l'existence d'agents nombreux, actifs, insaisissables, transmettant de mystérieux messages qui ne pouvaient être que des signes de

Digitized by Google

conspiration, ou tout au moins des mots de ralliement. Ces envois consistaient, pour le peuple des villes et des campagnes, en petits gâteaux de farine, symboles universels de communion, et pour les soldats, en fleurs de lotus bleu, plante consacrée aux divinités vengeresses.

Le conseil suprême, malgré tous ces avertissements, semblait sourd et aveugle. En vain, la presse locale, poussant à son tour le cri d'alarme, disait qu'il se fiait trop à l'avilissement et à l'esprit de servitude des peuples confiés à ses soins; qu'il laissait imprudemment aux mains des rajahs et des prêtres, des richesses immenses et des influences sans contrôle; qu'il comptait trop sur les rivalités religieuses des sectes, sur la désunion des castes, toutes causes qui devaient se faire un jour devant la haine commune de l'étranger; qu'un danger redoutable menaçait l'Inde anglaise, au moment où elle était désarmée de soldats britanniques. Le conseil suprême répondit à ces griefs par des procès de presse.

A cette époque arriva, par une fatale coïncidence due au hasard, un ordre de la métropole, qui enjoignait d'introduire dans l'armée indigène la carabine Minié. Cette arme nécessite, comme on le sait, une cartouche particulière, graissée extérieurement avec une composition d'huile, de cire et de suif de mouton. On doit remarquer que cette dernière substance ne blesse en rien les préjugés des Indous. Mais le bruit s'étant répandu que cette graisse pouvait bien avoir appartenu à un porc ou à un bœuf, il s'en suivit un sentiment de répulsion bien compréhensible pour les sectaires de Manou et de Mahomet. Bientôt le soupçon parcourut tous les rangs de la milice indigène, et la fatale nouvelle, circulant comme une mèche incendiaire, devait faire éclater bientôt la mine qui déjà était préparée depuis deux ans. La presse indigène propageait à son tour le mot d'ordre des meneurs musulmans, et soufflant ainsi la révolte dans les rangs du peuple et de l'armée, prédisait la chute de l'empire indo-britannique.

Digitized by Google

La révolte éclata enfin; un officier anglais fut tué à la parade par un soldat indigène. Dès lors le licenciement du régiment fut décidé, et officiers et miliciens reçurent l'ordre de mettre bas les armes et de rentrer dans leurs foyers. Ces hommes devenaient donc des recrues toutes prêtes pour l'insurrection. Le 10 mai 1857, elle éclata de nouveau aux environs de Dehli, et se propageant de proche en proche, elle atteignit rapidement des proportions gigantesques. Dehli fut bientôt converti en une vaste arène, où le sang européen coula par torrents. La garnison anglaise, peu nombreuse et surprise presque à l'improviste, vit le cercle formé par les insurgés se resserrer autour d'elle comme un nœud fatal. Le foule des assassins, grossie par les renforts des nouveaux arrivants, rendait impossible toute résistance des Anglais. Toutefois ils voulurent forcer un des points du cercle vivant qui les enlaçait, mais pas un doigt de l'édifice humain ne bougea; on eût dit une muraille de fer. Tous furent égorgés! Alors on vit les journaux Parsi vomir l'insulte contre l'Angleterre et appeler aux armes le reste des Indous. On y lut presque aussitôt le récit de la victoire des Indiens, et la proclamation de l'empire mogol. Pendant qu'un fantôme de gouvernement était institué sur les ruines fumantes de Dehli, quatre mille soldats anglais venaient mettre résolument le siége devant la capitale du grand mogol, ressuscité dans la personne d'un vieux prince couvert des oripeaux de la majesté impériale. La ville était défendue par trente-cinq mille soldats, treize cents bouches à feu, et l'insurrection avait pour auxiliaire le choléra qui ravageait la petite armée britannique. Bientôt de nouvelles insurrections éclataient à Allyghour, à Ambala, à Férozepour, à Merdan, à Nassirabad et à Luknow. L'Inde tout entière, inspirée par un même sentiment d'indépendance et de haine, prit les armes. L'Indou superstitieux, secondé par le fléau qui enlevait les Anglais par milliers, crut voir Dourga, la déesse implacable; Siva dont le souffle tue, ou Rama, armée de son lacet fatal, se glisser, à la tombée de la

Digitized by Google

nait, dans le camp des infidèles, comme jadis les Hébreux voyaient l'ange exterminateur passer dans les maisons des Egyptiens, ou sous les tentes de Sennachérib. En effet, de tous côtés, la mort frappait à grands coups : chefs et soldats tombaient sous la faux de l'ange des ténèbres. C'est alors que l'on vit Barnard, Lawrence, Reid, Nicholson, Havelock et tant d'autres, terminer leur glorieuse existence.

Cependant, le siége de Dehli, poussé avec lenteur par la tactique européenne, ne laissait aucun doute sur la prise de cette ville ; tout faisait présumer que bientôt Dehli allait se rendre. Le 20 septembre, la ville tomba au pouvoir des Anglais ; un vieillard de quatre-vingt-douze ans, décoré du titre d'empereur, fut assailli sur son trône par quelques soldats anglais, et il eût péri comme ses fils, par la balle du pistolet d'un gentleman ivre, en habit rouge, si son grand âge n'eût parlé en sa faveur. Le vieux lion Timouride, est aujourd'hui incarcéré dans la forteresse où déjà, avant lui, avaient été enfermés tant d'autres grandeurs déchues.

A l'heure où nous écrivons, le généralissime des forces britanniques est sous Luknow, cœur même de l'insurrection, et pendant qu'il fait tomber, pièce à pièce, les restes de l'armée insurgée, la mère du roi d'Oude, vient mourir en France, sans avoir pu obtenir la restitution des états de son fils, confisqués par la Compagnie. Depuis quelques semaines, les Anglais semblent se maintenir avec avantage dans leurs positions, et tout fait supposer que l'Inde, un instant perdue pour la puissance britannique, va retomber sous son joug. Mais, se demande-t-on, que va-t-il advenir après tant d'événements accomplis de part et d'autre ? Que seront les représailles des Anglais pour les boucheries des indous ? Sera-ce sang pour sang, tête pour tête ; ou bien, mieux inspirée, l'Angleterre jetant un voile sur un passé odieux, verra-t-elle dans la révolte sanglante de l'Inde une juste punition du Ciel, pour les cruautés et les injustices qu'elle a commises ? L'histoire nous le dira, et alors nous

Digitized by Google

verrons si l'Angleterre est digne de l'empire des Indes. Mais n'anticipons point sur l'avenir, et voyons maintenant quel eût été le sort de l'Inde, si l'insurrection avait triomphé, et quel il sera désormais, si l'Angleterre, justement inspirée, fait abandon de ses anciens principes pour entrer dans une ère nouvelle et à elle inconnue jusqu'à présent, de loyauté, de régénération et de pardon.

III

L'Angleterre restera-t-elle maîtresse de son empire d'outre-mer ou bien l'Inde conservera-t-elle son indépendance ? Telle est la question qui se présente à tous les esprits. Deux opinions bien tranchées se sont formées dans ces derniers temps, à la suite des derniers événements. Les uns pensent que l'Inde doit reconquérir sa liberté, dont les Anglais l'ont entièrement dépouillée, en n'épargnant aucun moyen pour arriver à établir dans cette contrée leur domination. D'autres font des vœux pour que l'Angleterre reste maîtresse de l'empire de l'Inde, parce que, disent-ils, la civilisation de l'Asie exige la présence d'un peuple européen dans cette immense contrée. Ceux-ci voient en effet dans l'occupation anglaise les éléments qui sont nécessaires pour modifier en tous points le système antique des institutions des Indous, si différent du nôtre, et bien que les Anglais aient employé, pour arriver à leurs fins, des moyens que l'humanité repousse, ils supposent que la terrible leçon que leur ont infligée les cipayes, suffira pour engager le gouvernement de la Compagnie à suivre désormais à l'égard de ses sujets indiens une ligne de conduite dictée par une politique toute nouvelle et dont la France lui fournit un si noble exemple en Algérie.

Pour bien apprécier la valeur de ces deux opinions si opposées, il faut considérer d'abord ce que l'Inde serait devenue dans le cas où l'insurrection eût triomphé. Un écrivain habile et consciencieux, M. de Lamoye, a déjà

traité cette question ; il s'est demandé si la logique de tous les temps et de tous les lieux, ne nous conduit pas à conclure que la nouvelle caste dominante, sortie des rangs victorieux d'une coalition de soldats ignorants, de Thugs et de Dacoits, n'ayant aucune idée de l'avenir des sociétés humaines, aurait pu reconstituer dans l'Inde autre chose que le passé. Qu'était ce passé indien ? Des invasions constantes de brigands, qui venaient trois fois l'an, ravager les contrées d'alentour, des potentats venant chaque année lever d'énormes contributions, des combats sanglants dans les villes, des assassinats, des meurtres, des tortures pour arracher aux citadins leurs trésors cachés. Voilà l'anarchie où eût abouti le triomphe de l'insurrection, et cet état de choses se serait manifesté de nouveau, si l'Angleterre, ne venant à bout de la terrible insurrection, eût été obligée de quitter l'Inde.

Qu'ont fait les Anglais, au contraire ? Depuis la conquête du pays, la tranquillité et la paix ont été rétablies partout; peu à peu les mœurs barbares des Indous se sont modifiées sous l'inspiration des gouvernants anglais ; aujourd'hui plus de pillages de brigands, plus de femmes brûlées vives, le caractère sauvage de l'Indien se trouve muselé au contact de la civilisation anglaise. Ne vaut-il pas mieux encore la civilisation anglaise avec ses moyens terribles, que la barbarie indienne avec son anarchie révoltante. Que gagnerait l'Europe à ce changement des maîtres de l'Inde, et qu'on nous dise aussi ce qu'il en serait revenu pour l'avenir de la civilisation en Asie ?

Mais disons-le encore, si l'Angleterre a joué un rôle civilisateur dans l'Inde, l'a-t-elle fait avec prudence et douceur ? Assurément non ; elle a déchaîné des bourreaux contre les malheureux Indous ; la torture est devenue un instrument familier aux mains des agents anglais, tous les ressorts les plus vils d'une politique odieuse ont été mis en œuvre dans l'intérêt de la conquête et du gouvernement britanniques. Voilà pourquoi la révolte a eu lieu. Eh bien ! aujourd'hui

Digitized by Google

que les soldats anglais ont fait leur tâche, qu'ils ont relevé l'honneur de leur drapeau, qu'ils ont vengé des Européens cruellement massacrés, qu'ils remplissent les devoirs imposés à la mission d'un peuple civilisateur envers deux cents millions de créatures humaines qu'on aurait dû traiter avec bonté, au lieu de les tyranniser comme des sauvages et de les mitrailler comme des bêtes fauves.

Que l'Angleterre pardonne, qu'elle prenne désormais la croix comme symbole de conciliation et de paix, au lieu d'entrer frauduleusement, par contrebande, la hache à la main et appuyée sur un billot infâme. Le monde entier n'ignore pas que vous savez vaincre, conquérir, coloniser; montrez aujourd'hui que vous pouvez sourire aux vaincus et leur tendre une main secourable. Profitez désormais de vos fautes passées pour établir plus profondément votre domination dans l'Inde; devenez prévoyants, sans cesser d'être énergiques; paternels, sans faire pour cela abandon de vôtre force. Ouvrez une nouvelle carrière à une civilisation dont nous, Français, avant vous, avons planté les premiers jalons. Veillez à ce que l'Inde éclairée, voie luire, dans un horizon prochain, une résurrection qu'elle devra à votre concours. Réformez, en un mot, votre système de gouvernement, de conquête et d'administration; c'est là votre tâche. Si vous manquez à ce grand devoir que les circonstances, aussi bien que la morale, vous imposent; tremblez alors! Tous les crimes dont vous avez souillé votre conquête et qui sont autant de taches à l'émail de l'écu britannique, toutes vos intrigues pour arriver à faire de la race indienne un peuple d'Ilotes, retomberont sur vous, et alors il ne sera plus temps de gémir et de regretter.

Si aujourd'hui, nous voulons bien jeter un voile sur un odieux passé; si nous repoussons loin de notre pensée la terrible formule : *Delenda est Carthago*, que profèrent à grands cris les ennemis de l'Angleterre, c'est que nous avons foi dans l'avenir de sa politique dans l'Inde. Mais si, au contraire, le gouvernement de la Compagnie entre plus

Digitized by Google

que jamais dans la ligne de conduite qu'elle suivait dans le passé, l'Inde, que l'Angleterre en soit bien convaincue, se révoltera de nouveau et elle verra s'élever, de tous les points du monde civilisé, contre sa domination, un concert de reproches amers et un cri de réprobation générale ; alors, abandonnant à d'autres le soin de sa défense, nous ferons, nous aussi, des vœux pour l'indépendance de l'Inde, et nous dirons, comme disaient autrefois les soldats des légions romaines, dans l'enthousiasme de leurs triomphes : Malheur aux vaincus !

Alexandre DE ROCCOFORT.

Digitized by Google

LES RÉFORMES EN TUNISIE.

La conquête de l'Algérie est, sans contredit, l'un des faits les plus importants du siècle, et on l'amoindrirait singulièrement si l'on n'y voyait qu'une annexion brutale d'un territoire nouveau au territoire de la France. Le brillant fait d'armes de 1830 a une portée plus haute, une plus large signification. Le jour où le drapeau français a été arboré sur les murs d'Alger, une ère nouvelle a été inaugurée pour l'Afrique tout entière, et l'on a pu voir le génie du progrès planer sur le continent africain, depuis l'Océan jusqu'à la mer Rouge, depuis la Méditerranée jusqu'au Soudan. Tant pis pour les hommes à courte vue, tant pis pour ceux qui n'ont aperçu dans la conquête de l'Algérie qu'une charge pour la métropole; tant pis pour ceux qui, pendant vingt ans, ont murmuré le mot d'abandon : la mouche qui bourdonne autour du coche l'empêche-t-elle d'avancer ?

Aujourd'hui, en dépit de toutes les oppositions mesquines, la France règne pacifiquement en Algérie. Les hommes du désert, guidés par l'étoile du progrès, entraînés par une attraction irrésistible, viennent saluer son avénement, et sous l'empire de son influence féconde, des peuples longtemps courbés sous l'ignorance, sont agités de vagues aspirations. Devant cette école publique de tolérance qu'elle dresse à la face du monde, le fanatisme lui-même est obligé de s'incliner.

C'est ainsi que dans une contrée voisine de l'Algérie, nous voyons s'accomplir, depuis un quart de siècle, une ré-

Digitized by Google

volution lente mais profonde; c'est ainsi qu'à l'abri du pavillon français, la civilisation fait valoir ses droits dans une contrée où naguère encore elle était un objet de mépris.

Au moment où l'influence du nom français vient d'y remporter une nouvelle victoire; au moment où, grâce à l'intelligente énergie de nos agents, une exécution barbare y est devenue un élément de progrès, il nous semble intéressant d'étudier la marche des réformes réalisées depuis trente années dans la Tunisie, d'en apprécier l'étendue, d'en examiner la portée, et aussi, disons-le, de demander que ces réformes soient complétées par d'autres réformes. Car dans la voie du progrès, on ne saurait s'arrêter, et le peuple qui s'y est engagé, doit écouter sans cesse la voix qui lui crie, comme la voix du Christ au juif de la légende : Marche, marche!

I

Mais pour placer dans leur jour véritable les faits qui appellent aujourd'hui notre attention, pour les rendre facilement appréciables, nous devons décrire en quelques mots le théâtre sur lequel ils se sont accomplis; nous devons aussi, avant d'exposer les événements de l'histoire contemporaine, demander à l'histoire du passé par quel destin singulier la patrie de Tertullien est devenue inhospitalière aux adorateurs du Christ, par quel terrible retour des choses humaines, Tunis, la vassale du sultan, domine sur cette plage que commandait jadis Carthage, la rivale de Rome.

La Tunisie ne forme pas à elle seule une région géographique : elle est la partie extrême de cette contrée que les géographes ont appelée l'Atlantide, et que les Arabes nomment le Mer'ereb. L'Atlantide, bornée à l'ouest par l'Océan à l'est et au nord par la Méditerranée, a une superficie de 62 mille lieues carrées : elle comprend le Maroc. l'Algérie et la Tunisie. Cette vaste région se divise en trois zones parallèles au littoral méditerranéen : le Tell, région

Digitized by Google

des terres cultivables ou, pour mieux dire, des cultures permanentes; la steppe, région des pâturages; le Sahara, commencement du désert où la culture devient plus rare et se concentre dans les oasis. Par une disposition bizarre de la nature, ces divisions fortement accentuées dans l'ouest, deviennent moins sensibles au fur et à mesure qu'on avance vers l'orient : reconnaissables à première vue dans le Maroc, profondément indiquées dans la province d'Oran et dans celle d'Alger, visibles encore dans la province de Constantine, elles se retrouvent à peine dans la Tunisie. On dirait que la steppe, zone de transition, a complétement disparu ; aussi le Tell tunisien est-il beaucoup plus profond que le Tell algérien.

La région atlantique a 62 mille lieues carrées. Sur cette superficie, 29 mille lieues carrées forment l'empire de Maroc, 27 mille l'Algérie, 5 mille la Tunisie. La Tunisie est donc cinq fois moins étendue que l'Algérie, six fois moins que le Maroc.

Baignée au nord par la Méditerranée, bornée au sud par le désert, la Tunisie est séparée de l'Algérie, à l'ouest, par des limites arbitraires plutôt que naturelles. Cela est tellement vrai qu'avant notre arrivée dans le nord de l'Afrique, ces limites étaient fort indécises : les tribus voisines des limites actuelles vivaient alors dans une sorte d'indépendance. Il est donc facile de comprendre que les frontières conventionnellement établies, défendent mal chacune des contrées contre les agressions de l'autre. Assez bien indiquées par des montagnes difficiles dans le nord, elles sont pourtant d'une défense impossible, grâce à la vallée du Medjerda, commune aux deux pays, et disparaissent complétement dans le sud.

Le système montagneux de la Tunisie comprend cinq chaînes principales qui, au centre du pays, forment un plateau dominé par des sommets de 1,000, 1,100, 1,300 et 1,450 mètres au-dessus du niveau de la mer. La partie nord-est du pays est très-accidentée, tandis qu'à l'est, au sud-

Digitized by Google

est et au midi, on retrouve les plaines de l'ancien Bysacium.

Les rivières sont nombreuses en Tunisie, comme on peut le constater par le simple examen d'une carte ; mais là, comme en Algérie, elles sont loin d'avoir l'importance qu'un Européen pourrait leur supposer. Torrents impétueux en hiver, elles ne sont plus en été que de très-modestes ruisseaux. L'industrie pourrait cependant les utiliser comme moteur, et l'agriculture en tirerait bon parti pour les irrigations, si des travaux intelligents empêchaient la déperdition des eaux.

Le sol, en Tunisie, est d'une rare fertilité : sa réputation est tellement faite qu'il semble inutile de la constater. Non-seulement il prodigue les moissons abondantes, non-seulement il donne l'olive, richesse incalculable ; mais il semble tout à fait propre à la culture du coton qui déjà enrichit l'Egypte, qui demain enrichira l'Algérie. C'est encore cette terre aux enfantements merveilleux que les Romains nous ont appris à admirer

Les richesses minérales de la Tunisie ne le cèdent en rien à ses richesses agricoles : les mines de plomb paraissent y être abondantes et l'on en a même ouvert une dans la montagne qui porte le nom caractéristique de Djebel Ressas (montagne de plomb). Mais cette contrée à peine explorée dérobe sans doute à nos regards de nombreux trésors : là, comme en Algérie, le génie industriel trouvera un champ vaste et fécond.

Avec de tels éléments de production, la Tunisie devrait employer et nourrir une population nombreuse ; elle devrait aussi entretenir d'importantes relations commerciales. M. Pellissier évalue sa population à huit cent mille âmes : ce chiffre si faible nous semble exagéré et nous croyons faire une large part aux erreurs en ne le diminuant que d'un quart. D'après ces données, la Tunisie ne nourrirait qu'un habitant sur dix-huit hectares, tandis que l'Espagne, la moins peuplée des contrées de l'Europe, ne compte que quinze hectares par habitant. Il est utile de remarquer

Digitized by Google

que si le Sahara présente des parties impropres à la culture, le Tell offre, au dire de M. Carrette, six ou sept millions d'hectares d'excellentes terres.[1]

Le commerce de la Tunisie est peu considérable, le chiffre total de ses exportations annuelles est évaluée à cinq millions. C'est peu de chose pour l'héritière de Carthage.

Ainsi, malgré ses ressources naturelles, la Régence est dans une situation des plus précaires : son histoire nous donnera peut-être le secret de cette situation (1).

II

Nous ne saurions avoir l'intention de retracer ici tous les événements qui se sont passés dans cette partie de l'Atlantide qui forme aujourd'hui la Tunisie : nous voudrions seulement rappeler en peu de lignes les grandes révolutions qui s'y sont accomplies.

Ecrasée par sa rivale après un siècle de luttes acharnées, Carthage fut détruite et le pays qu'elle dominait fut bientôt tout entier au pouvoir des Romains. Le territoire qui appartient au bey de Tunis, reçut alors le nom d'*Africa propria*. Ce n'était pas la partie la moins fertile du vaste empire romain, et sous César, Carthage reconstruite avait pris le troisième rang parmi les villes romaines.

Mais cette prospérité ne devait pas durer longtemps, et bientôt les révoltes des Numides vinrent ensanglanter le sol de l'Afrique septentrionale : Tacfarinas en donna le signal. Vaincu cette fois, le désordre recommença sous l'inspiration de Firmus. Depuis cette époque jusqu'à l'invasion des Vandales, les rebellions sans cesse apaisées se renouvelèrent sans cesse.

[1] La plupart des renseignements géographiques qui précèdent ont été puisés dans une excellente Notice publiée en 1847, dans la *Revue de l'Orient et de l'Algérie*, par M. O. Mac Carthy, et dans l'ouvrage de M. Pellissier, intitulé : *Description de la régence de Tunis*. Paris, 1853.

Digitized by Google

Dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne, Genséric entraînant après lui les hordes vandales, quitta l'Espagne, traversa le détroit de Gibraltar, s'empara du Maroc, vint mettre le siége devant Hippone, la Bône moderne, et fut bientôt maître de l'Atlantide. Mais il n'en fut pas longtemps paisible possesseur : pendant les cent années que dura la domination vandale, Gétules et Numides la minèrent par d'incessantes révoltes, préparant ainsi la victoire de Bélisaire.

Sous la domination gréco-byzantine, fondée en 533, l'ordre ne se rétablit pas complétement : pour la troisième fois, l'Europe envahissait l'Atlantide; pour la troisième fois, elle allait en être repoussée, et l'Afrique septentrionale allait devenir la proie des sectateurs de l'Islam. La ville de Kaïrouan prise vers le milieu du septième siècle par Okba, devint la capitale d'un khalifat très-étendu.

Durant la période arabe, l'Afrique septentrionale retrouva un peu de calme, et sa riche constitution en profita pour enfanter des merveilles. Mais l'Atlantide déchirée par les luttes des souverains musulmans, qui tantôt se la partageaient, tantôt n'en formaient qu'un seul empire, l'Atlantide devait échapper aux Arabes, comme déjà l'Espagne leur avait échappé.

Dans le commencement du seizième siècle, les Espagnols profitant de l'affaiblissement des Arabes, s'emparèrent d'Oran, de Bougie et de plusieurs points du littoral. Deux aventuriers, Aroudj et Kheir-ed-Din, infestaient alors la Méditerranée de leurs pirateries. Les Algériens, désireux d'expulser les Espagnols établis à El Pénon, appelèrent ces forbans à leur secours. Aroudj s'empressa de répondre à cet appel; mais, une fois maître d'Alger, il y resta et jeta, sans s'en douter, les bases de la domination turque dans l'Atlantide.

En effet, son frère Kheir-ed-Din lui ayant succédé, ne se crut pas assez pour fonder à lui seul un empire : après des luttes nombreuses contre les Tunisiens, il prit le parti de s'adresser au sultan Selim, dont il reconnut la suzeraine-

Digitized by Google

té. Celui-ci accepta, et donna à Kheir-ed-Din le titre de dey.

Bientôt après, le successeur de Selim engagé dans une lutte terrible avec Charles-Quint, nomma Kheir-ed-Din, capitan bacha. Tandis que le dey d'Alger faisait trembler l'Italie par ses attaques audacieuses, un roi tunisien, Muley-Hassan soulevait les Arabes algériens. A son retour, Kheir-ed-Din apaisa la révolte et s'empara de Tunis au nom du grand seigneur.

Charles-Quint crut prudent d'intervenir alors dans les affaires de la Tunisie: il rétablit l'autorité de Muley-Hassan et occupa le fort de la Goulette. Vingt ans après, Philippe II laissait le nouveau dey d'Alger, Ali-Kilidj, s'emparer de Tunis, et dix ans plus tard, Sinan-Pacha expulsait les Espagnols du fort de la Goulette. A partir de cette victoire, la Tunisie devint une province de l'empire des Osmanlis : le gouvernement en fut remis à un pacha assisté d'un divan, composé d'officiers de la milice turque.

Mais, éloignés de la métropole, les Turcs tunisiens devaient bientôt aspirer à l'indépendance. En 1591, la milice turque massacra le divan et nomma trois cents deys auxquels elle remit le pouvoir souverain. Ce gouvernement ne dura pas huit ans : l'un des deys, Othman, plus habile ou plus audacieux que ses collègues, s'empara violemment du pouvoir. Il forma un divan qu'il consultait dans les grandes occasions, mais il eut l'imprudence de nommer des beys chargés de maintenir les tribus arabes.

Ces fonctionnaires investis de pouvoirs étendus, ne tardèrent pas à acquérir une grande influence. Sous le nom de makhzen, ils créèrent des troupes indigènes irrégulières, qui leur servirent d'appui. Pour ajouter une influence morale à cette influence matérielle ils s'adressèrent à la Sublime-Porte et témoignèrent d'une soumission sans bornes aux volontés du sultan. Les avances qu'ils firent de ce côté furent bien accueillies et valurent à Mourad, l'un d'eux, le titre de pacha.

Fort de ce titre, le successeur de Mourad se sentit assez

Digitized by Google

puissant pour faire élire par la milice un dey de son choix. Mourad II, qui prit ensuite le titre de pacha, fit mieux encore et nomma directement un dey. La milice réclama contre cette atteinte portée à ses prérogatives, elle se révolte même; mais Mourad la fit rentrer dans le devoir, par une énergique répression. De ce moment la puissance des deys ne fut plus que nominale.

Nous avons vu que les beys s'étaient appuyés sur l'influence de la Turquie pour arriver au pouvoir : dès que leur but fut atteint, leur politique changea et les idées d'indépendance reprirent le dessus. Par un revirement analogue, les deys et la milice, naguère défenseurs de l'indépendance, tournèrent leurs regards vers la Sublime-Porte. Aussi, à la fin du siècle dernier, de nombreuses guerres intestines ensanglantèrent la Régence. Profitant de ces discordes, le dey d'Alger intervint dans les affaires de la Tunisie, et la rendit tributaire.

Mais un homme énergique allait bientôt changer la face des choses. Dans les premières années de ce siècle, Hamouda-Pacha secoua le joug des Algériens, et résolut d'en finir avec la milice. Profitant d'une sédition, il bloqua les Turcs dans la Kasba. Les révoltés, craignant d'être pris les armes à la main, s'enfuirent à la dérobée. Hamouda les laissa faire. Connaissant bien la haine invétérée de la race arabe pour la race turque, il fit savoir aux tribus avoisinantes qu'il leur livrait les fuyards : les Arabes profitèrent si bien de cet avis, que la milice turque fut à peu près entièrement massacrée. Ses malheureux débris devinrent le noyau d'une armée nouvelle.

Pour détruire l'influence de la milice turque, il fallait y introduire un élément nouveau par l'adjonction de troupes indigènes. Hamouda, malgré son énergie, n'osa prendre cette mesure radicale, mais son successeur, le bey Hassen sut profiter de notre arrivée en Algérie pour exécuter ce projet, Il y rassembla quelques bataillons indigènes, et en remit l'instruction à deux officiers français.

Digitized by Google

L'énergique exécution ordonnée par Hamouda, complétée par cette organisation d'une armée indigène, rendait définitive la séparation de la Turquie et de la Tunisie. Les beys de Tunis ont donc acquis leur indépendance à peu près au moment où la France plantait son drapeau sur les murs d'Alger. Désormais, ils étaient libres d'accomplir les réformes nécessaires à la prospérité du pays. Hassen ne profita guère de cette liberté, soit qu'il ne comprit pas la nécessité du progrès, soit qu'il le jugea prématuré. Son successeur, Mustapha bey, régna trop peu de temps pour pouvoir rien accomplir.

La tâche immense de rénover la Tunisie était donc à peine préparée, quand Achmed fut proclamé bey, en 1837; la situation que les circonstances faisaient à ce souverain était des plus difficiles

A l'intérieur, il avait à redouter la Turquie revendiquant sans cesse sa suzeraineté d'autrefois, et l'Angleterre, prêtant son appui à la Sublime-Porte. Il pouvait aussi nourrir une certaine méfiance à l'égard de la France, dont les troupes envahissaient la régence d'Alger.

A l'intérieur, il lui fallait maintenir les fanatiques qui brûlaient d'aller prendre part à la guerre sainte des Algériens. Il devait, à chaque tentative dans la voie du progrès, rencontrer un obstacle presqu'insurmontable : l'ignorance et le fanatisme de ses sujets. Enfin, il avait à se méfier de ses propres tendances : il est assez ordinaire dans les états musulmans, que le chef du pouvoir gouverne pour lui plutôt que dans l'intérêt de son peuple; les masses ne semblent y avoir été créées que pour satisfaire aux caprices d'un maître et subvenir à ses menus plaisirs.

Nous allons voir si Achmed Pacha fut à la hauteur des circonstances, s'il comprit les difficultés de sa situation et ce qu'il fit pour les surmonter.

(*A suivre.*) Clément Duvernois.

Digitized by Google

YÉLAGUINE

SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN RUSSIE.

A peine débarqué à Saint-Pétersbourg, le voyageur doit se rendre à la police pour déposer son passeport et prendre un permis de séjour. J'arrive au palais de la préfecture; on m'introduit.

« — C'est la première fois que vous venez à Pétersbourg? me dit un homme âgé, d'un extérieur respectable.

— Oui, Monsieur.

— Vous y venez pour votre plaisir?

— Oui, Monsieur.

— Avez-vous des lettres de recommandation?

— Oui! sans doute; je connais le prince ***, le comte ***, le commandeur ***, etc.

— Très-bien; parfaitement bien; voici un permis de séjour. J'espère que vous serez content de notre capitale. Il y a deux belles métropoles en Europe, Paris et Saint-Pétersbourg. »

Quand je fus sorti des bureaux de la préfecture, il était déjà tard. Les rues presque désertes étaient éclairées par la lumière blafarde du soleil de minuit; je me pris à rêver:

Digitized by Google

Minuit sonne. — Voyez sur l'horizon vermeil,
Comme un géant de feu remonte le soleil;
Le bronze où du tsar Pierre habite la grande âme
Comme dans la fournaise à ses rayons s'enflamme;
L'azur de la Néva reflète des jets d'or;
Mais tout reste immobile; il fait jour et tout dort!
Seul, je veille aux clartés de ce flambeau nocturne;
J'erre seul dans la ville immense et taciturne;
Et sur le pavé nu, je vois avec effroi
Mon ombre qui s'allonge au loin derrière moi.
Mais quel bruit tout à coup vibre dans les abîmes?
Que veulent tous ces morts? — Ces morts sont les victimes
Du tsar Pierre le Grand. — Leurs pâles bataillons
Roulent autour de lui comme des tourbillons;
Son âme impériale effrayée, abattue,
Comme un serpent blessé se tord dans sa statue,
Et pleure en entendant ce peuple souterrain,
Comme un supplicié, dans le taureau d'airain.
La foule horrible pousse un long cri de reproche,
Et répète : Le jour de la vengeance est proche!
— Grâce pour mes boyards et pour mes hauts barons!
— Ils nous ont écrasés, nous les écraserons.
— Grâce pour mes neveux, pour les tsars de ma race!...
Et les spectres bourreaux mugissent : — Point de grâce!
Et tous escaladant l'énorme piédestal,
Se cramponnent aux flancs du géant de métal;
De leurs fers tout sanglants, ces forcenés l'enchaînent,
Et dans l'ombre éternelle avec eux ils l'entraînent.
Une heure après, la joie éclatait à l'entour,
Et le soir on donnait un grand bal à la cour.

..... La beauté d'une ville dépend de la largeur et de la régularité des rues, de l'uniformité des maisons, de la solidité des quais, des ponts, des trottoirs. L'employé des passeports avec lequel je m'étais trouvé en rapport dès mon arrivée à Pétersbourg, avait raison; mais dois-je le dire, il n'est pas de petite ville d'Italie, Sienne ou Pise, que je ne préfère de beaucoup à la Babylone du Nord; et à chaque pas que je faisais dans ses *perspectives* indéfinies, je m'é-

Digitized by Google

criais, avec un soupir : Oh ! rendez-moi mes vieux murs, mes vieilles fresques, mes beffrois gothiques, mes tours penchées, mes portiques brunis par les années et dorés par le soleil, et tout peuplés de souvenirs d'art, de poésie, de liberté !

Parmi les monuments qu'on admire à Saint-Pétersbourg, il en est deux surtout qu'on ne saurait oublier. L'un est la statue de Pierre le Grand, par Falconnet. Du haut d'un bloc de granit, dont il vient d'atteindre le sommet, Pierre Ier, à cheval, fait un geste impérieux, et, à ce signe du despote, la ville phénoménale semble sortir de terre. Le second monument unique que possède Saint-Pétersbourg, est le squelette parfaitement conservé du fameux mammouth, découvert, en 1803, sur les rives de la Léna, en Sibérie. Il a neuf pieds de hauteur au train de devant, et seize pieds de longueur. Un pareil animal devait boire un étang en une gorgée ; quand il était en colère, un coup de sa trompe ou de sa queue devait casser un arbre, et quand il s'ébattait dans le vallon, ses bonds devaient faire trembler les montagnes.

La statue de Pierre Ier et le squelette du mammouth furent l'objet de ma seconde sortie. Par la même occasion, j'allai à l'église d'Isaac, autre mammouth. Le granit et le bronze en composent les seuls matériaux. Cinq dômes, comme dans toutes les églises russes, en forment le couronnement ; la coupole du milieu, imitée de celle de Saint-Pierre de Rome, l'égale presque en diamètre et en hauteur. Les colonnes qui enceignent cette coupole sont de granit ; la calotte est dorée en or fin, et brille au soleil couchant comme un autre soleil. L'édifice a quatre faces exactement pareilles entre elles, et chacune est ornée d'un portique corinthien copié de celui du Panthéon de Rome. Ainsi, il a fallu combiner ce que Rome antique et Rome moderne ont de plus beau et de plus grand pour élever un temple digne du tsar moscovite ! Après avoir examiné le temple, je me suis arrêté à regarder les ouvriers qui travail-

Digitized by Google

laient dans le chantier établi autour de l'église. Un sous-maître, armé d'un gros gourdin, parcourait les rangs. Il pressait les ouvriers retardataires qui achevaient, sur un quartier de rocher, leur repas du matin, consistant en un morceau de pain bis flanqué de quelques gousses d'ail ; les moujiks aiment passionnément ce légume ; mais comme tout est rare en Russie, même l'ail, on ne leur en donne pas toujours la quantité nécessaire. En revanche, on ne leur épargne pas les coups de rotin.

Je n'ai pas visité la sainte Russie dans la saison où le jour n'a que trois heures de durée, où la campagne est une vaste mer de glace, et les arbres de grands fantômes de neige ; où les moujiks ont autant de chandelles de givre que de poils à leur barbe ; où les bœufs et les veaux qu'on vient d'assommer et qu'on porte au marché, se tiennent debout sur leurs jambes comme des animaux vivants ; où deux amis qui se rencontrent, au lieu de se dire bonjour, s'avertissent d'un danger commun : « Tu as les oreilles gelées, dit l'un. — Et toi le nez, réplique l'autre. »

Non ; j'ai visité la sainte Russie dans la saison où c'est la nuit qui n'a que trois heures de durée, et où le jour en a vingt-et-une ; en la saison où la végétation est si active que, dans l'espace de quinze jours, les feuilles poussent, les fleurs éclosent, les fruits mûrissent ; en la saison où le promeneur champêtre qui s'endort par mégarde sur un gland, se réveille entre les branches d'un chêne qui a crû pendant son sommeil ; en la saison, enfin, où les habitants de la ville des tsars sillonnent en gondole les lagunes de la Néva, ou parcourent en landau les fraîches pelouses de l'île de Yélaguine, couverte d'une forêt de bouleaux aux troncs d'argent, aux rameaux d'émeraudes, sur lesquels le geai siffle et la colombe roucoule. N'en déplaise à mes amis du soixantième degré, je trouve cette saison fort préférable à l'autre, et je pense que maint lecteur sera de mon avis.

Yélaguine ! nom charmant, comme tous ceux de cette langue sirène, la plus douce peut-être qui se parle sous le

Digitized by Google

ciel. Vous qui traitez les Russes de *rustres* et de barbares, faites-vous réciter quelques vers de Pouchkine, et dites après si oncques ouïtes musique plus mélodieuse.

Mais s'ils sont admirables sur ce point, sur une foule d'autres, je l'avoue, ils ne le sont guère, témoins leurs véhicules appelés *drochkis*. Représentez-vous quatre misérables roues sur lesquelles est fixé un mauvais banc non rembourré, que traîne un petit cheval aussi vif qu'efflanqué et vous aurez une idée de l'équipage qui tient lieu aux Russes de fiacre et de cabriolet. Le cocher (*isvochtchike*) s'assied à l'extrémité antérieure de la machine; les voyageurs se mettent à califourchon derrière lui sur cette planche ambulante, sans autre abri, sans autre appui que les épaules du conducteur, auxquelles ils se cramponnent comme des naufragés aux rochers du rivage. On raconte que deux Français nouvellement débarqués faillirent payer bien cher le premier essai qu'ils firent d'un drochki russe. Ils enfourchent la banquette; l'isvochtchike fouette, le cheval part comme un trait; mais les voyageurs, inaccoutumés à cet étrange mode de locomotion, perdent l'équilibre, sautent en l'air, et vont tomber, qui de droite, qui de gauche, sur le pavé. Au bout de quelques minutes, le cocher barbu jugea, à la légèreté de son char, qu'il devait être vide; alors notre homme rebrousse chemin, descend de son siége, ramasse tranquillement ses deux voyageurs, les remet en selle et continue sa route.

Yélaguine est la plus septentrionale des sept grandes îles qui s'étalent sur la nappe bleue de la Néva comme de larges feuilles de nénuphar. Pendant la belle saison, elle devient, tous les dimanches, le rendez-vous des promeneurs, qui vont respirer le frais sous ses longues allées de bouleaux pleureurs, de mélèzes odorants et de pins aux têtes aiguës. Les acrobates y voltigent sur la corde, les saltimbanques y pirouettent sur les tréteaux, les musiciens y grattent sur la guitare des airs méconnaissables, les cantatrices en plein vent s'y gargarisent avec des romances françaises. Pour at-

Digitized by Google

teindre Yélaguine, on franchit quatre fois la Néva sur autant de ponts, d'où l'on embrasse les vues les plus étendues et les plus pittoresques sur les îles et sur la rivière. Nous nous arrêtons un instant sur celui *Kamennoi-Ostrow* pour contempler les deux berges de la petite Nevka, décorées de jardins élégants et de constructions variées, dont l'architecture offre des échantillons de tous les styles connus. On y voit la pagode chinoise avec son toit en chapeau pointu, le kiosque turc tapissé de liseron, et auquel il ne manque que l'ombrage d'un palmier parosol; le temple grec entouré d'un bouquet de lauriers roses, arbuste originaire des sables du Céphise; la colonnade italienne, entremêlée d'orangers aux fruits d'or, et surmontée d'une terrasse garnie de statues. Des touffes de bouleaux et de saules en larmes baignent leurs longues chevelures dans le cristal du fleuve, et, sur les eaux tranquilles, d'innombrables chaloupes glissent légèrement, emportant des familles entières vers quelque plage voisine, où elles vont gaîment dîner sur l'herbe. Les bateliers passent en modulant la romance favorite du peuple russe, la romance du rossignol; car il y a des rossignols en Russie; cet oiseau, ami de l'ombre, affectionne les longs jours des étés du nord, et les chansonniers populaires consacrent à ce poëte ailé la plupart de leurs rimes. *Solovéi* est le refrain et le début obligé de toutes ces chansons. Sans doute ces pauvres Slaves, dont le nom nous a fourni le mot *esclave*, et qui sont réellement esclaves dans leurs marais glacés, considèrent l'hôte des bois comme le symbole vivant de la liberté, et lui envient ses ailes pour s'envoler, comme lui, vers des régions meilleures.

Quand nous arrivâmes à Yélaguine, le soleil, déjà sur son déclin, lançait des torrents de poudre d'or à travers les éclaircies des arbres, et prêtait au feuillage et au gazon une transparence féerique. Les hommes et les voitures se dessinaient en silhouettes noires sur le fond clair des allées, et, par moments, on eût pu se croire transporté dans le pays fantastique des ombres.

Digitized by Google

Dans cette foule de promeneurs, j'avisai quelques figures de connaissance, entre autres un étudiant russe, nommé Bagdanow, avec qui j'avais fait en poste la route de Dorpat à Saint-Pétersbourg. Dès qu'il m'aperçut, il vint à moi, et, me serrant la main :

— Eh bien ! dit-il, que pensez-vous de notre capitale et de notre peuple ?

— Je les admire. Mais, ajoutai-je en le tirant à part : Vous aurez beau faire, votre civilisation est factice ; elle n'a pas jeté de racines profondes dans le sol ; elle ne durera pas. Vous êtes et vous resterez toujours des barbares.

Ces paroles produisirent l'effet que j'en attendais ; j'avais piqué au vif l'amour-propre national de mon compagnon de voyage. Il me riposta avec une verve qui me donna la mesure de l'enthousiasme que certains Russes, qu'on appelle le parti russe par antonomase, sont capables de professer pour leur pays. C'est ce que je cherchais à connaître.

— Oui, nous sommes des barbares, me dit Bagdanow ; il y a à peine cent quarante-trois ans, ce pays était un marais infect, couvert de joncs et de limon. Un homme dit : « Ici s'élèvera la plus belle ville du monde. » A sa voix, des millions de moujiks accoururent de toutes les parties de l'empire. Ces hommes manquaient d'instruments ; ils n'avaient point de pioches, point de brouettes. Qu'importe ! leurs mains leur en tenaient lieu. Ils périssaient par milliers ; d'autres les remplaçaient aussitôt. Mickiewicz a dit que Saint-Pétersbourg est bâti sur des fondements de cadavres. Il a raison. Trois fois les Suédois attaquèrent la ville naissante ; trois fois ils furent défaits ! La population de Saint-Pétersbourg, évaluée à quatre-vingt mille âmes, en 1750, s'élève aujourd'hui à plus de quatre cent mille. Après un siècle et demi d'existence, cette ville est devenue la capitale d'un empire qui confine, d'une part, avec la Chine et le grand Océan ; de l'autre, avec la Suède et la Turquie ; d'un empire qui occupe une surface de 363,604 lieues carrées, à peu près le double de l'empire romain. Oui, oui, nous sommes des barbares.

Digitized by Google

— La victoire, poursuivit-il, n'a jamais trahi nos drapeaux. Quelle est la nation que nous n'ayons vaincue? Allez à l'église de Saint-Alexandre Nevsky, vous y verrez les clefs d'Andrinople; allez à l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, vous y verrez les clefs de Paris; allez à Moscou, vous verrez, au Kremlin, un cabinet rempli des couronnes des rois que nous avons détrônés, et une pyramide de plus de neuf cent canons pris sur nos ennemis.... car nous sommes des barbares!...

— Et sur mer?

— La mer n'est pas encore à nous. La mer est à l'Angleterre comme la terre est à la Russie, car nous sommes des barbares!...

— Et les arts?

— Voyez nos rues, ce sont des promenades; voyez nos maisons, ce sont des palais. Chez nous, point de ruelles obscures, point de baraques malsaines, point de quartiers inhabitables et impraticables, car nous sommes des barbares!

— Et les lettres?

Ponr toute réponse, mon ami se mit à déclamer un passage d'un poëme de Pouchkine.

« L'indignation, la pitié, le pur amour du bien et les doux tourments de la gloire agitèrent son sein de bonne heure. Il errait par le monde avec sa lyre; sous le ciel de Schiller et de Gœthe, son âme s'enflammait de leur feu poétique, et cet homme fortuné ne rougissait pas de cultiver les muses. Il consacra toujours sa voix aux sentiments élevés aux rêves enivrants du jeune âge, aux charmes d'une existence obscure et simple. Il chantait l'amour dont il était l'esclave, et ses chants étaient purs comme les pensées d'une jeune fille, comme le sommeil d'un enfant, comme les rayons de la lune dans les déserts tranquilles du ciel; il chantait les mystères des déesses et leurs tendres soupirs; il chantait l'amertume des adieux, les regrets de l'absence et le parfum des roses; il chantait les lointains climats où

Digitized by Google

ses larmes vives avaient coulé longtemps au sein de la solitude ; il chantait la fleur de sa jeunesse flétrie à son dix-huitième printemps. »

— Voilà, continua Bagdanow, comment pensent, sentent et s'expriment nos poëtes, car nous sommes des barbares! ..

— Que pensez-vous de nous? lui demandai-je.

— Vous êtes les rois de la mode, me répondit-il ; vous êtes d'excellents comédiens : *natio comœda est*... ; vous avez inventé les ballons, les télégraphes, la guillotine et les gants jaunes... ; vous dansez à merveille ; vous avez du mérite... pour les sauts... Mais quand il vous prendra fantaisie d'envahir la Russie, rappelez-vous que la clef de notre empire c'est Saint-Pétersbourg, et que c'est de Saint-Pétersbourg qu'il faut s'emparer d'abord. Rien de plus facile, d'ailleurs : vous n'avez qu'à suivre les côtes de la Baltique ; la Lithuanie et la Courlande, provinces allemandes, vous recevront comme des libérateurs ; Saint-Pétersbourg n'est pas fortifié, et le vainqueur qui l'occupera, sera du même coup maître absolu du reste de la Russie.

Je le remerciai de son amusant entretien et de ses boutades, et lui promis qu'elles trouveraient place sur mes tablettes. Il rit de bon cœur du moyen dont je m'étais servi pour le faire jaser. Nous nous donnâmes rendez-vous pour le lendemain, et j'allai rejoindre un peintre allemand, M. Kolb, que j'avais visité la veille, et qui venait de me saluer en passant. Nous nous acheminâmes vers une boutique de confiseur où il voulait prendre de la bière et fumer un cigare. (En Russie, il n'est pas permis de fumer en plein air.) Nous nous assîmes autour d'une table qu'ombrageait le feuillage papillotant et diaphane des bouleaux, et là, j'eus la contrepartie de l'opinion de Bagdanow. Bagdanow était un optimiste, et Kolb un pessimiste. Voici un résumé de la conversation qui s'établit entre lui et moi.

— Je remarque avec étonnement qu'il n'y a point d'hommes contrefaits en Russie, lui dis-je.

— Votre étonnement cessera quand vous saurez la cause

Digitized by Google

de ce phénomène. Le climat de ce pays ne laisse vivre que les hommes robustes et bien constitués ; les autres, il les tue au berceau.

— L'armée est superbe.

— Oui, la cavalerie surtout ; c'est la plus belle du monde : hommes et chevaux sont des individus d'élite. On exige que les chevaux de chaque régiment soient identiquement semblables de taille et de pelage ; la moindre différence est un motif d'exclusion. Quand ils partent, ils lèvent tous le même pied à la fois ; c'est un coup d'œil magnifique.

— Comment se fait le recrutement?

— *Infanda jubes...* Les seigneurs désignent les jeunes gens qui doivent entrer dans l'armée ; malheur au moujick qui déplaît à son maître ! il est sûr d'être livré aux recruteurs. Quand le garçon est livré, on ne l'emmène pas tout de suite, on lui rive un anneau de fer aux pieds ; mais afin qu'il ne puisse pas s'en débarrasser, on enchaîne à cet anneau un de ses camarades qui devient son répondant. Si le conscrit s'échappe, c'est son compagnon de chaîne qui le remplace. Voilà à quel prix nous avons des soldats.

— Cependant, vous avez de bonnes troupes?

— Le principe en vigueur dans l'armée russe est que nul ne peut devenir un bon soldat qu'il n'ait reçu cinq cents coups de bâton au moins. Or, comme il n'y a pas de soldat à qui on n'ait compté ce nombre et plus, nous devons avoir d'excellentes troupes. Nous ne manquons que de chefs capables de les conduire. Savez-vous comment la Russie remporte ses victoires? Ce n'est pas à coups de canon, c'est à force de roubles. Elle a échoué au Caucase, parce que là les roubles ne peuvent pas grand'chose, et que les officiers circassiens ne se vendent pas ; mais partout où il se trouvera des traîtres, les Russes triompheront.

— Les seigneurs sont bien durs à l'égard de leurs serfs?

— Celui qui en a beaucoup ne les tourmente pas trop ; une petite capitation par homme lui produit des revenus

Digitized by Google

assez considérables pour suffire à ses énormes dépenses, car ici le luxe est porté à un point dont vous ne vous faites nulle idée. Mais le petit propriétaire, qui ne veut pas rester au-dessous du grand en fait de luxe, pressure ses paysans, et leur ôte littéralement le pain de la bouche. De là vient que les révoltes sont si fréquentes.

— Les révoltes?

— Oui, cette année même, il y en a eu trois ou quatre dans les provinces du Volga. Les serfs se sont emparés de la personne de leurs maîtres, les ont fouettés, brûlés, empalés ou pendus, ont mis le feu à leurs châteaux, puis se sont enfuis ou jetés dans le Volga pour éviter le supplice du knout.

— Et le clergé?

— C'est la seule classe de gens que les Russes méprisent. Quand un paysan voit un prêtre, il crache trois fois par-dessus son épaule gauche, pour conjurer la mauvaise influence de cette rencontre. Cela n'empêche pas le même paysan de faire trois ou quatre signes de croix et autant de génuflexions, chaque fois qu'il passe devant une église : il vénère le culte, il en conspue le ministre.

— Et l'empereur?

— C'est un bel homme... un très-bel homme... Connaissez-vous son dernier exploit?

— Non.

— Les moustaches sont, en Russie, un signe distinctif exclusivement réservé aux militaires. L'autre jour, l'empereur rencontre un étranger qui avait la lèvre supérieure ornée de ce poil prohibé. Il l'accoste, il lui demande d'où il est, ce qu'il vient faire en Russie, et, tout en causant familièrement, il l'entraîne vers la boutique d'un barbier, où il le prie d'entrer; puis il ordonne au frater de tondre le nouveau débarqué, qui ne se reconnaissait pas de stupeur. L'histoire ne dit pas qui paya le barbier.

— Et la magistrature?

— La valeur de la monnaie a baissé considérablement depuis le siècle passé : le rouble assignat, qui valait quatre

Digitized by Google

francs du temps de Catherine II, ne vaut plus qu'un franc aujourd'hui. Cependant les émoluments des fonctionnaires publics n'ont pas été augmentés d'un kopek; leur paie est la même qu'il y a cinquante ans. Elle était à peine suffisante alors; aujourd'hui, elle est tout à fait insuffisante. De là des abus monstrueux, l'oubli des devoirs les plus sacrés, l'humanité, la justice foulées aux pieds, l'iniquité opulente toujours sûre de l'emporter sur le droit indigent...

— Cependant les Russes se civilisent?

— Vous avez vu l'amirauté, le sénat, les palais de nos seigneurs, ornés de colonnes et de frontons magnifiques; savez-vous de quoi sont faits ces frontons et ces colonnes? De brique et de plâtre. Le froid les crève chaque hiver: on les rafraîchit chaque printemps. Il en est de même de la civilisation russe; c'est un enduit superficiel, sans consistance et sans solidité. On a dit avec raison : Grattez les palais de Saint-Pétersbourg, vous trouverez la brique; grattez les habitants, vous trouverez le barbare.

— Mais il y a parmi eux des hommes instruits?..

— Les Russes ne savent rien et ne veulent rien savoir. Semblables aux Turcs, nos voisins, ils regardent l'étude comme une fatigue indigne d'eux, et tout se fait ici par des étrangers. Brillants et vides, incapables de penser, leur vie s'écoule au sein des plaisirs frivoles, des bals, du jeu et des festins.

— Que pensez-vous de Saint-Pétersbourg?

— Cette ville n'a pas cinquante ans d'existence devant elle. Bâtie au bord de la Néva, sur une langue de marécages, entre le lac de Ladoga et le golfe de Finlande, la ville de Saint-Pétersbourg nage entre deux eaux, entre deux abîmes qui se la disputent incessamment et à l'envi. Trois fois déjà, depuis sa fondation, elle a été sur le point de devenir la proie des ondes.

— Elle est menacée par l'eau, comme Naples l'est par le feu.

— Si elle n'est pas détruite par l'eau, elle le sera par le

Digitized by Google

froid. Chaque année, le bois de chauffage devient plus cher et plus rare; chaque année, on consomme ici tout le bois d'une forêt; aussi nos forêts s'épuisent et reculent toujours. Le combustible, qu'on allait chercher à deux pas, est maintenant à plusieurs lieues de distance; un beau jour, on n'en trouvera plus; le froid et la mort reprendront possession de ce désert que nous leur disputons en vain. La grande capitale s'endormira un soir d'hiver, et ne se réveillera plus; on n'entendra plus parler d'elle; on se demandera : qu'est-elle devenue? On enverra des courriers pour avoir de ses nouvelles; ils trouveront toutes choses en leur place, mais tous les habitants seront gelés dans leurs maisons.

— Vous êtes peintre, monsieur Kolb, vous venez de tracer un tableau qui ne manque pas d'effet. Je vois des amis qui m'appellent; au revoir, à demain.

Des étrangers de l'hôtel où j'étais descendu m'avaient crié : « Voulez-vous venir avec nous ? » Curieux de savoir de quoi il s'agissait, je cours à eux, et je leur demande où ils vont.

—Nous allons à notre chaloupe. Voulez-vous être des nôtres?

— Très-volontiers. Marchons.

Une grande chaloupe, encombrée de matelas et de provisions, nous attendait à la rive. On s'embarque : les uns assis, les autres couchés, d'autres enfin debout. Nous partons; nous allons passer la nuit sur la Néva pour voir le coucher et le lever du soleil; nous avons des lunettes d'approche, des livres, des bouteilles de champagne pour varier les plaisirs de la traversée. Le champagne est l'eau des Russes; il y a de jeunes seigneurs qui se vantent de n'en avoir jamais bu d'autre. Une conversation animée s'engage entre quelques voyageurs; d'autres, des fils d'Italie, chantent, assis sur la poupe, la barcarole de *Marino Faliero* :

Or ch'in cielo alta è la notte
Senza stelle e senza luna
Te non turbin l'onde rotte
Della placida laguna.

Digitized by Google

Des têtes de femmes et de jeunes filles apparaissent aux fenêtres, aux balcons, aux terrasses des villas, pour entendre ce concert improvisé; quelques mouchoirs blancs s'agitent dans l'air en signe d'encouragement. Nous rasons des lisières de forêts de sapins et de bouleaux; le blond Phébus touche au terme de sa carrière, et tranforme la Néva en un lac de feu, en un véritable Phlégéton. Nous voguons sur un gouffre de flammes; les rames de notre nacelle, lorsqu'elles sortent de l'onde, semblent ruisseler d'or fondu. Le grand astre, pareil à un disque de fer rouge qu'on va plonger dans une cuve pour le tremper, s'enfonce petit à petit sous l'horizon; chaque vague que soulève notre passage porte au front un arc-en-ciel qui se brise en pluie de topazes et de saphirs.

Le soleil est disparu depuis une heure, et nous pouvons encore lire Lamartine, Pouchkine, Byron, dont les poésies composent notre bibliothèque flottante. Les ténèbres qui succèdent au jour sont des ténèbres visibles, étincelantes, pourprées, qui ne dérobent et n'assombrissent aucun objet. Une lueur veloutée nous entoure, mystérieuse comme le demi-jour voluptueux d'un boudoir. On dirait que la nature sommeille, et que, mollement étendue sur un lit de violettes, elle attend son bien-aimé. Les brises qui soufflent mollement entre les mélèzes embaumés, semblent des soupirs de la belle immortelle... Des rossignols, nichés dans la feuillée, fredonnent l'épithalame de la création, et nous joignons notre voix à la leur pour bénir et pour admirer.

Comme une âme en tout lieu d'un spectre poursuivie,
De climats en climats je dois porter ma vie;
Un tourbillon ardent m'enlève dans son cours.
J'espérais en ces lieux goûter la paix sereine,
Et loin, bien loin déjà, le tourbillon m'entraîne,
Et je vous dis adieu, peut-être pour toujours!

Adieu, cité des Tsars, reine en habits de fête!
En vain tu me disais : « O voyageur, arrête!

Digitized by Google

Vois le berceau superbe où mon beau fleuve dort,
Vois ces ponts gracieux qu'il porte pour couronnes,
Vois ces palais bordés d'un réseau de colonnes,
Mes temples de granit et mes coupoles d'or ! »

« Vois, disait la Néva, mes eaux, frêle guirlande
Dont j'aime à festonner les rocs de la Finlande,
Mes belles eaux d'azur, douces comme le miel !
Vois mes îles qu'embrasse une robe éclatante ;
Vois courir sur mon sein, vaste forêt flottante,
Ces mille mâts venus de tous les points du ciel ! »

Yélaguine disait : « Mes bords n'ont point de tombes, »
Et d'amoureux essaims de geais et de colombes
Couronnent de leurs nids le front de mes tilleuls ;
Sur mes bouleaux en fleurs se bercent les étoiles ;
Et souvent, quand le soir m'entoure de ses voiles,
Les amants sur ma rive errent heureux et seuls. »

Et je pars ! — Mais quel est le terme du voyage ? —
Je l'ignore. — Je vais, pareil à ce nuage
Que déchire la foudre et qu'emportent les vents ;
Le cercueil bornera ma course solitaire ;
Je poursuis un bonheur étranger à la terre,
Et mon séjour n'est pas au pays des vivants.

— Poëte, tu nous endors, disaient les rossignols, — tandis que l'aurore tardait encore à paraître. Mais bientôt une main invisible sème sa route aérienne de narcisses et de roses ; voici les premières boucles de ses longs cheveux ; trois heures de repos lui ont suffi pour réparer ses forces ; elle renaît plus brillante et plus belle. — Bonjour, soleil, et bonne nuit ; — car il est trois heures du matin, et ... nous allons nous coucher.

Louis Delatre.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LE LIVRE PHILOSOPHIQUE

DE

L'ÉMIR ABD EL KADER,

Lue à la séance de la Société Orientale du 30 janvier.[1]

L'histoire politique et guerrière d'Abd-el-Kâder est connue de tous. Sa lutte contre nos possessions d'Afrique, ses efforts pour grouper autour de lui les tribus africaines et reconstituer une nationalité arabe, sont inscrits dans nos annales militaires. Il voulait faire en Afrique, à treize siècles de distance, ce que Mahomet, à qui il fait remonter son origine, avait accompli en Arabie : réunir sous une même bannière des tribus sans lien, sans cohésion, et recomposer un empire. Mahomet n'avait à combattre que des nationalités affaissées, vieillies; il disposait d'un peuple neuf, à la foi ardente, aguerri depuis longtemps dans les combats de tribu à tribu et prêt à s'enrôler sous son éten-

[1] Notre collaborateur M. Gustave Dugat, a bien voulu nous communiquer ce travail qui fait partie de l'introduction du livre d'Abd-el-Kâder intitulé : *Rappel à l'intelligent, avis à l'indifférent,* qu'il vient de traduire et dont nous attendons avec impatience la publication. Le nom d'Abd-el-Kâder et le savoir bien connu de son traducteur, sont d'un bon augure pour le succès futur d'un livre, dont les érudits et les gens du monde salueront avec empressement l'apparition (*Note de la rédaction*).

Digitized by Google

tard religieux. Abd-el-Kâder essayait des forces nouvellement disciplinées, contre la première nation du monde, depuis longtemps savante en l'art de la guerre, et disposant de ressources immenses. L'issue de la lutte n'était pas douteuse, et puis Dieu conduisait en Afrique le génie de l'Europe et sa civilisation.

Nous n'avons donc pas à nous occuper de la vie militaire d'Abd-el-Kâder; de nombreux écrits nous y ont initié. Mais le philosophe, le savant nous appartiennent, et il nous a paru utile et intéressant de le faire connaître sous cet aspect tout à fait nouveau.

C'est au château d'Amboise que l'illustre captif reprit sa vie littéraire. Comme ces hommes qui, leur rôle politique terminé, reviennent avec amour à leurs études premières, et exercent encore sur leur époque une autre influence, celle de l'esprit, Abd-el-Kâder, dépouillé de tous ses autres titres, en a conservé un que la fortune ne pouvait lui ravir, celui d'hommes de lettres, le plus beau de tous. Il est à remarquer que, même au milieu des préoccupations de la guerre, il trouvait encore le temps de se renfermer avec ses livres. A la prise de Maskara, une de ses plus vives douleurs fut de voir sa bibliothèque tomber entre nos mains. C'est qu'Abd-el-Kâder est essentiellement un homme d'étude, de méditation.

Rendu à la liberté en 1852, il vint à Paris où l'attendait l'accueil le plus sympathique. On se rappelle l'espèce d'ovation qu'il reçut de ce peuple qui admire toujours les hommes de valeur et qui les oublie si vite. Avant de se rendre à Brousse, il demanda à se faire admettre au nombre des membres des Sociétés asiatique et orientale. A peine arrivé à sa destination, il s'occupa d'un ouvrage à offrir à la Société asiatique, pour lui payer en quelque sorte sa bienvenue, et, comme il le dit lui-même, *pour lancer sa flèche au milieu des flèches*. Il adressa son manuscrit au président de la Société asiatique, M. Reinaud, membre de l'Institut. Cet honorable savant, qui a fait, sur la composition de l'Émir, un

Digitized by Google

rapport inséré dans le *Moniteur* du 9 juillet 1855, a donné ce manuscrit à la Bibliothèque impériale, afin de le rendre accessible au public. C'est là que j'en ai pris connaissance, et le vif intérêt que j'ai trouvé à sa lecture m'a engagé à en publier la traduction complète.

Ce livre offre d'autant plus d'attrait que la philosophie arabe est encore peu connue en France. Ce n'est que dans ces dernières années qu'elle a été l'objet de quelques travaux importants. M. S. Munck, dont tous les écrits portent le cachet de la vraie science, a inséré dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* de M. Frank, en une série d'articles, une histoire de la philosophie arabe, et M. Ernest Renan a publié *Averroès et l'Averroïsme*. Ce sont, si je ne me trompe, les deux seuls orientalistes qui se soient occupés en France, d'une manière spéciale, de la philosophie arabe. D'autres orientalistes ont cependant écrit sur cette matière, entre autres le savant historien, M. Michel Amari, qui nous a fait connaître, pour la première fois, un philosophe arabe-espagnol du XIIIe siècle, Ibn Sab'in; mais ils n'ont publié que des fragments.

Ce fut au temps des Abbassides que les études philosophiques commencèrent chez les Arabes. Le kalife El-Mamoun chargea des ambassadeurs d'aller chercher en Grèce les livres des philosophes et des savants et les fit traduire en syriaque et en arabe. C'est à partir de cette époque que le mot *filsafet* (philosophie) fut appliqué spécialement à l'étude de la philosophie grecque. Mais, comme le fait remarquer M. E. Renan, le véritable mouvement philosophique de l'islamisme doit se chercher dans les sectes théologiques. La philosophie arabe, celle que produisit l'étude des philosophes grecs, eut pour représentants, en Orient, El-Kindi au IXe siècle, Avicenne et El-Farabi au Xe, et en Espagne, Ibn Badja, Ibn Tofaïl et Ibn Rochd au XIIe. S'il est vrai que ces hommes, à tête encyclopédique, originaux sous plus d'un rapport, n'étaient, pour ainsi dire, que des disciples d'Aristote ou de ses commentateurs néo-platoniciens, il se

Digitized by Google

trouva cependant un philosophe qui se fit une méthode personnelle, le célèbre El-Gâzali, au XIe siècle, sceptique mystique. A cette exception on pourrait peut-être en ajouter d'autres si nous connaissions mieux les écrits philosophiques des Arabes, si nous avions à notre disposition les traités originaux dont nous connaissons à peine les titres.

Quoi qu'il en soit, voici un philosophe arabe contemporain dont le livre porte sans doute des traces de la philosophie grecque, comme on pourrait le dire, de nos néo-platoniciens modernes; mais qui n'en est pas moins l'œuvre d'un esprit supérieur sachant penser par lui-même. Dans ce livre, intitulé : *Rappel à l'intelligent, avis à l'indifférent*, Abd-el-Kâder examine toujours à un point de vue élevé et souvent avec originalité, des questions de philosophie, de religion, d'économie politique, de philologie, d'histoire et d'ethnologie.

Plaçant l'homme au-dessus de tous les autres êtres et lui donnant la science comme signe de perfection, l'Émir s'élève avec force contre les jouissances matérielles et exalte les jouissances de l'esprit. En parlant du bonheur qu'éprouve le savant qui vient de découvrir la solution d'un problème, il s'écrie : Les sultans, les fils de sultans, sont bien loin d'une aussi noble jouissance ! En psychologie, il raisonne comme nos philosophes modernes les plus spiritualistes. Il analyse, en les comparant les uns aux autres et montrant la nécessité de leur ensemble, les divers sens par lesquels l'âme perçoit les sensations, et c'est avec un grand soin et d'une manière très-précise qu'il distingue la sensibilité, des facultés qu'il appelle entendement, esprit ou raison.

En parlant de l'esprit spéculatif ou d'examen et de l'esprit pratique, il reproche aux Français de négliger la spéculation des choses divines ; mais il admire leur esprit d'application aux arts et à l'industrie. A cette occasion, il cite l'opinion d'un de nos savants sur la nature de la lumière et présente à ce sujet des observations critiques qui ne sont peut-être pas à la hauteur de la science, mais qui ne laissent

Digitized by Google

pas d'être assez ingénieuses. Énumérant les sciences utiles et les sciences nuisibles, il signale parmi ces dernières la magie, les sortiléges, les horoscopes, et attaque ainsi librement les préjugés répandus chez les Orientaux en général et les musulmans en particulier.

Sur la prophétie ou la révélation, Abd-el-Kâder raisonne comme nous sur la religion révélée. La prophétie, dit-il, est au-dessus de la raison qui, livrée à ses seules forces, ne peut arriver à comprendre la science des prophètes; mais la science humaine n'est pas en opposition avec la science divine. Il y a ignorance à interdire l'exercice de la raison dans les sciences divines, et il y a illusion à se contenter de la raison seule. La prophétie est un œil qui vient s'ajouter à l'œil de la raison : celle-ci n'est pas parfaite, elle a besoin du couronnement de la religion, donc il faut allier la raison à la foi. Ne croirait-on pas entendre, de la bouche d'Abd-el-Kâder, la première proposition doctrinale de la Congrégation de l'*Index* : « La foi est au-dessus de la raison; mais comme elles viennent toutes les deux de Dieu, il n'y a pas de dissentiment entre elles; il y a accord et secours mutuel. » Sur cette question, Abd-el-Kâder parle comme un théologien de Sorbonne; il est en parfaite communion de principes avec le Pape.

Pour établir la nécessité de la prophétie, il dit que parmi les sciences humaines elles-mêmes, en astronomie, en médecine, en physique, une foule de faits sont incompréhensibles à la raison elle-même. Mais, ajoute-t-il, la raison peut démontrer l'existence de Dieu. Les corps sont finis, et se présentent sous deux formes : l'une produite par le hasard, telle serait celle d'un morceau de vase cassé; l'autre qui nécessite un agent, telle est la forme d'une *aiguière* qui a un orifice large, un cou étroit et une anse. On voit qu'elle a été façonnée pour l'utilité et qu'elle ne doit pas son existence au hasard. Il en est ainsi du monde, c'est l'œuvre d'un créateur. Après avoir établi les fondements de la prophétie sur la tradition, Abd-el-Kâder fait un parallèle re-

Digitized by Google

marquable entre les trois religions principales : le mosaïsme, le christianisme et l'islamisme; ces trois religions selon lui, n'en font qu'une et ne diffèrent que par les détails. Après avoir fait la part de chacune, s'il arrive à conclure que la loi islamique est la dernière qu'un prophète ait pu promulguer, il réserve au futur Messie l'accomplissement de l'œuvre religieuse.

L'Émir attaque les athées et réfute cet argument : que le certain vaut mieux que le douteux, le monde présent que le monde futur. Que de choses, dit-il, ne fait-on pas dans un but incertain, parce que la prudence et le simple bon sens le conseillent. L'étudiant ne se fatigue-t-il pas dans le présent pour acquérir un jour une science qu'il n'atteindra peut-être pas? le chasseur qui fait de longues marches est dans le doute s'il rencontrera du gibier. Enfin, si ce qu'on dit de l'autre monde est un mensonge, qu'aurai-je perdu ? la jouissance d'une vie de courte durée; mais s'il existe un monde futur, je puis être jeté au feu éternel. Tout ce passage rappelle le fameux *pari* de Pascal.

En philologie, en histoire, en ethnologie, Abd-el-Kâder montre une grande portée d'esprit tant qu'il reste dans les généralités, dans les aperçus philosophiques. Il nous montre avec sagacité quelle a pu être l'origine de l'écriture. Mais arrivé aux faits, l'esprit critique fait défaut à son érudition. Il n'en pouvait guère être autrement : la critique historique, même chez les Européens, était une science toute moderne. Comme il n'a voulu donner qu'une histoire très-sommaire des diverses écritures et des divers peuples, nous ne relèverons pas ici quelques inexactitudes de détail ; nous aimons mieux signaler à l'attention du lecteur sa comparaison des anciens et des modernes, au sujet de la composition des ouvrages. « Celui qui dit que l'homme ancien n'a rien laissé à faire au moderne se trompe. Il ferait mieux de dire : Combien l'homme antique n'a t-il pas laissé à faire à l'homme nouveau ! Le monde est vaste comme une mer débordante et le flux divin est sans interruption. »

Digitized by Google

Le *progrès* de l'humanité, la *perfectibilité* de l'homme sont des mots qui se retrouvent souvent sous la plume d'Abd-el-Kâder. Certes, le philosophe arabe ne se montre pas fataliste dans son livre : aussi croyons-nous que l'on a beaucoup exagéré la portée de ce fatalisme dont on accuse les peuples orientaux, et qu'on se trompe, par exemple, lorsque l'on considère cette doctrine comme l'unique cause de la décadence de l'empire arabe, alors que cette grande ruine s'explique par tant d'autres causes, ne fût-ce que par le jeu et les hasards des combats. Toutefois, on ne peut disconvenir que la *résignation* des musulmans aux faits accomplis, leur tendance à ne reconnaître dans ce qui arrive, que le résultat fatal des décrets divins, sorte de joug religieux imposé à leur libre arbitre, n'aient pu entraver l'essor de leur volonté, de leur puissance, et contribuer jusqu'à un certain point à leur chute ; tandis que le plein exercice de la liberté a développé, chez les peuples de l'Europe, cet esprit d'investigation, de *recherche*, qui fait le perfectionnement, la force et la durée des nations.

GUSTAVE DUGAT.

Digitized by Google

DE L'ÉTAT ACTUEL

DE LA CIVILISATION

DANS LES POSSESSIONS INDO-BRITANNIQUES.

(Extrait d'un article russe publié par Kasem Beg, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, etc., dans le *Journal du Ministère de l'Instruction publique*, à Saint-Pétersbourg, 1857, numéro 5.)

Dès les premiers temps de la conquête des Indes, le gouvernement anglais s'occupa activement des moyens de civiliser les populations indigènes. A cet effet, des savants anglais ayant préalablement fait une étude approfondie de tous les idiomes du pays, on commença par y établir des écoles et des imprimeries. Grâce à cette action civilisatrice, les enfants hindous et musulmans pouvaient apprendre les sciences de l'Europe professées dans leurs langues. Sous ce rapport, les pays indo-britanniques ont déjà fait des progrès bien plus remarquables que la Turquie, la Perse ou l'Egypte. Les Indiens apprennent depuis longtemps, chez eux, non-seu-seulement les sciences, mais aussi les langues européennes.

Un savant missionnaire américain me demanda, un jour : Pour assurer les progrès du christianisme chez les nations islamiques, faut-il commencer par les civiliser, oui ou non? — Je ne compris pas bien et je ne comprends pas bien encore le but de cette question du missionnaire.

Cependant je lui répondis que la propagation des lumières est utile *sous tous les rapports*. Pour prouver que les

Digitized by Google

Musulmans sont bien plus enclins à la civilisation qu'on ne le croit en Europe, je citai à mon Américain le fait suivant : D'après des renseignements authentiques qui se trouvent en ma possession, les Tatares des gouvernements russes d'Astracan, de Saratow, de Simbirsk, de Samara, d'Orenbourg, de Perm, de Viatka, de Tobolsk, de Tomsk, de Kazan, de Penza, de Kostroma et de Rezan, possèdent jusqu'à 583 colléges entretenus à leurs propres frais. Sur ce nombre, le gouvernement de Kazan compte à lui seul 184 colléges dont le nombre des élèves m'est inconnu. Quant au chiffre des 399 colléges restants, il y a 16,500 élèves par an, dont 1000 ou environ de filles. On peut doubler ce montant, c'est-à-dire y ajouter encore 16,500 élèves musulmans, qui reçoivent l'éducation nationale, soit dans la Transcaucasie, soit en Sibérie méridionale. Tout cela prouve, dis-je, qu'on ne saurait accuser les Musulmans de manque de bonne volonté pour s'instruire.

Quant au mouvement littéraire chez les Indiens, grâce aux encouragements de la Compagnie, il surpasse de beaucoup celui que nous voyons actuellement soit en Turquie, soit en Perse. Dans le XI° volume du n° 8 du *Ahçan-ulakhbâr*, journal persan publié à Bombay, il y a un remarquable article critiquant la conduite des agents anglais en Perse, MM. Scheel, Thompson, Murray et autres, que l'auteur de l'article accuse d'avoir forcé le gouvernement anglais d'agir injustement envers le gouvernement de Téhéran!!! Certes c'est un grand abus de la liberté de la presse que de critiquer l'action des autorités légales, mais il faut s'en prendre aux Anglais eux-mêmes, qui souffrent et encouragent la résistance, ce qui, pour cela, n'empêche pas le moins du monde devoir s'accomplir tout ce qu'il leur plaît de faire dans les Indes. Je n'en parle que pour signaler les progrès chez les natifs des Indes.

Sans parler des langues persane et arabe, étudiées à Calcutta, à Bombay et dans d'autres localités, il y deux langues, l'*ordou* et l'*hindi* fort répandues dans l'Inde centrale,

Digitized by Google

où on les appelle l'une et l'autre indifféremment, *hindoustani*.

Le savant académicien, M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut et de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, nonobstant ses travaux multiples, professe, depuis plusieurs années, à Paris, gratuitement un cours de littérature *hindoustanie*. Ces études sont l'objet d'une activité vraiment immense, que le laborieux académicien déploie avec bonheur — car qui est-ce qui ne connaît pas les travaux nombreux dont il dote, presque tous les ans, le public savant et éclairé? — Eh bien, M. Garcin de Tassy peut nous servir d'autorité on ne peut plus compétente, pour tout ce qui concerne l'*hindoustani*.

Voici un extrait de son *Discours* sur la littérature indostanie, prononcé le 4 décembre 1856.

Là-dessus, M. Kasem-Beg reproduit en russe presque la totalité de ce discours, et, après l'avoir épuisé, y ajoute quelques notes explicatives empruntées à la *Notice des biographies originales des auteurs qui ont écrit en langue indienne et hindoustanie*.

Cette *Notice*, dit Kasem Beg, vient d'être traduite du français en langue ordou — admirable preuve de la plus haute considération dont les travaux de M. Garcin de Tassy jouissent même chez les savants de l'Indostan!

Afin de faciliter à ses lecteurs le moyen d'apprécier l'importance des travaux littéraires publiés dernièrement dans les Etats indo-britanniques, M. Kasem Beg donne une liste alphabétique des sciences traitées dans ses travaux : 1) anatomie; 2) arithmétique; 3) astronomie; 4) théologie; 5) sciences militaires; 6) géographie; 7) histoire; 8) médecine; 9) sciences morales; et 10) belles-lettres.

Après avoir indiqué les titres des principales publications, M. Kasem Beg parle des tentatives essayées par M. Gilchrist et autres savants et imprimeurs anglais, dans le but de transcrire l'hindoustani en caractères latins. M. Kasem Beg n'espère pas que l'*hindoustani romanisé* puisse jamais être ap-

Digitized by Google

pliqué sur une grande échelle. Nous autres Russes, dit-il, nous ne voyons pas non plus fructifier nos labeurs entrepris dans le but de persuader les peuplades barbares de l'utilité qui résulterait pour elles de l'introduction de l'alphabet russe chez elles. Les Tchérémisses, les Tchouvaches, les Mordvas et autres populations sibériennes et caucasiennes, pour lesquelles on avait publié plusieurs livres dans leurs langues maternelles transcrites en caractères russes, n'ont jamais voulu les adopter. Il faut en attribuer la cause à ce que ces peuplades ne conçoivent pas encore de quelle utilité serait pour eux l'innovation proposée. Si les Turcs, les Persans et tant d'autres peuples, en acceptant le Koran pour leur code religieux et politique, ont volontiers admis l'usage de l'alphabet arabe, c'est parce qu'ils considéraient la langue arabe comme leur *propriété religieuse*. Il en résulte que les Indiens n'admettront pas chez eux l'usage de l'*hindoustani romanisé*, avant qu'un noyau de société chrétienne ait été organisé chez eux, ou du moins avant d'avoir atteint un haut degré de civilisation européenne.

(*Traduit du russe.*)

Correspondance particulière de la Revue de l'Orient.

CHINE.

Je suis heureux de pouvoir vous adresser quelques détails circonstanciés sur le grand événement qui préoccupe toute notre contrée. Le 28 décembre au matin, les troupes alliées débarquaient à l'est de la ville de Canton, sans que le moindre coup de feu se soit fait entendre. Mais, bientôt après, l'attitude belligérante des ennemis commença à se faire remarquer. Toutefois, après une courte fusillade, les Tartares ont lâché pied, laissant quelques hommes sur le terrain. Du côté des Français, il n'y a qu'un mort et un blessé. Immédiatement après, les préparatifs de l'attaque de la ville occupèrent toute l'activité des Français. Les

Digitized by Google

obusiers de la marine impériale étaient en batterie devant un petit fort : les Tartares firent alors une sortie qui fut immédiatement repoussée ; en les poursuivant, un peloton de soldats français s'empara du fort, à peu près sans résistance, au grand étonnement des habits rouges qui, suivant l'art de la guerre, avaient entamé une fusillade en règle. Le reste de la journée fut employé par les Français à canonner la porte Est, tandis que les Anglais avaient ouvert avec les Chinois un engagement assez vif, de l'autre côté de la ville. A la chute du jour, les troupes alliées se réunirent pour passer la nuit devant le fort *Lin*.

Canton, comme vous le savez, est divisé en deux villes, l'une chinoise, l'autre tartare. Il s'agissait de prendre la ville chinoise, tout entourée d'une haute muraille n'ayant pas moins de 20 à 30 mètres dans certains endroits, et de 10 mètres dans les parties les plus basses. Cette muraille est percée d'embrasures, et, derrière elle, se trouve un terre-plein presque aussi haut que la muraille, et ayant à peu près huit mètres de large. Certes, l'aspect de ces remparts était peu rassurant, mais on comptait avec raison sur la presqu'entière nullité de ses défenseurs. Au nord de la ville, sur trois collines, se trouvent des forteresses qui dominent complétement la ville de Canton, et, du côté sud-est, il y a un faubourg où il n'était guère possible de s'engager sans risquer de faire de grandes pertes Un seul endroit paraissait favorable à l'assaut ; c'était une plaine de peu d'étendue, resserrée entre deux bosquets, et qui ne séparait les deux remparts que par une seule rangée de maisons. C'est de ce côté que, le 29 au matin, les obusiers français et l'artillerie anglaise commencèrent à battre en brèche. La plus grande activité régnait parmi les soldats et les matelots : les uns apportaient les échelles, les autres incendiaient les maisons qui auraient pu abriter des tirailleurs. Enfin on massa les hommes qui devaient faire l'assaut.

Du côté de la mer, les bâtiments faisaient un feu très-vif, qui avait allumé l'incendie sur plusieurs points de la ville. A huit heures et demie, on dresse les échelles et l'assaut est donné. L'étonnement fut grand de ne plus apercevoir au haut des murailles qu'une soixantaine de soldats chinois, fuyant dans toutes les directions. On s'empara d'abord des portes situées à l'est, au nord-est et au nord de la ville, puis de tous les forts qui la dominaient. A neuf heures et demie, on était maître de Canton.

Après cette victoire, presque sans résistance, les matelots anglais se répandirent dans la ville et se livrèrent au pillage, à l'incendie, au meurtre et à mille autres atrocités. Ils voulaient tuer quelqu'un. Ce train de vie ne dura pas moins de deux jours entiers. L'installation commençait seulement ; les Chinois relevaient leurs cadavres jonchés dans les rues, confiants dans les promesses des vainqueurs qui leur avaient assuré que leur vie serait sauve et que leurs propriétés seraient respectées. Il est

Digitized by Google

vraiment triste qu'une nation aussi magnanime que l'Angleterre, permette que de pareilles infamies soient commises à l'abri de son pavillon, quand bien même ce pavillon flotterait loin de la métropole. Les matelots français, craignant qu'une sorte de solidarité avec les soldats anglais, les rende responsables de leurs atrocités, adressèrent une plainte collective à l'amiral Rigault de Genouilly, afin qu'il prît des mesures pour éviter que la conduite des Anglais à Canton, n'entachât l'honneur français, auquel elle avait tout d'abord répugné. Un ordre du jour sévère de l'amiral Rigault de Genouilly suffit pour prouver, qu'à l'avenir, les Français n'étaient pas responsables des actes illégaux de leurs alliés.

Le 5 janvier, le vice-roi Yeh et trois ou quatre généraux tartares et chinois furent arrêtés dans leur palais. La capture de Yeh donna lieu à un curieux incident. Lorqu'on se présenta dans le palais de ce grand mandarin, on s'informa, près de toutes les personnes qui s'y trouvaient, où était Yeh! — C'est moi qui suis Yeh! — fut la seule réponse qu'on put obtenir de tous ces Chinois, qui espéraient, sans doute, faire ainsi échapper leur maître à la captivité. Dans l'impossibilité de reconnaître *le vrai Yeh,* parmi tant de Yeh, on se disposait à faire une tentative d'arrestation, lorsqu'un consul anglais reconnut le vice-roi et le livra ainsi aux forces alliées. Il fut immédiatement conduit à bord du bâtiment anglais l'*Inflexible.*

Le 9 janvier, le baron Gros et lord Elgin, accompagnés d'une suite nombreuse d'officiers anglais et français, firent leur entrée solennelle dans Canton, pour y établir un gouvernement provisoire. Pe-Kouï, l'un des mandarins prisonniers, accepta la charge de gouverner au nom de l'empereur de Chine ; on lui adjoint comme conseillers, un général tartare, un capitaine de frégate français, et un colonel anglais. — A leur passage dans Canton, les boutiques étaient fermées, et les rues étaient encombrées par une foule de Chinois, dont l'attitude morne et silencieuse semblait protester contre notre occupation. Le palais de Yeh avait été pillé, et plusieurs fois repillé. — Quant à la cérémonie d'installation du nouveau gouvernement, elle fut assez courte, après des échanges de compliments à perte de vue entre Chinois et Européens, on régla quelques points d'administration et l'on se retira. Un incident vint toutefois troubler cette cérémonie : le grand général tartare, sans doute oublieux de sa récente défaite, fut pris tout d'abord par une excitation nerveuse et hilarieuse telle, qu'on fut contraint, bien qu'à regret, de le faire sortir de la salle du Conseil.

En résumé, on peut dire que les opérations pour la prise de Canton, ont été bien conduites de notre part et de celle des Anglais. Les Chinois ont donné beaucoup de preuves de bravoure comme tirailleurs : ils ne bougent pas d'un pouce et ne lâchent pied qu'abordés à la baïonnette.

Digitized by Google

Mais l'état piteux de leurs armes ne leur permet point de soutenir le choc de nos baïonnettes. Les armes des défenseurs de Canton se composaient de fusils sans crosse, manœuvrés par deux hommes, de fusils à mèche, non moins primitifs, de canons centenaires garnis de lumières telle que l'artilleur est plus en danger que l'ennemi ; des arcs, des flèches, des flèches à feu, c'est-à-dire terminées par une fusée, complètent cet attirail ridicule des défenseurs du céleste-empire. On a remarqué, avec non moins de surprise, l'absence des chefs, qui, réunis en conseil pendant le combat, laissent au soldat le soin de se diriger à son gré; aussi chacun se bat-il pour son compte.

Les pertes des alliés s'élèvent, pour les Anglais à trente tués ou blessés ; deux officiers anglais ont été massacrés dans une maison où ils étaient entrés par imprudence ; un capitaine de vaisseau anglais a été tué au pied des murailles, un autre officier s'est cassé les reins en tombant de l'échelle. Les Français ont eu vingt tués ou blessés.

Le 12 janvier, la population chinoise avait repris le cours de ses occupations habituelles, et les pêcheurs du bord du fleuve ne paraissaient pas se douter du changement de gouvernement.

Au moment où je ferme cette lettre, le bruit court ici que les insurgés se dirigent vers la capitale du Kouang-Tong, dont ils veulent s'emparer. Il sera curieux de savoir si les alliés auront eu à soutenir deux luttes successives, l'une contre les impériaux, l'autre contre les insurgés.

..... Son Altesse Fethi Ahmed Pacha, beau-frère du sultan, grand maître de l'artillerie, l'un des hommes les plus distingués et les plus influents de l'empire, vient de mourir subitement, à Top-Hané de Constantinople, le dimanche 14 février. De nombreux commentaires ont couru dans la ville sur ce triste incident qui suit d'aussi près la mort de Réchid Pacha. On dit que la fortune laissée par ce dernier, s'élève à vingt-cinq millions de francs. Mehemed Djemil-Bey, ambassadeur de Turquie à Paris, et fils de l'ex-grand vizir, est attendu de jour en jour à Constantinople.

Depuis près d'un mois, la ville de Constantinople est plongée tout entière dans l'affliction. La neige, qui est tombée avec tant de violence dans ces derniers temps, a rendu les communications impossibles. On signale tous les jours de nouveaux malheurs causés par l'abondance des neiges dans certains quartiers. Les loups ont circulé dans la ville, et ont attaqué de pauvres gens qu'ils ont dévorés ; heureusement la police fait une telle chasse à ces visiteurs d'un nouveau genre, qu'on espère ne plus avoir de malheurs à déplorer. Le sultan a fait distribuer de nom-

Digitized by Google

breuses aumônes aux familles qui ont le plus souffert du fléau. Espérons que le noble exemple donné par le souverain, aura des imitateurs.

Le départ de la malle ne me permet pas de vous donner aujourd'hui d'autres nouvelles. Je me permettrai seulement de vous adresser quelques observations sur une note publiée par la *Presse d'Orient*, et reproduite par plusieurs journaux français. Elle est ainsi conçue :

« Il est tombé cette année dans l'Asie-Mineure des neiges plus abondantes qu'à l'ordinaire. Une tourmente terrible, qui a duré trente-deux heures, s'est élevée près de Mersina le mois dernier. Elle a englouti le couvent grec d'Aiaka, et l'on a eu beaucoup de peine à pratiquer dans les neiges une galerie souterraine pour dégager les religieux, qui n'étaient qu'au nombre de cinq. Leur sauvetage a été dirigé par un officier supérieur du génie ottoman, envoyé en mission à Mersina et chargé de lever le plan de cette ville, qui va être fortifiée et reconstruite d'après un nouveau système. »

D'abord, je vous ferai observer qu'il n'y a point de couvent grec du nom d'*Aiaka*, aux environs de Mersina, attendu qu'il n'existe plus aucun monastère grec en Karamanie ; les seuls couvents de cette contrée sont arméniens : ce sont ceux de Sis, de Zeithoun et d'Hadjin, dans le Taurus. En second lieu, Mersina, l'échelle de Tarsous, n'est point une ville ; c'est un simple petit village turc qui se compose de quelques cabanes et de huit ou dix maisons habitées par des consuls et par des négociants européens. Ces maisons, toutes situées au bord de la mer, sont assez éloignées les unes des autres et ne forment point un centre, auquel on pourrait donner le nom de ville, puisqu'il n'existe là ni rues, ni places. Comment le gouvernement turc aurait-il pu avoir l'intention de consacrer beaucoup d'argent à la démolition de cette prétendue ville pour ensuite devoir la reconstruire, et l'entourer de fortifications, puisque Mersina, située au bord de la mer à l'extrémité méridionale d'une vaste plaine, ne peut être aucunement entourée de murailles, attendu que ces fortifications ne serviraient à rien. Mersina n'a point de port, et sa rade offre trop peu de sûreté aux navires, pour qu'on songe à faire en cet endroit un établissement sérieux. Si le gouvernement turc voulait fortifier une place sur le littoral, il aurait assurément choisi une autre localité. Ainsi Pompeiopolis, ancienne ville en ruine, située à deux lieues à l'ouest de Mersina, et qui possède un port artificiel, creusé par les Romains, et aujourd'hui comblé, pourrait être choisi de préférence à la localité dont parle la *Presse d'Orient*.

Si je vous signale ces quelques observations, c'est afin d'engager la *Presse d'Orient* à puiser à de bonnes sources ses renseignements. Vous comprenez à combien d'erreurs les géographes sont exposés journellement en écrivant sur des questions orientales, et il faut que

Digitized by Google

les rédacteurs des journaux étrangers, auxquels nous avons recours, cherchent autant que possible à être bien renseignés, afin que les savants de l'Europe ne soient point exposés à avancer des faits, dont le premier touriste pourrait attaquer avec raison l'exactitude.

Pour extrait : JUST ROUVIER.

CHRONIQUE ORIENTALE.

L'enseignement des langues orientales compte, cette année, cinq nouveaux professeurs. M. Dubeux a succédé, au Collége de France, à M. Quatremère, comme professeur de langues sémitiques; et, à l'Ecole des langues orientales, M. Schefer a remplacé le même savant pour le cours de persan moderne. L'étude des langues vivantes de l'Orient gagnera à cette dernière mutation, car le nouveau professeur ne sera plus contraint de dire à ses élèves : « Je sais la langue persane, mais je ne comprends pas les Persans quand ils parlent. »

Le cours élémentaire de sanscrit, professé à la Bibliothèque Impériale par M. Jules Oppert, répond à un besoin réel éprouvé depuis longtemps dans le domaine de l'orientalisme français. Le nombre des élèves assidus à ce cours en prouve suffisamment l'utilité.

Au Collége de France, la chaire de langue et de littérature sanscrite a été confiée à un des plus habiles indianistes de notre époque, M. Ph. Ed. Foucaux, auquel nous devons l'introduction des études tibétaines parmi nous.

Enfin la chaire de langue et de littérature slave a été confiée à notre savant orientaliste et slaviste, M. Alexandre Chodzko. Le nouveau professeur s'est occupé d'abord des monuments les plus anciens de la littérature slave, et notamment des manuscrits de Kraledvor, qui contiennent des poëmes du IXe au XIIe siècle, en langue bohème; il a donné lecture de la traduction de ceux d'entre ces poëmes qui se rapportent aux événements antérieurs à l'introduction du christianisme, et, à cette occasion, il a présenté de curieux rapprochements entre la mythologie slave et indienne. M. Chodzko s'est ensuite étendu sur le célèbre cycle des chants d'Igor, en slavon d'Ukraine, qu'il a comparés avec les tolgas, sortes d'épopées des Tatars d'Astrakan. Après avoir épuisé ce sujet, il poursuivra le cours de ses entretiens sur la plus ancienne littérature des peuplades slaves qui habitent depuis la mer Caspienne jusqu'à la mer Adriatique. Le cours du mercredi est consacré à l'explication méthodique des textes russes.

Digitized by Google

Le cours élémentaire de sanscrit, de nouvelle création, est appelé, ainsi que nous l'avons dit, à rendre de grands services à l'orientalisme français. Qu'il nous soit permis d'émettre le souhait, que des élèves laborieux, après y avoir puisé les éléments de la langue antique de l'Inde, s'adonnent à l'étude des principaux idiomes de l'Hindoustan et de l'Indo-Chine jusqu'à présent ignorés en Europe — et, qu'après en avoir surmonté les difficultés, ils s'attachent à en répandre la connaissance parmi nous, non moins qu'à nous faire part des principaux monuments de ces littératures riches et inconnues. L'étude du tamoul, par exemple, serait très-fertile en résultats scientifiques, et, grâce à l'immense collection de livres en cette langue, conservés à la bibliothèque de la Société asiatique de Paris [1], l'orientaliste qui voudrait s'y adonner, ne manquerait d'aucun des secours nécessaires pour une telle entreprise.

Une des plus riches bibliothèques particulières de notre époque, était, comme l'on sait, celle qu'a laissée, en mourant, Etienne Quatremère, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et professeur au Collége de France. Outre l'innombrable série des livres imprimés, pour la plupart rares et précieux, que renfermait cette célèbre collection, on n'y remarquait pas moins de 1,100 manuscrits orientaux, dont plusieurs n'ont point d'équivalent dans aucun des dépôts publics de l'Europe. Le roi de Bavière ayant eu connaissance de la haute valeur scientifique de ces richesses amassées durant une longue et laborieuse carrière, résolut d'envoyer à Paris une commission composée d'hommes spéciaux et éclairés, dans le but d'examiner la collection et de lui en rendre un compte détaillé. Sur le rapport de cette commission, la bibliothèque entière du savant orientaliste a été acquise par la Bavière, au prix de 350,000 fr. Les manuscrit inédits d'Etienne Quatremère, parmi lesquels il faut surtout mentionner cinq dictionnaires pour les langues arabe, persane, syriaque, copte et arménienne, ont été compris dans ce marché.

La nouvelle de cette vente, conclue avec un gouvernement étranger, ne manquera de causer un profond chagrin à tous les Français amis des sciences et des lettres orientales. Ils ne pourront voir, sans de vifs regrets, s'éloigner de Paris des matériaux aussi précieux que ceux qu'avait recueillis notre savant académicien.

On ne doit cependant pas s'étonner que la Bibliothèque Impériale de Paris n'ait pu entrer en concurrence avec le gouvernement bavarois. Le

[1] La collection tamoule de la Société asiatique de Paris est une des plus riches que l'on possède en Europe. Outre les nombreux manuscrits gravés sur feuilles d'olles et les copies fidèles des plus curieux ouvrages conservés dans les bibliothèques publiques et particulières de l'Inde, on y trouve une foule de dictionnaires, grammaires ou autres ouvrages propres à faciliter l'étude des premiers rudiments de la langue tamoule.

Digitized by Google

budget des acquisitions de ce grand établissement public, qui était de 102,000 fr. sous le règne de Louis-Philippe et sous la République, a été réduit depuis à 86,000 fr., somme tout à fait insuffisante pour maintenir, au rang qu'elle doit occuper, la plus célèbre bibliothèque du monde.

Dans maintes circonstances, et notamment à l'époque de la vente publique de la riche collection de feu Raoul-Rochette, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, les conservateurs de la Bibliothèque Impériale n'ont pu acquérir qu'une très-faible partie des ouvrages commissionnés, tandis que les représentants du *British-Museum*, largement pourvus de fonds votés par le Parlement anglais, ont été à même d'enrichir la grande bibliothèque de Londres, d'une foule d'ouvrages magnifiques et introuvables dans le commerce de la librairie.

Tout récemment encore, la Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle de Paris, a dû renoncer à acheter à la vente des Jussieu, un grand nombre de livres qui lui manquaient; et, si M. le Ministre de l'Instruction publique ne fût venu à son aide, en lui accordant une subvention de 5,000 fr., elle n'aurait pu acquérir, au prix de 12,000, les manuscrits autographes du célèbre botaniste Tournefort.

Nous ne doutons pas que le gouvernement, frappé des sacrifices honorables que font sans cesse les puissances étrangères pour enrichir leurs bibliothèques publiques, ne reconnaisse le peu de ressources que possède aujourd'hui la Bibliothèque Impériale de Paris, et qu'il n'avise promptement au moyen de les augmenter dans une mesure digne de la France et proportionnée aux besoins de notre grand établissement scientifique et littéraire [2].

Des lettres reçues d'Egypte annoncent que M. Mariette fait, en ce moment, auprès des pyramides, des découvertes non moins importantes que celles dont il a enrichi la science, il y a quelques années. Prochainement, nous entretiendrons nos lecteurs des résultats déjà obtenus par ce savant égyptologue.

Je terminerai en annonçant le premier volume d'une publication appelée à rendre de grands services à la philologie comparée et à la linguistique générale. Je veux parler de la *Bibliotheca glottica*, ouvrage devant renfermer la liste de tous les dictionnaires et de toutes les grammaires de langues connues, tant imprimés que manuscrits. L'éditeur de cette précieuse bibliographie est M. Nicolas Trübner, dont le nom est honorablement connu dans le monde oriental. Le premier vo-

[1] Savoir le département des imprimés et ceux des manuscrits, des estampes, des cartes géographiques et des médailles.

[2] Voyez *la Presse* du 16 février 1858.

Digitized by Google

lume est consacré aux idiomes américains; le second doit traiter des langues de l'Inde. Le travail est fait avec le soin le plus consciencieux, et fera honneur à M. Nicolas Trübner, surtout s'il poursuit son œuvre avec la même ardeur qu'il a mise à la commencer.

L. Léon de Rosny.

CHRONIQUE ALGÉRIENNE.

Pas de nouvelles, bonnes nouvelles, dit-on. A ce compte le mois qui vient de s'écouler est un mois très-heureux pour l'Algérie, car il nous est arrivé bien peu de nouvelles de la colonie. Cherchons bien, cependant, afin qu'on ne puisse pas nous accuser de faillir à notre mission.

La question des chemins de fer algériens, mise à l'ordre du jour par le discours impérial, va-t-elle trouver enfin une solution? On semble l'espérer en Algérie, et nous voudrions bien partager l'espoir général; mais, depuis trois ans, on a tant de fois parlé du réseau algérien, si souvent il a été en voie de construction, que le scepticisme nous est bien un peu permis. Cette opinion ne porte d'ailleurs aucun préjudice à la question, et n'empêche nullement la construction des voies ferrées d'être fort désirable et fort désirée.

Quoi qu'il en soit, le tracé est partout jalonné sur la section d'Alger à la Maison Carrée, et les travaux seront bientôt commencés. Quatre mille soldats y seront employés, et mèneront les choses avec une rapidité toute militaire. Nous le souhaitons, mais nous n'avons pas entendu parler jusqu'ici du nerf de la guerre, comme on dit vulgairement, c'est-à-dire de l'ouverture de crédits nouveaux. Ah! si nous voyions seulement poindre à l'horizon une compagnie armée de quelques millions, que notre sécurité serait plus grande.

Dans la province de l'Est, on attend toujours la concession du chemin de fer de Philippeville à Constantine. Cela ne peut tarder, dit-on; cela va se faire. Fort bien; mais il y a si longtemps que les journaux algériens le répètent!

On annonce que, prochainement, un inspecteur des ponts et chaussées, M. Tostain, doit se rendre dans la province d'Oran, pour vérifier les études faites pour la partie occidentale du réseau algérien. « Dans le cas où le résultat de son examen serait favorable à l'adoption des projets, dit un journal algérien, le commencement des travaux pourrait avoir lieu, dans la province d'Oran, en même temps que dans celle de Constantine, et le grand réseau serait attaqué ainsi sur tous les points à la fois. »

Digitized by Google

Je le veux bien, mais dites : *In chah Allah*, s'il plaît à Dieu. Le lion, faute d'avoir rempli cette formalité, ne put enlever un modeste mouton, lui qui, sans peine, emporte un bœuf. C'est peut-être aussi pour avoir commis semblable omission, que les Algériens en sont encore à attendre la concession et la construction de leurs voies ferrées. Cette explication, toute musulmane, en vaut bien une autre, et nous la préférons à toute autre.

Le *Journal des Economistes* a consacré, dans son numéro de janvier, deux articles à la question algérienne. L'Algérie lui en sera d'autant plus reconnaissante que, pendant longues années, les économistes ont été ses implacables adversaires. MM. les économistes portent aujourd'hui la peine de leur opposition systématique ; ils connaissent peu l'Algérie, et quand il leur prend envie d'en parler, ils commettent parfois de singulières erreurs. Ainsi, M. Esprit Privat pense, qu'en Algérie, on pourra cultiver le coton sur une superficie de 5,000,000 d'hectares. Pourquoi faut-il que le compositeur n'ait pas oublié un zéro dans sa casse, l'article n'en serait pas plus mauvais, au contraire.

Mais, en admettant même que le sol tout entier de l'Algérie fût cultivable en coton, la question ne serait pas résolue, et pour que l'Algérie fît aux Etats-Unis une concurrence sérieuse, il faudrait encore qu'elle eût à sa disposition une main-d'œuvre abondante et à bon marché. M. Privat ne paraît pas s'être préoccupé suffisamment de cette difficulté : pour la résoudre, il compte sur les Arabes, qu'il se figure sous un aspect assez original. Il les représente comme se promenant constamment à travers l'Algérie, et se livrant à un chassez-croisez des plus pittoresques. D'un coup de baguette, il les immobilise et les transforme en ouvriers planteurs.

Malheureusement nous ne croyons et nous ne pouvons croire ni au chassez-croisez, ni à l'efficacité du coup de baguette, ni à l'aptitude des Arabes pour les soins que réclame la culture du coton, et la cherté de la main-d'œuvre se dresse devant nous dans toute sa difficulté. De même encore, nous ne voyons pas trop à quelles sources l'Algérie puiserait les avances qui sont nécessaires à des plantations un peu étendues.

Nous persistons donc à dire aux Algériens, ce que nous leur avons dit ailleurs mille et mille fois, ce que, s'il plaît à Dieu, nous leur dirons mille et mille fois encore : Faites du pain, faites de la viande ; doublez le rendement de vos terres emblavées ; augmentez le chiffre de vos troupeaux, ces fabriques vivantes d'engrais et partant de fertilité. Transformez vos bêtes de petite taille et mal nourries, en bêtes grasses et de belle venue. Ainsi faisant, vous abaisserez à un taux très-bas le prix des subsistances : vos ouvriers bien nourris et nourris à bon marché pourront travailler beaucoup et n'exiger qu'un faible salaire. Ainsi

Digitized by Google

faisant, vous accroîtrez peu à peu vos ressources et vous formerez le capital qui vous fait défaut. Après cela il vous sera loisible d'entreprendre des cultures plus riches, mais aussi plus chanceuses.

L'*Akhbar*, d'Alger, ne repousse peut-être pas cette solution de la cherté de la main-d'œuvre, mais tout au moins il en présente une autre qui a bien son mérite. Il voudrait qu'on introduisît en Algérie des noirs de l'Afrique centrale, auxquels on ferait contracter un engagement de plusieurs années. La question soulevée est trop sérieuse pour que nous l'examinions incidemment : elle sera, de notre part, l'objet d'une étude spéciale. Constatons en passant que le *Constitutionnel* a donné son entière approbation au projet de l'*Akhbar* : peut-être a-t-il eu tort de ne pas faire ses réserves.

Un général commandant une division en Algérie vient de faire un appel à l'émigration. Il promet de jolies concessions de terres aux cultivateurs qui auront à leur disposition quelques milliers de francs.

Cette proposition convient assez au *Journal des Débats* ; mais le même journal aimerait mieux qu'on vendît la terre que de la concéder. Il signale aux émigrants toutes les clauses résolutoires qu'on peut invoquer contre eux, et leur montre que la gratuité des concessions n'est qu'apparente. Nous ne doutons pas que le *Journal des Débats* ne finisse par faire accepter une opinion, qu'il soutient depuis fort longtemps avec une logique serrée et un rare bonheur d'expression.

Dans ces derniers temps, les journaux annonçaient que le prince Gouma, renonçant à troubler la régence de Tripoli, avait consenti à venir s'installer dans le sud de l'Algérie. Il n'en est rien cependant. Gouma ne continue pas ses prouesses ou du moins il les suspend, mais il n'a pas accepté les offres qui lui avaient été faites par le gouverneur général de l'Algérie. Aux tranquilles loisirs que lui offrait le *Roumi*, il préfère une excursion à R'edamès. Qu'y fera-t-il ? Nul ne le sait, et lui ne juge pas à propos de le dire. Ses antécédents politiques ne permettent guère de croire qu'il bornera ses occupations à des chasses à l'autruche. Bientôt sans doute nous entendrons parler de lui.

Nous n'avons à annoncer aujourd'hui aucune publication nouvelle relative à l'Algérie, mais le mois prochain nous parlerons d'un excellent livre qui va bientôt paraître et dont nous avons reçu communication en épreuves : la *Géographie de l'Algérie*, par M. O. Mac Carthy. Ce petit livre, écrit avec un soin extrême, comprenant nombre de renseignements inédits et puisés sur les lieux mêmes, aura un succès mérité et comblera une lacune regrettable.

CLÉMENT DUVERNOIS.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE

PROCÈS - VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 JANVIER 1858.

Présidence de M. le Duc de [illegible]

La séance est ouverte à huit heures un quart.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, dont la rédaction est adoptée

Le secrétaire donne également lecture de plusieurs lettres qui lui ont été adressées.

Est présenté et nommé membre honoraire de la Société :

Le général d'Orgoni, envoyé de S. M. l'Empereur des Birmans.

Le secrétaire, au nom de la commission de la *Revue*, communique à la Société les bases du nouveau traité passé entre M. Rouvier, propriétaire-éditeur de la *Revue d'Orient*, et les membres de la commission nommée *ad hoc*. Après une courte délibération, le projet est adopté.

Le Président propose à la Société d'ajouter un article additionnel aux statuts, sur l'inamovibilité du bureau de la Société. Cette proposition est adoptée, et une commission, composée de MM. Audiffred, le vicomte de la Noue, Girard et Langlois, est chargée de rédiger un projet d'article.

M. Gustave Dugat obtient la parole pour lire un travail sur le livre d'Abd-el-Kâder.

M. Garcin de Tassy offre à la Société une *Notice sur Etienne Quatremère*, par M. Barthélemy-Saint-Hilaire. M. Soliman-el-Harairi dépose sur le bureau son *Guide de l'Orient*. Des remerciements sont adressés par le président aux donataires.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire Général,

VICTOR LANGLOIS.

Le Gérant, J. ROUVIER.

Versailles. — Imprimerie de BEAU Jᵉ, rue de l'Orangerie, 36.

Digitized by Google

LE ROYAUME D'OUDE

SON ANNEXION AUX POSSESSIONS DE L'INDE ANGLAISE,

ET

LES FUNÉRAILLES DE SES PRINCES A PARIS.

La spoliation d'Oude, par le major R. W. Bird. — Le royaume d'Oude par M. Garcin de Tassy, dans le Journal des Débats, du 20 février 1858. — Reply to the charges against the king of Oude. — His majesty the king and the royal family of Oude; Petition presented by sir Fitzroy Kelly to the house of commons, on monday, the 25 th of may, 1857. — Case of his Majesty the king of Oude; opinion of Dr Twiss. — The Oude catechism; or answers to questions concerning Oude, its history and its Wrongs.

Quand on parcourt le livre des annales de l'antiquité, on voit presque à chaque page que la civilisation est une barrière insuffisante contre les invasions étrangères. Le culte des Muses ne sauva pas la Grèce du joug de Rome. Rome policée à son tour par l'exemple d'Athènes, succomba sous les efforts réitérés des barbares du Nord. Les lettres et les arts florissants à Constantinople, ne protégèrent pas l'empire grec contre les attaques des Ottomans. Grecs, Romains, Byzantins, durent céder à leurs farouches ennemis; mais leur chute, du moins, fut noble et glorieuse; ils tombèrent avec honneur, en ramenant sur leur tête un pan de leur robe, comme pour faire honte au sort de son iniquité, et

Digitized by Google

ils purent, en tombant, protester que la main qui les frappait n'était pas digne d'un tel honneur. La postérité équitable maudit encore les vainqueurs et exalte les vaincus ! — Aujourd'hui il n'en est plus de même : ce sont les peuples civilisés qui vont éteindre le foyer de la barbarie au sein même de cet Orient d'où sont parties, pendant le moyen âge, les hordes envahissantes. Rien n'arrête l'ardeur des soldats du progrès dans leurs étapes aventureuses, et si la victoire plane sur leurs bannières, c'est que la loi du plus fort a, dans notre siècle, changé de patrie, et que la civilisation emploie aussi d'autres armes que des canons pour s'implanter au cœur des populations ennemies des lumières et du progrès ! L'historien impartial qui racontera aux générations futures les grandes conquêtes que les peuples de l'Europe ont faites dans ces derniers temps, leur apprendra à exalter la gloire des armées, guidées par les drapeaux de l'Espagne, de la Hollande, du Portugal, de la France et de l'Angleterre, et marchant à la conquête du monde, pour lui porter, avec la religion du Christ, les principes fondamentaux de la régénération des peuples. Si tel est l'esprit qui a animé les conquérants européens, assurément la postérité applaudira à leurs victoires ; mais lorsqu'elle scrutera profondément dans les archives du passé, quelle a été la pensée de l'Angleterre et la politique de la Compagnie des Indes Orientales, en s'emparant pièce à pièce de chacun des Etats de cet empire, elle se demandera si la justice et la morale permettent qu'un pouvoir souverain ait le droit de trouver des raisons à l'appui des mesures qu'il a jugé avantageux d'adopter, surtout quand les circonstances de la position qu'il occupe donnent une plus grande force à ses arguments. Le philosophe et l'historien protesteront avec énergie contre une morale aussi élastique, et stigmatiseront le conquérant qui, abusant du titre de peuple civilisateur, a foulé aux pieds les lois sacrées de la justice et de l'humanité, s'est emparé sous de futiles et iniques prétextes, au profit d'une compagnie de

Digitized by Google

spéculateurs avides, d'un royaume ami, alors qu'il se trouvait sans défense, et comptait sur la parole et la foi d'une nation chrétienne, avec laquelle il avait signé une paix et une amitié éternelles. Elle est sans fin la série des princes que les gouverneurs de l'Inde ont successivement détrônés; elle est sans fin aussi la liste des royaumes que la Compagnie a effacés du rang des nations libres. A côté des grandes victimes de la politique indo-britannique, il en est une surtout, dont les malheurs récents ont droit à toute notre sympathie ; nous voulons parler des princes d'Oude. Assurément le gouvernement de cet Etat n'est pas sans reproches ; mais, par leur position indépendante au nord de l'Inde, ces princes pouvaient agir favorablement sur les contrées voisines, et rallier autour d'eux, à un moment donné, les populations de l'Indoustan, lorsqu'un trait de plume d'un gouverneur anglais en décida autrement. Une armée parut sur les frontières de l'Oude ; et tandis que d'une main, elle étouffait le seul flambeau de liberté qui éclairait encore un coin de l'Inde, de l'autre elle enchaînait dans des cachots obscurs, les princes qui protestaient contre cette inique spoliation. A un premier moment de profonde stupeur succéda tout à coup une révolte terrible ; l'Inde entière s'insurgea contre l'autorité souveraine de l'Angleterre, et un terrible incendie, s'allumant avec une prodigieuse rapidité, gagna successivement toutes les possessions de la Compagnie. Les révoltés, décimés, mais non exterminés, opprimés, mais non transformés, se sont groupés en nombre immense sur les lieux mêmes qui avaient été les témoins du guet-apens que l'Angleterre avait tendu au roi d'Oude ; et là ils défient quelques bataillons britanniques que le climat dévore, et attendent avec résignation, que Dieu prononce entre le droit de l'audace et celui du malheur.

I

Le royaume d'Oude comprend 23,000 milles carrés des

Digitized by Google

meilleures terres de l'Indoustan, arrosées par la Gogra, le Goumty et le Gange. Cet état pourrait nourrir dix millions d'habitants, et se compose seulement d'une population d'environ trois millions d'hommes, presque tous indiens ; à l'exception toutefois des héritiers des conquérants musulmans du moyen âge, qui forment la caste principale du pays et à laquelle appartiennent la famille royale, les grands seigneurs, et les principaux officiers de la couronne.

En 1828, la perception des impôts levés sur la race indienne de l'Oude, avait donné lieu à de fréquentes réclamations ; et l'évêque Héber avait, au nom de la classe opprimée, adressé une plainte au gouvernement britannique. Cet état de choses n'en continua pas moins pendant plusieurs années, et les observations de l'Angleterre restèrent sans effet. La Compagnie, qui voyait que le souverain d'Oude n'avait tenu aucun compte des avertissements qu'elle lui avait donnés, et qu'aucune modification n'avait été introduite dans le système d'administration du royaume, autorisa en 1835, le gouverneur Bentinck à s'emparer de l'Oude ; celui-ci ajourna cette mesure, sur la promesse qui lui fut faite par le roi, d'établir un système administratif favorable à la prospérité de ses sujets, et que ses officiers devaient mettre à exécution. La Compagnie envoya dès lors auprès du roi un résident qui avait pour mission de surveiller la conduite du gouvernement d'Oude. C'était simplement établir à côté du pouvoir royal, un autre pouvoir souverain, d'autant plus fort qu'étant officiellement soutenu par le gouvernement des Indes, il pouvait facilement contre-balancer l'autorité, naguère indépendante, du monarque mis en suspicion.

Les attributions du résident, disaient les pièces officielles, étaient de proposer au roi d'Oude des mesures pour l'amélioration des impôts, de la police, de la justice et de l'armée. Assurément le rôle du résident était noble, s'il eût suivi les instructions qui lui étaient données ; mais loin d'adopter ce plan de conduite, le résident avait des pouvoirs

Digitized by Google

secrets qui lui enjoignaient de susciter des embarras à la couronne, de refuser presque toujours ses conseils aux ministres du roi qui demandaient avec instance, d'être éclairés sur toutes les questions de l'administration civile, judiciaire, financière et militaire de l'État.

Dans une telle situation, le roi et ses ministres suivaient toujours leurs anciens errements. Privée des conseils du résident, et sourdement minée par les intrigues de l'agent britannique, la cour, tout en voulant porter remède aux maux qui l'assiégeaient, tombait nécessairement dans un système d'erreurs qui devait causer sa perte. C'est au surplus ce que demandait la Compagnie ! Aussi les rapports que les résidents adressaient au conseil du gouvernement de la métropole, avaient pour effet de représenter l'Oude comme un pays qui n'était aucunement susceptible d'amélioration, tant qu'il serait livré à ses propres inspirations. « Le roi, disaient les rapports, ne prend aucune part à l'administration ; les pouvoirs du gouvernement sont abandonnés à des favoris méprisables ; les percepteurs des impôts possèdent une autorité sans contrôle, et exigent du peuple des sommes considérables ; les troupes, privées d'une solde régulière, ont le droit de piller les villages et enfin des bandes de voleurs infestent le pays. » Assurément sur beaucoup de points, les rapports disaient vrai ; mais les résidents qui, nous l'avons dit, devaient engager le gouvernement d'Oude à apporter des remèdes à tous ces maux, avaient aussi pour mission, dans leurs instructions secrètes, de mettre obstacle à toute amélioration, et de forcer les ministres du roi à maintenir l'état de choses existant, en les empêchant de mettre un terme aux misères qui ruinaient ce malheureux pays.

Est-ce de cette manière que les résidents devaient agir, et comprend-on qu'un gouvernement européen ose autoriser de pareils actes à l'égard de ses alliés? Est-il d'une politique honorable, qu'une nation exige des réformes d'un gouvernement dont il se dit l'ami, et qu'il l'empêche d'exé-

Digitized by Google

cuter des réformes pour avoir le droit de lui dire un jour, qu'il est incapable de progrès, et indigne de présider aux destinées d'un peuple? Une telle conduite est odieuse et un gouvernement qui emploie de pareils moyens est condamné d'avance !

Au nombre des griefs que les agents de la Compagnie énumériaient contre le royaume d'Oude, ils citaient particulièrement ce fait, que le roi n'avait pas observé constamment les obligations que les traités signés avec le gouvernement indo-britannique lui imposaient. Malheureusement pour elle, la Compagnie qui voulait mettre tous les droits de son côté, ne mentionnait aucun fait à l'appui de ce qu'elle avançait; au contraire, nous savons que pendant les cinquante ans qui suivirent ce traité, et bien que l'Angleterre ait été engagée elle-même dans des guerres fréquentes, aucune révolte n'eut lieu et aucun symptôme de mésintelligence ne se manifesta entre le gouvernement d'Oude et celui de la Compagnie.

Tous ces griefs n'étaient pas suffisants, et l'Angleterre voyait avec regret que le roi d'Oude ne se prêtait pas avec assez de bonne grâce aux embûches que lui tendait le résident, au nom de la Compagnie. Il fallait trouver des prétextes plus plausibles, des raisons meilleures, et en fait de moyens détournés, tout le monde sait que l'Angleterre n'est jamais en reste. Le procédé qu'elle employa et qui devait infailliblement réussir pour couler à fond le royaume d'Oude, prouvera une fois de plus, qu'en fait de ruses diplomatiques, la politique anglaise n'était pas à son coup d'essai. Elle envoya auprès du roi d'Oude, un résident entièrement dévoué à ses intérêts, le général Sleeman. Celui-ci comprit de suite le rôle qu'il avait à jouer, pour complaire au conseil suprême de Calcutta. Il commença par s'entourer des mécontents du gouvernement d'Oude, et les engagea à lui adresser leurs plaintes; il était bien entendu que ces mécontents étaient sûrs d'avance de trouver en lui un auditeur complaisant, qui se hâtait de leur

Digitized by Google

donner raison, et leur faisait inscrire leurs noms sur une liste où ils écrivaient aussi leurs plaintes sur la gestion du gouvernement d'Oude, en exprimant en même temps le désir que la Compagnie s'emparât du pays. Que pensera l'Angleterre, lorsque les documents de cette intrigue seront mis au jour, du représentant britannique qui n'a pas rougi d'exciter des sujets contre leur souverain, de miner un pouvoir régnant, de produire une liste obtenue clandestinement, comme une preuve de haine du peuple d'Oude contre son roi? Que pensera cette même Angleterre, qui a pu accepter de telles preuves à l'appui de la conduite de ses agents dans l'Inde? Le titre de promoteur de trahison, dit le major Bird, paraîtra-t-il trop fort, surtout si l'on considère quel est celui qui a agi ainsi, si l'on réfléchit que c'est un résident anglais, et que c'est contre une famille souveraine, qui a toujours été loyale et sincère dans son alliance avec la nation britannique, qu'ont été dirigés de tels actes?

Tels étaient les griefs qui avaient engagé lord Dalhousie à publier l'édit d'annexion du royaume d'Oude, aux possessions de la Compagnie. Le général Outram fut chargé de la mission de s'emparer de cet état et d'organiser son territoire. Pris à l'improviste, le gouvernement d'Oude ne put songer ni à la défense ni à la résistance; le roi fut détrôné malgré ses protestations, et comme son éloquence parlait plus haut que le droit de l'Angleterre, il fut incarcéré au fort William, comme l'un des principaux perturbateurs de la paix de l'Inde.

Cette inique spoliation, cette injuste annexion et ce cruel emprisonnement devaient porter leurs fruits : bientôt l'insurrection éclata dans tout l'Indoustan. Mais, malgré le soin que la Compagnie prenait à étouffer l'affaire, elle transpira bientôt. L'Europe poussa un murmure d'indignation; elle plaignit ce royaume brutalement sacrifié à la politique d'Albion, et son indignation redoubla quand elle apprit que la reine d'Oude se voyait contrainte

Digitized by Google

de venir en Angleterre protester contre l'édit d'annexion de lord Dalhousie et redemander aux geôliers du roi d'Oude, la couronne de son fils, qu'un gouverneur, trompé par ses lieutenants, avait, au mépris de tous les droits, foulée aux pieds sans honte et sans pitié.

II

Le roi d'Oude, captif au fort William, comptait beaucoup sur l'issue du voyage entrepris en Angleterre par sa mère, son frère et son jeune héritier. Il les avait munis de toutes les pièces à l'appui de la revendication de ses états, et avait placé à côté d'eux, de sages et habiles conseillers qui devaient employer leurs talents et leur influence à faire revenir le gouvernement britannique sur la résolution prise par lord Dalhousie, touchant la spoliation du royaume d'Oude.

Pendant les premiers mois de leur séjour en Angleterre, les nobles proscrits travaillèrent de concert avec des interprètes anglais, à rédiger des pétitions à la reine et aux chambres. Rien ne manquait à la justice de leur cause, mais les formes de l'étiquette n'avaient pas été scrupuleusement remplies. L'adjectif *honorable*, mis par erreur à la place du superlatif *très-honorable*, sur l'adresse de la pétition adressée au parlement, ayant blessé la susceptibilité des rapporteurs, la fit rejeter, et l'assemblée passa brusquement à l'ordre du jour. C'était éluder habilement la question. Les princes protestaient de leurs bonnes intentions, de leur ignorance des formules usitées en Europe; on ne voulut rien entendre, la pétition avait blessé l'amour-propre naturel des Anglais, et la dignité britannique ne pouvait revenir sur sa décision.

Pendant ces pourparlers, les brouillards de Londres minaient sourdement la santé de ces nobles exilés; hâtons-nous de dire, pour l'honneur de l'Angleterre, que nous ne

Digitized by Google

croyons pas que le gouvernement ait spéculé sur de pareils auxiliaires. Quoi qu'il en soit, la reine tomba dangereusement malade d'une affection de poitrine. Les médecins déclarèrent que le changement de climat était indispensable, lorsqu'ils virent que l'art était impuissant à combattre les progrès que le mal avait faits dans l'organisme de la princesse. On autorisa la moribonde à se rendre en France, où elle mourut le lendemain de son arrivée. Quand la nouvelle de ce funeste événement fut connue dans Paris, la ville entière s'associa au deuil de la maison royale d'Oude. Toute la population fut unanime dans les témoignages de douloureuse sympathie qu'elle témoigna aux princes que le malheur accablait, et elle plaignit le sort de cette noble femme qui, pour mourir sur la terre française, n'avait pas craint, à ses derniers moments, de franchir la mer, pour fuir le sol anglais, si fatal aux grandes infortunes. On se rappelle encore qu'une foule immense accompagnait son convoi jusqu'à sa dernière demeure. Son fils, le frère du roi prisonnier, qui suivait à pied le char funèbre, pressentait déjà au fond de son cœur, que la mort n'avait point encore frappé son dernier coup; déjà ses traits portaient l'empreinte du désespoir qui devait le conduire, lui aussi, au tombeau.

Quand les derniers devoirs eurent été rendus à la reine-mère, selon le rite musulman, la famille royale reprit le chemin de l'Angleterre, demandant à grands cris la justice qu'on avait refusée à une femme. Les princes comptaient sur la noblesse du caractère anglais; mais leur situation ne changeait pas, et même leur rôle de suppliants commençait à lasser le parlement. Le chagrin, qui mine sourdement les forces de l'homme, plus encore qu'un climat insalubre, avait ruiné la santé du frère du roi; il mourut presque subitement de la douleur d'un cœur brisé. « Promettez-moi, dit-il au jeune héritier, promettez-moi de transporter mon corps à Paris, et de le faire reposer à jamais à côté de notre mère, sur la noble terre de France,

Digitized by Google

dont les habitants généreux et magnanimes ont montré tant de sympathie à la famille d'Oude, par les marques de pieux respect offertes aux dépouilles de la reine. » Sa volonté dernière, prononcée avec l'accent d'une douleur profonde, fut exaucée. Le corps du prince fut transporté à Paris par les soins du jeune héritier, qui, à peine convié au banquet de la vie, s'abreuvait, jeune encore, à la coupe de l'amertume.

Le bruit de ce deuxième événement se répandit dans Paris avec une rapidité singulière. Ce ne fut plus dès lors par une présence calme et respectueuse, ce fut par une de ces protestations muettes, qui disent plus que les *hourras*, que le peuple de Paris voulut témoigner sa véritable sympathie à la maison royale d'Oude.

Le jeudi 3 mars, plus de cent mille personnes se trouvaient échelonnées, dès midi, sur tout le parcours des boulevards, depuis l'hôtel Lafitte jusqu'au cimetière du Père-Lachaise, et attendaient dans une respectueuse attitude que le cortége musulman se fût mis en marche pour le champ des morts.

Le corps du prince défunt, S. A. R. Mirza-Mohamoud-Jawad-Aly-Sikandar-Hischmat Bahadour, avait été exposé dans une chapelle ardente disposée dans la cour de l'hôtel. Il reposait dans un cercueil en bois, recouvert de schalls kachmyrs tissés d'or. La suite du prince, des prêtres et des eunuques faisaient brûler les parfums de l'Orient dans des cassolettes disposées aux quatre coins de la chapelle; les invités, dans une pieuse attitude, étaient rangés autour du corps.

A une heure, l'héritier présomptif de la couronne d'Oude, fils du roi captif et neveu du défunt, S. A. R. Mirza-Muhammad-Hamid-Aly-Khan Bahadour, donna l'ordre de laisser pénétrer les invités dans les salons de l'hôtel. Le prince, assis sur un divan, était entouré de quelques personnes de sa suite; il avait sur la tête une tiare d'or surmontée d'un bouquet de plumes d'autruche, et était enveloppé dans une

Digitized by Google

longue robe blanche flottante, dont le tissu était d'or. Quand les invités eurent pris place autour du prince, celui-ci les admit à lui baiser la main.

Parmi les personnes qui assistaient à cette cérémonie, on remarquait S. Exc. le maulawi Muhammed-Macih-Uddin-Khan Bahadour, agent accrédité de Wajid-Aly, roi d'Oude; le saïd Abdullah, interprète de la maison de la reine; Jalis-Uddaula-Mirza-Saïd-Aly-Khan Bahadour, commensal du roi d'Oude et poëte persan; le maulawi Saïd-Muhammad-Hussein, interprète et lecteur du Korân; Nawab Mehdi-Culi-Khan Bahadour, petit-fils du fameux Nadir Schah, qui saccagea Dehli en 1739, chambellan; Nawab-Nasir Jurat-Ali-Khan et Miyan-Khourschid-Aly, eunuques; Hakmi-Mir-Aly Uzzaman, médecin; Saïd-Aly Hussein, trésorier, etc. Parmi les invités, figuraient le général d'Orgoni, envoyé de l'empereur des Birmans; le major Lynch, chevalier-compagnon du très-honorable ordre du Bain; le chargé d'affaires de la Sublime-Porte; les officiers des ambassades de Russie et de Perse; l'état-major du 84e de ligne; une députation de la Société Orientale de France, ayant à sa tête ses vice-présidents MM. Garcin de Tassy, membre de l'Institut, professeur d'indoustani à l'Ecole impériale des langues orientales de Paris, et d'Audiffred; le docteur Heefer; le sidi Soliman-el-Haraïri, interprète du consulat général de France, à Tunis; et plusieurs autres personnes de distinction. Les journaux était représentés par les rédacteurs du *Constitutionnel*, des *Débats*, du *Siècle*, de *la Presse*, etc.

A deux heures, le corps du défunt, porté par des serviteurs, fut placé sur un riche corbillard tendu de noir et orné sur ses côtés d'écussons, où on lisait des versets tirés du Korân. Une escorte de sergents de ville, conduite par des officiers de paix, se plaça à droite et à gauche du char funèbre pour maintenir l'ordre. Le prince, soutenu par le général d'Orgoni et le major Lynch, descendit de ses appartements, vint se placer derrière le corbillard, et le cortége se mit en marche. Sur tout le parcours des

Digitized by Google

boulevards la foule qui grossissait sans cesse, s'inclinait respectueusement et semblait s'associer, par son silence, à la douleur qui venait de frapper encore une fois la famille royale d'Oude. S'il se fût agi d'un grand événement politique, d'une protestation nationale contre l'Angleterre, assurément la foule n'eût pas été plus nombreuse. Arrivé au cimetière, le char s'avança lentement jusqu'au champ des morts, affecté depuis peu aux musulmans, et au centre duquel s'élève une élégante mosquée. Le corps fut déposé à l'entrée de cet édifice, et alors commencèrent les prières; le lecteur du koran entonna le chant funèbre. Quand les prières furent terminées, le lecteur récita le chapitre du koran qui a pour titre : *Sourate de la vache*, et l'on procéda ensuite à l'inhumation. Le cercueil fut porté sur les bords de la tombe et le couvercle fut décloué. Les eunuques se placèrent autour de la fosse et y déposèrent des urnes remplies d'eau purifiée et des lanternes allumées.

Quand les cérémonies usitées chez les musulmans furent achevées, on fixa le couvercle du cercueil avec des chevilles de bois et le corps fut descendu dans la fosse. Chaque assistant y jeta sa poignée de terre et les fossoyeurs achevèrent de combler la tombe; puis le cortége sortit du cimetière et vint saluer le prince héritier dont le visage était couvert de larmes. Parmi les personnes qui assistaient à cette dernière cérémonie, on remarquait des personnages de la maison de l'Empereur, la maréchale de Saint-Arnauld, le duc de Luynes et M. Millaud.

La neige qui tombait avec abondance, donnait à cette journée un aspect plus triste encore; tout le monde savait que le jeune prince héritier, prisonnier en Angleterre, était venu à Paris, pour rendre à son oncle les derniers devoirs, et avait promis de retourner à Londres. En effet, le lendemain, Mirza-Mohammed-Hamid, revenait en Angleterre, pour continuer les démarches qu'avait commencées sa grand'mère et son oncle. Il restait

Digitized by Google

seul de sa famille pour réclamer le trône et la liberté du roi son père. L'avenir nous apprendra si l'Angleterre, à l'exemple des autres nations civilisées, sait pardonner à ses ennemis, au jour suprême de la mort, et si la politique impitoyable de ses hommes d'État restera sourde aux prières suppliantes d'un jeune Indien, dont le seul crime est d'être né sur les marches d'un trône, et d'avoir réclamé la liberté de son père et l'héritage de sa maison.

On ne peut s'empêcher de faire un rapprochement pénible entre l'existence de ce noble prince, que le malheur se plaît à accabler, et cette belle jeune fille que Chénier a immortalisée dans ses strophes de la *Jeune Captive*. Un autre Chénier n'eût pas jeté d'autres fleurs, aux pieds du prince héritier d'Oude :

Qu'un stoïque aux yeux secs, vole embrasser la mort,
Moi, je pleure et j'espère; au noir souffle du nord
Je prie et relève ma tête.
S'il est des jours amers, il en est de si doux !
Hélas ! quel miel jamais n'a laissé de dégoûts ?
Quelle mer n'a point de tempête ?

L'illusion féconde habite dans mon sein ;
D'une prison sur moi les murs pèsent en vain ;
J'ai les ailes de l'espérance :
Échappée aux réseaux de l'oiseleur cruel,
Plus vive, plus heureuse, aux campagnes du ciel
Philomèle chante et s'élance.

Mon beau voyage encore est si loin de sa fin !
Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin
J'ai passé les premiers à peine,
Au banquet de la vie à peine commencé,
Un instant seulement mes lèvres ont pressé
La coupe en mes mains encor pleine.

Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson,
Et comme le soleil, de saison en saison,

Digitized by Google

Je veux achever mon année.
Brillante sur ma tige, et l'honneur du jardin,
Je n'ai vu luire encore que les feux du matin,
Je veux achever ma journée.

O mort! tu peux attendre; éloigne, éloigne-toi;
Va consoler les cœurs que la honte, l'effroi
Le pâle désespoir dévore,
Pour moi Palès encore a des asiles verts,
Les amours des baisers, les muses des concerts;
Je ne veux pas mourir encore!

Eugène DE MONGLAVE.

Digitized by Google

LES RÉFORMES EN TUNISIE.[1]

III

La vie politique du bey Ahmed a été l'objet des appréciations les plus contradictoires[2], et cela est moins surprenant qu'il ne semble d'abord.

Tandis que plusieurs écrivains nous ont représenté Ahmed comme un profond politique et un sage réformateur; tandis qu'ils ont cité non sans admiration, les mesures qu'il a prises, pour mettre la Tunisie au niveau intellectuel des pays civilisés, d'autres écrivains ont réduit son rôle à celui d'un despote brutal, sans initiative, sans intelligence; ils nous l'ont représenté comme un être cruel, rapace, mais essayant de justifier ses vices par la raison d'État, dérobant ses turpitudes derrière des tendances civilisatrices, comme derrière un paravent.

Aujourd'hui les actes d'Ahmed bey appartiennent à l'histoire : il est peut-être plus facile de les apprécier sans aigreur et sans enthousiasme; il est possible peut-être de réformer ce que chacune des opinions extrêmes que nous avons citées avait de trop absolu, de trop systématique.

Une erreur malheureusement très-commune consiste à juger les choses de l'Orient d'après ce que nous avons sous les yeux : les hommes même qui ont vécu le plus longtemps

[1] Voir la livraison du mois de mars 1858 de la *Revue de l'Orient*.

[2] Voir la *Revue de l'Orient*, première série, t. IV (1844), p. 83 et suiv. Voir aussi le t. IV (1848) de la deuxième série, p. 342.

Digitized by Google

dans les pays orientaux ne s'affranchissent pas toujours de cette tendance. Il en résulte que ceux d'entre nous qui ne connaissent les réformes que par les journaux prennent trop à la lettre ce qu'on leur rapporte. Il semble à ceux-là que tous les progrès inscrits sur le papier sont accomplis en fait.

Cette exagération en produit bientôt une autre : supposez un de ces enthousiastes, débarquant dans le pays objet de son admiration. Si tout ce qu'il a entendu dire, si tout ce qu'il a espéré ne se confirme pas il s'indigne et bientôt il juge la situation avec d'autant plus de sévérité que dans le principe il était plus disposé à la bienveillance.

C'est ainsi qu'on s'explique la diversité des jugements qui ont été rendus non-seulement sur la politique de bey Ahmed, mais sur les tentatives civilisatrices qui ont été faites dans la plupart des pays musulmans. Pour apprécier les réformes avec équité, il faut tenir compte du milieu dans lequel elles s'accomplissent, des efforts qu'elles ont motivés, des oppositions qu'elles ont rencontrées.

Or, le bey Ahmed se trouvait dans le milieu le plus antipathique aux réformes, le plus opposé aux progrès. Chercher un appui parmi les hauts dignitaires du pays, il n'y fallait pas songer. Les chefs indigènes, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, vivent de rapines et d'exactions: toute réforme qui aurait pour but ou pour effet d'entraver les rapines et l'exaction devait donc sembler déplacée à l'élément aristocratique.

S'appuyer sur l'élément populaire, sur l'élément démocratique, était encore plus impossible. Que faire avec des gens qui trouvent tout naturel qu'on les vole, dont le seul désir est de devenir à leur tour voleurs, c'est-à-dire fonctionnaires publics. Dans un pays où les classes inférieures sont plongées dans l'ignorance et le fanatisme, il ne saurait y avoir d'esprit public : sans esprit public, pas de démocratie.

Une circonstance venait d'ailleurs rendre impopulaire toute tentative de réforme.

Digitized by Google

De même que nous, chrétiens, nous avons pris l'habitude d'associer dans notre esprit l'islamisme et la barbarie, les musulmans associent dans leur pensée le christianisme et le progrès. Pour eux, se civiliser c'est se *christianiser* (qu'on me passe ce néologisme), c'est renoncer à la foi de leurs pères.

Or, au moment où la France chrétienne venait de planter son drapeau en Algérie, au moment où le roumi était vainqueur du vrai croyant, il est certain que la tendance anti-civilisatrice devait être plus forte que jamais. Les fanatiques de la Tunisie devaient se raidir contre tout progrès, alors qu'ils pouvaient entendre les coups de fusil que nous tirions sur leurs frères d'Alger.

Pour se rendre populaire, le bey Ahmed n'avait qu'un seul parti à prendre : se mêler activement à la lutte désespérée qu'Abd-el-Kader soutenait contre l'invasion chrétienne, au nom de la nationalité arabe et de l'islam. Mais ce parti était dangereux : Ahmed eut le bon esprit de comprendre qu'une guerre avec la France serait sa perte. Il s'abstint donc, mais, par le fait même de cette abstention, il renonçait à la popularité.

En admettant donc que le bey voulût sérieusement les réformes, il était seul à les vouloir : son aristocratie devait les combattre comme contraires à ses intérêts, son peuple devait les combattre comme des concessions aux vainqueurs du dey d'Alger.

Dans ces circonstances, Ahmed n'avait qu'un seul parti à prendre : accepter non-seulement l'alliance française, mais la suzeraineté de la France. Avec cette politique hardie, franchement adoptée, le bey se débarrassait des préoccupations extérieures. La Turquie ne pouvait plus rien contre le protégé de la France. A l'intérieur, il pouvait mettre à profit notre influence que les victoires multipliées de notre armée augmentaient chaque jour ; il pouvait au besoin avoir recours au crédit immense de son allié pour les réformes intérieures.

Digitized by Google

Mais pour embrasser résolument une telle politique, il fallait plus qu'un homme ordinaire. Il fallait un homme assez éclairé pour se débarrasser des préjugés musulmans. Il fallait un grand homme d'État qui comprît que, placée entre l'Algérie française et les prétentions de la Turquie, l'indépendance de la Tunisie ne pouvait être qu'apparente. Il fallait un souverain assez énergique pour vouloir le bien de son peuple, malgré son peuple. Il fallait en un mot un homme de génie.

Or Ahmed n'était ni un homme éclairé, ni un libre penseur, ni un grand homme d'État, ni même un souverain énergique. C'était tout simplement un musulman assez fanatique et élevé dans les traditions despotiques de l'Orient. Assez intelligent pour comprendre qu'une dictature était indispensable, assez audacieux pour l'établir, il ne fut pas assez éclairé pour savoir la mettre à profit. Il confondit le moyen avec le but : c'est là le principal caractère de son règne et aussi son principal défaut.

C'est en 1837 que bey Ahmed succéda à Mustapha, son père. Dès les premières années de son règne, il se débarrassa par un assassinat d'un ministre qui, sous son prédécesseur, avait joui d'une grande influence et qu'il avait lui-même honoré longtemps de son amitié. Il s'attacha à débarrasser son pouvoir de toutes les institutions qui auraient pu le limiter ; il substitua sa volonté à toutes les volontés, mais il n'entreprit aucune réforme administrative. S'il enleva aux chefs indigènes toute initiative dans leurs commandements, il ne sut pas les empêcher de commettre des exactions. Devenus impuissants pour le bien, ils restèrent puissants pour le mal. Toute l'attention du bey se tourna vers l'organisation d'une armée aussi nombreuse que possible.

D'après M. Daux, en 1848, les forces de la Tunisie sur les cadres étaient de 37,000 hommes et se décomposaient de la manière suivante :

Digitized by Google

Le premier régiment d'infanterie caserné à Tunis	4000 h.
Le deuxième à Souza	4000 h.
Le troisième à Monastier	4000 h.
Le quatrième à Keiroum	4000 h.
Les cinquième et sixième à Mahammedier	8000 h.
Six escadrons de chasseurs et lanciers	2000 h.
Deux régiments d'artillerie	7500 h.
Marine de l'État	3000 h.
Total :	36500 h.

D'après le même écrivain, l'effectif réel devait être de 27,500 hommes, défalcation faite des soldats en congé, des malades, etc., etc., et de deux régiments mis en landwer.

D'un autre côté, nous voyons que d'après M. Pellissier, les forces de la régence se montent seulement à 24,000 hommes.

Cette armée était fort mal équipée quand M. Pellissier l'a vue, ses fusils venus d'Europe étaient tous des fusils de rebut. Sa tenue singeant la tenue de nos soldats, lui a paru très-burlesque.

Sa solde est très-faible : voici, d'après M. Daux, comment elle se répartit suivant les différents grades :

Soldats,	3	fr. par mois.
Caporaux,	5	—
Sergents,	5	—
Sergents-majors,	9	—
Sous lieutenants,	20	—
Lieutenants,	30	—
Capitaines,	45	—
Adjudants majors,	60	—
Chefs de bataillon,	75	—
Majors,	115	—
Lieutenants colonels,	150	—
Colonels,	200	—
Généraux de division.	300	—

Dans l'armée le recrutement ne se fait pas par le tirage

Digitized by Google

au sort : il est entièrement subordonné aux caprices arbitraires du pouvoir. De même encore la durée du service n'est pas limitée : on vient quand on est appelé, on part quand on est renvoyé.

Les liens de la discipline sont très-faibles. La raison s'en trouve dans le peu d'influence qui est laissée aux bas officiers. Ils ne peuvent infliger aucunes punitions, qui toutes doivent être prononcées par les chefs de corps. M. Pellissier estime qu'une pareille armée ne résisterait pas au choc de six de nos bataillons algériens.

Cette armée dont la création a coûté tant de peines, cette armée dont l'organisation a absorbé la vie du bey Ahmed, cette armée est-elle vraiment utile ?

Pour le maintien de la tranquillité à l'intérieur, elle n'est pas seulement suffisante, elle est beaucoup trop nombreuse. Avec l'institution peu coûteuse du makhzen des tribus, il est facile de maintenir les Arabes dans le devoir.

Si, au contraire, elle est destinée à assurer la sécurité extérieure du pays, elle est beaucoup trop faible, beaucoup trop mal organisée pour avoir une raison d'être. La Tunisie peut être attaquée à l'ouest par la France, au nord par la Turquie, revendiquant ses droits. Si elle donnait de sérieux motifs de mécontentement à la France, dix mille de nos soldats, détachés un instant de l'armée d'Afrique, dissiperaient en un instant cette armée. Si elle ne nous donne pas de motifs sérieux de mécontentement, elle n'a rien à craindre de la Turquie ni de l'Europe, car la France ne saurait permettre qu'une puissance européenne intervînt dans l'Afrique septentrionale. Son armée lui est donc tout à fait inutile. En 1837, quand la Turquie la menaçait, son armée l'eût-elle protégée ? Non. Quelle intervention l'a sauvée ? L'intervention de la France.

Mais si l'armée tunisienne est inutile, elle constitue une charge très-lourde. Elle absorbe la majeure partie des revenus, souvent même les revenus n'y suffisent pas. Pour organiser et entretenir cette coûteuse inutilité, Ahmed fut

Digitized by Google

obligé d'augmenter les impôts existants et de créer de nouvelles contributions. Au moment où M. Pellissier a visité la régence, le gouvernement prélevait trois sortes d'impôts : l'*achour*, le *canoun*, le *rebâ*.

L'achour (dixième) n'est autre chose que la dîme. Il se perçoit sur les grains récoltés. Le canoun est un impôt inventé par le bey Ahmed : c'est une taxe sur les oliviers, qui déjà payaient la dîme. Le rebâ (quart), qui rappelle à la fois nos patentes et nos impôts indirects, se perçoit sur les boutiques louées au commerce de détail et sur les professions industrielles. Outre ces impôts, le gouvernement tire des ressources de divers monopoles, entre autres le monopole de la vente du tabac. Ajoutons que la plupart des impôts et des monopoles étaient affermés à des gens chargés de la perception.

M. Pellissier évalue à neuf millions de francs les revenus du bey : cette somme, si l'on tient compte de l'improbité des percepteurs, suppose l'acquittement par les contribuables de quinze millions. Cet impôt n'est obtenu qu'avec beaucoup de peine, et il est pour le contribuable un motif de ruine : il ne s'élève pourtant qu'à 30 francs par tête, tandis qu'en France nous acquittons par tête de 40 à 50 francs.

Si, au lieu de consacrer ses ressources à créer une armée de parade, le bey Ahmed s'était occupé de prendre les mesures qui pouvaient accroître la production de ses Etats, il lui eût été possible bientôt de percevoir lui-même un impôt de 10 et même 20 millions, sans peser bien lourdement sur ses sujets. Pour cela, il fallait substituer un impôt fixe aux impôts sur les produits ; il fallait, aux fermiers, substituer des administrateurs bien rétribués mais aussi bien surveillés ; il fallait assurer la sécurité du pays à l'intérieur par la constitution de la propriété territoriale et par la création de voies de communication régulières, et l'extérieur par une alliance loyale avec la France.

Est-ce là ce qu'a fait le bey Ahmed ? Nous avons examiné son administration, nous allons voir sa politique extérieure.

Digitized by Google

En 1837, une expédition partit de Constantinople pour aller rétablir le gouvernement turc à Tunis. Le gouvernement français envoya immédiatement les amiraux Lalande et Gallois mouiller en vue de Tunis. Cette attitude de la France détourna la Turquie de son projet.

En 1841, le projet fut repris : seize bâtiments de guerre furent réunis dans le Bosphore, et, d'un jour à l'autre, ils devaient faire voile pour Tunis, avec 10,000 hommes de débarquement. Aussitôt une escadre française fut envoyée à Tunis pour s'opposer au débarquement. Mais l'Angleterre intervint à son tour, et déclara ne pas reconnaître à la France le droit de protéger Tunis. Pour appuyer cette déclaration, le ministère Palmerston envoya à Tunis une escadre avec mission de protéger le débarquement des troupes turques. Sur ces entrefaites, l'insurrection de l'île de Candie vint détourner la Turquie de son projet. Après la répression de la révolte, le ministère Palmerston avait été renversé en Angleterre, et le nouveau cabinet ne voulait pas d'une rupture avec la France. La Turquie se sentant isolée, ne renouvela plus ses prétentions.

Les événements de 1837 et de 1840 indiquaient assez clairement à Ahmed de quel côté étaient ses alliés et de quel côté ses ennemis, pour qu'il pût suivre une ligne politique franche et résolue. Il avait vu que l'Angleterre, jalouse de notre récente conquête, n'avait rien tant à cœur que de rétablir le gouvernement turc à Tunis. Il avait vu, d'un autre côté, que la France était bien décidée à maintenir l'indépendance tunisienne, au prix même d'un conflit avec l'Angleterre. Or, il est à constater que, sauf dans les moments périlleux, le bey Ahmed a toujours semblé avoir une préférence marquée pour l'alliance anglaise.

Peu de temps après le service que la France lui avait rendu en 1837, il laissait passer sur son territoire les armes et la poudre qu'on expédiait de Malte aux Arabes soulevés contre nous. En 1839, un brik maltais, le *Vincenzio*, chargé de cent dix-sept barils, fit explosion dans un port

Digitized by Google

tunisien ; deux autres briks, craignant une perquisition, mirent aussitôt à la voile. Le consul de France se plaignit hautement de cette déloyale contrebande, et le bey promit de surveiller ; mais les munitions n'en continuèrent pas moins à entrer par tous les ports de la côte. Dans le même temps, arriva à Tunis une ambassade qui fut magnifiquement reçue : le bey la prétendit envoyée du Maroc, mais on crut généralement qu'elle venait d'Abd-el-Kader.

Une autre fois, pendant nos luttes avec l'émir, le bey quitta Tunis à la tête de 6,000 hommes. Sa présence au sud-ouest de l'Algérie souleva plusieurs tribus de la province de Constantine. Son expédition était si peu motivée, ses intentions étaient tellement suspectes, qu'une escadre française dut venir mouiller en vue de Tunis et intimer au bey l'ordre de rentrer dans sa capitale. Ahmed obéit.

L'armée française ayant besoin de chevaux et de bœufs, l'administration algérienne envoya à Tunis des officiers de remonte et des employés des subsistances. Le bey refusa d'autoriser la remonte, et bientôt après il prohiba la sortie des bœufs.

Cette dernière mesure pouvait mécontenter l'Angleterre, car Malte s'approvisionne dans les États barbaresques. Mais un ministre du bey envoya deux cents bœufs à Malte, et bientôt après le consul général fut autorisé à en exporter six cents. Cette tolérance montrait assez clairement le but réel de la prohibition.

Ainsi, le bey Ahmed ne fit rien pour conserver l'alliance française, et, soit directement, soit par des voies détournées, il aida l'émir dans la lutte qu'il soutenait contre la France, seul appui de l'indépendance tunisienne. Ce n'est pas un reproche que nous voulons faire à sa mémoire : l'ingratitude est trop fréquente dans les relations internationales pour que nous lui reprochions d'en avoir fourni un nouvel exemple. La France, d'ailleurs, n'avait rien à attendre de son concours et rien à redouter de ses menées. Se fût-il déclaré pour l'émir, que notre victoire dans l'Afrique sep-

Digitized by Google

tentrionale n'en eût pas été moins rapide ni moins complète.

Ce que nous lui reprochons, c'est la faute politique qu'il commit en jouant son trône. De deux choses l'une : ou il croyait à la victoire de la France, ou il n'y croyait pas. Dans le premier cas, il devait nous aider plutôt que nous combattre ; dans le second cas, il devait ouvertement se prononcer pour l'émir et entraîner ainsi l'adhésion du Maroc. Il a préféré suivre une politique cauteleuse qui l'a fait passer chez ses sujets pour un musulman sans foi, en même temps qu'il passait auprès de nous pour un allié sans loyauté.

Ainsi, comme nous l'avons dit précédemment, Ahmed ne fut ni un grand administrateur, ni un habile politique.

A l'intérieur, il n'a su créer ni l'agriculture, ni le commerce, ni l'industrie ; il s'est borné à constituer une de ces dictatures qui n'ont d'importance que par l'usage qu'on en fait : il n'en a fait aucun usage. Il a organisé une armée pitoyablement faible, complétement inutile, déplorablement coûteuse.

A l'extérieur, il a maladroitement compromis vingt fois la seule alliance sur laquelle il pût compter. Toute sa politique a été de chercher à affaiblir, autant qu'il était en lui, la seule puissance qui pût et voulût venir à son aide.

Nous allons voir ce que son successeur, le bey régnant, a fait pour réparer les fautes d'Ahmed et pour améliorer la douloureuse situation économique de ses malheureux États.

(*A suivre.*) CLÉMENT DUVERNOIS.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

LE SABRE DE CONSTANTIN XIV DRACOSÈS,

DERNIER EMPEREUR GREC DE CONSTANTINOPLE.

---

§ 1. *Origine de l'arme.*

L'*Armeria Reale* de Turin, qui renferme une magnifique collection d'armes orientales, formée dans les Indes par un riche Piémontais qui habita longtemps ce pays, s'est encore augmentée, il y a quelques années, d'une série de monuments remarquables du même genre qu'avait réunis à grands frais M. le baron Tecco, chargé d'affaires de Sardaigne en Turquie, aujourd'hui ministre à Madrid, et dont il a généreusement doté sa patrie à son retour de Constantinople.

Ce diplomate, pendant le long séjour qu'il fit en Orient, était parvenu à se procurer, non-seulement une riche collection d'armes de l'Asie, mais encore il avait recueilli une ample moisson de manuscrits turcs, arabes et persans, qui est venue enrichir la bibliothèque du roi.

Parmi les armes rapportées de Constantinople par M. le baron Tecco, on remarque des fers de lance ciselés avec

Digitized by Google

une perfection qui rappelle les beaux temps de l'art arabe du xe et du xie siècles, époque à laquelle les musulmans damasquinaient les lames de leurs cimeterres comme les murailles de leurs palais ; un étendard de Mahomet II, le conquérant de Constantinople, dont l'ornement supérieur, découpé à jour comme une dentelle, présente une inscription arabe à la louange de Dieu et du prophète ; enfin, des sabres, des poignards, des armes de toutes sortes, provenant de différentes fabriques orientales.

Mon intention n'est pas de m'arrêter sur tous les objets de cette collection ; car chacune des pièces qui la composent demanderait un examen spécial ; je me contenterai d'étudier une arme fort curieuse que j'y ai remarquée lors de mon voyage à Turin au mois de juin 1857.

L'arme dont il s'agit est une de ces lames courbes auxquelles on donne communément le nom de *damas*, et dont l'usage remonte à une haute antiquité. Horace a signalé ce genre de sabre dans une de ses odes, quand il dit :

> Vino et lucernis Medus acinaces
> Immane quantùm discrepat....[1]

Cette arme est ornée sur l'un de ses côtés d'emblèmes chrétiens ; sur l'autre elle porte une légende grecque.

Il est rare de trouver sur des lames de ce genre, faites, comme on le sait, à l'usage des Orientaux, des légendes et des ornementations chrétiennes ; car on sait que ces armes proviennent toutes de fabriques des contrées soumises aux musulmans, et qu'elles portent le plus généralement des invocations pieuses, ou bien des noms de personnages écrits en langue arabe, turque, persane ou autre. On sait aussi que les chrétiens de l'Orient, qui avaient adopté l'usage de ces lames, les tiraient des fabriques de Damas, et qu'ils faisaient appliquer, après coup, par les

[1] *Ad sodales*, liv. I, od. 27.

Digitized by Google

procédés alors en usage, des emblèmes, des invocations pieuses à la Divinité, ou enfin, des noms propres, à l'imitation des musulmans. Les peuples chrétiens, qui employaient ce genre de lames courbes concurremment avec d'autres, dont les formes variaient à l'infini, sont les Géorgiens et les Caucasiens, les Arméniens et les Grecs.

A l'époque des guerres saintes, il paraîtrait que les chefs croisés avaient fait ou faisaient usage quelquefois d'armes orientales, comme le rapportent les chroniques. Ibn-Alatir raconte que le comte Henry, écrivant à Salah-Eddin, lui disait : « Vous savez que la robe, le turban et vos armes, ne sont point un déshonneur parmi nous ; j'en ferai usage par égard pour vous [1]. » Ce fait est confirmé par le témoignage des médailles. On sait, en effet, que sur quelques-unes des monnaies frappées dans la principauté d'Antioche, Tancrède est représenté avec le costume oriental et coiffé d'un turban [2].

Pendant mon voyage en Orient, en 1852-53, je n'ai vu que deux sabres courbes avec des légendes chrétiennes ; le premier était un damas, qui portait sur l'un des côtés de la lame, une figure pentagonale assez compliquée, au centre de laquelle on voyait un monogramme géorgien tracé en caractères mkhédrouly-khély ; il appartenait à un Arménien de Constantinople, M. Ludovic, si connu des touristes qui vont explorer le grand bazar de Stamboul.

Le second sabre, d'une importance beaucoup plus grande, est une lame courbe d'une assez bonne trempe, apportée du Kurdistan, et qui avait été confiée à un Arménien, entre les mains duquel je l'ai vue. Cette lame permettait de lire sur l'un de ses côtés une inscription arménienne en relief dont voici la traduction : Léon, roi de tous les Arméniens. On comprend aisément l'intérêt qui s'attache à cette arme, qui devait appartenir, sans aucun

[1] Reinaud, *Extr. des hist. arabes*, p. 558.

[2] De Saulcy, *Num. des Croisades*, p. 18, pl. I, n° 3 à 8.

Digitized by Google

doute, à l'un des rois de la dynastie roupénienne qui domina en Cilicie depuis la fin du XIIe siècle jusque dans la seconde moitié du XIVe.

Quoi qu'il en soit, on voit que les sabres courbes portant des légendes chrétiennes sont fort rares, et qu'il est bon de les signaler, lorsque l'on est assez heureux pour en rencontrer des exemples.

Revenons au sabre qui fait le sujet de ce mémoire. Le conservateur actuel de l'*Armeria Reale*, M. le major-général d'artillerie Actis, aide-de-camp du roi, m'apprit que le sabre dont nous nous occupons avait été acquis par M. le baron Tecco d'un marchand de Constantinople, qui se l'était procuré, avec l'étendard dont j'ai parlé, d'un des gardiens du tombeau de Mahomet II. Cette révélation fut pour moi un trait de lumière, et je n'hésitai pas à voir dans le monument en question le sabre du dernier souverain grec de Byzance, Constantin XIV Dracosès, dont le nom figure dans l'inscription qui se lit sur l'un des côtés de la lame.

J'ai déjà donné, dans un rapport adressé à Son Excellence M. le ministre de l'Instruction publique [1], des détails sur cette arme précieuse, détails qui ont été reproduits dans une notice que j'ai imprimée dans la *Revue Archéologique* [2], et dont *la Pandore*, journal d'érudition qui se publie à Athènes, sous la direction de M. Rizzo-Rhangabé, a publié une traduction grecque [3].

L'intérêt qui s'attache à cette arme, dont j'ai, le premier, donné l'attribution; les témoignages de satisfaction que j'ai reçus; les encouragements bienveillants de plusieurs savants, et particulièrement des personnes qui s'intéressent à tout ce qui rappelle les souvenirs historiques de la Grèce,

[1] Rapport sur les archives de Turin, dans le *Bulletin des Sociétés savantes*, année 1857.

[2] XIVe année 1857, pp. 292 et 312.

[3] N° d'octobre 1857.

Digitized by Google

m'ont engagé à donner sur ce monument, un travail plus étendu que celui que j'avais rédigé à mon retour d'Italie. J'ai donc réuni dans ce mémoire tous les renseignements que j'ai pu recueillir dans les auteurs byzantins, et qui avaient trait à mon sujet, renseignements qui viennent ajouter de nouvelles preuves à l'attribution que j'avais proposée il y a quelques mois. J'espère que les amis de la science voudront bien accueillir ce mémoire avec la même faveur qu'ils ont accordée à ma première notice.

§ 2. *Description de l'arme.*

On vient de voir que l'arme dont j'ai indiqué la provenance est de forme courbe. C'est une lame damasquinée, dont la poignée a disparu, sans doute à cause de sa richesse; car on sait que les Orientaux, qu'ils fussent chrétiens ou musulmans, mettaient beaucoup de vanité à enrichir de pierres fines et de ciselures les gardes et les fourreaux de leurs sabres. Cette lame porte sur l'un de ses côtés une ornementation en relief purement byzantine, et dont le travail rappelle celui des objets d'art fabriqués à Constantinople dans le courant du xve siècle. On y voit, à partir de la garde, deux cierges allumés surmontés d'un médaillon représentant la Vierge et l'enfant Jésus nimbés, vus de face et à mi-corps; ils sont vêtus d'une robe à plis; la Vierge tient une fleur. Les figures des deux personnages sont dessinées d'une façon on ne peut plus barbare et qui rappelle, en tous points, le style des monnaies frappées à Constantinople, dans les ateliers monétaires des derniers empereurs de Byzance. Les traits du visage sont indiqués par deux lignes qui se partagent en deux branches arrondies aux extrémités, et qui simulent le nez et les yeux. Quatre croisillettes sont disposées de chaque côté du groupe : en dehors du médaillon, huit étoiles, disposées trois et cinq, complètent la pensée pieuse qui a dû présider

Digitized by Google

à la représentation de ce côté de la lame. Un peu au-dessus du médaillon, on remarque deux anges nimbés et vêtus de robes flottantes, soutenant une couronne à trois fleurons que surmontent trois ornements. Quatre rubis enchâssés avec art, dans l'acier de l'arme, indiquent que le sabre dont nous nous occupons, devait appartenir à un grand personnage, et qu'il devait être plutôt une arme de luxe qu'une arme de guerre. Des traces de dorure paraissent très-visiblement sur les parties saillantes du relief.

Sur le côté opposé de la lame, on lit une inscription monastique précédée d'une croix. Les lettres, qui sont rehaussées d'or, n'ont point été altérées. Un rubis, enchâssé près de la garde, est entouré d'un ornement dont le centre est orné d'un emblème, assez semblable à la fleur de lis, que l'on voit si souvent représentée avec des formes variant à l'infini sur les anciens monuments de l'Asie, et particulièrement sur les objets d'art fabriqués en Orient au moyen âge[1].

L'inscription de la lame est, comme je l'ai dit ailleurs, écrite en une seule ligne et avec les caractères grecs majuscules usités au xve siècle. Elle est ainsi conçue :

ΣΥ ΒΑΣΙΛΕΥ ΑΗΤΤΗΤΕ ΛΟΓΕΘΕΟΥ ΠΑΝΤΑΝΑΞ, ΤΩ ΗΓΕΜΟΝΙ ΚΑΙ ΠΙΣΤΩ ΑΥΘΕΝΤΙ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΩ

Σύ βασιλεῦ ἀήττητε λογεθεοῦ πάνταναξ, [βοήθει] τῷ ἡγεμόνι καὶ πιστῷ αὐθέντῃ Κωνσταντίνῳ.

« *O toi, roi invincible, verbe de Dieu, maître de toute chose,* (*sois secourable*) *au chef et fidèle seigneur Constantin.* »

Le Christ, dont le nom est sous-entendu, est désigné, dans la première partie de cette inscription, par des qua-

[1] A. de Beaumont, *Origines du blason et de la fleur de lys.* Paris, Leleux, in-8°, avec planches.

Digitized by Google

lificatifs en usage à cette époque. On sait, en effet, que sur les monnaies anonymes attribuées à Jean Zimiscès, on lit, autour de la figure vue de face de J.-C., la légende : † ΙΗΣΥΣ ΧΡΙΣΤΥΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, qui est rendue sur d'autres médailles par la formule : IHS XPS REX REGNANTIVM.

L'impératif Βοήθει, qui n'est pas exprimé dans l'inscription, était aussi en usage à la même époque, sur les monnaies byzantines : ΚΕ (Κυριε) ΒΟΗΘΕΙ ΤΩ ΣΩ ΔΟΥΛΩ....., puisque nous le retrouvons sur les médailles frappées, à l'imitation des monnaies de Constantinople, par les princes francs d'Antioche[1].

L'adjectif πιστος se trouve aussi fréquemment sur les monnaies byzantines à partir du règne de Michel II.

Mais le mot le plus important de l'inscription qui nous occupe est assurément αὐθεντης, qui a la même valeur que αὐθεντόπουλος, suivant l'annotateur de Phrantzès : *Idem sunt, nec aliud quam dominum significant.* Ce titre d'Αὐθεντης, qui veut dire proprement *maître* ou *seigneur*, a passé dans la langue grecque moderne et en turk sous la forme *affendy* ou *effendy*, avec la même signification; seulement, par extension, il signifie aujourd'hui *monsieur*.

§ 3. *Le titre d'*Αὐθεντης *est celui que portait Constantin XIV Dracosès.*

Les empereurs de Constantinople portaient différents titres, dont les principaux se réduisent à trois qui avaient, à peu de chose près, la même valeur, et qu'on rencontre habituellement dans les diplômes, les inscriptions, les chroniqueurs, et même sur les monnaies. Ces titres sont : Βασιλεύς, Δέσποτης et Ἀυτοκράτωρ. Le titre d'αὐθεντης, qui se donnait en général à des personnages de la cour de Byzance, et que nous avons vu figurer dans l'inscription du sabre

[1] Saulcy, *Numismatique des Croisades*. Princes d'Antioche.

Digitized by Google

dont il s'agit, précédé de l'adjectif πιστος et du mot ηγεμων, est donné constamment à Constantin XIV, par Phrantzès ou Phrantza, qui avait été attaché au service de ce prince avant et pendant sa royauté.

Phrantzès fut, comme on sait, un des auteurs byzantins qui nous ont laissé le plus de renseignements sur les derniers empereurs de Constantinople, et sur les événements qui précédèrent et suivirent la prise de cette ville par le sultan Mahomet II. Il appartenait à une maison illustre alliée à la famille impériale. D'abord attaché, en qualité de chambellan, à la cour des empereurs Michel et Jean, Phrantzès devint bientôt secrétaire de ce dernier; il entra ensuite au service de Constantin Dracosès, prince de Morée. Il aida son maître à soumettre cette province qui s'était révoltée, et il eut même le bonheur de lui sauver la vie en 1429, devant Patras, en le couvrant de son corps. En 1446, il devint, par suite des services qu'il avait rendus à Constantin, gouverneur de la Morée, et quand ce dernier arriva à l'empire, il éleva Phrantzès à la dignité de grand-logothète. Phrantzès assista à tous les événements du grand drame dont Constantinople fut le théâtre en 1453. Il fit tomber la ville des empereurs sous les coups redoublés du sultan Mahomet et de ses janissaires; lui-même fut fait prisonnier, et ne recouvra sa liberté qu'après avoir été assez longtemps esclave du maître de la cavalerie ottomane. Ayant obtenu de quitter Constantinople, Phrantzès vint en Italie où il faillit mourir de misère. De là il passa à Corfou, et entra dans un couvent où il embrassa la vie monastique. C'est dans cette île qu'à la prière de ses supérieurs, il composa sa *Chronique*, qui est un des matériaux les plus précieux de l'histoire byzantine.

Phrantzès, contemporain et ami de Constantin, était, plus que tout autre, à même d'écrire l'histoire des événements dont il avait été témoin. La vie et la fin tragique du dernier prince chrétien qui régna sur Byzance, et les détails qu'il

Digitized by Google

nous a laissés sur la conquête de la Grèce par les Turks, sont autant de renseignements précieux, qui ne sont racontés avec autant de précision, dans aucune autre chronique de la collection byzantine.

Phrantzès, dans son histoire, je le répète, qualifie continuellement Constantin du titre de ὁ ἀυθέντης ἡμῶν, ou bien ὁ ἀυθεντης μοῦ Il raconte que ce prince fut couronné à Sparte, ce qui veut dire sans doute, que Constantin se trouvait alors dans cette ville, quand il reçut la nouvelle de son avénement à l'empire. Nous savons, par le témoignage de Michel Ducas, que Constantin ne fut jamais sacré. Cependant il faut croire qu'il y eut, à l'occasion de son élection, une sorte d'investiture, car Phrantzès emploie à ce sujet toutes les dénominations de la puissance souveraine [1]; il nous dit qu'Alexis fut envoyé avec Manuel, pour couronner Constantin comme empereur : ἵνα εἰς βασιλέα στέψωσι τὸν δεσπότην κὺρ Κωνσταντῖνον τὸν ἀυθέντην μου, ὁ και ἐπράξαι ἐν τῇ Σπάρτη.....

Dans un autre passage, Phrantzès donne à Constantin le titre d'ἄυτοκράτωρ; mais, dans la suite de son récit, il l'appelle ordinairement ο βασιλεύς, ou bien encore ο βασιλεύς ο ἀυθεντης μοῦ [2].

Michel Ducas et Chalcondyle, qui racontent aussi les événements du règne de Constantin, n'entrent pas dans de très-longs détails sur ce prince, ou du moins ils ne disent que peu de choses sur son avénement à l'empire. Chalcondyle [3], qui passe rapidement sur les événements qui amenèrent Constantin au trône, donne simplement à ce prince le titre de βατιλεύς, dénomination qu'il applique aussi à Mahomet II [4].

Michel Ducas, dans son récit, est plus explicite; il donne, à cet égard, des détails que nous ne pouvons passer sous silence. Ainsi [5], il raconte que Jean fut le dernier empereur

[1] *Chron.* Liv. III, ch. I, p. 205. Ed. de Bonn. 1838, in-8°.
[2] *Chron.* pp. 228, 256, 283, 286, 289, etc.
[3] *De reb. turcicis;* Col. Allob. 1615, in f°.
[4] Cf. pp. 246, 247, 260, 261, etc.
[5] Ch. 33, p. 125. Ed. du Louvre, 1651, in-f°.

Digitized by Google

de Constantinople, attendu que Constantin ne fut jamais couronné. « A la mort de Jean, dit Michel, les grands de Byzance envoyèrent une ambassade à Mahomet, pour lui annoncer l'avénement de Constantin. Ce prince, bien qu'il ne fût pas couronné, et qu'il ne dût jamais l'être, n'était pas moins qualifié du titre d'empereur des Romains [1]. » Dans le cours de son histoire, il lui donne en effet le titre de δεσπότης [2], et même il blâme l'imprudence des ambassadeurs, parce qu'ils avaient employé devant Mahomet le titre de βασιλεύς, en parlant de Constantin. Cependant il paraît que bien que Constantin n'ait pas reçu l'onction royale, il n'en était pas moins regardé comme le souverain des Romains, puisque Michel n'emploie pas d'autre titre que celui de βασιλεύς, en parlant de Constantin [3].

On voit par ce qui précède, que Constantin, bien qu'il ait été reconnu comme empereur par les Grecs, ne portait le titre de δεσπότης que par une sorte d'usage établi, mais qu'il n'avait jamais été sacré, comme ses prédécesseurs, dans l'église de Sainte-Sophie, soit à cause des péripéties sans nombre qui assiégeaient alors l'empire à l'époque de son avénement, soit enfin pour ne pas blesser la susceptibilité de Mahomet qui, campé aux portes de Constantinople, ne cherchait qu'un prétexte pour s'emparer de cette ville et mettre fin à l'empire grec, en asseyant la dynastie des Ottomans sur le trône des Paléologues.

§ 4. *Le sabre ne peut avoir appartenu à un personnage autre que Constantin Dracosès.*

On vient de voir que l'une des preuves que nous venons de citer à l'appui de l'attribution que nous proposons, est le titre d'ἀυθέντης que portait Constantin, et que Phrantzès

[1] Liv. 34, p. 132.
[2] P. 130.
[3] P. 134, 136, 137, 149, etc.

Digitized by Google

lui donne constamment, dans son récit. Actuellement, il s'agit de voir si ce titre ne pourrait pas avoir été porté par un autre personnage ayant le même nom que Constantin. Dans le Catalogue des armes conservées dans l'*Armeria reale*, le sabre en question est attribué à un hospodar, mais aucune preuve n'est donnée à l'appui de cette opinion. Nous pensons que cette attribution est hasardée, car nous savons que les hospodars n'employèrent la langue grecque, qu'à partir du XVIIe siècle, époque à laquelle les phanariotes arrivèrent au gouvernement de la Valáchie. Dans la langue romane, les hospodars ne se servent jamais, soit dans leurs diplômes, soit dans leurs lettres, à dater du XIVe siècle, que du titre de *voïvode*, que les Grecs transcrivirent sous la forme βοιβοδα. Dans la série des dénominations qui figurent dans les chrysobulles émanées de la chancellerie des hospodars, apparaissent, il est vrai, une foule de titres, mais on ne rencontre jamais celui d'ἀυθέντης. L'attribution du sabre à un hospodar rouman n'est donc pas admissible, et tombe d'elle-même devant les faits que nous venons d'énoncer.

Nous avons vu que parmi les titres donnés dans l'inscription au possesseur du sabre, figure celui d'ηγεμων ; or, nous savons aussi que Constantin, avant son avénement au trône, était chef ou gouverneur de la Morée, puisque c'est dans cette province qu'il apprit son élévation à l'empire.

Ici tout naturellement nous sommes amenés à nous demander si le sabre dont il s'agit, fut fabriqué quand Constantin n'était que prince de Morée, ou bien lorsqu'il était empereur de Byzance. Bien que cette question soit tout à fait secondaire, en ce qu'elle ne détruit en rien l'attribution que nous proposons, nous allons cependant essayer de montrer qu'il est probable que l'arme en question a été faite antérieurement au règne de Constantin. En effet, nous avons vu précédemment que Phrantzès ne donne jamais d'autre titre à Constantin que celui de ἀυθέντης, et qu'il ne le qualifie d'empereur qu'après son

Digitized by Google

avénement au trône. Cependant il paraît que Constantin, ainsi que nous l'apprend Phrantzès, avait conservé pendant son règne le titre d'ἄυθέντης. On peut donc supposer qu'il est possible que le sabre dont nous nous occupons, a été fabriqué alors que Constantin n'était encore que prince de Morée; ce qui est justifié par les deux titres d'ἡγεμὼν et d'ἄυθέντης. Nous avons dit aussi qu'il nous semblait que cette arme, dont la lame est enrichie de ciselures et de pierres précieuses, devait être une arme de luxe; or, ceci nous conduit naturellement à supposer que Constantin, parvenu à l'empire, conservait ce sabre dans son palais, et que c'est là qu'il fut trouvé lors du pillage qui suivit la prise de Constantinople en 1453. En effet, nous savons que l'empereur, qui combattait sur la brèche quand les janissaires pénétrèrent dans la ville, fut tué par un soldat turc qui ne le connaissait pas, au moment où, désespérant de résister à l'assaut que Mahomet II livrait à la ville, Constantin s'écriait : « N'y a-t-il pas ici un chrétien pour me porter le dernier coup? » Constantin fut sans doute dépouillé de ses armes de combat par un barbare qui n'en connaissait pas le prix, et on ignore ce qu'elles sont devenues; mais on peut présumer que le sabre qui nous occupe, et qui fut vraisemblablement trouvé dans le palais, fut apporté à Mahomet II, et qu'à la mort de ce prince, on le déposa sur son tombeau comme un trophée de sa victoire. C'est là, en effet, qu'il était encore il y a quelques années, quand il fut acquis par un marchand arménien qui le vendit à M. le baron Tecco, ainsi que nous l'avons dit en commençant.

§ 5. *Résumé.*

Maintenant que nous avons exposé en détail chacune des preuves qui militent en faveur de l'attribution que nous nous sommes proposé d'établir, il est bon de rassembler ici les faits principaux sur lesquels nous nous sommes basé dans le cours de ce mémoire.

Nous avons vu que l'arme en question avait été trouvée

Digitized by Google

dans le tombeau ou *turbeh* de Mahomet II, où elle avait été déposée avec l'étendard du même sultan, qui figure aujourd'hui dans la riche collection d'armes orientales de l'*Armeria Reale* de Turin. Nous avons vu aussi que les ornementations chrétiennes et l'invocation pieuse qui se remarquent sur cette arme, indiquent bien qu'elle n'a pu appartenir qu'à un prince chrétien du nom de Constantin, qui était investi d'un gouvernement et d'un pouvoir très-importants, puisqu'il portait à la fois les titres de ηγεμων et de ἄυθέντης. Nous avons établi que cette dernière qualification était précisément celle que Constantin XIV porta pendant tout le temps qu'il était prince de Morée et empereur de Constantinople, et ce fait est d'autant plus certain, qu'il est rapporté par un historien contemporain de ce prince, Phrantzès, qui fut pendant longtemps attaché à sa personne. Enfin, nous avons démontré par une série de discussions que le sabre en question n'a pu appartenir à aucun autre personnage du nom de Constantin, puisqu'nous savons d'une manière positive que les princes voisins de l'empire grec ne se servirent jamais du titre d'ἄυθέντης, et qu'ils employèrent constamment sur les actes émanés de leur chancellerie la dénomination de voïvode, qu'ils conservèrent même après l'arrivée des phanariotes au gouvernement des provinces roumanes.

Il paraît donc bien établi maintenant que le sabre dont nous avons entrepris la description et l'explication ne peut avoir appartenu qu'à Constantin XIV Dracosès. C'est, comme on le voit, une arme précieuse, puisqu'elle se rattache à l'un des plus grands noms de l'histoire byzantine. Ce sabre, qui figure dans l'*Armeria Reale* de Turin, à côté d'une épée de Napoléon, du sabre de Charles-Albert et des armes des princes de la noble maison de Savoie-Carignan, est assurément l'un des objets les plus précieux de cette collection, qui, nous le répétons, est l'une des plus belles galeries d'armes de l'Europe.

VICTOR LANGLOIS.

Digitized by Google

EXPLORATION SCIENTIFIQUE

DU

DJEBEL-AURÈS EN ALGÉRIE [1].

(2e ARTICLE.)

Je reviens maintenant à la description de l'Aurès.

Le versant nord de la montagne est sillonné de sentiers très-escarpés et très-difficiles aux chevaux; des défilés naturels, nommés *bab*, porte (pl. *biban*), établissent les communications entre le Sahara et le Tell.

Le plus considérable de ces défilés est celui de *Bab el Kantara*, que l'on rencontre sur la grande route de Batna à Biskra.

Le voyageur qui quitte Batna trouve d'abord le caravansérail du Ksour. Ce caravansérail prend son nom d'un village construit sur la montagne voisine.

Au pied de cette montagne on voit de vastes ruines romaines, parmi lesquelles surgissent, çà et là, des tronçons de colonnes et des piliers.

Derrière la colline se déploie la vaste plaine du Ksour, dont l'uniformité n'est rompue que par le lit sinueux d'un fleuve profond et desséché. A une lieue de distance s'élève une construction qui ressemble à un caravansérail ou à

[1] Voir le n° de Janvier, p. 47.

Digitized by Google

un Bordj, et qui forme la smala de quelques spahis : on l'appelle Nza-bel-Msai.

Tandis qu'au sud-est l'horizon est borné par le Djebel-Filatou, on voit se dessiner au sud-ouest les contours pittoresques du Djebel-Aurès.

Plus on se rapproche de ce groupe colossal de montagnes, plus on voit disparaître la végétation qui couvrait la plaine. Le sol devient plus sablonneux, et les pieds des chevaux soulèvent d'épais nuages de poussière.

Plusieurs petits torrents, sortis des montagnes, sillonnent la plaine dans des directions opposées, et se réunissent pour former le lit du Nza-bel-Msai. Celui-ci se confond bientôt dans sa course à l'Ouëd-el-Kobli, s'approche d'*El Kantara*, traverse un court espace le long des murs de roches, jusqu'au moment où son impétuosité lui ouvre un passage à travers le massif.

A cet endroit, la route est creusée dans des masses de pierres calcaires nues et presque blanches, qui, à beaucoup d'endroits, sont couvertes de dunes de sable.

Quand, après une ascension pénible, on est arrivé près du fleuve, on le traverse, et, de là, on découvre le défilé remarquable, nommé El Kantara. Ce défilé, ou plutôt cette fente creusée par la nature dans le Djebel-el-Kaus, a une largeur d'environ 50 pieds, tandis que les murs de roche ont près de 200 pieds de hauteur.

Une route taillée au milieu des rochers mène, par des détours, au défilé à travers lequel le fleuve appelé Ouëd-el-Kantara s'est frayé une issue. Les parois occidentales de cette gorge sont richement ornées d'arbres et de buissons. Les deux murs sont reliés ensemble par un pont romain assis sur deux piliers.

Dès que le voyageur est parvenu à ce pont, ses regards sont charmés par l'aspect d'un paysage ravissant, bien différent des plaines monotones et des régions calcaires qu'il vient de parcourir.

Des deux côtés des parois de rocher, sur les pentes des-

Digitized by Google

quelles les habitants du village voisin, *El Kantara*, ont amené les eaux du fleuve, s'élèvent des dattiers chargés de fruits d'or. Des troupeaux de chèvres grimpent de pentes en pentes et animent le paysage par leur agilité pleine de grâce. Aussi loin que l'œil peut plonger vers le sud, il voit se détacher, sur le sol nu et blanc, la longue ligne des oasis qui se distinguent par le vert clair de leurs couronnes de palmiers.

Après la sortie du défilé on voit un bois de palmiers, à droite duquel se trouve le bourg d'El-Kantara, formé de trois villages : *Krekar*, sur la rive droite du fleuve, habité par les *Ouled-Bellib*; *Dahrauja*, sur le même côté; ses habitants s'appellent *Ouled-Ali-Ben-Mohammed; Kbour-Abbes.*

El Kantara possède sept mosquées et deux marabouts; l'industrie du pays consiste principalement dans l'apiculture. Les tissus de laine qui s'y fabriquent ne sont pas destinés à la consommation locale. Les jardins, comprenant 5,000 hectares, comptent environ 90,500 palmiers, et produisent en outre d'excellents abricots, des pêches, des grenades, des figues et du raisin. Le chiffre de la population d'El Kantara s'élève à environ 2,000 habitants. — Les bestiaux y sont peu nombreux.

Parmi les ruines romaines, la plus remarquable est celle qui se trouve au confluent des deux fleuves : les Arabes la nomment *El Moulia.*

Après le Bab-el-Kantara, on arrive dans le pays de l'Aurès proprement dit. Je crois ne pouvoir mieux faire, pour donner une idée exacte du caractère de cette montagne, que de raconter une excursion que j'y ai faite en 1856.

Le 1er février 1856, après un séjour de quatre semaines, je quittai la ville de Biskra pour aller explorer la montagne de l'Aurès. Trois mules portaient mon bagage, qui consistait en une collection d'objets d'histoire naturelle que j'avais faite dans mon expédition du Sud. Je ne voulus pas d'escorte et me contentai d'une lettre de recommandation

Digitized by Google

d'un officier des affaires arabes, le lieutenant Rose, de la légion étrangère. Sa lettre, adressée au cheikh *Ali-Bil-Abel*, me valut un guide pour m'accompagner chez les Beni-Ferrah.

L'oasis *Biskra* est la capitale d'un groupe d'oasis, nommé *Ziban*, et bordé par la steppe, qui est entourée de montagnes incultes. A peu de distance sont situées : au nord-est, l'oasis *Lalia*; à l'est, l'oasis *Filiach*, et au sud-est l'oasis *Kora*.

Nous nous acheminâmes vers le nord-est, sur la rive droite, le long de l'Ouëd-Biskra, dont le large lit est couvert de cailloux et ne contient de l'eau qu'en deux endroits. Cette rivière a un courant très rapide et mine tellement ses parois élevése, que la terre s'en détache et vient obstruer le lit. Ce lit montre, à plusieurs endroits, des places couvertes de joncs et de roseaux peuplés d'une foule d'oiseaux de marécages.

A une demi-lieue de Biskra, la steppe perd déjà beaucoup de son caractère : elle est entourée de montagnes, parmi lesquelles on remarque la cime, en forme de table, du *Djebel-Bou-Ghezal*.

Toutes les montagnes de cette zone reflètent la couleur du désert. Couvertes d'un sable jaune gris, sur lequel sont disséminés beaucoup de cailloux, elles appartiennent exclusivement au groupe calcaire et sont à peu près dépourvues de végétation.

Après une courte marche, nous eûmes franchi l'arête nord du col de *Sfa*, et nous pûmes contempler la plaine d'El-Outhaïa sur un parcours de deux lieues environ ; cette vallée est encaissée de montagnes qui toutes dépendent de l'Aurès. Parmi ces montagnes on distingue d'abord le *Djebel-Gharribou*, remarquable par son altitude et par sa forme bizarre. On y voit des couches considérables d'une formation tertiaire, de marne blanche ou rouge, ainsi que des masses énormes de sel gemme.

La plaine est sillonnée, surtout dans sa partie orientale,

Digitized by Google

par une foule de petits ruisseaux qui, presque tous, descencendent du *Djebel-Branès* et *Rhennech* pour se jeter dans l'Ouëd-el-Outhaïa. Elle est émaillée de plantes très-clairsemées. La végétation offre un aspect plus riant dans la partie nord de la plaine, qui est assez marécageuse.

Non loin de là se trouve le caravansérail d'*El-Outhaïa*, dont le riche jardin offre aux voyageurs bonne nourriture et bon repos.

Durant l'hiver, la plaine d'El-Outhaïa est occupée par les tribus du Thibous, et notamment par les *El-Rougaiat*, les *Ouled-Mansour*, les *Ouled-Daud*, les *Ouled-Amer* et les *Ouled-Mssari*, qui lèvent leurs tentes à l'approche des chaleurs, traversent le Djebel-Aurès et vont s'établir aux environs nord du *Sebgha-Tarf*, et dans le territoire des Haractas.

Le village d'El-Outhaïa est situé à peu de distance du caravansérail. Les maisons de cette petite localité sont construites en terre; ses jardins sont arrosés par l'Ouëd-el-Outhaïa. Le village compte environ 450 habitants et possède 50 hectares de terres labourables. On y trouve des vestiges de constructions romaines.

Les habitants d'El-Outhaïa tirent parti des couches de sel gemme du *Djebel-Melch* : ils le portent dans les oasis des Zibans, où ils prennent des dattes en échange. Ils appartiennent aux tribus des Ouled-Hassan, Ouled-Mohammed, Ouled-Hameïda et Sanadja.

Quand nous eûmes quitté le caravansérail, nous traversâmes la plaine en nous dirigeant vers le nord, jusqu'à Mgouesba, où se trouvent des restes de constructions romaines. Là, nous prîmes la direction nord-est, et nous aperçûmes au nord le défilé d'El-Kantara et le Djebel-Melch.

En continuant de traverser la plaine, nous arrivâmes bientôt aux premières saillies de la montagne de l'Aurès, qui s'affaisse derrière le Djebel-Melch par suite de l'éboulement de masses énormes de roches dont les débris se trouvent à sa base.

Digitized by Google

Tandis que le penchant nord du Djebel-Aurès offre un aspect riant, grâce aux bois qui le couvrent; une marne crétacée gris-blanche donne au versant sud un aspect désolé.

Le Djebel-Melch contient des masses considérables de sel gemme et des couches de plâtre. Les Arabes trouvent des pierres à feu dans le Djebel-Cheihar.

La minéralogie de l'Aurès n'a pas encore été l'objet d'une étude attentive. On a découvert seulement que ces montagnes contiennent des gisements fort riches. Dans les hauteurs qui forment le magnifique plateau *d'Ain-kranchla*, à l'extrémité de la plaine des Ouled-Zaid, on a découvert du cuivre carbonaté vert qui renferme 26 p. 100 de cuivre. A Bou-Mezzou, près de Batna, on a trouvé du plomb sulfuré argentifère ainsi que du fer.

Le règne animal offre peu de variété dans ces régions. Notre petite caravane effrayait, de temps à autre, des lièvres et de petites bandes d'outardes canepetières (*otis tetrax*), tandis que devant nos pas courait l'alouette isabelline (*alauda isabellina*).

Après avoir chevauché pendant une heure dans la plaine, nous parvînmes dans une vallée sillonnée d'un étroit sentier en pente douce. Sur ce même parcours, nous eûmes plusieurs obstacles à surmonter, parce que le terrain, étroit et accidenté, offrait à peine à nos montures assez d'espace pour mettre un pied devant l'autre. Nous dûmes nous abandonner à l'agilité de nos chevaux, qui gravissaient hardiment les pentes, et nous eûmes lieu de nous en applaudir, car bientôt nous atteignîmes sans accident le large plateau du *Djebel-Asera* (et non pas *Essor*, comme il est indiqué sur les cartes).

Il était midi : quoique le thermomètre ne marquât que 20 degrés Réaumur, nous étions cependant accablés de chaleur. Nous marchâmes encore quelque temps pour aller camper à une lieue de là, près de la source d'Ain Gadili, qui jaillit du rocher et qui sert à abreuver les bestiaux. Deux

Digitized by Google

Arabes, qu'on y avait probablement posés en vedette, se hâtèrent de prendre la fuite à notre aspect, pour aller sans doute annoncer mon arrivée prochaine au cheikh Ali-Bill-Abel. En effet, nous avions à peine planté nos tentes, lorsqu'arriva le cheikh, accompagné de la population mâle des *Beni-Ferrah* ou plutôt Frah. Après une courte halte, qui fut employée à échanger des compliments et des salutations, nous remontâmes à cheval.

Je dois avouer ici que la manière dont m'honoraient les Arabes m'embarrassa à un haut degré. Ces gens se pressaient autour de mon cheval, cherchaient à s'emparer de ma main ou à saisir mon pied pour le baiser, et le cheikh qui nous précédait, avait peine à se frayer une route à travers cette foule compacte.

La route longeait un mur de rocher escarpé dans la direction du nord; et, après avoir marché pendant une demi-heure sur le bord d'une pente large d'un pied à peine, nous vîmes se développer à nos pieds la première vallée des Beni-Ferrah, dans toute sa splendide beauté. A la vue de cette riante oasis, j'oubliai les difficultés de voyage et je ne songeai plus qu'à admirer le magnifique panorama de cette vallée si fertile. A peu de distance, s'élève, au milieu d'une vallée ravissante, le rocher Machmin, dont le petit bourg des Beni-Ferrah couronne la hauteur. Je descendis dans la maison du cheikh Ali-Bill-Abel; elle est située, non dans le bourg même, mais sur le mont *Bel-Herras*. Cette habitation a été construite par les Arabes, mais d'après un modèle français. A côté de la maison, se trouve la basse cour entourée de hautes murailles. Un peu plus bas, sur une terrasse, est située la maison du marabout, qui est chargé de rendre la justice dans le bourg.

Le bourg est assis sur le rocher *Machmin*. Je compte environ 500 maisons et une population de 2000 âmes. Les maisons sont régulièrement construites, partie en terre, partie en pierres; elles ont toutes, sans exception, des toits plats, formés de bâtons recouverts de terre, de pierre ou

Digitized by Google

d'une couche de plâtre; elles ont peu de fenêtres; ces dernières mêmes sont si petites, qu'on pourrait les appeler des soupiraux. Le bourg a trois portes, dont l'une est située au pied du rocher et les deux autres sur les arêtes qui regardent l'est et l'ouest. Les rues sont excessivement étroites, et très-régulièrement pavées. Souvent leur largeur ne dépasse pas quatre pieds, et elles ressemblent d'autant plus à des défilés étroits, qu'en beaucoup d'endroits les toits saillants des maisons se touchent et produisent une grande obscurité. Souvent la rue se transforme en passage et traverse des maisons. L'industrie des habitants consiste presque exclusivement dans l'agriculture et l'apiculture. Dans tout le bourg il n'y a qu'un armurier, un cordonnier et quelques trafiquants juifs. Les femmes confectionnent des tissus de laine; elles passent pour avoir une conduite très-légère.

De la montagne Bel Herras, sur laquelle est située la maison du cheikh, la route serpente délicieusement en descendant dans la vallée, et conduit à une source nommée Aïn-Masair.

Comme dans toutes les vallées longitudinales de cette montagne, la luxuriante végétation des plantes et des arbres est due aux sources nombreuses qui jaillissent des montagnes. Ces sources, par leurs formes variées, produisent le plus admirable effet : tantôt, éclairées par le soleil ou la lune, elles semblent des fils d'argent qui tombent des parois du rocher; tantôt elles murmurent mélancoliquement dans les profondeurs de la terre, pour reparaître bientôt et se précipiter de pentes en pentes jusqu'à ce qu'elles aient atteint un mur de roc d'où elles bondissent en larges arcades. Leurs eaux, disséminées par le choc, et dorées par le soleil ardent, ressemblent à des torrents de lave.

La force de la chute a creusé dans le bas un bassin profond; c'est là que se rassemblent les eaux qui vont arroser une longue ligne de jardins et de plantations.

Il y a plusieurs de ces bassins naturels dans les vallées des Beni-Ferrah, et ils deviennent le soir des lieux de réu-

Digitized by Google

nion et de caquetage pour les femmes du pays. Elles arrivent, chargées de leurs peaux de bouc, et, en les remplissant, conversent de leurs affaires de cœur. A cette heure, le paysage s'anime, car les jeunes gens du bourg se placent sur les blocs de rochers qui dominent les sources, et examinent les jolies porteuses d'eau avec des regards parfois très-indiscrets.

Toute cette scène offre un tableau gracieux; cette race montagnarde aux traits énergiques et finement expressifs, a autant de grâce que de dignité. Les burnous bleus, si propres, et les haïks contrastent admirablement avec le tapis de verdure, et la noble draperie du vêtement rehausse encore les formes athlétiques des hommes. Le costume des femmes est aussi beau que simple; leur ample vêtement bleu à manches courtes, est ouvert sur la poitrine et y est fixé par une agrafe. Un cordon ou une ceinture entoure leur taille; le vêtement, qui descend jusqu'au mollet, est entaillé d'un côté jusqu'aux hanches. Elles portent aux oreilles une quantité de gros anneaux d'argent. Les nattes de leurs cheveux noirs sont ornées de rubans rouges, et, à leurs bras comme à leurs chevilles, brillent des bracelets tantôt en argent, tantôt en dents de sanglier.

Le matin, le paysage s'anime, mais d'une autre façon : les bestiaux, les mulets, les ânes et les moutons revenant de l'abreuvoir, grimpent de tous côtés sur les murs de roche, et le pâtre ressemble à merveille à Tityre saluant le lever du soleil.

Plusieurs des sources, grossies d'affluents sortis des montagnes, deviennent de petites rivières. Elles ont toutes un cours très-rapide, et vont se jeter, après mille détours, dans l'*Ouëd-el-Kantara*. Les plus remarquables de ces sources sont: l'*Ain-Asero* ou *Gdili*, venant du *Djebel-Asero;* l'*Ain-Ras-el-Ouëd* du *Djebel-Icous ; Ain-Fourala* du *Djebel-Chabor ; Ain-Liana* du *Djebel-Ktaf*. *Ain-Liana* roule des eaux moins abondantes que l'*Ain-Ras-el-Oued*, mais elle traverse des vallées délicieuses.

Digitized by Google

Le versant des montagnes calcaires dans les vallées profondes est très-escarpé; la muraille supérieure est assise sur une base puissante devant laquelle se trouvent des morceaux de roche arrachés et disséminés de la façon la plus bizarre. Le fond de la vallée, qui consiste en une couche épaisse d'humus, touche à cette muraille. Sur le dernier degré de la montagne, on voit, partout où se trouve une saillie ou une fente de roche, le cactus (*cactus opuntia*) étendre ses feuilles ovales.

Il est remarquable qu'il y a quelques années, cette plante ne se rencontrait pas sur la montagne de l'Aurès. Mais comme les Arabes estimaient beaucoup ses fruits, quelques habitants de l'Aurès en rapportèrent du Tell quelques feuilles qu'ils cultivèrent. Cette tentative réussit à ce point, que le *cactus opuntia* est devenu aujourd'hui, dans les vallées des Beni-Ferrah, une plante assez commune. Tandis que le cactus décore les bases de la montagne, et que ses dimensions colossales donnent un aspect poétique au paysage, les magnifiques groupes d'aloès excitent, surtout aux endroits exposés au soleil, l'admiration des Européens. Pendant leur floraison, ces plantes montrent des tiges s'élevant à 10 et 15 pieds de hauteur, et couronnées de fleurs jaunes.

Quelques frênes et quelques ormes jettent avec peine leurs racines dans le sol pierreux, entre les fentes des rochers. Le fond de la vallée, grâce à l'irrigation artificielle, est très-fertile. Les jardins produisent des légumes abondants, variés, et de belle apparence. On y trouve aussi de nombreuses plantations d'arbres qui produisent d'excellents fruits, en même temps qu'elles offrent un abri agréable contre les chaleurs de l'été.

Mon excursion dans les montagnes de l'Aurès avait surtout pour but l'étude du règne animal. Les habitants s'associèrent en grand nombre à mes chasses et rendirent ma tâche plus facile.

Les mammifères sont nombreux dans ces contrées mon-

Digitized by Google

tagneuses, et ils vivent très-retirés sur les plus hautes cimes, dans les ravins et dans les fentes. Tous n'habitent pas en permanence cette contrée : certains d'entre eux vivent dans le désert. On y remarque l'absence des grands carnivores, et notamment de la panthère et du lion D'après les traditions des Beni-Ferrah, il paraît que ces espèces se rencontraient autrefois dans le pays et y ravageaient les troupeaux; mais un saint marabout, par ses prières, en a pour toujours débarrassé la contrée. Les collines boisées servent d'habitation aux chacals et aux hyènes ; le renard lui-même quitte ses terriers pour traverser ces mêmes lieux. En outre, il n'est pas rare d'y rencontrer le hérisson algérien et le porc-épic. Les lièvres fourmillent sur les hauts plateaux.

Nous devons mentionner spécialement les gourdis (*ctenodactylus Massonii*), formant l'espèce animale la plus intéressante de cette région. On les voit en très-grand nombre, mais toujours isolés, sur les blocs de rocher, dormant pendant des heures entières au soleil. Ils sont très-peureux ; leur ouïe et leur odorat sont aussi sensibles que leurs yeux. Appartenant à la famille des rongeurs, ils habitent les cavités naturelles des rochers. Au mois de février, ils mettent bas, ordinairement trois petits; leur chair est délicate, et les Beni-Ferrah aiment à la manger. J'ai réussi à en prendre dix-sept vivants, qui se trouvent dispersés dans les principaux musées zoologiques d'Europe.

A proximité des sources, le voyageur peut voir, vers midi, un autre animal curieux, que l'on appelle communément rat à trompe, mais dont le nom scientifique est *macroscelides Rozeti*. Cet animal appartient à la famille des insectivores, et très-peu de savants ont eu l'occasion jusqu'à présent de l'observer. J'en ai pris plusieurs vivants, et je les ai nourris pendant quelques mois avec des dattes et de la viande hachée. Ils sont très-sensibles au froid, et tombent sous cette influence dans un engourdissement semblable à la mort; on ne peut les en tirer que par une

Digitized by Google

chaleur très-vive. L'animal a la grandeur du rat ordinaire, et se distingue par ses longues pattes de derrière et par son museau allongé en trompe.

Dans les vallées de cette montagne il y a beaucoup de lieux non habités; l'eau des ruisseaux s'y fraie une issue et s'arrête dans les plaines pour y former des marais qui deviennent le séjour favori des sangliers (*sus, scrofa, ferus*), pour lesquels les bons mahométans éprouvent une vive répulsion.

Les ruminants sont très-nombreux; on les voit rarement isolés, mais souvent on en rencontre des troupeaux. On voit surtout des gazelles (*antilope dorcas*).

On trouve assez souvent le moufflon à manchettes (*ovis tragelaphus*). M. le commandant Serocka, s'intéressant à mes recherches, eut l'extrême bonté de me procurer un sujet superbe.

Dans la partie est de l'Aurès, comme dans les steppes et dans le désert, on peut voir le matin le bubale, le *bégueur el ouache* des Arabes (*antilope bubalis*) par grandes troupes.

Ce qu'on m'avait dit de ces vallées, la richesse et la diversité de leur végétation et de leurs pâturages, me faisait espérer une riche collection ornithologique. Mon espoir fut trompé. Je dus me convaincre, après les plus minutieuses explorations, que les oiseaux de la montagne de l'Aurès étaient en très-petit nombre. Il y a très-peu d'aigles : l'aigle rapace à queue barrée, fauve, et l'aigle criard (*aquila rapax, Bonellii, fulva* et *nævia*), habitent les rochers où se trouvent aussi des troupes nombreuses de pigeons de roche (*columba livia*). Le milan noir et le corbeau commun (*corvus corax*) sont les oiseaux qui abondent dans cette contrée. En fait de hiboux, la chouette chevêche (*athene noctua*) se trouve aussi en très-grand nombre; des étourneaux unicolores (*sturnus unicolor*) font leurs nids dans les troncs des arbres et sur les terrasses; de même, dans les décombres des rochers sé-

Digitized by Google

journent la perdrix gambra (*perdrix petrosa*) et la rougequeue (*rusticilla Moussieri*). Dans ces décombres, j'ai vu aussi le traquet (*saxicola lugens*) et le traquet rieur *saxicola leucura*).

A l'aube du jour, on aperçoit sur les terrasses des maisons un des plus intéressants oiseaux de ces contrées, le bruant striolé (*emberiza Saharæ*, Lev. ou *striolata*), qui niche dans les maisons.

On trouve très-souvent le long des cours d'eau la bergeronnette grise (*motacilla alba*) qui est répandue dans toute l'Algérie.

Le chant d'un nombre infini de petits oiseaux retentit sur les cimes épaisses des arbres. On entend surtout le pinson (*fringilla spodiogenis*, Ronap), la mésange charbonnière et la mésange azur (*parus major* et *ultramarinus*), le moineau d'Espagne (*fringilla hispanica*). Une multitude d'oiseaux de passage que je ne nommerai pas ici, mais dont je ferai mention dans mon ouvrage sur les oiseaux de l'Algérie, viennent à diverses époques se mêler aux hôtes habituels de la contrée. Les amphibies de la montagne sont presque les mêmes que ceux de la steppe; je n'y ai vu que l'érémie tacheté et l'oura mastix.

Après avoir terminé mon exploration dans la montagne de l'Aurès, je résolus de retourner à Batna. Mais je ne voulus pas reprendre le chemin par lequel j'étais venu, et je préférai chevaucher à travers la montagne.

Dans ce but, nous entrâmes par la porte inférieure de la ville, et après avoir traversé le bourg, nous arrivâmes jusqu'à la porte de l'Est, devant laquelle coule un ruisseau rapide. Comme il n'y a pas de pont, nous fûmes forcés de le passer à gué. Un quart d'heure plus tard, nous avions atteint le plateau du *Djebel-Maihmia*. Après avoir chevauché pendant longtemps entre des jardins, nous entrâmes dans une mer de pierres qui ne laissait voir aucune trace de végétation.

Bientôt nous arrivâmes sur les rivages profondément

Digitized by Google

taillés du Ras-el-Ouëd, qui sont richement couverts de tamaris (*tamarix gallica*), de myrthes (*myrthis communis*), de lauriers-roses (*nerium oleander*), de genevriers (*juniperus occicedrus*, *phœnicea*, *macrocarpa*), et de ronces sauvages (*rubus fruticosus*). Nous vîmes, dans ces arbres, des masses de pies de Mauritanie (*pica mauritanica*). La rivière allant vers l'ouest, avait très-peu d'eau.

Les pentes et les cimes de la montagne sont couvertes d'une riche végétation. Ici, comme dans toute la chaîne orientale, les arbres aciculaires forment le fond principal du paysage, car le cèdre (*pinus cedrus*), et deux de ses espèces, le cèdre argenté (*cedrus argentea*), et le cèdre du Liban (*cedrus viridis*), avec leurs troncs majestueux, dominent superbement tous les autres arbres. On remarque aussi en grand nombre les pins d'Alep (*pinus halepensis*); quelques thuyas (*calitris*, *articulata*) se rencontrent çà et là entre les arbres aciculaires.

Au milieu du sombre feuillage des sapins, apparaît le feuillage vert clair du bois feuillu, les premiers restant toujours verts, et les seconds perdant leurs feuilles pendant l'hiver.

Dans la première catégorie, nous classerons les chênes : le chêne à glands doux (*quercus ballota*), le chêne vert (*quercus ilex*), le chêne au kermès ou chêne cochenillier (*quercus coccifera*), et le chêne de liége (*quercus suber*); l'olivier sauvage (*olea europea*, var. *oleaster*), croît aussi dans cette région.

A la seconde catégorie appartiennent : le mûrier noir (*morus nigra*); l'orme (*ulmus suberosa*), le frêne (*fraxinus angustifolia*), le noyer (*juglans regia*), qui a été probablement planté ici par les Romains, le pistachier atlantique (*pistacia atlantica*), et les différentes espèces de genevriers.

Dans l'intérieur de ces forêts et sur les versants qui ne sont pas boisés, des multitudes de buissons couvrent la terre. Ce qui appelle, avant tout, l'attention du voyageur, ce sont

Digitized by Google

les genêts communs (*spartium scoparium*), les genêts d'Espagne (*spartium junceum*), de même que la phyllicea à feuilles caduques (*phyllicea latifolia*). On remarque aussi les fleurs globuleuses (*globularia alypum*), les cytrosines (*cistus salvifolius*), des aubépines (*cratægus oxyacantha*), et des églantiers qui forment des taillis impénétrables. Ces églantiers remplissent l'air de parfums quelquefois très-pénétrants.

Sur les plus hautes cimes du Djebel-Asero, ainsi que sur la Montagne-Rouge située près de Lambèse, je remarquai de singulières plantes grasses (*grassulacæ*); je distinguai la *grassula rubens* ou *umbilicus luteus*; de temps en temps je rencontrai des artichauts sauvages sur les plateaux ainsi que dans les plaines qui s'étendent entre les montagnes de l'Aurès; on trouve encore une foule de plantes frutescentes dont il existe de nombreuses espèces; différentes espèces de centaurées et d'anthémis (*asphodelus luteus, potentilla, poterium sanguisorba*), le fenouil (*fœniculum dulce*), legland de terre, dont on mange les racines (*bunium bulbo-castanum*; une espèce de coronille (*salvia verbenacea*); nombreuses espèces d'*ononis*, entre autres l'*ononis columnæ* et *natrix*; l'*anagillis monelli*, *anchusa italica*, se distinguant de celle de l'Europe du nord par sa tige plus élevée et la couleur plus vive de sa fleur: plusieurs labiées, surtout les espèces *teucrium*; enfin le *lithospermum prostratum*, qui a de très-belles fleurs, et plusieurs scrofularines très-remarquables. Il faut ajouter encore à cette nomenclature une foule immense d'herbes.

Parmi les plantes à tiges herbacées, je citerai deux espèces d'*euphorbia* à l'écorce très-tendre et au suc laiteux et vénéneux. Les meilleures plantes fourragères, *medicago lupulina, arabica, helix, minima, orbicularis, scutellata* et autres; *astragalus hamosus, caprinus*, etc.; *lotus major* et différentes espèces de trèfles, notamment le *trifolium elegans, stellatum, procumbens*, etc. La *vicia sativa*, qui chez nous est cultivée avec tant de soins, croît ici à l'état sauvage.

Digitized by Google

Le myosotis, doux souvenir de la patrie. Parmi les renoncules, je dois citer les espèces *delphinium* ou pieds d'alouettes, *ranunculus parviflorus* et *adonis æstivalis*, qu'on nomme tête de sang, à cause de leurs fleurs écarlates. J'ai vu aussi le *fumaria parviflora* et l'argémone ; la *conringia perfoliata*, qu'on trouve dans l'Allemagne du sud, et le *polygala monspeliaca* ; deux espèces de fédies ; le *rumex acetosella*, seul représentant des nombreuses espèces d'oseilles ; le *reseda cristallina*, commun dans le nord-ouest de l'Afrique et enfin un nombre infini de chardons d'une grande hauteur, appartenant à la famille des composites, parmi lesquel j'ai trouvé le *carduus giganteus*, *centaurea lipii*, *buphtalmum spinosum*, *galactides tomentosa*, *silybum marianum* ; puis le *gnaphalium germanicum* et *gallicum*, le *tragepogon porrifolius* et *cichorium endivia*, *catamanche cærulea*, *xeranthemum inapertum*.

On remarque partout de mauvaises herbes, et notamment, le *lanium purpureum* et l'*asperugo procumbens*, l'*echium plantagineum* à belles fleurs d'un bleu violet, puis la primulacée *androsace maxima*.

On devait s'attendre à trouver dans ces contrées du nord de l'Afrique, ce qui constitue la plus belle parure de la flore méditerranéenne, c'est-à-dire les liliacées ou plantes bulbeuses. La saison trop avancée ne me permit d'en reconnaître qu'un petit nombre, mais je suis certain que mes pieds ont foulé un sol qui cachait dans ses entrailles des bulbes de différentes espèces, et je regrette bien de ne les avoir pas vues ; mais je me réserve de les étudier plus tard. Quant à celles que j'ai reconnues, ce sont l'*hyacinthinus comosus*, l'*ornithogallum umbellatum*, la *scilla maritima* ou scille maritime, estimée à cause de ses propriétés médicales, l'hyacinthe musquée (*muscari*), et différentes espèces d'*allium* et d'*asphodelus*.

Nous suivîmes notre guide sur la crête de la montagne, par une voie praticable qui serpente entre les arbres jusqu'au bord du plateau. De là, nous aperçûmes, dans le lointain,

Digitized by Google

les cimes du *Djebel Chaffat*; à l'est, le Djebel-el-Arbaa bornait l'horizon.

L'ascension du Djebel Ktaf avait présenté beaucoup de difficultés, et la vaste route abrupte qui longe la pente escarpée du nord de la montagne, était dangereuse à ce point, que je trouvai plus prudent de mettre pied à terre. Il ne nous arriva aucun accident, et nous atteignîmes la vallée des Beni-Maafa.

Les vallées des Beni-Maafa, situées sur la pente du Djebel-Aurès, comptent plusieurs villages (*Dechera*), qui sont très-populeux et ressemblent beaucoup à ceux des Beni-Ferrah. Ils appartiennent à la subdivision de *Batna*.

Un passage étroit et escarpé, mène du territoire des Beni-Maafa à la vallée dans laquelle nous venions d'entrer. Tout à coup, j'éprouvai une vive et agréable surprise en apercevant une troupe de cavaliers richement vêtus, qui débouchaient de cette gorge.

C'était le kaïd Si-Hamada, mon généreux hôte de Chemorra, Arabe très-distingué, qui, en compagnie de son frère, le kaïd Bou-Diaf, revenait de visiter les villages des Beni-Maafa. La joie que me causa cette rencontre inespérée fut d'autant plus grande qu'elle me rappelait les moments les plus agréables de mon séjour en Afrique.

Après avoir échangé les saluts d'usage, nous nous joignîmes au cortége, et nous arrivâmes bientôt à une distance peu éloignée du Msabel-Msaï, dans la plaine du Ksour.

Je passai la nuit au caravansérail, et, le lendemain, je me rendis à Lambèse, ayant ainsi terminé mon exploration de l'Aurès.

Dr L. Buvry.

Digitized by Google

CHRONIQUE ORIENTALE.

L'Orient nous préoccupe chaque jour davantage : c'est qu'en effet, l'Orient cesse définitivement d'être étranger au grand concert européen. Aujourd'hui, Paris écoute, avec plus d'intérêt que de surprise, le récit des événements qui se déroulent, dans ces contrées lointaines, avec une rapidité trop significative pour qu'on puisse douter encore de la régénération des races asiatiques.

L'heure de l'universalisation des peuples ne peut tarder à sonner. Ce que nous voyons se développer en Orient, n'est que la marche naturelle des choses. Que de grands rôles sont offerts à ceux qui, sur une si belle scène, se sentent le courage de les remplir! Quel vaste champ à parcourir, pour ceux qui veulent signaler utilement leur existence dans ce monde!

L'orientalisme voit poindre le beau jour qui doit couronner son œuvre. Pourrait-il ne point redoubler d'efforts, lorsqu'il a acquis le sentiment de sa valeur, et la ferme confiance qu'un grand résultat sera la récompense de ses labeurs et de ses veilles.

Il eût suffi naguère que l'Europe s'intéressât à l'Orient : il faut, aujourd'hui, qu'elle se familiarise avec lui, qu'elle le connaisse, qu'elle l'apprécie. — Les événements récents dont notre capitale a été témoin, contribuent activement à atteindre ce but. La présence, à Paris, des ambassades extraordinaires de Perse, de Barmanie, et de Siam, a prouvé, qu'il y avait, entre ces pays et le nôtre, une alliance amicale et solide, dont nous pouvions attendre les plus heureux effets. Il est à regretter toutefois que la légation de Siam n'ait pas cru devoir séjourner parmi nous, alors qu'elle avait résidé plusieurs mois chez nos voisins d'outre-mer. Serait-il vrai, comme l'ont rapporté quelques bruits, que l'ambassade extraordinaire et les trois ministres plénipotentiaires de LL. MM. Siamoises ne soient venus en Europe qu'à l'instigation et aux frais du gouvernement anglais, et que les riches présents déposés aux pieds de S. M. la reine de la Grande-Bretagne aient été fabriqués à Londres?

Outre les brillants représentants du corps diplomatique oriental, le monde parisien a reçu plusieurs princes indiens : Maha-Radja Doulipsings, ex-roi de Lahore, est descendu ces jours derniers à l'hôtel du Louvre, et, peu de jours auparavant, le prince royal d'Oude, S. A. R. Mohammed-Hamed-Ali, était venu à Paris, pour accompagner à sa der-

Digitized by Google

nière demeure, au cimetière musulman du Père-Lachaise, son auguste frère, le prince Mohammed-Djevad-Ali, le même qui suivait, six semaines auparavant, les restes mortels de la mère du malheureux roi d'Oude, actuellement prisonnier à Delhi. Le jeune prince héréditaire d'Oude, par lequel nous avons eu l'honneur d'être reçu, est à peine âgé de 19 ans; l'expression de son regard dénote un esprit évidemment supérieur. Il parle l'anglais avec facilité et paraît doué d'une certaine érudition.

Ajoutons, en passant, que le gouvernement japonais, qui avait eu le dessein d'envoyer une légation en Occident, ainsi que nous avons eu l'occasion de l'annoncer il y a plusieurs mois dans un de nos journaux politiques, a confié la charge d'ambassadeur extraordinaire à S. E. le prince de Tsi-Kousen, homme d'un haut mérite et l'un des mieux initiés de son pays à la situation actuelle des principaux Etats de l'Europe et du Nouveau-Monde. L'ambassadeur japonais s'est embarqué avec toute sa suite, à Simoda, à bord du *Samarang*, navire à vapeur frêté par la cour de Yédo. Il doit passer par l'Amérique, où il s'arrêtera quelque temps; il se rendra ensuite, en Europe, par l'Atlantique, chez les nations qui ont traité avec le gouvernement du Nippon, c'est-à-dire, en Angleterre, en Hollande et en Russie. Nous ne savons pas encore s'il se décidera à passer en France. Puissions-nous conclure bientôt avec le Japon, un traité qui nous assure les avantages qu'ont obtenus déjà les principales puissances maritimes du globe. On sait que S. M. le Séôgoun y est tout disposé, car il a même fait savoir qu'il consentirait volontiers à ouvrir des relations d'amitié avec le Portugal, ce qui prouve clairement la libéralité du gouvernement japonais, libéralité qui contraste étrangement avec l'esprit d'exclusion qui caractérise le souverain du Céleste-Empire.

Le défaut de place nous force à remettre à une prochaine Chronique l'analyse partielle de plusieurs discours prononcés récemment à la séance générale de la Société d'acclimatation. Ces discours offrent pour nous un intérêt d'autant plus grand qu'ils nous montrent plus clairement combien l'Orient a contribué et peut contribuer encore, au bien-être des populations européennes.

Il ne nous reste donc qu'à annoncer quelques nouvelles publications que leur importance nous fait un devoir de signaler à nos lecteurs.

M. Gustave Dugat a publié la traduction d'un ouvrage extrêmement intéressant de l'émir Abd-el-Kader. La préface en ayant été insérée, par anticipation, dans le dernier numéro de cette Revue, nous nous dispenserons d'en parler davantage.

Un membre de la Société orientale a fait paraître les premières livraisons de ses *Recherches sur l'écriture des différents peuples* anciens

Digitized by Google

et modernes, ouvrage renfermant une grande collection d'alphabets et de nombreux *fac-simile* d'écritures, reproduits en noir, en or et couleurs. Ces livraisons traitent des écritures figuratives ou hiéroglyphiques des Chinois, des Mexicains d'avant la conquête, et des anciens Egyptiens.

Les mêmes libraires ont mis en vente, ces jours derniers, un *Nouveau Dictionnaire français-grec-moderne*, par M. Laas d'Aguen. Cet ouvrage paraît rédigé avec beaucoup de soin; et, malgré son petit format (in-12), il renferme un assez grand nombre de mots techniques, qui manquent dans les lexiques de Skarlatos et de Koromilas. Ce livre utile manquait jusqu'à présent. Il sera sans doute favorablement accueilli des orientalistes, des littérateurs, des voyageurs, des commerçants et de tous ceux qui s'intéressent à la Grèce.

La librairie A. Franck, vient de mettre en vente, pour la première année, son Almanach de Paris, *Annuaire international*, administratif, statistique, industriel et commercial. Comme ce manuel doit être utile à la plupart de nos lecteurs, nous avons cru devoir leur en faire connaître l'existence; l'Orient y est représenté, mais cette partie est naturellement la plus faible du livre. Les éditeurs recevront avec reconnaissance tous les renseignements qu'on voudra bien leur adresser pour perfectionner le volume, qui doit paraître l'année prochaine.

Enfin, M. E. Cortambert, secrétaire de la Société de géographie, vient de mettre au jour le quatrième volume d'une édition de la *Géographie universelle de Malte Brun*, la meilleure et la plus exacte qui ait été publiée jusqu'à présent. Les volumes de cet ouvrage consacrés à l'Orient, renferment des documents recueillis, par M. Cortambert, dans les écrits les plus récents, et dans la riche collection du département géographique de la Bibliothèque Impériale de Paris, à laquelle il est attaché depuis plusieurs années.

L. Léon de Rosny.

Digitized by Google

CHRONIQUE ALGÉRIENNE.

Nous signalions, le mois dernier, à nos lecteurs un article relatif à l'Algérie, et publié par M. Esprit Privat, dans le *Journal des Économistes*. On se rappelle que l'auteur de cet article concluait à la possibilité de consacrer à la culture du coton cinq millions d'hectares de terres en Algérie.

Contredit par M. Jules Duval, M. Privat vient de publier, dans le *Journal des Économistes*, une lettre dans laquelle il maintient comme exacts les chiffres précédemment fournis. Quant à la question de la main-d'œuvre, il lui a trouvé une solution : il s'agit tout simplement d'introduire en Algérie des Asiatiques qu'on ira chercher dans leur pays natal, et qui contracteront des engagements de plusieurs années.

Est-il opportun de suivre le système proposé par M. Privat? Les Asiatiques, transférés en Algérie, y travailleront-ils mieux ou à meilleur compte que les Européens? Ce sont des points fort discutables et qui ne paraissent pas tranchés. Si pourtant quelques capitalistes ont foi dans les vues de M. Privat, nous ne saurions trouver mauvais qu'ils consacrent leurs capitaux à les réaliser.

Mais ce n'est pas là ce que demande l'honorable économiste; sa proposition pourrait se résumer ainsi brièvement :

Nous, Esprit Privat, etc., etc.

Avons arrêté ce qui suit :

Article I. Il sera introduit en Algérie un nombre d'Asiatiques suffisant à la mise en culture de deux millions d'hectares de coton.

Art. II. L'État est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nous devons le dire franchement, si quelque chose pouvait nous faire douter de l'utilité qu'il peut y avoir d'introduire des Asiatiques en Algérie, ce serait bien certainement la demande que M. Privat adresse à l'État. Nous le savons en effet — et nul Algérien ne l'ignore — chaque fois que l'industrie repousse une opération comme trop aléatoire, on demande à l'État de l'entreprendre. Aussi, sommes-nous tentés de croire que l'honorable économiste n'a pas une grande foi dans la valeur pratique de son système, puisqu'il laisse au gouvernement le soin de l'appliquer.

M. Privat affirme, et nous croyons que depuis fort longtemps il s'occupe de la question algérienne. Qu'il nous permette de le lui dire, son étude lui a mal servi, car il a négligé ce qu'on pourrait appeler la phi-

Digitized by Google

losophie de l'histoire algérienne. Si jamais, en effet, la situation économique d'un pays a protesté contre les théories des communistes, protectionnistes et autres partisans de l'État, c'est bien certainement la situation de l'Algérie. Nulle part, peut-être, l'État n'a plus fait, nulle part il n'a agi dans de meilleures intentions, et cependant voyez les résultats.

Non, non; ce qu'il faut demander pour l'Algérie, ce n'est pas que l'État intervienne, c'est, au contraire, qu'il laisse une complète liberté d'action aux efforts de l'industrie privée. C'est ce que demandent tous les amis de la colonie, c'est ce que le gouvernement algérien semble comprendre enfin.

Il est assez curieux que ce soit la Revue de l'Orient et de l'Algérie qui se donne mission de rappeler à un collaborateur du *Journal des Économistes*, les principes les plus élémentaires de l'économie. Hâtons-nous de le dire, du reste, l'estimable recueil qui a publié les articles de M. Privat, ne s'est pas rendu complice de son hérésie : sur leurs rayons, les collections du *Journal des Économistes* ont frémi en entendant invoquer aussi mal à propos, l'intervention de l'État, et le rédacteur en chef, se faisant leur interprète, a déclaré, dans une petite note, qu'il repoussait la solidarité des doctrines de M. Privat.

Le 7 mars, à quatre heures et demie du matin, les habitants de la ville d'Alger ont été désagréablement réveillés par une assez forte secousse de tremblement de terre. Ce tressaillement du sol n'a, du reste, occasionné aucun accident.

Rien de nouveau en ce qui concerne les chemins de fer algériens, et pourtant une solution prompte serait bien à désirer. Nous remarquons qu'à Alger le blé se vend 21 fr. le quintal. Sous l'influence de la prochaine récolte, il est probable que les cours s'affaibliront encore. Or, on a calculé d'une part, qu'en l'état, le blé coûte 14 fr. au producteur, et, d'autre part, que, sur les routes actuelles, le transport coûte, en moyenne 50 c. par tonne et par kilomètre. A ce compte, tout producteur demeurant à plus de 120 kilomètres d'Alger ou d'un point d'embarquement, sera en perte, dès que le blé vaudra, à Alger, moins de 20 fr. le quintal ; ce qui revient à dire que la production deviendra impossible dans les parties les plus riches du territoire, et notamment dans la majeure partie de la plaine du Chélif, dans la Medjana et dans les plaines de Sétif.

Nous n'avons à signaler aucune publication nouvelle relative à l'Algérie.

CLÉMENT DUVERNOIS.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

FLEURS DE L'INDE

Comprenant la mort de Yaznadate, épisode tiré de la Ramaïde de Valmiki, traduit en vers français, avec texte sanscrit en regard, et plusieurs autres poésies indoues, suivies de deux chants arabes et de l'apologue du Derviche et du petit corbeau, on y a joint une troisième édition de l'orientalisme rendu classique dans la mesure de l'utile et du possible.

Nancy, chez Vagner — Paris, chez Benjamin Duprat, 1857. — Grand in-8, 267 pages.

Un des membres de l'Académie de Nancy, persuadé que l'emploi des caractères indigènes est l'obstacle qui éloigne des études orientales, a eu la pensée de transcrire en caractères européens les caractères sanscrits, et il a donné comme spécimen un épisode d'une des grandes épopées indiennes, *la mort de Yaznadate* de la Ramaïde de Valmiki. Le génie du poëte hindou y apparaît plus que partout ailleurs dans sa pureté originelle. Virgile et le Tasse n'ont pas d'accents plus mélodieux pour chanter les joies et les passions de l'amour que le chantre de la Ramaïde n'en trouve pour célébrer les sentiments les plus nobles que puissent inspirer l'amour filial et le dévouement à l'humanité. Le poëte lorrain a cru devoir en donner deux traductions, l'une en français, l'autre en latin, afin, comme il le dit lui-même, de se procurer un double moyen interprétatif en empruntant l'idiome de deux nations différentes. La coupe nette et classique, mais neuve et colorée de ses vers français, rappelle le faire de Casimir Delavigne, et pour rendre littéralement la pensée orientale, ils ne paraissent ni gênés ni alourdis.

Après nous avoir fait assister au drame touchant de la mort de Yaznadate, l'auteur nous conduit dans la demeure du Brahme Candigna. Plus loin, le lecteur aura de quoi s'étonner, en parcourant les maximes de Tiron-Vallouvar, d'y trouver des pensées de la plus sublime charité, mêlées aux sentiments les plus éclairés de la morale évangélique. A côté, comme contraste qui sert à en faire ressortir le charme et l'harmonie

Digitized by Google

pénétrante, le lai de vengeance de Kays ben-el-Khatim-el-Adi, qui meurt content après avoir tué le meurtrier de son père.

L'auteur termine cette série de morceaux intéressants par une allégorie fameuse du docteur Wasi-Ali-Tchélebi, ayant pour titre le *Derviche et le petit Corbeau*. Cette fable lui sert merveilleusement a rectifier l'idée fausse que nous nous sommes faite, en Europe, du fatalisme des Orientaux.

Mais le mérite principal de ce livre est peut-être moins dans le choix intelligent des pièces qui le composent que dans l'originalité et l'intérêt tout particulier que l'académicien de Nancy a su donner aux notes dont il a fait suivre chacune d'elles. Ce ne sont plus seulement des explications lexicologiques, mais des remarques pleines d'appréciations fines et délicates sur l'art, les mœurs, les habitudes des peuples à la vie intime desquels il veut nous initier. Il s'attache surtout à y mettre en relief le côté moral de l'Inde, et à établir son incontestable supériorité sur les peuples de Rome et d'Athènes.

C'est, en résumé, par une variété heureusement ménagée dans tout le cours de l'ouvrage, par une interprétation embellie de toutes les parures de la poésie, que l'auteur des *Fleurs de l'Inde* prétend faire naître le désir et propager le goût des études orientales. Aura-t-il réussi à son gré? Nous en sommes, pour notre part, profondément convaincu, et nous n'hésitons pas à affirmer que son livre exercera sur l'opinion contemporaine une influence que n'ont pu avoir ses aînés, plus savants, sans doute, mais à coup sûr moins variés et moins agréables.

E. Masson.

AVIS.

Au moment où les premières feuilles de ce numéro, contenant l'article sur le royaume d'Oude, venaient d'être tirées à l'imprimerie, nous avons reçu, sur le même sujet, un mémoire fort intéressant de M. Audiffred, l'un des vice-présidents de la Société. Assurément, nous nous serions fait un devoir et un plaisir d'insérer cette curieuse relation des funérailles du prince d'Oude, si elle nous fût parvenue à temps, mais comme elle ferait double emploi dans notre bulletin, nous avons dû, à notre grand regret, rendre le manuscrit à son auteur.

(*Note de la Rédaction.*)

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

SON EXC. M. LE COMTE JEAN II DE LAZAREFF,

Membre honoraire de la Société Orientale de France.

La Société Orientale vient de perdre un de ses membres les plus regrettables, M. le comte Jean II de Lazareff, dont le nom rappelle d'éminents services rendus aux lettres orientales par une constante et généreuse protection, et par le noble emploi qu'il faisait de sa fortune pour en développer et en favoriser l'étude dans l'établissement fondé à Moscou par sa famille, sous le nom d'Institut Lazareff des langues orientales. Le comte Jean II, l'aîné de trois frères, représentants directs de l'une des plus illustres et des plus anciennes familles originaires de la Grande-Arménie, chambellan de S. M. l'empereur de Russie et conseiller d'Etat actuel, est mort le 6/18 février dernier, à Saint-Pétersbourg, à l'âge de soixante-douze ans. Cette famille possédait, au commencement du XVIIe siècle, une des principautés restées encore debout et indépendantes dans l'Arménie orientale, au milieu des invasions et des révolutions auxquelles ce pays avait été en proie. Lorsque, en 1605, Schah-Abbas le Grand transplanta en Perse les habitants des provinces riveraines de l'Araxe, parmi lesquels étaient en majorité ceux du territoire de Djoulfa, Manoug, qui était alors le chef de la famille des Lazariants, partit avec eux. Pour rappeler le souvenir de la patrie absente, ces émigrés donnèrent à la compagnie qu'ils fondèrent auprès d'Ispahan le nom de Nouvelle-Djoulfa. Schah-Abbas, voulant leur faire oublier la violence qui les avait arrachés de leurs foyers, et donner l'essor à leur industrieuse activité dans ses Etats, Schah-Abbas se montra plein de bienveillance pour eux et leur accorda les plus grands priviléges. Son petit-fils, Abbas II (1643-1666), investit le fils de Manoug des fonctions des monnaies et le fit son ministre des finances. Plus tard le fameux Nadir-Schah (Thamasp-Kouli-Kan) le nomma *Kelouther*, c'est-à-dire préfet et juge suprême de la Nouvelle-Djoulfa. Comme souvenir de son administration, le magistrat arménien laissa deux caravansé-

Digitized by Google

rails, à l'érection desquels il consacra, sur ses deniers personnels, une somme de 100,000 écus, et où ceux de ses compatriotes que le commerce attirait à Ispahan trouvaient l'hospitalité. Les révolutions qui suivirent la mort de Nadir-Schah forcèrent le petit-fils de Manoug (Eléazar Nazarian-Lazariants) à quitter la Perse. Il passa en Russie, attiré par l'accueil empressé que, depuis Alexis Mikhaïlowitch, les tzars faisaient aux Arméniens, et par la protection et la sécurité qu'ils leur offraient dans leurs États. La Russie les voyait alors accourir de tous côtés; Eléazar et son fils, le comte Jean Ier, s'y signalèrent par la création de vastes fabriques de soie et de coton aux environs de Moscou, par l'exécution de plusieurs opérations importantes de finances pour le compte du gouvernement, et en prenant une part active à la fondation des villes de Kizla, Mozdok, Grigoriapol et de la nouvelle Nakhitchévan.

Le comte Jean Ier, l'ancien ami de Potemkim, mourut en 1813, laissant une immense fortune, après avoir été comblé des faveurs de Catherine II, Paul et Alexandre Ier. Sa dernière pensée fut un bienfait pour ses compatriotes, et un nouveau service rendu au pays qui l'avait accueilli. Par son testament, il consacra une partie de cette fortune à la fondation, à Moscou, d'une maison d'éducation destinée, sous le nom d'Institut des langues orientales, à recevoir les Arméniens et les natifs du Caucase, et à leur fournir une instruction dont ils iraient plus tard rapporter le bienfait dans leur patrie. La suprême volonté de Jean, dont l'exécution avait été confiée à Joachim, son frère et son héritier, fut remplie avec une libéralité qui outrepassait même les intentions du donateur. Joachim éleva le capital de fondation à la somme de 500,000 roubles, et depuis lors le comte Jean II, avec les deux Christophe et Lazare, pieux continuateurs de l'œuvre paternelle, ont porté cette somme à plus d'un million (4,000,000 fr.).

Depuis la mort de son père Joachim, arrivée en 1826, Jean II, devenu le chef de la famille de Lazareff, consacra tous ses soins à la direction de l'Institut des langues orientales, et introduisit de nombreuses améliorations dans cet établissement, devenu aujourd'hui un des plus importants de ce genre que possède la Russie. L'imprimerie qu'il y annexa s'enrichit des types des idiomes orientaux les plus usuels, et produisit une foule de publications utiles, parmi lesquelles on peut citer l'ouvrage, en trois volumes in-4°, intitulé : *Collection de documents relatifs à l'histoire de la nation arménienne*, recueil précieux où sont contenus les oukases des tzars et toutes les pièces officielles concernant les Arméniens de Russie, et le *Dictionnaire arménien-russe*, en deux volumes in-4°, qui a pour auteur M. de Koudabacheff et dont l'impression coûta 40,000 roubles assignats. Non content de fournir largement à la dotation des églises arméniennes de Pétersbourg et de

Digitized by Google

Moscou, dont l'exécution est due à sa famille, le comte Jean II bâtit à ses frais la belle église arménienne qui s'élève aujourd'hui des ruines du gouvernement de Penn. Plein d'humanité et de bonté pour les serfs de ses domaines, il subvenait, dans les années difficiles, à leur entretien et à leurs besoins, et voulait que les sommes qu'il affectait à cet usage fussent prélevées sur ses revenus, même avant ses dépenses personnelles. En une foule de lieux il avait fondé pour eux des écoles et des hospices. Aussi la nouvelle mesure ordonnée par le gouvernement russe pour l'affranchissement des paysans avait-elle été accueillie par lui avec la plus vive sympathie. Ce n'est qu'à sa mort que l'on a connu les prodigalités de sa charité, qui s'opérait indistinctement envers tous les malheureux, quelle que fût leur religion et leur nationalité.

Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'un immense concours où figuraient tous les ministres de l'empereur. Sa dépouille mortelle a été déposée dans la chapelle arménienne du cimetière de Smolensk, non loin de Saint-Pétersbourg.

ED. DULAURIER.

Le Gérant, J. ROUVIER.

Versailles. — Imprimerie de BEAU Jᵉ, rue de l'Orangerie, 36.

Digitized by Google

LA QUESTION CHINOISE.

1857-1858.

L'attention de l'Europe, détournée de l'Asie orientale par les événements importants qui se sont manifestés successivement en Turquie, en Perse et dans l'Inde, est rappelée de nouveau vers la Chine. C'est qu'en ce moment, dans ces lointains parages, il s'inaugure une de ces époques décisives pour les nations, durant lesquelles les grands problèmes de la politique réclament une prompte et complète solution. Il s'agit de savoir si la Chine, par sa seule force d'inertie, parviendra à échapper à l'influence civilisatrice de l'Occident et à se replonger dans sa fatale immobilité; ou si, tout au contraire, entraînée sans le vouloir dans une orbe de révolution et de progrès, elle consentira à renoncer à son passé, à renier ses précédents, et à rompre pour jamais avec le système que lui a légué l'antiquité. Cette question n'intéresse pas seulement le peuple chinois, elle intéresse également l'Europe, l'Amérique; elle est imminente, essentielle pour l'humanité tout entière. L'universalité de la grande famille humaine ne peut cesser d'être la plus chère espérance du XIXe siècle; et l'Europe, dépositaire du feu sacré de l'avenir, ne peut oublier plus longtemps le grand rôle qui lui a été réservé.

Il ne faut cependant point s'y méprendre : la conquête de la Chine au profit de la civilisation, est une œuvre difficile, laborieuse; mais la difficulté même doit s'éclipser en vue des résultats qu'on est en droit d'attendre. Le siècle qui a imaginé la navigation à vapeur, le chemin de fer, le télégraphe et la photographie, le dix-neuvième siècle, en un

Digitized by Google

mot, ne peut se contenter de marquer sa place dans l'histoire par des conquêtes purement matérielles ; il ne peut renoncer à la réalisation d'une œuvre appelée à rendre au monde civilisé plusieurs centaines de millions d'hommes, que d'antiques préjugés ont maintenus, près de trente siècles, dans le plus déplorable isolement et dans un éternel *statu quo*.

Une connaissance générale de l'organisation politique de l'Empire chinois, non moins qu'une appréciation aussi exacte que possible du degré de civilisation de ses habitants, nous paraît indispensable pour mener à bonne fin la vaste entreprise qui se prépare, en ce moment, dans les mers de la Chine et du Japon. Nous essaierons donc de résumer ici, aussi brièvement que possible, le résultat de nos études sur la question qui nous occupe, heureux si nos faibles lumières ne nous font pas défaut à l'entrée de la voie encore neuve que nous laissons à d'autres le soin de parcourir.

I

La question chinoise doit être considérée sous deux faces : l'une, présentant la Chine divisée par les dissensions intestines entre deux partis politiques considérables ; l'autre, offrant le spectacle imposant de l'Occident conjuré, pour forcer l'entrée d'un vaste empire trop longtemps fermé à l'Europe et à la civilisation.

L'époque à laquelle doit être reportée l'origine de l'insurrection chinoise, comme celle de toutes les révolutions politiques en général, ne peut être déterminée d'une manière précise. Cela vient de la multiplicité de mobiles, inhérente à la nature même des révolutions. Loin d'être le résultat d'une action calculée par avance, l'insurrection qui détermine toute grande catastrophe politique, est l'œuvre imprévue de combattants dominés exclusivement par la conscience du droit méconnu, et qu'un sentiment de justice ne cesse de guider jusqu'au moment de la victoire, — moment décisif, s'il en est, pour le sort des peuples, qui ont

Digitized by Google

alors besoin d'une intelligence directrice pour relever l'édifice social du milieu des ruines.

Comme l'étendue de cet article ne comporte pas les longues discussions que nécessiterait la recherche incertaine des premières causes de l'insurrection chinoise, nous nous reporterons de suite à l'époque durant laquelle elle s'est manifestée au sein de l'empire tartare, de la puissante dynastie *Taï-Thsing* ou la Très-Pure [1].

Tao-Kouang, le vieil empereur tartare, venait de terminer sa longue et utile carrière : il laissait les rênes du gouvernement chinois entre les mains de son quatrième fils, âgé seulement de dix-neuf ans. L'avénement de ce prince, connu aujourd'hui sous le nom de Hien-Foung, sembla devoir être funeste aux Européens, et l'époque tant désirée de l'ouverture de la Chine parut s'éloigner indéfiniment. Le jeune empereur, trop peu dégagé de ces tristes préjugés qui entraînaient alors la nation chinoise à une ruine presque inévitable, croyait faire un acte digne d'un grand prince, en repoussant l'invasion étrangère comme entachant l'honneur national. Tout d'abord Ki-ying, gouverneur des deux Kouang, fut révoqué de ses hautes fonctions. Le principal motif de cette destitution était que cet intelligent mandarin, ayant eu de fréquents rapports avec les Occidentaux, auxquels il avait servi d'intermédiaire diplomatique près la cour de Péking, s'était trop ouvertement prononcé sur la supériorité des Anglais, des Américains et des Français. Peu d'hommes d'Etat, dans les temps modernes, étaient doués d'une prudence, d'une dignité et d'un esprit supérieurs à celui de Ki-ying. Sa retraite était de mauvais augure pour l'inauguration du nouveau règne.

Peu de temps après, la nouvelle d'une sérieuse révolte

[1] La dynastie tartare des Taï-Thsing succéda à celle des Ming, essentiellement chinoise. La dynastie chinoise actuellement régnante occupe le trône depuis 1616.

Digitized by Google

dans le Kouang-si venait assaillir Hien-Foung jusque dans l'intérieur de son immense palais.

Ce n'était point la nouvelle d'une révolte ordinaire que l'on propageait. On parlait d'une formidable insurrection, appelée à renverser le trône étranger des souverains tartares, et à relever celui de la dynastie des *Ming*. Et cette nouvelle était confirmée par de prétendues prophéties, qui annonçaient le rétablissement de cette famille impériale pour la quarantième année du LXXVe cycle chinois, c'est-à-dire pour l'an 1851 de notre ère.

Bien que ces prédictions ne se soient point réalisées dans toute leur plénitude, et que l'époque de la chute de la dynastie tartare soit encore au nombre des incertitudes que le temps pourra seul éclaircir, on ne peut nier toutefois que la marche de l'insurrection n'ait été assez habilement dirigée, et qu'une grande partie des chances ne se trouve de son côté.

Le chef de l'insurrection se donne comme descendant de l'ancienne dynastie des Ming, et, à ce titre, on peut dire que sa cause est celle de l'indépendance du peuple chinois. Est-il véritablement l'héritier légitime de la dynastie chinoise des Ming? Il y a là une question fort difficile à résoudre et qui paraît devoir rester toujours au moins incertaine pour nous autres Européens. Mais pour un habitant du Céleste Empire, il n'y a aucun doute à dissiper. Aux yeux de celui-ci, l'héritier d'une dynastie n'est légitime qu'à la condition de continuer l'œuvre de ses aïeux et de représenter les idées, les principes et même les sentiments qui animèrent ceux de sa race. « Si Tien-teh, le chef de l'insurrection, restaure la probité politique, s'il délivre son pays des mandarins rapaces, s'il fonde la liberté, s'il garantit les droits de tous, il aura été le descendant légitime de la grande dynastie des Ming; mais s'il ne réalise pas ce programme; si, parvenu au trône, il est tout simplement un roi fainéant, la postérité ne verra en lui qu'un bâtard[1]. »

[1] Voy. *l'Insurrection en Chine* par Callery et Yvan, in-12, p. 262.

Digitized by Google

On voit que les Chinois ont, sur la question de la légitimité, des idées un peu plus raisonnables que celles de la grande majorité des Européens.

La position de la dynastie tartare, en Chine, est donc très-critique, et il ne faut que quelque circonstance favorable pour déterminer demain le succès d'une insurrection de nationalité qui doit vaincre un jour ou l'autre.

Dans la prévision de telles éventualités, l'Europe a de grandes précautions à prendre dans ses démarches en Chine. il s'agit de savoir si l'intérêt de la civilisation doit souhaiter le succès définitif de l'empereur tartare, maître de Péking, ou si, tout au contraire, il est à désirer que le prétendant chinois, maître de Nanking, soit définitivement proclamé successeur au trône des Ming.

Ce que nous savons des actes du chef de l'insurrection, souvent calomnié injustement, nous prouve que la tendance du nouvel empereur serait aussi libérale que nous sommes en droit de l'espérer pour la Chine. Sous son règne, le Céleste Empire ne tarderait pas à s'ouvrir à l'Europe, et les Européens qui voudraient s'y établir, seraient sûrs d'y trouver accueil et protection. Les chefs de la rébellion, contrairement à ce qu'on en pouvait attendre, ont donné des preuves de leur équité et de leurs sentiments généreux à l'égard des êtres faibles et inoffensifs que le sort de la guerre mettait entre leurs mains. Pour ne citer qu'un exemple à l'appui de ce qui est avancé, je désignerai les nombreuses maisons de refuge qu'ils ont ouvertes à toutes les jeunes filles séparées de leur famille, par la force même des événements. Le respect de ces demeures était sacré, et nul n'aurait osé y pénétrer, après avoir lu l'inscription qui en surmonte la porte d'entrée :

« Cet endroit est consacré aux jeunes filles : quiconque aura l'audace d'en dépasser le seuil, pour y commettre des désordres, aura la tête tranchée. »

Quant à l'empereur tartare, nous avons peine à croire qu'il voie jamais d'un bon œil les étrangers pénétrer dans

Digitized by Google

ses états, et l'Europe doit s'attendre à n'obtenir de concessions qu'en les lui imposant par la force. Les événements récents en sont la meilleure preuve.

Il s'agit donc de savoir, si désormais les puissances alliées sont disposées à entretenir continuellement une armée belligérante en Chine, tantôt pour obtenir une situation meilleure, tantôt pour assurer la conservation de celle qu'elles occupent, tantôt pour s'opposer à des tentatives ayant pour but de leur retirer les faveurs obtenues de vive force. Les derniers traités avec la cour de Péking, et la conduite constante du gouvernement de S. M. Hien-Foung à l'égard des Européens, ne prouvent-ils pas que tant que nous nous contenterons d'échanger des traités avec l'empereur tartare, nous serons dans la triste et coûteuse nécessité de rester sur le qui-vive?

Certes, une telle condition serait peu avantageuse pour l'Europe, et récompenserait peu l'alliance anglo-française des pertes de toute nature qui sont la conséquence forcée de pareilles expéditions. Que sommes-nous donc en droit d'espérer? Nous allons essayer de l'entrevoir.

II.

La position du gouvernement chinois n'est pas moins embarrassante vis-à-vis des forces européennes coalisées, qu'en face de l'insurrection. Il paraît toutefois que le fils du Ciel préfère subir des revers du côté des puissances occidentales, que de souffrir la honte d'être battu par les *brigands* chinois, c'est-à-dire, par les insurgés! Il lui reste cependant à craindre que les escadres alliées ne prennent des mesures énergiques, susceptibles d'amener à un prompt résultat, et que les conséquences de la lutte soient plus graves pour son empire qu'il ne l'avait prévu tout d'abord.

Résultera-t-il de cette situation difficile et périlleuse l'ouverture définitive de la Chine; ou, tout au contraire, l'empe-

Digitized by Google

reur tartare parviendra-il, encore une fois, par une politique adroite, fortifiée du concours d'une quantité considérable de troupes réunies sur ses frontières et mobilisées, parviendra-t-il, dis-je, à éluder les importunités de nos ambassadeurs ?

Cherchons à le prévoir.

Trois conditions doivent décider, ce nous semble, du succès de l'entreprise européenne ; savoir : la force matérielle dont elle pourra disposer, l'étendue des concessions demandées, et, par dessus tout, la libéralité de l'esprit qui la dirige.

Quant à la première de ces conditions, elle nous semble suffisamment réalisée, du moins pour ce qui concerne l'Angleterre, car, il faut bien le reconnaître, la France occupe, dans les mers de Chine, une position secondaire près de son alliée aux flottes superbes et imposantes. Quoi qu'il en soit, et bien que les forces anglo-françaises, à bord de 70 bâtiments (dont 50 à 60 pour l'Angleterre, et 12 pour la France) ne représentant qu'une milice de quelques milliers d'hommes, soient très-disproportionnées avec celle de la Chine, évaluée à 900,000 têtes, elles peuvent suffire, à la rigueur. En voici les principales raisons : les forces chinoises sont dispersées sur une foule de points d'un empire dont la superficie dépasse 13 millions de kilomètres carrés, et sont d'autant plus difficiles à grouper sur un lieu donné, que les moyens de transport manquent généralement en Chine ; en outre, les armes dont disposent les soldats chinois sont d'une fabrication extrêmement défectueuse, et peu propre à venir en aide à l'inexpérience stratégique des Chinois, d'ailleurs peu soucieux du succès d'une guerre qui ne peut profiter qu'au maître dont ils sont trop honorés d'être les respectueux esclaves.

La seconde question demande à être discutée avec plus d'extension que la précédente. En effet, c'est un point essentiel que de savoir ce que nous avons à demander à la Chine, à l'issue de la lutte qui se prépare activement. On

Digitized by Google

ne manquera pas d'admirer et d'estimer les puissances européennes, en Asie comme partout ailleurs, si elles ne sont ambitieuses qu'à l'effet de faire de grandes choses; on les méprisera partout, on en fera raison tôt ou tard, même en Chine, si elles ne sont poussées que par des vues lucratives, ou par un vain désir de ces conquêtes fébriles dont l'éclat éphémère peut enorgueillir un peuple en décadence, mais qui mettent bientôt sa faiblesse à découvert, aux pâles lueurs de ses derniers jours.

Serait-ce un dédommagement suffisant que d'obtenir, à la fin de la guerre de Chine, pour l'Angleterre, l'île de Chousan, et, pour la France, la baie de Touranne qui lui avait été cédée il y a plus de soixante-dix ans. Que ferait-on de quelques possessions insignifiantes sur les côtes de la Chine ou de l'Annam? La colonisation de Hong-Kong a-t-elle été si prodigue en bons résultats pour l'influence britannique, que cette grande puissance maritime doive renoncer à l'ouverture générale de toute la Chine.

Ce que l'Europe doit chercher à obtenir, avant tout, c'est la chute, sans restriction, de toutes les barrières qui obstruent la marche des Européens à travers la Chine, et celle des négociations commerciales de cet empire avec le reste du monde.

On trouvera peut-être, dans ce dessein, une ambition démesurée, mais on ne pourra en nier l'opportunité, non plus que la possibilité d'arriver à un aussi grand résultat.

Sans un accès complet en Chine, les flottes anglo-françaises, leurs canons et leurs soldats n'aboutiront à rien autre, qu'à changer, en ennemie, la nation chinoise elle-même, qui serait sans cela, toute disposée à nous tendre une main fraternelle.

Le moyen le plus sûr d'arriver à ce but, digne des souhaits les plus ardents de l'Europe, est de prendre, d'une part, fait et cause pour l'insurrection chinoise, certainement appelée à relever bientôt le trône et la nationalité chinoises, renversés par les conquérants tartares. Le secours de l'al-

Digitized by Google

liance anglo-française serait décisif pour la cause de l'insurrection ; et l'empereur du sud ne manquerait pas de reconnaître un service aussi éminent, rendu par des étrangers dont il a su apprécier la civilisation et la puissance politique.

Quant à l'empereur tartare, poursuivi par le successeur des Ming victorieux, et pressé d'ailleurs par les forces européennes coalisées, il profiterait de cette circonstance pour se retrancher avec ses forces militaires dans les provinces tartares, où, maintenu empereur, il ne présenterait plus un élément hétérogène à ses sujets.

Hien-Foung pourrait être reconnu empereur de Tartarie, et l'intérêt même de l'Europe serait de lui faciliter les moyens d'établir son empire en Mandchourie et en Mongolie. Par ce moyen, les invasions continuelles de la Russie cesseraient forcément de rompre, en Asie, le grand équilibre politique. Et il ne faut pas l'oublier : désormais, il n'y a plus d'équilibre européen possible, sans *équilibre politique général*. Ressusciter partout les nationalités orientales est la tendance principale de cette Revue ; nouer avec elles les liens d'une solide alliance, constitue le but qu'elle poursuit avec ardeur, et la seule couronne à laquelle elle aspire. Un pareil dénouement de la question chinoise est d'autant plus à désirer qu'il est tout à la fois conforme au sentiment de l'Europe progressive et aux intérêts de la politique universelle.

Communiqué par M. L. Léon de Rosny.

Digitized by Google

LES RÉFORMES EN TUNISIE[1].

IV

C'est vers le milieu de l'an 1855, il y a trois années environ, que Sidi-Mohammed succéda à Achmet. Son avénement donnait peu d'espérance aux partisans du progrès, car dans les dernières années du règne d'Achmet, on avait vu Sidi-Mohammed s'entourer des hommes les plus rétrogrades. On disait le nouveau bey fanatique et irrésolu, graves défauts aujourd'hui pour un prince musulman. Ces craintes n'étaient certes pas dénuées de fondement, comme on a pu le voir l'an dernier : on se rappelle, en effet, le jugement, la condamnation et l'exécution de ce juif accusé de blasphèmes, cette iniquité, cause indirecte mais déterminante des dernières réformes.

Nous devons pourtant rendre à Sidi-Mohammed cette justice, qu'antérieurement il avait pris l'initiative d'une réforme très-importante, la réforme du système des contributions.

Les impôts, dans les Etats musulmans comme chez tous les peuples peu civilisés, sont onéreux à la fois par la forme de leur fixation, par la forme de leur perception et par l'improbité des percepteurs. Basés sur la production, il est difficile, même avec du bon vouloir, de les fixer équitablement. Comment, dans ces pays où la statistique est inconnue, savoir le rendement exact des cultures? Com-

[1] Voy. les numéros de février et mars.

Digitized by Google

ment, par conséquent, évaluer le dixième du produit brut qu'on ne peut apprécier ? Cela est évidemment impossible. Il en résulte que la fixation est laissée à la discrétion des percepteurs, et nous savons ce que vaut cette discrétion.

La perception elle-même ne présente pas moins de difficultés que la fixation : c'est une lutte entre un contribuable qui, sûr d'être pillé, tâche de l'être aussi peu que possible, et un chef dont les fonctions principales consistent à voler ses administrés. De part ni d'autre il ne faut attendre nulle moralité. On comprend facilement ce qui peut advenir d'un pareil désordre, et l'on s'explique maintenant pourquoi le Tunisien est écrasé sous le poids d'un impôt pourtant très-léger.

« La taxe que chacun est obligé de payer, a dit Adam Smith, doit être certaine et non arbitraire ; l'époque et le mode de payement, la quotité à payer, tout doit être clair et précis pour le contribuable ; partout où il en est autrement, les impôts sont plus ou moins laissés à la discrétion du percepteur. L'expérience de toutes les nations a prouvé qu'un petit degré d'incertitude est plus funeste qu'un degré plus grand d'inégalité. »

Si l'on pouvait avoir le moindre doute sur la vérité des assertions de l'économiste anglais, il suffirait, pour éclaircir ce doute, de jeter un regard sur la situation économique de la Tunisie et de tous les pays où est encore en vigueur le système de l'impôt sur le produit.

En 1836, le bey de Tunis décida l'abolition de tous les impôts établis, sauf la dîme et l'impôt sur les oliviers. Toutes les contributions plus ou moins arbitraires qui se percevaient jusque-là, furent remplacées par un impôt fixe de 3 piastres par mois.

Cette mesure, si simple en apparence, prend les proportions d'une révolution si l'on tient compte du milieu dans lequel elle s'est accomplie. Jusque-là, on croyait ne pouvoir toucher à la forme des impôts chez les Arabes, cette forme ayant été déterminée par le Koran. Le bey de Tunis,

Digitized by Google

en établissant un impôt direct et fixe, montrait que les entraves opposées par la loi musulmane n'ont rien de sérieux, et que, quand on le veut, on peut modifier la législation en matière d'impôt.

Sans doute, il eût été désirable que le bey de Tunis prît une mesure plus radicale, et que d'un seul coup il rompît avec le passé en supprimant la dîme. Mais, telle qu'elle est, la réforme de 1856 est d'une utilité incontestable. Elle a surtout pour effet d'avoir consacré un principe en vertu duquel toutes les réformes financières deviennent possibles. Pour une seule mesure de cette valeur, nous donnerions volontiers toutes les mascarades militaires du règne d'Achmet.

Mais nous avons à parler de réformes plus importantes encore. Sous la pression bienfaisante de l'influence française, sous l'impulsion énergique du représentant de la France à Tunis, Sidi-Mohammed a promulgué une constitution qui dépasse en libéralité tout ce que l'Europe chrétienne avait pu obtenir jusqu'ici des souverains musulmans. Cette constitution pose les principes suivants :

1° Egalité civile ;

2° Admission au droit commun des Israélites qui pourront même entrer dans la composition des tribunaux ;

3° Etablissement de la conscription militaire ;

4° Institution de tribunaux mixtes qui jugeront les procès entre justiciables de cultes différents ;

5° Abolition des monopoles industriels et commerciaux ;

6° Reconnaissance du droit de propriété territoriale pour les chrétiens.

L'importance de ces principes équitables ne saurait échapper à personne ; personne non plus ne saurait méconnaître l'éminent service qui vient d'être rendu à la cause de la civilisation par l'intervention de la France, combinée avec les bonnes tendances de Sidi-Mohammed.

Nous savons trop combien de luttes terribles nous ont

Digitized by Google

coûté l'établissement chez nous de l'égalité civile, pour ne pas saluer son avénement dans un Etat barbaresque. Nous devons d'autant plus apprécier cette mesure, que son exécution est garantie par l'institution des tribunaux mixtes.

Quant à l'admission des Israélites au droit commun, elle doit nous paraître d'autant plus méritoire que nous voyons encore il y a peu de temps les juifs bannis du parlement anglais. Le mépris et la persécution des juifs est en quelque sorte la personnification la plus énergique du fanatisme religieux : le peuple qui admet, ne fût-ce qu'en principe, les Israélites à siéger dans les tribunaux, rompt par cela même, volontairement ou non, avec les traditions du passé.

L'établissement de la conscription militaire est aussi chose excellente : c'est encore un pas dans la voie de l'egalité.

L'abolition des monopoles va ouvrir des débouchés nouveaux à la production tunisienne, en développant le commerce de la régence. Elle donnera à l'agriculture et à l'industrie une impulsion qui jusqu'ici leur a fait défaut.

Enfin, la reconnaissance du droit de propriété territoriale pour les chrétiens est à la fois une révolution religieuse et une révolution économique. C'est une révolution religieuse, et des plus radicales, que l'admission de ces *chiens de chrétiens* au droit de posséder. Jusqu'ici l'Européen qui allait en Tunisie n'y était pour ainsi dire que de passage, le commerce seul lui était possible. Dorénavant il pourra s'attacher au sol par le lien de la propriété : on admet donc la résidence fixe du chrétien au milieu des sectateurs de l'Islam. Qu'il y a loin de là à l'antique intolérance et que les idées libérales ont fait de progrès !

Mais ce qu'il faut surtout envisager dans la mesure nouvelle, c'est le côté économique.

Dans les pays musulmans, à Tunis aussi bien qu'à Alger, le sol appartient à Dieu et à son représentant sur la terre, le

Digitized by Google

beylik. Le travailleur qui exploite n'est qu'usufruitier : de là une administration mauvaise du terrain, de là une entrave perpétuelle aux progrès agricoles. On conçoit aisément que l'usufruitier se soucie peu d'améliorer une terre qui, peut-être, ne restera pas entre ses mains. Or par le fait de la mesure nouvelle le principe de la propriété individuelle est reconnu en Tunisie. Pour l'établir définitivement, il restera peu de choses à faire, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Ce n'est pas tout. La Tunisie est à peine peuplée ; ses 600 mille habitants ne suffisent évidemment pas à sa mise en culture. Or avec l'ancienne législation elle se trouvait dans une impasse. Il est certain que les Européens ne pouvaient aller s'établir en Tunisie pour y être les servants, les fermiers des musulmans, ou même pour y être propriétaires sous le bon plaisir du bey. Le peuplement de la régence était donc irréalisable : aujourd'hui la situation est bien changée et rien n'empêche plus l'émigration de doubler, de tripler la population tunisienne d'ici à quelques années. Et, avec ce surcroît de bras et d'intelligences, viendra aussi un apport de capitaux. Puis, comme tout s'enchaîne, les recettes du trésor augmenteront et permettront à l'état de doter le pays de tous les éléments de prospérité qui lui font défaut.

Il n'est pas utile, croyons-nous, d'insister davantage sur le sens et la portée de la nouvelle constitution. Ses avantages nombreux sont apparents à ce point, qu'on a peine à croire à la réalité de la réforme, qu'on est tenté d'imaginer qu'inscrite sur le papier, elle n'entrera jamais dans le domaine des faits.

Il y a là, disons-le, un sujet sérieux de crainte et de méfiance ; il paraît possible que le gouvernement tunisien qui se montre si libéral sous l'influence française, ne cède dans la pratique à des influences contraires. Il est certain qu'à Tunis, comme dans tous les états musulmans, il existe un parti qui désapprouve formellement toutes les concessions

Digitized by Google

faites à l'esprit de progrès et de tolérance. Aux yeux de ce parti, la réforme actuelle doit passer pour une impiété sans nom, pour une quasi-abjuration de l'islamisme. Il faut en outre tenir compte des intérêts nombreux qui seront froissés par l'application de ce nouveau système : les hommes qui vivaient de rapines et d'exactions n'y trouveront pas leur compte. On les verra bientôt, là comme ailleurs, déguiser leurs rancunes terrestres sous un ardent souci des choses du ciel. Là, comme ailleurs encore, ils ne manqueront pas d'entraîner le peuple dans leur parti en invoquant le principe religieux.

Leurs menées réussiront-elles? Les bonnes tendances du bey de Tunis échoueront-elles devant leur opposition? Nous ne le croyons pas.

En Orient, la politique d'un pays dépend d'un seul homme; à Tunis plus qu'ailleurs les choses doivent être ainsi, le pouvoir y étant absolu, sans limites comme sans contrôle. Si par conséquent Sidi-Mohamed veut réellement l'accomplissement de la réforme, la réforme s'accomplira, quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise. Une seule chose pourrait l'entraver: l'irrésolution du chef de l'Etat. Mais cette irrésolution qu'on a prêtée à Sidi-Mohamed ne nous semble pas notoire en présence des derniers événements.

Que si enfin le bey, cédant à de maladroits conseils, s'arrêtait dans la voie où il s'est engagé, la France serait là pour contrebalancer des influences mauvaises. Forte de la reconnaissance des principes, elle demanderait et obtiendrait leur mise en pratique, comme elle a obtenu leur proclamation. Le bey ne manquerait pas, alors comme aujourd'hui, d'écouter ses avis et de les suivre.

Ainsi la pacifique victoire remportée à Tunis par l'énergie et la fermeté bienveillante de nos agents diplomatiques ne saurait être illusoire. M. Léon Roches, consul de France à Tunis, auquel revient tout entier l'honneur de cette victoire, saura bien la faire consacrer. Seulement il le fera avec cette prudence qui a caractérisé tous ses actes; il se

Digitized by Google

gardera de vouloir aller trop vite, craintе d'être obligé de reculer; il continuera d'être ferme sans cesser d'être bienveillant, et c'est ainsi qu'il arrivera, lentement peut-être mais sûrement, à la réalisation des promesses contenues dans la constitution.

V.

Nous avons fini avec le passé et le présent de la Tunisie ; déjà même nous avons pénétré dans le domaine de l'avenir, puisque les réformes dernières ne sont encore adoptées qu'en principe. Il nous reste à dire quelques mots rapides sur des éléments nouveaux de progrès.

Si nous recherchons les causes qui arrêtent en Tunisie l'essor de la production, qui de ce pays si richement doué font un pays très-pauvre, nous trouvons que ces causes sont au nombre de trois : insuffisance du budget, mauvaise assiette des impôts, absence de la propriété individuelle.

L'insuffisance du budget est notoire, puisque ce budget comble à peine les dépenses relatives à l'armée. Or, il est certain que les impôts ne peuvent être augmentés si la production n'augmente pas ; et, d'un autre côté, si le gouvernement ne peut faire exécuter les grands travaux d'utilité publique, la production ne saurait se développer. On se trouve ainsi dans un cercle vicieux, duquel il semble difficile de sortir. L'issue est pourtant facile à trouver : il faut retrancher du budget des dépenses toutes les charges improductives, et consacrer la totalité des ressources à l'exécution des travaux d'utilité publique. C'est assez dire qu'il faut notablement réduire l'effectif de l'armée tunisienne.

Cette armée, ainsi que nous l'avons indiqué déjà, est à deux fins : elle doit à la fois protéger la Tunisie contre les attaques venant du dehors et maintenir l'ordre à l'intérieur.

La protection qu'elle accorde contre les attaques extérieures est tout à fait illusoire. Ce n'est pas avec une poignée d'hommes mal armés et mal disciplinés que la Tunisie résisterait à une puissance européenne. Si l'on

Digitized by Google

employait contre elle la force, son armée ne tiendrait pas quinze jours. A ce point de vue, par conséquent, l'armée tunisienne peut, sans inconvénient, être supprimée. Après comme avant cette suppression, la Tunisie restera placée sous la protection de la France.

Pour le maintien de l'ordre à l'intérieur, l'armée tunisienne a un rôle plus utile à remplir. Le bey, prenant des mesures qui, par cela même qu'elles s'écartent des fausses traditions du passé, sont antipathiques à ses sujets, est obligé d'avoir à sa disposition un instrument de répression puissant et docile. Mais ce n'est pas, à proprement parler, une armée qui lui est nécessaire, c'est une gendarmerie. L'organisation du maghzen répond à ce besoin, tandis qu'une armée de 27,000 hommes y serait inhabile.

Il nous paraît certain que sur le budget de la guerre, la Tunisie pourrait sans peine économiser 6 ou 7 millions sans inconvénient pour le maintien de la sécurité.

L'emploi le plus utile de cet argent serait évidemment l'acquittement d'un minimum d'intérêt à une compagnie qui créerait la viabilité en Tunisie par l'installation d'un réseau de chemins de fer. Sans suivre le réseau tunisien dans tous ses développements, nous pouvons dire que son exécution ne coûterait pas plus de 30 ou 40 millions. Le minimum d'intérêt à 5 pour 100 serait donc annuellement de 1,500,000 fr. ou 2 millions.

Les sommes disponibles après cette dépense serviraient en partie à une meilleure rémunération des services publics, en partie à l'exécution du cadastre.

Nous arrivons ainsi, par une transition toute naturelle, à la seconde des réformes qui nous semblent urgentes : la constitution de la propriété individuelle. En effet, le cadastre n'a d'autre but que cette constitution. En Tunisie comme en Algérie, chaque tribu a la jouissance d'une étendue de terrain ; mais chacun de ses membres ne possède rien en propre. Chaque année, le sol est partagé entre les différentes familles qui le cultivent plus ou moins. Il

Digitized by Google

en résulte que les parties qui, pour devenir cultivables, auraient besoin qu'on y fît de fortes dépenses, restent toujours incultes.

On comprend à quel point il serait utile de modifier cette situation et de créer la propriété individuelle : en Algérie cette mesure s'appelle le cantonnement. Voici comment on peut y procéder. On commence par arpenter le sol occupé par une tribu : sur cette surface on prélève ce qui est nécessaire pour donner une propriété à chaque famille. Le surplus reste entre les mains du domaine. Une partie des terres domaniales serait abandonnée en concession aux compagnies qui entreprendraient les chemins de fer ou d'autres travaux d'utilité publique ; le reste serait vendu soit aux nationaux qui désireraient accroître leurs propriétés, soit aux étrangers qui viendraient s'installer en Tunisie. Cela est maintenant possible, puisque la constitution reconnaît aux chrétiens le droit à la possession du sol.

La création de la propriété individuelle aura encore cet avantage qu'elle permettra de donner à l'impôt une base plus certaine. A l'achour et aux autres impôts arbitraires qui se prêtent à toutes les exactions, on pourra substituer un impôt unique, l'impôt de surface. Le revenu public ne diminuera pas, seulement le propriétaire n'acquittera plus que les sommes réellement destinées au trésor.

Ce qu'il est permis d'espérer d'une application simultanée des trois mesures que nous indiquons au courant de la plume, nul ne saurait le dire. Si ambitieuses que soient les prévisions, elles seront probablement dépassées. Avec un sol et un climat tels que ceux de l'Atlantide, on fera merveilles quand on le voudra. Si, dépourvues comme elles le sont de tous les éléments de prospérité, l'Algérie et la Tunisie étonnent aujourd'hui le voyageur par la richesse de leurs produits, que ne feront-elles pas le jour où elles auront reçu les moyens d'action qui leur sont indispensables.

Digitized by Google

Ces moyens d'action la France les donnera à l'Algérie, nous n'en doutons pas; au bey de Tunis il appartient d'en doter la portion orientale de l'Atlantide. Il complétera au moins en partie l'œuvre immense que la France a accepté avec courage, qu'elle accomplira avec succès. Il montrera qu'islamisme ne veut pas dire barbarie, et que l'histoire des Maures d'Espagne est encore présente à la mémoire des musulmans. Il aura bien mérité de son pays, de sa religion, de la civilisation.

CLÉMENT DUVERNOIS.

Digitized by Google

LA DOCTRINE DE L'AMOUR

OU

ZAÏN-ULMULUK ET BAKAWALI

ROMAN DE PHILOSOPHIE RELIGIEUSE

Par Nihal Chand, de Dehli[1].

CHAPITRE Ier.

On raconte qu'un roi nommé Zaïn-ulmuluk régnait sur une ville des contrées orientales de l'Hindoustan. Il était beau comme la lune resplendissante et sans pareil quant à la justice, l'équité, la bravoure et la générosité. Il avait quatre fils remarquables par leur savoir et les Rustam du temps par leur intrépidité, lorsque par l'effet de la toute-puissance de Dieu il lui naquit un autre fils, dont la beauté jeta sur le monde un éclat pareil à celui du soleil et dissipa les ténèbres comme la lune de quatorze nuits.

Vers : « En voyant son front, la lune ressentit la blessure (de la jalousie); en apercevant ses sourcils arqués, l'arc se courba (par l'effet du même sentiment). En considérant les plis (*chin*) de son front, le peintre chinois se crut en Chine (*Chin*). Ses yeux fascinateurs excitaient le trouble : ils étaient comme deux coupes pleines d'une liqueur enivrante. Les boucles de cheveux à la vue de sa

[1] J'ai donné il y a longtemps dans le *Journal asiatique* un abrégé de ce roman. J'en publie aujourd'hui la traduction *in extenso*, aussi littérale que me l'ont permis les convenances européennes.

Digitized by Google

jolie chevelure s'embrouillaient (de dépit) comme le nard. Le monde entier était blessé par l'épée de son regard, et chacun de ses cils brillait comme le poignard recourbé. Quiconque voyait ce visage de lune en était épris. Si le soleil l'eût aperçu, il se fût offert lui-même en sacrifice.

» Sur la joue de cet enfant était une éphélide parfaitement ronde, noire gardienne du trésor de sa beauté. Sa poitrine était aussi lisse qu'une tablette de cristal; bien plus, on aurait dit que c'était un diamant poli. Enfin, on croyait voir un cyprès superbe dans le jardin de la beauté, plein de grâce dans tout son ensemble. »

Zaïn-ulmuluk satisfait donna un grand festin à cette occasion, et ayant fait venir des astrologues, il leur ordonna de tirer l'horoscope de cet enfant. Ils tracèrent en effet leurs figures astrologiques, et déclarèrent d'abord qu'il devait se nommer Taj-ulmuluk (la couronne des rois). Puis, après avoir compté sur leurs doigts, ils annoncèrent que le sort lui assurait un bonheur temporel infini; qu'il aurait plus de résolution qu'aucun mortel; que les hommes et les génies lui seraient soumis; mais que son horoscope indiquait aussi quelque chose de fâcheux qui devait lui arriver: c'est que si son père venait à le regarder, il perdrait aussitôt la vue.

Zaïn-ulmuluk, demi-joyeux, demi-triste, fit retirer l'enfant de sa présence, et ordonna à un de ses ministres de le placer, ainsi que sa mère, dans un palais éloigné de son passage, ce qui fut ponctuellement exécuté. Après quelques années, ce surgeon du jardin du sultanat ayant reçu des soins d'une délicatesse parfaite, fut verdoyant de science et de vertu. Un jour, voulant se livrer au plaisir de la chasse, il monta sur son coursier et s'élança dans les bois à la poursuite du gibier. Il est bien certain que ce qui doit arriver ne peut manquer de se produire.

Hémistiche : « On ne peut effacer l'écrit du destin. »

Par hasard le roi son père était allé chasser aussi ce jour-là dans les mêmes bois. En poursuivant un daim, il passa

Digitized by Google

près de Taj-ulmuluk. On dit en proverbe : « Celui qui est borgne et qui craint un nouveau malheur ne l'éprouve que trop souvent. » A peine, en effet, le regard du roi fut-il tombé sur son fils, que la faculté visuelle disparut de ses yeux. Les officiers de la couronne reconnurent aussitôt que Taj-ulmuluk était cause de cet accident. Le roi dit à ce sujet : « Il semble naturel qu'en voyant son fils les yeux d'un père en soient plus lumineux ; mais ici, par extraordinaire, c'est le contraire qui a eu lieu. Il est donc à propos de bannir de mes états Taj-ulmuluk aussi bien que sa mère. » On fit donc éloigner le prince, conformément aux ordres du roi. Puis on fit venir de grands médecins aussi habiles qu'Avicenne et comparables même au Messie, lesquels s'accordèrent à déclarer que le seul remède à la cécité du roi c'était la rose de Bakawali ; la vertu de cette rose étant telle, que non-seulement elle pourrait guérir le roi, mais même un aveugle-né.

En conséquence de cette décision, le roi envoya dans tout son royaume des messagers chargés d'annoncer que quiconque fournirait la rose de Bakawali, ou pourrait en donner des nouvelles, serait généreusement récompensé. Le roi attendit en vain, pendant longtemps, en pleurant comme Jacob, au point de détruire ses yeux, et en se consumant, comme Job, dans son chagrin et sa douleur. Il eut beau s'abreuver du sang de son cœur, il ne trouva d'aucun côté la trace de ce qu'il cherchait.

Un jour ses quatre fils aînés lui tinrent ce discours, les mains jointes : « Heureux les enfants qui peuvent rendre service à leur père et à leur mère ! Quand même leur dévouement irait jusqu'à sacrifier leur vie, leur bonheur est assuré dans ce monde et dans l'autre. Nous espérons donc que vous nous permettrez d'aller nous-mêmes à la recherche de la rose de Bakawali. » Le roi répondit : « Déjà j'ai perdu un fils à cause de mes yeux, et la douleur qui en est résultée pour moi se fait sentir encore dans mon cœur ! Actuellement, si je vous livre à la merci du vent, vous qui

Digitized by Google

êtes les lampes de ma maison, je ne pourrai supporter un nouveau malheur. Les princes insistèrent, et, bon gré mal gré, le roi finit par céder à leurs instances, et ordonna à ses vizirs de préparer tout ce qui était nécessaire pour leur voyage : argent, effets, bêtes de somme, tentes et escorte.

Les fils de Zaïn-ulmuluk prirent congé de leur père, et se mirent en route voyageant d'étape en étape. Il arriva par hasard que Taj-ulmuluk, qui avait quitté la capitale, chassé qu'il était des états de son père, errait à l'aventure dans un bois qu'ils traversaient. Il les rencontre et demande à une personne de leur suite qui ils étaient et où ils allaient. Celle-ci lui raconta comment Zaïn-ulmuluk avait perdu la vue et quel était l'objet du voyage des princes. Taj-ulmuluk dit alors en lui-même :

Hémistiche : « Levons-nous et tentons la fortune.

» Oui, ce serait une bonne chose que d'aller en compagnie de mes frères à la recherche de la rose de Bakawali, et d'éprouver ainsi sur la pierre de touche l'or de mon destin. Peut-être viendrai-je à bout de remplir le pan de ma robe des roses de mon désir. Sinon, je pourrai du moins sortir sans danger du royaume de mon père. »

Après avoir pris cette résolution, il alla trouver un des chefs de l'escorte, lequel se nommait Saïd, et il le salua respectueusement. Celui-ci fut tout de suite frappé de l'éclat de son front, qui égalait celui du soleil, et du coloris de ses joues, qui, ombragées par ses cheveux couleur de nuit, ressemblaient à la pleine lune entourée de nuages. Il lui demanda qui il était et où il dirigeait ses pas. Taj-ulmuluk fit alors sortir de la boîte de rubis de sa bouche quelques perles du discours : « Je suis, dit-il, un malheureux voyageur, étranger, sans amis ni connaissances qui compatissent à ma position fâcheuse, ni qui cherchent à la soulager. »

Saïd, charmé des douces paroles de cet autre Joseph, l'accueillit avec bonté, l'admit avec plaisir dans sa troupe, et augmenta pour lui chaque jour sa bienveillance.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Les quatre fils aînés de Zaïn-ulmuluk arrivèrent peu de temps après dans une ville nommée Firdaus, sur laquelle régnait le roi Rizwan. Au soir, ils dressèrent leurs tentes sur le bord de la rivière qui baignait les murs de cette ville, dans l'intention d'y demeurer quelques jours. Lorsque le soleil, pareil au voyageur, se mit *chaudement* en marche pour le royaume de l'Occident, et que la lune, voyageuse aussi, montée sur le noir palefroi de la nuit, détourna sa bride de l'Orient, les quatre princes, montés sur leurs coursiers aussi agiles que le vent, allèrent parcourir la ville et en visiter les différents quartiers. Ce fut ainsi qu'ils découvrirent un palais magnifique, orné de peintures et de sculptures, et dont toutes les pièces étaient séparées l'une de l'autre par des rideaux de brocart. Ils demandèrent au premier venu à qui appartenait ce bel édifice. « C'est, leur répondit-on, la résidence d'une courtisane nommée Dilbar-Lakkha. — Grand Dieu! s'écrièrent les jeunes princes; mais comment une femme de ce genre a-t-elle en sa possession cette maison vraiment royale? — Cette femme, leur répondit-on, est, à la vérité, unique pour la beauté et la grâce; elle est célèbre dans les horizons, et elle conduit habilement ses affaires; elle séduit tous les cœurs par sa fraîcheur et sa gentillesse; sa jolie figure vous charme et vous ravit. L'œil du soleil est constamment amoureux comme le papillon de cette bougie resplendissante, et la face de la lune s'offre sans cesse en sacrifice à sa bouche voluptueuse. »

Vers : « Elle tire (pour l'anéantir) une ligne sur l'esprit de celui qui met le pied dans le chemin qui conduit à sa demeure, et quiconque conçoit le moindre désir de la posséder est sûr de perdre son honneur et sa dignité. »

« Lakkha a placé à la porte de sa demeure une timbale

Digitized by Google

avec une baguette. Quiconque fait résonner la timbale est introduit dans le palais ; mais il n'est admis auprès de cette femme qu'après avoir donné un lakh de roupies (250,000 fr.) »

A ces mots, ces jeunes princes, fiers de leur position et de leur fortune, dressèrent dans la plaine du désir de l'union la cible de l'ambition ; ils s'avancèrent vers la porte et hardiment frappèrent la timbale. Lorsque cette séductrice de l'époque entendit le son de cet instrument : « Il y a bien longtemps, s'écria-t-elle, qu'aucun riche libertin ne s'était approché de ma maison. J'espère que ces jeunes princes la rendront brillante ; et puisque cette proie grasse et fraîche demande à entrer dans mon filet, elle s'y laissera prendre sans doute. »

On sait, en effet, que de telles créatures ne cherchent que des gens aveugles d'entendement et possesseurs d'une bourse bien garnie ; et c'étaient des gens de cette espèce qui étaient arrivés à Lakkha. En toute hâte, elle se pare avec goût de ses plus beaux ajustements, de ses riches bijoux, de ses rubis, de ses perles, de ses diamants, de ses émeraudes, et elle s'assied, ainsi ornée, prête à recevoir la visite des fils de Zaïn-ulmuluk ; puis, quand ils sont introduits, elle fait quelques pas à leur rencontre et les invite à s'asseoir sur des siéges dorés. La soirée s'avançant, de jeunes échansons au visage de rose viennent leur offrir du vin dans des coupes d'or qu'ils portent à la ronde.

Vers minuit, cette femme artificieuse leur propose de jouer au trictrac, et ils acceptent avec plaisir la proposition. Alors elle place près du tablier la lampe sur un chat qu'elle avait eu soin de dresser selon ses vues. Ils jouèrent cent mille roupies la partie ; mais la chance ne cessa d'être contre les malheureux princes, qui perdirent en cette nuit quinze parties. Lorsque le soleil parut pour parcourir le monde sur son damier d'émeraude, et que le jeton d'argent de la lune rentra dans sa maison, Lakkha plia le ta-

Digitized by Google

pis du jeu, et les princes retournèrent à leur domicile.

Le lendemain, quand le soleil, à la manière des voyageurs, arriva à la station de l'occident, et que la lune, à la tête, comme les rois, de son armée d'étoiles, brilla de son éclat sur son trône d'azur, les princes vinrent chez Lakkha de la même manière que la veille. Elle les fit asseoir comme la première fois sur des siéges dorés, et ce jour-là elle les fit servir par des esclaves à forme de houris, qui leur apportèrent des mets de diverses sortes dans des plats d'or et d'argent; puis elle fit apporter le tablier, et proposa une partie de dix lakhs de roupies. Bref, les princes perdirent en cette nuit non-seulement tout leur argent monnayé, mais même leurs effets, leurs éléphants, leurs chevaux, leurs chameaux, etc. Alors cette beauté perfide leur dit en cessant de jouer : « Jeunes princes, vous avez tout perdu; enlevons donc le tapis du jeu, et prenez le chemin de votre maison *avec vos deux oreilles et votre nez.* — Non, dirent les princes, laissez-nous peser encore une fois à la balance de l'épreuve l'or de notre fortune. Si le bassin penche de notre côté, alors nous rentrerons dans tous nos biens; si, au contraire, il penche du vôtre, nous consentons non-seulement à tout perdre, mais même à être vos esclaves. »

Lakkha accepte cette proposition : dans un clin d'œil elle gagne cette nouvelle partie, et se trouve ainsi, sans contestation, maîtresse absolue des biens et de la personne des fils de Zaïn-ulmuluk, lesquels furent aussitôt réunis à des centaines d'individus déjà tombés de la même manière dans les liens de Lakkha.

A cette nouvelle, les compagnons des jeunes princes et leur escorte, semblables aux pétales de la rose que l'automne fait tomber, furent dans le trouble et l'agitation. Taj-ulmuluk forma sur-le-champ la résolution de faire ses efforts pour sauver ses frères. Plein de cette idée, il va dans la ville, se présente à la porte d'un émir et dit à ses gens : « Je suis un voyageur sans ressource, et je suis à la recherche d'un homme puissant chez qui je puisse être cuisi-

Digitized by Google

ployé. J'ai entendu parler avec tant d'éloges des bonnes qualités de votre maître, que j'entrerais à son service de cœur et d'âme s'il me faisait l'honneur de m'y admettre. »

Un des domestiques de l'émir va faire part à son maître de la proposition du jeune inconnu. L'émir ordonne de l'introduire, et, charmé de la beauté et de la noblesse de ses traits, il s'écrie : « O Dieu ! quel est donc ce soleil du quatrième ciel, qui est entré dans le monde de l'humanité ! Mais n'est-ce pas plutôt un des jeunes hommes angéliques du paradis qui est descendu sur la terre ? »

Vers : « L'astre de l'élévation semble resplendir sur son front charmant. »

Bref, l'émir prit Taj-ulmuluk à son service, et sa bienveillance pour lui s'accrut de jour en jour.

CHAPITRE III.

Lorsque Taj-ulmuluk eut passé quelques mois au service de cet émir, et que de ses gages il eut amassé quelques roupies, il dit un jour à son maître qu'une personne de sa connaissance venait d'arriver dans la ville, et qu'il désirait que l'émir voulût bien lui permettre d'aller tous les jours passer deux heures auprès d'elle. L'émir y ayant consenti, le prince se rendait chaque jour chez des joueurs de trictrac et faisait sa partie avec eux, en sorte qu'il connut bientôt toutes les finesses de ce jeu. Lorsqu'il crut être capable de jouer avec l'artificieuse Lakkha : « Allons jeter, dit-il en lui-même, le dé de mon destin sur le tablier de l'épreuve, puis j'attendrai ce que la puissance de Dieu manifestera de derrière le voile du mystère. »

Après avoir formé cette résolution, il va un jour auprès du palais de la belle courtisane, et précisément il en sortait une vieille femme. Il demanda qui elle était, et il apprit qu'il voyait en elle la conseillère de Lakkha, et que cette dernière ne faisait rien sans son avis. « Bien, dit en lui-

Digitized by Google

même Taj-ulmuluk, la ruse est ici nécessaire ; jetons au cou de cette femme le collier de l'amitié, et peut-être, par son entremise viendrai-je à bout de mon dessein. » Le prince se retira plein de cette pensée, et un autre jour, aussitôt qu'il aperçoit cette vieille femme, il se jette à ses pieds, et se met à répandre des larmes. Celle-ci, étonnée, lui demande qui il est et d'où il vient, s'il est fou, ou s'il a éprouvé quelque grand désastre.

Le prince répond :

Vers : « Que me demandes-tu ? Je suis dénué de tout, Si on cherchait dans le monde un être aussi malheureux que moi, on ne le trouverait pas.

» Ma poitrine est dévorée et consumée par le feu du chagrin ; l'affliction est désormais le partage de mes deux jours d'existence.

» De quelle tyrannie n'ai-je pas été l'objet de la part du ciel inconstant ? Je n'ai plus pour guide et pour compagnon que mon ombre.

» O ma mère ! je suis un malheureux voyageur, sans amis ni connaissances. Je n'ai dans cette ville étrangère d'autre appui que Dieu. Ma patrie est à l'orient de ce pays. Il me restait une grand' mère maternelle ; mais il y a quelques années que par l'effet de la volonté divine elle a quitté ce monde périssable, pour partager le bonheur du paradis. J'ai retrouvé tous ses traits en vous, et c'est pour cela que j'ai ressenti le vif désir de vous baiser les pieds. Si vous daignez me regarder d'un œil de bonté, et avoir compassion de mon état malheureux, je m'offre à rester auprès de vous, et à vous considérer comme ma véritable grand'mère. »

Vers : « Ceux qui par leur seul regard changent la terre en poudre (pierre) philosophale, daigneront-ils, ô Dieu ! regarder du coin de l'œil de mon côté ? »

Le ton de sincérité dont Taj-ulmuluk accompagna ses paroles rendit le cœur de la vieille femme mou comme de la cire : « Jeune homme, lui dit-elle, il ne m'est resté

Digitized by Google

non plus aucun parent au monde; ainsi, dès aujourd'hui, je t'adopte, selon ton désir, pour mon petit-fils.» Alors Taj-ulmuluk lui dit qu'il était placé depuis peu de temps comme domestique, qu'il n'avait par conséquent pas la facilité de venir la voir tous les jours, et qu'il ne pourrait le faire que de temps à autre. Taj-ulmuluk, malgré ce qu'il avait dit, alla très-fréquemment, dès ce jour, auprès de la vieille femme, et il la flatta et la cajola tellement, qu'il devint enfin le confident de ses secrets.

Un jour, le prince porta à la vieille ses économies, et lui dit : « Grand'mère, prenez ces roupies, et disposez-en comme vous l'entendrez. » — « Mon fils, répond la vieille, que veux-tu que je fasse de tes roupies; grâce à Dieu, je ne manque de rien, et je te donnerai volontiers, au contraire, l'argent comptant que je possède, pour que tu t'en serves librement.

Vers : « O lumière de mes yeux! emploie cet argent à tes besoins; l'or dont on ne fait pas usage est comparable à la pierre. »

A la fin, lorsque Taj-ulmuluk eut reconnu que cette vieille femme avait pour lui la bienveillance d'une mère compatissante, après lui avoir un jour parlé de choses indifférentes, il lui demanda si elle savait par hasard pourquoi ceux qui jouaient au trictrac avec Lakkha perdaient toujours.

— « Mon cher fils, répondit-elle, c'est une chose très-secrète, ainsi prends bien garde de ne répéter jamais à personne ce que je vais t'en dire; car autrement ce serait comme une assiette qui tomberait du toit et se briserait en mille morceaux. Le bruit en viendrait aux oreilles de Lakkha, et je serais perdue. — Dieu me préserve, répond le prince, d'un tel abus de confiance! — Voici ce que c'est, dit alors la vieille : Lakkha a élevé un chat et une souris : elle a habitué le chat à avoir une lampe sur la tête, et la souris à se tenir cachée à l'ombre du chandelier. Lorsque la chance n'est pas favorable à Lakkha, le chat agite la lampe et

Digitized by Google

fait aller l'ombre sur les dés. Alors la souris va retourner le dé, et c'est ainsi que Lakkha gagne constamment, sans qu'aucun de ceux qui ont joué avec elle, ait encore pu en comprendre le motif. »

Taj-ulmuluk n'eut pas plutôt entendu ces paroles qu'il alla au marché acheter une petite belette qu'il dressa à se tenir dans sa manche, et, lorsqu'elle l'entendait faire claquer ses doigts, à en sortir précipitamment comme une panthère. Quand la belette fut bien dressée, il alla voir la vieille femme.

— « Je suis fatigué de servir, lui dit-il, si vous consentiez à me confier mille roupies, j'essaierais de faire le commerce. »

La vieille conduisit le prince dans un cabinet, et, lui montrant tout son argent, elle lui dit de prendre ce qu'il voudrait. Taj-ulmuluk se contenta de mille roupies. Il se rendit ensuite chez l'émir son maître, lui dit qu'un de ses amis se mariait, et que, pour aller convenablement à la noce, il le priait de lui laisser prendre un vêtement dans sa garde-robe. L'émir accéda sans peine au désir de Taj-ulmuluk, et lui permit même de prendre celui de ses chevaux qui lui conviendrait davantage. Taj-ulmuluk, richement vêtu, et monté sur un superbe coursier, se rend alors chez la rusée courtisane. Il descend de son cheval et, hardiment, il pénètre dans la maison. Déconcertée par cette visite inattendue, Lakkha pâlit en se levant pour aller à sa rencontre. Cependant elle fait asseoir avec distinction, sur un siége enrichi de pierreries, le prince, et elle s'assied elle-même un peu en arrière, sur un siége plus bas. Sur ces entrefaites, le joueur astucieux du firmament serra le damier d'or du soleil dans la maison de l'occident, et jeta les dés argentés de la Grande et de la Petite-Ourse sur la table de l'orient.

— « On assure, dit alors le prince, que vous jouez volontiers au trictrac. Si vous le voulez, nous pourrons faire une ou deux parties. »

Digitized by Google

Lakkha se fait un peu prier, mais enfin elle se détermine à jouer, et, comme de coutume, elle place la lampe sur la tête du chat, met sur jeu cent mille roupies, et jette les dés. Le prince lui laisse gagner la première partie, à l'aide du chat et de la souris. A la seconde, comme la chance ne tournait pas en faveur de Lakkha, le chat et la souris allaient recommencer leur manége, lorsque Taj-ulmuluk se met à frapper avec ses doigts sur le tablier. A l'instant, la belette sort, furieuse, de la manche de son maître. En la voyant, la souris disparaît comme du camphre, et le chat, effrayé, s'enfuit comme le vent, laissant tomber la lampe de dessus sa tête.

Le prince se mettant alors en grande colère : « Femme artificieuse, dit-il à Lakkha, quelle est donc cette tricherie ? Quoi ? dans votre maison où se voient des rubis qui éclairent la nuit, vous n'avez pas de porte-lampe ? » A ces mots la belle courtisane fut remplie de confusion, et son corps se couvrit de sueur ; cependant elle fit apporter un chandelier et la partie continua. A son tour, le prince eut le dessus, et il gagna en cette seule nuit sept karors de roupies. Au matin, il dit à Lakkha qu'il était obligé de se rendre au déjeuner du roi, et il la quitta, laissant chez elle les roupies qu'il avait gagnées, en lui donnant rendez-vous pour le soir. Dans l'attente de ce moment, il passa toute la journée dans l'impatience. Au coucher du soleil, il fit toilette, monta sur un cheval si léger que, par jalousie de se voir dépassé en vitesse, le zéphyr matinal poussait de froids soupirs, et il arriva à la demeure de la belle. Celle-ci fait encore quelques pas pour aller à sa rencontre, mais de mauvaise grâce, puis elle le fait asseoir. Après avoir soupé, ils se mettent à jouer dix millions de roupies, et la moitié de la nuit ne s'était pas écoulée que Taj-ulmuluk avait gagné tout l'argent comptant accumulé dans les coffres de Lakkha et s'élevant à plusieurs centaines de millions de roupies. Celle-ci, désolée, veut jouer tout son mobilier ; mais, cette fois encore, elle perd, et le prince lui dit :

Digitized by Google

« Puisqu'il ne vous reste plus rien à mettre en jeu, que ferons-nous maintenant pour passer le restant de la nuit? Voulez-vous jouer encore une fois avec moi? Si je perds, je vous donnerai cent mille roupies; dans le cas contraire, vous me livrerez tous les princes que vous avez tenus enfermés par suite de vos tricheries. »

Lakkha consent à cette proposition, mais en un clin d'œil le prince gagne encore cette partie.

« Heureux jeune homme, lui dit alors Lakkha, je veux tenter une dernière fois la fortune. Si je gagne, je garderai tout ce que j'ai perdu; si je perds, je deviendrai ton esclave. »

L'astre de la fortune de Taj-ulmuluk continuant à briller sur le firmament du bonheur, il gagna aussi en un instant cette dernière partie. Alors cette belle à taille de cyprès se lève, et, les mains jointes, elle dit au prince :

« Fortuné jeune homme, avec l'aide de Dieu et l'assistance de ton horoscope, je suis donc devenue ton esclave. Par l'effet de ta haute fortune, tu as pu saisir cette proie à la poursuite de laquelle les rois de la terre ont consumé leur vie. Ma maison est désormais la tienne; épouse-moi, et passons ensemble le reste de notre vie dans le bonheur et la considération.

— Non, lui dit Taj-ulmuluk, je ne puis y consentir. Une importante affaire m'occupe; si Dieu me fait la grâce de réussir, toi aussi, tu seras heureuse. J'exige de toi que tu renonces à la vie que tu mènes, et que tu m'attendes pendant douze années en t'occupant du service du Très-Haut.

— O jeune plante du jardin de l'élévation, répond-elle, jusqu'à ce jour la fleur du parterre de ton adolescence ne s'est pas encore épanouie; le vent tempétueux de la vieillesse est encore éloigné de la résidence printanière de ta jeunesse. Est-il donc nécessaire que tu entreprennes un voyage, et que, de plein gré, tu te jettes ainsi dans le pyrée des ennuis; que tu lances de ta propre main le feu du trouble dans le château du contentement? Confie-moi donc ton secret, car tant

Digitized by Google

que mon âme sera dans l'enveloppe de mon corps, et que cette affaire ne sera pas terminée, j'unirai mes efforts aux tiens, puisque cette maison sans toi n'est plus pour moi qu'une prison. »

Vers : « O toi dont les discours me ravissent, sache que la maison que n'habite pas la personne qui vous est chère est une prison. Il faudrait mettre cette inscription sur toutes les demeures. »

Cédant aux instances de la spirituelle Lakkha, le prince lui dit enfin :

« Écoute, je me nomme Taj-ulmuluk ; je suis fils de Zaïn-ulmuluk, roi du Scharquistan. Mon père a perdu la vue par accident, et les savants et les médecins ont déclaré d'un commun accord que la rose de Bakawali seule pouvait le guérir de sa cécité. Depuis lors, mes quatre frères se sont mis en route pour aller à la recherche de cette fleur merveilleuse. J'étais secrètement avec eux, et lorsque je sus qu'ils avaient été pris dans les filets de tes artifices, j'employai la ruse à mon tour, et c'est ainsi que je suis venu à bout de te vaincre. Actuellement, je veux poursuivre la recherche de la rose de Bakawali : si je réussis, tant mieux ; sinon, je renoncerai à la vie. »

Lakkha savait ce qu'était Bakawali. « Ah! dit-elle au prince, quelle pensée extravagante s'est emparée de ton esprit! Sache que la rose dont tu parles se trouve dans la région du soleil, et qu'un oiseau même ne pourrait y parvenir. Bakawali est fille du roi des fées : cette rose se trouve dans son jardin. Mais la vue du soleil même ne saurait pénétrer à travers ses quatre murs. Des millions de dives veillent de tous côtés à sa garde ; aucun être vivant ne peut en approcher sans leur permission. Dans l'espace, de nombreuses fées sont occupées à écarter de ce jardin les oiseaux. Sur la terre, les serpents et les scorpions font une garde constante, afin que personne ne s'y introduise par là. Enfin, au-dessous de la terre, le souverain des rats, à la tête de milliers d'animaux de son espèce, fait aussi jour et

Digitized by Google

nuit la garde, afin que personne ne puisse s'introduire dans ce jardin par quelque trou. Ainsi, une rusée fourmi voudrait y pénétrer en rampant, qu'elle ne pourrait y parvenir. Renonce donc, mon prince, à ce désir insensé, car il est dit dans le noble Coran : « Ne vous exposez pas à périr. » Saadi a dit aussi :

Vers : « Nous ne pouvons, il est vrai, échapper à la mort, mais ne va pas te précipiter de toi-même dans la gueule du dragon. »

« Tout cela est vrai, répond le prince ; mais Dieu qui sut changer en un parterre de roses le feu dans lequel Nemrod fit jeter Abraham, couronnera de succès mon zèle ardent. »

Hémistiche : « Si ce divin ami est bienveillant pour moi, que pourra contre moi l'ennemi ? »

Ne t'oppose pas à mon dessein. Quoique les dives soient plus forts que les hommes, néanmoins ces derniers surpassent les premiers en intelligence et en perspicacité ; en sorte que Dieu a dit : « J'ai donné la prééminence aux enfants d'Adam. N'as-tu pas entendu raconter l'histoire du brahmane et du lion ?

HISTOIRE DU BRAHMANE ET DU LION.

Un brahmane vint à passer un jour dans un bois où il vit un lion attaché dans une cage avec une forte corde. En voyant le brahmane, l'animal se mit à rugir d'une manière plaintive, et il lui dit : « Seigneur, si tu as pitié de ma fâcheuse situation et que tu me sauves de ces entraves, je pourrai un jour t'être utile pour reconnaître ce grand service. » Le bon brahmane, au cœur aussi lisse qu'une planchette, fut troublé des cris douloureux du lion ; mais, aveugle d'esprit qu'il était, il ne songea pas qu'il avait affaire à un ennemi. Sans réfléchir donc à cette circonstance, il se hâta d'ouvrir la porte de la cage, et détacha les pattes de devant et de derrière du lion. L'animal

Digitized by Google

sanguinaire ne fut pas plutôt libre, qu'il saisit par le cou le trop simple brahmane, le mit sur son dos et l'emporta.

Vers. « Il ne faut pas plus faire du bien aux méchants que du mal aux bons. »

Le brahmane effrayé s'écrie : « Je t'ai obligé dans l'espoir que tu me traiterais aussi avec bonté, et bien loin de là, tu veux me faire du mal.

Hémistiche. « Je t'ai fait du bien, ne me fais pas du mal. »

« Parmi nous, répond le lion, il est permis de rendre le mal pour le bien. Si tu ne veux pas m'en croire, va le demander, et je me conduirai d'après ce qu'on dira. » Le brahmane y consent. Or, il y avait dans ce bois un grand et vieil arbre des banyans ; le brahmane et le lion allèrent auprès, et ce dernier exposa à l'arbre le sujet de la discussion. « Tu as raison, répond l'arbre ; moi, par exemple, je n'éprouve que du mal, au lieu du bien que je fais. Debout sur mon pied, au bord du chemin, je prodigue également mon ombre à tous les voyageurs, grands et petits ; toutefois, tous ceux qui, fatigués par la chaleur, viennent se reposer sous mon ombre, ne manquent pas avant de continuer leur route d'arracher quelqu'une de mes branches pour s'en servir de parasol ou pour s'en faire un bâton. Ne reçois-je donc pas le mal pour le bien ? »

« Que peux-tu répondre à cela ? dit le lion au brahmane. — Interrogeons quelque autre être, dit celui-ci, et, s'il est du même avis, tu feras ce que tu voudras. » Ils avisent alors un chacal couché sur un tertre, lequel s'aperçoit, de son côté, que le lion emportait sur son dos un homme vivant ; et il comprend ainsi qu'il y avait quelque chose de noir dans les pois [1]. Il voulait fuir, mais le lion l'arrêta en s'écriant : « Ne crains rien, nous avons à te demander quelque chose. — Quelque chose que vous commandiez de loin, reprend

[1] Proverbe indien qui signifie qu'on soupçonne un mal caché.

Digitized by Google

le chacal, je m'honorerai de l'exécuter. La frayeur, je l'avoue, a fait envoler loin de moi pauvre animal, l'oiseau de l'esprit et des sens. — Voici ce dont il s'agit, dit le lion : ce brahmane m'a fait du bien, et moi je veux lui faire du mal. Qu'en dis-tu? — Je ne peux concevoir, répond le chacal, qu'un homme ait pu faire du bien au roi des animaux, auprès de la forme colossale duquel la créature humaine est comme un petit enfant. Je n'en avais pas vu d'exemple jusqu'à aujourd'hui. — Viens, dit le lion, je te montrerai la chose. » Le lion prend alors le brahmane et marche en avant, tandis que le chacal les suit lentement par derrière. Ils ne tardent pas d'arriver tous les trois auprès de la cage. « Bon chacal, dit alors le brahmane, ce lion était dans cette cage de bois, je l'en ai délivré; donne actuellement ton avis. — Comment se peut-il, dit le chacal, qu'un si grand lion fût dans une aussi petite cage? Je ne pourrais le croire que si ce lion y entrait de nouveau et que tu remisses à ses pieds les liens qui les serraient; tu le ferais sortir ensuite, et je m'assurerais ainsi du fait. » Le lion se prêta volontiers à l'expérience; il rentra dans la cage, et le brahmane lui attacha les pattes. Le chacal dit : « S'il y a la moindre différence entre la position actuelle et la première, je ne pourrai pas donner de décision. » Le brahmane serra alors plus fortement le lion, puis il ferma la porte de la cage et dit au chacal : « Voilà bien comme le lion était placé quand je l'ai délivré. — Que ton esprit soit lapidé, dit le chacal; ô insensé, faire du bien à un ennemi si puissant, c'est frapper d'une bûche ton propre directeur spirituel. Avais-tu besoin de sauver un ennemi? Va, continue ton chemin, car désormais tu ne l'as plus à craindre.

» De même l'appétit sensuel est un lion renfermé dans la cage du corps; celui qui l'écoute et qui détache étourdiment la corde de la patience et de la confiance qui le tient serré, en devient immanquablement la proie, à moins que le prophète Khizr, le conducteur des gens égarés, ne le sauve. « Ecoute, belle courtisane, la force matérielle ne

Digitized by Google

doit pas l'emporter sur la force spirituelle. Relâche donc tous les princes que tu retiens prisonniers par suite de tes artifices, si tu veux qu'à ton tour Dieu te délivre du cachot de l'enfer. Quant à mes frères, je te prie de les garder auprès de toi jusqu'à ce que Dieu me ramène ici. »

Il dit et se mit en devoir de partir. Alors Lakkha, les yeux baignés de larmes, improvisa ce *gazal* :

« Ne t'en va pas sans moi, charmant insouciant, ne me laisse pas seule après avoir mis au pillage l'argent comptant de ma vie infortunée!

» Ne m'abandonne pas, aimable tyran, pour te précipiter étourdiment dans le malheur.

» Puisque le vent des événements souffle avec violence dans le monde, ne quitte pas, ô joie de mon cœur, ce séjour de tristesse!

» Tu n'es pas encore instruit des artifices du temps, ô Joseph de ce siècle! Le monde est une prison, n'y retourne pas.

» Le monde où tu veux t'aventurer est un océan sans rivage; écoute mes paroles, ô méchant jeune homme, n'y va pas.

» Quelle réponse donneras-tu au jour de la résurrection au papillon (qui te demandera pourquoi tu t'es voué volontairement, comme lui, à la mort)? Laisse donc ton dessein et ne t'en va pas, toi qui es pareil au flambeau brillant pour qui se sacrifie le papillon. »

Cher prince, tu viens d'entendre mes vers, mais écoute actuellement un discours plus digne de toi. Ton cœur où Dieu réside, et qui est l'ornement du trône, ce cœur qui sait distinguer l'esprit de la matière, s'il regarde néanmoins cet impur monde de boue, il verra la rouille s'appliquer au miroir de sa vue spirituelle, et de lumineuse qu'elle était, elle deviendra obscure. Lève-toi dès maintenant (pénétré de ces idées) et va t'enquérir du collyre qui rend la vue; cours à la recherche de la rose de ton ambition, mais évite les amusements que t'offrira sur ta route le

Digitized by Google

monde artificieux. Il ne manquera pas de placer devant toi le damier de la ruse, et de te séduire au moyen du jeu de trictrac de la tromperie, en jetant les dés selon son désir, à l'aide du chat de l'erreur et de la souris du mensonge, en sorte que tu perdes tout d'un coup le capital de ton espoir; et alors il t'enfermera pour toujours dans sa prison. Mais si tu déconcertes le jeu talismanique de la prostituée du monde[1] avec la belette de la patience, cette courtisane, tout habituée qu'elle est à commander comme les empereurs et les puissants, deviendra ton esclave soumise. Elle voudra te séduire par ses charmes et par sa beauté; mais si tu lui résistes, il est certain que ta main cueillera la rose de ton désir, que tu rendras la vue à ton père et que tu reviendras délivrer les frères.

Traduit de l'hindoustani par
GARCIN DE TASSY,
Membre de l'Institut.

[1] C'est à-dire du monde pareil à une prostituée. Elle dit ceci par allusion à sa conduite antérieure.

A suivre.

Digitized by Google

LES RACINES SÉMITIQUES.

(Études sur la formation des Racines Sémitiques, suivies de considérations générales sur l'origine et le développement du langage, par M. l'abbé Leguest.)

Aujourd'hui que les traditions de famille et de race sont à peu près effacées, et que les langues font les nationalités, s'occuper de linguistique, c'est travailler indirectement, mais d'un point de vue très-élevé, à l'histoire des peuples; labeur ingrat, dénué de tout espoir de popularité et de fortune, mais par cela même plus recommandable et digne des meilleurs encouragements. Les nôtres s'appliqueront à l'ouvrage dans lequel M. l'abbé Leguest vient d'aborder une des questions les plus ardues que l'esprit humain puisse entreprendre.

Dans toute étude littéraire, et notamment en linguistique, on peut adopter l'une des deux méthodes : celle de la philosophie, qui est l'hypothèse; celle de la science, qui repose sur l'observation.

M. l'abbé Leguest, qui est avant tout un érudit, a préféré la méthode des métaphysiciens : on bâtit une hypothèse, on augmente, on émonde, on arrange; quand le système est complet, on le considère comme un fait acquis, et cela dure autant qu'il plaît à Dieu.

Les sciences emploient aujourd'hui un tout autre procédé. L'observation et l'expérimentation sont, à vrai dire, d'un usage moins commode, mais elles donnent des résultats certains; et, partout où elles se sont trouvées en présence de l'hypothèse, elles l'ont ruinée au point de ne lui laisser pour refuge qu'un petit nombre de branches où on l'admet de parti pris : la métaphysique pure, l'astrologie judiciaire, et cette mystification qui fonde sur le sanscrit l'origine des langues soi-disant indo-germaniques.

M. l'abbé Leguest sait tout cela et nous ne doutons pas

Digitized by Google

que s'il a été obligé, par les exigences de la matière peut-être, de procéder autrement que du connu à l'inconnu, si son ouvrage nous a maintenus jusqu'ici exclusivement dans le second de ces éléments, il ne soit prêt à trouver dans le premier et à produire prochainement les justifications nécessaires.

Le système de l'auteur consiste à dire que « les racines » sémitiques actuelles ont été formées par la réunion de » deux radicaux ayant perdu chacun une partie de leurs » éléments » et il désigne sous cette dernière indication les lettres arabes *élif*, *ouaou*, *hé*, *ia*. S. de Sacy considérait le fait comme accidentellement possible et nul ne s'est élevé, jusqu'à ce jour, contre cette sage appréciation ; mais il y a loin de là pour l'ériger en règle générale. Une croyance généralement reçue est quelque chose, et il faut la ruiner, avant de pouvoir lui en substituer une autre.

La croyance, c'est que les racines sémitiques sont actuellement trilitères ; en remontant, on reconnaît que, le plus souvent l'une des trois radicales est là par euphonie, règle de grammaire, redondance, redoublement, etc. ; on remarque également que certains radicaux perdent une lettre faible pour la remplacer par une autre, faible ou forte. En somme, il semble résulter de là que primitivement les radicaux étaient de deux lettres, et que les racines que nous connaissons proviennent de ces radicaux, tantôt sous cette forme même, tantôt avec adjonction d'un élément nouveau ayant pour objet une modification des sons, qui nous échappe souvent. Si l'on applique ces idées à l'hébreu, le plus synthétique des idiomes, il restera peu de mots inexpliqués.

M. l'abbé Leguest va plus loin : il conteste et nos racines trilitères, et nos radicaux syllabiques de deux consonnes, et il trouve une décomposition à tout. Nous avons parcouru attentivement ses *exemples* et certes, nous devons reconnaître qu'ils constituent une réunion de coïncidences aussi heureuses que séduisantes ; mais nous n'y saurions voir

Digitized by Google

une démonstration. S'il ne s'agissait que de chercher dans l'hypothèse même la preuve de l'hypothèse, la science serait chose plus aisée, et nous-même, nous serions en mesure de faire, aux yeux du monde ébahi, sortir des entrailles mêmes de Sem, une belle langue européenne ; mais nous attendrons que le travail et l'étude nous aient permis de rassembler les matériaux propres à justifier jusqu'à la dernière de nos assertions, et de braver en toute sécurité les foudres indo-germaniques.

Comme nous venons de le dire, le système de M. l'abbé Leguest est séduisant ; restreint dans de certaines limites, il n'a rien de contraire aux données reçues et nous restons persuadé qu'un grand nombre de ses décompositions sont fondées. Mais comment les admettre toutes ?

Quelques-uns des mots présentés comme racines sont de simples dérivés provenant de véritables racines auxquelles on ne saurait appliquer la décomposition proposée. Citons pour exemples :

RABAB, *aqua multa*, aliis *dulcis*, p. 16, n° 34. — Hébreu, RABIB, *multus factus est*, dont l'un des dérivés est le pluriel REBIBIM, *pluviæ copiosæ, imbres*.

OUARAK, *coxæ suæ innixus fuit*, p. 71, n° 131. Verbe dénominatif provenant de OUREK, *cona*.

En écartant même tout ce qui est dérivé, le sens propre de la racine est encore un écueil. Rien ne nous assure que la signification admise par l'auteur soit celle qui a présidé à la formation du mot, et qu'elle ne soit pas, au contraire, le résultat d'une figure, d'un trope, cas auquel la décomposition proposée n'a plus de raison d'être. Malheureusement, on peut en citer des exemples :

MAJ, *fluctibus commotus fuit et undas jactavit mare*, MAOUI, *unda, fluctus maris*, p. 21, n° 93. Hébreu, MONG, *fluxit*, d'où MAOUI et MAJ.

HAMAR, *exarsit irâ vin*, p. 30, n° 18. HAMAR, *æstuavit, ferbuit ; fervore commotus est, arsit*.

BARA, *creavit*, p. 99, n° 1. Le sens propre est *cecidit, formavit*, le sens de créer, c'est-à-dire, faire de rien quel-

Digitized by Google

que chose, est une idée théologique et relativement moderne.

Enfin, dans quelques circonstances, la difficulté vient de la décomposition même.

JAL, *ivit venitque*, p. 14, n° 5. Ce mot signifie aller et venir, comment se composerait-il de deux mots signifiant l'un venir, l'autre retourner?

MALAQ, *percussit fuste*, p. 35, n° 82. Ce mot paraît être la métathèse du radical hébreu *maqqel*, bâton.

ZAHAR, *lucem emisit ignis*, p. 114, n° 2. Le mot *ignis* semble être entièrement inutile, tant dans la traduction que dans la décomposition. En chaldaïque, ZEHAR signifie simplement luire, briller.

Dans un chapitre final, M. l'abbé Leguest conclut ainsi : « Il résulte des faits exposés dans ce Mémoire, et des conséquences qui en découlent que l'homme n'eut tout d'abord à sa disposition qu'un certain nombre de mots basés sur l'onomatopée; les expressions dont il se servait étaient alors peu nombreuses, les mêmes onomatopées se trouvèrent fréquemment rapprochées dans le langage, elles finirent par s'agglutiner et engendrèrent des mots qui n'avaient plus le caractère onomatopique. » En d'autres termes, le langage est d'origine purement accidentelle, et il s'est formé par agglomération, comme les produits du règne minéral.

Que ce savant accorde cela avec les principes de la théologie qu'il connaît mieux que tout autre; nous protestons au nom de l'histoire et au nom de la physiologie. Depuis les nourrissons du roi Psammétichus, dont Hérodote nous a conté l'histoire, jusqu'à la fille sauvage de l'Aveyron et jusqu'aux dernières victimes de séquestration, tous les faits ont prouvé que la possession du langage en suppose la tradition. Les sourds-muets sont généralement bien conformés pour le langage; il ne leur manque que l'audition, par suite la tradition. Si les langues étaient matière perfectible, comme les sciences, leurs progrès suivraient ceux de la civilisation, et les académies, imbues des méthodes philosophiques, les feraient avancer constamment

Digitized by Google

vers un but de synthèse et de cohésion. C'est le contraire qui arrive, et plus on s'éloigne du point de départ, plus s'effacent les éléments synthétiques. Il existe en Océanie de misérables peuplades qui ont tout perdu, sauf une soixantaine de mots, qui les empêche de suppléer à ce défaut par le système de notre auteur?

Que Dieu, agissant d'une manière immédiate, ait donné à l'homme un langage tout fait, et que les circonstances ont depuis modifié; ou bien que, par une action purement médiate, il ait permis que le langage fût le résultat des facultés dont il a doué l'espèce dès le principe, c'est ce qu'il n'est pas facile de décider. Si l'on adopte la dernière solution comme plus conforme aux faits postérieurs, on est toujours obligé d'admettre que, dès les premiers temps, l'homme fut doué des facultés physiques et morales qui distinguent les individus bien conformés dans les nations civilisées, et que, conséquemment, il dut se former presque immédiatement un langage, limité matériellement par le peu d'importance de ses besoins, mais d'une étendue indéfinie si on le considère au point de vue de la portée de l'intelligence humaine.

Quoi qu'il en soit, on a vu des civilisations, des races entières, s'éclipser, se réduire, s'éteindre et disparaître avec leur langage: on ne les a vues s'élever, prospérer et grandir qu'à l'aide des lumières importées du dehors; ce qui prouve cette vérité que la tradition est le signe distinctif de la supériorité de l'homme sur les autres forces de la nature.

En terminant, nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion de rendre hommage au savoir et à la droiture d'intention de M. l'abbé Leguest; nous lui répétons avec plaisir qu'il y a dans son travail une idée féconde, moins étendue peut-être qu'il ne l'avait imaginé, mais qui ne fera que gagner en se condensant sous la double action de ses recherches consciencieuses et d'une intelligence éminemment propre à des travaux d'un ordre aussi élevé.

ALPHONSE CASTAING.

Digitized by Google

ÉTUDES DE MOEURS ARABES.

UN MARIAGE SOUS LA TENTE.

I.

Deux Arabes cheminaient, jambe à jambe, à travers la steppe, embaumée par le chih' (*artemisia herba alba*), qui s'étend au pied des derniers contreforts du Tell, entre la koubba du marabout Si-Ali-ben-Malek et le lac de Firania, et qui va mourir au pied du Djebel-Seh'ari, dentelé en cet endroit par les pitons de Seba'rous.

Cette portion du Sahara forme une vallée d'une vingtaine de lieues de largeur, que l'œil parcourt sans rencontrer aucun obstacle.

Le premier était monté sur une belle jument grise richement caparaçonnée, qui faisait cliqueter les chaînettes en argent terminées par un petit croissant, qui ornaient son poitrail. C'était un grand et beau garçon, à la figure fortement accentuée, entourée d'une barbe noire aux reflets bleus : sa lèvre épaisse et lisse supportait une moustache clairsemée dont la noirceur faisait ressortir l'éclatante blancheur de ses dents. Il était richement vêtu d'un haïk du Djérid, maintenu autour de la tête par une fine corde en poils blancs de chameaux et autour des reins par une ceinture bizarrement brodée en or par la main féerique de Moustafa Riato, d'Alger : un bournous noir de Mascara recouvrait ses épaules.

Quant à ses étriers, on reconnaissait, aux niellures fines

Digitized by Google

et délicates, qu'ils avaient été fouillés par les plus habiles ouvriers de Tunis.

Cet homme se nommait Djilali-ben-el-Hadj et était tellement riche, que ses fermiers lui volaient tous les ans cinquante sacs de blé et plus de cent brebis sans qu'il s'en aperçût.

Son compagnon était un homme sur le retour de l'âge, assez salement vêtu ; sa figure refrognée était éclairée par deux petits yeux vifs aussi gris que sa barbe : il se nommait Ali-el-H'ili.

Il remplissait auprès de Djilali les fonctions de factotum : il était tour à tour secrétaire, conseiller, domestique, confident, messager galant, et surtout assez adroit filou pour faire passer, sans bruit, les douros de son maître dans sa profonde djebira.

— El-H'ili, dit Djilali, que penses-tu de la démarche que je vais faire auprès d'Abd-el-Selam ?

— Je pense, Sidi, qu'il vous tient en si grand honneur, que, si le prophète ne le défendait, il vous donnerait ses trois filles en mariage.

— Crois-tu qu'il aura oublié l'insulte que je lui fis, un jour, à la noce de mon frère, en lui enlevant, au galop, son fusil qu'il maniait si maladroitement pendant la fantasia !

— Le son de la dot que vous lui paierez pour sa fille couvrira le bruit de ce souvenir dans sa tête. Et d'ailleurs que craignez-vous ? Ne montez-vous pas votre jument grise, et ne disons-nous pas : La jument grise porte bonheur à la demande en mariage ?

— C'est vrai ! El-H'ili ; mais pense à la perte qu'il va faire en me donnant sa fille Zohra : elle est moins belle que ses sœurs ; mais quel talent ! Il n'en est pas une dans la contrée pour tisser le bournous en laine noire : tu ne l'ignores pas, c'est elle que je veux. Ce n'est pas l'amour qui me guide : mon cœur appartient à la femme de Touïh'an, mon voisin.

— Je le sais, malheureusement ! Votre cœur vous tuera

Digitized by Google

traversé par une balle ! C'est un mauvais jeu que vous jouez là. Vous savez combien je vous aime ; eh bien ! je tremble pour vous chaque soir, lorsque, dépouillé de vos vêtements, vous vous introduisez en rampant comme un voleur dans la tente de Touih'ma. Ah ! Si-el-Djilali lorsqu'on a déjà trois femmes et qu'on va en prendre une quatrième, quel besoin est-il d'aller glaner chez autrui ? La poudre est traître et Dieu est juste !

— Allons, El-H'ali, te voilà encore avec ta morale ? je sais ce qu'elle vaut, heureusement. A propos, t'ai-je dit que je ne voulais plus que tu montasses cette rosse ?

— Non, Sidi.

— Eh bien ! à l'avenir, tu prendras mon cheval bai, je te le donne ; il est trop calme pour moi ; mais il est assez vif pour te rompre les os, vieil endurci !

— Merci pour le cheval, mon maître ; et non pour le vœu ; au moins, maintenant, pourrai-je vous accompagner dans vos courses amoureuses et vous être utile quelquefois ? Savez-vous, ajouta-t-il d'une voix mielleuse, que la fille d'Abdallah n'a pas répondu non à ma messagère ; elle est très-jolie et n'a encore eu que deux amants.

— Ah ! enfant du péché, dit Djilali en riant, et ta morale, qu'en fais-tu ?

— Je l'ai oubliée sur mon vieux cheval.

II

Abdel-Selam était campé, avec les siens, sur les bords du lac Firania ; l'abondance des pâturages pour ses troupeaux l'avait engagé à s'y installer.

Son campement se composait d'une vingtaine de tentes rayées noir et blanc, occupées par sa famille et ses bergers.

La tente qu'il occupait couvrait une superficie de quatre-vingts mètres au moins ; elle était divisée par des djerbi,

Digitized by Google

grande pièce d'étoffe du sud qui sert à former les cloisons dans l'intérieur des tentes : d'un côté était sa salle de réception ; de l'autre le gynécée, et sur le derrière de la tente la cuisine, espèce de caphanaüm où se trouvaient entassés, pêle-mêle, les selles, les brides, les provisions, les ustensiles, les cordages, tous les objets, en un mot, nécessaires à la vie nomade.

Abdel-Selam était assis sur une natte à l'entrée de la tente, égrenant nonchalamment son chapelet : il en était à la quatre-vingt-dix-huitième épithète de Dieu, lorsque, par l'effet de la réfraction, il aperçut au-dessus de l'horizon deux points : l'un blanc, l'autre noir.

Quoiqu'une distance très-grande séparât le premier du second, Abd-el-Selam reconnut El-Djilali et son suivant.

— Femme ! cria-t-il, arrive ici !

Une grande et belle femme, à la figure noble et énergique, souleva le coin du djenbi qui fermait la cloison : elle pouvait avoir quarante ans ; ses traits, flétris par le hâle, avaient conservé leur régularité ; à peine apercevait-on, sous le bleu du tatouage, une ride creusée qui séparait le front et allait se perdre sous des cheveux encore noirs.

— Hosni, lui dit Abd-el-Selam, approche ; vois-tu à l'horizon ces deux points ? Le point noir est notre ami El-Djilali et le point blanc El-H'ili, son suivant. Apprête la diffa.

— Toujours des hôtes ! c'est ennuyeux, dit Hosni ; à peine ai-je fini de moudre mon blé, qu'il faut le transformer en couscous. Qui vous dit d'ailleurs que ces gens viennent ici ; il sera toujours temps de commencer lorsqu'ils seront arrivés.

— Exécutez de suite mes ordres, raisonneuse ! Je sais d'ailleurs ce que je dis : El-Djilali vient ici me demander Zohra en mariage ; il est riche, et c'est, je crois, une bonne affaire pour nous.

— Comment ! vous voulez marier Zohra ! Vous êtes un

Digitized by Google

tyran! Qui me tissera mes étoffes, si vous la mariez? Ce sera encore moi! Je n'ai peut-être pas assez d'ouvrage?... Votre seconde femme est une paresseuse, qui ne sait que se parer du matin au soir. Je ne veux pas marier ma fille, la seule qui m'aide ici! Mariez vos autres enfants, qui ne sont bonnes qu'à manger!...

— Allons, femme, tais-toi! interrompit Abd-el-Selam; Zohra se mariera lorsque je le voudrai : ne me fais pas lever, tu sais?

— Oh! oui, je sais, soupira Hosni; lorsque vous avez menacé du bâton, vous croyez avoir tout fait. Vous me battrez tant que vous voudrez, mais, ma fille mariée, je ne ferai plus rien. Je ne vois pas pourquoi je serais l'esclave de votre autre femme et de ses filles : trois paresseuses, qui adorent leurs ventres. »

En ce moment Fatma, la seconde femme d'Abd-el-Selam, franchit le djerbi comme une furie et vint se camper, accompagnée de ses deux filles, devant Hosni.

— Comment, créature de Dieu, tu oses dire que je ne fais rien. Vilaine jalouse! tu espères me faire détester de mon mari; tu n'y parviendras pas, vieille!

— Oui! tu es une paresseuse, tu n'es bonne qu'à traire les vaches, parce que pour ce travail on est assis; tes épaules sont trop étroites pour porter la peau de bouc et le fagot de bois. Tu n'es bonne qu'à me voler les caresses de mon mari. Que Dieu te maudisse! Comment, moi! la première femme, je n'aurai pas le droit de parler, et mon imbécile époux me laissera insulter! Je veux le divorce! je veux le divorce! cria-t-elle en élevant la voix au diapason le plus aigu. »

C'était en vain qu'Abd-el-Selam avait imposé silence à ses femmes; ne pouvant parvenir à les faire taire, il prit un bâton et frappa indistinctement sur le dos des unes et des autres : femme ou filles se sauvèrent en se bousculant derrière le djerbi.

Cette scène était à peine terminée qu'El-Djilali arrivait

Digitized by Google

en faisant bondir sa jument, suivi d'El-H'ili qui trottait l'amble pour suivre son maître.

Djilali arrêta court sa monture, lui fit faire une pirouette sur les jambes de derrière, et descendit en remerciant Abd-el-Selam, qui s'était levé pour lui tenir l'étrier.

— Que le salut soit sur vous!

— Soyez les bienvenus, répondit Abd-el-Selam.

— Miracle de Dieu! Quel beau campement vous avez! Le chih' est abondant et touffu.

— Le campement est assez bon, et je compte encore y rester deux semaines. Et vous? Où êtes-vous campé?

— Je suis toujours au barrage de la rivière : le regnem y est beau et convient à mes moutons amaigris par les pluies.

— Qu'est-ce qui vous amène près de moi?

— Le bien, répondit El-Djilali; je viens vous demander votre fille.

— Laquelle?

— Zohra.

— Volontiers! Combien en donnez-vous?

— Je lui ferai une dot égale à celles de mes autres femmes : je donnerai deux cents douros. Vous le savez, je ne suis pas homme à marchander.

— Par Dieu! deux cents douros sont peu de chose! Le jour de ma mort elle vous apportera davantage; et puis ma fille est précieuse, elle tisse un bournous dans la perfection : je vends tous ses produits plus de cinq douros au-dessus du cours des marchés.

— Je ne l'ignore pas, Sidi, et je vous avouerai que c'est surtout à cause de son talent que je la recherche.

— J'accepterai, si vous me donnez pour moi cinquante douros.

— Oh! c'est beaucoup.

— Si-el-D'jilali, dit El-H'ili, allons, donnez-en trente, et que l'affaire soit faite.

— A-t-il bien parlé? demanda Djilali.

— Oui! répondit Abd-el-Selam, c'est donc une affaire

Digitized by Google

conclue ; seulement, vous ajouterez trois moutons pour manger le jour de la fête.

— Va pour les trois moutons, dit D'jilali. A quand la noce ?

— Lorsque vous voudrez, répondit le futur beau-père.

— Eh bien ! dans huit jours.

— Dans huit jours, soit !

Abd-el-Selam se leva, passa dans le compartiment des femmes, auxquelles il annonça officiellement le prochain mariage.

Immédiatement les femmes poussèrent un long loulouïl (cri de joie très-aigu particulier aux femmes arabes) en signe de joie.

Hosni se leva et vint baiser la main de son mari.

— « Sidi, dit-elle, dans vos conditions, exigez que votre fille vienne, chaque année, rompre le jeûne avec nous.

— Je vous le promets, » répondit Abd-el-Selam.

Puis il retourna vers ses hôtes, auxquels on apporta bientôt un plat de couscous au mouton, des gâteaux au miel et du lait.

Le repas terminé, Djilali et El-H'ili remontèrent à cheval et se dirigèrent vers leur douar.

En passant devant la tente du cadi, Djilali le prévint de se tenir prêt à dresser le contrat.

III

Aussitôt le départ d'El-Djilali, les femmes, qui avaient écouté la conversation à travers le djerbi, complimentèrent Zohra sur l'heureux sort qui l'attendait.

— « Voilà ce que c'est qu'être travailleuse et avoir du talent : les cavaliers viennent vous rechercher jusque sous votre tente, dit orgueilleusement la mère de Zohra.

— Ne faites pas tant la fière, répliqua Fatma, si je voulais publier mes filles, comme vous le faites, les maris ne manqueraient pas : ce ne sont pas ses yeux que Si-el-Djilali épouse, ce sont ses mains.

Digitized by Google

— Je ne sais ce que les hommes qui prendront vos filles épouseront : ni beauté, ni talent ! grande bouche et grand ventre?

— Vous êtes une insolente ; si je ne me retenais, par Sidi-Abd-el-Kader, je jetterais cette écuelle de bois sur votre bouche méchante.

— Ah ! vous me menacez ! jalouse, moi ! la plus ancienne femme de la tente. Votre figure ne rougit pas, mère des gourmands. Si je racontais à notre maître vos intrigues, vous vous tairiez.

— Moi ! me taire devant les mensonges ! Je suis une fille de grande tente et je ne redoute rien ! Tu es trop laide, toi, pour avoir des intrigues.

La dispute commençait à s'échauffer lorsque Abd-el-Selam survint, attiré par le bruit.

— Oh ! les filles du péché ! dit-il, la première que j'entends encore crier ira faire le bois pendant une semaine. Au lieu de vous disputer comme de vieilles folles, préparez-vous pour le mariage de Zohra. Surtout taisez-vous et faites la paix.

A ces menaces, les femmes se calmèrent.

— Va embrasser la main de ton père pour le remercier de te marier, dit Hosni à sa fille. »

Zohra se leva, embrassa la main à son père, et, en retournant à sa place, elle alla baiser celle de Fatma.

— Sois heureuse, lui dit celle-ci ; le mariage est un couloir ; l'entrée en est large et facile, mais la sortie en est étroite et ardue.

— Elle sera la dernière des quatre femmes, et par conséquent la plus chérie, dit Abd-el-Selam.

— C'est ce qui me console, dit Hosni, elle aura plus de bonheur que moi, qui ai été votre première épouse.

— Hosni, faisons la paix, dit Fatma, ce n'est pas vivre que se disputer toujours.

— Faisons la paix, Fatma !

Et les deux femmes s'embrassèrent avec effusion.

Digitized by Google

— Le maître, dit Fatma en s'adressant à Abd-el-Selam, donnez-nous des douros pour préparer les toilettes de votre fille; ne soyez pas avare comme d'habitude : le mariage, c'est un jour dans la vie.

— Combien voulez-vous pour vos colifichets?

— Vingt douros, dit Hosni.

— Pourquoi exagérer? lorsque tu t'es mariée, ton père n'a pas été si libéral. Je vous donnerai dix douros, cela suffira.

— Cette somme est à peine suffisante pour payer la matrone qui viendra faire de la musique, et teindre les mains et les sourcils de Zohra.

Abd-el-Selam, ne voulant pas discuter, se retira à la hâte. Un instant après, il jetait par dessous le djerbi les dix douros promis.

Hosni les ramassa, et les serra soigneusement dans un coin de son haïk.

Fatma appela la négresse.

— Dada, lui dit-elle, va chercher la vieille Megnerouna, pour qu'elle vienne préparer la toilette de Zohra.

IV.

Huit jours après, une nombreuse cavalcade, ayant à sa tête Si-Hamed, frère d'El-Djilali et le cadi, se dirigeait, au bruit de la fusillade, vers la tente d'Abd-el-Selam.

Aux premiers coups de feu, Abd-el-Selam et les siens étaient montés à cheval, et s'étaient portés à la rencontre du frère d'El-Djilali.

Arrivé à une demi-portée de pistolet, Abd-el-Selam arrêta son cheval et cria :

— Oh hé! les gens de poudre, que veniez-vous faire chez moi?

— Nous venons t'honorer, répondit Si Ahmed; je suis le frère d'El-Djilali et son mandataire; ceux qui m'entourent sont mes amis.

Digitized by Google

— Soyez les bienvenus, ma tente vous appartient.

Aussitôt les deux goums se confondirent pour n'en former qu'un.

Les R'aïta embouchèrent leurs trompettes et en tirèrent ces sons si discordants pour nos oreilles, si harmonieux pour celles des Arabes.

Les goums se mirent en marche au pas; de distance en distance, deux cavaliers se détachaient, prenaient du champ, puis revenaient sur le groupe au triple galop; arrivés à quelques pas, ils lâchaient leur coups de fusil, faisaient pirouetter leurs chevaux sur place, puis retournaient prendre du champ pour recommencer.

C'était admirable à voir, ces cavaliers galopant botte à botte et si intimement liés qu'ils ne formaient plus qu'un groupe.

Lorsqu'on fut arrivé devant la tente d'Abd-el-Selam, chacun mit pied à terre, laissa pendre la bride de son cheval et lâcha l'animal sans plus s'inquiéter de lui, puis chacun alla prendre place sur les frach, magnifiques tapis du sud, à longues laines frisottées, qui recouvraient le sol de la tente.

— Abd-el-Selam, dit El-H'ili, lorsque tout le monde fut assis, nous sommes en rapine, et nous venons t'enlever la prunelle de tes yeux.

— Soyez néanmoins les bienvenus, dit Abd-el-Selam.

— Mon frère, lui dit le cadi, que la joie entre dans ta maison par la porte par laquelle ta fille en sortira. Si tu le veux, nous allons procéder à la rédaction du contrat.

En même temps le cadi tirait de sa ceinture un objet en cuivre ayant la forme d'un tibia tronqué à l'un de ses bouts. Dans la partie arrondie qui représente la tubérosité, était creusé un encrier; les roseaux pour écrire étaient renfermés dans le tuyau qui, pour suivre notre comparaison, simulait le tibia lui-même; puis il tira de sa djebira une feuille de parchemin.

— Voyons, mes enfants, quelles sont vos conditions? demanda le cadi. Parle le premier, Abd-el-Selam.

Digitized by Google

— Successeur du Prophète ! la parole est une : j'ai dit deux cents douros. Que ma fille soit une bénédiction pour Si-el-Djilali.

— Il a bien parlé, dit Si-Ahmed ; mon frère consent. Voici cent douros et El-H'ili ; va faire remettre aux femmes les bijoux qui valent également cent douros.

— Affaire conclue, dit le cadi.

Lorsque l'acte fut rédigé, le cadi en donna lecture à l'assemblée.

Pour consacrer le mariage, le cadi récita ensuite le fatcha, qui fut suivi par l'assistance.

La prière terminée, les femmes firent entendre un long loulouïl de joie.

Les serviteurs d'Abd-el-Selam apportèrent immédiatement, au milieu de l'assemblée, de vastes coupes en bois chargées de crêpes, de bissikria feuilletés au miel, du h'amiss, sorte de fricassée de mouton fortement épicée et acidulée par le hermès, abricot du sud séché au soleil.

Puis arriva le mouton rôti et le traditionnel couscous.

Pendant ce temps, les femmes procédaient à la toilette de la mariée.

Depuis deux jours, les parentes et les épouses des amis d'Abd-el-Selam étaient réunies sous sa tente ; depuis deux jours, comme c'est l'usage, elles aidaient Hosni et Fatma à préparer les victuailles destinées aux invités.

Les unes grainaient le couscous, les autres découpaient les viandes ; les plus habiles dans l'art culinaire préparaient les pâtisseries, les bonbons ; les plus ignorantes allaient les unes au bois, les autres à l'eau.

Le matin, la mariée fut amenée en grande pompe dans le compartiment des femmes.

Zohra était assise au milieu de la tente, la tête et les yeux baissés ; les convenances arabes exigent cette attitude sérieuse et triste : c'est l'adieu de la jeune fille à sa virginité.

Elle doit rester ainsi calme, contristée, jusqu'à son en-

Digitized by Google

trée dans la couche nuptiale ; il faut qu'elle supporte, sans pousser un cri, sans faire un mouvement, les plaisanteries saugrenues des invitées, qui la pincent ou la piquent avec une épingle de temps en temps. Il lui est défendu de laisser effleurer ses lèvres par le rire qui éclate joyeusement autour d'elle, soulevé par les lazzis souvent libidineux de la matrone.

En un mot, ce jour-là, la mariée doit être immobile et impassible comme une statue.

Zohra était froide et calme au milieu de ces femmes rieuses et gaies. Aucune émotion ne soulevait son sein : élevée au milieu du fatalisme musulman, elle acceptait le mariage comme une chose écrite ; elle voyait arriver l'heure de l'union avec l'époux sans crainte et sans désirs ; elle n'aimait ni ne détestait son futur : à peine avait-elle aperçu une ou deux fois El Djilali. Elle ne rêvait ni le bonheur de l'épouse, ni les joies de la mère.

Aussi, était-elle calme comme nous l'avons dit. Une seule chose peut-être faisait battre son cœur : c'était la joie d'être parée comme elle ne l'avait jamais été : encore était-elle obligée, devant les convenances arabes, de réprimer ces élans de joie.

La toilette de Zohra était à peine terminée lorsqu'on l'amena sur le tapis : les cheveux nattés et attachés à leurs extrémités par des rubans roses, étaient parfumés au musc. Des plaques de carmin s'étalaient sur ses joues, une légère couche d'ocre teintait son front ; ses yeux étaient agrandis par le koh'ol, et ses sourcils étaient dorés par le henné mêlé à des feuillets d'or, dont les parcelles détachées les unes des autres, scintillaient à la lumière éclatante du jour.

Ses formes juvéniles se dessinaient sous une chemise de fine cotonnade, dont les manches de tulle laissaient voir ses bras admirablement attachés aux épaules.

Ses mains et ses pieds étaient teints avec le henné.

— Apportez les bijoux, dit Fatma.

Digitized by Google

On apporta aussitôt une corbeille en feuilles de palmier recouverte d'un linge blanc.

— Voici les boucles d'oreilles, dit Fatma. Elles sont magnifiques, ajouta-t-elle en les faisant voir à l'assistance.

C'étaient deux gros anneaux en argent grossièrement travaillés, auxquels étaient appendus quelques grains de corail et des piécettes d'argent.

— Que ces boucles d'oreilles t'ouvrent l'entendement de l'épouse et te trahissent le bruit de tout maléfice! dirent en chœur les femmes.

Quand les anneaux furent passés aux oreilles, on coiffa Zohra : on recouvrit d'abord sa tête d'une bande d'étoffe blanche dont les longs plis vinrent encadrer sa figure; on plaça ensuite au sommet de sa tête un cône tronqué en carton doré; sur cet échafaudage à peine équilibré, on attacha, en les superposant, trois foulards de Tunis, le premier entièrement rouge, les deux autres rayés de lames d'or.

Ensuite on recouvrit sa tête et ses épaules d'un haïk en soie et laine dont les longs plis, tombant naturellement, enveloppaient harmonieusement son corps; des épingles en argent attachaient le haïk aux épaules.

On chargea ses bras et ses jambes de massifs bracelets en argent.

— Voici la ceinture, dit Fatma en tirant une longue pièce de laine rouge, Zohra ne pourra la porter que lorsqu'elle sera épouse.

— Qu'elle ne tombe jamais que devant ton époux, dit H'osni.

— Amin! diront les femmes.

— Allons, les femmes! cria une voix d'homme, êtes-vous prêtes?

Un long louloui répondit affirmativement.

On fit approcher un dromadaire portant un palanquin recouvert d'un éclatant djerbi rouge et blanc. Les femmes y conduisirent Zohra.

Digitized by Google

Ensuite, chacune se prépara au départ : les plus riches montèrent dans des palanquins ou sur des mules ; les autres partirent à pied ou grimpées sur des ânes.

Les hommes escortaient à cheval ce convoi féminin, en tirant des coups de fusil, et en faisant la fantasia devant la mariée.

Les bons cavaliers étaient acclamés par le lolouïl des invitées auquel se mêlait le son criard des trompettes arabes.

V.

Un jour El-H'ili était allé chez une vieille femme et lui avait dit : Vas trouver Aïcha, l'épouse de Touïh'an, et dis-lui que le lion noir a aperçu hier une gazelle qu'il tuerait volontiers.

Le soir, la messagère répondit à El-H'ili : la gazelle ne craint pas la mort : mourir pour elle, c'est vivre.

El-H'ili récompensa la vieille femme pour sa mission, en lui donnant un demi-boudjou sur le douro que la générosité d'El-Djilali lui avait remis, pour rémunérer la messagère.

Le lendemain, El-Djilali rencontrait Aïcha au fond d'un ravin . . . . . .

Que l'on ne s'étonne pas de cette facilité de mœurs, et surtout que l'on ne crie pas au scandale. La condition de la femme indigène est telle que l'on doit excuser ces écarts de conduite qui, chez nous, seraient le comble de l'ignominie chez la femme.

Que l'on ne croie pas que, de gaîté de cœur, nous voulions nous faire l'apologiste de la débauche et du vice. Nous essayons simplement de peindre une société dont les mœurs sont encore peu connues. Notre but pourrait être celui de détruire les préjugés qui existent sur la condition de la femme en Algérie.

Quel est, en effet, le sort de la femme arabe ?

Digitized by Google

Par sa famille elle est livrée au plus fort enchérisseur.

Elle épouse un inconnu : son cœur et celui de son époux sont étrangers à l'acte qui s'accomplit.

Sous la tente de son mari, quelle est son existence?

Elle trait les vaches; bat le beurre; va chercher le bois, quelquefois à une assez grande distance de la tente, revient chargée comme une bête de somme; elle passe une partie des nuits à moudre le blé ou à grainer le couscous; son époux, toujours brutal, ne s'adoucit même pas dans les instants d'expansions intimes. A cette vie brutale, laborieuse, elle n'a pour compensation ni l'amour de son époux, ni le sentiment de la protection qui lui est due par la loi naturelle : à peine jouit-elle des joies maternelles.

Et cependant la loi musulmane la protége, mais chaque cadi commente la loi à sa manière. L'application n'en est pas une, et tel texte peut, au choix du commentateur, être une loi protectrice pour la femme ou pour le mari.

Que l'on nous pardonne cette digression, elle était nécessaire pour expliquer la conduite de nos personnages et ne pas faire taxer d'œuvre d'imagination ce qui n'est que la peinture, hélas! trop vraie, de mœurs dissolues, conséquence inévitable de l'état de barbarie et de décadence du peuple arabe.

A partir de cette époque, El-Djilali devint l'amant d'Aïcha.

Aïcha était la première femme qu'il aimait réellement. Jusqu'alors El-Djilali n'avait ressenti aucun amour pour les femmes; jusqu'alors, comme tous les Arabes, il ne l'avait considérée que comme l'instrument d'un plaisir grossier. Toutes les fois qu'il s'était marié, son cœur avait été étranger au choix qu'il avait fait. Fils d'une famille riche et influente de la tribu, il avait voulu par ses mariages augmenter et sa fortune, et le rayon de son influence par ses alliances avec des familles considérables.

Digitized by Google

Le hasard avait présidé au choix de ses femmes et n'avait jamais su allier la beauté aux convenances. Ainsi sa première épouse était grêlée, mais elle était la fille du caïd qui lui-même était allié à l'agha du pays.

La seconde était la fille unique d'un riche propriétaire dont une grande partie de la fortune devait lui revenir un jour; mais c'était une fille malingre et maladive.

A l'époque où nous écrivons, la troisième femme d'El-Djilali était une enfant de treize ans : il y avait à peine un an qu'il l'avait épousée; il était allé la chercher dans une tribu rivale et s'était créé, par cette alliance, des amis parmi une population jusqu'alors hostile.

Quant à sa quatrième femme, nous connaissons le mobile qui l'avait poussé à la demander en mariage.

Aussi lorsqu'El-Djilali vit Aïcha pour la première fois, en devint-il éperdument amoureux.

Aïcha de son côté aimait pour la première fois : mariée à douze ans à un homme qui avait quatre fois son âge, elle n'avait jamais éprouvé que du dégoût pour son mari. Lorsque le hasard la mit en présence d'El-Djilali, son cœur tressaillit à sa vue et elle répondit immédiatement à son amour.

Encore une fois, que l'on ne se récrie pas sur la facilité avec laquelle les relations les plus intimes se nouent. C'est une conséquence forcée de l'organisation du peuple arabe. Dans une société où la vie des hommes et celle des femmes est séparée, où chaque sexe vit isolé l'un de l'autre, les intrigues amoureuses doivent se dénouer immédiatement. L'Arabe n'a pas le loisir, comme l'Européen, de faire une cour assidue à la femme aimée ; non-seulement ce lui serait impossible, mais il éveillerait l'attention générale, froisserait les susceptibilités de la famille et donnerait lieu à un grand scandale. Dans ces conditions, les résolutions doivent être promptes de part et d'autre.

C'est ce qui était arrivé pour Djilali et Aïcha.

Digitized by Google

Mais il ne faut pas induire de là qu'Aïcha était une femme aux mœurs faciles. Elle avait vu en Djilali un beau cavalier élégamment vêtu ; elle avait lu dans ses yeux un amour qui lui promettait des joies ineffables ; puis elle avait regardé son mari vieux, mal habillé, dévoré de vermine, despote et brutal, et elle s'était donnée à El-Djilali.

Elle n'en était pas moins une bonne épouse dans le sens arabe ; c'est-à-dire qu'elle travaillait beaucoup, supportait la tyrannie maritale sans trop se plaindre.

De même, El-Djilali était un mari ordinaire ; il n'était pas trop brutal, pourvoyait largement aux besoins de ses femmes, et remplissait tous ses devoirs conjugaux en bon musulman.

Cette liaison, en un mot, ne jetait pas le désordre dans les deux ménages, ni le scandale dans la tribu.

Toui'han seul en souffrait peut-être : le jour où le soupçon avait effleuré son amour-propre, il avait glissé une balle dans le canon de son fusil, avec serment de tirer vengeance le jour où la certitude remplacerait le soupçon.

Quelques jours avant le mariage, Aïcha dit à El-Djilali :

Mon ami, j'ai peur que ta quatrième femme ne m'enlève ton cœur. On la dit jolie.

— Ne crains rien, mon œil, tu sais combien je t'aime : Zohra sera ma femme, mais jamais mon amie ; le soleil seul éclaire la terre, ton amour seul éclaire mon âme.

— Oh ! El-Djilali, je t'aime tant, que je tremble toujours pour mon amour. Pourquoi Dieu n'a-t-il pas permis que je sois ton épouse ? J'aurais été si heureuse de vivre toujours auprès de toi !

— Ce qui est écrit est écrit, Aïcha, et nul ne peut défaire ce que Dieu a fait.

— Ne te verrai-je plus avant ton mariage ? Tiens, Djilali,

Digitized by Google

si tu m'aimes, le soir de ta noce, tandis que Touïh'an et tous les invités seront réunis à la fête, je quitterai inaperçue et je viendrai dans ma tente. Si tu m'aimes, Djilali, tu m'y attendras ; me le promets-tu, mon ami ?

— Oui, je te le promets.

— A bientôt donc.

Aïcha et Djilali se séparèrent, l'un pour rejoindre ses trois femmes, l'autre son époux.

VI.

Quelques coups de fusil annoncèrent l'arrivée du cortége nuptial.

Aussitôt El-Djilali appela les parents et les amis qui étaient présents.

Mes frères, dit-il, cette tente est la vôtre : recevez les invités, remplacez-moi.

Puis il monta sur sa jument grise et disparut au milieu des ondulations du terrain, dans la direction opposée à celle par laquelle arrivait la mariée.

Cette fuite est exigée par les convenances : le mari ne doit pas assister à sa noce ; il disparaît tout le temps que durent les fêtes ; lorsque celles-ci sont terminées, les femmes conduisent la mariée sous la tente nuptiale et se retirent. L'époux revient alors sans être vu, à la faveur des ténèbres et s'introduit furtivement.

Le cortége fut accueilli à son arrivée par le loulouïl aigu des femmes et par les coups de feu tirés par les amis de Djilali.

On fit avancer le dromadaire de la mariée au milieu du cercle dessiné par des tapis de chaque côté de la tente, on le fit agenouiller et Zohra en sortit complétement dérobée aux regards par ses longs voiles.

Aussitôt qu'elle fut assise, les Guessab, joueurs de flûte et les R'aïta firent éclater leurs instruments aux sons aigus et agaçants.

Digitized by Google

Les femmes s'assirent du côté de la mariée ; les hommes s'accroupirent sur les tapis en face de la tente.

Le chaouch, espèce de maître des cérémonies dans toutes les noces, s'avança au milieu du cercle et déposa une guessa'a, immense plat en bois de hêtre de Kabylie, qu'il recouvrit d'un foulard.

Allons, mes seigneurs, que les généreux se fassent voir ; que chacun apporte sa taoussa et que Dieu la lui rende au centuple !

Immédiatement chaque individu présent s'avança vers la guessa'a et chacun, suivant sa fortune, y déposa quelques pièces de monnaie.

L'usage de la taoussa est antérieur à l'islamisme : c'est une offrande volontaire que les amis viennent déposer chez leur hôte les jours de fête ; c'est une espèce d'indemnité réciproque que les Arabes se paient, pour toutes les dépenses imprévues occasionnées par une cérémonie à laquelle ils assistent.

Dans le livre du Cheikh-ben-Aïssa qui traite des usages, il est dit : « Taous en arabe pur signifie argent. L'usage de la taoussa vient des Mont'ariba. Les Arabes ont trois origines : la première race est appelée ariba (arabe pur) et descend de Cham.

» La deuxième descend de Héber et est désignée sous le nom de Mont'ariba (Arabes qui se sont faits Arabes).

» La troisième race est celle des Moust'ariba (Arabes assimilés aux Arabes) et a pour ancêtre Abraham, qui l'importèrent dans l'Yémen..... C'est le signe de l'assistance. Cette action n'est pas un acte méritoire pour celui qui l'offre par orgueil. »

Lorsque chaque individu présent eut donné sa taoussa, le chaouch transporta la guessa'a à l'entrée du cercle pour que chaque nouvel arrivant pût y déposer son offrande.

Pendant ce temps, les femmes entouraient la mariée et la complimentaient.

Parmi elles se trouvait Aïcha.

Digitized by Google

Aussitôt que la nuit fut close, Aïcha sortit inaperçue du cercle et se dirigea en toute hâte vers sa tente où l'attendait El-Djilali.

Touïh'an qui était parmi les hommes, remarqua l'absence de sa femme : le soupçon vint le mordre au cœur ; il se leva, coula une balle dans le canon de son fusil, chargé pour la fête, et courut vers sa tente, qui était plantée à quelque distance de là.

. . . . . .

La fête continuait.

Le chaouch accompagné de deux flûtes, d'une trompette et d'un tambour de basque, était allé inviter un groupe de trois femmes à venir danser.

Les trois Arabes s'étant levées rajustèrent leurs voiles et commencèrent cette série de gestes et de contorsions qui constituent ce que l'on est convenu d'appeler la danse indigène, mais qu'à Paris, on qualifierait autrement.

Elles précédaient les musiciens en suivant la courbe du cercle.

Le chaouch, muni d'un bâton protecteur, marchait à reculons devant elle pour écarter les importuns et les admirateurs trop pressés de venir déposer leur offrande (Rechenk') ; car il est d'usage de se montrer généreux lorsque la femme d'un parent ou d'un ami danse. Les sommes réunies ainsi, sont partagées entre les musiciens et le chaouch qui, en sa qualité de répartiteur, se fait toujours la part du lion.

Les hommes assis au cercle saluaient de deux coups de fusil et de pistolet, les danseuses lorsqu'elles passaient devant eux.

Les danses se succédaient sans interruption depuis environ une heure lorsqu'un coup de feu retentit dans le silence de la nuit.

Un instant après on entendit des cris.

C'était Aïcha épouvantée qui, poursuivie par son mari, accourait chercher un refuge au milieu de la nombreuse assemblée réunie pour le mariage.

Digitized by Google

Voici ce qui était arrivé :

Touïh'an dont les soupçons avaient été éveillés par la disparition de sa femme, avait surpris El-Djilali sous sa tente et l'avait tué.

Lorsque la nouvelle du meurtre fut connue, la joie se changea en deuil ; les cris des hommes, les lamentations des femmes frappèrent l'air, et bientôt le plus grand désordre se mit dans cette réunion tout à l'heure si joyeuse et si calme.

Lorsque le silence et le calme furent un peu rétablis, Abd-el-Selam se leva :

Mes frères, dit-il, un malheur affreux est venu nous frapper au milieu de notre joie. Que la miséricorde de Dieu descende sur El-Djilali. J'emmène ma fille ! Soyez tous témoins que la veuve est restée vierge.

FLORIAN-PHARAON.

Digitized by Google

CHRONIQUE ORIENTALE.

Avril 1858.

Dans notre chronique du mois de mars, nous avons promis de donner des extraits de discours prononcés dans une des dernières séances de la Société zoologique d'acclimatation, comme faisant ressortir jusqu'à quel degré l'Europe est redevable à l'Orient de son bien-être et même des moyens de sa subsistance.

L'abondance des matières et l'exiguité d'étendue accordée à ces chroniques, nous force, bien qu'à regret, de ne reproduire ici que quelques courts fragments du discours remarquable d'un illustre diplomate, M. Drouin de Lhuys, dont le nom est justement célèbre parmi les amis de l'Orient en général et parmi les membres de la Société orientale en particulier.

« . . . . . Jetons les yeux autour de nous, et distinguons, parmi les choses appropriées à nos besoins les plus vulgaires, à notre alimentation, à notre vêtement, celles que produit spontanément notre sol et celles qui proviennent de l'acclimatation : nous verrons que, réduits aux premières, nous péririons en quelques jours de misère et de faim. Les animaux qui composent le grand cheptel que l'homme a, pour ainsi dire, attaché à l'exploitation de son domaine, sont presque tous originaires de l'Orient et particulièrement de l'Asie. Le blé lui-même n'est point un produit naturel de nos contrées. Le gland du chêne, quelques fruits âpres, quelques légumes insipides peuvent seuls prétendre à l'indigénat. L'homme, en Europe, ne vivrait donc que des produits de la chasse, et la population n'aurait jamais pu s'y développer, si elle n'eût emprunté à d'autres régions un large supplément d'animaux et de plantes.

» Sans remonter au delà des temps historiques, la vigne, qui tient, après les céréales, la plus grande et la plus belle place parmi nos cultures, nous est venue de l'Asie mineure avec les premières émigrations des Phocéens. Au bout de sept cents ans, elle n'était pas tellement multipliée dans les Gaules que Domitien n'ait pu se flatter de l'y détruire et que, deux siècles plus tard, l'empereur Probus n'ait été dans le cas d'en faire l'objet d'une nouvelle acclimatation. Le profit net de beaucoup de conquêtes des Romains a été l'importation d'arbres et de plantes qui satisfont, depuis deux mille ans, aux besoins et aux jouissances du monde occidental. Ils transplantèrent du Pont en

Digitized by Google

Italie, la cerise; de la Perse, la pêche et l'abricot, et nous usons, sans nous souvenir d'eux, des légumes qu'ils ont fait entrer dans notre alimentation.

» La centralisation puissante qui faisait de Rome l'entrepôt du monde, servait aux progrès de l'acclimatation.

Rangeant toute la Méditerranée sous une loi commune, elle rassemblait, dans les mêmes jardins, les plantes et les arbres de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe. Une des dernières et des plus heureuses acquisitions de cette époque fut celle du mûrier et du ver à soie que Justinien fit venir de l'Inde.

» Bientôt les ténèbres du moyen âge envahissent le monde romain à la suite de l'irruption des barbares, et les conquêtes de la culture et de la zoologie s'arrêtent, si même elles ne perdent pas du terrain. Mais, tandis que cette nuit profonde s'étend sur l'Europe, les Arabes et les Berbères, alors en possession d'une civilisation qui leur était propre, s'établirent en Espagne et pénétrèrent dans les provinces méridionales de la France. Ils dotent ces deux pays de la plupart des plantes tinctoriales et médicinales qu'ils cultivent encore, donnent à l'Andalousie, d'où elle passera plus tard en Amérique [1], la canne à sucre, qui n'avait été pour les Romains que l'objet d'une curiosité stérile [2], et le coton, cette toison végétale destinée à couvrir la nudité de la moitié du genre humain.

» L'Amérique est découverte par Christophe Colomb à la fin du xve siècle (1492) : l'ancien monde lui porte la canne à sucre, le coton, le cheval, et, parmi les produits qu'il reçoit d'elle en retour, il suffit de nommer le coq d'Inde et la pomme de terre. »

Nous apprenons, par l'agence Havas, qu'on s'occupe activement en Russie d'établir la coïncidence entre le calendrier moscovite et le nôtre, car l'on sait qu'il subsiste, entre l'un et l'autre, une différence sans cesse croissante et qui est actuellement de douze jours. La *Gazette* russe de Saint-Pétersbourg consacre un long article à ce sujet. Après avoir rappelé les causes de l'erreur commise dans la computation du temps et l'histoire de l'introduction du nouveau style, l'auteur propose de suivre l'exemple de tous les autres Etats européens et d'adopter le

[1] Voir l'*Agriculture Nabathéenne* de Ebn-el-Awam, écrite en Andalousie vers la fin du XIIe siècle.

[2] Saccharum et Arabia fert, sed laudatius India. Est autem mel in arundinibus collectum, gommium modo candidum, dentibus fragile, amplissimum nucis avellanæ magnitudine; ad medicinæ tantum usum.

(C. Plinii hist. nat. L. XII, c. 17.)

Digitized by Google

nouveau style. Seulement il pense qu'au lieu d'omettre d'un seul coup treize jours (de sauter par exemple du 31 décembre au 13 janvier), il faut omettre de préférence quatorze fois les jours bissextiles, qui reviennent au bout de chaque période de quatre ans. Le calendrier se trouverait ainsi nécessairement et insensiblement conforme au calendrier grégorien avec lequel il coïnciderait en 1912. Actuellement le nouveau style a une avance de douze jours; en 1882, il en aura treize. Il suffirait donc d'omettre treize jours, le quatorzième ne se complétant que dans la seconde moitié du xxe siècle.

Nous avons à annoncer la perte, à l'âge de soixante-trois ans, du commodore Perry, celui qui, par une politique habile, sut obtenir du gouvernement japonais, pour les Etats-Unis, sa patrie, de grandes concessions qu'aucune autre puissance n'avait pu s'assurer jusqu'alors.

Matthew-Galbraith Perry, naquit en 1795 à Rhode-Island (l'un des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale). Il entra dans la marine nationale en 1809; il avança assez rapidement grâce au concours de son père et de son frère aîné qui avaient déjà servi, sur les mers, le gouvernement de la république. Il prit une part active à la guerre de 1812. Chargé, en 1838, d'étudier la disposition des arsenaux, des phares et des chantiers maritimes de l'Europe, il s'acquitta de sa mission avec un talent remarquable. En 1846, il commandait, d'abord en second, ensuite en chef, l'escadre d'opérations dans le golfe du Mexique, et son nom retentissait au récit de la prise de Vera-Cruz. En 1852, il dirigeait l'importante expédition de l'escadre américaine, près la cour de Yédo : les résultats de cette mémorable entreprise qui illustra le nom du commodore Perry, sont assez connus de tous pour que je puisse me dispenser de m'y arrêter davantage.

Le commodore Perry est mort presque subitement d'un accès de goutte remontée sur l'estomac. Il laisse six enfants, dont trois fils. L'un d'eux est actuellement consul des Etats-Unis à Hong-Kong.

La Société royale des sciences d'Upsal, dans sa séance solennelle du 17 mars dernier, présidée par S. A. R. le prince Oscar, a nommé membre de la section d'histoire et d'archéologie, notre savant collaborateur, M. Garcin de Tassy, de l'Institut, en remplacement de feu Etienne Quatremère. MM. Bopp et Diez ont été également élus dans la même séance.

Dans le prochain numéro de la *Revue de l'Orient*, nous donnerons le dernier traité conclu entre la France et le royaume de Siam. La récente promulgation de ce traité important pour nos relations dans l'Asie orientale, ne nous a pas permis de le faire plus tôt connaître à nos lecteurs.

L. Léon de Rosny.

Digitized by Google

CHRONIQUE ALGÉRIENNE.

L'Algérie sommeille !

Je ne veux pas dire que les Algériens passent leur temps à ne rien faire, mais seulement que dans les régions politiques et financières on n'a rien résolu relativement aux diverses parties du problème algérien.

Il y a un an, il était fort question du cantonnement des tribus arabes ; on attendait à cette époque une mesure qui devait définir cette opération et la rendre plus rapide.

Il y a un an, un décret, rendu le 8 avril, créait le réseau des chemins de fer algériens, et l'on pensait qu'il serait suivi bientôt d'un ou plusieurs décrets de concession.

Il y a un an, les journaux algériens chantaient victoire, car on venait de mettre en vente des terres domaniales, et il était à penser que le système de la vente allait remplacer définitivement le système des concessions.

Il y a six mois, on promettait à l'Algérie une auguste visite, et de cette visite on augurait beaucoup.

Il y a trois mois, on parlait d'un décret qui allait permettre l'entrée en France d'une soixantaine de produits algériens.

De toutes ces promesses, de toutes ces espérances, que s'est-il réalisé?.....

Enfin, sachons attendre. Un vieux proverbe très-consolant assure que *tout vient à point à qui sait attendre*. Soyons donc patients, et tout viendra à point..... s'il plaît à Dieu.

Nous avons assisté lundi 29 mars à la séance d'une société d'Algériens qui se réunit deux fois par mois sous le nom de *Société de colonisation*. La réunion était nombreuse, la discussion a été intéressante. On a examiné la question de la culture du coton en Algérie ; on a recherché si la culture est possible dans la colonie, si elle est digne des encouragements de l'Etat, et de quelle nature doivent être les encouragements administratifs.

MM. Dupré de Saint-Maur, le propriétaire de la ferme-modèle d'Arbal ; Jules Duval, des *Débats ;* André Pasquet, du *Siècle,* ont pris successivement part à la discussion qui a été très-animée. Malgré tout ce qui a été dit, la question n'est pas épuisée, elle sera continuée dans la prochaine séance.

Digitized by Google

Tous les amis de l'Algérie verront avec plaisir se fonder cette Société, qui ne fait pas double emploi avec la *Société orientale ;* nous lui souhaitons une existence longue et active, et nous avons le ferme espoir qu'elle contribuera, pour sa part, à jeter un peu de jour sur les parties encore obscures du problème algérien.

Parmi les publications nouvelles, je dois signaler les *Souvenirs d'un chef de bureau arabe,* par M. Hugonnet. Ce petit volume a paru, il y a quelque temps déjà, chez Michel Lévy. Nous le recommanderions à nos lecteurs, s'il ne contenait les appréciations les plus erronées en matière de colonisation. Pourquoi M. Hugonnet s'est-il engagé sur le terrain économique qui n'est pas évidemment le sien? Que ne s'est-il borné à l'étude des mœurs arabes? Il eût écrit un livre amusant et utile ; il nous eût épargné des bévues dans le genre de celle-ci :

« Si l'on vendait des terres, écrit-on, de toutes parts on verrait arriver, etc. On a mis des terres en vente ; elles ont été adjugées à bas prix en présence de peu de concurrents. »

Et de celle-ci :

« Des espaces à livrer aux premiers débarquants, l'Algérie n'en a pas, et elle n'en aurait pas, même si elle était gouvernée et administrée par les écrivains au sujet desquels nous écrivons ces lignes. »

Si M. Hugonnet avait pris la peine de lire les relevés des ventes de terres qui ont été effectuées par les soins de l'administration, il aurait trouvé que les terres ont atteint un prix moyen de cent francs au moins; que sur aucun point elles ne se sont vendues à vil prix; que sur tous les points, elles ont été vivement disputées par de nombreux concurrents. Nous mettons M. Hugonnet au défi d'opposer un chiffre à ces allégations, et pourtant il peut trouver dans le *Moniteur algérien* la liste des lots vendus avec la mise à prix et le prix des ventes.

S'il eût étudié avec un peu de soin la situation économique de la colonie, il n'eût pas commis la seconde erreur, pour le moins aussi grosse que la première. Il eût trouvé, d'une part, que sur les 25 millions d'hectares du Tell et des steppes, 2 millions à peine sont cultivés par les Arabes ; d'autre part, que l'Etat, propriétaire du territoire arabe, peut enlever aux indigènes tout ou partie de ce territoire. De ces deux faits il eût conclu, sans un grand effort de logique, que l'Algérie a d'immenses espaces à livrer aux émigrants. Il se fût ainsi évité d'adresser une parole désobligeante à des écrivains dont le seul tort est d'avoir étudié la question avec plus de soin qu'il ne l'a fait.

Clément Duvernois.

Digitized by Google

Correspondance particulière de la Revue de l'Orient.

ÉGYPTE.

Ce qui préoccupe le plus les esprits en ce moment, est assurément le percement de l'isthme de Suez, auquel M. de Lesseps a voué un véritable culte. Il paraît que l'illustre diplomate a presque totalement réussi à faire aboutir les négociations, et le seul obstacle qu'il reste à surmonter est maintenant sur le point d'être franchi. Du jour où la Sublime Porte aura obtenu de l'Angleterre la remise de l'île de Perim, elle accordera à la compagnie formée par M. de Lesseps, pour creuser le canal de Suez, le firman qui mettra fin aux retards apportés jusqu'à présent à l'exécution du gigantesque projet auquel l'Europe entière s'associera de tout son pouvoir.

Le nombre des voyageurs et des touristes qui ont parcouru l'Egypte cet hiver est considérable, mais parmi ceux dont les explorations auront du retentissement, on cite MM. Mariette, L. Delatre et Brugsch. Le premier de ces savants a découvert à Sakkarah, il y a quelques années, après des fouilles qui ont duré plus de quatre ans, le fameux *Serapeum* de Memphis, dont les richesses scientifiques sont aujourd'hui déposées au Musée impérial du Louvre. Le second, M. Louis Delatre, est à la fois un littérateur distingué et un savant philologue que se disputent avec raison la France et l'Italie. Il rapportera de son voyage, des notes précieuses qui seront le sujet d'un livre où l'esprit ne le cédera en rien à l'érudition. Le troisième, M. Brugsch, est l'auteur de la *Grammaire démotique*, publiée, il y a quelques années, par ordre du gouvernement prussien, et qui remplit en ce moment une mission scientifique en Egypte.

On raconte dans nos cercles les mieux informés que les nouvelles fouilles entreprises par M. Mariette, ont déjà produit des résultats magnifiques. Ce savant a déjà découvert un nombre considérable de monuments qui seront offerts par le vice-roi à S. A. I. le prince Napoléon, dont on avait annoncé, il y a quelques mois, la visite en Egypte. Dernièrement MM. Brugsch et Delatre ont été voir les fouilles de M. Mariette, où s'étaient donné rendez-vous plusieurs Européens de distinction, parmi lesquels on cite un jeune prince polonais, M. Zdzislas de Podhorsky, que l'amour des voyages a entraîné sur les rives du Nil. M. Mariette a

Digitized by Google

fait à ses hôtes, les honneurs de sa tente avec une cordialité toute française, et les voyageurs sont partis enchantés de l'hospitalité de M. Mariette.

S. E. Artim-Bey, est revenu aux affaires; il occupe maintenant le poste de premier ministre du vice-roi. Vous savez que ce diplomate, Arménien d'origine, est un des hommes les plus distingués de l'Orient. Son arrivée aux affaires est d'un bon augure pour l'avenir de l'Egypte. Le bateau qui emporte ma lettre, ramène en Europe MM. Louis Delatre et Z. Podhorsky, qui vont résider quelque temps à Rome.

Pour extrait : Just Rouvier.

SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1858.

Présidence de M. Audiffred.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance dont la rédaction est adoptée. Le secrétaire lit ensuite plusieurs lettres qui lui ont été adressées par les Ministres de la guerre et de l'instruction publique concernant la Société.

Est nommé correspondant de la Société, M. Dunant, voyageur en Orient, à Genève.

M. le président lit le rapport de la Commission chargée de rédiger un article additionnel aux statuts; il est ainsi conçu :

« Les articles 24 à 27 sont et demeurent abrogés. Ils sont remplacés par les dispositions suivantes : Les président, vice-présidents, secrétaires, seront nommés à l'une des prochaines séances pour une durée indéfinie. Le trésorier est nommé pour un an et indéfiniment rééligible. Toutefois, si un membre du bureau cessait pendant trois séances consécutives de se présenter aux assemblées ou réunions de la Société sans en avoir prévenu ou sans motif valable, il pourra être déclaré démissionnaire. »

Un membre présente quelques observations, qui sont combattues par le président. Le rapport des commissaires est mis aux voix et adopté à la majorité.

La Société proroge les pouvoirs de la commission chargée de

Digitized by Google

préparer des questions qui seront traitées dans les séances de la commission. M. *Massot* est adjoint à la commission. M. *Garcin de Tassy* conserve la présidence de cette commission.

L'ordre du jour appelle la discussion sur les affaires de l'Inde. Plusieurs membres prennent la parole sur la question.

La séance est levée à 10 heures.

Le secrétaire général,
VICTOR LANGLOIS.

Séance de la Commission permanente du 7 juillet 1857.

Présidence de M. Garcin de Tassy.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. J. Oppert fait un rapport sur l'adoption d'un alphabet universel de transcription des mots orientaux et étrangers. Les conclusions sont adoptées. Renvoyé à la séance générale de la Société.

On annonce l'arrivée de S. E. l'Ambassadeur de Perse et de sa suite, que MM. les commissaires vont recevoir.

M. Garcin de Tassy donne lecture d'un article sur Hir et Ranjhan, légende du Pendjâb.

M. J. Oppert lit un extrait de son voyage en Mésopotamie.

Le secrétaire de la Commission,
L. LÉON DE ROSNY.

M. VICTOR LANGLOIS, secrétaire de la Société orientale de France, avait adressé, par l'entremise de M. GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut, professeur d'hindoustani, à S. A. R. le prince HAMID ALI, héritier présomptif du trône d'Oude, un exemplaire du dernier numéro de la *Revue de l'Orient*, dans lequel se trouvait un article sur les obsèques de son aïeule et de son oncle et incidemment sur le royaume d'Oude. MIRZA SYED ABDOOLLAH, secrétaire-interprète de S. A. R. vient d'adresser de sa part des remerciements pour cet envoi auquel il a été très-sensible.

Le Gérant, J. ROUVIER.

Versailles. — Imprimerie de BEAU Jᵉ, rue de l'Orangerie, 36.

Digitized by Google

L'ISTHME DE SUEZ ET L'ILE DE PÉRIM.

Quand on jette les yeux sur la carte du monde, on est tout d'abord frappé de la configuration de cet isthme de Suez qui réunit par un étroit passage et le continent asiatique et le monde africain. Rien qu'à la vue de cette frêle chaussée qui relie l'Egypte à la Syrie, on se prend à chercher quelle a pu être la pensée du Créateur. On se demande, moitié confiant, moitié sceptique, s'il y a là un défi ou un appel de Dieu à l'homme. Combien de génies ont dû méditer sur les moyens d'ouvrir par cet isthme une voie de communication entre la mer Intérieure et l'océan Indien. Combien de fois Alexandre et Napoléon ont-ils dû se complaire à l'idée d'étendre par là un de leurs bras de géants, ambitieux d'étreindre le monde? Mais non, durant ces siècles passés dont chaque heure a été signalée par le prodigieux travail des générations éteintes; empereurs, rois, hommes de génie, nul ne s'est rencontré, qui se soit senti le cœur assez hardi et l'âme assez élevée pour abattre ces colonnes herculéennes que Dieu a placées en face du détroit de Gadès et qui semblent être comme les piliers du monde. Véritable sphynx couché en travers des sables de la Lybie et de l'Asie, l'énigme est encore à deviner. Pas une de ces grandes puissances de l'Europe que la rivalité éperonne, pas une de ces grandes compagnies financières ne sont venues miner cette insultante barrière qui sépare les deux mers : c'est incompréhensible! Cependant, nous sommes arrivés à cette époque de transformation où rien

Digitized by Google

n'arrête le génie de l'homme et c'est dans notre siècle fécond en puissants événements, dans ce grand siècle de gloire, de lumières et de progrès, que l'entreprise avortée des vieux Pharaons va recevoir son application. Déjà le monde s'est ému à la pensée de voir bientôt rompre la digue opposée par la nature à la jonction des deux mers. Un français, M. de Lesseps, secondé par le petit-fils de Mohammed-Aly, n'a pas craint de reprendre le projet qu'avaient conçu quatre mille ans avant lui les Rhamsès et les Sésostris. Il a résolu d'entreprendre avec Dieu et les hommes une lutte glorieuse afin d'accomplir le plus gigantesque ouvrage qui ait jamais été conçu dans les temps anciens et modernes. Comme l'œuvre de Dieu, de tels résultats doivent être infinis, éternels, divins. Il fallait un de ces grands penseurs, frère en génie de Christophe Colomb, pour avoir l'ambition de graver son nom sur cette croupe du monde d'une manière plus impérissable que les rois d'Egypte n'ont écrit le leur au sommet des pyramides.

I

La première idée d'un canal destiné à unir la Méditerranée à la mer Rouge appartient aux Pharaons. Nécos l'exécuta en partie en joignant le Nil à la mer Rouge : Hérodote donne les dimensions du canal. Strabon attribue cet immense travail à Sésostris. Après eux, les Ptolémées, puis, plus tard, les empereurs romains Trajan et Adrien [1] reprirent la pensée de leurs devanciers. Pendant les longues guerres et les invasions qui ravagèrent l'Egypte, le canal fut négligé, abandonné et comblé par les sables.

Alors la race musulmane mit le pied sur ce vieux sol. Les conquérants arabes comprirent bien vite l'importance d'une communication entre les deux mers. « Omar, dit

[1] Alfergan, le géographe. — Makrizi, *Commentaire sur l'Egypte.*

Digitized by Google

Alfergan, ordonna que le canal fût rouvert, à l'effet de faire transporter des vivres à la Mecque et à Médine, qui étaient ravagées par la famine. » Amrou, le lieutenant d'Omar, rétablit le canal, qui fut ensuite comblé pour affamer Médine révoltée, sous le règne du kalife abasside Abou-Djafer-el-Mansour.

Ici se trouve une lacune historique que les savants auteurs de l'*Avant-Projet du percement de l'isthme de Suez* ont franchie pour arriver d'un bond au règne du sultan Moustapha III, qui se préoccupa vivement de la jonction des deux mers. Plus heureux, nous avons trouvé dans l'histoire ottomane les preuves authentiques d'essais ou de travaux tentés par des sultans ottomans longtemps avant le règne de Moustapha III.

C'est à sultan Sélim II (1566-1574), le fils du grand Suleïman, que revient l'honneur d'avoir repris la vieille pensée pharaonique.

« Conquérant de Chypre, négociateur consommé avec l'Europe, restaurateur de la marine des Ottomans, continuateur du système d'alliance avec la France, qui créait en sa faveur une balance de l'Europe contre la maison d'Autriche, promoteur de la jonction des quatre mers par le percement des isthmes de Crimée et de Suez, etc.; tel fut, dit un écrivain célèbre, sultan Sélim II [1]. » En succédant à son illustre père, le sultan Sélim eut le bonheur de trouver au grand-vézirat Mohammed-Sokolli, en qui se personnifièrent sous trois règnes les lumières, l'énergie et la politique de l'empire. « Sokolli songeait à la prospérité de la puissance ottomane. Son génie avait devancé son époque dans la théorie de l'économie politique, cette science de la richesse des nations. Il voyait cette richesse dans l'agriculture, dans le commerce, dans la navigation, ce véhicule des échanges entre les peuples. Il voulait faire de Constantinople, par l'industrie, ce que la nature en avait fait

[1] *Histoire de la Turquie*, par Lamartine, vol. V.

Digitized by Google

par le site, l'entrepôt de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique, la *grande échelle* de l'univers [1]. »

Les Turcs d'alors n'avaient point compris les théories civilisatrices de Sokolli; il exploita leurs haines contre les Persans pour arriver à la création d'un canal de jonction du Don et du Volga, c'est à dire de la mer d'Azoff et de la mer Caspienne [2] : à l'appui de ses projets sur Suez, il invoqua la nécessité de porter rapidement des forces militaires sur les côtes de l'Arabie, habitées par des populations turbulentes. Par le Volga et par le golfe Persique, les flottes ottomanes auraient envahi l'empire persan. Sous ces vues politiques, Sokolli cachait des pensées économiques. Le Bosphore aurait imposé son monopole au monde oriental et occidental. «Les produits de l'Europe, recherchés par les Indes, et les produits mille fois plus riches des Indes revendiqués à tout prix par l'Europe, au lieu d'emprunter le long et périlleux trajet de six mois du cap de Bonne-Espérance, à peine découvert, allaient s'échanger de la main à la main par les caravanes et par les vaisseaux sur les marchés ottomans. Les deux mondes étaient condamnés à trafiquer sous les tentes, sous le pavillon, sous les tarifs tributaires de Sélim II [3]. »

Du côté de la mer Noire, les vues de Sokolli échouèrent sous les préjugés de 5,000 janissaires et de 20,000 pionniers envoyés à Azoff pour creuser le canal; cette armée refusa de travailler à une route dont le but était une contrée inconnue, où les jours, disaient les Tartares, étaient de vingt heures, et prétendit qu'un pareil climat était en contradiction avec les lois religieuses. Le khan des Tartares,

[1] Lamartine, *id.*

[2] L'idée venait du defterdar Tcherckess Kasim bey, auquel avait été confié le sandjak de Kaffa, et qui fut chargé de diriger toute l'entreprise. (De Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman ;* d'après Petschewi, Raussi-ul-Ebrar, l'*Histoire de Russie,* de Levesque, et l'*Histoire* de Karamsin.

[3] Lamartine, livre cité

Digitized by Google

Devlet Ghéraï, craignait aussi pour l'indépendance de la Crimée et travailla à dépopulariser dans les troupes la pensée du grand-vézir. Enfin une victoire du czar Ivan V et les Russes, qui apparaissaient en Europe, força à la retraite une armée ottomane envoyée pour reconnaître Astrakhan et lança entre le Don et le Volga des bandes de fuyards qui jetèrent la panique et la sédition parmi les ouvriers du canal.

Sokolli voulut tenter en Egypte ce que l'ignorance de la nation avait fait échouer au nord du Caucase [1]. Une révolte générale de l'Arabie suspendit fatalement l'exécution de cette œuvre.

L'un des plus célèbres écrivains polygraphes du seizième siècle, Scaliger, a mentionné cette grande pensée, qui suffirait pour illustrer le règne du sultan Sélim et le grand-vézir Mohammed Sokolli.

Le sultan Murad III (1574-1595), successeur du sultan Sélim II, au milieu d'un règne fort agité, songea aussi au percement de l'isthme de Suez. Vraisemblablement, il faut voir dans ce projet la pensée persistante de Sokolli, qui avait conservé les sceaux de l'empire, et qui les garda jusqu'au jour où il fut frappé par le bras d'un assassin. Deux documents récemment découverts, et dont la copie ne doit plus se trouver dans les archives de l'ambassade de France à Constantinople, ne laissent aucun doute sur les projets du sultan Murad; ce sont deux lettres de M. de Lancosme, ambassadeur de France, envoyé par la ligue auprès de la Sublime-Porte. Ces lettres, qui étaient conservées parmi les manuscrits du Muséum britannique à Londres, attestent qu'en 1586, on voulait employer au percement de l'isthme de Suez 100,000 hommes, 40,000 ânes

[1] Mohammed Sokolli voulait faire percer l'isthme de Suez afin que les flottes ottomanes pussent faire voile librement de la mer Méditerranée dans la mer Rouge. (*Rapport d'Ambassade de Rym*, dans les Archives impériales de Vienne.)

Digitized by Google

et 12,000 chameaux ; le chiffre énorme de la dépense fut, selon l'ambassadeur, la seule raison qui fit abandonner le projet.

Enfin, quelques années plus tard, le célèbre géographe d'Anville avançait qu'un ambassadeur turc qu'il vit à Paris lui affirma avoir été envoyé par le sultan en Egypte pour examiner si le canal était praticable.

Telle est la série des faits omis dans les documents publiés jusqu'à ce moment au sujet de l'isthme de Suez.

Nous arrivons au règne du sultan Mustapha III. C'est le baron de Tott qui a consigné dans un ouvrage bien connu les projets de ce prince éclairé :

« Sultan Mustapha traita avec un grand intérêt le projet de la jonction des deux mers par l'isthme de Suez. Il voulut même ajouter aux connaissances que j'avais à cet égard celles des différents commissaires qui avaient voyagé en Egypte, et l'on verra dans la quatrième partie de ces Mémoires que, si Mustapha avait assez vécu pour entreprendre ce travail, il eût trouvé dans le local des facilités qui l'auraient mis à même d'opérer la plus grande révolution dont la politique soit susceptible. Ce sultan, dont l'esprit commençait à s'éclairer, m'a fait faire un travail sur cet objet important, dont il réservait l'exécution à la paix.

» Dans les différents travaux qui ont illustré l'ancienne Egypte, le canal de communication entre la Méditerranée et la mer Rouge, mériterait la première place, si les efforts du génie en faveur de l'utilité publique étaient secondés par les générations destinées à en jouir, et si les fondements du bien social pouvaient acquérir la même solidité que les préjugés qui tendent à les détruire. Sans ces continuelles destructions, la position la plus heureuse aurait dicté des lois immuables, et le canal de la mer Rouge eût été constamment la base du droit public des nations. »

On le voit, les traditions de la politique ottomane ont été suivies avec une remarquable persévérance. Au point de

Digitized by Google

vue politique comme au point de vue commercial, l'importance et l'utilité du percement de l'isthme de Suez ont été appréciées par les hommes qui ont porté à son point le plus culminant la puissance et la prospérité de l'empire ottoman. Après tant d'efforts, après les études approfondies qui ont démontré scientifiquement la possibilité de cette œuvre, après les manifestations unanimes des nations européennes, nous verrons, espérons-le, se réaliser sous le règne du sultan Abd-ul-Medjid la pensée de ses illustres ancêtres.

La création d'un canal maritime international, unissant la mer Rouge à la mer Méditerranée sera, nous l'avons dit déjà, l'honneur d'un règne déja si fécond en grands événements. (Voyez *la Presse d'Orient*, du 27 février 1858.)

II

On vient de voir, par ce qui précède, quels furent les efforts tentés dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, pour arriver à creuser un canal dont les eaux devaient relier les deux mers et abréger la route qui sépare l'Europe de l'Inde et de la Chine. Arrivons, maintenant, au point où en est aujourd'hui la question de l'isthme de Suez.

Deux intérêts opposés partagent l'opinion publique et la politique européenne. Les uns s'opposent avec énergie à l'ouverture du canal de Suez, comme contraire à leurs intérêts, ce sont les Anglais; les autres voient, dans la réalisation de ce projet, un essor nouveau donné à l'extension de l'activité humaine, au développement du commerce, ce sont les peuples et les gouvernements de l'Europe continentale.

Dans une des dernières séances de la chambre des communes, on s'est efforcé de prouver que l'opération du percement était pour le moins chimérique, et on a demandé que l'examen de la question politique fût renvoyé à un temps

Digitized by Google

indéterminé. C'est en vain que l'on s'efforce de prouver à l'Angleterre qu'elle, plus que toute autre nation, doit retirer des avantages immenses de la réalisation du grand projet qui préoccupe le milieu du XIXe siècle. En effet, quelle nation a plus d'intérêt politique, industriel et commercial dans l'Inde, l'Indo-Chine, l'archipel indien et l'empire chinois que le gouvernement britannique, et quelle n'est pas la valeur pour lui d'un projet qui lui supprime un détour de trois mille lieues. La guerre actuelle des Indes prouve suffisamment combien il eût été utile à l'Angleterre de pouvoir expédier, par cette voie presque directe, des secours que réclamait sa colonie en insurrection. Mais l'Angleterre a d'autres intentions, elle préfère de beaucoup souffrir les désagréments d'un si long parcours, à celui de laisser en profiter ses concurrents dans la voie de la colonisation. Ses projets sont évidents : maîtresse d'une foule de points importants dans toutes les parties de l'Asie, circonscrivant par de petits établissements tout autour des côtes de l'Inde et de la Chine, tous les états asiatiques, elle peut, dans des temps favorables, étendre rapidement ses conquêtes sur tous ces peuples désorganisés; et si, par hasard, une guerre européenne rendait nécessaire la présence en Occident de nos forces maritimes, rien ne lui serait plus facile que de s'enrichir en quelques jours des territoires que nous aurons colonisés au prix de notre travail et de notre or. A quoi sert à la France d'acquérir à grands frais quelques établissements dans l'Inde et l'Océanie; à quoi nous serviront nos conquêtes opérées dans l'Annam et la Cochinchine; dans quel but envoyer nos flottes sur les côtes de la Chine pour prendre part à l'ouverture de ce grand empire, si l'Angleterre, en cas de guerre, conserve sans cesse les moyens de nous ravir les conquêtes que nous aurons faites. Qu'on lise ce que disait naguère un de nos publicistes les plus distingués au sujet du rôle essentiellement égoïste de l'Angleterre, dans la question qui nous occupe, on verra si la politique de cette grande puissance ne doit pas être désastreuse pour elle-même :

Digitized by Google

« Que l'Angleterre, à son tour, examine sa situation dans le monde. Elle a blessé et refroidi la France, sa meilleure et sa plus sincère alliée. Elle ne peut douter des sentiments de haine invétérée que lui garde la Russie. La démocratie, qu'elle se flatte de déchaîner à son gré, a appris le fond qu'elle doit faire sur son appui; l'Inde soulevée, dévore ses soldats et son argent; les Etats-Unis n'attendent que le moment de se substituer à sa suprématie maritime. La Prusse seule, peut-être, a pour elle quelques sympathies, autant religieuses que politiques; quant à l'Autriche, la libérale Angleterre sait mieux que personne ce qu'elle peut attendre de cette puissance, la plus rétrograde et la plus empêchée du continent.

» Se mettre seul contre tous pour défendre une mauvaise cause, est-ce une politique raisonnable et qui puisse tenter des hommes d'Etat sérieux?

» Oui, l'Angleterre chercherait vainement à se le dissimuler, il existe en ce moment contre elle, contre sa politique égoïste et tranchante, une réaction universelle qu'elle aurait tort de mépriser. Personne ne veut l'abaisser ni l'atteindre dans l'exercice des sérieuses qualités qui ont fait sa grandeur politique et industrielle; mais on ne peut admettre qu'elle traite le monde en pays conquis, qu'elle fasse plier l'intérêt universel devant ses préjugés les plus étroits, qu'elle empêche seule une entreprise demandée par toute l'Europe, et encore moins que, prévoyant l'impuissance de son mauvais vouloir, elle se mette en mesure de rendre le commerce de l'univers tributaire des canons qu'elle établit dans une position dérobée, en pleine paix, à une puissance alliée.

» Si l'Angleterre a le droit d'agir de la sorte, elle est la maîtresse du monde, et les autres nations ne sont plus que ses vassales[1]. »

Toutefois, l'Angleterre commence à comprendre que ses efforts pour entraver la grande œuvre du XIXe siècle seraient

[1] Suez et Périm, par A. Guéroult. Cf. *la Presse*, 31 mars 1858.

Digitized by Google

finalement inutiles. Elle pourra causer des retards et rendre plus difficile la tâche des champions de la civilisation; elle ne pourra pas anéantir une grande pensée qui résumera l'histoire des temps modernes.

Oui! l'Angleterre le sait déjà; l'isthme de Suez sera percé, malgré les entraves apportées par sa politique, mais l'Angleterre aussi n'est pas à bout de ressources; et si elle ne peut maintenir la digue que la science moderne est résolue à renverser, elle veut au moins retrouver par une nouvelle conquête, les moyens de monopoliser toujours à son profit le commerce asiatique en conservant pour elle le seul passage qu'on a l'intention d'ouvrir. L'Angleterre avait besoin d'un autre Gibraltar aux portes de la mer Rouge et de l'océan Indien, elle l'a trouvé!

III

A l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb, en face du rocher sur lequel plane comme un nid d'aigle, la forteresse d'Aden, s'élève une île déserte, battue par les flots et dont la Turquie est en possession depuis un temps fort reculé. Naguère inconnue, cette île devient aujourd'hui célèbre dans les fastes de la politique européenne; elle est le nœud gordien, qui tranché, doit décider peut-être des destinées du monde. L'île de Périm restituée au sultan, ou conservée par les nouveaux détenteurs, voilà la question qui doit, un jour ou l'autre, maintenir ou bouleverser la paix de l'Europe.

On sait que l'Angleterre, maîtresse d'Aden, avait besoin d'un autre point, pour placer sous le feu de ses canons, les navires qui viendraient chercher par la voie nouvelle de Suez, les riches produits de l'Orient, ou les flottes que l'Europe enverrait en Asie, dans l'intérêt de la politique occidentale et du commerce du monde. La conquête de Périm fut résolue, et cette audacieuse occupation laisse encore son dénouement incertain.

Digitized by Google

« S'emparer en pleine paix, sans cause ni prétexte, d'un territoire appartenant à une puissance amie, c'est en tout temps quelque chose qui ressemble fort à un acte de piraterie; seulement, dans la circonstance présente, cet acte de piraterie est en même temps un acte de foi dans la possibilité de l'entreprise si hautement déclarée chimérique. Le vœu de l'Angleterre est de tenir fermée la porte de ce passage; mais il doit s'ouvrir un jour, il faut qu'elle en soit la gardienne et la dominatrice absolue, et que les flottes marchandes de toutes les nations commerçantes soient contraintes de passer sous le feu de ses canons.

» L'égoïsme anglais, dans sa candeur, n'a pas trouvé que cette manière d'agir nécessitât un mot d'excuse ou d'explication. Que le progrès du genre humain, que le contact fécond de l'Orient et de l'Occident, que le réveil de peuples endormis d'un sommeil séculaire, que l'échange et la multiplication des richesses des deux mondes européen et asiatique soient retardés par son mauvais vouloir et son esprit de monopole, l'Angleterre ne s'en émeut pas; elle s'assied bravement en travers de la route, et déclare que personne ne passera, jusqu'au moment où, grâce à l'occupation de Périm et aux fortifications qu'elle y fait élever en toute hâte, elle se croira assez forte pour laisser ouvrir une porte dont elle tiendra les clefs, et qu'elle pourra toujours fermer à sa convenance.

» L'Angleterre fait-elle partie de la société des nations? A-t-elle vis-à-vis des autres peuples des devoirs à remplir aussi bien que des droits à exercer? En voyant ses façons d'agir, il serait permis d'en douter [1]. »

Résumons-nous : l'Angleterre peut-elle s'opposer plus longtemps au percement de l'isthme de Suez? Qu'elle parle franchement et nettement, et les puissances européennes lui montreront enfin que l'intérêt général du monde doit passer avant celui d'une compagnie de marchands.

[1] *La Presse, l. c.*

Digitized by Google

L'opinion de l'Europe s'est déjà trop souvent manifestée pour attendre d'avantage. L'Europe a patienté, espérant toujours que l'Angleterre se rendrait aussi à l'évidence et qu'elle voudrait coopérer à une œuvre dont elle doit profiter si largement, plus encore peut-être que les autres nations. Elle doit voir du reste que sa politique de mauvais aloi n'est plus un mystère pour personne; et ce qu'elle fait encore en ce moment pour l'isthme de Suez, dont elle combat le percement, sans égard pour le sentiment unanime de l'Europe, c'est ce qu'elle fait pour l'île de Périm, dont elle s'empare audacieusement au mépris des traités, du droit public et de l'intérêt universel. Mais aujourd'hui que nous possédons la vapeur, le télégraphe électrique, les chemins de fer, l'œuvre des siècles doit être rapide; nous n'avons plus de temps à perdre. L'Angleterre a eu le temps de peser la question, il est temps maintenant de la décider. Il ne s'agit plus de placer dans un avenir lointain la devise *aperire terram gentibus*; elle ne doit point être convoitée un jour par nos neveux; elle sera réalisée de nos jours. L'isthme de Suez sera percé. Heureuse la nation qui, par une intelligente initiative, aura activé la réalisation de la pensée qui rend déjà célèbre le nom de Lesseps, et qui le placera dans l'histoire à côté de ces hommes illustres dont le passage a été signalé sur la terre par de grands actes de génie. Répétons-le, les deux mers seront jointes; Périm sera rendu, et l'Europe et l'Asie noueront pour jamais les liens d'une fraternelle alliance.

Le Dr Le Gros de la Croix.

Digitized by Google

COMMERCE, TARIF DES DOUANES

ET CONDITION CIVILE DES ÉTRANGERS

Dans le royaume de la Petite Arménie au moyen âge.

Si nous voulons connaître la position que la législation arménienne faisait aux marchands de l'Europe qui se rendaient dans la Cilicie, à l'époque où ce pays était sous la domination des Roupéniens, et si nous interrogeons le petit nombre d'actes qui nous restent, émanés de la chancellerie de ces princes, nous verrons que ces documents peuvent être divisés en deux catégories : les uns, accordés aux nations les plus favorisées, celles qui possédaient des établissements permanents dans ce royaume, et qui s'y livraient à un négoce régulier et suivi, comme les Vénitiens et les Génois, et les autres aux marchands des pays qui n'entretenaient avec les Arméniens que des relations temporaires ou bornées à certaines opérations commerciales. Dans cette dernière classe paraissent avoir été les Pisans, et furent très-certainement les Catalans, les Provençaux et les Siciliens, mais ces derniers seulement jusqu'au règne de Léon V. On n'a retrouvé jusqu'ici d'autres priviléges accordés aux marchands du midi de la France que deux chartes provenant des archives municipales de Montpellier, et qui sont d'une époque comparativement récente, puisqu'elles appartiennent aux règnes des derniers princes de la dynastie de Roupên, Oschin et Léon V. Elles sont datées, l'une de 1314, et l'autre de 1321. Les renseignements que nous fournit

Digitized by Google

Pegolotti, facteur de la compagnie des Bardi de Florence à Nicosie en Chypre, dans son traité intitulé : *Pratica della mercatura*, sont aussi d'une époque tardive, et contemporains de la présence des marchands montpelliérais sur les côtes de la Cilicie.

Les Vénitiens et les Génois, dont le commerce était très-actif et très-étendu dans la Petite-Arménie, et qui y possédaient à la fois des comptoirs, des magasins, des maisons, des églises et autres propriétés foncières, avaient avec les Arméniens des rapports continuels qu'il fallut réglementer. Ces traités, qui avaient pour objet, non-seulement les tarifs de douanes, mais encore les dispositions du droit civil ou pénal, applicables dans certains cas particuliers, en conformité ou en dérogation avec la loi arménienne, nous offrent le modèle des plus anciennes capitulations qui aient régi les Européens dans le Levant. Ils paraissent, sauf deux, qui sont un privilége de 1288, concédé aux Génois, et un privilége de 1333, aux Vénitiens, avoir été tous rédigés d'après une même formule usitée dans la pratique de la chancellerie arménienne. Les stipulations qu'ils contiennent peuvent être ramenées à cinq chefs principaux, qui sont :

1° Les tarifs des douanes et autres droits commerciaux imposés aux étrangers ;

2° Les dispositions relatives au bris et naufrage ;

3° Celles qui concernent les successions testamentaires ou *ab intestat ;*

4° Les procès civils ou criminels ;

5° L'état des personnes.

1. *Tarifs des douanes.*

Le plus ancien privilége en faveur des Génois (1200), obtenu de Léon II par leur ambassadeur, Ogerius de Pallio, prescrit une entière franchise commerciale : « Concedo et » volo ut omnes Januenses cum rebus et mercimoniis suis per » totum regnum meum, in civitatibus, casalibus, in omni

Digitized by Google

» terra mea quam modo habeo et quam, Deo auxiliante,
» acquisiturus sum, et in omni terra baronorum meorum,
» sint salvi et securi ab omnibus hominibus qui sunt et qui
» erunt sub potestate et dominio meo; eant et redeant, et
» vendant et emant libere, quiete, sine omni contradictione
» et servitio, sine omni drictura, sine omni pacto, et sine
» omni actione seu angaria tributi vectigalis. »

Les Vénitiens ne tardèrent point à suivre leurs rivaux sur les marchés de la Cilicie, et le doge Henri Dandolo envoya à la cour de Léon II Jacques Badoaro, dont la négociation eut pour résultat un traité conclu entre le roi d'Arménie et la République. Cet acte, qui porte la date de décembre 1201, reproduit à peu près les termes de celui des Génois, et leur assure les mêmes libertés *in portibus et in pontis* (sic). Une réserve est faite pour les Vénitiens qui de Ptolémaïs voudraient se rendre par terre en Cilicie. En passant par la Portella, les *Pylæ Ciliciæ* des anciens, un peu au-dessus du village actuellement ruiné de Païas, l'ancienne Baïæ, où était établi un bureau des douanes arméniennes, ils devaient payer les droits d'usage fixés pour tous les chrétiens qui franchissaient ce passage. « Excepto
» quod Venetici habitantes semper in eis marinis partibus,
» et transierint per Portellam, teneantur ibi persolvere
» dricturam, sicut solitum est omnibus christianis transeun-
» tibus et retranseuntibus persolvere. »

Une autre exception prévoit le cas où les Vénitiens, important des matières d'or et d'argent, en fabriqueraient des besans ou autres monnaies; ils avaient alors à acquitter les mêmes droits que ceux de leurs compatriotes qui, établis sur le territoire de Saint-Jean-d'Acre, y battaient monnaie. Si les lingots d'or ou d'argent recevaient une autre destination, il n'y avait rien à payer.

Outre la douane royale, *regia duana*, dont les bureaux principaux étaient à Tarse et à Aïas, il y avait des douanes particulières au profit des possesseurs de fiefs où se trouvaient des passages donnant accès dans l'intérieur du pays.

Digitized by Google

Dans un privilége de Léon II aux Génois (1215), le roi, en leur accordant la franchise dans tous ses Etats, stipule une réserve pour quatre seigneurs : à l'est, Adam de Gastim, dont le château s'élevait à l'entrée de la Syrie dans la Cilicie ; au nord, Léon, seigneur du château de Gaban, sur le fleuve Djeyhan, où s'ouvrait un passage, *passagium*, dans le Taurus ; au sud, sur les côtes de la mer de Chypre, le maréchal Vahram, seigneur de Corc (Gorigos)[1], dans le voisinage, et au nord-est de Séleucie Trachée ; et enfin Othon de Tibériade, qui tenait dans la Cilicie un fief dont la position n'est pas fixée, mais doit être cherchée très-certainement vers l'ouest, dans le défilé de Gouglag, le *Cogelaquus* des chartes latines aujourd'hui *Kulek Bogaz*, défilé qui conduisait de la Cilicie dans les Etats des sulthans d'Iconium ! Les droits de douane perçus à ces quatre points si importants du royaume avaient-ils été cédés par Léon II aux quatre barons dont je viens de prononcer le nom, en même temps que les fiefs dont il les avait gratifiés, et comme une

[1] Plus tard, sur les derniers temps de l'existence du royaume de Cilicie, et lorsque ce pays était sans défense et livré à l'anarchie, les Arméniens appelèrent à leur secours Pierre Ier, roi de Chypre, et lui envoyèrent une députation pour lui proposer d'occuper Gorigos, que, malgré tous leurs efforts, ils étaient impuissants à défendre contre les Turks. Pierre accepta leur offre avec empressement, et, en janvier 1361, fit partir Robert de Lusignan, chevalier poitevin, venu en Orient pour faire la guerre sous la bannière des princes de sa maison. Quelques jours après, les habitants de Gorigos ouvraient leurs portes aux Chypriotes, et juraient fidélité au roi Pierre dans leur cathédrale. M. de Mas Latrie, *Mémoire sur les relations politiques et commerciales de l'île de Chypre avec l'Asie Mineure*, Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 2e série, t. Ier, p. 491.

Ce château fut enlevé aux Chypriotes, en 1448, par un des descendants de l'émir Karaman. M. de Mas Latrie, *ibid.*, t. II, p. 139; et *Histoire de Chypre*, t. II, Documents, p. 75, note 1.

Diomède Strambaldi, *Cronica del regno di Cipro*, *apud* M. de Mas Latrie, p. 499, rappelle une localité de la Cilicie, où était établi un office de douanes arméniennes, et qu'il appelle *Pilerga*. Dans ce mot, qui est évidemment altéré, il faut reconnaître l'indication de l'un des deux passages à l'est et au nord-ouest de la Cilicie, appelés *Pylæ Ciliciæ*.

Digitized by Google

augmentation de revenus accordée spontanément, ou bien étaient-ils inhérents à la constitution même de ces fiefs? c'est ce qu'il nous est impossible de décider. Toujours est-il que, prévoyant le cas où ces domaines feraient retour à la couronne, il ajoute : « Verumtamen si aliqua terrarum » istarum, vel dictum passagium ad manus meas vel ad manus » successorum meorum aliquo tempore redierit, volo et con- » cedo ut eamdem libertatem ibi habeatis quam vobis dedi » et concessi in alia terra mea. »

La franchise obtenue par les Génois et les Vénitiens les garantissait encore, en tout ou en partie, d'une foule de redevances, de prestations et de corvées en vigueur dans la Cilicie, et qui pesaient sur les étrangers domiciliés, ou à leur arrivée. Nos actes en mentionnent plusieurs, parmi lesquelles il y en a dont la signification nous est connue, et d'autres dont nous n'avons qu'une idée imparfaite. Voici les termes que j'ai relevés : — 1° *Actio seu angaria tributi vectigalis*, contribution forcée, avanie; 2° *contrarietas*, *servitium*, corvée; 3° *passagium*, droit de passage dans les villes, les casaux, les ports ou défilés des montagnes, et les ponts; 4° *passagia barcarum*, passages aux bacs établis sur les rivières, et pour lesquels l'acte de 1288 (Léon III aux Génois) les soumet à un demi-dirhem par charge, *de sauma;* 5° *drictus*, *drictura*, *datio*, droit en général; 6° *pactum;* 7° *tablagium*, redevance pour une table ou un étalage aux foires ou aux marchés; Dans un acte de 1214, par lequel Léon remet aux Hospitaliers le territoire de Djeguêr, *Giguerium*, en garantie d'un prêt de 20,000 besans sarrasins, il est dit qu'il leur abandonne, pour servir à l'amortissement de cette dette, « ta- » blagium et omnes dricturas terre et maris, tam lignorum » quam aliarum rerum venalium, que per totum Gigue- » rium vendentur vel ementur, secundum consuetudinem » loci illius, cum introitibus et exitibus suis et omnibus sibi » de jure pertinentibus »; 8° *arboragius*, droit d'ancrage, perçu à l'embouchure des rivières, et fixé à deux dirhems par mât; 9° *tzarca*, droit de recherche par la police armé-

Digitized by Google

nienne des effets volés, droit qui était d'un tiers de la valeur de ces effets; 10° l'obligation imposée aux marchands d'ouvrir leurs caisses en débarquant, de faire enregistrer les marchandises qu'elles contenaient, et ensuite de faire placer ces caisses sous scellés, jusqu'à ce qu'ils se fussent rendus à la douane de Tarse, et qu'ils en eussent rapporté un acquit à caution, *litteras*, pour le *minaban* ou capitaine du port d'Aïas. Cette dernière formalité et les droits d'ancrage et de recherche en cas de vol, avaient été abolis en faveur des Génois, par l'acte de 1288; 11° *censaria, censarium*, ou droit de courtage perçu sur les marchandises qui se vendaient sur les places publiques ou dans les magasins particuliers, *in platea vel domo*. Le même acte de 1288 nous apprend que le vin en tonneau ou en cruche, et l'huile en tonneau ou en jarre, étaient taxés à raison d'un dirhem par tonneau, comme courtage; que l'orge et le froment importés par mer étaient assujettis à un droit de 4 pour cent, ainsi qu'au courtage. Par cet acte, le droit fut aboli en faveur des Génois, et le courtage seul maintenu. Une exemption analogue fut appliquée aux animaux exportés de la Cilicie. Un cheval était taxé auparavant 4 besans staurats, un mulet 4 besans, un âne 5 dirhems, un bœuf 3 dirhems et un denier, un mouton 4 deniers, un cuir de buffle ou de bœuf 6 deniers. Ces articles furent déclarés francs, ainsi que la volaille et les œufs. D'après le privilége accordé par Léon V aux Siciliens, en 1331, ces derniers ne payaient autre chose, pour les marchandises non sujettes au pesage, qu'un droit de 1 pour cent, comme courtage.

Nous lisons dans Pegolotti que les Pisans, la compagnie des Peruzzi de Florence, les Catalans et les Provençaux payaient 2 pour cent, et toutes les autres nations 4 pour cent sur les importations et les exportations; que les Génois, les Vénitiens et les Siciliens entraient et sortaient en franchise, et n'étaient tenus qu'à un droit de 1 pour cent pour le pesage des matières d'or et d'argent, qui se comptaient par marc. Les deux chartes de Montpellier stipulent que les marchands de cette ville seront admis, moyennant le droit fixe de 2 pour cent, comme l'étaient les Pisans et autres énumérés avec eux

Digitized by Google

ci-dessus. Ce que dit Pegolotti nous montre qu'au temps où il composa son Traité, les Siciliens avaient obtenu de commercer en Cilicie, sur le même pied que les nations les plus favorisées; c'était une nouvelle concession ajoutée à celles que leur avait faites le privilége de 1331, négocié à l'occasion du mariage de Léon V avec Constance, fille de Frédéric II, roi de Sicile, privilége qui leur imposait le droit fixe de 2 pour cent sur les marchandises importées ou exportées par eux, et sur celles qu'ils achetaient ou vendaient, et qui étaient sujettes au pesage; et qui, pour les autres articles, réservait seulement un droit de 1 pour cent comme courtage. La condition de liberté absolue dans laquelle Pegolotti place les Siciliens eut pour cause, sans doute, le besoin qu'éprouvait Léon V d'attirer les étrangers dans ses Etats pour ranimer le commerce. En effet, la Cilicie était alors ruinée par les invasions incessantes des Egyptiens, qui déjà, en 1321, avaient tenté un coup de main sur Aïas, et détruit la forteresse de cette ville.

Par une exception que Pegolotti avait su habilement ménager à la puissante compagnie dont il était le représentant, les Bardi étaient traités en Cilicie comme les nations les plus favorisées. Il nous apprend que l'acte qui leur assurait cette prérogative était du 10 janvier 1335.

Quoique la majeure partie des priviléges concédés aux Génois et aux Vénitiens énoncent qu'ils jouiront d'une entière franchise, il résulte cependant des dispositions de l'acte de 1288 et d'un acte de 1333 (Léon V aux Vénitiens), que cette liberté ne doit pas être entendue d'une manière absolue. Il existait certaines catégories de marchandises pour lesquelles les républiques de Venise et de Gênes devaient une taxe proportionnelle; par exemple le vin, l'huile et les bestiaux dont il a été question précédemment dans l'acte de 1288. Cette taxe devait sans doute s'ajouter au droit fixe lorsqu'il n'y avait pas exemption de ce dernier droit. Ce même privilége de 1288 mentionne encore deux des articles soumis à la taxe proportionnelle : 1° le bois, qui payait 18 dirhems par barzounag, 4 par filakh, et 13 par

Digitized by Google

double filakh; en annonçant en même temps que le droit fixe d'un pour cent était désormais aboli; 2° le fer, qui devait payer un pour cent, en quelque lieu de la Cilicie qu'il fût acheté par les Génois. Dans le privilége de 1333, il est parlé d'autres marchandises sujettes au droit proportionnel et qui en étaient dispensées par cet acte, les pelleteries et les cuirs importés ou exportés par les Vénitiens, les laines qu'ils tiraient de la Cilicie pour fabriquer des camelots et les draps en balles qu'ils vendaient sur mesure.

Une des causes qui attiraient le plus les marchands européens dans la Petite Arménie était la traite des esclaves. L'acte de 1288 nous apprend que ce pays était un de ceux où les Génois venaient s'en procurer, pour les revendre aux infidèles. Cette branche de négoce était sans doute fort lucrative; et ils avaient réussi, comme cet acte l'atteste, à la faire affranchir de tout droit. Seulement, par un principe d'humanité et de religion qui honore les monarques arméniens, le roi Léon III mit pour condition qu'ils s'engageraient par serment à ne point vendre ceux de ces esclaves qui étaient chrétiens aux infidèles, ou à toute autre personne qui pourrait les leur céder [1].

A cette époque la Cilicie avait une grande importance commerciale, non-seulement pour les produits que le sol donnait, mais encore parce qu'elle était le point vers lequel convergeaient les denrées les plus précieuses de l'Inde et de la Chine, et un des entrepôts les plus considérables des richesses de l'Orient [2].

[1] « Item, de sclavis quos emebant et extrahebant extra regnum et solvebant drictum, non inde debeant solvere dricturam; sed si emunt » sclavum qui sit Christianus, quod jurent ipsum non vendere Sarracenis » vel alicui personne quod credant quod ipsum vendant Sarracenis. »

[2] » Encor hi a sor la mer, di Marco Polo, une ville ki est apellée Laias, » laqual est de gran mercaandie : car sachiés tout voirement qe toutes » le speseries et les dras de Fratere (l'Euphrate) se portent à ce ville, et » toutes autres chier coses, et les marcaandies de Venese et de Jene et de » toutes pars hi vinent et l'acatent. Et tous homes et mercans ke vuelent » aler en fraterre, prenent lor voie de ceste ville. » (*Edit. de la Société de Géographie*, chap. xx.)

Digitized by Google

Les marchandises indiennes et chinoises, apportées par le golfe Persique à Bassora, étaient de là expédiées par le Tigre jusqu'à Tauris, ville d'ailleurs renommée par ses manufactures de draps d'or et de soie. Deux routes s'embranchaient à partir de cette ville : l'une se dirigeant vers Trébizonde, mettait en communication l'intérieur du continent asiatique avec les établissements vénitiens et génois du nord de la mer Noire et avec les pays des Boulgares et des Russes; l'autre conduisait, par le sud de la Grande Arménie, jusqu'à Aïas, dans le golfe d'Iskenderoun.

Voici les différentes étapes de cet itinéraire tracées par Pegolotti.

Terre di Bonsaet [1], cioè signor dei Tartari : — Torisi (Tauriz). — Sandoddi. -- Condro. — Le Piane del fiume. — Gli Camuzoni. — La Piana di Falconieri. — Locche.— Scaracanti. — Soto Larcanoe (Pied de l'Ararat). — Le tre Chiese [2] (Êdchmiadzïn). — Calacresti. — Aggia — Sermessa. — Polorbecche. — Bangni d'Arzerone verso Torisi. —Arzerone (Erzeroum). — Bangni d'Arzerone. — Il Gavazera (Caravansérail) fuori d'Arzerone.—Il Ponte.— Ligurti. — Il Gavazera sulla montagna. — Arzinga (Erzenga). — Mughisar. — Greboco. — Dudriaga. — Salvastro. — Il Gavazera di case Jacomi.— Gadue.— Il Gavazera dell'amiraglio. — Casena. — Gandon.

Terre del re d'Armenia : — Colidara. — Ajazzo.

Une partie des productions de l'Inde et de l'extrême Orient qui arrivaient à Aïas, étaient de là transportées par la voie de mer en Europe; les autres étaient destinées aux provinces de l'Asie Mineure qui formaient alors le puissant empire des Seldjoukides d'Iconium. Ce commerce de transit à travers la Cilicie ne fut point interrompu lorsque

[1] Abou-Saïd, khan des Mongols de la Perse, lequel régna de 1317 à 1335.

[2] Ce nom n'est que la traduction de l'appellation turke *Utch Kiliseh*, que porte encore Êdchmiadzïn avec les deux églises qui s'élèvent à droite et à gauche, sous l'invocation des saintes Hripsimê et Kaïanê.

Digitized by Google

cet empire eut été détruit par les Mongols au commencement du XIVe siècle, et que sur ses débris s'élevèrent plusieurs principautés fondées par des émirs turcs ou turkomans, dont les plus puissants étaient ceux de la dynastie d'Othman, à Nicée, dans la Bithynie; ceux qui descendaient de Guermian, et qui étaient établis à Cotyæum (Kutaïeh), dans la Phrygie; et enfin ceux issus de Karaman, dans le sud de l'Asie-Mineure, maîtres plus tard de toute la côte de la Méditerranée jusqu'au golfe d'Iskenderoun.

Nous avons la preuve des relations multipliées qu'entretenaient les Génois par la Cilicie avec l'Asie-Mineure dans l'acte de 1288, où sont énumérés les droits qui pesaient sur certaines marchandises acheminées d'Aïas vers le défilé de Gouglag (Kulek-Bogaz), qui donnait accès dans la Lycaonie, la Cappadoce et les autres provinces du centre et de l'est de l'Asie-Mineure.

La Petite Arménie servait aussi de passage aux Vénitiens pour pénétrer non-seulement dans l'Asie-Mineure, mais encore dans les contrées voisines où régnaient des princes en relation d'amitié avec les souverains Roupéniens. Ce fait résulte de la clause qu'ils firent insérer dans tous leurs priviléges et qui leur assurait protection et sécurité en dehors des frontières de la Cilicie, partout où s'étendait l'influence de ces souverains. « Concedo insuper et volo, ut » si aliquis veneticus mercator voluerit peragrare per » terram meam in aliam terram seu christianorum seu sar- » racenorum ubi pacem et treugas habeam, sine contradic- » tione aliqua cum quibuslibet mercimoniis vadat quando » voluerit et redeat; et si aliquod dampnum in ipso itinere » venetico viatori evenerit, ad restituenda ablata, tanquam » mea propria, operam dare et studium concedo » (acte de 1201, Léon II aux Vénitiens). — « E se auchun des » Venitiens voudra paser por nos en terre de Christiens ou » de Sarasinz, ont nos aionz pais en serment, il peut aler » et revenir lui et tote sa mercheandise sanz arestament.

Digitized by Google

» E se aucun domage avient a celui Venetien chi ira, nos » penerons et en tel manere procurerons cum de le nostre » chose au recourer. » (Acte de 1271, Léon III aux Vénitiens.)

Les Vénitiens avaient conclu avec les sulthans d'Iconium un traité qui leur permettait de faire le commerce dans les États de ces princes, et qui porte la date de 1229 (*Lib. Pactorum*, II, f° 169, Archives des Frari à Venise [1]).

Ce négoce de transit comprenait ce que l'Inde et l'Asie orientale fournissaient de plus précieux : les épices, les aromates, les riches étoffes et autres marchandises de grande valeur, sous un petit volume, qui parvenaient de proche en proche dans la Cilicie par la route de terre.

Dans le tarif arménien, la soie et les draps de soie étaient comptés à raison de 25 dirhems nouveaux par charge de chameau ; l'indigo et les épices à 25 dirhems par charge de chameau, 19 par charge de mulet, et 16 par charge d'âne ; le poivre, le gingembre et le bois de Brésil à 20 dirhems par charge de chameau. Quant aux objets de provenance européenne, comme les draps soit gros, soit fins, et les toiles communes ou fines, ils payaient, au transit, 20 dirhems nouveaux.

L'acte de 1288 modifiant ce tarif, réduisit les droits sur la catégorie des marchandises, imposées précédemment à 25 dirhems par charge de chameau, dans la proportion suivante :

(d. signifie *dirhem;* d. n., *dirhem nouveau.*)

	PAR CHARGE de chameau.	de mulet.	d'âne.
Marchandises taxées antérieurement à 25 d.	20 d.	15 d.	12 d.
Coton, sucre, vif-argent, corail, étain, cuivre, etc.	15 d. n.	12 d. n.	9 d. n.
Savon.	10 d. n.	8 d. n.	7 d. n.

[1] *Apud* M. de Mas Latrie, *Des relations politiques et commerciales de l'île de Chypre avec l'Asie Mineure, Bibl. de l'École des Chartes*, 2e série, t. II, p. 303.)

La suite prochainement. ED. DULAURIER.

Digitized by Google

LA DOCTRINE DE L'AMOUR

OU

ZAÏN-ULMULUK ET BAKAWALI

ROMAN DE PHILOSOPHIE RELIGIEUSE[1]

CHAPITRE IV.

Taj-ulmuluk endossa la robe des derviches, il frotta de cendre son visage brillant comme un miroir, et il partit ensuite en invoquant le nom de Dieu. Après quelques journées de marche, il arriva dans une forêt sans limites, et tellement obscure, à cause des arbres touffus qui la formaient, qu'on ne pouvait y distinguer la nuit du jour ; car il n'y avait pas de différence entre le noir et le blanc ; mais il fut loin de perdre courage. « Ceci, se dit-il, n'est qu'un flot de l'océan de peine que je vais traverser en entier. Serrons donc la ceinture de la résolution, et, comme la salamandre, lançons-nous dans cette fournaise, plein d'espoir en Dieu. »

Vers : « Si le plongeur craint les crocodiles, il ne prendra jamais des perles dans sa main. »

Plein de ces pensées, il s'enfonce dans cette forêt dangereuse, plus noire que l'esprit de l'ignorant. Il marchait sur des épines en s'avançant péniblement : chaque pas qu'il faisait lui arrachait des soupirs et des gémissements. Ce qui

[1] *Voir le numéro d'Avril.*

Digitized by Google

était bien plus à redouter, c'étaient les animaux féroces de toute espèce dont la forêt était remplie.... De tous côtés il y avait des dragons altérés et affamés, la bouche béante qu'on aurait prise pour la porte ouverte d'une maison vide. On n'y ressentait d'autre chaleur que celle de l'enfer; il n'y avait d'autre eau que le poison des serpents, d'autre ami que l'affliction.

Le prince erra longtemps à droite et à gauche. Son corps fut écorché par les épines des buissons, ses pieds percés par celles du jujubier, au point que le sang dégouttait de chacun de ses membres. Il ne parvint qu'avec beaucoup de difficulté aux limites de cette forêt, et là, se prosternant, il remercia Dieu mille fois. Puis, continuant sa route, il vit devant lui un dive qui était assis et qu'on aurait pris pour une montagne. Le dive se leva, et sa tête alla toucher le ciel; il sourit, et de sa voix éclatante comme le tonnerre il fit entendre ces mots : « Combien je suis pénétré de reconnaissance envers Dieu qui veille à ma conservation, et que ne dois-je pas à mon Créateur qui m'a envoyé, à moi dive grossier et paresseux, un aussi fin morceau!» Ensuite s'adressant au prince : « Jeune homme, lui dit-il, qui est-ce qui a agité, à la fleur de ton âge, la veine de ton trépas, et qui est-ce qui veut couper la corde de ton existence, en sorte que tu quittes de plein gré la cité de la vie pour venir aussi volontairement, avec le pied de ton désir, dans l'affreux désert de la mort? »

A ces mots, la terreur s'empara du prince; la couleur de son visage disparut comme le papillon : on aurait dit qu'une fusée avait traversé son visage. « Apprends, dit-il au dive, toi qui m'interroges, que la vie de ce monde périssable est un malheur pour moi : si elle m'était chère, je ne me serais jamais jeté dans les griffes de la mort, et je ne me trouverais pas dans les filets d'un être sanguinaire tel que toi. Délivre-moi donc au plus tôt des peines que j'endure; une heure d'existence est pareille à mes yeux à cent années de tourments. »

Digitized by Google

Vers : « Si une éternelle existence comme celle de Khizr était heureuse, elle serait trop courte ; mais pour une vie malheureuse, une demi-respiration est beaucoup trop. »

Le dive fut ému de compassion par les tristes paroles du prince : « J'en jure par Salomon, dit-il, je ne te ferai pas le moindre mal ; bien plus, je veux te prendre sous ma protection et te prêter mon appui pour la chose que tu peux avoir en vue. » Depuis ce moment, le dive s'attacha chaque jour davantage au prince, et lui témoigna de plus en plus de l'intérêt. De son côté, le prince avait pour le dive la plus grande déférence : il s'unit à lui comme le sucre au lait, et le fit entrer, au moyen de ses douces et affectueuses paroles, dans la fiole de l'amitié.

Un jour, le dive, dans un accès de bienveillance, dit au prince : « Fais-moi savoir quelle est ordinairement ta nourriture, afin que je te la procure. — La nourriture des hommes , répond Taj-ulmuluk, est du *ghi* (beurre fondu), du sucre et de la fleur de farine. » A ces mots, le dive se lève et va se précipiter sur une caravane qui transportait, entre autres choses, du sucre et du ghi. Il enlève les chameaux qui étaient chargés de ces marchandises, et les amène au prince pour qu'il puisse prendre ce qui pouvait lui faire plaisir. Celui-ci s'empara de quelques provisions de bouche et lâcha les chameaux dans la forêt. Dès ce jour, Taj-ulmuluk mangea les petits pains cuits tant bien que mal qu'il préparait lui-même. Un jour, il en prépara un très-grand avec du ghi et du sucre qu'il pétrit convenablement et qu'il vint à bout de bien faire cuire, ayant réuni à cet effet du bois sec. Il prépara aussi un biftek de chameau assaisonné à l'avenant. Le dive s'apercevant de ces préparatifs, en demande au prince la raison. « C'est pour vous, répond ce dernier, que j'apprête ces choses ; je veux vous faire goûter de ce que mangent les hommes, afin que vous en connaissiez la saveur. » Le dive mangea tout ce que le prince avait préparé, et fut tellement content de ces mets qu'il n'avait jamais goûtés, qu'il se mit à sauter de joie tout

Digitized by Google

en les mangeant. Il dit ensuite au prince pour lui exprimer son contentement : « Tu m'as fait manger aujourd'hui, cher prince, une nourriture telle que mon père et mon aïeul n'en ont jamais mangé de pareille, bien plus, dont aucun dive n'a jamais goûté la saveur. Je t'en serai reconnaissant pour l'éternité, et je me reconnais ton obligé. »

Charmé de complaire au dive, le prince lui préparait chaque jour un nouveau pain et un nouveau rôti. Le dive, toujours satisfait, finit par dire un jour à Taj-ulmuluk :

« Je suis tellement ravi de la nourriture que tu me fournis, que si chacun de mes poils se changeait en cent mille langues, et que chacune de ces langues célébrât tes louanges, je n'exprimerais pas encore ce que je ressens; cependant, je n'ai jusqu'ici rien fait pour toi. Demande-moi ce que tu voudras.

— Les hommes disent, répond le prince, que les dives ne sont pas véridiques, et qu'on ne peut pas compter sur leur parole; jure-moi donc par Salomon que tu accompliras ce que je vais te demander.

— Je le ferais volontiers, répond le dive, mais je crains de m'engager par un serment aussi terrible. Tu en ignores l'importance; il faut donc que tu saches que si je ne puis exécuter la chose que tu me demanderas, je devrai mourir. »

A la fin, le dive prêta le serment fatal, et se disposa à écouter la confidence de Taj-ulmuluk :

« Depuis quelque temps, lui dit alors le prince, je désire aller dans le royaume de Bakawali. Tout ce que je vous demande, c'est de m'y faire parvenir. »

En entendant ces mots, le dive pousse un froid soupir, se frappe la tête de ses deux mains et perd connaissance. Quand il reprend ses sens, il gémit, et d'un air profondément affligé :

« Cher prince, dit-il, le Très-Haut, loin de me confier le fil de ton existence, a livré en tes mains la bride de ma vie; car Bakawali est la fille du roi des fées; plus de dix

Digitized by Google

mille individus de cette catégorie sont les esclaves de ce roi, et, jour et nuit, gardent de tous côtés son empire. J'ai même su par un des gardiens spéciaux qui sont du côté de ce pays, qu'ils n'aperçoivent pas seulement les fortifications qui l'entourent. Comment un être vivant, que dis-je, comment le vent même pourrait-il parvenir en ces lieux, sans la permission de ces sentinelles vigilantes? Il y a aussi dans les airs des dives sans nombre qui jour et nuit sont employés à empêcher qu'aucun oiseau ne vole au-dessus de ces domaines; et sous terre le souverain des rats est chargé de la même surveillance, à la tête d'une armée de rats, de serpents et de scorpions, de crainte qu'on n'arrive à l'empire des fées par quelque conduit souterrain. Comment donc pourrai-je t'y faire parvenir? Toutefois, je dois accomplir mon serment, si je ne veux pas être anéanti. Prépare-moi à manger, et je vais songer à cette affaire, pour l'accomplissement de laquelle quelque chose se manifestera peut-être de derrière le voile du mystère, si mes propres efforts ne peuvent en venir à bout. »

Taj-ulmuluk obéit, et quand le dive vit que son repas était prêt, il jeta un cri. Aussitôt un autre dive, grand comme une montagne, arriva du côté du nord. Ils se baisèrent les mains en signe d'amitié, puis ils s'assirent. Aussitôt que le regard du second dive tomba sur le prince, ce dernier le salua en courbant la tête. Le dive fut étonné de ce salut. « Frère, dit-il au maître de la maison, ce dont je suis témoin est extraordinaire. Jusqu'ici personne n'a jamais vu ni entendu dire qu'il existât une liaison entre un homme et un dive, ni qu'ils pussent demeurer en une même habitation. Explique-moi donc le motif de ce qui excite mon étonnement. — Ce fils d'Adam, répond le premier dive, mérite ma reconnaissance, car il a jeté à mon cou le filet du dévouement. Je suis bien éloigné de vouloir lui faire du mal, et je t'ai fait venir pour que tu juges par toi-même de son mérite. » Alors il servit à manger à son compagnon, et il lui fit goûter les mets délicieux du prince.

Digitized by Google

Le grand dive en fut tellement satisfait, qu'il en sauta de joie. Enfin, après avoir mangé et bu à satiété, il demanda à son hôte en quoi ce fils d'Adam lui avait été utile. « En se donnant la peine, lui répondit celui-ci, de me préparer ces mets, que toute mon habileté et mes soins n'auraient pu apprêter. Or, si tu le veux, tu peux le satisfaire. Il s'agit de le conduire au royaume de Bakawali. — Mais, dit le dive étranger,

Hémistiche : « Vouloir sciemment faire périr quelqu'un, n'est-ce pas un crime ? »

— J'ai juré par Salomon d'accomplir ce qu'il souhaite, dit le maître de la maison ; si donc tu fais parvenir cet homme à la rose de son désir, c'est moi-même que tu obligeras. »

Le dive avait une sœur, nommée Hammala, qui était la générale des dix-huit mille divęs chargés de la garde du royaume de Bakawali. Il lui écrivit la lettre dont la teneur suit :

« Ma chère sœur, j'ai à faire un voyage dont je ne puis me dispenser. Or, depuis quelque temps, j'ai élevé un fils d'Adam comme je l'aurais fait de mon propre fils. Il resterait seul pendant mon absence, et la crainte et la peur se saisiraient de lui. J'ai donc cru devoir vous envoyer cette lumière de mes yeux. Traitez-le avec bienveillance, et prenez garde que rien de fâcheux ne lui arrive. Salut. »

Le dive remit cette lettre au messager qu'il avait choisi, puis se tournant vers Taj-ulmuluk : « Va avec ce dive, lui dit-il ; j'ai lancé actuellement, par la force de mon bras, la balle du soin et de la peine dans le champ du but. Si le maillet de ta bonne fortune vient en aide, j'espère que tu parviendras à ce que tu désires. »

Il dit et plaça le prince sur le bras gauche du messager monstrueux. Ce dernier se mit alors en route, garantissant des rayons du soleil avec son bras droit le fils d'Adam, et il ne tarda pas d'arriver heureusement au terme du voyage. Il salua de loin Hammala, puis il lui remit et la lettre et le

Digitized by Google

prince. La vue de Taj-ulmuluk charma la fée : elle reverdit comme le jardin et fleurit comme le bouton de rose.

Vers : « Elle ne tenait plus dans sa robe tant elle s'épanouissait de joie en son esprit. »

Elle finit par dire au messager qu'elle n'aurait pas éprouvé autant de plaisir si son frère lui avait envoyé le soufre rouge qui sert de pierre à l'anneau de Salomon. Elle décacheta la lettre, la lut, et y fit la réponse suivante : « O mon frère, qui m'es aussi cher que la vie, j'ai eu l'occasion d'aller un jour dans une ville et d'y voir une princesse d'une beauté telle que je n'en vis jamais de pareille. Je l'ai élevée comme ma propre fille et je l'ai nommée Mahmouda. Elle a actuellement quatorze ans, et on ne saurait mieux la comparer qu'à la lune de la quatorzième nuit de la quinzaine lumineuse du mois lunaire. Dieu vient de m'envoyer son semblable dans le jeune homme que tu m'adresses. Je me flatte que je pourrai les unir selon mon désir.

» Au surplus, je désire te voir, et en attendant je te salue. »

Elle remet cette lettre au messager, le congédie, et se hâte de marier Taj-ulmuluk à Mahmouda.

Ami lecteur, considère que la vue naturelle est entourée de sept voiles ; et que la manifestation du Créateur, qui est la lumière des yeux des saints, est entourée de soixante-dix mille voiles. Si tu veux écarter ces voiles importuns, tu dois commencer par le grand dive de l'âme concupiscente qui nous accompagne constamment ; il faut asservir cet être maudit, afin que se dépouillant de sa forme hideuse, il te fasse arriver à *ce qui est louable* (Mahmouda). En d'autres termes, si tu agis contrairement à ce dive, tu agiras selon la droiture.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

Taj-ulmuluk résida quelque temps auprès de sa protectrice et de Mahmouda, mais sans user en aucune façon des avantages que lui donnait son titre d'époux. Une nuit, Mahmouda se plaignit de son indifférence. Il lui en expliqua le motif. « En ce moment, lui dit-il, les plaisirs les plus doux me semblent amers, et j'ai fait vœu de m'interdire toutes les jouissances de ce monde, même les plus légitimes, jusqu'à ce qu'une affaire importante qui me préoccupe soit terminée. — Explique-moi ce dont il s'agit, dit Mahmouda. — C'est que je désire depuis longtemps, répondit le prince, visiter le royaume de Bakawali. — Tranquillise-toi, dit Mahmouda, s'il plaît à Dieu, demain je dénouerai le nœud du fil de l'espoir avec l'ongle de la prudence, et je te montrerai la ville de Bakawali. »

Lorsque la lune se cacha et que le soleil parut, Hammala alla prendre dans leur chambre ses deux protégés; elle les mit sur ses genoux, le prince sur le droit, la princesse sur le gauche, et les traita avec une affection et une bienveillance vraiment maternelles. Mahmouda, se dressant comme le cyprès, lui dit : « Chère mère, j'ai une grâce à vous demander, me l'accorderez-vous? — Oui, mon enfant, dit Hammala en lui baisant la tête et les yeux. — Mon époux désire voir le royaume de Bakawali, veuillez donc bien le satisfaire, si la chose est possible. » Hammala fit d'abord quelques difficultés; à la fin, comme elle vit que sa fille adoptive ne renonçait pas à son idée, elle finit par céder, et ayant fait venir le souverain des rats : « Creuse, lui dit-elle, un passage souterrain d'ici au jardin même de Bakawali; prends sur ton dos ce prince qui est le capital de ma vie; fais-le parvenir dans ce jardin, tiens-le bien, et prends garde qu'il ne lui arrive aucun mal, même aussi léger qu'un cheveu. »

Digitized by Google

Le rat-monstre agit en conséquence de cet ordre, et quand le prince fut parvenu au jardin de Bakawali, ce dernier se mit à descendre tout doucement de sa monture, afin d'entrer en ce lieu objet de son désir. Le rat l'en empêcha, et parut même vouloir s'en retourner ; mais Taj-ulmuluk lui dit : « Si tu me laisses entrer dans ce jardin, c'est bien; sinon, je me tue à l'instant même. » Le rat craignit que le prince n'accomplît son dessein, et que Hammala ne le fît mourir à son tour : il le laissa donc entrer. Taj-ulmuluk se trouva alors dans un jardin merveilleux : la terre était d'or, les murs qui l'entouraient se composaient de rubis de Badakhschan et de cornalines d'Yémen ; au milieu de parterres d'émeraudes serpentaient des ruisseaux de turquoises qui roulaient des flots d'eau de rose. La divinité elle-même semblait se manifester en ce lieu. Combien ce jardin était admirable ? Par la vue de ce jardin, il se manifestait comme un crépuscule aux yeux de ceux qui le regardaient, tellement ils étaient éblouis par la couleur vermeille de ses fleurs ; le soleil, rose rouge du ciel, était tellement honteux par la jalousie qu'il éprouvait d'être surpassé en éclat, qu'il était trempé de sueur. Là les *grappes* de raisin, entourées de feuilles d'émeraude, jettent dans la confusion le *groupe* des Pléiades, et la beauté des tiges du nard est telle, qu'elle met en désordre et fait recoquiller les boucles de cheveux des beautés pareilles à la planète de Vénus. Si une seule goutte de la rosée de ce jardin arrivait jusqu'à l'Océan, les poissons sentiraient l'odeur de la rose ; si le chant de ses oiseaux arrivait jusqu'à l'oreille de la sphère céleste, elle s'arrêterait pour l'écouter, et s'il parvenait à la planète de Vénus, elle en serait tellement charmée, qu'elle se mettrait à danser au point de tomber sur la terre ainsi que la lune qui lui aurait servi de tambour de basque. Là encore les jujubes sont plus colorées que les doigts teints de henné des femmes dignes d'être aimées, et la stature des cyprès les moins-gracieux est néanmoins préférable à celle des belles humaines. Le soleil ne pourrait mieux faire que

Digitized by Google

de se transformer en papillon pour voltiger auprès des bougies qui éclairent le palais de ce jardin (tant leur éclat l'emporte sur le sien), et la lune perdre la raison à cause de la blancheur de ces bougies. Le plus étonnant, c'est qu'il y avait sur des arbres de rubis des bouquets de fruits tellement brillants, qu'ils étaient pareils aux grappes des étoiles qui se groupent autour de l'arbre du soleil. Sur l'eau des bassins, où des gouttes d'essence de rose figuraient des diamants, se penchaient des branches d'émeraude agitées par le vent. Des canards pareils aux vers luisants y voguaient et y prenaient leurs ébats.

Le prince émerveillé s'avançait en contemplant ce spectacle, lorsqu'il découvrit une salle couverte de rubis et d'émeraudes, où se trouvait un bassin dont les bords étaient enrichis de diamants, et qui était plein d'eau de rose. On avait adapté aux espèces de rigoles qui l'entouraient, des tuyaux garnis de perles de la plus belle eau. Au centre du bassin s'élevait une fleur épanouie extrêmement belle et d'une excellente odeur. Taj-ulmuluk comprit sans peine que c'était la rose de Bakawali. Sans hésiter, il ôte ses vêtements, entre dans le bassin et va cueillir la rose de son désir. Revenu sur le bord, il s'habille de nouveau, serre la fleur dans sa ceinture ; mais il ne veut pas partir sans visiter le palais qui s'offre à sa vue. Cet édifice était construit en cornalines d'Yémen; les portes étaient aussi élevées que le ciel et les appartements étaient admirables. Son éclat était tel, que celui du soleil en était terni et celui de la lune effacé. Pareil au papillon amoureux qui déploie ses ailes et ses antennes, il y entre hardiment, et il se trouve dans une chambre de la plus belle architecture, décorée avec art et de la manière la plus distinguée, avec des canapés de la forme la plus gracieuse. Des rideaux habilement brodés étaient baissés autour du lit; le prince les entr'ouvre, y pénètre, et demeure saisi d'admiration en apercevant sur un lit enrichi de pierreries une fée délicate, sans autre ornement que sa ravissante beauté. Ses vête-

Digitized by Google

ments et ses cheveux étaient en désordre ; sa main potelée était nonchalamment posée sur son front. Elle était plongée dans un profond sommeil, sans se douter qu'un être humain la contemplait. Le ciel et la terre étaient illuminés par l'éclat de son visage, et le narcisse, dont la fleur ressemble à l'œil, était dans une continuelle stupéfaction à la vue de ses yeux noirs et languissants. La tulipe était plongée dans le sang, à cause de la jalousie que lui inspiraient ses charmantes lèvres, et le croissant de la lune était faible et sans vigueur à cause du désir qu'il éprouvait de ressembler à ses sourcils arqués. Si le maître du printemps n'apprenait pas du bouton de la bouche de cette belle les mots de sa leçon, il ne pourrait enseigner la floraison aux enfants des fleurs ; et si le nègre de la nuit ne venait se réfugier dans ses cheveux couleur de musc, il serait assassiné par le glaive des rayons de ce soleil.

Vers. « C'était une fée à la taille de cyprès, aux joues de rose, aux lèvres sucrées, et dont le visage de lune annonçait un tendre cœur.

» Quand elle se montrait hors du rideau du harem, elle effaçait l'éclat de la lune et du soleil.

» Si les Pléiades pouvaient voir le chapelet de ses dents, elles se cacheraient (de honte d'être surpassées en beauté) derrière le voile des nuages.

» Veux-tu de cette rose une description convenable, charges-en le rossignol. »

Ce spectacle fit tant d'effet sur Taj-ulmuluk, qu'il tomba privé de sentiment. Après quelques instants, il reprit connaissance et s'approcha de l'oreiller de la belle qui l'avait charmé ; puis il poussa un froid soupir, et récita ces vers :

Vers : « Lorsque, écartant ton voile, tu te montres aux regards, la lune resplendissante est couverte de confusion.

» La nuit de la puissance[1], en face de ta chevelure couleur de musc, se serait cachée.

[1] Celle dans laquelle le Coran fut révélé.

Digitized by Google

» Tu es tellement enivrée par la coupe de ta beauté, ô être charmant, que tu ne te mets en peine de personne.

» Que de sensations n'ai-je pas éprouvées à ton sujet, ô ma vie, et cependant tu l'ignores. »

Taj-ulmuluk veut laisser une trace de son entrée en ce lieu : pour cela, il retire tout doucement l'anneau que la belle endormie avait au doigt et le met au sien propre. Puis il part en récitant ces vers :

Vers : « Je quitte ce jardin en emportant dans mon cœur, comme la tulipe, la blessure de l'amour malheureux. Je me retire la tête couverte de poussière, le cœur saignant, la poitrine brûlée.

» Il n'y a personne d'aussi infortuné que moi dans le jardin du monde. En effet, ceux qui y sont venus ne se sont pas retirés comme moi sans avoir emporté la moindre fleur dans le pan de leur robe. »

Taj-ulmuluk, sans réveiller Bakawali, s'en retourna par le passage souterrain, de la même manière dont il était arrivé.

Ami lecteur, suis l'exemple du prince dont je te raconte les aventures. Agis de telle sorte que de ce que tu feras il se manifeste une chose avantageuse. C'est ainsi qu'un homme affamé va prendre du pain chez la boulangère, mais tout à coup la beauté de la marchande le charme : il laisse là le pain et ne s'occupe plus que de celle qui le vend. Le filet de l'amour se saisit aussi du cou de celle-ci, et, à la fin, l'homme affamé dont je parle devient possesseur et du pain et de celle qui le vend. Taj-ulmuluk agit de même : comme le papillon, il était allé à la recherche d'une simple fleur, mais en voyant le jardin de la beauté de celle à qui elle appartenait, il n'aspire plus seulement à la fleur, mais il avance la main du désir jusqu'à l'être charmant qui l'avait plantée.

Après avoir supporté toutes sortes de peines et de fatigues, le prince finit donc par recueillir dans le pan de sa robe la moisson de la rose, et retourna satisfait en sa maison. A

Digitized by Google

son arrivée, l'esprit de Hammala, qui était tristement assise, dans l'attente, les yeux pleins du sang de son cœur, s'épanouit de joie, et le sourire revint ce jour-là sur ses lèvres. Lorsque le soleil, comme une fiancée, couvrit son visage du voile rougeâtre du crépuscule, et que la nuit, de même qu'une femme chérie, montra ses noirs cheveux, Taj-ul-muluk, ivre de joie, entra dans son harem, et passa non-seulement cette nuit avec Mahmouda, mais plusieurs jours dans le plaisir et la gaîté.

CHAPITRE VI.

Une nuit, dans un tête-à-tête avec Mahmouda, Taj-ulmuluk, après l'avoir entretenue de choses indifférentes, finit par lui dire : « O capital de ma vie et de ma joie, quoique je sois ici parfaitement heureux, car non-seulement je n'éprouve aucun sujet de peine, mais j'ai même à chaque instant des motifs de contentement et de satisfaction ; toutefois il me tarde de retourner dans mon pays et de revoir mes proches et mes amis. Avisons donc aux moyens de quitter des êtres qui ne sont pas de notre espèce, et de recouvrer notre liberté. »

Vers : « La société des amis, c'est le printemps de la vie ; à quoi servirait-il de rester toujours jeunes, comme Khizr, si on était seul ? ».

Mahmouda se rendit facilement à ce désir, et lui promit d'obtenir de Hammala dès le lendemain l'autorisation de partir. En effet, lorsque le parfumeur du ciel, après avoir mis dans la fiole de la lune le musc de Tartarie de la nuit, plaça cette fiole sur la fenêtre de l'Occident, et apporta le plateau doré du soleil rempli du camphre de l'aurore dans la boutique de l'Orient, Hammala prépara deux belles robes et une assiette de fruits, et aussitôt que les deux époux sortirent de leur chambre, elle les couvrit des robes et leur donna à manger les fruits ; puis elle les plaça, d'après son usage, sur ses deux

Digitized by Google

genoux et les baisa affectueusement. Elle ne tarda pas à s'apercevoir que le bouton du cœur de ces deux êtres qui lui étaient chers était flétri, et elle leur dit : « O toi, ma fille intelligente, ô toi, mon cher gendre, désirez-vous quelque chose? Vous me demanderiez les étoiles du ciel que je vous les donnerais. »

— Vos soins affectueux, répondit Mahmouda, préviennent tous nos désirs ; ainsi, notre séparation de vous aurait l'effet du feu qui détruirait le jardin de notre bonheur, et la privation de votre société serait comme le congé de la vie; toutefois, la flamme de l'absence de nos semblables ravage notre cœur, et elle dévore et réduit en cendres la patience et le repos. Si donc vous vouliez bien le permettre, nous irions passer quelques jours avec les individus de notre espèce, et nous éteindrions ainsi avec l'eau de la rencontre le feu de l'éloignement. »

Hémistiche : « En quelque lieu que je serai, je resterai toujours ton esclave. »

Hammala, vivement affectée par cette demande soudaine, poussa un profond soupir : « Hélas! s'écria-t-elle, je t'avais élevée avec tant de soin afin de rafraîchir mes yeux soir et matin, que dis-je, sans cesse par le collyre de ta vue, et tu veux me quitter; tu méconnais les devoirs de la reconnaissance! Ah! tu n'y aurais jamais songé, si je ne t'avais unie au prince. »

Hémistiche : « C'est ma faute, et tu n'es coupable en rien. »

Alors, prévoyant que ses protégés ne resteraient pas désormais de bon cœur auprès d'elle, elle appelle un dive et lui ordonne de les conduire soigneusement à l'endroit que Taj-ulmuluk lui indiquerait, et de lui rapporter un écrit constatant leur arrivée, s'il ne voulait encourir sa colère. Ensuite Hammala arracha deux cheveux de sa tête : elle en donna un au prince et l'autre à Mahmouda : « Lorsque vous serez dans l'embarras, leur dit-elle, mettez ces cheveux sur le feu, et j'accourrai aussitôt auprès de vous avec dix-huit

Digitized by Google

mille dives. » Puis elle mit la main de Mahmouda dans la main du prince, et dit (au dive) :

Vers : « Je te confie tout le capital que je possédais; c'est à toi actuellement de tenir compte du plus et du moins. »

Le dive, grand comme une montagne et aussi rapide dans sa course que l'éclair, s'approche immédiatement du prince et lui annonce qu'il est à ses ordres. « Conduis-nous, lui dit Taj-ulmuluk, dans le jardin de la courtisane Lakkha. » A ces mots, le dive prend les deux époux sur ses épaules, et dans un instant il les dépose au lieu indiqué. Taj-ulmuluk prie le dive d'attendre un instant pour lui donner le temps d'écrire le billet dont il a été question. Sur ces entrefaites Lakkha entend la voix du prince; elle accourt et se jette à ses pieds; puis elle rend grâce à Dieu, et elle dit :

Vers : « Je ne veux pas seulement courber à chaque instant la tête pour remercier Dieu, chacun de mes cheveux doit se courber aussi pour remplir le même devoir. »

Cependant Taj-ulmuluk écrivit à Hammala pour lui annoncer son heureuse arrivée; il remet sa lettre au dive et le congédie sans retard. Ensuite il raconte en détail à Lakkha toutes ses aventures; c'est à savoir : les difficultés du désert et la compassion du méchant dive; la bonté de Hammala envers lui, son mariage avec Mahmouda et la manière dont il s'était emparé de la rose de Bakawali. Lakkha embrasse avec affection la compagne que Taj-ulmuluk lui amène et lui fait l'accueil le plus cordial. Taj-ulmuluk passa quelques jours dans le château de Lakkha; ensuite il se mit en devoir de retourner en son pays, afin de rendre clairvoyants par l'arrivée de la rose les yeux du rossignol. Il donna ordre de faire les préparatifs du voyage et de charger sur des navires ses effets et les provisions nécessaires; ce qui fut habilement exécuté par des débardeurs intelligents.

Sur ces entrefaites, le directeur de la prison vint demander ce qu'il fallait faire des princes orientaux. Alors

Digitized by Google

Lakkha, après s'être entendue avec Taj-ulmuluk, fit venir les quatre frères de ce dernier. Celui-ci, qui était censé ne pas les connaître, la supplia de leur rendre la liberté, comme elle l'avait déjà fait pour les autres princes de l'Orient et de l'Occident qui étaient tombés en son pouvoir; mais elle n'y consentit qu'à condition qu'il la laisserait marquer sur leur dos l'empreinte de son cachet en témoignage de l'état d'esclavage auquel ils avaient été réduits. Forcément les princes consentirent à cette dure condition, mais lorsqu'ils se retirèrent Taj-ulmuluk leur fit donner à chacun une pelisse d'honneur et un lakh de roupies pour les défrayer des dépenses de la route. Ceux-ci allèrent d'abord dans la ville voisine prendre quelque repos, puis ils s'acheminèrent vers leur pays. Quant à Taj-ulmuluk, il fit partir, par eau, Lakkha et Mahmouda avec tous les bagages, et leur donna rendez-vous à un port prochain, vers lequel il se dirigea par voie de terre.

CHAPITRE VII.

Notre héros reprit alors son costume de faquir et suivit ses frères afin de tâcher de connaître leurs intentions. Il s'arrêta dans le même caravansérail qu'eux, et s'installa dans un coin, où il ne tarda pas d'entendre leurs vanteries et leurs mensonges au sujet de la rose de Bakawali. Il patienta quelque temps, mais à la fin il ne put se retenir, et s'étant approché d'eux : « Ce que vous dites, s'écria-t-il, est faux; regardez-moi, car je possède, moi, la rose de Bakawali. » Aussitôt il dénoue sa ceinture, en tire la rose et la présente aux regards de ces imposteurs. Mais ses frères, furieux, la lui arrachent en disant : « Voyons si tu parles selon la vérité; car, si tu mens, nous te le ferons payer chèrement. — Vérifiez, leur répond Taj-ulmuluk, la vérité de ce que je dis; rien de mieux. »

Ils font alors venir un aveugle, ils appliquent la rose à ses yeux, et sur-le-champ l'aveugle recouvre la vue. Ils ne

Digitized by Google

peuvent dissimuler leur étonnement et leur confusion ; mais ils refusent de rendre la rose à Taj-ulmuluk ; bien plus, ils l'accablent de coups et en rendent noir son visage. Ils le chassent de leur présence, et, joyeux, continuent de suivre la route de leur pays. En peu de jours ils arrivent aux frontières, et envoient à leur père un messager chargé de lui annoncer leur retour.

Cette nouvelle combla de joie le bon Zaïn-ulmuluk, et il récita ces vers :

Quatrain : « Mon cœur me dit que ce cher messager vient m'annoncer l'arrivée du remède qui doit dissiper ma douleur.

» Ainsi tous les cœurs s'épanouirent en Canaan lorsque le zéphyr apporta l'odeur de Joseph. »

Pour faire honneur à ses fils, le vieux roi voulut aller à leur rencontre ; et fit à cet effet plusieurs journées de chemin. Au moment de l'entrevue, ils lui baisèrent les pieds. Le roi les baisa au front et les serra tour à tour contre sa poitrine, leur témoignant la plus vive tendresse. Quant à eux, ils lui donnèrent la rose de Bakawali, et il ne l'eut pas plutôt approchée de ses yeux, qu'ils devinrent lumineux comme des étoiles. « Grâces soient rendues à Dieu, dit-il alors, de ce qu'il a bien voulu me rendre la vue temporelle au moyen de cette fleur, et satisfaire ma vue intérieure par la vue de mes fils. » Puis, en réjouissance de cet heureux événement, il donna une fête royale, et il ordonna que tous ses sujets, riches et pauvres, tinssent ouverte pendant une année la porte de la joie et du plaisir, et fermée celle de la tristesse et du chagrin.

Traduit de l'hindoustani par

GARCIN DE TASSY,

Membre de l'Institut.

A suivre.

Digitized by Google

ALGÉRIE.

LA SOCIÉTÉ KABYLE.

La conquête de la Kabylie accomplie dans ces derniers temps avec un rare succès, nous a livré les secrets du pays avec une entière certitude.

Toutefois, les lumières qu'un tableau préalable des mœurs et des institutions pourra jeter sur cette question nous semblent tellement indispensables, que nous n'y saurions renoncer. En les mettant à profit pour lui-même, notre lecteur ne devra pas perdre de vue, que ni le gouvernement français, ni surtout ses premiers agents, ne les avaient pour se guider au début de l'occupation. Dans le principe, un malheureux esprit d'induction conduisit toujours à conclure du fait arabe, qu'on connaissait peu, au fait kabyle qu'on ignorait entièrement et qui n'y ressemblait en rien. Des années s'écoulèrent avant qu'une observation intelligente, dirigée soit de Bougie[1], soit d'Alger, inaugurât enfin la vérité.

Ici, pour mieux la mettre en évidence, nous opposerons fréquemment la physionomie du Kabyle à celle de l'Arabe, que le hasard de la conquête a beaucoup plus vulgarisé en France.

L'Arabe a les cheveux et les yeux noirs. Beaucoup de

[1] Nous devons surtout mentionner les ouvrages d'un commandant supérieur de Bougie, M. Lapène, aujourd'hui général d'artillerie. En parcourant l'intérieur du pays, nous nous sommes étonné plus d'une fois de l'exactitude des renseignements qu'il avait su se procurer, sans sortir jamais de la place, si ce n'est les armes à la main. Sur plusieurs points, nous n'avons pu nous dispenser de coïncider entièrement avec lui.

Digitized by Google

Kabyles ont les yeux bleus et les cheveux rouges; ils sont généralement plus blancs que les Arabes.

L'Arabe a le visage ovale et le cou long. Le Kabyle, au contraire, a le visage carré, et sa tête est plus rapprochée des épaules.

L'Arabe ne doit jamais faire passer le rasoir sur sa figure. Le Kabyle se rase jusqu'à ce qu'il ait atteint vingt à vingt-cinq ans; à cet âge, il devient homme et laisse pousser sa barbe. C'est l'indice du jugement acquis, de la raison qui devient mûre.

L'Arabe se couvre la tête en toute saison, et, quand il le peut, marche les pieds chaussés. Le Kabyle, été comme hiver, par la neige ou le soleil, a toujours les pieds et la tête nus. Si, par hasard, on en trouve un chaussé, c'est accidentellement et d'une simple peau de bête fraîchement abattue. Ceux qui avoisinent les plaines portent quelquefois la *chachia*. Le Kabyle a pour tout vêtement la *chelouhha*, espèce de chemise de laine qui dépasse les genoux et coûte de sept à huit francs; il garantit ses jambes avec des guêtres sans pied, tricotées en laine, que l'on appelle *bougherous*. Pour le travail, il met un vaste tablier de cuir, coupé comme celui de nos sapeurs. Il porte le *burnous* quand ses moyens le lui permettent; il le garde indéfiniment, sans aucun souci de ses taches ni de ses déchirures; il l'a tenu de son père, il le lègue à son fils.

L'Arabe vit sous la tente; il est nomade sur un territoire limité. Le Kabyle habite la maison; il est fixé au sol. Sa maison est construite en pierres sèches ou en briques non cuites, qu'il superpose d'une façon assez grossière. Le toit est couvert en chaume, en tuiles chez les riches. Cette espèce de cabane s'appelle *tezaka*. Elle se compose d'une ou de deux chambres. Le père, la mère et les enfants occupent une moitié du bâtiment, à droite de la porte d'entrée. Ce logement de la famille se nomme *âouriès*. L'autre partie de la maison, que l'on appelle *âdaïn*, située à gauche, sert d'étable, d'écurie pour le bétail et les chevaux. Si l'un

Digitized by Google

des fils de la maison se marie et doit vivre en ménage, on lui bâtit son logement au-dessus.

L'Arabe se couvre de talismans; il en attache au cou de ses chevaux et de ses lévriers, pour les préserver du mauvais œil, des maladies, de la mort, etc. Il voit en toutes choses l'effet des sortiléges. Le Kabyle ne croit point au mauvais œil et croit peu aux amulettes. « Ce qui est écrit par Dieu, dit-il, doit arriver; il n'est rien qui puisse l'empêcher. » Cependant, il concède à certaines vieilles femmes un pouvoir d'influence sur les ménages, sur les amours; il admet les sorts propres à se faire aimer, à faire haïr un rival, à faire divorcer la femme que l'on désire, etc.

Ses superstitions d'un autre ordre sont nombreuses. Nous indiquerons les principales :

Quiconque entreprend un voyage doit partir le lundi, le jeudi ou samedi; ces jours sourient aux voyageurs. Heureux celui qui commence sa route le samedi! Le Prophète préférait ce jour aux deux autres. On voyage, il est vrai, le mercredi, le vendredi et le dimanche; mais l'inquiétude ne quitte pas le voyageur pendant toute sa course.

Ne livrez jamais de combat un mardi.

C'est le jeudi qu'il faut choisir pour introduire sa future sous le toit conjugal; cela sera d'un bon augure, parce que la femme s'y réveillera un vendredi, qui est le jour férié des musulmans.

Ne plaignez pas celui qui meurt pendant le *rhamadan*[1]; car, pendant le *rhamadan*, les portes de l'enfer sont fermées, et celles du paradis toujours ouvertes.

Voir un chacal en se levant, présage heureux; deux corbeaux au moment de se mettre en route, signe d'un voyage prospère.

Voir un lièvre le soir, mauvais augure; apercevoir un corbeau seul avant de se mettre en route, motif d'inquiétude.

Les Kabyles, si incrédules au sujet des sortiléges, le sont

[1] *Rhamadan*, mois sacré des musulmans, pendant lequel on jeûne jusqu'au coucher du soleil.

Digitized by Google

beaucoup moins sur la question des démons. Ils disent qu'il y en a en toute saison, excepté dans le *rhamadan*, parce que Dieu les force à rester en enfer pendant le mois sacré. Ils les craignent horriblement; jamais un Kabyle ne sortira la nuit de sa maison sans les conjurer au nom de Dieu le puissant, le miséricordieux. Il en fera autant quand il passera près d'un endroit où il y a eu du sang versé; car les démons qui aiment le sang n'ont pas manqué de s'y donner rendez-vous.

Il existe aussi un préjugé contre l'ânesse, ou du moins un mépris général pour elle; à tel point que, dans certaines tribus, un Kabyle, pour rien au monde, ne voudrait en voir une entrer dans sa maison. On raconte une légende qui expliquerait cette aversion par un acte hors nature, du temps des anciens Kabyles.

L'Arabe déteste le travail, il est essentiellement paresseux : pendant neuf mois de l'année, il ne s'occupe que de ses plaisirs. Le Kabyle travaille énormément et en toute saison; la paresse est une honte à ses yeux.

L'Arabe laboure beaucoup; il possède de nombreux troupeaux qu'il fait paître; il ne plante point d'arbres. Le Kabyle cultive moins de céréales, mais il s'occupe beaucoup de jardinage. Il passe sa vie à planter, à greffer; il a chez lui des lentilles, des pois chiches, des fèves, des artichauts, des navets, des concombres, des oignons, des betteraves, du poivre rouge, des pastèques, des melons. Il cultive le tabac à fumer; depuis quelque temps il plante des pommes de terre; il possède des fruits de toute espèce : olives, figues, noix, oranges, poires, pommes, abricots, amandes, raisins.

La principale richesse du pays consiste dans les oliviers, dont beaucoup sont greffés, et qui atteignent quelquefois les dimensions du noyer. Les olives, d'excellente qualité, entrent pour une grande part dans la nourriture des Kabyles; mais il en reste énormément à vendre, soit comme fruit, soit comme huile. Celles-ci s'exportent dans des peaux de bouc à Alger, à Bougie, à Dellys, à Sétif, sur tous les marchés de l'intérieur.

Digitized by Google

La terre de labour n'étant pas très-abondante, eu égard à la population, les Kabyles n'en négligent aucune parcelle. Ils donnent deux façons à la terre et la couvrent d'engrais, mais ne lui laissent presque aucun repos; on la trouve rarement en jachères; ils ne pratiquent point l'assolement.

Leurs champs sont en général assez bien nettoyés, et quelques-uns rendent jusqu'à 25 pour 1. Le blé, battu de la façon la plus barbare, au moyen de taureaux qui travaillent en cercle sur l'aire, et vanné grossièrement avec un bout de planche, ne passe point au crible; il est conservé comme celui des Arabes dans des silos (en arabe, *metmora*), ou bien encore dans de grands paniers en osier, qui sont très-évasés en bas et étranglés du haut.

L'Arabe voyage quelquefois pour trouver des pâturages; mais il ne sort jamais d'un certain cercle. Chez les Kabyles, un des membres de la famille s'expatrie toujours momentanément pour aller chercher fortune; aussi en trouve-t-on à Alger, à Sétif, à Bône, à Philippeville, à Constantine, à Tunis, partout. Ils travaillent comme maçons, comme jardiniers, comme moissonneurs; ils font paître les troupeaux.... Lorsqu'ils ont amassé un peu d'argent, ils rentrent au village, achètent un fusil, un bœuf, et puis se marient.

L'Arabe n'a pas d'industrie proprement dite, quoiqu'il confectionne des selles, des harnachements, des mors, etc. Le Kabyle, au contraire, est industrieux, il bâtit sa maison, il fait de la menuiserie, il forge des armes, des canons et des batteries de fusil, des sabres (*flissas*), des couteaux, des pioches, des cardes pour la laine, des socs pour la charrue. Il fabrique des bois de fusil, des pelles, des sabots, des métiers pour tisser. Chez lui se travaillent les burnous et les habayas, vêtements de laine, les haikhs de femme, les chachias blanches; sa poterie est renommée. Il fait de l'huile avec les olives qu'il récolte dans sa propriété, et confectionne lui-même les meules de ses pressoirs. La forme la plus commune des pressoirs est

Digitized by Google

celle-ci : un vaste bassin en bois, d'un seul morceau; à chaque extrémité de l'un de ses diamètres, un montant vertical qui s'entrave dans une barre horizontale; celle-ci, percée au milieu, laisse passer une vis en bois, terminée par une meule d'un diamètre un peu inférieur à celui du bassin. La vis exerce une pression sur les olives placées sous la meule, et qu'on a d'abord fait bouillir.

Les Kabyles dressent encore des ruches pour les abeilles; ils font la cire, et ne se servent pour les pains que de moules travaillés chez eux. Ils savent cuire les tuiles, dont le cent coûte de deux francs à deux francs cinquante centimes. Dans certaines localités, on confectionne des dalles de liége. Ils connaissent la chaux; ils en sont, du reste, fort avares, et ne l'emploient que pour blanchir les mosquées et les *koubbas* des marabouts. Pour leurs maisons, ils utilisent le plâtre, qui paraît abonder chez eux. La carrière de Thisi, chez les Beni-Mesaoud, à une lieue et demie de Bougie, en fournit une grande quantité.

Ils font du savon noir avec l'huile d'olive et la soude des varechs ou la cendre du laurier-rose, tressent des paniers pour porter les fardeaux, confectionnent des nattes en palmier nain, ou bien encore filent des cordes en laine et en poils de chèvre; enfin, ils poussent l'habileté industrielle jusqu'à produire de la fausse monnaie. Nous allons donner quelques détails sur certaines des branches d'industrie que nous venons de nommer. Commençons par la dernière.

Depuis un emps immémorial, les Kabyles établis à Ayt-el-Arba, village considérable de la tribu des Beni-Ianni, se livrent à la fabrication de la fausse monnaie. Des ateliers moins considérables se trouvent encore au village d'Aty-Aly-ou-Harjoun, à quinze lieues sud-est d'Ayt-el-Arba, éloigné-lui-même d'Alger d'une quarantaine de lieues.

Le repaire de ces faux monnayeurs est situé au sommet d'une montagne protégée par un défilé très-étroit et presque inaccessible. C'est là qu'à l'abri de toute attaque ils imitent

Digitized by Google

les monnaies de cuivre, d'argent et d'or de tous les pays du monde. Les matières premières leur sont fournies en partie par des mines voisines. Le cuivre, l'argent leur viennent de tous les points du pays barbaresque, du Sahara même, par des hommes qui non-seulement apportent à Ayt-el-Arba les produits de leur pays, mais encore viennent y acheter des espèces falsifiées. On les paye avec des monnaies de bon aloi sur le pied de vingt-cinq pour cent. La simple inspection d'une pièce contrefaite prouve que le procédé employé pour l'obtenir est généralement celui de la fusion. En effet, toutes les pièces présentent un diamètre tant soit peu inférieur à celui des modèles, résultat forcé du retrait qu'elles ont subi par le refroidissement, à la sortie du moule provenant des pièces véritables. Le relief des figures des lettres, est ordinairement mal accusé, et l'aspect du métal est terne ou cuivreux. Il faut le dire, cependant, et tout ceux qui en ont vu l'affirmeront, la plupart de ces fausses pièces tromperaient au premier coup d'œil : quelques-unes exigent un examen assez minutieux.

Les moyens de répression employés sous les Turcs pour s'opposer à l'invasion des fausses monnaies étaient en tout conformes aux procédés despotiques et arbitraires que pouvait alors se permettre l'autorité.

Les gens d'Ayt-el-Arba et ceux d'Ali-ou-Harjoun, ne sortant jamais de leur retraite, étaient obligés de confier à d'autres le soin de colporter leurs produits; car, si les Kabyles protégent les fabricants de fausse monnaie, ils sont impitoyables pour celui qui chercherait à la mettre en circulation dans le pays. Il fallait donc la faire sortir de la Kabylie. C'étaient les Beni-Ianni, les Beni-Menguelat, les Beni-Boudrar, les Beni-Ouassif, qui étaient ordinairement chargés de cette mission. De là vient sans doute l'éloignement des autres Kabyles pour ces tribus. Tous ces gens étaient surveillés d'une manière particulière, et ne pouvaient voyager dans l'intérieur sans la permission du caïd de Sebaou, qui ne l'accordait pas sans percevoir un

Digitized by Google

droit de deux douros d'Espagne. Faute de présenter ce permis, qu'on refusait d'ailleurs aux gens suspects du trafic des monnaies, le premier voyageur venu subissait la confiscation de ses marchandises, de ses mulets, etc.

Trois ans avant l'entrée des Français à Alger, la fausse monnaie s'était multipliée d'une manière effrayante. L'agha Yahia, qui jouissait d'une grande réputation chez les Arabes, furieux de voir sa surveillance en défaut, fit arrêter, un même jour, sur les marchés d'Alger, de Constantine, de Sétif et de Bône, les hommes de toutes les tribus connues pour se livrer à cette émission. On incarcéra de la sorte une centaine d'individus que le pacha annonça devoir mettre à mort, si on ne lui livrait les moules ou matrices qui servaient à la fabrication. Les gens d'Ayt-el-Arba, pour sauver leurs frères, envoyèrent tous leurs instruments, et les prisonniers ne furent encore mis en liberté qu'après avoir payé une forte amende. Cet échec éprouvé par les faux monnayeurs ne les dégoûta point du métier. Ayt-el-Arba, ne perdit rien de sa prospérité, et le nombre des commerçants qui venaient s'y approvisionner de tous les points, du Maroc, de Tunis, de Sahara, de Tripoli, n'en fut aucunement diminué.

Un Kabyle pris en flagrant délit d'émission de fausse monnaie était mis à mort sans aucune forme de procès. C'était le seul cas pour lequel la justice fût inexorable, et dans lequel l'argent, qui rachetait tous les autres crimes, ne pût faire incliner sa balance.

Des industries plus honorables, qui ne piquent pas autant la curiosité, sont peut-être un peu moins connues. La fabrication de la poudre est concentrée dans la tribu des Reboulas; elle s'y fait en grand et par des procédés analogues aux nôtres. Le salpêtre abonde dans les cavernes naturelles; il effleurit sur leurs parois. Recueilli comme le salpêtre de houssage, il est lavé, puis obtenu par l'évaporation. Le charbon provient du laurier-rose, et il jouit des meilleures propriétés; le soufre arrive du dehors.

Digitized by Google

Le dosage est réglé comme chez nous ; le séchage s'opère au soleil. Cette poudre kabyle, un peu moins forte que la nôtre, n'est ni lisse, ni égale, mais elle ne tache point la main et elle satisfait aux conditions d'une bonne poudre de guerre. Les cartouches kabyles sont bien roulées ; elles se vendent en plein marché. Le prix moyen de la cartouche est quarante centimes, ce qui doit paraître excessif.

Les balles sont en plomb et fort irrégulières. L'exploitation du plomb a lieu, sur une échelle très-considérable, dans la tribu des Beni-Boutaleb, près-Sétif. On en trouve aussi dans une montagne près de Msila, et dans un autre endroit nommé Agouf, encore chez les Reboulas ; ce dernier passe pour argentifère. Dans tous les cas, on l'obtient par la simple fusion, et on l'exporte en saumons ou en balles.

Le cuivre se rencontre également en Kabylie. On l'extrait, on l'emploie dans les bijoux de femme. Fondu avec le zinc, il compose un laiton fort utile pour les poires à poudre, les montures de flissas, les manches de poignards, etc.

Deux mines de fer très-abondantes sont signalées dans la Grande-Kabylie : l'une chez les Berbachas, l'autre chez les Ben-Slyman.

Le minerai en roche est traité par le charbon de bois dans un bas fourneau, à l'instar de la méthode catalane ; les soufflets sont en peau de bouc et fonctionnent à bras d'hommes.

La tribu des Flissas confectionne l'arme blanche qui porte son nom avec le fer des Berbachas et avec de l'acier venu d'Orient. Les principaux fabricants d'armes à feu sont les Beni-Abbas : leurs platines, plus renommées que leurs canons, réunissent l'élégance et la solidité ; elles s'exportent jusqu'à Tunis. Leurs bois de fusil sont en noyer. Ils montent l'arme tout entière.

A côté de cette vaste industrie des hommes, les femmes ne restent pas oisives ; elles filent la laine et tissent avec cette matière l'étoffe blanche qui sert à vêtir les deux sexes. Leurs métiers sont établis sur le modèle de ceux d'Alger.

Le lin, recueilli en petites bottes, puis séché sur l'aire,

Digitized by Google

est broyé, filé par les femmes, et procure une grosse toile employée à divers usages.

Les femmes concourent à la confection des burnous qui, dans quelques tribus, chez les Beni-Abbas et les Beni-Ourtilan, par exemple, dépassent de beaucoup les besoins locaux et deviennent un objet d'exportation.

L'Arabe ne s'occupe point d'entretenir ses armes ; cela lui demanderait quelques soins : un chien noir, dit-il, mord aussi bien qu'un chien blanc. Le Kabyle, au contraire, met tout son luxe dans son fusil. Il le préserve de la rouille, et, quand il le sort de son étui, il le tient avec un mouchoir pour ne pas le salir.

L'Arabe, paresseux de corps, se ressent un peu, dans tous les mouvements du cœur, de cette inertie physique. Chez les Kabyles, la colère et les rixes atteignent d'incroyables proportions. En voici un récent exemple.

Un homme de la tribu des Beni-Yala rencontre, au marché de Guenzate, un autre Kabyle qui lui devait un barra (sept centimes). Il lui réclame sa dette. « Je ne te donnerai point ton barra, répond le débiteur. — Pourquoi ? — Je ne sais. — Si tu n'as point d'argent, j'attendrai encore. — J'en ai. — Eh bien ! alors ?— Eh bien ! c'est une fantaisie qui me prend de ne point te payer.»

A ces mots, le créancier, furieux, saisit l'autre par son burnous et le renverse à terre. Des voisins prennent part à la lutte. Bientôt deux partis se forment, on court aux armes. Depuis une heure de l'après-midi jusqu'à sept heures du soir, on ne peut séparer les combattants. Quarante-cinq hommes sont tués, et cela pour un sou et demi. Cette querelle date de 1843 ; mais la guerre soulevée par elle n'est point encore éteinte. La ville, depuis, s'est divisée en deux quartiers hostiles, et les maisons qui se trouvaient sur la limite sont devenues désertes.

L'Arabe est vaniteux. On le voit humble et arrogant tour à tour. Le Kabyle demeure toujours drapé dans son orgueil. Cet orgueil prête de l'importance aux moindres

Digitized by Google

choses de la vie, impose à tous une grande simplicité de manières, et pour tout acte de déférence, et exige une scrupuleuse réciprocité. Ainsi l'Arabe baise la main et la tête de son supérieur avec force compliments et salutations, s'inquiétant peu, du reste, qu'on lui rende ou non ses politesses. Le Kabyle ne fait pas de compliments; il va baiser la main, la tête du chef ou du vieillard; mais, quelle que soit la dignité, quel que soit l'âge de celui qui a reçu cette politesse, il doit la rendre immédiatement. Si-Saïd-Abbas, marabout des Beni-Haffif, se trouvait un jour au marché du vendredi des Beni-Ourtilan; un Kabyle, nommé Ben-Zeddam, s'approcha de lui et lui baisa la main. Le marabout, distrait sans doute, ne lui rendit pas ce salut : « Par le péché de ma femme, dit Ben-Zeddam, qui se campa bien en face de Si-Saïd son fusil à la main, tu vas me rendre ce que je t'ai prêté tout à l'heure, ou tu es mort. » Et le marabout s'exécuta.

L'Arabe est menteur. Le Kabyle regarde le mensonge comme une honte.

Les Arabes, dans la guerre, procèdent le plus souvent par surprise et par trahison. Le Kabyle prévient toujours son ennemi, et voilà comment il le fait : le gage de la paix entre deux tribus consiste dans l'échange d'un objet quelconque, d'un fusil, d'un bâton, d'un moule à balles, etc. C'est ce qu'on appelle le *mezrag*, la lance. Tout porte à croire qu'avant l'invention des armes à feu le dépôt d'une lance était effectivement le symbole de trève et de bonne amitié. Quand une des tribus veut rompre le traité, son chef renvoie simplement le mezrag, et la guerre se trouve déclarée.

Les Arabes se contentent de la *dia*, prix du sang, en expiation d'un meurtre commis sur l'un des membres de leur famille. Chez les Kabyles, il faut que l'assassin meure. La fuite ne le sauve pas; car la vengeance est une obligation sacrée. Dans quelque région lointaine que le meurtrier se retire, la vendette le suit.

Un homme est assassiné, il laisse un fils en bas âge. La

Digitized by Google

mère apprend de bonne heure à ce dernier le nom de l'assassin. Quand le fils est devenu grand, elle lui remet un fusil et lui dit : « Va venger ton père ! » Si la veuve n'a qu'une fille, elle publie qu'elle ne veut point de dot [1] pour elle, mais qu'elle la donnera seulement à celui qui tuera l'assassin de son mari.

L'analogie est saisissante entre ces mœurs et celles de la Corse ; elle se dessine encore davantage dans les traits suivants. Si le vrai coupable échappe à la vendette et lasse sa persévérance, alors celle-ci devient *transversale* ; elle tombe sur un frère ou sur l'un des parents les plus proches, dont la mort nécessite à son tour de nouvelles représailles. Par suite, la haine entre les deux familles devient héréditaire. De part et d'autre, des amis et des voisins l'épousent. Il en sort des factions ; il peut en résulter de véritables guerres.

Les Arabes donnent l'hospitalité ; mais ils y mettent plus de politique et d'ostentation que de cœur. Chez les Kabyles, si l'hospitalité est moins somptueuse, on devine au moins dans ses formes l'existence d'un bon sentiment ; l'étranger, quelle que soit son origine, est toujours bien reçu, bien traité. Ces égards sont encore plus grands pour le réfugié, que rien au monde ne pourrait forcer à livrer. Les Turcs, l'émir Abd-el-Kader, ont toujours échoué dans leurs demandes ou leurs efforts contraires à ce noble principe.

Citons encore une coutume généreuse. Au moment où les fruits, les figues, les raisins, etc., commencent à mûrir, les chefs font publier que, pendant quinze ou vingt jours, personne ne pourra, sous peine d'amende, enlever aucun fruit de l'arbre. A l'expiration du temps fixé, les propriétaires se réunissent dans la mosquée, et jurent sur les livres saints que cet ordre n'a pas été violé. Celui qui ne jure pas paye l'amende. On compte alors les pauvres de la

[1] Les Kabyles achètent leurs femmes, on le verra plus loin.

Digitized by Google

tribu, on établit une liste, et chaque propriétaire les nourrit à tour de rôle, jusqu'à ce que la saison des fruits soit passée.

La même chose a lieu dans la saison des fèves, dont la culture est extrêmement commune en Kabylie.

A ces époques, tout étranger peut aussi pénétrer dans les jardins, et a le droit de manger, de se rassasier sans que personne l'inquiète; mais il ne doit rien emporter, et un larcin, doublement coupable en cette occasion, pourrait bien lui coûter la vie.

Les Arabes, dans les combats, se coupent la tête; les Kabyles, entre eux, ne le font jamais.

Les Arabes volent partout où ils peuvent, et surtout dans le jour. Les Kabyles volent davantage la nuit, et ne volent que leur ennemi. Dans ce cas, c'est un acte digne d'éloges; autrement l'opinion flétrit le vol.

L'Arabe a conservé quelques traditions en médecine et en chirurgie. Le Kabyle les a négligées; aussi rencontre-t-on chez lui beaucoup de maladies chroniques.

L'Arabe ne sait pas faire valoir son argent; il l'enfouit, ou s'en sert pour augmenter ses troupeaux. Le Kabyle, contrairement à la loi musulmane, prête à intérêts, à très-gros intérêts, par exemple à 50 pour 100 par mois; ou bien il achète à bon marché et à l'avance, les récoltes d'huile, d'orge, etc.

Les Arabes classent les musiciens au nombre des bouffons : celui d'entre eux qui danserait serait déshonoré aux yeux de tous. Le Kabyle aime à jouer de sa petite flûte, et chez lui tout le monde danse, hommes et femmes, parents et voisins. Les danses s'exécutent avec ou sans armes.

Chez les Arabes quand on célèbre un mariage, on exécute des jeux équestres avant d'emmener la fiancée. Chez les Kabyles, les parents ou amis du marié tirent à la cible. Le but est ordinairement un œuf, un poivron, une pierre plate. Cet usage donne lieu à une grande explosion de gaieté : ceux qui manquent le but sont exposés à de nombreuses plaisanteries.

Digitized by Google

Lorsqu'un Kabyle veut se marier, il fait part de son désir à un de ses amis, qui va trouver le père de la jeune fille recherchée et lui transmet la demande. On fixe la dot qui sera payée par le mari; car ce dernier achète littéralement sa femme, et le grand nombre de filles est regardé comme une richesse de la maison. Ces dots s'élèvent moyennement à une centaine de douros. Il arrive quelquefois que le futur mari ne possède point la somme tout entière; on lui accorde, pour la réunir, un ou deux mois, et, pendant ce temps, il peut fréquenter la maison de celle qui doit être sa femme. Quand il s'est acquitté, il l'emmène en qualité de fiancée, la promène d'abord dans le village, armé d'un yatagan, d'un fusil et d'une paire de pistolets, puis l'emmène sous son toit. Cette cérémonie se fait en grande pompe. Chaque village a sa musique, composée de deux espèces de clarinettes turques et de tambours. Ces musiciens figurent dans le cortége nuptial; ils chantent en s'accompagnant; les femmes, les enfants font retentir l'air de leurs cris joyeux : *you! you! you!* On tire une multitude de coups de fusil, et les jeunes gens du village, en totalité ou en partie, selon la richesse de l'époux, sont conviés à un grand repas.

Chez les Arabes, quand il naît un enfant mâle, on se réjouit, on se complimente, mais la fête se passe en famille; si la mère est accouchée d'une fille, les femmes seules font une réjouissance. Chez les Kabyles, la naissance d'un enfant mâle donne lieu à la convocation de tous les voisins et des amis des villages environnants. On fait des décharges d'armes, on tire à la cible. Sept jours après, le père donne un grand repas. La circoncision n'a pas lieu avant six ou huit ans, bien qu'elle devienne alors plus douloureuse. Si c'est une fille qui vient au monde, on ne change rien aux habitudes de la vie, à l'aspect de la maison, parce qu'elle n'accroît en rien la force de la tribu; l'enfant devenu grand se mariera et quittera peut-être le pays pour suivre un nouveau maître.

Chez les Arabes, lorsqu'une famille perd quelqu'un des

Digitized by Google

siens, les amis et les voisins assistent à l'inhumation, et puis chacun s'en retourne à ses affaires. Chez les Kabyles, tout le village est présent aux funérailles. Personne ne doit travailler; tous se cotisent, à l'exception des parents du défunt, pour donner l'hospitalité aux Kabyles des autres villages qui sont venus apporter leur tribu de douleur. Les morts ne sont point déposés dans une bière. Après les avoir soigneusement lavés, on les enveloppe d'une espèce de drap; puis on les confie à la terre.

Les femmes kabyles ont une plus grande liberté que les femmes arabes. Ainsi, la femme kabyle se rend au marché pour faire les provisions de la maison, pour vendre, pour acheter. Son mari aurait honte d'entrer, comme l'Arabe, dans de semblables détails.

La femme arabe ne peut paraître aux réunions avec les hommes; elle garde toujours son mouchoir, ou se voile avec le haïk. La femme kabyle s'assied où elle veut; elle cause, elle chante, son visage reste découvert. L'une et l'autre portent, dès l'enfance, des petits tatouages sur la figure; mais le tatouage de la femme kabyle présente une particularité bien remarquable : il affecte ordinairement la forme d'une *croix*. Sa place habituelle est entre les deux yeux ou sur une narine. Les Kabyles perpétuent cet usage sans pouvoir en faire connaître l'origine, qui semble se rapporter à l'ère chrétienne. Un fait digne de remarque appuierait en apparence cette conjecture : c'est qu'aucun taleb ou marabout n'épouse une femme ainsi tatouée sans lui faire disparaître ce signe par une application de chaux et de savon noir. Mais il convient de remarquer que tous les tatouages sont défendus par le Koran, qui les flétrit du nom de *ketibet ech-chytan*, écriture du démon.

La femme arabe ne mange pas avec son mari, encore moins avec ses hôtes. La femme kabyle prend ses repas avec la famille; elle y participe même lorsqu'il y a des étrangers.

La femme arabe n'est jamais réputée libre de ses actions. La femme kabyle, abandonnée par son mari, rentre dans

Digitized by Google

la maison de son père ou de son frère; et, tant que son isolement dure, elle jouit d'une entière liberté de mœurs. La femme divorcée se trouve dans le même cas. Cette licence expliquerait la prétendue coutume que plusieurs historiens attribuent aux Kabyles, d'offrir leurs femmes ou leurs filles à des hôtes de distinction.

L'existence, dans chaque tribu, d'un certain nombre de femmes libres, semble avoir préservé les Kabyles d'un genre de débauche contre nature si fréquent parmi les Arabes, et qui, chez les premiers, serait puni de mort.

Dans certaines tribus, notamment chez les Yguifsal, les femmes et les filles livrées à la prostitution payent chaque année, au jour de l'an, une espèce de patente qui ne s'élève pas à moins de cinq douros : cet argent est versé au trésor public. Elles cessent de payer quand elles se marient ou renoncent à leur état. Mais cet usage n'est pas général. D'après ce qui précède, on sera médiocrement surpris d'apprendre que les Kabyles affichent beaucoup moins haut que les Arabes leurs prétentions à la virginité des jeunes filles qu'ils épousent.

La femme arabe qui est sans nouvelles de son mari depuis un an ou deux, ou qui n'a point de quoi vivre chez lui, demande le divorce, et la loi prescrit au cadi de le prononcer.

La femme kabyle ne peut se remarier que lorsqu'elle a la preuve certaine de la mort de son époux. Si sa position est malheureuse, on lui donne du travail, ou la tribu vient à son secours. Le divorce toutefois est très-usité chez les Kabyles; mais il est pour ainsi dire livré au caprice du mari. Celui qui veut divorcer dit à sa femme : *Je te quitte pour cent douros*; et la femme se retire avec cette somme chez ses parents. Si elle se remarie, elle doit rendre l'argent à son premier époux, mais si elle ne contracte pas de nouveaux liens, elle le conserve en toute propriété pour subvenir à ses besoins. Ce qui rend cette mesure nécessaire, c'est que les filles n'ont aucun droit à l'héritage de la famille. La raison en est que la femme, étant forcée de

Digitized by Google

suivre son mari, pourrait augmenter les ressources d'une tribu étrangère. Le Kabyle est d'autant plus riche qu'il a plus de filles, puisqu'il reçoit une dot pour chacune, et qu'il ne leur donne jamais rien.

La femme du peuple, chez les Arabes, est ordinairement sale. La femme Kabyle est plus propre; elle doit faire deux toilettes par jour : le matin, elle se lave; le soir elle se pare de tous ses ornements; elle met du henné, etc. Cette coutume vient de ce qu'elle paraît à la table des hôtes. Il est possible que cette recherche ait contribué à établir la réputation qu'ont les femmes kabyles de surpasser les femmes arabes en beauté. Toujours est-il que ce renom existe; il se rapporte principalement à la distinction des formes.

Enfin, non-seulement les femmes kabyles sont plus libres, plus considérées, plus influentes que les femmes arabes, mais elles peuvent même aspirer aux honneurs et au pouvoir dévolus à la sainteté. La *koubba* de Lella Gouraya, qui domine Bougie, éternise la mémoire d'une fille célèbre par sa science et sa piété. La légende raconte qu'elle revenait, après sa mort, instruire les disciples fidèles, qui s'assemblaient encore sur son tombeau. Il y a, dans la Kabylie, d'autres *koubbas* consacrées à des femmes; et, sans sortir des exemples vivants, on peut citer, comme jouissant d'une haute réputation de ce genre, la fille du fameux marabout sidi Mohammed-ben-Abd-er-Rhaman-el-Kafnaouï[1], qui reçoit elle-même les offrandes religieuses au tombeau de son père, et que tous les Kabyles connaissent sous le nom de *bent-ech-cheikh*, la fille du cheikh[2].

GÉNÉRAL E. DAUMAS.

[1] *Sid* ou *si* par abréviation : sieur, seigneur; *sidi*, monseigneur. *Abd*, serviteur; *rhaman*, miséricordieux : *Abd-er-Rhaman*, serviteur du miséricordieux.

[2] *Cheïkh*, vieux, vénérable, et, par suite, chef.

Digitized by Google

ROYAUME DE SIAM

Traité d'amitié, de commerce et de navigation conclu entre la France et le Siam, le 15 août 1856.

Sa Majesté l'Empereur des Français et LL. MM. Phra-bath Somdet Phra baramend Maha monkout, premier roi de Siam, et Phra bath Somdet Phra bovorentha Ramesoum Mahisvaret, second roi de Siam, voulant établir sur des bases stables les rapports de bonne harmonie qui existent entre eux, et favoriser le développement des relations commerciales entre leurs Etats respectifs, ont résolu de conclure un traité d'amitié, de commerce et de navigation, fondé sur l'intérêt commun des deux pays, et ont, en conséquence, nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

Sa Majesté l'Empereur des Français, M. de Montigny, officier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, etc.; et Leurs Majestés les premier et second rois de Siam, Son Altesse Phra Chao Nougyathen Kromalouang Vougsathiraxa Sanith; Son Excellence Somdet, etc, chargé du gouvernement de la capitale; Son Excellence Chao Phraya, etc., remplissant les fonctions de ministre de la guerre, et chargé du gouvernement général des provinces du Sud-Ouest; Son Excellence Chao Phraya Ravivongsa Maha-kosatibodi, remplissant les fonctions de ministre des affaires étrangères et chargé du gouvernement général des provinces du Sud-Est; et Son Excellence Chao Phraya Yomarat, etc., ministre de la justice;

Lesquels, après s'être communiqué leurs pleins pouvoirs et les avoir trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Art. 1er. Il y aura paix constante et amitié perpétuelle entre Sa Majesté l'Empereur des Français, ses héritiers et successeurs, d'une part, et Leurs Majestés les premier et second rois de Siam, leurs héritiers et successeurs, d'autre part, ainsi qu'entre les sujets des deux Etats sans exception de personnes ni de lieux. Les sujets de chacun des deux pays jouiront dans l'autre d'une pleine et entière protection pour leurs personnes et leurs propriétés, conformément aux lois qui sont établies, et auront réciproquement droit à tous les priviléges et avantages qui sont ou pourront être accordés aux sujets des nations étrangères les plus fa-

Digitized by Google

vorisées. Les sujets et les navires de commerce siamois recevront, en outre, à l'étranger, aide et protection des consuls et des bâtiments de guerre français.

Art. 2. Les hautes parties contractantes se reconnaissent réciproquement le droit de nommer des consuls et agents consulaires pour résider dans leurs Etats respectifs.

Ces agents protégeront les intérêts et le commerce de leurs nationaux, les obligeront de se conformer aux dispositions du présent traité, serviront d'intermédiaire entre eux et les autorités du pays, et veilleront à la stricte exécution des règlements stipulés. Les consuls ne devront entrer en fonctions qu'avec l'exéquatur du souverain territorial. Ils jouiront, ainsi que les agents consulaires et les chanceliers de consulat, de tous les priviléges et immunités qui pourront être accordés dans leur résidence aux agents de même rang de la nation la plus favorisée. Les consuls et agents consulaires de France pourront arborer le pavillon français sur leur habitation.

Il pourra être établi un consul de France à Bangkok aussitôt après l'échange des ratifications du présent traité.

En cas d'absence du consul ou de l'agent consulaire, les capitaines et négociants français auront la faculté de recourir à l'intervention du consul d'une puissance amie, ou bien, s'il n'y avait pas possibilité de le faire, de s'adresser directement aux autorités locales, lesquelles aviseront aux moyens de leur assurer tous les bénéfices du présent traité.

Art. 3. Les sujets français jouiront, dans toute l'étendue du royaume de Siam, de la faculté de pratiquer leur religion ouvertement et en toute liberté, et de bâtir des églises dans les endroits que l'autorité locale, après s'être concertée avec le consul de France, aura désignés comme pouvant être affectés à ces constructions.

Les missionnaires français auront la faculté de prêcher et d'enseigner, de construire des églises, des séminaires ou écoles, des hôpitaux et autres édifices pieux, sur un point quelconque du royaume de Siam, en se conformant aux lois du pays.

Ils voyageront en toute liberté dans toute l'étendue du royaume, pourvu qu'ils soient porteurs des lettres authentiques du consul de France, ou, en son absence, de leur évêque, revêtues du visa du gouverneur général, résidant à Bangkok, dans la juridiction duquel se trouveront les provinces où ils voudront se rendre.

Art. 4. Tous les Français qui voudront résider dans le royaume de Siam, devront se faire immatriculer dans la chancellerie du consulat de France à Bangkok.

Toutes les fois qu'un Français aura à recourir à l'autorité siamoise, sa demande ou réclamation devra d'abord être soumise au consul de

Digitized by Google

France, qui, si elle lui paraît raisonnable et convenablement rédigée, lui donnera suite, et qui, s'il en est autrement, en fera modifier la teneur ou refusera de la transmettre. Les Siamois, de leur côté, lorsqu'ils auront à s'adresser au consulat de France, devront suivre une marche analogue auprès de l'autorité siamoise, laquelle agira de la même manière.

Art. 5. Les sujets français sont autorisés à se transporter dans le royaume de Siam, à s'y livrer au commerce en toute sécurité, à acheter et à vendre des marchandises à qui bon leur semblera, sans que cette liberté puisse être entravée par aucun monopole ou privilége exclusif de vente ou d'achat. Mais ils ne pourront résider d'une manière permanente qu'à Bangkok, et, autour de cette ville, dans un rayon d'une étendue égale à l'espace parcouru en vingt-quatre heures par les bateaux du pays. Dans l'intérieur de ces limites, ils pourront, en tout temps, acheter, vendre, louer et bâtir des maisons, former des dépôts ou magasins d'approvisionnements, acheter, vendre et affermer des terrains et des plantations. Toutefois, lorsqu'ils voudront acheter des terrains situés à moins de six kilomètres des murs de Bangkok, il sera nécessaire qu'ils y soient spécialement autorisés par le gouvernement siamois, à moins qu'ils n'aient déjà résidé pendant dix années dans le royaume de Siam.

Lorsqu'un Français voudra acquérir un immeuble, il devra s'adresser, par l'intermédiaire du consul de France, à l'autorité locale compétente, laquelle, de concert avec le consul, l'aidera à régler le prix d'achat à des conditions équitables, et lui délivrera son titre de propriété, après avoir fait la délimitation de l'immeuble. L'acquéreur devra, d'ailleurs, se conformer aux lois et règlements du pays, et sera assujetti, en ce qui concerne sa propriété, aux mêmes impôts que les sujets siamois eux-mêmes. Mais si le terrain ainsi acheté n'était pas exploité dans un délai de trois années, à partir du jour de l'entrée en possession, le gouvernement siamois aurait la faculté de résilier le marché, en remboursant à l'acheteur le prix d'acquisition.

Art. 6. Les Français pourront, dans le royaume de Siam, choisir librement et prendre à leur service, comme interprètes, ouvriers, bateliers, domestiques, ou tout autre titre, des Siamois non corvéables et libres de tout engagement antérieur. Les autorités locales tiendront la main à ce que les arrangements intervenus à cet égard soient strictement exécutés. Les Siamois au service des Français jouiront, d'ailleurs, de la même protection que les Français eux-mêmes; mais s'ils étaient convaincus de quelque crime ou infraction punissable par la loi de leur pays, ils seraient livrés par le consul de France aux autorités locales.

Art. 7. Les Français ne pourront être retenus, contre leur volonté,

Digitized by Google

dans le royaume de Siam, à moins que les autorités siamoises ne prouvent au consul de France qu'il existe des motifs légitimes de s'opposer à leur départ. Lorsqu'ils voudront dépasser les limites fixées par le présent traité pour la résidence des sujets français et voyager dans l'intérieur, ils devront se procurer un passeport qui leur sera délivré, sur la demande du consul, par les autorités siamoises.

Si ces Français sont des savants, tels que naturalistes et autres, voyageant pour le progrès des sciences, ils recevront de l'autorité siamoise tous les soins et bons offices de nature à les aider dans l'accomplissement de leur mission ; mais ils ne devront se livrer à aucune exploitation durable, sans l'autorisation du gouvernement siamois.

Dans les limites fixées par le présent traité, les Français pourront circuler sans entraves ni retards d'aucune sorte, pourvu qu'ils soient munis d'une passe délivrée par le consul de France, laquelle devra contenir l'indication, en caractères siamois, de leurs noms, profession et signalement, et être revêtue du contre-seing de l'autorité siamoise compétente. Les Français qui ne seraient pas porteurs de cette passe, et qui seraient soupçonnés d'être déserteurs, devront être arrêtés par l'autorité siamoise et ramenés immédiatement au consul de France avec tous les égards dus aux sujets d'une nation amie.

Art. 8. Lorsqu'un Français résidant ou de passage dans le royaume de Siam aura quelque sujet de plainte ou quelque réclamation à formuler contre un Siamois, il devra d'abord exposer ses griefs au consul de France, qui, après avoir examiné l'affaire, s'efforcera de l'arranger amiablement. De même, quand un Siamois aura à se plaindre d'un Français, le consul écoutera sa réclamation avec intérêt et cherchera à ménager un arrangement amiable ; mais si, dans l'un et l'autre cas, la chose était impossible, le consul requerra l'assistance du fonctionnaire compétent, et tous deux, après avoir examiné conjointement l'affaire, statueront suivant l'équité.

Le consul de France s'abstiendra de toute intervention dans les contestations entre sujets siamois ou entre des Siamois et des étrangers. De leur côté, les Français dépendront, pour toutes les difficultés qui pourraient s'élever entre eux, de la juridiction française, et l'autorité siamoise n'aura à s'en mêler en aucune manière, non plus que des différends qui surviendraient entre Français et étrangers, à moins que ces différends, dégénérant en rixes à main armée, ne la forcent à intervenir. Comme il y aurait, dans ce cas, contravention aux lois du pays, le consul devra constater la nature du délit et punir les coupables.

L'autorité siamoise n'aura pareillement à exercer aucune action sur les navires de commerce français : ceux-ci ne relèveront que de l'autorité française et du capitaine. Seulement, en l'absence de bâtiments de

Digitized by Google

guerre français, l'autorité siamoise devra, lorsqu'elle en sera requise par le consul de France, lui prêter main-forte pour faire respecter son autorité par ses nationaux, et pour maintenir le bon ordre et la discipline parmi les équipages des navires de commerce français.

Art. 9. Les Français seront également régis par la loi française pour la répression de tous les crimes et délits commis par eux dans le royaume de Siam. Les coupables seront arrêtés et recherchés par les autorités siamoises, à la diligence du consul de France, auquel ils devront être remis, et qui se chargera de les faire punir conformément aux lois françaises. Si des Siamois se rendent coupables de délits ou de crimes envers des Français, ils seront arrêtés par l'autorité siamoise et livrés à la sévérité des lois du royaume.

Art. 10. Dans le cas où des navires de commerce français seraient attaqués ou pillés par des pirates, dans des parages du royaume de Siam, l'autorité civile et militaire du lieu le plus rapproché, dès qu'elle aura connaissance du fait, en poursuivra activement les auteurs, et ne négligera rien pour qu'ils soient arrêtés et punis conformément aux lois. Les marchandises enlevées, en quelque lieu et dans quelque état qu'elles se retrouvent, seront remises entre les mains du consul, qui se chargera de les restituer aux ayants droit. Si l'on ne pouvait s'emparer des coupables, ni recouvrer la totalité des objets volés, les fonctionnaires siamois, après avoir prouvé qu'ils ont fait tous leurs efforts pour arriver à ce but, ne sauraient être rendus pécuniairement responsables.

Il en sera de même pour les actes de pillage ou vols qui auront été commis, à terre, sur les propriétés des Français résidant dans le royaume de Siam. L'autorité siamoise, après avoir prouvé qu'elle a fait tous ses efforts pour saisir les coupables et recouvrer la totalité des objets volés, ne saurait être rendue pécuniairement responsable.

Art. 11. S'il arrive que des matelots ou autres individus désertent des bâtiments de guerre, ou s'évadent des navires de commerce français, l'autorité siamoise, sur la réquisition du consul de France, ou, à son défaut, du capitaine, fera tous ses efforts pour découvrir et restituer sur-le-champ, entre les mains de l'un ou l'autre, les susdits déserteurs ou fugitifs.

Pareillement, si des Siamois déserteurs ou prévenus de quelque crime vont se réfugier dans des maisons françaises, ou à bord des navires appartenant à des Français, l'autorité locale s'adressera au consul de France, qui, sur la preuve de la culpabilité des prévenus, prendra immédiatement les mesures nécessaires pour que leur extradition soit effectuée; de part et d'autre, on évitera soigneusement tout recal ou toute connivence.

Art. 12. Si un Français fait faillite dans le royaume de Siam, le consul de France prendra possession de tous les biens du failli, et les remettra

Digitized by Google

à ses créanciers, pour être partagés entre eux. Cela fait, le failli aura droit à une décharge complète de ses créanciers. Il ne saurait être ultérieurement tenu de combler son déficit, et l'on ne pourra considérer les biens qu'il acquerra par la suite comme susceptibles d'être détournés à cet effet ; mais le consul ne négligera aucun moyen d'opérer, dans l'intérêt des créanciers, la saisie de tout ce qui appartiendra au failli dans d'autres pays, et de constater qu'il a fait l'abandon sans réserve de tout ce qu'il possédait au moment où il a été déclaré insolvable.

Art. 13. Si un Siamois refuse ou élude le payement d'une dette envers un Français, les autorités siamoises donneront au créancier toute aide et facilité pour recouvrer ce qui lui est dû ; et, de même, le consul de France donnera toute assistance aux sujets siamois, pour recouvrer les dettes qu'ils auront à réclamer des Français.

Art. 14. Les biens d'un Français décédé dans le royaume de Siam, ou d'un Siamois décédé en France, seront remis aux héritiers ou exécuteurs testamentaires, ou, à leur défaut, au consul ou agent consulaire de la nation à laquelle appartenait le décédé.

Art. 15. Les bâtiments de guerre français pourront pénétrer dans le fleuve et jeter l'ancre à Paknam ; mais ils devront avertir l'autorité siamoise pour remonter jusqu'à Bangkok, et s'entendre avec elle relativement à l'endroit où ils pourront mouiller.

Art. 16. Si un navire de guerre ou de commerce français en détresse entre dans un port siamois, les autorités locales lui donneront toute facilité pour se réparer, se ravitailler ou continuer son voyage. Si un bâtiment sous pavillon français fait naufrage sur les côtes du royaume de Siam, l'autorité siamoise la plus proche, dès qu'elle en sera informée, portera sur-le-champ, assistance à l'équipage, pourvoira aux premiers besoins, et prendra les mesures d'urgence nécessaires pour le sauvetage du navire et la préservation des marchandises ; puis elle portera le tout à la connaissance du consul ou agent consulaire de France le plus à portée du sinistre, pour que celui-ci, de concert avec l'autorité compétente, puisse aviser aux moyens de repatrier l'équipage, et de sauver les débris du navire et de la cargaison.

Art. 17. Moyennant l'acquittement des droits d'importation et d'exportation mentionnés ci-après, les navires français et leurs cargaisons seront affranchis, dans les ports siamois, de toute taxe de tonnage, de licence de pilotage, d'ancrage et de toute autre taxe quelconque, soit à l'entrée, soit à la sortie. Les navires français jouiront de tous les priviléges et immunités qui sont ou seront accordés aux jonques et navires siamois eux-mêmes, ainsi qu'aux navires des nations étrangères les plus favorisées.

Art. 18. Le droit à percevoir sur les marchandises importées par na-

Digitized by Google

vires français dans le royaume de Siam n'excèdera point trois pour cent de la valeur. Il sera payable en nature ou en argent, au choix de l'importateur. Si ce dernier ne peut tomber d'accord avec l'employé siamois sur la valeur à attribuer à la marchandise importée, il devra en être référé au consul de France et au fonctionnaire siamois compétent, lesquels, après s'être adjoint chacun un ou deux négociants comme assesseurs, s'ils le jugent nécessaire, régleront l'objet de la contestation suivant l'équité.

Après le payement du droit d'entrée de trois pour cent, les marchandises pourront être vendues en gros ou en détail, sans avoir à supporter aucune charge ou surtaxe quelconque. Si des marchandises débarquées ne pouvaient être vendues et étaient réexportées, la totalité du droit payé par elles serait remboursé à leur propriétaire. Il ne sera exigé aucun droit sur la partie de la cargaison qui ne sera point débarquée.

Art. 19. Les droits à percevoir sur les marchandises d'origine siamoise, soit avant leur exportation sur les navires français, soit au moment de cette exportation, seront réglés conformément au tarif annexé au présent Traité sous le sceau et la signature des plénipotentiaires respectifs. Les produits soumis par ce tarif à des droits d'exportation seront affranchis de tout droit de transit ou autre dans l'intérieur du royaume, et tout produit siamois qui aura déjà acquitté une taxe intérieure ou de transit, n'aura plus à supporter aucune taxe quelconque, soit avant, soit au moment d'être mis à bord d'un navire français.

Art. 20. Moyennant l'acquittement des droits ci-dessus mentionnés, et dont il est expressément interdit d'augmenter le montant à l'avenir, les Français seront libres d'importer dans le royaume de Siam, des ports français et étrangers, et d'exporter également, pour toute destination, toutes les marchandises qui ne seront pas, au jour de la signature du présent Traité, l'objet d'une prohibition formelle ou d'un monopole spécial.

Toutefois, le gouvernement siamois se réserve la faculté d'interdire la sortie du sel, du riz et du poisson pour le cas où il y aurait lieu d'appréhender une disette dans le royaume de Siam. Mais, cette interdiction, qui devra être publiée un mois à l'avance, ne saurait avoir aucun effet rétroactif. Néanmoins, les négociants français devront avertir l'autorité des achats qu'ils auront faits antérieurement à la prohibition. Le numéraire, les approvisionnements et les effets d'usage personnel pourront être importés et exportés en franchise. Si, par suite, le gouvernement siamois venait à réduire les droits prélevés sur les marchandises importées ou exportées par navires siamois ou autres, le bénéfice de cette réduction serait immédiatement applicable aux produits similaires importés ou exportés par navires français.

Art. 21. Le consul de France devra veiller à ce que les capitaines

Digitized by Google

et négociants français se conforment aux dispositions du règlement annexé au présent Traité sous le sceau et la signature des plénipotentiaires respectifs, et les autorités siamoises lui prêteront leur concours à cet effet. Le consul pourra, de concert avec les autorités siamoises, adopter ultérieurement et faire exécuter toutes dispositions nouvelles qui seraient jugées nécessaires pour assurer la stricte observation des stipulations du présent Traité. Toutes les amendes qui pourront être perçues pour infraction aux dispositions du présent Traité, le seront au profit du gou vernement siamois.

Art. 22. Après un intervalle de douze années révolues, à partir de l'échange des ratifications, et si, douze mois avant l'expiration de ce terme, l'une ou l'autre des Hautes Parties contractantes annonce, par une déclaration officielle, son désir de réviser le présent Traité, ainsi que le règlement et le tarif qui y sont annexés, et ceux qui viendraient à être mis en vigueur par la suite, des commissaires seront nommés, de part et d'autre, à l'effet d'y introduire toutes les modifications qui se raient jugées utiles et profitables au développement des rapports commerciaux entre les deux pays.

Art. 23. Le présent Traité ayant été rédigé en français et en siamois, et les deux versions ayant la même portée et le même sens, le texte français sera officiel, et fera foi, sous tous les rapports, aussi bien que le texte siamois.

Il en sera de même du règlement et du tarif annexés au Traité, et qui sont également rédigés dans les deux langues.

Art. 24. Les ratifications du présent Traité d'amitié, de commerce et de navigation, seront échangées dans l'intervalle d'un an, à partir du jour de la signature, ou plus tôt si faire se peut, et le présent Traité sera en vigueur aussitôt que cet échange aura eu lieu.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs susnommés ont signé le présent Traité en triplicata, et y ont apposé leurs cachets.

Signé et scellé par les plénipotentiaires respectifs à Bangkok, le quinzième jour du mois d'août de l'an de grâce 1856, correspondant au vendredi quatorzième jour de la lune montante du neuvième mois de l'année du grand serpent mil deux cent dix-huitième de l'ère civile siamoise.

Signé : (*L. S.*) C. DE MONTIGNY.

(L. SS.) Les cinq PLÉNIPOTENTIAIRES SIAMOIS.

Digitized by Google

CHRONIQUE ORIENTALE

MAI 1858.

Nous publions, dans ce numéro, le traité conclu à Bangkok, le 15 août 1856 entre l'empire français et le royaume de Siam. Il est certainement inutile de faire valoir l'importance de ce traité, qui ouvre un nouveau débouché à notre commerce, dans une contrée où le nom même la France était depuis longtemps oublié. Toutefois est-il indispensable que nous profitions, dans le plus court délai, des avantages qui sont offerts à nos nationaux ; car, en Orient surtout, les conventions internationales ne se maintiennent qu'autant qu'elles ont continuellement leur raison d'être, et qu'elles ne deviennent point inutiles par suite de l'indifférence des partis contractants.

Déjà plusieurs négociants français se sont rendus au Siam, où ils se proposent d'établir quelques comptoirs. Cependant, avant de rien arrêter à cet égard, ils attendent le jour où la France y établira ses consuls sans la présence desquels il n'y a point de garanties suffisantes pour notre commerce dans ces parages [1]. Nous espérons que ce temps ne se fera plus longtemps attendre, car déjà le corps législatif a été saisi d'un projet de loi concernant la juridiction des consuls de France en Perse et en Siam, projet dont on comprend facilement toute la portée ; les tribunaux indigènes de ces pays, ne présentant point les garanties désirables, il était nécessaire, pour assurer à nos nationaux le libre exercice de leurs droits, de les rendre seulement justiciables de nos agents consulaires.

Avant d'en finir avec le Siam, nous rapporterons le fait suivant emprunté au *Journal du Havre* et reproduit ici sous toutes réserves : « Le roi de Siam est un admirateur de Frédéric le Grand et de l'organisation militaire de la Prusse. Il a commandé à Berlin des modèles d'uniformes, d'armes et d'instruments de musique militaire. »

Nous aurions sans doute beaucoup de nouvelles de Chine à insérer dans cette chronique, mais il nous semble qu'aucune d'elles n'a assez

[1] Voyez ce que nous avons dit à cet égard, dans la *Presse* du 13 mars dernier.

Digitized by Google

d'importance pour que nous nous rendions l'écho des journaux quotidiens qui les ont rapportées. Ensuite bon nombre d'entre elles sont contradictoires, un plus grand nombre encore sont tellement *entortillées* qu'on n'en comprend à peine la signification ; beaucoup enfin sont mensongères ou ne doivent être considérées que comme des charges plus ou moins grotesques de la réalité. Ce qui paraît le plus clair de la chose, c'est que, maîtres de Canton, nous ne savons plus qu'en faire ; enfin, c'est que l'empereur de Chine, nous trouvant passablement impertinents de venir le troubler de la sorte, a résolu de ne plus répondre à nos obsessions, si ce n'est par des phrases banales, qu'un de nos correspondants a cru devoir qualifier de l'épithète assez originale d'*infundibuliformes*.

Les chemins de fer, ces merveilleuses voies de la civilisation moderne, cherchent à envahir jusqu'aux vieilles contrées somnolentes de l'antique Orient, pour leur rendre jeunesse, activité, progrès, avenir! Sans parler ici du sol barbaresque que devront prochainement parcourir de rapides wagons, nous apprenons de toutes parts que la question des chemins de fer préoccupe activement les principaux souverains du Levant.

De Smyrne, on écrit, en date du 30 mars dernier : « La première locomotive qui ait jamais été vue en Turquie, a été mise en mouvement : son sifflet, qui doit bientôt retentir à travers les plaines de Boudja et du Méandre, s'est fait entendre aux applaudissements d'une foule immense.»

Le paquebot de Constantinople, qui nous apporte des nouvelles en date du 21 avril, nous apprend que la Porte a concédé au propriétaire du *Journal de Constantinople* trois lignes de chemin de fer en Asie.

En même temps, nous apprenons que la Russie a décidé l'établissement de trois lignes ferrées, entre la mer Caspienne et la mer Noire, toutes trois partant de Tifflis.

Là ne s'arrête point le progrès de la locomotion à vapeur en Orient. Ferrouk-Khan, l'intelligent ambassadeur de Perse à Paris, en quittant la France, a emporté, pour Téhéran, plusieurs modèles de locomotives destinés aux ingénieurs chargés de l'étude des projets de chemins ferrés en Perse. Il a également fait l'acquisition d'un télégraphe électrique et de tout le matériel nécessaire pour disposer une première ligne entre *Lâlé-zar* (le Jardin des coquelicots), l'une des résidences d'été de S. M. le Chah, et Téhéran qui en est éloigné d'une demi-lieue. Cette ligne suit la direction que doit prendre le chemin de fer de Téhéran à la mer Caspienne (*Mêchêdiser*), dont nous avons fait ressortir ailleurs la haute importance [1].

[1] Voyez sur cette importante question, le numéro de la *Presse* du 23 février dernier.

Digitized by Google

Dans l'Inde, où la tranquillité commence à se rétablir, on projette l'établissement de plusieurs grandes lignes ferrées, et il n'est pas à douter qu'une fois l'insurrection entièrement apaisée, l'Indoustan ne soit sillonné en tous sens par un grand nombre de rails-ways.

Enfin, l'on assure que, d'une part, le gouvernement anglais doit envoyer en présent, au roi de Siam, une locomotive et le matériel nécessaire pour permettre de la mettre en activité; tandis que, d'autre part, le gouvernement des États-Unis, outre le télégraphe électrique qu'il a déjà envoyé au Syôgoun (grand général) ou empereur du Japon, est dans l'intention de lui faire construire un petit chemin de fer, sur une étendue de quelques milles, et de faire cadeau à ce prince d'une locomotive et de ses accessoires.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, bien que je n'en aie pas même énuméré tous les points importants. Toujours est-il que, si l'Europe, bien persuadée que, depuis les applications puissantes de la vapeur et de l'électricité, le temps marche plus vite que jamais et est insuffisant à ces gigantesques projets que l'homme a désormais le droit de concevoir; si l'Europe, dis-je, comprend qu'il lui est donné de synthétiser l'humanité tout entière et de la doter de liberté, de science, de bien-être et de progrès, elle activera de tous ses efforts l'œuvre immense de la régénération des nations orientales, œuvre que doit hâter au suprême degré l'universalisation des voies ferrées.

Nous avons peu de publications importantes à signaler ce mois-ci. Toutefois nous ne pouvons passer sous silence le bel ouvrage que vient de faire paraître M. Natalis Rondot, savant et praticien très-distingué, sur la plante chinoise *lo-kao*, dont on retire un principe colorant en vert, supérieur à tous ceux qu'on usitait jusqu'à présent. Malheureusement ce précieux volume, publié aux frais de la Chambre de Commerce de Lyon, ne doit pas être mis en vente, et il est déjà difficile de se le procurer.

Terminons en annonçant la prochaine apparition de la *Grammaire tibétaine*, de notre savant collaborateur M. Ph. Ed. Foucaux, et celle du troisième volume de l'importante collection des *Voyages des pèlerins bouddhistes*, entrepris par notre illustre sinologue, M. Stanislas-Julien, de l'Institut.

L. Léon de Rosny.

Digitized by Google

CHRONIQUE ALGÉRIENNE

Nous accusions, le mois dernier, l'Algérie de sommeiller; ce mois-ci, nous aurions mauvaise grâce à lui faire pareil reproche, car les projets relatifs à la colonie sont nombreux et importants.

Si nous en croyons les journaux étrangers et nos informations personnelles, il est en ce moment question de changer ou tout au moins de modifier l'organisation politique et administrative de l'Algérie. Une commission aurait même été nommée pour étudier la question. Ce qu'il résultera de cette étude, nous l'ignorons, mais nous savons que les mots de *vice-royauté*, de *ministère spécial*, de *gouvernement civil* ont été répétés autour de nous avec une persistance qui nous donne beaucoup d'espoir.

La question des chemins de fer algériens a fait un nouveau pas. Le conseil général des ponts et chaussées a émis un avis favorable sur l'avant-projet du chemin de fer d'Alger à Oran, pour la partie comprise dans la province d'Alger.

Le Moniteur algérien du 30 avril fait connaître en outre que M. le ministre de la guerre vient d'autoriser l'exécution des travaux de terrassement sur la partie du parcours définitivement approuvée.

La section d'Alger à Bouffarick sera exécutée telle qu'elle a été présentée par le conseil de gouvernement. Une étude complémentaire sera faite en ce qui concerne le tracé de Bouffarick à Blidah, et des études de détail sur le surplus du tracé de Blidah jusqu'à l'Oued-Riou compléteront l'ensemble des travaux, qui vont recevoir dès à présent un important commencement d'exécution.

Déjà les troupes désignées pour prendre part à ces travaux se mettent en campagne : l'outillage, les moyens de transports et le campement, tout est prêt. — Indépendamment de ces troupes, deux ateliers, formant un effectif de 750 hommes environ, fourni par les pénitenciers d'Alger et du Douéra, seront placés entre Alger et Birtouta.

Les premiers jours de mai verront commencer cet immense travail.

On assure également que le décret de concession de la ligne de Philippeville à Constantine ne se fera pas attendre longtemps.

Nous essaierons prochainement de déterminer l'importance des lignes projetées, au point de vue des intérêts qu'elles sont appelées à desservir, et au point de vue des compagnies qui les exécuteront.

Digitized by Google

Un fait très-remarquable et que nous devons signaler comme un progrès très-réel, c'est l'augmentation de la population européenne pendant l'année 1857 : cette augmentation a été de 20,000 âmes environ. C'est beaucoup, eu égard au passé, mais c'est encore bien peu. Il ne faut pas oublier que, chaque année, on compte par centaines de mille les émigrants qui abandonnent l'Europe.

Que l'administration algérienne adopte, pour l'aliénation des terres domaniales, un système simple et expéditif; que toujours l'émigrant trouve à acheter les terres qui lui sont nécessaires, et bientôt on verra le courant de l'émigration se détourner du Nouveau-Monde au profit de l'Algérie.

Il n'est pas douteux que les projets de réorganisation actuellement à l'étude n'exercent aussi une très-grande influence sur le peuplement de l'Algérie, s'ils sont pris en considération.

Tandis que l'agriculture algérienne se développe, tandis que chaque jour des procédés nouveaux augmentent le produit du sol, l'Algérie cherche une source nouvelle de prospérité dans les relations commerciales avec l'Afrique centrale.

Il y a dix ans, Temboctou était, pour ainsi dire, une ville légendaire; visitée seulement par quelques voyageurs intrépides; on en contestait jusqu'à l'existence. Aujourd'hui le commerce algérien la considère comme un marché qui lui revient de plein droit.

Déjà les Touaregs, ces commis voyageurs du désert, ont visité Alger; déjà les hommes du Touat viennent à Laghouat, échanger les produits du Soudan contre ceux de notre industrie. Il est certain que, dans peu d'années, les caravanes du Sud ne connaîtront d'autre route vers le nord que celle de l'Algérie, et alors sera établi un courant d'échange qu'on peut évaluer au moins à cent millions de francs.

La situation de l'Algérie est donc bonne sous tous les rapports, ou du moins elle tend à le devenir dans un avenir prochain. Espérons que tous les projets, actuellement en voie de réalisation, ne s'évanouiront pas, comme tant d'autres, et reprenons un peu courage, malgré les déceptions du passé.

Parmi les publications nouvelles, je dois annoncer, mais seulement annoncer, un livre intitulé : *L'Algérie, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être* [1]. Je me garderai bien d'en dire du mal, et je n'oserais pas en dire de bien, par la raison que, comme cette chronique, il est signé

Clément Duvernois.

[1] En vente, à Alger, chez Dubos frères, éditeurs; à Paris, chez Just Rouvier, éditeur.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 MARS 1858.

Présidence de M. Audiffred.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, dont la rédaction est adoptée.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de S. Exc. Ferrouck-khan, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

La Société procède ensuite aux élections des personnes qui ont été présentées dans la séance précédente.

Sont nommés membres titulaires :

MM. Delvigne (✻) ;
Ch. Texier (✻), membre de l'Institut ;
Eichhoff (✻), correspondant de l'Institut ;
Le commandant Lynch, de la marine royale britannique, grand'-croix du très-honorable ordre du Bain ;
Bonnet.

Membre correspondant :

Tahsin-Effendi, professeur à l'école ottomane de Paris.

Sont présentés pour être élus à la prochaine séance :

MM. *Dussault*, présenté par MM. Audiffred et Langlois ;
De Vambez, par les mêmes ;
D'Hénin, par MM. Girard et le colonel Gaudin.

M. le président donne la parole au secrétaire pour la lecture d'un Mémoire sur l'organisation sociale et politique de l'Arménie, et l'introduction du système féodal dans ce royaume à l'époque des Croisades.

M. Trémaux offre à la Société deux livraisons de son *Voyage au Soudan oriental*, et M. le marquis de Caligny sa brochure sur des appareils hydrauliques.

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire général,
Victor Langlois.

Digitized by Google

Séance de la Commission permanente du 17 avril 1858.

Présidence de M. Garcin de Tassy.

La séance est ouverte à huit heures.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal; la rédaction en est adoptée.

M. le prince Vlangali, vice-président de la commission, lit une note relative à la direction littéraire et ethnographique que doivent prendre les travaux de la commission.

M. Massot prend la parole sur l'importance de la commission permanente et sur la nécessité qu'elle travaille assidûment à préparer les questions soumises à la Société.

On donne lecture de deux lettres relatives à l'alphabet universel de transcription pour les langues orientales. Renvoyé aux rapporteurs de la commission de l'alphabet général.

M. Eichhoff présente un essai d'alphabet général.

Renvoyé à MM. Oppert, Garcin de Tassy, de Rosny.

Le secrétaire de la Commission,

L. Léon de Rosny.

AVIS. —Nous avons omis, dans la liste que nous avons publiée dans le numéro de décembre 1857, le nom de deux de nos honorables collègues, M. E. Jouault, de la section d'archéologie, M. Kühlk, de la section des langues et littérature. Nous nous faisons un devoir de réparer cette omission involontaire.

L'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg vient de décerner, à l'unanimité, une médaille d'or, à notre collaborateur M. Léon de Rosny.

Le Gérant, J. ROUVIER.

Versailles. — Imprimerie de BEAU Jᵉ, rue de l'Orangerie, 36.

Digitized by Google

LES CHEMINS DE FER ALGÉRIENS.

L'Algérie n'a pas de voies de communication.

Privée par la nature de ces cours d'eau navigables qui abondent en Europe et dans le Nouveau-Monde, elle n'a reçu des hommes, que des routes très-imparfaites. Ce pays grand comme les trois quarts de la France, n'a pas cent kilomètres de routes praticables en toute saison. Le transport qui, en France, sur les voies empierrées, se paie 20 c. par tonne et par kilomètre, se paie en Algérie 50 c., pour une même distance et un poids égal.

C'est à cette cherté du transport qu'il faut attribuer l'insuccès des exploitations des mines dans la colonie, c'est à cette cherté du transport que bientôt il faudrait attribuer la diminution de l'exportation, la diminution de la production.

On le voit, la situation est grave et elle demande un remède prompt et énergique. Le moindre retard, la moindre hésitation peuvent rejeter la colonie dans les embarras des premiers jours. Les Arabes, qu'on le sache bien, ont dépouillé leurs idées belliqueuses, surtout depuis que leur activité s'est portée vers la production. Dans notre sentiment, dans le sentiment de tous ceux qui ont étudié la vie arabe, la loi de 1851 a plus fait pour la pacification du pays que la présence d'une armée de 60 mille hommes. N'est-il pas à craindre, si les effets de cette loi sont annulés, que les idées de révolte reprenant le dessus tout soit encore une fois remis en question ? Nous ne croyons certainement pas à une insurrection générale, mais la moindre rébellion aurait l'effet moral le plus fâcheux et, au jour de la répression, la diffi-

Digitized by Google

culté des transports serait un obstacle des plus funestes.

Depuis longtemps déjà on a compris en Algérie toute l'importance de la question de la viabilité, aucune question n'a été l'objet d'études aussi zélées, aussi complètes, et pourtant elle n'est encore résolue qu'en principe. Il y a un an, le 8 avril 1857, un décret a résumé et sanctionné les études faites : il a décidé en principe la création d'un réseau de chemins de fer algériens qui n'a pas un parcours moindre de 1600 kilomètres.

De la création à la construction, il y a un pas, et ce pas on s'occupe en ce moment même de le franchir. Un inspecteur général des ponts et chaussées est allé en Algérie avec mission de vérifier les études faites : son exploration a été très-favorable aux projets. Ce n'est pas tout encore : les nouvelles d'Alger nous apprennent que le premier coup de pioche a été donné sur le parcours d'Alger à Oran et l'on assure que bientôt la ligne de Philippeville à Constantine sera concédée.

La question du tracé semble donc résolue, mais que de questions à examiner! Doit-on construire immédiatement le réseau entier et ne faut-il pas ajourner l'exécution des parties les moins productives? Qui, de l'État ou de l'industrie, doit entreprendre cette grosse affaire? Si l'on se décide pour la concession à une ou plusieurs compagnies, quelles conditions faudra-t-il leur faire, quelles subventions pourra-t-on leur accorder, quelles charges devra-t-on leur imposer?

Nous le répétons, toutes ces questions sont loin d'être résolues, et c'est sur elles que nous voudrions jeter un peu de jour, car toutes intéressent au plus haut point l'avenir des chemins de fer en Algérie.

I

Le réseau créé le 8 avril, d'après le plan donné par M. Mac Carthy et approuvé par le service des ponts et chaussées, comprend une grande ligne qui, partie de Tlemcen à l'ouest, aboutit à la frontière à l'est, après avoir traversé

Digitized by Google

toute l'Algérie parallèlement au littoral, de plusieurs tronçons perpendiculaires à la grande artère et aboutissant à la côte.

Quelques esprits ont pensé que la grande ligne n'a qu'une utilité secondaire, qu'elle a peut-être de l'importance au point de vue stratégique, mais qu'au point de vue économique elle n'a nulle valeur. Ils ont demandé que la concession de cette partie du réseau fût ajournée.

Nous verrions avec peine triompher cette doctrine et nous voudrions démontrer que la ligne parallèle au littoral, le Grand-Central, est indispensable au développement agricole de la colonie aussi bien qu'à sa sécurité. Pour y arriver, examinons toutes les objections qui ont été faites au projet de la ligne parallèle.

On a dit : Les échanges sont nuls entre Alger et chacun des points extrêmes de la ligne; plus nuls encore entre ces points extrêmes.

Ces appréciations seraient exactes qu'on n'en pourrait tirer nulle conclusion. Un chemin de fer n'est pas riche par les transactions qui s'opèrent entre les points extrêmes de son parcours, mais entre les différentes stations de ce parcours. Nous ne croyons pas d'ailleurs que les sources d'échanges soient nulles entre Alger et Oran, entre Oran et Constantine. Si le commerce entre ces points est peu important aujourd'hui, cela tient uniquement à l'absence de moyens de communication.

On a dit : Le mouvement des échanges est perpendiculaire et non parallèle au littoral. Il s'établit entre les points de la côte et les points correspondants de l'intérieur.

Vérifions et voyons dans quelle proportion chaque port concourt au mouvement commercial. Voici les données qui nous sont fournies par la statistique officielle pour l'année 1856.

	Importations.	Exportations.
Alger,	45,31 0/0	29,20
Philippeville,	21,77	12,44
Oran,	18,02	12,88

Digitized by Google

	Importations.	Exportations.
Bône,	7,63 0/0	9,77
Mers el Kebir,	4,08	11,22
Mostaganem,	1,32	6,60
Bougie,	0,53	4,15
Ténès,	0,46	4,67
La Calle,	0,29	4,27
Cherchel,	0,23	0,32
Stora,	0,24	0,28
Djidjelli,	0,12	2,19
Nemours,	0,06	0,33
Arzan,	0,04	1,61

Ainsi trois ports, Alger, Philippeville et Oran, absorbent 85 pour cent des denrées venues du dehors et la moitié des marchandises exportées partent de ces points-là.

Que devient en présence de ces chiffres la théorie de la circulation perpendiculaire? Il n'est pas admissible que les régions fertiles et peuplées qui dans l'intérieur correspondent à Ténès et à Cherchel ne concourent pas pour un centième à la consommation totale, ni pour cinq centièmes à l'exportation. Il n'est pas plus admissible qu'Alger et la Metidja consomment la moitié des denrées achetées par l'Algérie et produisent le quart des denrées produites par le pays.

La vérité, c'est que les marchandises débarquées à Alger prennent deux grandes directions, où il est facile de les suivre. D'un côté elles vont à Blidah, puis à Miliana qui les répand dans la plaine du Chélif jusqu'au pied d'Orléansville. De l'autre, elles vont dans le sud par Médéa, et, par Aumale elles se répandent jusqu'à Bordj bou Ariridj. A l'ouest, elles sont consommées par les habitants de la plaine du Chélif et par les habitants du sud de cette plaine.

De même les denrées débarquées à Oran vont à Tlemcen et de l'autre côté jusqu'à Orléansville, en traversant les plaines de l'Habra, de l'Hillil, etc. De même encore nous

Digitized by Google

pourrions suivre les marchandises débarquées à Philippeville se rendant à Constantine et de là allant à l'ouest jusqu'à Sétif, jusqu'à Bordj bou Ariridj, à l'est jusqu'à la frontière de l'Algérie.

Or, l'ensemble des routes commerciales que nous venons d'énumérer forme précisément le Grand-Central, la ligne parallèle. On voit que les faits économiques actuellement existants donnent raison aux partisans de cette ligne.

Mais cela ne nous suffit pas.

Quand on examine la question des chemins de fer algériens, on a généralement le tort de vouloir en justifier l'utilité par les données de la production actuelle de l'Algérie. Ce système ne nous paraît pas admissible. En France, en Europe, où des routes existaient avant la construction des voies ferrées, où les cultures et l'industrie avaient déjà pris une extension considérable, l'avénement du chemin de fer n'a été qu'un perfectionnement de transport. Quand on a construit les voies ferrées, il a fallu se préoccuper surtout des intérêts existants, puisqu'on avait surtout en vue de satisfaire ces intérêts.

En Algérie comme en Amérique, ce n'est pas sur ces bases que l'on doit spéculer.

Un pays qui, sur une étendue de 25 millions d'hectares cultivables ou applicables à l'élève du bétail, n'a que deux millions d'hectares cultivés; un pays où la moyenne de la population n'est que de quatorze habitants par kilomètre carré, un tel pays n'a pas encore organisé sa production et son commerce. Là, le chemin de fer n'a plus pour but de satisfaire des intérêts, mais de les créer; ce n'est plus un moyen de transport pour les denrées produites, c'est un instrument de colonisation et de peuplement. Les Américains ont compris cette vérité, et ils en ont fait leur profit. Les résultats qu'ils ont obtenus, disent assez quels résultats on obtiendra en Algérie, par l'application du même système.

Ainsi, dans l'examen du tracé que doivent suivre

Digitized by Google

les voies ferrées, il ne nous suffit pas de savoir que le mouvement des échanges est plutôt parallèle que perpendiculaire au littoral : cela ne justifierait qu'imparfaitement notre sympathie pour le Grand-Central. Il faut encore que nous recherchions si les contrées desservies par cette ligne ne sont pas aussi les plus susceptibles de développement.

Or voici ce que nous trouvons à cet égard en suivant sur la carte le tracé du Grand-Central.

En venant de l'ouest, la grande ligne traverse successivement les plaines de la Mléta, du Tlélat, du Sig, de l'Habra, de la Mina et du Chélif; en venant de l'est jusqu'à la plaine du Chélif, le tracé rencontre les plaines et vallées de l'Oued Zénati, du Bou Merzoug, du Haut Roumel, de Sétif, de la Medjana, de l'Oued Sahel, du Hamza, des Beni Sliman, etc., etc; c'est-à-dire les régions les plus fertiles de l'Algérie, improductives pour la plupart, faute de moyens de transport, productives dès que fonctionnera le chemin de fer.

L'importance économique du Grand-Central ne saurait donc être contestée. Sans mériter le reproche d'exagération, on peut prévoir que le long du tracé se formera une ligne de centres agricoles très-importants, cette ligne d'établissements dont M. le maréchal Bugeaud démontrait l'utilité en 1845.

Mais si le chemin de fer central du Tell est indispensable au développement agricole du pays, il ne l'est pas moins à sa sécurité intérieure et extérieure.

Traversant le pays d'une extrémité à l'autre, il permet de concentrer tous les efforts sur un point donné, et de réprimer une révolte avant même qu'elle ait eu le temps de s'organiser. Grâce à lui, une ligne imposante d'établissements français coupe le pays arabe en deux parties. Combiné avec les petites lignes perpendiculaires et les routes du sud, il découpe le pays en cases d'échiquier, chaque case étant environnée d'un réseau de voies de communication et d'un réseau de villes européennes. Non-seulement une insurrection

Digitized by Google

générale est impossible, mais une révolte partielle ne peut même être tentée. Voilà pour la sécurité intérieure.

A l'extérieur, l'Algérie peut redouter des agressions de deux natures, une invasion des hordes marocaines à l'ouest, une attaque par mer, ou un blocus au nord. Avec un chemin de fer qui place Alger à quelques heures de la frontière du Maroc, ce pays ne saurait tenter quelque chose de sérieux. Quant au blocus, il n'est plus à craindre si la circulation continue librement à l'intérieur, si tous les points de la côte reliés entre eux par des voies ferrées, peuvent échanger constamment des moyens de défense et des approvisionnements.

En résumé, la ligne centrale du Tell est indispensable au point de vue économique et au point de vue politique. Tant qu'elle ne sera pas construite, le pays ne pourra pas se développer et la pacification ne sera pas définitivement assurée.

II

« Mais, disent les adversaires du projet, nous ne contestons pas absolument l'utilité future du Grand-Central; son importance politique est constante et son importance économique est probable. Ce sont là des raisons sérieuses pour que le gouvernement ait décrété la création de la ligne et qu'il désire son exécution, mais ces raisons ne suffisent pas à faire accepter aux compagnies la concession de cette grande ligne. L'industrie n'opère pas sur des probabilités mais sur des choses certaines. Elle veut que les chemins de fer, par elle construits, aient leur existence bien assurée. Que l'Etat se borne donc à concéder les lignes qui nous paraissent immédiatement productives, c'est-à-dire celles d'Alger à Amoura, d'Oran à Saint-Denis du Sig, de Constantine à Philippeville, et qu'il se charge de la construction des autres. »

C'est ainsi que par un raisonnement, spécieux en appa-

Digitized by Google

rence, on a conclu à la construction des chemins de fer par l'État. Conclusion déplorable, contraire aux intérêts de l'Algérie et aux intérêts de la France! Elle n'a pas lieu de surprendre d'ailleurs, dans un pays où l'intervention de l'État est admise comme un droit et une nécessité, mais je considère comme un impérieux devoir de la repousser de toutes mes forces.

Pour y réussir, je voudrais successivement démontrer que dès à présent, le Grand-Central est productif; que si même il était improductif l'État aurait avantage à ne pas construire lui-même le réseau et à faire aux compagnies industrielles des avantages assez grands pour les décider à entreprendre cette affaire.

En Algérie, on a singulièrement abusé de l'intervention du gouvernement; le budget de la France paraît à quelques-uns une caisse dans laquelle on doit puiser largement et sans relâche. Les colons algériens qui, dans le principe, étaient fanatiques de l'État, commencent à revenir un peu de leur enthousiasme, et ils voient sans beaucoup d'efforts que les choses faites par le gouvernement ne sont pas celles qui sont exécutées le plus économiquement et le plus promptement. On peut même en trouver une preuve irréécusable dans l'état actuel des voies de communication.

Depuis la conquête, l'Etat a le monopole de la viabilité en Algérie? Qu'a-t-il fait? La réponse à cette question se trouve dans une brochure publiée il y a deux ou trois ans à Alger, par M. le général Chabaud Latour, alors chef du génie en Algérie. On y verra que l'insuffisance et la répartition des crédits apportent une entrave continuelle, non-seulement à la création de voies nouvelles, mais à l'entretien de celles qui existent déjà. Enfin, pour tout résumer en un chiffre, l'honorable général déclarait que si les crédits n'étaient pas augmentés, il faudrait *cent quarante ans* pour achever le réseau des routes algériennes.

Où trouver un argument plus énergique contre la construction des voies ferrées par l'Etat?

Digitized by Google

Si le gouvernement entreprenait la construction des chemins de fer algériens, il faudrait, ou qu'il recourût à un emprunt de deux ou trois cents millions, ou qu'il se contentât des ressources ordinaires.

Recourir à l'emprunt, c'est facile à dire pour un journaliste à la recherche d'une solution, mais sans rien préjuger, je pense que, dans l'état actuel des finances, un emprunt de trois cent millions serait une chose grave. D'ailleurs, si l'on emprunte, on s'engage à payer un intérêt annuel à quatre et demi ou cinq ; n'est-il pas plus avantageux de laisser une compagnie construire le réseau et de lui garantir un *minimum* d'intérêt à quatre et demi ou à cinq? Dans le premier cas on est sûr de payer ; dans le second cas, la garantie peut être illusoire, et nous démontrerons plus loin qu'elle le sera.

Se contenter des ressources ordinaires ou les augmenter un peu, c'est faire à l'Algérie une situation pire que le *statu quo*. Si en effet l'on concentre les fonds disponibles sur une partie du réseau, ce sera au détriment des autres routes algériennes et de tous les travaux publics ; il ne sera pas créé de routes nouvelles dans le sud, qui bientôt ne pourra s'en passer ; il ne sera pas pourvu à l'entretien des routes qui existent déjà, et l'Algérie tout entière pâtira du bien qu'on essaiera de faire à une ou deux régions.

Ainsi l'insuffisance des crédits serait un premier obstacle à la construction par l'Etat, du réseau des chemins de fer, mais ce n'est pas le seul.

Le gouvernement possède des moyens d'action multiples, il peut employer l'armée aux travaux publics, etc., etc.; mais cela ne veut pas dire qu'il puisse exécuter directement les travaux à bon marché. Tout le monde sait fort bien que les travaux dont il se charge coûtent toujours très-cher, et nous croirions puéril de le démontrer. Il nous suffira de constater qu'en Algérie l'Etat renonce la plupart du temps, à exécuter lui-même les travaux d'utilité publique, et qu'il les donne à des entreprises : s'il trouvait avantage à opérer

Digitized by Google

autrement, il le ferait. Les routes seules sont entretenues par l'armée, et l'on sait ce qu'elles valent.

La concession du chemin de fer à une compagnie, c'est la certitude d'avoir dans un temps donné un réseau complet de voies ferrées, et cela moyennant une subvention fixe. La construction par l'armée, c'est une dépense incertaine, qui produira des résultats qu'on ne saurait préjuger, et cela dans un délai indéterminé.

De toutes les façons, la construction par l'Etat me semble une solution déplorable, et je la crois contraire aux intérêts de l'Algérie, puisqu'elle retarderait l'installation des chemins de fer; contraire aux intérêts de la France, puisqu'elle serait onéreuse au budget.

III

Je crois avoir démontré l'opportunité de la construction du réseau algérien et l'impossibilité pour l'Etat d'entreprendre la construction de ce réseau. Ces prémisses m'amènent nécessairement à demander sa prompte concession à une ou plusieurs compagnies industrielles. Mais ici les questions irrésolues se présentent en foule. Quelles subventions l'Etat accordera-t-il aux compagnies concessionnaires? Quel délai leur accordera-t-il pour la construction du réseau ? Quelles charges leur imposera-t-il ?

La légitimité d'une subvention est facile à démontrer.

Partout en France l'Etat a subventionné les compagnies concessionnaires de voies ferrées, il est certain que les compagnies ne viendront en Algérie que si elles y trouvent des avantages pour le moins aussi grands qu'en France. D'un autre côté, la construction du réseau est évidemment une œuvre d'intérêt public, puisque d'une part elle donne à l'Algérie la viabilité qui lui fait défaut, puisque d'autre part elle donne à la France les moyens d'assurer la sécurité dans la colonie à meilleur compte qu'elle ne peut le faire

Digitized by Google

aujourd'hui. Il est donc légitime que l'Etat intervenant au nom de la communauté algérienne et française, accorde aux compagnies des avantages de plusieurs genres.

Le premier avantage à accorder aux compagnies, c'est la garantie d'un minimum d'intérêt. Il me paraît certain que cette garantie sera illusoire; mais supposons un instant qu'elle ne le soit pas, et voyons si l'Etat aura sensiblement augmenté les dépenses que lui occasionne aujourd'hui l'Algérie.

On me permettra de répéter à cet égard ce que j'ai dit ailleurs, ne trouvant rien à y ajouter :

« Le réseau des chemins de fer algériens doit coûter 300 millions. Cette somme, à 5 p. 100, produit annuellement 15 millions. Admettons pour un moment que le chemin de fer ne rapporte nul intérêt, et que l'Etat soit obligé de payer chaque année 15 millions de francs : voyons s'il sera en perte.

» En admettant que l'État fasse transporter annuellement 20,000 tonnes sur un parcours de 100 kilomètres, il doit payer pour ce transport au moins 5,000,000 de francs, car, s'il a des marchés à forfait pour les routes où circulent les voitures, il est obligé d'employer les mulets arabes sur les autres routes. Le chiffre de 20,000 tonnes ne saurait paraître exagéré, si l'on tient compte à la fois du ravitaillement de 80,000 hommes et des transports que l'État croit devoir faire exécuter dans l'intérêt de la colonisation. Or, le transport de 20,000 tonnes, sur un parcours de 100 kilomètres, coûterait 2,000,000 s'il était fait par un chemin de fer, soit une économie de 3,000,000.

» L'État accorde pour l'entretien des routes une somme de 500,000 francs, mais ce crédit sera forcément augmenté si les chemins de fer ne sont pas construits. L'Algérie ayant pris du développement par les conquêtes, la production augmentant, les routes étant de plus en plus parcourues, l'Etat sera obligé, dans un délai très-court, de porter les frais d'entretien à 1,500,000 francs pour le moins.

Digitized by Google

» Le gouvernement fait exécuter sur différents points de nombreux travaux : construction de forts, construction de casernes, bâtiments civils, bâtiments religieux, etc., etc. Il passe pour cela des marchés à forfait avec des entrepreneurs qui tiennent nécessairement compte de la cherté des transports. Nous restons certainement au-dessous de la vérité en admettant que l'Etat paie annuellement, aux entrepreneurs, 1 million de plus qu'il ne paierait si les chemins de fer étaient établis.

» Un service de paquebots de l'Etat fait, trois fois par mois, le courrier d'Alger à Oran, et, trois fois par mois, le courrier d'Alger à Stora (Bône). Ce service, supprimé par la création de la ligne parallèle, coûte au moins 2 millions.

» Enfin l'Etat, qu'il fasse ou non construire les chemins de fer, ne peut laisser l'Algérie sans voies de communication. S'il concède le réseau, la viabilité est créée ; s'il ne le concède pas, il devra établir des routes. Le réseau des routes de France avait coûté un milliard : le réseau des routes algériennes coûterait au moins deux cents millions, et encore à ce prix n'embrasserait-il pas toute l'Algérie. Or, l'intérêt annuel de ces deux cents millions représenterait à lui seul les deux tiers du minimum à garantir aux compagnies.

» Mais, si l'on veut, ne tenons aucun compte de cette somme, et récapitulons seulement les économies indiquées précédemment :

Économie sur les transports à la charge de l'Etat.	3,000,000 fr.
Economie sur l'entretien des routes. .	1,500,000
Économie sur les travaux publics. . . .	1,000,000
Sur les paquebots faisant le service de la côte.	2,000,000
Soit. . . .	7,500,000 fr.

» La moitié du minimum à garantir par l'État est donc représentée par une diminution des dépenses. Pour couvrir

Digitized by Google

l'autre moitié, l'Etat peut spéculer sur l'augmentation des recettes, savoir :

1° Augmentation des produits indirects, par suite d'une facilité plus grande de circulation ;

2° Augmentation des produits indirects, par suite de l'accroissement de la population européenne ;

3° Augmentation du produit des patentes, par suite de l'extension prise par le commerce sur le littoral ;

4° Augmentation du produit des patentes, par suite de la création de nouveaux centres de population le long des voies ferrées.

» Nous croyons être au-dessous de la vérité en admettant que cet accroissement général ne produira que 7,500,000 fr. En Europe, la création des voies ferrées a augmenté de 10, 15 et 20 p. 100 les revenus publics, et pourtant l'Europe avait déjà une production étendue desservie par de bonnes routes. Est-il possible d'admettre qu'en Algérie, où il n'y a que des sentiers, la création des voies ferrées ne produira pas une augmentation de recettes de 30 p. 100 [1]?

» Il est utile de remarquer que nous n'avons tenu compte dans tous ces calculs ni des dépenses qui résulteraient de la création d'un réseau de routes, ni de la possibilité de diminuer l'effectif des troupes, ni de l'accroissement continu de l'impôt de surface dont nous avons parlé dans le précédent chapitre, ni enfin de la faculté laissée au gouvernement de soumettre l'Algérie à la taxe des portes et fenêtres, à la taxe personnelle, etc., toutes charges que la colonie supporterait sans peine. Malgré toutes ces omissions volontaires, on a vu que les économies réalisées par le gouvernement, lui permettraient de payer le minimum d'intérêt. Ainsi, quand bien même l'Etat serait obligé de payer intégralement ce

[1] L'Algérie a payé en 1854, 20 millions d'impôts. 30 p. cent en plus produiront un excédant de huit millions. L'accroissement résultant de l'augmentation de la population européenne, sera d'autant plus considérable que l'Européen consomme dix fois plus que l'Arabe.

Digitized by Google

minimum, la concession du réseau serait pour lui une excellente opération. »

La question du minimum d'intérêt étant résolue, abordons l'examen de la question de subvention.

En France, l'Etat a accordé des subventions de deux sortes : 1° exécution d'une partie des travaux ; 2° subvention en argent.

J'ai dit déjà que l'exécution des travaux par l'Etat me semblait une entreprise peu avantageuse pour l'Etat lui-même, moins avantageuse encore pour l'Algérie. Il semble qu'à tout prendre il vaut mieux que l'Etat laisse aux compagnies l'exécution de tous les travaux.

En ce qui concerne spécialement l'exécution des terrassements, on a présenté une considération qui semble d'abord très-sérieuse. La main-d'œuvre est chère en Algérie, a-t-on dit, et les ouvriers sont rares. Les compagnies auront beaucoup de peine à recruter le personnel qui leur est nécessaire, tandis que l'Etat peut disposer des bras de l'armée.

Cette objection n'est sérieuse qu'en apparence : une récente discussion au sein de la *Société de Colonisation* a démontré qu'en Algérie il est très-facile de se procurer des bras nombreux chaque fois qu'on leur offre un travail régulier et permanent. Il n'y a réellement disette de bras que pour les travaux qui occupent les ouvriers pendant une saison et les laissent sans ouvrage le reste de l'année, la moisson par exemple. Il est donc certain que les compagnies pouvant garantir à leur personnel une occupation constante, trouveront sans peine à le recruter.

Après cela on pourra se demander si les ouvriers ainsi recrutés par les compagnies, ne coûteront pas plus cher que les soldats : je ne le crois pas. Il est certain qu'on donnera aux uns, un salaire plus élevé qu'aux autres, mais il ne l'est pas moins qu'un ouvrier libre travaille beaucoup plus et beaucoup mieux qu'un ouvrier improvisé et requis.

Mais outre les considérations que j'ai fait valoir déjà, il en est une qui me fait désirer l'exécution du travail par les

Digitized by Google

ouvriers libres : ces ouvriers, au nombre de plusieurs mille, viendront augmenter, au moins momentanément, le contingent de la population algérienne. Il est même certain qu'après l'achèvement des travaux, nombre d'entre eux restera en Algérie. N'est-ce pas là un élément précieux de peuplement ? La présence en Algérie de cette population laborieuse et exercée aux travaux industriels, ne sera-t-elle pas de nature à imprimer un certain élan à l'exploitation des richesses minérales de la colonie ?

Ainsi à tous les points de vue je crois que l'Etat doit laisser aux compagnies l'exécution de tous les travaux, quels qu'ils soient. Mais, par ce fait, l'Etat contracte envers les compagnies, l'obligation étroite de leur donner une subvention d'un autre genre.

Faudra-t-il qu'il leur donne une subvention pécuniaire ?

Je pense qu'adresser à l'Etat une pareille demande, ce serait ajourner indéfiniment la construction du réseau. Demander cinquante ou cent millions de subvention pour les compagnies algériennes, ce serait demander à la France un sacrifice énorme, presque impossible. Il ne faut pas oublier que la colonie a déjà coûté fort cher, et qu'elle doit demander à la métropole, seulement ce qu'elle ne peut trouver en elle-même.

Or, la colonie n'a pas d'argent, mais elle a des terres qui dès à présent ont une valeur vénale. Elle se trouve sous ce rapport dans la même situation que la plupart des Etats nouveaux de l'Union Américaine : à peine peuplés de quelques milliers d'européens, ces Etats sentent la nécessité d'avoir des moyens de transport prompts et économiques. Ils achètent ces instruments indispensables en donnant ce qu'ils ont, des terres. Pourquoi l'Algérie ne ferait-elle pas de même ? Ce serait à mon avis la combinaison la plus avantageuse à l'Etat, à l'Algérie, aux compagnies.

A l'Etat d'abord.

Le gouvernement français, héritier du beylik, auquel il a succédé par droit de conquête, possède en Algérie des su-

Digitized by Google

perficies considérables qu'il livre ou qu'il livrera à la colonisation européenne. Je n'évalue pas ces superficies à moins de six millions d'hectares de terres cultivables. Supposons que ces terres vaillent en moyenne aujourd'hui 80 francs l'hectare. La supposition est admissible, car si les terres vendues sur certains points ont dépassé cette moyenne, les terres vendues sur d'autres ne l'ont pas atteint. A raison de 80 francs l'hectare, les terres domaniales ont en chiffres ronds une valeur de 500 millions. Si le réseau des chemins de fer était construit, il est certain que ces terres augmenteraient de valeur dans une proportion très-forte; je ne crois pas exagérer les choses en admettant qu'elles atteindraient le prix de 140 f. puisque déjà elles dépassent cette valeur dans les localités qui sont desservies par de bonnes routes. En admettant que l'État fît abandon aux compagnies concessionnaires d'un million d'hectares de terres, il lui en resterait cinq millions ayant une valeur de 700 millions. Il aurait donc gagné 200 millions, il aurait donc fait une opération excellente. Elle est si évidemment fructueuse qu'il n'est pas un propriétaire compris sur le tracé qui ne fît abandon d'un sixième de sa propriété pour hâter l'exécution du réseau : il sait fort bien que la plus-value des cinq sixièmes restants l'indemniserait très-largement d'un sacrifice passager.

Mais, j'ai dit que cette combinaison si avantageuse à l'Etat, ne le serait pas moins à l'Algérie

Il est certain que des compagnies concessionnaires d'une immense étendue de terre ne la garderaient pas improductive, il est à peu près certain qu'elles n'en entreprendraient pas l'exploitation directe, mais elles en entreprendraient le peuplement, et cela avec des moyens d'action remarquables et un zèle trop intéressé pour n'être pas actif. Ainsi donner aux compagnies un million d'hectares, c'est en assurer le peuplement et la mise en culture à bref délai. Comment trouver une combinaison plus avantageuse à l'Algérie?

Quant aux compagnies, je pense qu'une subvention en terres leur serait plus profitable qu'une subvention en argent.

Digitized by Google

J'ai dit que la terre a aujourd'hui une valeur moyenne de 80 francs l'hectare. Donner aux compagnies un million d'hectares, c'est en réalité leur donner 80 millions de francs; mais comme ces terres placées aux environs du tracé auront une plus-value par le seul fait de la concession, je crois qu'on peut évaluer sans exagération à 100 millions la subvention territoriale qui sera accordée aux compagnies. Cela est tellement vrai que si aujourd'hui même on mettait en vente des terres à Amoura ou sur le tracé du chemin de fer de Philippeville et Constantine, il est probable qu'elle seraient adjugées à un prix supérieur à cent francs.

Mais il est préférable pour les compagnies de recevoir un million de terres qu'une subvention de cent millions de francs, et cela pour deux motifs. D'abord parce que les compagnies peuvent attendre, pour vendre leurs terres, d'avoir construit le réseau, et augmenter ainsi elles-mêmes leurs subventions dans des proportions qu'on ne saurait prévoir; ensuite, parce que l'intérêt des compagnies se confond avec l'intérêt de l'Algérie elle-même.

Le mouvement actuel des échanges sur le tracé du chemin de fer est suffisant pour motiver l'établissement des voies ferrées, mais il n'est pas assez important pour assurer aux compagnies des bénéfices considérables.

Admettez qu'après la concession du réseau l'État laisse la terre en Algérie dans la situation où elle s'y trouve aujourd'hui. La production n'augmentera pas, car les Arabes ne peuvent pas obtenir de plus forts résultats que ceux qu'ils obtiennent aujourd'hui; d'un autre côté, une population nouvelle ne pourra pas venir, les terres n'étant pas disponibles. Ce n'est qu'une supposition, je le veux bien, mais c'est une supposition plausible, et les compagnies peuvent la faire.

Si au contraire on leur livre un million d'hectares de terre, elles auront entre les mains un moyen infaillible d'augmenter la production et la consommation de l'Algérie,

Digitized by Google

ce qui revient pour elles à accroître la circulation et à se créer des revenus nouveaux.

Ainsi la clause pivotale du cahier des charges des compagnies algériennes devrait être la concession gratuite de terres. Ce serait la combinaison la plus avantageuse à l'État, qu'elle n'astreint pas à des dépenses nouvelles, à l'Algérie dont elle garantit l'exploitation, aux compagnies dont elle assure l'avenir.

En regard des avantages que je réclame pour les compagnies, je dois placer immédiatement les charges qu'il faudra leur imposer : le délai pour l'achèvement des travaux, la fixation des tarifs pour le transport des voyageurs et des marchandises.

V

La question du délai me semble peu importante, et je crois que le mieux serait de laisser les compagnies juges du délai d'exécution, en les intéressant toutefois au prompt achèvement des travaux. Pour cela, la marche à suivre me paraît simple. Que l'on concède à deux compagnies tout le réseau : à l'une la partie orientale, à l'autre la partie occidentale. A chacune on accordera comme subvention un certain nombre d'hectares de terre par kilomètre courant de chemin de fer. La moitié de la subvention serait donnée pour chaque section aussitôt après le commencement des travaux sur cette section ; l'autre moitié serait délivrée après l'achèvement des travaux. De cette façon, les compagnies pourront commencer par les sections qui seront les plus productives et auront intérêt à construire les autres le plus promptement qu'il leur sera possible.

La question des tarifs me semble plus complexe, car il s'agit ici de concilier les intérêts des concessionnaires avec les intérêts du public.

Voyons d'abord l'intérêt du public.

Digitized by Google

Pour fixer les idées, raisonnons sur une partie du tracé et prenons pour base la ligne d'Alger à Oran. Cette ligne a un développement de 422 kilomètres, sans y comprendre les rattaches à la côte.

Il paraît à peu près certain que les produits de la terre s'écouleront moitié vers Oran, moitié vers Alger. Dans la partie comprise entre Orléansville et Oran, les produits iront à cette dernière ville; dans l'autre partie, ils prendront la direction d'Alger. Ils parcourront une distance moyenne de 140 kilom., et une distance *maximum* de 221 kilom.

D'après ces bases, si le transport était acquitté à raison de dix centimes par tonne et par kilomètre, il coûterait pour les points les plus éloignés 2 francs 21 centimes par quintal. S'il était acquitté à raison de 15 centimes par quintal, il coûterait 3 fr. 31 centimes. Est-ce un prix exagéré et de nature à entraver la production ? Aujourd'hui il n'est pas de producteurs, si rapprochés qu'ils soient du littoral, qui acquittent un prix de transport aussi léger, et pourtant le prix du transport n'est une gêne réelle que pour les producteurs distants du littoral de plus de 100 kilomètres. Ceux-là acquittent 5, 6, 7 et 8 francs par quintal et encore à ce prix ne trouvent-ils pas toujours des moyens de transport en quantité suffisante et en temps opportun.

Nous avons eu déjà occasion de dire que le quintal de céréales coûte, sur le lieu de production, 14 francs au producteur. Pour que la production fût entravée, il faudrait que le blé à Alger et à Oran ne payât moins de 18 francs le quintal. Ajoutez à cela que le transport par les voies ferrées permet de ne plus expédier que des farines, ce qui n'est pas toujours possible; d'expédier dans la saison la plus favorable à la vente, ce qui est actuellement impraticable.

Or, si les céréales peuvent supporter ces frais de transport, les laines, les bestiaux, les tabacs, les cotons et tous les produits qui, sous un poids moindre, ont une valeur supérieure, le supporteront encore plus facilement.

Digitized by Google

Enfin, il faut considérer que ce prix si léger de 3 fr. 31 centimes, s'applique seulement aux régions les moins favorisées et que toutes les autres régions acquitteront un prix bien moindre. Ainsi la partie de la plaine du Chélif qui est comprise entre Amoura et Miliana, paiera de 1 fr. 63 cent. à 2 fr. pour le transport du quintal à Alger. De ces mêmes points au littoral, le transport se paye aujourd'hui 6 francs au moins dans la belle saison, et il est impossible durant l'hiver.

Ainsi les marchandises pourraient, sans inconvénients, acquitter le prix du transport sur la base de 15 centimes par tonne et par kilomètre.

Mais ce prix serait-il avantageux aux compagnies ? Quelques chiffres vont nous le démontrer.

En admettant que la ligne d'Alger à Oran soit parcourue chaque jour par quatre convois, deux convois aller et retour, cela ferait une dépense annuelle de 1,613,000 francs. Je compte pour chaque convoi une dépense moyenne de 2 fr. 50 cent. par kilomètre : c'est ce que l'on compte en France. A la somme des frais d'exploitation, il faut ajouter 5,500,000 francs pour l'intérêt à 5 p. 100 du capital engagé. La dépense annuelle à couvrir est donc de 7,113,000 fr.

Pour couvrir cette dépense *avec le seul transport des marchandises*, il faudrait que le chemin de fer transportât annuellement 340,000 tonnes sur un parcours moyen de 140 kilomètres. Est-ce possible ?

La seule exportation des céréales donnerait un transport annuel de 200 mille tonnes, si 600 mille hectares étaient emblavés[1]. Or, sur le parcours du chemin de fer et dans les régions qu'il dessert, les terres emblavées couvraient en 1855, une superficie d'un million d'hectares.

La consommation des habitants de cette région occasionnera-t-elle le transport annuel de 140 mille tonnes, du

[1] L'hectare donne un produit moyen de 3 quintaux, même avec la culture arabe.

Digitized by Google

littoral à l'intérieur ? Il suffit, pour répondre à cette question, de rappeler que la population de la zône desservie par la ligne d'Alger à Oran est de 700 mille âmes environ.

Ainsi le seul transport des grains, joint à celui des marchandises importées, couvrirait largement les frais d'exploitation et l'intérêt des capitaux engagés. La compagnie aurait pour bénéfice le transport des voyageurs, et de tous les produits très-importants que donnent ou peuvent donner les vallées fertiles que dessert le tracé.

Cela démontre à la fois que les chemins de fer algériens ne seront pas aussi improductifs qu'on le dit généralement, et que le prix de 15 centimes par tonne et par kilomètre, peu onéreux au public, sera très-avantageux aux compagnies.

Ce tarif de 15 centimes pourrait du reste n'être que provisoire, et je crois que plus tard les compagnies consentiraient facilement à entréprendre les transports au même prix qu'en France, c'est-à-dire à raison de 10 centimes par tonne et par kilomètre. Cette baisse du tarif sera largement motivée par l'augmentation de la population, par l'extension des cultures ou des exploitations industrielles, et par l'accroissement de la consommation qui résulteront, là comme ailleurs, de l'installation des voies ferrées.

VI

J'ai rempli ou à peu près le programme que je m'étais tracé, et j'aurais pourtant encore bien des choses à dire. Mais n'y a-t-il pas en effet à envisager la question au point de vue moral, n'y a-t-il pas en effet à l'étudier au point de vue de l'influence française dans la Péninsule ? Mais je ne veux pas lasser la patience du lecteur, et d'ailleurs je ne saurais entreprendre de traiter ici, dans toute son étendue, la question des chemins de fer algériens. Il me suffit d'en avoir indiqué les éléments principaux. Qu'on me permette de résu-

Digitized by Google

mer, en terminant, les faits et les principes qui ressortent de cette étude.

L'Algérie, privée de routes et de canaux, dépourvue d'agents de transport, demande la prompte exécution du réseau de chemins de fer décrété le 8 avril 1857 ;

L'Algérie, par la fertilité de son sol, par l'état actuel de son peuplement, par son peuplement possible, se montre aussi digne de l'établissement des voies ferrées que la plupart des régions qui en sont dotées;

Toutes les lignes comprises dans la création du 8 avril sont indispensables au complet développement de la production algérienne et à l'établissement définitif de la sécurité. Mais au point de vue économique aussi bien qu'au point de vue politique, la ligne centrale du Tell a le pas sur toutes les autres ;

Dans l'intérêt commun de la France et de l'Algérie, le réseau algérien ne doit pas être construit par l'État;

Les compagnies ne devront demander ni subvention en travaux, ni subvention en argent. On peut les indemniser largement par la concession de vastes terrains et la garantie d'un minimum d'intérêt ;

La garantie du minimum d'intérêt sera tout à fait illusoire, d'abord parce que l'État réalisera immédiatement des économies importantes et de plusieurs genres, ensuite parce que les compagnies couvriront sans peine leurs frais d'exploitation ;

Enfin, étant donné l'état actuel de la production et du peuplement en Algérie, il est possible de tarifer le transport tellement que les compagnies réalisent de forts bénéfices sans entraver la circulation.

CLÉMENT DUVERNOIS.

Digitized by Google

COMMERCE, TARIF DES DOUANES

ET CONDITION CIVILE DES ÉTRANGERS

Dans le royaume de la Petite Arménie au moyen âge.

2e ARTICLE. — *Voir le numéro de mai dernier.*

II. — *Du cas de bris et naufrage.*

Au temps des Roupéniens, une coutume barbare régnait dans toute l'Europe et dans les états chrétiens fondés en Orient, comme chez les Musulmans. Les débris des navires et les marchandises que les flots soulevés par la tempête rejetaient sur le rivage, devenaient la propriété des habitants du littoral, ou du fisc; quelquefois même les naufragés eux-mêmes étaient réduits en servitude. Dans divers pays, ces débris appartenaient de droit au souverain, et M. Pardessus (*Collection des lois maritimes*, t. II, introd. p. CXVI) cite une ordonnance de 1277, qui nous prouve qu'en France, le roi exerçait ce droit dans ses domaines, puisqu'il en exemptait certains étrangers. Telle était aussi la coutume en vigueur dans la Cilicie. La loi romaine, qui protégeait les naufragés par des prescriptions conformes à la justice et à l'humanité, était tombée en désuétude, à la suite de l'invasion des Barbares. « Dans ces temps-là, dit Montesquieu, s'établirent les droits insensés d'aubaine et de naufrage : les hommes pensèrent que, les étrangers ne leur étant unis par aucune communication du droit civil, ils ne leur devaient d'un côté, aucune sorte de justice, et, de l'autre,

Digitized by Google

aucune sorte de pitié. » (*Esprit des lois*, liv. XXXI, chap. 17.) En vain des constitutions promulguées dans plusieurs Etats de l'Europe, sous l'inspiration de la religion et d'un sentiment d'humanité, prononçaient des peines contre quiconque pillerait les naufragés; en vain le concile de Latran, en 1079, avait frappé d'anathème ce brigandage légal; cet usage n'en subsista pas moins dans toute sa force. Les puissances maritimes et commerçantes s'efforçaient de s'y soustraire par la négociation de traités et de priviléges, dont la multiplicité prouve combien il était universel et enraciné. Les républiques de Venise et de Gênes avaient réussi à le faire abolir à leur profit dans la Cilicie, et à faire insérer dans les priviléges qu'elles obtinrent, une clause spéciale dont les termes se reproduisent presque identiques de l'un à l'autre. Il me suffira de citer pour exemple celles des actes de 1200 et de 1271 :

« Concedo et volo, ut si naves Januenses in littoribus regni » mei quoquo modo periclitari vel frangi, quod absit, con- » tigerit; corpora, res et mercimonia eorum sint salva et » secura ab omnibus hominibus qui sunt et qui erunt sub » potestate et dominio meo, et ad Januen (Januenses) red- » dent proprietatem, sine omni occasione seu contrarietate. » Et si forte constiterit (contigerit) naves aliarum gentium » in littoribus regni mei frangi vel periclitari, in quibus ali- » quis Januensis cum mercimoniis suis, res et mercimonia » que legitime fore sua seu Januensium probare poterit, » sint salva et secura, et ad suam redeant proprietatem, » sine omni occasione et contrarietate. »

« Et se vassiau de Veneze bris en toute nostre terre, en » rive de mer ou en mer, tot quant que sera delivre de la » mer, soit home, vassiau ou autre chose, toute sera sans » doute e sans penser de nos et de nos subies. Et se home » d'autre nation seront au vassiau, ne autre chose chi bri- » sera, si demorront à nostre comandement avec le leur. » Et les Venetiens vassiau ne autre chose d'home d'autre » nation ne prendront en leur gard ou delivreront come le

Digitized by Google

» leur. Et se autre manere de vassiau brise en che y soit Ve-
» netien, le Venetien soit franc et sans pene lui et toutes
» ses choses lequeles il provera che soient soues, et le vas-
» siau et les homes d'autre nation demouront au nostre com-
» mandement avec le leur. »

III. — *Du droit d'aubaine.*

Une autre exaction non moins funeste au commerce que la précédente, et qui se maintint encore plus longtemps, est le droit d'aubaine. La succession de tout étranger mort sans laisser d'héritier sujet de l'Etat sur le territoire duquel il décédait, était dévolue au fisc. Cette coutume, qui s'était introduite en Cilicie, sans doute avec les autres institutions que les Arméniens empruntèrent aux Franks de la Syrie, n'avait point échappé aux prévisions des Génois et des Vénitiens, et ils en avaient fait prononcer l'abrogation. Dès 1201, on trouve la mention de cette abrogation en faveur des Vénitiens; il n'en est point question dans la charte concédée l'année précédente aux Génois, mais seulement dans celle de 1288. Il est cependant impossible d'induire de ce silence que ces derniers eussent été moins bien traités que leurs rivaux, puisque nous allons voir tout à l'heure qu'ils étaient sur un pied plus avantageux.

La succession testamentaire ou *ab intestat*[1] de tout homme appartenant à l'une de ces deux nations, mort en Cilicie, revenait de plein droit à celui de ses compatriotes fondé à y prétendre, ou à telle autre personne en faveur de

[1] Il y a, dans le texte arménien, *andiathig*, qui est le grec διαθήκη, *testament*, avec la préfixe négative *an* ou *à* privatif. Ce terme fait penser que les Arméniens de la Cilicie, dans leurs rapports fréquents avec Constantinople, et longtemps sujets ou vassaux de l'empire grec, avaient fait des emprunts à la législation byzantine et introduit dans leur droit civil une partie plus ou moins considérable des dispositions des Basiliques.

Digitized by Google

laquelle le décédé en avait disposé (Actes de 1201, 1245, 1271, 1288 et 1321). S'il n'y avait en Cilicie, au moment de la mort d'un Vénitien ou d'un Génois, aucun de ses compatriotes apte à recueillir l'hérédité, les biens du défunt étaient mis en séquestre à la cour de l'archevêque de Sis, chancelier du royaume; ils y restaient jusqu'à ce que le doge de Venise ou le podestat de Gênes, auquel avis en était donné, eût fait parvenir une lettre munie de son sceau, et indiquant à qui les biens devaient être remis, ou la manière dont il fallait en disposer. Une réserve est stipulée dans l'acte de 1288, à l'égard de tout Génois marié à une Arménienne, et qui serait resté veuf et en jouissance des biens dotaux ou paraphernaux de sa femme. Dans le cas où lui-même viendrait à mourir sans héritier, ces biens faisaient retour à la Cour du roi.

« Si aliquis Januensis qui sit habitator terre et accipiat » uxorem et accipiat heritagium cum uxore, ex parte uxoris » sue, vel qui habuerit donatione, et ipse decesserit ab intes- » tato et sine herede, omnes sue res preter heritagios de- » beat reddire in manus communis, et heritagium debeat » reddire in manus cuie (curiæ). »

IV. — *Des contestations et procès.*

Un autre principe qu'avaient fait admettre dans leurs capitulations les Génois et les Vénitiens, principe de la plus haute importance pour eux, était que les différends survenus entre compatriotes seraient réglés par la loi de leur pays, et par leurs propres juges. Dans les actes de 1200, 1201, 1244, 1271, 1307 et 1321, il est dit que la cause sera portée devant le baïle des Vénitiens ou le consul des Génois, assisté de ses prud'hommes. En l'absence de leurs nationaux, les Vénitiens ou les Génois devaient en référer à la cour de l'archevêque de Sis. Si la contestation surgissait entre Génois ou Vénitiens, d'une part, et Arméniens ou su-

Digitized by Google

jets d'une puissance étrangère, de l'autre, c'est la cour du roi qui devait être saisie. Quant aux Siciliens, qui n'avaient ni domicile fixe, ni comptoir en Cilicie, ils étaient toujours tenus, pour faire vider leurs contestations, soit entre eux, soit avec des Arméniens ou autres, de les soumettre à ce même tribunal.

Le roi seul avait la haute justice, et, à ce titre, sa cour connaissait de toutes les affaires de vol ou de meurtre dans lesquelles les Génois ou les Vénitiens pouvaient être impliqués. Tout vol commis au préjudice d'un Vénitien était puni de l'emprisonnement (acte de 1333). Dans l'acte de 1200, la pénalité est omise; mais le roi s'engage, dans le cas où un malfaiteur étranger aurait commis un larcin au préjudice d'un Génois, et sur la plainte de ce dernier, à lui faire rendre, sans exiger aucune indemnité, les objets dérobés.

« Concedo denique et volo ut si aliquis malefactor in terram meam venerit ad affidandum vel non affidandum, et » Januenses depredatus fuerit antequam de terra mea exeat, » Januensibus, de ablatis injuste conquerentibus, ablata, » pro posse meo, restitui sine occasione faciam. »

L'acte de 1307 mentionne une disposition qui concerne la responsabilité de la commune des Vénitiens de Cilicie pour les faits de chacun de ceux qui la composaient :

« Et ce Veneciens fassent nulle faute as homes demorant à » nostre terre ou à autre strenger, le comun doat amender le » doumage qui se fait; sauve ceaus homes che n'en demorent en Venesie, ou en autre leuc que le poier de Veneise » non se peut joindre, et que nulle de notre mercandie ne soit » en alant avec Veneciens, et ne soit armé lein de deniers » de Veneciens, la defaute que avendra, le comun ne sera » riens tenu de paxer nos, car nos et aus n'acordarons. Mais » ce il avient que l'ome entre arier au poier de Veneciens, » il nos doivent rendre l'ome, que nous soions pagé de nostre » domage. »

Dans le privilége aux Siciliens, il est dit :

« Si une contestation survient entre deux Siciliens, ou

Digitized by Google

» bien entre un Sicilien d'une part et un Arménien ou un » étranger de l'autre, voici la règle à suivre, l'affaire étant » portée devant notre Cour; dans le cas où un Sicilien a » commis un préjudice dans notre royaume, soit contre un de » nos nationaux, soit contre notre trône, si l'Arménien est un » de nos bourgeois ou tout autre de nos sujets, celui-ci doit se » présenter devant notre Cour et déclarer le dommage qu'il » a souffert. Alors notre Cour mande ceux des Siciliens qui se » trouvent dans nos Etats, et constate par leur témoignage le » préjudice causé; les Siciliens présents doivent écrire dans » leur pays que tel des leurs a nui à un Arménien dans tel » ou tel lieu, et déclarer la quotité de la perte occasion- » née. Une année sera accordée pour que l'indemnité récla- » mée soit envoyée, ou que l'auteur du préjudice vienne » s'acquitter lui-même. S'il est décédé, on prendra sur ses » biens pour envoyer ce qu'il doit. Si, après que les Sici- » liens auront donné connaissance de l'affaire en Sicile, une » année s'écoule sans que l'indemnité ou que le délinquant » lui-même soient envoyés, tous les Siciliens qui se trouve- » ront ici seront contraints de payer le dommage que leurs » compatriotes ont fait subir à nos nationaux, et la somme » sera déposée à notre Cour. »

Lorsqu'un Arménien ou un étranger domicilié en Cilicie voulait emprunter de l'argent aux Vénitiens, voici les règles qui étaient suivies :

» Encement, ce nul home, demorant en nostre terre » ou à autres estrangers, veulent emprunter ou recomandé » diniers à Veneciens, doivent fair primierement assavoir » au baill de Veneciens. Se le baill dit que l'ome est bon et » coneu, et que il die : « Pruntés li, » il li empruntera et » nostre chevitaine fera escrire le fait au carturaire, et pren- » dront chartre dou baill por ce fait. Mais ce le baill dit que » l'ome soit trobolior et laron : « Ne le empruntés, ne re- » comandés; » Sur ce, ce il li done, bien li en sovegne » (Acte de 1307).

Si un Arménien, débiteur d'un Vénitien, était incarcéré,

Digitized by Google

il ne pouvait sortir de prison qu'après avoir payé ou donné caution (acte de 1331).

V. — *De l'état des personnes.*

La nationalité de tout étranger trafiquant ou résidant en Cilicie, devait être constatée par la notoriété publique. Le privilége de 1288 nous montre que, dans le doute, le conseil des Génois, assisté de ses prud'hommes, était chargé d'examiner les titres de tout individu qui revendiquait la qualité de citoyen de la république; vérification faite, il envoyait à la douane, où cet homme était retenu, le nonce du consulat, portant la verge, insigne de ses fonctions, *bastonarius*, pour lui remettre un permis de séjour. En même temps, cette autorisation devait être validée par l'inscription de la signature du consul et de ses témoins, à la Cour du roi.

Les Vénitiens constituaient, à Aïas, une commune à laquelle était préposé un baïle, *bajulus burgensium Venetorum de Lajacio*. Le chef des Génois, ainsi que celui des Pisans, portait le titre de consul. Une déclaration de Jacques Pallavicino, agent de la république de Gênes, en date de 1271, nous apprend que les Génois avaient une loge ou bourse à Aïas, et, sans doute, les Vénitiens possédaient aussi dans cette ville un lieu de réunion pour y traiter de leurs affaires commerciales.

J'ai déjà fait pressentir que les Génois étaient la nation la plus favorisée en Cilicie, et qu'ils l'emportaient à cet égard sur les Vénitiens. Cette assertion est confirmée par le nombre d'établisements qu'ils tenaient des souverains arméniens. Dans l'acte de 1201, Léon II leur donne à Sis un terrain pour y construire une église, un fondouc, des maisons et une cour de justice; à Mamistra, une église toute construite et des immeubles destinés aux mêmes fondations; à Tarse, un quartier, une église, et une terre pour y bâtir

Digitized by Google

une maison de bains, et un four banal, et y planter un jardin. Leurs établissements à Aïas ne sont point mentionnés dans les trois actes qui nous restent; cependant il est à présumer qu'ils étaient encore plus considérables et plus importants que partout ailleurs, parce que cette ville était le centre de leur négoce, et principalement fréquentée par eux.

Il paraît que les Vénitiens étaient fixés dans deux villes de la Cilicie seulement, Mamistra et Aïas. Ils avaient obtenu, en 1201, de Léon II, à Mamistra, une église, une rente en nature pour l'entretien du prêtre et du clerc qui la desservaient; un fondouc pour y déposer leurs marchandises et leurs effets, et un terrain pour élever une maison; de Léon III, en 1271, une église à Aïas, et la confirmation du don des maisons qu'ils devaient à son père Héthoum Ier. Une condition pieuse était attachée à ces concessions, celle de prier à l'intention des prédécesseurs du donateur et de ce dernier, après sa mort.

Les chartes d'origine arménienne, dont nous venons de nous occuper, sont, sans doute, en bien petit nombre; mais elles suffisent pour nous faire connaître une foule de particularités sur l'administration intérieure et la constitution politique du royaume de Cilicie, à une époque où ce royaume figurait, non sans éclat, parmi les principautés chrétiennes de l'Orient. Elles sont surtout précieuses par les renseignements qu'elles nous fournissent, et que l'on chercherait vainement dans l'histoire du connétable Sempad et la Chronique rimée de Vahram-Rapoun, les deux seuls livres historiques que la littérature arménienne ait produits en Cilicie; encore même faut-il ajouter que ces livres ne sont que des abrégés très-succincts; que le premier ne va que jusqu'à l'avénement de Léon V, en 1331, et que le second ne dépasse pas le règne de Léon III.

Ed. Dulaurier.

Digitized by Google

VOYAGE EN ASIE MINEURE.

ROUTE DE NICÉE A NICOMÉDIE.

Les deux routes de Nicée à Ghemlik. — Rives du lac. — La poste en Turquie. — Les Tatars et les Pigeons. — Le déversoir du lac de Nicée. — Projet de canalisation par Pline. — L'ancienne voie romaine. — Inscription de l'empereur Néron. — Route de Nicée à Nicomédie. — Les chèvres, les chats et les lapins d'Angora. — Arrivée à Nicomédie. — Description du golfe de Nicomédie. — Histoire de la ville. — Sa description pittoresque.

Dès le commencement du mois de juillet, la chaleur était devenue si grande, qu'on ne pouvait sans péril, parcourir en plein midi, les rives découvertes du lac de Nicée. Comme le dit le poëte Schanfara : « C'était un de ces jours que marque le lever héliaque de Sirius, un de ces jours où l'air devenu liquide, forme des ondes visibles à la surface du sol, où les vipères s'agitent sur le sable, comme sur des cendres brûlantes. » Les fièvres pernicieuses d'Asie-Mineure et les coups de soleil qui frappent de congestion subite, les moins sensibles et les mieux acclimatés, sont des dangers sérieux qu'il est fort inutile de braver.

Ce ne fut donc que le soir, au moment où le soleil disparaissait derrière les cimes de l'Olympe, que nous quittâmes l'antique et curieuse cité d'Isnik, fondée au dire des Turcs, par Sem fils de Noé. Notre guide noir, Abdallah, que nous gardions depuis Brousse, nous fit sortir par la porte de Stamboul, pour suivre le côté septentrional du lac. La route traverse tantôt des marécages formés par les

Digitized by Google

ruisseaux qui descendent des montagnes, tantôt des landes sablonneuses, où les chevaux s'enfoncent jusqu'au jarret. On voyait sur le sable, les longues traces des serpents que la chaleur fait sortir des rochers, pour aller près de l'eau, chercher un remède à leurs souffrances.

A en juger par tous ces sillonnements et par les paroles de notre Éthiopien, ces reptiles sont ici en très-grand nombre; et cependant, je dois dire que c'est à peine, si, en deux heures de temps, j'aperçus sept ou huit couleuvres, fuyant à notre approche. A droite du sentier que nous suivions, au pied même de la montagne de Nicée, se trouve, au dire des gens du pays, une grotte très-vaste et très-curieuse à voir; le temps nous manquait, pour l'atteindre avant la nuit.

Bientôt après, s'embranche le chemin qui conduit à Nicomédie; mais avant de nous y engager, décrivons en peu de mots, la route de Nicée à Ghemlik par les bords du lac. Ayant suivi deux fois ces directions, il nous sera facile de résumer d'un seul coup nos impressions diverses.

La rive, de ce côté, est plate et sans grand intérêt. A huit heures du soir, la lune apparut toute vermeille, dans un ciel encore rempli par la lumière du jour. Ce globe d'or montait dans l'éther azuré, comme un ballon majestueux, que reflétait l'eau tranquille du lac. Alors, un concert étourdissant d'oiseaux, de grenouilles et de cigales, s'éleva des rives, comme pour fêter la fraîcheur renaissante. Nous entrâmes bientôt dans des sentiers couverts d'une végétation magnifique, entourés de moissons, d'oliviers et de vignes. Ici la route disparaissait complétement sous une épaisse voûte de feuillages, et notre *mihmandar*, notre guide, s'arrêta fort embarrassé de trouver sa direction.

La lune ne pénétrait pas dans ces bocages touffus, et nous aurions pu rester ainsi, jusqu'à l'aurore, sans l'heureuse rencontre d'un courrier du gouvernement, qui nous remit dans la bonne voie.

En Orient, où les routes ne sont tracées que par le pas-

Digitized by Google

sage des caravanes, il n'y a pas d'autre service de poste régulier, ou, pour mieux dire, irrégulier, que celui dont est chargé le corps des Tatars, messagers de l'empire, portant les dépêches, les lettres et jusqu'à des valeurs en numéraire. Ce corps des Tatars est entretenu aux frais du sultan; Constantinople est leur centre, et c'est de là qu'ils partent, pour rayonner dans toutes les provinces. Ils suivent les grandes directions, et ne font guère que deux lieues à l'heure, en marchant jour et nuit; dans les villes principales, ils changent de chevaux.

Les négociants et les particuliers obtiennent du gouvernement la permission de les charger de leurs dépêches, moyennant une rétribution proportionnée à la distance, à leur poids, au danger de la route. Des voyageurs profitent de leur départ pour les suivre, et souvent même, lorsque le service ne les réclame pas, ils les emmènent avec eux, afin de faire respecter le *firman* ou *laissez-passer* de la Sublime-Porte, car ce sont des guides aussi sûrs qu'intrépides. Cela n'empêche pas les riches commerçants, et les villes principales d'avoir leurs messagers particuliers. Ces Tatars se font remarquer par leur adresse, leur intelligence et une sobriété excessive. Ils connaissent les directions les plus courtes, les puits, les sources et les sentiers les moins suivis pour éviter les grandes routes qui ne sont pas sûres; ils éprouvent les avertissements de l'orage au désert ou dans la montagne, avec une finesse d'instinct égale à celle des oiseaux; et, soit à pied, soit à cheval, sont habiles à s'orienter. Dans le but de passer inaperçus, car souvent ils portent des valeurs considérables, ils n'ont pas de costume particulier et sont, au contraire, la plupart du temps, fort mal vêtus; ce moyen de correspondance n'est pas le seul qu'on emploie. La poste aux pigeons, qui nous semble en Occident d'invention nouvelle, est fort anciennement usitée en Orient. Sans remonter jusqu'au déluge, comme le fait un poëte arabe, qui rappelle que Noé, renfermé dans l'arche, lâcha une colombe pour s'assurer si les eaux étaient redes-

Digitized by Google

conduites au-dessous du niveau des montagnes, on en peut cependant conclure que la faculté d'orientation si complète dont est douée cette espèce d'oiseau, a été de tout temps observée et connue en Orient.

Quoi qu'il en soit, nous voyons dans les récits d'Aboulféda [1], que le sultan Nour-Eddin étant devenu maître d'un vaste empire, et désirant recevoir avec le plus de célérité possible, les nouvelles de ses provinces éloignées, ordonna que l'on entretînt des pigeons dans tous les châteaux et places fortes de ses domaines; il imagina de les faire dresser de telle sorte qu'ils allassent, d'un château à un autre, porter ses dépêches dans le temps le plus court. Ce moyen postal réussit complétement. Ceci se passait en l'an 567 de l'hégire, 1171 de Jésus-Christ. On cite, en Perse, des exemples de cet usage bien antérieurs au XIIe siècle. Aujourd'hui le télégraphe électrique a rendu bien inutile ce procédé qu'on regardait alors comme si rapide.

Le kalife Ahmed-Naser-lidin-Allah renouvela la poste aux pigeons; il était si passionné pour ce moyen de transport, qu'il donnait un nom à chacun de ces oiseaux, et l'indiquait dans sa dépêche : *un tel, fils d'un tel, est chargé de ce message;* tout comme s'il se fût agi d'un de ses officiers. Ce mode de correspondance devint si commun de son temps, que le prix des pigeons s'éleva à un taux exorbitant, et, malgré le grand nombre de personnes qui en avaient, les amateurs payaient jusqu'à mille pièces d'or une paire de ces oiseaux bien dressés. L'espèce la plus estimée est celle nommée *hamam*, qui signifie *oiseau à collier*, parce qu'en Perse, on regarde le pigeon blanc à collier comme celui qui s'apprivoise le mieux, qui se dresse le plus rapidement. Il est avide et intelligent.

Les Arabes emploient dans beaucoup de maladies la chair, le sang et la fiente de cet oiseau, comme un remède souverain.

[1] Aboulféda, Annal. Moslem., t. III, 4.

Digitized by Google

Cette digression, si elle suspend notre récit, n'arrêtait en rien notre marche, et, à deux heures du matin, après avoir traversé les villages de Bojalik et d'Ortakeuï, nous fîmes halte à l'extrémité du lac, entre Yeni-Keuï et Derbiskeuï. Les hommes et les chevaux tombaient de fatigue ; et la fraîcheur du matin nous enivrait de sommeil. Nous nous couchâmes dans une clairière, sur une herbe épaisse et desséchée par les ardeurs de l'été. Autour de nous, de vieux chênes en ruine portaient dans la fourche de leurs branches un nombre incalculable de nids de cigognes ; c'était une ville entière, toute une peuplade de ces oiseaux, qui, trouvant dans le lac les reptiles et les poissons dont ils se nourrissent, avait élu domicile au milieu des bois les plus voisins. Je comptai, dans un seul arbre, plus de vingt de ces nids énormes. Les dégâts que causent les cigognes, leur fiente qui brûle la sève des arbres, arrêtent toute végétation dans un large espace. Habitués qu'ils sont au respect des hommes, notre arrivée ne troubla en aucune façon le sommeil des hôtes de ces bois, et tout resta calme autour de nous.

Déjà la chaleur des premières heures qui suivent minuit faisait place à une vague humidité sortant des basses régions de l'atmosphère. A peine couché, je sentis mon visage rafraîchi par une brise froide et presque glacée ; alors on entrevoyait dans un ciel limpide et d'un vert pâle, l'aube jaunissante des courtes nuits de la saison. Les grandes étoiles toutes tremblantes et paraissant douter d'elles-mêmes, s'inclinaient vers l'horizon, puis disparaissaient une à une, comme éteintes par un souffle invisible ; les ténèbres semblaient émues et troublées par ces clartés pâles et froides, indécises encore, qui les repoussaient peu à peu. Déjà les feuilles frissonnaient sous la rosée bienfaisante ; déjà les bruits vagues, les sons indescriptibles et sans fin, en un mot, cette grande aspiration de la nature qui secoue sa torpeur, annonçaient le retour à la vie, au mouvement ; alors mes yeux se fermèrent et je perdis le sentiment. Au lever du so-

Digitized by Google

leil, les cris formidables des nichées de jeunes cigognes qui réclamaient la becquée du matin, nous réveillèrent tous ensemble, et lorsque nous remontâmes à cheval, le soleil versait déjà sur les bois ses cataractes de lumière resplendissante. La route devenait de plus en plus abrupte; il fallait traverser des chaînes de rochers en pente, comme des montagnes russes, et sur lesquels nos chevaux ne pouvaient se tenir. Notre guide et son cheval de bagage roulèrent ensemble du haut d'une roche, et ne furent préservés que par les ballots qui amortirent la chute. Tout ce pays est désert et presque inhabité. Quelques maisons isolées, comme Derbiskheuï et Kerderek, sont les seuls relais qu'on trouve jusqu'à Ghemlik, et cependant ce vaste bassin de Nicée serait une source de richesses pour un pays qui saurait en tirer parti. L'écoulement des eaux du lac Ascanius dans la mer de Marmara, se trouve justement à l'endroit où ce bassin est le plus rapproché du golfe de Ghemlik; la longueur du torrent est de deux lieues environ. Pline, étant gouverneur de ces provinces, avait eu le projet de canaliser ce déversoir jusqu'à la Propontide, et de faire du lac de Nicée un port de mer. Sans doute la différence de niveau l'arrêta. La plupart des cours d'eau qui traversent l'Asie-Mineure ont bien plus le caractère de torrent, que celui de rivière; descendant de tous ces monts disséminés qui se rattachent à la chaîne du Taurus, ils arrivent à la mer par des pentes qui ne leur permettent, ni de se calmer, ni de se creuser un lit profond, ce qui les rend impropres à la navigation. Le Kizil-Ermark-Sou, qui, des environs d'Angora jusqu'à la mer Noire, où il se jette, traverse en serpentant la péninsule anatolique, dans une longueur de 45 milles géographiques, et vient se jeter dans le Pont-Euxin entre Samsoun et Sinope, n'est pas un seul instant navigable; et cependant peu de cours d'eau en Asie-Mineure ont cette importance. Depuis l'époque romaine, cette pensée de canalisation fut reprise plusieurs fois et toujours abandonnée. Il faudrait, pour rendre fructueuses des dépenses aussi considérables,

Digitized by Google

un grand mouvement commercial dans l'intérieur de ces contrées, et une activité industrielle qui se développera quelque jour. Mais alors des routes de fer seront et plus rapides et moins coûteuses que le système de canaux et d'écluses. D'ailleurs, le peu de profondeur du lac de Nicée, ne permet qu'aux bateaux plats de naviguer sur ses eaux. Dans ce bassin tranquille, on pêche une espèce de poisson qui, séché au soleil, est un des produits d'exportation pour les contrées voisines. Tous ces lacs d'Asie-Mineure, d'une surface souvent considérable, sont soumis à une évaporation si grande, sous ce chaud soleil d'Asie, qu'ils tendent à se dessécher de plus en plus. Il faut en excepter cependant le lac d'Eghrdir, plus profond que tous les autres, et en même temps le mieux découpé, le plus pittoresque; son nom même l'indique : *Eghrd* signifie *de travers*.

L'autre route, de Ghemlik à Nicée, par la rive méridionale du lac, est plus directe sans doute, mais moins facile, à cause de l'escarpement des montagnes dont le lac baigne le pied. On traverse les villages de Karak, Yénidjé, Kourla, Alkarim, Salis et Tschatalkeuï. Cette route est l'ancienne voie romaine qui partait de la Propontide, arrivait à Nicée, traversait le fleuve *Sangarius*, aujourd'hui le *Sakariê*, sur le grand pont de Sabandja, dont nous parlerons plus loin, et arrivait à Pessimente; puis, tournant vers le sud pour entrer en Pisidie à travers la Cappadoce, ne s'arrêtait qu'aux confins de la Syrie. Les caravanes venant de Bagdad, d'Alep et de Damas, suivaient cette route, aujourd'hui dégradée, car on ne la répare plus. Ici les montagnes s'élèvent en murailles abruptes, dont la base, composée de grès rouge, tandis que la cime est teinte d'orange et de blanc par les calcaires ferrugineux, offre à l'œil des tons magnifiques. Cette formation de roches ne commence qu'à l'endroit connu sous le nom de Sarï-Kaïa, la pierre jaune. C'est là où l'empereur Néron, qui établit une communication entre les places maritimes de Cius et d'Apamée, fit à la route les plus grands travaux de réparation. On y trouve un vallon

Digitized by Google

entouré de rochers dont une partie, s'avançant dans le lac, barrait le passage. Par son ordre, on trancha la montagne, et, sur sa face équarrie, l'empereur fit graver en grec et en latin cette inscription qui s'y trouve encore, et qui fut publiée, pour la première fois, par le comte Vidua [1] :

Néron, fils du divin Claude, petit-fils de Germanicus César, arrière petit-fils de Tibère, etc., etc., a fait réparer la route de Nicée à Apamée, détruite par le temps.

Depuis cet endroit jusqu'aux environs de Nicée, les rochers de grès continuent.

En revenant à Nicée, nous fîmes une halte de quelques heures, pendant lesquelles Abdallah, notre guide éthiopien, courut faire des stations aux tombes révérées du Mollah Kaïali et du saint Echref-Zadeh.

Mais revenons maintenant au chemin qui va de Nicée à Nicomédie à travers les montagnes et leurs forêts antiques.

D'Elbeïli à Kirmisli on monte sans cesse, puis on arrive à Katreus, situé sur les plus hauts plateaux, au milieu de bois magnifiques. Les parties montagneuses de l'Asie-Mineure sont, sans contredit, les plus belles, les plus riches de toutes. Elles comprennent les régions occidentales, septentrionales et méridionales ; dans cette dernière se répand, comme un fleuve, la chaîne imposante du Taurus, dont les affluents ou ramifications infinis traversent la Perse et arrivent jusqu'au cœur de la Haute-Asie. Entre ces divers chaînons se trouvent une suite de bassins ou de vallées isolées les unes des autres par des soulèvements de terrain, et dont l'aspect est à peu près uniforme. Les plaines de Brousse, d'Apollonia, de Yenischeher, de Nicée et de Mohalitch, puis les vallées plus étroites et plus longues de l'Hermus, du Méandre, du Kaïstre et du Kizil-Ermark (la rivière Rouge) sont les plus vastes et les plus fertiles. Les céréales de toute espèce, le tabac, le pavot, en un mot, tous les

[1] Voir le Journal des savants, 1827, commentaire de M. Letrône.

Digitized by Google

végétaux du midi de l'Europe, y sont avantageusement cultivés.

La ville d'Amazia, située dans la belle vallée du Yeschil-Ermarck (rivière Verte, l'ancien fleuve Iris), sert d'entrepôt aux riches productions de cette contrée. Des agents européens y achètent chaque année, pour l'exportation, environ cinquante mille livres de soie et plus de quatre-vingt millions de kilogrammes de blé. On voit que toutes ces contrées pourraient aisément rivaliser avec la Krimée et les plaines d'Odessa. Il n'y manque qu'une forte impulsion pour développer l'agriculture, ouvrir des débouchés, exploiter les forêts, et ramener par un système protecteur, les bras qui manquent à ce sol généreux.

Parmi ces vallées, l'une d'elles, celle d'Erménik, arrosée par un torrent du même nom, qui, dans l'antiquité, portait le nom de Calycadnus, n'est comparable, pour sa beauté, qu'aux gorges de l'Olympe; peut-être est-elle plus pittoresque encore. Creusée comme un canal entre deux murs à pic qui la protégent et l'abritent dans toute sa longueur, on y jouit d'un éternel été. Des forêts magnifiques garnissent les cimes, puis le blé, le riz, le tabac, l'opium, les olives, le mûrier, la vigne et le figuier, y croissent presque sans culture; enfin, on trouve en ce lieu une végétation qui ne le cède en rien à celle des contrées tropicales, et il n'est pas douteux qu'on y acclimaterait aisément le dattier et l'oranger.

En quittant Kirnusli, nous fîmes halte dans un étroit vallon, littéralement enfoui sous la verdure. Un troupeau de ces belles chèvres d'Angora, qui peuvent rivaliser avec celles de Cachemir, couvrait le versant de ce ravin pittoresque. Cette espèce ne se trouve que dans cette partie de l'Asie-Mineure, dans les vallées qui environnent la ville, et ne peut s'acclimater à quelques lieues plus loin. Elle dégénère aussitôt et perd toute la beauté de cette toison longue et soyeuse, qui lui donne une grande valeur, non-seulement en Orient, mais aussi en Europe. L'Angleterre particulière-

Digitized by Google

ment accapare ce produit pour le revendre à un prix fort élevé, sous le nom de laine de Cachemir. On estime à 6 ou 700,000 les chèvres pur sang qui habitent ce pays ; elles fournissent 8 ou 9,000 livres de ce poil précieux. Ce n'est pas le seul quadrupède qui, dans cette province, soit remarquable par la beauté de sa toison. Les chats et les lapins d'Angora sont célèbres aussi par leur fourrure, longue, épaisse et brillante comme la soie. Ainsi que la chèvre, ils subissent une dégénérescence rapide dès qu'ils sont transférés hors du lieu même où ils sont nés. La forme de la tête et des membres est d'une pureté de race qui indique l'intelligence suprême de ces animaux ; et c'est leur excessive sensibilité qui fait que le chagrin s'empare d'eux aussitôt qu'ils quittent leur patrie. Cette nostalgie est cause de la prompte détérioration du type primitif. Les fourrures de chat, de lapin, d'écureuil et d'hermine ou rat d'Arménie (*mus ponticus*), sont aussi un objet considérable de commerce, car les Orientaux de toutes les classes se servent constamment de vestes et de pelisses fourrées, autant pour se préserver du froid de l'hiver que pour éviter les transpirations et les refroidissements de l'été, si funestes dans les pays chauds. On trouve aussi dans ces montagnes une sorte de chien de berger, de couleur fauve, à la tête fine, aux jambes élancées, dont la queue épaisse et touffue traîne par terre comme un manteau.

Après douze heures de marche dans des chemins effrayants, on arrive aux villages d'*Ermeni-Keuï*, ou des Arméniens, et de Kara-Tépêh ou le Sommet-Noir. De ce point, on découvre tout le beau golfe de Nicomédie.

Arrivés sur ses bords, nous en contournâmes le sommet, ouvert au milieu par l'embouchure du Kirès-Sou, qui s'y jette ; puis, ayant passé le gué, nous vîmes à droite une fabrique de draps, cédée par le sultan à une compagnie anglaise, et bientôt nous fîmes notre entrée dans la ville impériale de Nicomédie.

Cette route, moins longue que celle de Brousse à Nicée,

Digitized by Google

est plus fatigante, plus sauvage, et généralement plus pittoresque.

NICOMÉDIE.

Pour bien juger l'admirable position de Nicomédie, il faut arriver en bateau par son golfe. Des steamers turcs partent chaque matin de Constantinople et pour la modique somme de 25 piastres, six francs environ, on fait cette traversée qui dure six, huit ou dix heures, suivant le calme de la mer ou la force de la machine. Nous avons fait cette route de diverses manières, tantôt à pied ou à cheval sur la rive, tantôt en bateau à vapeur ou même en kaïk, afin de visiter avec soin cette côte intéressante.

En face de Constantinople, en approchant du rivage d'Asie, nous trouvons d'abord l'échelle de Kawak, la caserne, le palais, le couvent et la mosquée du même nom; puis bientôt après, le golfe, les jardins et la plaine d'Haïder-Pacha. C'est en ce lieu, que se font les grandes revues, que se donnent les fêtes, où le sultan convie son peuple, soit pour le mariage de quelque princesse impériale, soit le jour de la circoncision de l'héritier du trône. Vient ensuite le village pittoresque de Kadi-Keui, construit sur les ruines de Chalcédoine. Les plus beaux points de vue ne manquent pas ici pour les amateurs de paysages, et les archéologues ont de quoi satisfaire leur goût de recherches et d'étude.

La ville de Chalcédoine, fondée par une colonie de Mégariens, ne tarda pas à devenir puissante en Orient. Ses institutions, modelées sur celles de la Grèce, maintinrent pendant longtemps sa prospérité ; de toute part les personnages illustres, inquiets de leur destin, arrivaient en foule à son temple d'Apollon, célèbre par les oracles qui s'y ren-

Digitized by Google

daient. Les Athéniens effrayés pour leur commerce, du développement que prenait cette cité, l'assiégèrent et s'en rendirent maîtres; puis, durant la guerre du Péloponèse, elle leur fut enlevée par les Spartiates. Plus tard, les Perses l'ayant ravagée, Cornélius Avila la releva de ses ruines. Là aussi, Mithridate lutta héroïquement contre les Romains.

Constantin le Grand, en entrant dans le Bosphore, eut un instant l'idée de faire de Chalcédoine la capitale de son empire; mais soit par décision des augures, soit par la supériorité du site, ce fut Byzance qui prit la place de Rome. Chalcédoine, après quelques siècles d'éclat, disparut complétement, pendant les guerres sanglantes du Bas-Empire. Xénocrate était né dans ses murs. L'emplacement de cette cité n'est plus reconnaissable aujourd'hui qu'aux ruines de l'ancienne basilique de Sainte-Euphémie, construite peut-être bien, sur les débris du temple d'Apollon. A côté s'élève une mosquée bâtie par Soliman.

Dans l'église d'Agia-Euphemia, dont les pierres détachées, les voûtes écroulées, encombrent maintenant toutes les issues, se tinrent les conciles, où les chefs de la hiérarchie catholique cherchèrent un remède à tous ces schismes de la communion chrétienne, qui affligeaient l'Église d'Orient. Dans ces réunions, la doctrine de Nestorius fut solennellement condamnée et on prononça l'anathème contre la secte des Iconoclastes.

En parcourant les environs du village de Kadi-Keuï, on retrouve aussi l'embouchure du Chalcédon, qui n'est plus qu'un ruisseau fangeux. Bientôt, on double la pointe de Moda Bournou; ici les écueils sont nombreux, et une ligne de poteaux indique la route à suivre pour les éviter. Après avoir passé ces bas-fonds, on trouve le port d'Eutrope, assez vaste pour contenir une flotte. Ce lieu fut témoin du supplice horrible que Phocas fit subir à Maurice et à ses enfants, ainsi que de la fin misérable du puissant Eutrope, cet eunuque de l'empereur Arcadius, qui sous le nom de son

Digitized by Google

maître, gouvernait l'empire avec autant de vigueur que d'habileté. Ici la rive est semée de constructions dues à Justinien et à l'impératrice Théodora, sa femme. Le cap du Fener ou du fanal, dont nous suivons le contour, est l'ancien promontoire d'Heræum; à sa pointe s'élevait un temple de Junon, qui fut remplacé à l'époque byzantine, par la maison de plaisance de l'empereur Justinien, connue dans l'histoire sous le nom d'Irea.

Divers empereurs charmés de la situation magnifique de cette presqu'île de Fener-Baghtché, y construisirent des palais, des bains et des citernes. Justinien, Maurice, Bazile le Macédonien, et Constantin Porphyrogénète, se plaisaient en ce lieu plus qu'à Constantinople. Les citernes dont on voit encore l'entrée, furent comblées par ordre d'Héraclius. Ce prince, terrifié de la prédiction d'un astrologue qui lui avait annoncé sa mort par l'eau, cherchait tous les moyens de faire disparaître cet élément des lieux qu'il habitait.

En nous dirigeant vers la pointe sud du cap, nous apercevons sur un rocher, les débris d'un autel antique. Ainsi chaque pas que l'on fait le long de ce rivage désert, si peuplé jadis, rappelle quelque monument détruit par le temps, un empire tombé, un culte disparu. Les ombres des rois de Bithynie et de leurs hôtes illustres, se dressent devant vous. Ici c'est Annibal, là ce terrible roi du Pont, dont la valeur de Sylla put seule triompher. On revoit en imagination, ces flottes grecques, dont les navires, alors aussi nombreux que le sont aujourd'hui les bandes d'albatros, se croisaient et se combattaient sur ces flots trop souvent rougis par le sang des populations accourues d'Europe, d'Afrique et d'Asie pour prendre part à ces luttes. Maintenant ces riches provinces, cette plaine fertile de Kadi-Keuï, n'est plus qu'un terrain abandonné des hommes, où l'on retrouve avec peine quelques débris de cette antique splendeur.

Mais le navire s'écarte de la côte chalcédonienne, nommée aussi Heræus d'après Procope[1]; il s'engage dans l'ar-

[1] Procope, *de edificiis*.

Digitized by Google

chipel des îles des Princes, placées là comme des forts détachés, pour défendre l'entrée du golfe de Nicomédie. Ce séjour beaucoup trop vanté, n'offre rien d'intéressant ou de pittoresque ; son grand mérite (hâtons-nous de dire que ce n'en est pas un pour nous), est d'être exclusivement habité par des chrétiens, de riches commerçants, qui maîtres absolus dans les principales de ces îles, peuvent s'y livrer aux plaisirs de tout genre, sans crainte d'être vexés par les musulmans. C'est une sorte de république, dont les *aghas* sont les chefs indulgents. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que tout caractère, toute physionomie ont disparu sous cette couche épaisse de vernis européen, sous ce fameux progrès qui consiste à n'avoir aucun respect de la tradition des souvenirs, en un mot, à n'avoir ni foi, ni loi.

Cet archipel se compose de quatre îles habitées : Proti, Antigone, Khalki et Buïuk-Ada ou Prinkipo. Cette dernière, la plus considérable, a donné son nom au groupe entier. Cinq îlots qui servent de refuge aux oiseaux et aux lapins, entourent ces îles, et sont renommés par leurs huîtres et leurs poissons délicats. Aussi les amateurs de chasse et de pêche, ne manquent-il pas de hanter ces lieux favorisés. Les îles des Princes sont rangées en croissant, de telle sorte que la partie concave regarde Constantinople, tandis que le dos de ce croissant est tourné vers le golfe de Nicomède.

Aussitôt que le navire a traversé cet archipel, qui semble avoir pour but d'arrêter la tempête aux portes du golfe, il double le cap Touzla, en face duquel s'avance le promontoire de Cyus, appelé aussi le cap Posidium ; il est formé par un prolongement du mont Argonthonius, sur le penchant duquel était bâtie la ville de Cyus. Ce cap, couvert de forêts épaisses, était sans doute le *Neptuni fanum* de Pomponius Mela. Au petit village de Yeldem-Kaya, on entre dans le bassin étroit et profond qui, tour à tour, a porté les noms des villes importantes construites sur ses rives ; Olbianus, de la ville d'Olbia ; Astacenus de la ville d'Astacus [1], et enfin

[1] Strabon, livre 12.

Digitized by Google

Nicomédie du roi Nicomède. C'est un fleuve véritable, dont les deux rives sinueuses sont bordées, dans la partie sud, par les hautes montagnes de l'Argonthonius et le côté du nord par la rive méridionale de la presqu'île des Thyniens, qui se prolonge depuis la pointe de Chalcédoine, jusqu'à l'endroit le plus resserré du golfe. Sur les collines de cette rive s'étalent tantôt des villages, tantôt des forêts superbes. Ce bassin, jusqu'aux deux tiers de sa longueur, conserve une largeur de six mille mètres environ. Puis se rétrécissant tout à coup à la pointe de Zeïlin, il n'a plus que deux mille mètres, sur une profondeur de dix à douze mille. Cette seconde enceinte, fermée par une jetée naturelle, qui arrête les vagues, devient ainsi un port merveilleux par son étendue et sa tranquillité.

A l'instant où le bateau s'approchait de la ville, bâtie en amphithéâtre sur le versant méridional, le soleil couchant frappait de ses rayons rouges les vitres des fenêtres, qui semblaient alors rejeter les flammes d'un de ces terribles incendies, si fréquents dans les villes turques.

Telle qu'une nymphe endormie sur la pente moussue d'un frais bocage, la cité de Nicomède s'étend mollement à l'ombre de jardins touffus, appuyant sa tête sur un double sommet aux cimes verdoyantes, et baignant ses pieds dans les eaux limpides du golfe. C'est là, suivant Etienne de Byzance, que s'élevait l'ancienne ville, bâtie par Astacus fils de Neptune et de la nymphe Olbia. Ensuite, Nicomède roi de Bithynie, vint l'habiter l'an 490 de la fondation de Rome, y fit de nombreux embellissements et lui donna son nom. Une statue de ce prince, sculptée dans l'ivoire, fut élevée sur la place principale de la ville; Trajan la transporta à Rome[1].

Sous le règne de cet empereur, à la fin du 1er siècle de Jésus-Christ, Pline étant préteur de Bithynie, parle souvent dans ses lettres, de la ville de Nicomédie ; il fit construire un aqueduc dans la partie haute de la ville, des temples et d'autres

[1] Pausanias, livre 3.

Digitized by Google

monuments importans. Il cite les bains nombreux, les édifices et le forum qui disparurent dans un grand incendie. Cette ville était devenue, après la conquête du pays par les Romains, le siége principal des gouverneurs. Pline, effrayé des progrès et des adeptes, chaque jour plus nombreux qu'y faisait la religion nouvelle, employa tous ses efforts pour arrêter cette propagande, mais ce fut toutefois sans violence et avec une modération remarquable.

Nicomédie fut le séjour de prédilection de l'empereur Dioclétien. Il voulait en faire la capitale de l'empire romain; la politique nouvelle, les intérêts du pays, menacé d'une invasion, conseillant de déplacer le siége du pouvoir. Il s'y livra à sa manie de constructions, élevant des palais et des temples, sans but, sans utilité aucune et les abattant bientôt, pour les remplacer par d'autres. Un arsenal, une fabrique d'armes, un hippodrome splendide pour les jeux du cirque, devenus la passion de l'Occident, y furent bâtis à force d'exactions et en prenant les ouvriers par corvée. Beaucoup de ces édifices disparurent dans les tremblements de terre ; d'autres, par suite de l'abdication de Dioclétien, ne furent pas même achevés. C'est à Nicomédie, qu'on médita et promulga les nombreux arrêts de mort qui, sous le règne de cet empereur, grossirent le martyrologe chrétien. En 303, on souleva le peuple contre les nouveaux convertis, pour les forcer à abjurer, ou les mettre à mort. Leur église fut enfoncée, pillée, et le saint évêque Anthyme eut la tête tranchée. Lorsque, fatigué de régner, Dioclétien déposa la couronne, l'an 305 de notre ère, cette cérémonie se fit avec beaucoup de pompe et d'éclat, dans la grande plaine située à l'est de la ville. Aussitôt après l'abdication, il monta dans une litière qui l'attendait et se retira à Salone, ne voulant pas revoir cette ville de Nicomédie, qu'il avait tant aimée.

Lors du siége de Chalcédoine par les Perses, Nicomédie fut ravagée et souffrit de toute façon. Elle commençait à peine à se relever de ses ruines, lorsque les Goths arrivant

Digitized by Google

par le Bosphore, tombèrent sur elle, s'en emparèrent aisément et y promenèrent l'incendie, le massacre et le pillage. Enfin, au quatrième siècle, le peu qui restait de cette cité luxueuse, fut englouti en une seule journée. Cette épouvantable catastrophe devint, comme le dernier jour d'Herculanum et de Pompeïa, un sujet de poésie; Libanius et Ephrem chantèrent la ruine de Nicomédie; mais écoutons plutôt le récit historique d'Ammien Marcellin, qui appelle Nicomédie la mère des villes de Bithynie. Sa manière d'écrire rend à peu près impossible une traduction exacte; lutter corps à corps avec l'auteur, en imiter le style, en reproduire, autant que possible, la sonorité métallique, eût paru une étrangeté à la plupart des lecteurs qui auraient fort bien pu mettre sur notre compte la manière exagérée de Marcellin. Dans notre traduction, telle qu'elle est, il y a suffisamment d'épithètes et de pompe théâtrale, pour donner une idée de cet auteur, que les cuistres cicéroniens du seizième siècle ont qualifié de *Ferreus*, sans doute, pour indiquer l'âge de décadence et de corruption auquel il appartient; car si c'était pour lui imputer de la dureté, ce serait la preuve qu'ils n'ont pas compris l'effet produit sur la langue latine, par le long contact avec l'Orient. L'exagération qui en était résultée dans l'expression, dans les idées même, exagération toute naturelle dans les langues persanes et arabes, devient calcul et afféterie dans une langue dont le caractère est entièrement opposé, et semble alors le besoin de grossir toute chose, à mesure qu'on se sent soi-même plus petit.

« En ce temps-là (358), d'horribles tremblements de terre ravagèrent la Macédoine, l'Asie et le Pont, et par leurs secousses continues, ébranlèrent plusieurs villes et des montagnes. Dans le tableau de ces calamités qui se produisirent sous tant de formes, domine le désastre de Nicomédie, la métropole de la Bithynie. Je vais en peu de mots en faire un récit exact. Le 9 des kalendes de septembre (23 août), à l'aube du jour, des groupes épais de nuages

Digitized by Google

noirs voilèrent la face jusque-là riante du ciel. La lumière du soleil fut si complétement interceptée, qu'on n'apercevait plus les objets les plus proches, ceux-là même que l'on touchait : les yeux étaient en quelque sorte privés de la vue, et de sombres ténèbres s'abattirent lourdement sur la terre. Puis, comme si le maître du monde eût lancé ses foudres redoutables, et déchaîné les vents de leurs points cardinaux, il éclata tout à coup la plus effroyable tempête. Sous son choc impétueux, on entendit le gémissement des montagnes qui s'ébranlaient, le fracas du rivage qui se brisait ; pendant que l'ouragan sévissait dans toute sa fureur, un affreux tremblement de terre renversa de fond en comble la ville et ses faubourgs ; et comme presque toutes les maisons étaient bâties sur le versant des collines, elles se précipitaient les unes sur les autres, faisant au loin retentir l'immense bruit de tant de ruines.

» Après la seconde heure, bien avant la troisième, le ciel redevenu clair et serein révéla l'étendue ignorée de cette scène de désolation. Quelques uns des habitants, engagés sous le poids des décombres, y étaient morts étouffés ; d'autres, enfoncés seulement jusqu'au col et qui auraient pu se sauver, si quelqu'un les avait aidés, périssaient faute de secours. On en voyait de suspendus à des bois qui les avaient percés de part en part. Çà et là, gisaient frappés d'un seul coup, des malheureux, qui pleins de vie l'instant d'auparavant, n'étaient plus qu'une masse informe de cadavres. Les toits inclinés de quelques maisons en supportaient un certain nombre, victimes dévouées à l'angoisse et à la faim. Parmi eux se trouva Aristenote, vicaire de l'empereur, dans la province, qu'en l'honneur de sa femme Eusébie, Constance venait de décorer du surnom de *piété* ; dans cette catastrophe, il succomba aux tourments d'une longue agonie. D'autres habitants sont restés ensevelis sous les ruines qui les écrasèrent. Il en était qui, la tête meurtrie, les bras ou les jambes coupés, entre la vie et la mort, imploraient à grands cris des secours, qui ne pouvaient leur

Digitized by Google

être donnés par des malheureux, non moins cruellement atteints. La majeure partie des édifices consacrés au culte, des maisons particulières et même des habitants, auraient pu échapper à ce désastre, si des flammes, qui éclataient tout à coup, n'eussent pendant cinquante jours et cinquante nuits, promené un incendie qui dévora tout ce qui était de nature à être consumé..... Le 4 des nones de décembre (le 2), le jour penchant vers le soir, une nouvelle secousse renversa ce qui restait de Nicomédie, ainsi qu'une bonne partie de Nicée. »

Cependant, un siècle après, malgré tant de désastres, Nicomédie retrouva sous Justinien quelque prospérité. Procope, dans son ouvrage *sur les édifices*, énumère les aqueducs, les églises et les palais relevés par cet empereur. Alors la ville descendit sur les bords du golfe, dans le double but et d'être moins soumise aux secousses, si elles se renouvelaient, et de chercher sur les navires, un asile plus prompt et plus sûr.

Grâce aux marbres précieux dont sont composées les montagnes, grâce aux abondantes forêts qui les couvrent, Nicomédie ne pouvait rester longtemps sans retrouver la richesse ; Rome, pour satisfaire son luxe, avait là de précieuses ressources. Les carrières de marbre blanc de l'île de Proconèze, situées dans la Propontide, au nord-ouest de la presqu'île de Cyzique, fournissaient des matériaux à toutes les villes de la côte. Strabon (livre 13) dit que son marbre blanc est très-estimé. Cette île sauvage qui porte aujourd'hui le nom de Marmara, est formée de roches calcaires, d'un blanc éclatant et d'un grain brillant et cristallin. Les montagnes voisines abondent en marbres d'espèces diverses, et on y trouve un grand nombre de carrières ouvertes du temps des Grecs, des Romains et des Byzantins. Puis on tirait les granites et les porphires de Cyzique, les jaspes des vallées du Sangarius, et enfin à l'entrée du golfe, dans l'île Kalki, autrefois Chalcitis, une riche mine de cuivre était exploitée : c'est de là qu'elle a pris son nom.

Digitized by Google

Cette mine fournissait aussi le lapis lazuli, le borax et le chryzocolle ; les anciens volcans de Dacybissa donnaient des laves et des vitrifications, et enfin de l'autre côté de la baie, en face de la ville, on trouvait dans des carrières de pierre calcaire, d'inépuisables richesses. Les habitants, tout en les expédiant en Italie et de côtés divers, sur des navires construits avec les bois des forêts voisines de l'arsenal, en profitaient aussi pour l'embellissement de leur ville.

C'est dans la partie haute de la cité et sur les bords du golfe, qu'on trouve encore quelques fragments de cette ancienne splendeur. Je remarquai entre autres les ruines des murailles flanquées de tours, qui ont appartenu à l'ancienne Nicomédie. A chaque pas qu'on fait de ce côté, on découvre, soit dans les murs en pierre sèche qui servent de clôture aux jardins, soit dans les marches d'escalier ou les chambranles des portes, quelques bas-reliefs romains, quelque inscription latine ou grecque. Les inscriptions grecques datent du IIe et du IIIe siècle ; quelques-unes, du temps de Septime Sévère, prouvent qu'on éleva plusieurs monuments en l'honneur de ce prince. La plupart de ces inscriptions ont été publiées ; nous ne les reproduirons donc pas, et d'ailleurs nous avouerons franchement notre peu de goût et d'enthousiasme pour ce genre de recherches. Non pas que nous méprisions absolument les études classiques, les Grecs et les Romains ; mais la nature humaine est ainsi faite, qu'elle se glorifie de ses défauts, de ses inaptitudes, presque autant que de ses qualités. Au reste, tant de gens bien savants s'en sont occupés et s'en occupent toujours, que je ne me hasarde pas à suivre une route aussi habilement explorée. Je me souviens d'avoir rencontré en Grèce, un vrai savant, un membre de l'Institut, envoyé en mission spéciale, largement rétribuée. Il était fier, à juste titre, de ses importantes découvertes et m'accablait de sa science avec une si profonde conviction, que je dus nécessairement reconnaître mon incapacité. Chaque jour à table d'hôte, il me prouvait clairement mon ignorance, et je n'osais plus

Digitized by Google

dire un mot. C'est ainsi qu'il m'apprit que la civilisation et l'art en Egypte provenaient d'une colonie grecque, qui dans les temps primitifs, était venue s'établir sur les bords du Nil. Les Arabes, les Persans, l'art du moyen âge, Shakespeare et Grégoire de Tours, ont tous emprunté à la Grèce, suivant lui, leurs inspirations, aussi bien que leurs expressions.

Ce savant, qui ne reculait devant aucun obstacle, avait, pendant huit mois de recherches incessantes, relevé 360 inscriptions ; il y en avait déjà 354 de connues, me disait-il, mais 6 étaient entièrement nouvelles. Après un si beau résultat, il pouvait avouer sincèrement ce chiffre exact, si minime qu'il semble ; restait à savoir l'importance historique. Je m'en informai discrètement, et ce savant désintéressé n'hésita pas à m'en faire part. La première inscription apprenait au monde savant, que le nommé Lisistrate, boulanger du temps d'Aristophane, était mort et enterré ; la seconde, non moins curieuse, donnait le nom d'une Hélène quelconque, défunte dans le siècle de Périclès, et ainsi des quatre autres. On le voit, ce serait folie, de lutter contre des recherches aussi intéressantes pour la science en général, que pour l'Institut de France en particulier. Aussi j'y renonçai sans peine, préférant l'archéologie orientale, qui jusqu'ici, a été moins exploitée, sans doute à cause de son peu d'importance.

Ainsi donc, au lieu de nous arrêter à chaque pierre, à chaque tronçon de colonne, nous donnerons tout notre temps aux sites, aux édifices ; nous parcourrons dans tous les sens, cette ville pittoresque, où partout le paysage se trouve mêlé aux travaux de l'homme.

Vers le sud on voit, à l'endroit nommé Zeïtoum-Mahallé-Si, les ruines d'une citerne byzantine. La construction en est fort simple, mais, comme à la citerne des mille colonnes, de Constantinople, on y trouve cette voûte en pendentif, qui offre bien plus de force de résistance que la voûte d'arête, particulièrement dans les cons-

Digitized by Google

tructions en appareil de petite portée. Elle était située dans les hauts quartiers, afin de répandre l'eau dans toute la ville, et d'alimenter les bains. On retrouve encore quelques portions des conduits, qui communiquaient avec un canal de ceinture et rayonnaient dans toutes les directions.

L'art de conduire et de conserver les eaux, fut de tout temps et dans tout l'Orient, poussé au plus haut degré de perfection. C'est là où Venise apprit à construire ses citernes célèbres. A Ninive, à Babylone, à Persépolis, on retrouve encore des aqueducs souterrains, magnifiques canaux voûtés, constructions gigantesques, que les Romains imitèrent avec succès. L'empire byzantin a laissé à Constantinople, des citernes et des travaux merveilleux en ce genre, où se retrouve le style antique et grandiose de l'Orient. C'est la voûte en pendentif, qui caractérise la voûte orientale par excellence, que les Byzantins, les Arabes et particulièrement les Persans ont préférée et presque toujours employée.

Dans les jardins qui environnent l'arsenal, se trouvent aussi des conduits souterrains qui, selon toute apparence, étaient des égouts de la haute ville. La façade d'entrée de ces canaux se compose de trois arcades élancées que séparent des contreforts en pierre de taille. Des cordons de briques divisent agréablement cette façade, à la manière des édifices persans. Elle est toutefois de construction romaine, mais de cette époque où elle était devenue toute orientale.

Si, de là, nous allons nous asseoir sous les cyprès du champ des morts, sur une de ces tombes, peintes en écarlate et en or, qui dans l'ombre bleue des bois épais produisent un si étonnant contraste, nous aurons, aussi loin que le regard peut s'étendre, le paysage merveilleux du golfe d'Astacenus. A côté de nous sur la droite, se trouvent les ruines du Castrum des Romains, le Kasr ou Al-Kazar des Orientaux; à gauche, une fontaine élégante, aux faïences éclatantes dont le toit proéminent jette, comme un parasol,

Digitized by Google

une ombre large tout autour, pour conserver la fraîcheur des eaux; puis au-dessous, descendant par degrés jusqu'au lac, les dômes ondulés, verdoyants, des platanes et des térébinthes, d'ou partent comme des fusées les cônes aigus des minarets, ou qu'entrecoupent, par des bandes de vermillon, les toits de brique des maisons blanches.

Au second plan, le golfe avec ses caps boisés, ses îles, ses voiles blanches qui se reflètent jusqu'au fond de ce tranquille miroir; et derrière, fermant l'horizon, la chaîne sinueuse de l'Argonthonios, qui forme, près de Cius, le cap Posidium, aujourd'hui nommé Bouz-Bournou, le cap du Bœuf. Je ne sache pas avoir jamais trouvé de paysage plus complet, plus admirablement composé. Toutes ces anses et tous ces promontoires sont couverts de villages parmi lesquels nous citerons celui de Yalowa, construit sur les ruines de la cité d'Hélénopolis, plus anciennement Drepanon. Constantin avait changé son nom pour marquer le séjour qu'y fit l'impératrice Hélène, à son retour de Jérusalem. Dans le même lieu se réfugièrent les Croisés, après leur défaite sous les murs de Nicée. Yalowa, situé dans un repli des escarpements qui encaissent le golfe, possède des eaux thermales, qui sans avoir les qualités minérales des eaux de Brousse, méritent toutefois d'être étudiées. Les collines d'où elles sortent, sont en grès rouge de diverses époques, alternant avec un poudding très-friable.

Nicomédie fut soumise aux mêmes vicissitudes que Nicée, que Brousse, que l'empire byzantin tout entier. C'est dans cette ville que mourut, l'an 241 de Jésus-Christ, après trente années de règne, l'empereur Constantin le Grand, au moment où il conduisait une puissante armée contre le roi de Perse ; il avait alors 66 ans.

Quels que soient ses autres titres à l'attention du voyageur, Nicomédie revendique plutôt l'honneur d'avoir été la patrie d'Arrien, l'historien d'Alexandre, que celui d'avoir vu César, oubliant toute dignité, paraître à la cour du roi de Bithynie, habillé en femme ; ou bien d'avoir acclamé pour

Digitized by Google

empereur ce jeune asiatique, inconnu jusqu'alors, et qui, grâce aux charmes de sa personne, à la beauté de ses traits, fut élevé au trône par l'acclamation des soldats enthousiasmés. Héliogabale, dont le nom devait retentir dans les siècles, comme symbole extrême de folie et d'impureté, passa tout un hiver à Nicomédie[1], entouré de danseurs et de musiciens, oubliant dans des orgies splendides, qu'il avait à gouverner le monde ; peu lui importait ; n'était-il pas le favori du peuple, l'élu des soldats, et appuyé sur une armée puissante, que devait-il craindre, que ne pouvait-il oser ? Aussi, à peine âgé de 17 ans, se trouvant maître absolu d'un empire immense, et de richesses incalculables, il mit à jouir de la vie, tout ce qu'il avait de force et d'imagination ; bientôt l'excès amena de graves désordres dans ce cerveau déjà si frêle ; nous lisons dans les auteurs[2] qui ont écrit sa vie, tout l'enfantillage, tous les caprices de cette existence efféminée; tantôt ce sont des festins où les crêtes de coq, les langues de paons, de carpes et de rossignols, les œufs de perroquets et les cervelles de faisans, composent un menu plus recherché, plus étrange surtout que succulent ; tantôt ce sont des toilettes sans fin, des robes d'or et de pourpre, brodées de perles et de pierres précieuses, des couronnes et des bracelets magnifiques, dont il se pare comme le ferait une femme.

Sortait-il à pied, on couvrait la route qu'il devait suivre de lames d'or et d'argent, sa personne divine ne pouvant être en contact avec la terre profane. En extase devant sa propre beauté, il se plaçait entièrement nu, dans un char d'or, et se faisait ainsi traîner par les plus belles femmes de ses harems. Enfin, un jour, la fantaisie lui prit de faire croire qu'il était devenu femme, et il alla jusqu'à se choisir un époux à la face des autels.

Lorsque au milieu de son luxe effréné quelques serviteurs

[1] Hérodien, livre 5, p. 237.
[2] Aurel, Victor, Eutrope, Lampride.

Digitized by Google

fidèles lui représentaient que les richesses de l'empire seraient bientôt épuisées : La meilleure chose que puisse faire l'homme, répondait-il, est d'être son héritier. Le sénat, scandalisé de tant de désordres, se gardait cependant d'émettre aucune plainte ; il obéissait à cette nécessité du moment qu'on ferait mieux d'appeler *la peur* ; car les soldats étaient encore dévoués à ce maître, qui abusait du pouvoir comme tous les parvenus.

A la chute de l'empire byzantin, lors de la prise de Constantinople par les Latins, les Comnènes réfugiés en Asie, firent de Nicomédie une de leurs principales résidences. Enfin, en 1326, cette ville tomba au pouvoir des Osmanlis, malgré l'héroïque résistance du gouverneur, le prince Kalo-Yani, frère de Marie Paléologue. Obligé de plier devant les forces supérieures de l'armée ennemie, c'est en vain qu'il se réfugia dans la forteresse de Koïoun ; il y fut pris et le sultan lui ayant fait trancher la tête, la promena sur une pique, autour des murs de la ville, afin de forcer les habitants, par la crainte d'un sort pareil, à se rendre sans combat. Orkan ne voulut se livrer à aucune autre vengeance, et comme à la prise de Nicée, non-seulement il accorda la vie aux vaincus, mais leur permit d'emporter leurs richesses. Le peuple, reconnaissant et mobile comme toujours, courut au devant du vainqueur, et l'acclama comme le sauveur de la patrie. Aidé des sages conseils de son grand-vézir, Ala-Eddin, Orkan ne laissa pas commettre à ses soldats le moindre dégât ; plein de générosité et de tolérance, il respecta les églises, se bornant à les convertir en mosquées, et à placer sur les murs des sentences du koran en lettres d'or sur fond noir ou d'azur. Il voulut même que le temple où reposaient les reliques de saint Bazile, fût conservé à la religion grecque.

Possesseur de Brousse, de Nicée et de Nicomédie, les trois principales villes fortifiées de la Bithynie, il ne restait plus en Asie d'obstacle sérieux à la puissance de la nouvelle dynastie ottomane. Satisfait de ses conquêtes, Orkan

Digitized by Google

ne se préoccupa plus, pendant vingt années de paix, que d'affermir l'ordre et la discipline, de créer des institutions utiles à ses sujets, de fonder des mosquées, des imarêt ou hospices pour les malades, des colléges ou médresséh et des kiarvan-séraï. A l'imitation des rois de Perse, il fonda le premier hôpital pour les pauvres, où se distribuaient chaque jour du pain, deux plats de viande et de légumes chauds et parfois même de l'argent. L'inauguration de cet imarêt se fit avec grande pompe ; le sultan alluma lui-même les lampes de la chapelle et distribua de sa main le repas des malheureux : en un mot, ce fut un souverain digne au plus haut degré de gouverner un peuple. Nous aurons occasion plus tard, de parler en détail de cette vertu des musulmans, la charité, dont bien des fois en Orient nous avons admiré la grandeur.

Depuis cette époque, Nicomédie est restée sous la domination turque ; elle a gardé, comme Nicée, un siége épiscopal ; et encore aujourd'hui, dans les grandes cérémonies de l'église de Constantinople, les deux évêques marchent de front et immédiatement après le patriarche.

Le nom d'*Isnikmid* que lui donnent les Turcs, est, de même que pour Nicée, la corruption du grec *Eis-Nikomi-Deïan*.

En parcourant la ville, on remarque encore une certaine activité commerciale, que lui conserve son heureuse position. Les forêts qui l'environnent, fournissent toujours les bois de construction nécessaires aux bâtiments de guerre, jadis les plus estimés par la perfection de leur forme et la beauté du travail ; l'arsenal maritime de Nicomédie était célèbre à cette époque où la puissance maritime des Turcs était la première du monde, et luttait contre les flottes vénitiennes et génoises. A cet arsenal, aujourd'hui encombré par les attérissements du fleuve Kirès, on ne construit plus que des barques légères ; c'est dans le port de Constantinople, à l'arsenal impérial, que se font les constructions importantes.

Peu de jours avant notre arrivée, un incendie venait de

Digitized by Google

détruire entièrement le bazar et le quartier qui l'entoure, situé au niveau du golfe ; nous ne pûmes donc juger de son importance. A part la beauté du site, il y a fort peu de choses à voir dans l'intérieur de la ville. Une seule mosquée près du port et de l'arsenal, construite par le gouverneur de Nicomédie, d'après les ordres de Soliman le magnifique, offre quelque intérêt. Sinam, architecte persan, imita dans des proportions beaucoup plus petites, la Soleymanié, cette belle mosquée, construite à cette époque de véritable renaissance de l'art oriental à Stamboul. Ici la réduction des dimensions laisse la copie bien au-dessous du modèle ! On voit aussi, au sommet de la ville, une vieille église byzantine, qui fut convertie en mosquée ; elle n'a du reste aucune importance archéologique.

Mourad IV avait élevé à Nicomédie un palais d'été, au milieu de jardins magnifiques. Comme le seraï de Constantinople, il se composait de kiosks persans, de mosquées, de fontaines en faïence de perse, de bassins de marbre, de bains, de casernes et de parterres de fleurs, disposés sans plan convenu d'avance, arrangés par le hasard et selon les besoins du moment. C'est ainsi que se font les habitations à la fois commodes et pittoresques ; on ajoute ici un bain qui manquait, là un escalier extérieur pour descendre plus vite au jardin ; de ce côté une galerie, pour rejoindre une autre partie de sa demeure ; et cet imprévu produit un ensemble mille fois plus harmonieux, grâce au jeu des lignes, que n'eût réussi à le créer l'équerre et le compas. Ce hasard est un charme de plus aux yeux de l'artiste. Mais hélas ! de toutes ces merveilles on ne trouve plus que l'emplacement : les travaux des hommes ont disparu sous le souffle destructeur du temps. La nature seule, immuable dans ses changements incessants, nous laisse voir encore les cyprès antiques, les térébinthes et les platanes aux formes arrondies, puis ces belles montagnes et ce golfe sinueux et encaissé, dont les eaux brillent toujours comme un acier poli sous le même resplendissant soleil.

Digitized by Google

Ici les maisons, en bois pour la plupart, sont couvertes en tuiles et peintes des plus vives couleurs ; les unes en rose, les autres en vert turquoise ou en jaune. Il y a surtout à l'extrémité de la ville, un endroit où la rue principale se change en avenue bordée de maisons pittoresques, à la suite desquelles commence une sorte de bois sacré, dont les arbres, d'une venue prodigieuse, abritent quelques tombes perdues sous l'ombre épaisse de la verdure. Rien n'est plus grandiose et plus original à la fois que ce site, où la beauté de la couleur le dispute à la richesse des formes.

La ville actuelle se divise en 23 quartiers ; 19 sont occupés par les musulmans, trois par les chrétiens et un par les juifs. Dans cette cité, jadis si peuplée, on ne compte aujourd'hui que 3,350 maisons et environ 10,000 âmes. Le commerce roule principalement sur l'exploitation des bois et du sel qu'on extrait de salines considérables, disposées au sommet du golfe dans des lagunes propices à la cristallisation. On fabrique aussi aux environs de la ville, des draps communs, des fetz, sorte de calotte de laine rouge autour de laquelle s'enroule le turban, et enfin des cuirs de luxe. Cette dernière industrie est entre les mains des Arméniens, qui ont le secret de préparer les peaux à la manière du Maroc.

Après avoir visité la ville et travaillé tout le jour à prendre les sites les plus beaux, je venais le soir respirer le frais dans les cafés construits sur pilotis, sorte de kiosks qui s'avancent jusqu'au milieu du golfe et auxquels on arrive par une rangée de pieux recouverts d'une planche étroite. Les colonnes qui les soutiennent, les échelles qui servent d'escalier, les toits et les balcons qui débordent, les fleurs et les vignes qui grimpent autour, la couleur rose dont ils sont peints, leur mirage dans les eaux calmes et bleues, d'où ils sortent, enfin le mouvement du golfe, composent un ensemble dont le désordre harmonieux eût été bien digne du pinceau de Marilhat.

Adalbert de Beaumont.

Digitized by Google

LA DOCTRINE DE L'AMOUR

OU

ZAÏN-ULMULUK ET BAKAWALI

ROMAN DE PHILOSOPHIE RELIGIEUSE

CHAPITRE VIII.

L'échanson de la taverne du discours mettant dans une nouvelle coupe le vin vieux de notre histoire, raconte[1], en revenant à Bakawali, qui était restée endormie au milieu de son palais, que ses yeux enchanteurs s'ouvrirent. En se réveillant de son sommeil, elle resserra son corset, ajusta son vêtement, arrangea son peigne, puis elle se dirigea tout doucement et en se balançant avec grâce vers le bassin où se trouvait sa rose. De chacun des pas de ce corps de rose il naissait des fleurs, et la poussière qu'excitait sa marche était du collyre pour l'œil du rossignol. Lorsqu'elle fut arrivée au bord du bassin, et qu'elle eut lavé avec de l'eau de rose la rose de son visage, elle jette les yeux sur la place qu'occupait sa fleur chérie; mais, hélas! elle n'en voit pas même la trace. Alors elle se dissout comme l'or dans le creuset de l'impatience, et elle se fane comme le bouton au *simoum* du chagrin. En même temps elle s'aperçoit que son anneau n'ornait plus son doigt. Agitée, elle se couvre les

[1] *Voir les numéros d'Avril et de Mai.*

[2] C'est-à-dire « L'auteur de ce roman donnant une forme nouvelle à la légende de Bakawali, raconte, etc. »

Digitized by Google

yeux avec ses deux mains et s'écrie : « Dieu, est-ce un songe ou l'effet d'un talisman? Mais si c'était un songe, continua-t-elle, je ne verrais pas ces marques apparentes. Je ne le vois que trop : un homme seul peut être l'auteur de cette double action, car quel autre être aurait trompé la vigilance de dix-huit mille dives et serait parvenu jusqu'ici pour enlever hardiment la rose de son désir? » Ensuite, quand elle se souvint de la négligence de sa toilette dans son sommeil, elle fut abîmée dans un océan de confusion, et elle récita ces vers, conformes à sa situation :

Vers : « O voleur, indique-moi ton nom, et fais-moi connaître le motif de ton larcin.

» Il n'y a sans doute dans le monde personne comme toi; ce que tu as fait n'est pas le propre d'un mortel.

» C'est ordinairement aux richesses qu'en veut le voleur : il ne considère que l'or et l'argent.

» Il n'en est pas ainsi de toi, et si j'eusse vu ta main rosée, je l'aurais baisée, et je l'aurais appliquée à mes yeux.

» Il y avait en effet ici toutes sortes d'objets précieux; mais c'est à autre chose que tu visais.

» Tu as percé mon sein (comme les voleurs percent les murs des maisons), et tu as enlevé à mon insu mon cœur.

» Tu ne t'es pas contenté de te rassasier de la vue de mes lèvres, tu as voulu en goûter le miel.

» Tu as emporté l'argent comptant de mon cœur, et tu as laissé vide le coffre de mon corps. »

Cependant Bakawali quitta en soupirant le bord du bassin, rentra dans son salon de rubis, s'y assit, et fit venir les fées pour les punir de leur négligence, sans se souvenir de cet axiome : « Lorsque la flèche du destin est lancée, personne ne peut s'en garer avec le bouclier de la prudence : »

Hémistiche : « Aucune précaution ne saurait garantir du destin. »

Après avoir bien grondé ses suivantes, elle leur dit :

« Si vous voulez que je vous laisse la vie, amenez-moi mon voleur. »

Digitized by Google

A ces mots, sept cents fées se mettent à le chercher de tous côtés, mais elles n'en trouvent pas la trace. Le fait est qu'il n'y a pas de trace à trouver de ce qui ne laisse pas de trace, et que si on la trouve, on ne laisse pas de trace soi-même.

Vers : « Lorsqu'on va à la recherche d'un objet perdu, il faut se perdre soi-même pour le trouver. »

Bakawali, qui avait été blessée par la flèche de l'amour, voulut tâcher de découvrir elle-même le hardi voleur. Elle fit inutilement aussi les recherches les plus minutieuses. A la fin, à force de faire du chemin, elle parvint dans le Scharquistan, royaume de Zaïn-ulmuluk. Arrivée dans la capitale, elle voit partout des préparatifs de fête; elle entend auprès de chaque porte retentir des instruments de musique. Curieuse de savoir le motif de ces réjouissances, elle prend le costume d'un jeune homme et demande au premier venu quelle était la cause de la joie qui régnait universellement parmi les habitants de cette ville. « Le roi, lui répondit-on, était aveugle; mais ses fils, après bien du temps et des peines infinies, sont venus à bout de lui apporter la rose de Bakawali, et cette fleur lui a rendu la vue. A cette occasion le roi a ordonné qu'on se livrât au plaisir pendant un an, et qu'à chaque porte le tambour se fît entendre. »

Bakawali, charmée d'avoir enfin des nouvelles de sa rose, conçut l'espoir de trouver bientôt celui qui la lui avait enlevée; puis elle se rendit au bord de la rivière et se baigna pour se délasser des fatigues de la route; et ayant repris ses vêtements du sexe masculin, elle alla se présenter au château royal, en marchant avec grâce à travers le marché. Ceux que regardait ce beau jeune homme, de ses yeux dont le collyre augmentait la vivacité, étaient effacés, pour ainsi dire, comme les traces des pas; et lorsqu'il recoquillait les boucles de ses cheveux, il tordait le cœur des spectateurs. En un mot, ceux qui le voyaient tombaient comme en état d'apoplexie; aussi sa beauté fit-elle du bruit dans toute la ville, et ce bruit finit par arriver aux oreilles du roi, qui voulut

Digitized by Google

voir le charmant étranger. On l'amena donc auprès de Zaïn-ulmuluk, qui lui demanda son nom, d'où et pourquoi il était venu. Le jeune homme, ou plutôt Bakawali, répondit sans se déconcerter : « Votre esclave vient des contrées de l'Occident, il se nomme Farrukh (heureux). J'ai quitté mon pays dans l'espoir d'entrer au service de Votre Majesté. J'ose donc espérer qu'elle voudra bien m'admettre au nombre des officiers attachés à sa royale personne, honneur que je reconnaîtrai en faisant constamment des vœux pour votre bonheur. J'agrée vos services, reprit Zaïn-ulmuluk, restez auprès de moi. » Le roi, en effet, l'admit au nombre de ses officiers les plus intimes, le combla d'honneurs, et mit à profit son zèle.

Bakawali remplissait depuis peu de temps ses nouvelles fonctions, lorsqu'un jour les quatre fils de Taj-ulmuluk se présentèrent à la cour. Le roi, d'après son usage, les accueillit cordialement, les serra contre sa poitrine, leur baisa la tête et les yeux, et les fit asseoir à ses côtés. Bakawali demanda quels étaient ces personnages. On lui dit que c'étaient les fils du roi, et on lui témoigna de l'étonnement de ce qu'elle ne les connaissait pas. Alors, avec la pierre de touche du discernement, elle éprouva l'or de leur physionomie, et elle se convainquit qu'il n'était point pur. « Le roi, demanda-t-elle à son interlocuteur, n'a-t-il pas d'autre fils qui soit allé avec ceux-ci à la recherche de la rose de Bakawali? — Il n'en a pas d'autre, » lui répondit-on.

En apprenant que Zaïn-ulmuluk n'avait pas d'autre fils, Bakawali fut très-agitée, et, se débattant contre le sort, elle récita ces vers :

Vers : « O mauvaise fortune, qu'as-tu fait? pourquoi as-tu placé ce nœud dans mes affaires ?

» Quoique l'ongle de la prudence ne puisse le défaire tout de suite, il n'est pas à dire cependant qu'il y soit impuissant.

» Si quelqu'un voit en songe quelque chose de fâcheux, il est facile d'en donner l'explication; mais cette énigme

Digitized by Google

est pour moi inextricable, et pourra-t-elle être jamais résolue par une créature?

» Dois-je raconter mon songe? Mais l'interprétation qu'on peut m'en donner n'est pas la véritable.

« Quel est donc, ajouta-t-elle, l'impudent qui a enlevé la rose de mon jardin, et qui a fait plus encore, qui a enlevé mon âme et mon cœur? Il a brisé avec la pierre de la séduction et de la magie la fiole de ma réputation, et a blessé sournoisement mon cœur avec la flèche de l'amour? Que de peines n'ai-je pas prises pour aller à sa recherche? J'ai bien trouvé la trace de ma rose, et le bouton de mon cœur s'est un peu épanoui.

Vers : « Sans doute, il n'y a pas d'incertitude : c'est ici que doit se trouver mon voleur.

» Mais le ciel trompeur a dérangé mon jeu, et a jeté contre moi le dé du désespoir. »

Vers : « Où irai-je et à qui me plaindrai-je? Je ne sais à qui pouvoir demander justice. »

Bakawali finit par se convaincre que le roi devait avoir un autre fils, parce que les princes qu'elle avait vus ne lui paraissaient pas capables d'avoir pu mener à bien une affaire aussi difficile. De toute manière, elle pensa qu'elle devait patienter pour voir ce qui sortirait du voile du mystère. « Grand Dieu, disait-elle, ce qui m'arrive est l'inverse de ce qui se passe ordinairement. La maîtresse s'enquiert de l'amant et l'amant est recherché par elle. Mais si on réfléchit bien, on verra que la chose est naturelle, car, tant que l'amant n'éprouve pas de l'amour pour la maîtresse, l'amour que celle-ci peut éprouver pour lui est vain, et ses efforts sans utilité; mais lorsque le feu de la recherche embrase le cœur de l'amant, il s'étend aussi à la maîtresse. Si l'amant place ostensiblement le pied dans la voie de l'amour, la maîtresse marche aussi en secret dans cette voie. Il y a, en réalité, un rapport sympathique entre l'amant et la maîtresse, et c'est d'après cela qu'a lieu leur conduite, quoique extérieurement les avances soient faites par l'amant. »

Digitized by Google

Mais je dois avancer dans mon récit, et mon calam me dit cependant : « Arrêtons-nous : je me suis beaucoup fatigué à écrire. » D'un autre côté, mes mains prétendent s'être donné beaucoup de mal, et s'étonnent des plaintes du calam qui, selon elles, n'a rien fait. « C'est nous, disent-elles, qui avons écrit. » Le bras se mêle aussi de ce débat : « Qu'est-ce que les mains et le calam ont fait? dit-il, n'est-ce pas plutôt moi qui ai agi? » Enfin, le calam, les mains et le bras voulaient prouver qu'ils n'avaient pas besoin l'un de l'autre.

Ami lecteur, si tu peux dire laquelle de ces trois choses a en réalité le plus de peine, et laquelle en a le plus en apparence, je t'indiquerai alors la part de labeur de l'amant et de la maîtresse.

CHAPITRE IX.

Revenons à Taj-ulmuluk. Lorsque ses méchants frères lui eurent arraché la rose de Bakawali, il demeura d'abord tout interdit. On dit en proverbe : « La colère du malheureux ne peut tomber que sur lui-même. » Toutefois, il continua sa route, et, en suivant ses frères, il parvint en peu de jours aux frontières du royaume de son père. Arrivé au milieu d'un bois plein d'animaux féroces, il se souvient du cheveu que lui avait donné Hammala, et le place sur le feu qu'il se procure en frappant deux cailloux ensemble. Il n'y en avait pas un quart de brûlé, que la fée se présente à ses regards, accompagnée de ses dix-huit mille dives, et voyant Taj-ulmuluk revêtu des haillons des derviches, elle en est vivement affectée, et lui demande ce qui lui est arrivé, et pourquoi il est dans cet état. Le prince la satisfait et lui expose le motif qui l'a fait recourir à elle. « Pas tant de discours, réplique Hammala ; dis-moi vite ce que tu désires. — Je voudrais avoir, dit le prince, ici même, et sur-le-champ, un jardin et un palais pareils au jardin et au palais de Bakawali. — Volontiers, répond celle-ci ; mais

Digitized by Google

je ne connais ni ce jardin ni ce palais; comment donc pouvoir en suivre le plan et le reproduire? — N'importe, réplique Taj-ulmuluk; je vous l'indiquerai. »

Aussitôt Hammala envoie aux quatre points cardinaux des centaines de dives pour se procurer des rubis de Badakhschan, des cornalines d'Yémen, de l'argent, de l'or et des pierres précieuses. Trois jours après, les dives arrivèrent, chargés de ces précieux matériaux, et se mirent à l'ouvrage. D'abord on creusa la terre à la profondeur de deux piques, et on y mit de l'or pur, sur lequel on jeta les fondements en pierreries de l'édifice. En peu de jours tout fut terminé. On voyait le château somptueux de Bakawali, ainsi que son jardin avec ses arbres et ses ruisseaux. Il y avait deux grandes salles dont les murs étaient de rubis et d'émeraudes. Au milieu de ces salles, il y avait un bassin dont les bords étaient enrichis de pierreries, entièrement pareil à celui de Bakawali, et plein d'eau de rose. De tous côtés il y avait des lits de repos ressemblant à leurs modèles. On ne put employer que la moitié des pierres précieuses que les génies avaient apportées. Un quart fut appliqué aux différentes dépenses nécessaires, et l'autre quart fut déposé dans le trésor. Quand tout fut prêt et que Taj-ulmuluk fut satisfait, Hammala lui dit : « Tu n'ignores pas tous les soins que je me suis donnés pour toi et les peines que j'ai supportées. Malgré l'inimitié prononcée qui existe entre les hommes et les dives, je t'ai traité avec amitié, je t'ai nourri affectueusement. De plus, je t'ai fait parvenir au pays de Bakawali auquel personne n'était allé jusqu'ici; et, à cause de cela, combien de désagréments n'ai-je pas éprouvés. Tout cela, je l'ai enduré à cause de mon affection pour Mahmouda. Ah! ne souille jamais par la poussière du chagrin le pan de la robe du bonheur de cette jeune femme! »

Elle dit et se retira. Cependant Taj-ulmuluk alla chercher en grande pompe Dilbar et Mahmouda au lieu où elles l'attendaient, d'après ses ordres. Il les fit monter dans des palanquins enrichis de pierreries, ornés de beaux rideaux bro-

Digitized by Google

dés, et précédés d'esclaves à cheval, portant à leurs mains des bâtons d'or et d'argent. Ce fut ainsi qu'il les introduisit dans son nouveau palais, où il leur procura des distractions qui leur firent passer le temps agréablement.

CHAPITRE X.

Laissons l'architecte du palais de l'éloquence continuer à bâtir l'édifice de cette histoire.

Un jour qu'un esclave de Taj-ulmuluk, nommé Saïd, errait çà et là dans ce désert, il aperçut des bûcherons. Il leur demanda qui ils étaient et où ils portaient le bois qu'ils coupaient. « Nous sommes, lui répondirent-ils, de la ville de Scharquistan, et c'est par la vente de ce bois que nous nourrissons nos enfants. — Voulez-vous, répliqua Saïd, porter votre charge à la cuisine de mon maître, dont le palais est près d'ici, dans une ville qu'il a fait bâtir ? Vous aurez outre le prix de votre bois, une forte gratification. — Votre discours nous étonne, dirent-ils, nous avons passé notre vie à ramasser du bois dans cette forêt, mais nous n'y avons jamais vu de lieu habité, et nous n'avons pas entendu dire qu'il y en eût. — Suivez-moi, reprend Saïd, vous serez facilement convaincus, et si mon discours est faux, personne ne vous empêchera de retourner sur vos pas. »

Les bûcherons obéirent dans l'espoir du gain, et ils ne tardèrent pas à découvrir le palais de Taj-ulmuluk ; mais comme les pierres précieuses qui en composaient les murs réfléchissaient les rayons du soleil, ils crurent que c'était du feu, et ils s'écrièrent : « Dieu nous préserve du diable qui a été lapidé ! Quoi ! c'est là que vous nous conduisez, pour nous jeter au milieu de ce feu ardent ? Le plaisir ne vaut pas la peine. Ainsi excusez-nous ; nous n'irons pas plus loin. — Tranquillisez-vous, leur répond Saïd, ce que vous voyez n'est pas du feu, c'est l'éclat des pierreries qui couvrent les murs du palais de mon maître. Continuez

Digitized by Google

à me suivre, vous ne tarderez pas à vous en assurer par vous-mêmes. » A peine en effet eurent-ils fait quelques pas qu'ils virent la terre d'or qui entourait le château, et qu'ils reconnurent l'exactitude du discours de Saïd. Ce dernier introduisit les bûcherons auprès de Taj-ulmuluk, qui les accueillit avec bonté, et fit donner à chacun d'eux une poignée de perles et de pierreries dans un plat de métal, en leur disant que s'ils voulaient venir le lendemain auprès de lui il leur donnerait tous les jours deux fois plus que ce qu'ils avaient déjà reçu. Les bûcherons, alléchés par la générosité présente et promise de Taj-ulmuluk, n'hésitèrent pas à quitter leurs habitations et à venir s'établir en ce lieu.

La nouvelle du départ de ces gens se répandit parmi leurs voisins, et graduellement partout. On s'empressa d'aller voir la ville nouvelle, et ceux qui y allaient y restaient. Le préfet de police se plaignait chaque jour au ministre de l'émigration des sujets du Scharquistan. Un jour il l'assura que mille maisons habitées par des gens de la classe ouvrière avaient été abandonnées dans une seule nuit. « Sait-on, lui demanda le ministre, où vont ces gens-là ? — On dit, répliqua le préfet, qu'un individu a fondé au milieu d'une forêt peuplée d'animaux féroces, une ville qui occupe dix kos d'un sol d'or, avec un beau jardin et un palais tellement magnifique, qu'il n'y en a pas de pareil sur la face de la terre. Il mérite bien que le flot de l'océan de sa générosité reçoive de la rivière du temps le nom de Hatim-Taï, et que l'eau de l'océan de sa justice efface de la tablette du monde la trace de la justice de Nouschirwan. »

Le vizir traita ce rapport de fabuleux ; mais le préfet l'assura qu'un grand nombre de personnes avaient certifié le fait, et qu'ainsi on ne pouvait en douter. « Dieu, ajouta-t-il, qui peut faire d'une femme un homme et d'un homme une femme, ne peut-il pas donner à un homme l'empire du monde, qui est comme une femme de formes parfaites ? »

Vers : « Ne demande pas pourquoi le ciel permet quel-

Digitized by Google

quefois l'élévation des plus petits : on n'y saurait trouver de raison.

» Tu n'as donc pas entendu raconter l'histoire de cette princesse qui ayant pris d'un dive la faculté virile, put remplir les devoirs du mariage ?

» Quelle est donc cette histoire ? » — demanda le vizir. Le préfet s'exprima alors en ces termes :

HISTOIRE.

« Dans les temps anciens il y avait un roi dont le sérail renfermait cent belles femmes non pareilles ; mais aucune d'elles ne lui avait donné un enfant. Par l'effet de la toute-puissance de Dieu, la plus belle de ces femmes devint enceinte. Après neuf mois elle mit au monde une fille. La même chose arriva trois fois de suite. A sa quatrième grossesse, le roi jura que si elle accouchait encore d'une fille il ferait périr cette fois la mère et l'enfant. Par l'effet du destin trompeur, ce fut encore une fille, mais très-belle, et d'un aspect vraiment féerique. Sa mère, dans la crainte de perdre la vie, fit croire que c'était un garçon, et elle pria les astrologues de faire entendre au roi qu'il ne fallait pas qu'il vît cet enfant avant dix ans.

» Lorsque la jeune fille fut arrivée à l'âge de raison et que le moment où le roi pourrait la voir s'approchait, sa mère voulut lui expliquer comment elle devait se faire passer pour un garçon. « Va, lui dit-elle, auprès du roi, vêtue en garçon, et nous conserverons la vie l'une et l'autre. » En effet, au temps fixé, la jeune fille se présenta au roi, ainsi que sa mère le lui avait dit, et elle allait et venait dans les appartements royaux, comme si elle avait été du sexe masculin ; mais elle se hâtait de se retirer. A la fin il fut question de marier le prétendu prince avec la fille d'un autre roi. Lorsque le jour des noces fut proche, le roi fit revêtir son prétendu fils d'une robe magnifique, et l'ayant fait asseoir devant lui dans un palanquin d'or, il le conduisit au

Digitized by Google

pays de sa future épouse. Dans cette circonstance embarrassante, la jeune fille en costume de prince pleurait et riait tour à tour.

» Une nuit qu'ils s'étaient arrêtés dans une forêt touffue, la jeune fille, pour qui la vie était désormais un malheur, se leva silencieusement et s'avança au milieu des arbres, dans l'espoir qu'un animal féroce la dévorerait. Elle arriva auprès d'un arbre sur lequel résidait un dive, qui fut épris de sa beauté, et qui ayant pris une figure humaine, lui demanda qui elle était. La princesse lui raconta alors toute son histoire ; il en fut touché, et lui offrit de lui prêter son sexe et de prendre le sien, à condition qu'elle lui rendrait fidèlement ce dépôt. La jeune princesse consentit à la proposition, et le dive effectua son offre. Contente, elle retourna à sa tente. Après quelques jours, le cortége nuptial conduisit le faux prince auprès de sa fiancée. Quand le mariage fut accompli, le roi retourna à son royaume. Le nouveau marié resta quelque temps auprès de sa femme ; il en eut un fils, et il témoigna alors le désir de retourner dans son pays. En effet il se mit en route, et arrivé dans la même forêt qu'il avait traversée en venant se marier, il alla se reposer sous l'arbre qui servait de domicile au dive dont nous avons parlé, et il trouva ce dive assis avec l'apparence d'une vieille femme accablée de tristesse. « Cher dive, lui dit-il, grâce à ta bienveillance, j'ai obtenu ce que je désirais, et je viens à présent te rendre ton bien et reprendre ce qui m'appartient. — Je n'en ai plus envie, répondit le dive, c'est une affaire finie. Le destin l'avait ainsi réglé. — « Explique-moi donc cette énigme, lui dit la princesse. » — Je t'attendais, répliqua le dive, sous cette forme, lorsque tout à coup un dive grand comme une montagne est venu auprès de moi, et ayant éprouvé de l'amour pour moi, a excité en moi le même sentiment ; et je me suis même convaincue que les femmes sont plus passionnées que les hommes. Actuellement je ne puis reprendre mon sexe, car je suis enceinte et il me faudrait mourir quand il s'a-

Digitized by Google

girait d'accoucher. Ainsi garde ce que je t'avais prêté. »

Le ministre dit après avoir entendu raconter cette histoire : « Je reconnais la puissance de Dieu, et je suis bien loin de concevoir à ce sujet le moindre doute ; mais que l'homme puisse faire des choses merveilleuses, voilà ce que la raison ne saurait concevoir et qu'un sage ne peut admettre. Tu ne connais peut-être pas l'histoire du faquir et du moineau.

HISTOIRE.

« Dans le temps du roi Salomon, un moineau et sa femelle étaient sur un chemin occupés à becqueter des grains, lorsqu'ils virent venir de loin un faquir couvert de sa robe. La femelle dit au mâle : « Prends garde, l'ennemi arrive. Tâchons de n'être pas pris dans la main du destin. » Le mâle répondit : « Ne crains rien de cet ami de Dieu qui marche dans la voix de la religion : il ne nous fera aucun mal. » Les moineaux tenaient entre eux ce colloque, lorsque le faquir arriva auprès d'eux, et tirant de dessous son bras un gros bâton qu'il portait, il le lança sur les moineaux et cassa une aile du mâle. Le pauvre oiseau se sauva en chancelant des mains de ce méchant, et alla auprès du roi Salomon se plaindre de la blessure que lui avait faite injustement le faquir. Le roi Salomon ordonna d'amener le coupable, ce qui fut fait. Il lui demanda avec colère pourquoi il avait blessé cet oiseau. « Quel mal y a-t-il ? répondit le faquir ; cet animal n'est-il pas destiné à la nourriture de l'homme ? » Le moineau, entendant ces mots, dit : — « Quoique je ne sois qu'un pauvre petit oiseau, toutefois j'ai assez de perspicacité pour être uni à mon ami comme le lait l'est au sucre, et pour fuir mon ennemi, comme la flèche se détache de l'arc. Lorsque j'ai aperçu ton vêtement à inscription qui m'annonçait ta profession, j'ai pensé que tu ne devais faire du mal à personne ; mais je suis convaincu à présent que c'est le diable qui est ton guide, et que tu n'as adopté

Digitized by Google

le costume religieux que par ruse. Quitte-le donc, afin que personne ne soit plus trompé, et ne se jette pas dans le filet de la séduction. » Ce discours plut extrêmement à Salomon; il blâma et maudit le faquir, puis il le renvoya de sa présence.

» Quelques jours après, ce même moineau becquetait l'herbe quelque part, lorsqu'un autre derviche le prit et l'enferma dans une cage. L'animal, inquiet sur sa vie, lui dit alors : « Homme de Dieu, tu n'auras pas beaucoup de profit en me vendant et fort peu d'avantage en me mangeant; ainsi il est inutile que tu me gardes. De plus, si tu me lâches, je te donnerai quelques avis dont chacun équivaudra à une perle de grand prix. » A ces mots, le derviche s'empressa d'ouvrir la cage, et tenant l'animal par les pattes, sur sa main, il écouta ce qu'il avait à lui dire. « Le premier de ces avis, dit le moineau, c'est que bien des gens assurent que, si Dieu voulait, il ferait passer par le trou d'une aiguille une rangée de soixante-douze chameaux [1]. Rien, en effet, n'est en dehors de la puissance de Dieu; mais il ne faut pas faire grand cas des efforts de l'homme.

» Le second, c'est qu'il ne faut pas s'effrayer au sujet d'une chose qu'on perd; et je te dirai le troisième lorsque tu m'auras relâché.

Le derviche *Azad* (*libre* des soins du monde) rendit *libre* le moineau, et celui-ci étant allé se percher sur la branche d'un arbre voisin, s'écria : « Apprends, faquir, que tu es un grand fou, et que ton esprit est attaqué, puisque tu as perdu volontairement ta proie. J'ai, en effet, dans mon gésier, un rubis de grand prix; si tu m'avais tué pour me manger, tu t'en serais emparé. » Le derviche se frotta les mains de désespoir en entendant ces mots, et dit au volatile : « J'ai manqué, je l'avoue, une bonne fortune; mais donne-moi donc encore un avis. » L'oiseau dit : « Ton cœur est semblable à un vase poli, mes discours n'y laisseraient aucune trace; pourquoi les ferais-je entendre? On dit en

[1] Allusion à un passage connu de l'Evangile reproduit dans le Coran.

Digitized by Google

proverbe : Pleurer devant un aveugle, c'est ternir inutilement ses yeux. O ignorant! je t'avais déjà dit qu'il ne fallait pas s'affliger au sujet d'une chose qu'on perd. Tu l'oublies déjà, sans songer d'ailleurs que je ne puis avoir le rubis dont je parle. » Il dit ces mots et s'envola, tandis que le faquir, désolé, prit la route de son logis.

» Il suit de tout ceci que Dieu peut tout ; mais on ne doit pas cependant, sans preuves, venir annoncer des choses extraordinaires en présence des rois. Va donc voir, de tes propres yeux les constructions merveilleuses dont tu parles, puis tu viendras me faire un rapport. »

Traduit de l'hindoustani par

GARCIN DE TASSY,

Membre de l'Institut.

A suivre.

CHRONIQUE ORIENTALE

JUIN 1858.

Parmi les nombreuses questions d'actualité qui préoccupent les puissances européennes en Orient, celles du Monténégro, de l'Inde, et de la Chine, acquièrent chaque jour une nouvelle importance.

La question du Monténégro, confiée à la discussion des plénipotentiaires du Congrès de Paris, ne peut manquer de se résoudre en faveur de la cause libérale ; et, après les orages qui, depuis trop longtemps, sévissent sur ce malheureux pays, de beaux jours ne peuvent manquer de succéder. Il semble que des profondeurs de la Montagne-Noire doive surgir bientôt quelque nouvelle confédération slave..... La résurrection pour les uns.....; l'espérance pour d'autres...

Les affaires de l'Inde qu'on avait cru, un instant, à peu près arrangées, paraissent, au contraire, se compliquer aujourd'hui plus que jamais. On dirait que les populations coalisées de la presqu'île cis-gangétique n'ont fait que reprendre haleine pour crier plus haut à l'orgueilleuse Albion, que le mot *conquête* n'est pas encore le dernier mot.

En Chine, les événements commencent à se dessiner ; et l'expédition anglo-française dirigée sur Tien-tsin, dans la direction de Péking, a désormais de véritables chances de succès. Dès le moment où les Envoyés extraordinaires de la France et de l'Angleterre traiteront directement avec les ministres chinois, sous les yeux de l'Empereur ; dès le moment où ils réclameront la résidence d'un ambassadeur ou d'un consul de

Digitized by Google

leur nation respective dans la capitale du Céleste-Empire, le résultat de l'alliance anglo-française dans les mers de la Chine sera réel et digne de récompenser les sacrifices considérables que nous coûte notre expédition belligérante dans ces contrées éloignées de l'extrême Asie.

Le sort de la Birmanie, du Camboge, de la Cochinchine et même celui de l'empire d'Annam tout entier, dépend aujourd'hui de la France. Saurons-nous profiter de circonstances aussi favorables? L'avenir pourra seul nous l'apprendre. La promptitude avec laquelle le gouvernement se décidera à réaliser des projets bien calculés, l'activité que déploieront nos flottes à les seconder, et surtout la connaissance profonde que nous avons acquise des mœurs des peuples avec lesquels nous avons à ouvrir des relations, seront pour nous les principales conditions de succès. Puissions-nous ne point l'oublier.

Le vœu que nous avons exprimé dans cette *Revue*, et dans un des principaux organes politiques de la capitale [1], relativement à l'établissement d'un agent consulaire français dans le royaume de Siam, vient d'être accompli. M. de Castelnau, consul de France au cap de Bonne-Espérance, est appelé à Bangkok pour y représenter notre gouvernement et maintenir l'exacte observance du traité du 15 août 1856 [2].

L'influence française ne cesse de s'accroître au Sénégal, et il y a lieu d'espérer que nos établissements dans ces parages acquerront bientôt une très-grande valeur. La dernière expédition commandée par le gouverneur en personne a été couronnée de succès. Les chefs indigènes, contraints de solliciter la paix, ont signé un traité en vertu duquel : 1° tout sujet français, quelles que soient sa couleur et sa position, sera protégé dans sa vie et dans ses biens; 2° les envoyés français, quels qu'ils soient, seront reçus avec tous les honneurs dus aux représentants d'un souverain puissant; 3° il ne sera jamais donné asile aux ennemis de la France.

Le chemin de fer d'Allahabab [3] à Fattyghur vient d'être ouvert.

Nous avons à annoncer ce mois-ci un ouvrage intitulé : *De l'origine du langage*, par Ernest Renan, de l'Institut, qui a paru récemment à la librairie de Michel Lévy frères. La question développée par le savant académicien est du plus haut intérêt. Les nombreuses adhésions non moins que les critiques acharnées que ce livre a suscitées, en sont la meilleure preuve. M. Renan soutient la thèse de la spontanéité primitive du langage, et, en cela, il est d'accord avec plusieurs philologues allemands qui ont longuement réfléchi sur ce sujet. La préface nouvelle qui précède le corps de l'ouvrage, résume avec talent et clarté les principaux travaux dus à des plumes germaniques, et, sous ce rapport, M. Ernest Renan a encore rendu un service réel à la philosophie linguistique jusqu'à présent trop peu cultivée parmi nous. Du reste, nous reviendrons ailleurs sur la remarquable publication que, pour aujourd'hui, nous nous contentons de mentionner dans cette Chronique.

L. Leon de Rosny.

[1] Voyez le *Pays* du 25 mai 1858.

[2] Voyez ce traité dans la *Revue de l'Orient* (mai 1858), page 322.

[3] Ville de l'Inde septentrionale située sur le Gange, à 80 myriamètres de Calcutta.

Digitized by Google

CHRONIQUE ALGÉRIENNE

En ce moment, toutes les préoccupations des Algériens sont concentrées sur un fait unique, sur un fait immense qui peut modifier d'une manière essentielle la situation économique, politique et morale de la colonie.

Les bruits dont cette Chronique se faisait l'écho le mois dernier ont pris une consistance telle, qu'on s'attend chaque matin, à trouver dans *le Moniteur* le décret organique de l'Algérie. Les choses sont-elles aussi avancées qu'on le dit généralement? Je n'ose l'affirmer. Les correspondances des journaux étrangers assurent que la décision est prise en haut lieu, que la question est résolue en principe, et qu'il s'agit seulement de régler quelques points de détail.

D'après les journaux les plus à même d'être bien informés, la réforme aurait pour base l'envoi à Alger d'un prince de la famille impériale, avec le titre de lieutenant de l'Empereur. Entre les mains de ce prince seraient concentrés des pouvoirs très-étendus, et le lieutenant de l'Empereur ne rendrait compte de ses actes qu'au chef de l'Etat, sans aucune intervention des ministres.

Outre les avantages qui pourraient ressortir pour l'Algérie de la position ou des qualités personnelles du lieutenant de l'empereur, la combinaison nouvelle produirait un grand bien, en détruisant la double centralisation administrative à Alger et à Paris. En l'état, quand on veut traiter une affaire, il faut s'adresser d'abord à Alger, puis à Paris; de là des retards inouïs. Dorénavant, tout se décidera à Alger même.

Mais je pense qu'il est inutile de prévoir les résultats d'une réforme qui n'est pas encore officiellement décrétée. Les commentaires seront plus faciles et plus opportuns, quand la décision souveraine sera promulguée. Quoi qu'il en soit d'ailleurs des projets à l'ordre du jour, il est certain qu'une réforme est imminente. Quand même on renoncerait à la combinaison qui paraît avoir le plus de chance, les questions qui ont été posées recevraient évidemment une solution.

Nous n'avons rien de nouveau à annoncer relativement aux chemins de fer algériens. Les travaux continuent sur la ligne d'Alger à Oran. La section d'Alger à Bouffarik est couverte de travailleurs et sera promptement achevée.

Le *Moniteur algérien* donne des détails intéressants sur les travaux publics qui ont été entrepris dans le pays arabe par les tribus. Ils sont importants et bien exécutés. Cela montre assez que, si l'on substituait l'organisation communale à la division par tribus, l'exécution régulière des travaux communaux deviendrait chose très-facile.

Nous trouvons dans le même journal les détails suivants sur la fabrication de l'huile en Kabaïlie :

« Les olives, parvenues au point de maturité convenable, sont abattues à la gaule; on les étend ensuite sur des aires, à la chaleur du soleil, jusqu'à ce qu'elles soient complétement ridées. Quelques-uns les amoncellent et les conservent ainsi jusqu'à ce qu'elles s'affaissent et se meurtrissent sous leur propre poids. Cette dernière pratique n'est heureusement suivie que par le plus petit nombre, car elle a pour effet d'échauffer

Digitized by Google

les olives, de les mettre en fermentation et, par suite, de donner à l'huile qu'on en retire une saveur forte qui la rend peu propre à servir à la préparation des aliments.

» Le système de trituration est à peu près uniforme dans toutes les tribus. Les olives, suffisamment macérées, égouttées et débarrassées de toutes les impuretés, sont versées dans une fosse pour être foulées avec les pieds, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une espèce de pâte. Cette pâte, mise dans des couffins qu'on suspend pendant la nuit pour laisser filtrer l'huile, est ensuite replacée dans une nouvelle fosse à proximité d'un ruisseau ou d'une fontaine, pour être foulée une seconde fois. Puis on jette une grande quantité d'eau dans la fosse, et on brouille le tout au moyen d'un bâton, afin de bien opérer le mélange. La nouvelle pâte, recueillie dans des pots en terre, est enfin placée sur le feu jusqu'à ébullition ; on laisse alors refroidir pour enlever la seconde huile qui paraît à la surface.

» Comme on le comprend, l'huile obtenue par de pareils procédés doit être d'une qualité fort médiocre, aussi ne trouve-t-elle guère son emploi chez les Européens que pour les savonneries. Il en sera tout autrement lorsque les populations du Djurdjura auront adopté le pressoir dont on se sert dans le midi de la France, qui est d'une construction facile et peu coûteuse. Les huiles qui présentent toutes les saveurs et tous les caractères des huiles alimentaires seront alors recherchées par le commerce européen. »

Tandis que l'Algérie, sous la direction de la France, prend chaque jour un développement nouveau ; tandis que l'Algérie semble toucher à l'instant décisif où une organisation définitive et rationnelle lui permettra de progresser rapidement, le Maroc donne le spectacle désolant d'une anarchie sans bornes. Tantôt, c'est le Riff qui, méconnaissant à la fois l'autorité d'un sultan sans force et le droit des gens, se livre à la course avec une impudence rare ; tantôt c'est une région entière qui se soulève. Voici ce que nous lisons dans une correspondance du *Moniteur de la Flotte :*

« Vers le milieu du mois d'avril, l'empereur de Maroc, accompagné de son fils aîné, s'est dirigé à la tête d'une armée vers Zémour, pays situé entre Méguinez et Rabbat, et qui est actuellement en pleine révolte. Depuis le commencement de l'année, Abd-er-Rhaman réunissait ses troupes au nombre de 15 à 20,000 hommes ; des tentes de campement avaient été commandées à Fez et à Tétouan. Ce grand déploiement de forces, dont on ignorait la cause, et dont l'unique but était de faciliter la rentrée de l'impôt, avait donné lieu à différentes suppositions, dans l'ignorance où on se trouvait de l'insurrection de Zémour.

» Les bruits contradictoires les plus exagérés circulaient ; on allait même jusqu'à dire que ces troupes devaient aller dans l'Est et menacer la frontière des possessions françaises. On est aujourd'hui complétement rassuré. Cependant, attiré par ces bruits, le capitaine de la frégate, Bonie, commandant la station du détroit de Gibraltar, était arrivé ici dès le 23 avril, et il doit faire prochainement une tournée sur les côtes du Riff.

» Les hostilités ne commenceront d'ailleurs pas avant un mois à Zémour, à cause des fêtes du rhamadan, commencées depuis peu de jours. »

A propos du Maroc nous croyons utile de constater ici que les Anglais qui, chacun le sait, sont bien aises de nous voir établis au nord de l'Afrique, ne négligent aucune occasion d'augmenter leur influence

Digitized by Google

dans le Maroc. L'an dernier, ils obtenaient de l'empereur l'autorisation de nommer des consuls dans les villes de l'intérieur, aujourd'hui ils mettent fort galamment des navires à la disposition des pèlerins qui veulent visiter la Mecque.

Nous aurons occasion de revenir sur ces faits, car nous nous proposons de traiter dans les prochains numéros de la *Revue*, la question marocaine avec toute l'attention qu'elle mérite.

Notre collaborateur, M. L. Delatre, vient d'arriver d'Egypte, où il a passé l'hiver. Il rapporte de ce pays des notes et des documents d'après lesquels il rédigera un travail qui trouvera place dans la *Revue*, et qui aura pour titre : *L'Egypte en* 1858.

Paris, 12 juin 1858. CLÉMENT DUVERNOIS.

Voici des nouvelles qui, nous le croyons, seront agréables à nos lecteurs. Un ouvrage intitulé : *La politique de l'Evangile*, sera publié dans le cours de l'année, par l'auteur de *l'Algérie et son organisation en royaume*. La *Revue de l'Orient* est déjà en possession d'une partie du manuscrit, et elle en insérera des extraits dans ses prochaines livraisons. On trouvera dans *la politique de l'Evangile* la démonstration, pour les cabinets, que la réorganisation, sur un territoire indépendant, de l'ordre souverain de Saint-Jean, Rhodes et Malte, combinée avec la réforme des anciens Statuts de la *milice*, est le moyen le plus efficace de rendre aux sociétés malades de l'Europe en travail et en peine, les biens moraux qu'elles ont perdus et qu'elles regrettent. Nous comprenons trop bien la portée de ce système pour ne pas concourir à faire pacifiquement accepter, par les peuples musulmans, la pratique des principes d'ordre public, de tolérance religieuse, de liberté du commerce, de sauvegarde des étrangers, du respect des propriétés, de transmission héréditaire des fortunes privées, qui garantissent, sans acception de lieux et de races, de castes et de croyances, le repos et la dignité des personnes, la durée des familles, la consolidation des fruits du travail et de l'épargne. Après cette publication, à l'attrait de laquelle la loi sur l'usurpation des distinctions honorifiques ajoute le mérite de l'opportunité, nous donnerons la place qui leur appartient dans notre recueil, à l'histoire de l'ordre, depuis sa dispersion jusqu'en 1853, époque où a commencé l'élaboration de sa réforme; et aux pages de l'*Algérie et son organisation en royaume*, qui ont été les premières formules de l'idée, dont la justesse est attestée par tous les faits capitaux de l'histoire contemporaine.

Just ROUVIER.

SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE.

COMMISSION PERMANENTE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 AVRIL 1858.

Présidence de M. le prince VLANGALI-HANDJÉRI.

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Il est donné lecture d'une lettre de M. FRANÇOIS LENORMANT, commissaire, par laquelle il s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. Il an-

Digitized by Google

nonce ensuite à la commission qu'il s'occupe d'achever la rédaction d'un mémoire étendu sur l'*Insurrection grecque de 1854*, sur ses causes et ses conséquences. Il résulterait de ce mémoire, rédigé sur des documents secrets, que la Russie n'aurait point trempé dans cette insurrection.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la question de l'*Alphabet universel scientifique*.

M. Charles de Labarthe donne lecture d'un travail rédigé par lui sur les conditions de l'Alphabet universel de transcription des langues étrangères, ainsi que de quelques remarques sur le Mémoire présenté sur ce sujet, à la séance précédente, par M. Eichhoff. L'honorable membre fait successivement le parallèle des signes adoptés dans leurs alphabets respectifs, par MM. Leipsius, de l'Académie de Berlin, et M. Eichhoff, correspondant de l'Institut de France. Après une longue discussion sur la nature de certains sons empruntés à diverses langues orientales, M. de Labarthe exprime l'opinion qu'aucun alphabet de transcription générale ne présentera les conditions voulues pour la linguistique et la philologie comparées, si l'on ne procède à la formation de signes nouveaux composés de plusieurs éléments de lettres européennes (latines-grecques-slaves), et indiquant les éléments phonétiques des sons dérivés. Par exemple *tch*, qui tient tout à la fois du son du *t* et du *ch*, ne doit être noté, par conséquent, qu'à l'aide d'un signe renfermant la figure du *t* unie à celle de l'*s* ou du *c*, desquels dérive, suivant lui, le son de la chuintante *ch*.

MM. Oppert et Eichhoff remarquent que les signes nouveaux que veut inventer M. de Labarthe pour l'alphabet linguistique, sont contraires à la condition même de cet alphabet, qui est d'écrire toutes les langues étrangères avec un alphabet unique déjà existant (l'alphabet latin) que l'on compléterait au moyen de quelques accents ou points diacritiques.

M. Charles de Labarthe répond que, suivant lui, il n'y aurait aucune difficulté à introduire dans la typographie européenne les signes dont il propose l'adoption; que les lettres nouvelles qu'il a formées pour son alphabet général, étant toutes composées de lettres européennes, il n'y aura personne qui n'en puisse saisir la valeur au premier aspect; et que, pour ce qui est de la reproduction dans les fonderies européennes, on aurait lieu de procéder de la même manière que pour les lettres accentuées de MM. Leipsius ou Eichhoff.

M. de Rosny remarque que les accents ou points diacritiques existant chez tous les fondeurs en caractères, il n'est aucun d'eux qui soit embarrassé de les frapper dans les matrices des diverses lettres de l'alphabet romain; tandis que, au contraire, il faudrait graver autant de poinçons nouveaux que de signes composés introduits par M. de Labarthe, dans son alphabet. Toutefois, ce seul désagrément ne doit pas empêcher la commission d'adopter un alphabet qui présenterait plus d'avantages que ceux qui existent concurremment avec lui.

M. de Labarthe poursuit l'examen des différentes classes de sons de l'alphabet qu'il propose d'adopter.

M. Oppert présente quelques observations sur la représentation de sons étrangers, dont M. de Labarthe paraît n'avoir pas bien saisi la prononciation.

MM. Eichhoff et Chodzko déclarent adhérer, en tant que théorie, aux principales observations de M. de Labarthe, et M. le prince Vlangali remercie l'honorable membre de son intéressante communication.

Digitized by Google

La suite de la discussion sur ce sujet est remise à la prochaine séance, dans laquelle la commission aura à adopter les conclusions qu'elle jugera convenable de soumettre au vote de la Société orientale.

M. D'ESCHAVANNES annonce à la Commission que son travail sur les provinces Danubiennes n'est pas encore terminé. Il espère toutefois pouvoir le communiquer à la Commission dans une prochaine réunion.

Sur la proposition d'un membre, la Commission arrête les articles suivants :

ART. 1er. — Tout commissaire qui, sans raison valable et sans en avoir prévenu le président de la Commission, manquerait d'assister à trois séances successives de ladite Commission, sera considéré par cela seul comme démissionnaire ; et par conséquent, il cesserait d'être convoqué.

ART. 2. — Toutefois, une note recommandant l'exactitude aux séances devra être jointe à la troisième et dernière convocation des membres qui n'auraient pas assisté aux deux séances précédentes.

La séance est levée à onze heures moins un quart.

Le secrétaire de la Commission : L. LÉON DE ROSNY.

Approuvé :

Le Président de la Commission générale : MICHEL VLANGALI-HANDJERI.

Séance du 22 mai 1858

Présidence de M. le prince Vlangali-Handjéri.

La séance est ouverte à huit heures. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. JULES OPPERT communique à la Commission un rapport sur la question de l'alphabet général.

Un membre déclare que le rapport de M. Oppert a été rédigé sans la collaboration des commissaires nommés pour l'étude de cette question ; et ajoute que ces mêmes commissaires ne peuvent point prendre la responsabilité d'un rapport dont ils n'ont eu aucune connaissance. Le même membre demande à ce que la communication de M. Oppert soit renvoyée à la Commission, qui aura à en prendre connaissance et à examiner en outre les divers mémoires présentés à la Société sur la question de l'*alphabet général*, afin d'en faire l'objet d'un ou de plusieurs rapports. Après une longue discussion, ces conclusions sont adoptées.

M. LE BARON DE BOURGOING, sénateur, présent à la séance, demande à dire quelques mots sur l'avantage d'adopter les voyelles soustraites (analogues à celles du polonais, par exemple), pour noter les syllabes nasales *an, en, in, on, un*. Plusieurs membres adhèrent à l'opinion de M. de Bourgoing.

M. le Secrétaire rappelle que M. Florian Pharaon, chargé par la Société orientale de la représenter au congrès scientifique de France, tenu cette année à Auxerre, a demandé des instructions à cet effet. MM. les commissaires sont priés de s'occuper, chacun en ce qui les concerne, de la rédaction des instructions demandées par M. Florian Pharaon.

M. D'ESCHAVANNES propose de demander à MM. les membres du congrès, s'ils possèdent des renseignements nouveaux et détaillés sur les relations de la Bourgogne avec l'Orient. « Les Romains, dit-il, après avoir dévasté les provinces actuellement désignées sous le nom de Moldo-Valaques, prirent des colons dans les dépendances de l'empire romain,

Digitized by Google

pour les établir dans les Gaules. Les Daces composèrent la plupart de ces colonies; c'est ce qui fait qu'il existe encore aujourd'hui en Bourgogne des pays dont les noms rappellent le souvenir de ces anciennes migrations. » — La question sera transmise à M. Florian Pharaon.

M. Charles de Labarthe, membre de la Société, pense que le congrès est appelé à présenter annuellement un résumé de l'état de la science. Il serait donc à désirer que M. Florian Pharaon, dans son discours, se préoccupât surtout de faire connaître les récents progrès réalisés dans le sein de l'orientalisme. — M. de Labarthe est chargé de rédiger, à ce sujet, une note qui sera transmise au représentant de la Société orientale, près le congrès.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire, L. Léon de Rosny.

Approuvé, *Le Président*, Garcin de Tassy.

TABLE DES MATIÈRES.

TOME VII. — PREMIER SEMESTRE 1858.

Réchid-Pacha et les réformes en Turquie (*Victor Langlois*). 1

Le Trésor des belles paroles, choix de sentences composées par le Lama Saskya Pandita (*E. Foucaux*). 19

Place de l'Arménien parmi les langues indo-européennes (*Louis Delatre*). 36

Algérie. Exploration scientifique du Djébel-Aurès (*L. Buvry*). 47, 166

La Question indienne (*Al. de Roccofort*). 65

Les Réformes en Tunisie (*Clément Duvernois*). 83, 143, 202

Yélaguine. Souvenirs d'un voyage en Russie (*Louis Delatre*). 92

Abd-el-Kader. (Etude sur le livre philosophique de l'Emir.) (*G. Dugat*). 107

De l'état actuel de la civilisation dans les possessions indo-britanniques (*Kasem-Beg*). 114

Le Royaume d'Oude, son annexion aux possessions de l'Inde Anglaise, et les funérailles de ses princes à Paris (*E. de Monglave*). 129

Mémoire sur le sabre de Constantin XIV Dracosès, dernier empereur grec de Constantinople (*Victor Langlois*). 153

La Question chinoise (*Léon de Rosny*). 193

La Doctrine de l'amour ou Zaïn-ulmuluk et Bakawali, roman de philosophie religieuse; trad. de l'hindoustani (*Garcin de Tassy*). 212, 288, 395

Racines sémitiques (Etudes sur la formation des) (*Alph. Castaing*). 231

Mœurs arabes. Un mariage sous la tente (*Fl. Pharaon*). 236

L'Isthme de Suez et l'île de Périm (*Dr Legros de la Croix*). 265

Petite Arménie. Commerce, tarif de douanes et condition civile des étrangers dans le royaume de la Petite-Arménie au moyen âge (*Ed. Dulaurier*). 277, 359

Algérie. La Société kabyle (*général E. Daumas*). 305

Royaume de Siam. Traité d'amitié, de commerce et de navigation, conclu entre la France et le Siam. 322

Les Chemins de fer algériens (*Clément Duvernois*). 337

Voyage en Asie-Mineure. Route de Nicée à Nicomédie (*Vte Adalbert de Beaumont*). 367

Chronique orientale (*Léon de Rosny*). 56, 122, 183, 257, 330, 408

Digitized by Google

Chronique algérienne (*Clément Duvernois*). 59, 125, 186, 260, 333, 410
Correspondance de la *Revue de l'Orient* : — Chine, 117. — Constantinople, 120
— Egypte. 262
Bibliographie. Fleurs de l'Inde, traduit en vers français, avec texte sanscrit en regard (*E. Masson*). 188
Société orientale de France :
Séance du 9 janvier 1858, présidence de M. le duc de Doudeauville. 62
— 30 Id. 128
Notice nécrologique sur S. Exc. M. le comte Jean II de Lazareff, membre honoraire de la Société (*Ed. Dulaurier*). 190
Séance du 27 février 1858, présidence de M. Audiffred. 263
— du 27 mars Id. 335
— du 17 avril, présidence de M. le prince Vlangali-Handjéri. 412
— du 22 mai Id. 414

TABLE DES AUTEURS.

Beaumont (Vte A. de). 367
Buvry (Léopold). 47, 166
Castaing (Alph.). 231
Daumas (général E.). 305
Delatre (Louis). 36, 92
Dugat (Gustave). 107
Dulaurier (Ed.) 277, 359
Duvernois (Clément). 59, 83, 125, 143, 186, 202, 260, 333, 337, 410
Foucaux (E.). 19
Garcin de Tassy. 212, 288, 395
Kasem-Beg. 114
Langlois (Victor). 1, 153
Le Gros de la Croix. 265
Monglave (E. de). 129
Pharaon (Fl.). 236
Roccofort (Al. de). 65
Rosny (Léon de). 56, 122, 183, 193, 257, 330, 403

Le Gérant, J. ROUVIER.

Versailles. — Imprimerie de BEAU Jᵉ, rue de l'Orangerie, 36.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google